Burkina Faso
Unité– Progrès– Justice

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement

Institut National de la Statistique et de la Démographie

Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
(ERI-ESI)

Burkina Faso, 2018

RAPPORT FINAL

Octobre 2019

Ce rapport présente les résultats définitifs de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée par l'Institut national de la statistique et de la Démographie (INSD) du Burkina. Le financement de l'ERI-ESI a été assuré par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à travers le Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020 qui comporte les volets « Comptabilité Nationale », « Statistiques d'entreprise » et « Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel ». L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) a fourni l'assistance technique à l'ensemble de ces trois volets.

Pour tout renseignement concernant l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), contacter : l'Institut national de la statistique et de la Démographie (INSD) 01 BP 374 Avenue Pascal Zagré - Ouaga 2000 (Secteur 15) Ouagadougou Burkina Faso Tel : (226) 25 37 62 04 / 25 47 80 51, Fax : (226) 25 37 62 26 Site internet www.insd.bf

Pour obtenir des informations sur le Programme de Statistique Régionale 2015-2020, contacter
La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) 380, Avenue Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 sis à Ouagadougou (Burkina Faso), Téléphone 00226 25 31 88 73, courrier électronique : commission@uemoa.int

ou

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) sis à Bamako (Mali) quartier Niarela, rue 499, Porte 23, BP E 1600, Télécopie 00223 20 21 11 40, courrier électronique : **afristat@afristat.org**, site web : **www.afristat.org**

Citation recommandée :

Institut national de la statistique et de la Démographie et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018 : Rapport final. Ouagadougou, Burkina Faso et Bamako, Mali : INSD et AFRISTAT.

huit Etats membres, telle est l'ambition affichée par la Commission de l'UEMOA dans son Programme Statistique Régional (PSR-UEMOA 2015-2020) qui couvre la comptabilité nationale, les statistiques d'entreprises et les enquêtes auprès des ménages. Pour y parvenir, elle a lancé en 2017 l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI). Cette enquête exécutée et coordonnée par les Instituts Nationaux de la Statistique vise à fournir aux Etats membres de l'Union, des statistiques harmonisées sur l'emploi et la main d'œuvre ainsi que des données sur le secteur informel en vue d'alimenter les années de base dans le cadre de la migration des comptes nationaux vers le système de comptabilité national de 2008. Elle fournit des informations harmonisées sur l'état de la gouvernance, la paix et la sécurité (GPS) avec l'adjonction d'un module unifié spécifique.

Le présent rapport est l'aboutissement de cette volonté de l'UEMOA de doter ses pays membres de bases de planification solides et harmonisées dans le domaine de l'emploi. Il fournit des statistiques utiles, actuelles et détaillées pour une meilleure compréhension de l'emploi en vue d'une formulation de politiques basées sur des faits. Il décrit de manière aussi complète que possible l'activité et les mécanismes de protection sociale offerts aux personnes occupées, fournit également le profil du chômage, les trajectoires et perspectives économiques de la population, ainsi que des informations sur l'organisation des activités informelles.

Par ailleurs, en plus de la couverture nationale, l'ERI-ESI offre des analyses et comparaisons infranationales. Ce faisant, ce rapport intéresse également les planificateurs locaux que j'invite à se l'approprier en vue de mieux adapter leurs programmes de promotion de l'emploi aux besoins des populations. L'enquête ayant été réalisée sur des bases méthodologiques communes pour l'ensemble des pays de l'UEMOA, les résultats ici présentés sont comparables à ceux des autres pays de l'Union.

A l'instar des autres pays de l'UEMOA, le Burkina Faso a bénéficié de l'assistance technique de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), qui est le partenaire technique du Programme Statistique Régional issu de l'accord de coopération, signé en novembre 2015 par les deux institutions. Cette assistance technique a permis d'assurer l'harmonisation de tout le processus de réalisation de l'ERI-ESI.

Je saisis, ici, l'occasion pour exprimer toute ma reconnaissance à l'endroit d'AFRISTAT pour tous les efforts qu'il a consentis pour nous assurer des données de qualité et des statistiques fiables, indispensables pour bâtir des plans et projets de développement cohérents.

Enfin, je remercie la Commission de l'UEMOA pour ses appuis constants au développement et à l'amélioration de notre production statistique.

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et du Développement



Lassané KABORE
Chevalier de l'Ordre National

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), dont les premiers résultats sont présentés dans ce document s'inscrit dans la volonté de l'UEMOA de doter ses Etats membres de statistiques fiables, actuelles et harmonisées pour une bonne planification et une mise en œuvre réussie des politiques de l'emploi. Les objectifs généraux de cette enquête régionale sont (i) de fournir une situation de référence pour le suivi de l'emploi, (ii) de disposer des données sur le secteur informel en vue d'établir les comptes des unités de production informelles pour alimenter l'année de base dans le cadre du processus de migration vers le SCN 2008 et (iii) de fournir des statistiques harmonisées sur la gouvernance, paix et sécurité dans les Etats membres de l'UEMOA.

L'ERI-ESI a une couverture nationale et les résultats produits sont significatifs au niveau national, régional et selon les milieux de résidence. Elle a été réalisée, de mars à juin 2018, suivant le modèle des enquêtes mixtes (ménage/entreprise) modulaires de type 1-2-3, sans toutefois la phase 3 qui est d'habitude consacrée aux enquêtes sur les dépenses de consommation. L'enquête a touché 12900 ménages et mobilisé 120 enquêteurs, 40 contrôleurs ainsi qu'une équipe technique de quatorze cadres supérieurs de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) qui ont assuré aussi bien la formation, la supervision, le traitement et l'analyse des données que l'élaboration du présent rapport.

En outre, tout au long du processus de réalisation de l'enquête, de la conception à l'élaboration du rapport en passant par la formation du personnel de terrain, la collecte, le traitement et l'analyse des données, l'INSD a bénéficié de l'appui constant de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). C'est le lieu pour moi d'adresser aux experts d'AFRISTAT mes sincères remerciements pour leur engagement aux côtés de nos équipes, la disponibilité dont ils ont fait montre durant tout le processus de l'enquête ainsi que la qualité de leurs appuis techniques.

J'adresse également mes remerciements à toute la population pour sa franche collaboration et particulièrement aux ménages ayant accepté se soumettre aux questionnaires. Mes remerciements vont enfin à tout le personnel de l'enquête notamment les chauffeurs, les enquêteurs, les contrôleurs, à l'équipe technique pour leur sacrifice et la qualité de leur travail ainsi qu'à mes collaborateurs pour leur dévouement et leur attachement au travail bien accompli.

Le Directeur Général de l'INSD



Boureima OUEDRAOGO

Tableau récapitulatif des résultats

Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Burkina Faso 2018

N°	Indicateurs	Homme	Femme	Burkina Faso
4. Education de qualité				
4.6.1	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	42,4	28,1	34,7
		Urbain	Rural	Burkina Faso
6. Accès à l'eau potable et assainissement				
6.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	96,6	79,4	83,6
6.2.1	Proportion de la population ayant accès à des latrines	73,9	21,9	34,7
7. Accès à l'énergie propre et à coût abordable				
7.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	75,3	35,4	45,2
7.1.2	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson[1]	38,1	1,6	10,6
		Homme	Femme	Burkina Faso
8. Plein emploi productif et travail décent pour tous				
8.3.1	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	85,5	93,3	89,3
8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés	956	626	855
8.5.2	Taux de chômage BIT	4,8	4,6	4,7
8.6.1	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	30,4	49,0	40,9
8.8.1	Fréquence des accidents de travail ou de trajet [1]	4,4	1,4	3,0
8.9.2	Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois [2]	3,5	6,9	5,0
9. Bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable				
9.2.2	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	16,2	24,0	19,7
10. Réduire les inégalités				
10.3.1	Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	14,5	12,1	13,2
11. Villes et établissements humains sûrs, résilients et durables				
11.7.2	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel	2,2	1,5	1,8
16. Assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces				
16.1.3	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	9,1	6,7	7,8
16.1.4	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seuls à pied dans leur zone de résidence	39,7	36,4	37,9
16.3.1	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	47,5	53,5	50,3
16.5.1	individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public à qui ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	3,6	0,9	2,2
16.7.2	Proportion de la population qui estime que la prise de décision est ouverte et réactive [2]	43,6	43,6	43,6

[1] Non mortel
[2] Indicateur proxy

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] Combustibles propres : gaz, électricité et bouse d'animaux

Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Burkina 2018

Indicateurs	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Répartition de la population selon le profil migratoire					
Non migrant	59,2	79,1	68,5	93,4	86,2
Migration interne	30,6	16,1	23,8	4,5	10,1
Migration internationale	10,2	4,8	7,7	2,2	3,8
Ens. migrant	40,8	20,9	31,5	6,6	13,8
Taux net de scolarisation au primaire ajusté					
Ensemble	88,4	78,6	83,2	54,2	59,8
Homme	89,2	78,6	83,5	54,5	59,8
Femme	87,7	78,7	82,9	54,0	59,9
Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système					
Ensemble	11,6	21,4	16,8	45,8	40,2
Homme	10,8	21,5	16,6	45,6	40,2
Femme	12,3	21,3	17,1	46,2	40,2
Taux net de scolarisation au secondaire					
Ensemble	56,6	50,8	53,4	26,8	33,1
Homme	62,1	49,7	55,0	26,7	32,8
Femme	52,1	51,8	51,9	26,8	33,5
Taux de chômage BIT					
Ensemble	9,5	4,7	7,4	3,3	4,7
Homme	8,2	4,6	6,6	3,7	4,8
Femme	11,2	5,0	8,4	2,7	4,6
Taux de chômage BIT					
15 - 34 ans	13,7	7,0	10,8	4,4	6,6
35 ans et plus	5,1	2,5	3,9	2,2	2,8
Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage					
Ensemble	20,8	15,8	18,6	19,5	19,2
Homme	17,7	14,2	16,1	17,3	16,9
Femme	25,1	17,8	21,8	22,1	22,0
Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre					
Ensemble	31,0	28,9	30,0	38,2	35,6
Homme	22,9	22,9	22,9	32,9	29,6
Femme	40,1	35,4	38,0	43,7	41,9
Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre					
15 - 34 ans	37,4	35,8	36,7	42,6	40,7
35 ans et plus	23,5	21,1	22,4	33,3	29,8
Durée moyenne de chômage (en années)					
Ensemble	5,1	4,1	4,7	4,5	4,5
Primo demandeur	5,5	4,6	5,1	5,1	5,1
Ancien actif	3,9	2,8	3,5	1,8	2,4
Pourcentage d'emplois formels dans le secteur non agricole					
Ensemble	17,3	16,8	17,1	5,8	10,7
Homme	20,5	21,8	21,0	8,7	14,5
Femme	12,9	11,1	12,1	3,1	6,7
Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux					
Ensemble	44,2	58,2	50,6	83,5	72,5
Homme	34,4	46,1	39,7	75,4	63,0
Femme	57,5	73,1	64,9	92,8	84,0
Taux de pluriactivité					
Ensemble	4,3	6,7	5,4	9,7	8,2
Homme	3,9	6,5	5,1	11,2	9,0
Femme	4,8	6,9	5,8	8,0	7,3
Taux de salarisation dans le secteur non agricole					
Ensemble	53,1	40,1	47,4	21,1	32,5
Homme	62,4	51,9	58,0	35,2	45,9
Femme	40,4	26,3	33,9	7,8	18,2
Revenu mensuel de l'activité (en millier)					

Indicateurs	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Ensemble	115,2	88,9	103,2	59,8	75,2
Homme	140,0	107,8	125,8	69,0	89,5
Femme	80,2	65,5	73,2	48,2	56,9
Taux de salaire inférieur au SMIG (%)					
Ensemble	16,4	19,1	17,6	27,3	23,9
Homme	8,6	11,9	10,0	22,8	18,2
Femme	27,3	28,0	27,6	33,1	31,2
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)					
Ensemble	51,1	49,5	50,3	45,9	47,4
Homme	55,0	55,3	55,2	54,7	54,8
Femme	45,6	42,2	44,0	35,9	38,5
Pourcentage des chômeurs BIT et de la main d'œuvre potentielle désirant travailler comme indépendant					
Ensemble	39,7	57,8	47,1	80,8	69,6
Homme	28,9	50,8	38,3	76,3	65,0
Femme	45,4	62,0	52,0	84,2	72,7

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Burkina 2018

Indicateurs	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Effectif moyen des UPI au démarrage des activités	1,5	1,4	1,4	1,2	1,3
Pourcentage d'UPI ayant de l'électricité	42,4	38,1	40,0	6,4	16,7
Pourcentage d'UPI ayant un WC ou des latrines	44,6	41,9	43,1	16,2	24,3
Pourcentage d'UPI ayant accès à un système d'évacuation des déchets	32,0	25,5	28,4	5,2	12,2
Pourcentage d'UPI travaillant à domicile	27,7	26,7	27,2	28,9	28,3
Pourcentage d'UPI dirigées par des femmes	56,3	59,3	57,8	60,2	59,4
Pourcentage d'UPI dans le secteur industrie	29,4	32,5	31,0	40,7	37,6
Pourcentage d'UPI dans le secteur commerce	51,1	49,9	50,5	46,9	48,0
Pourcentage d'UPI dans le secteur service	19,5	17,6	18,5	12,4	14,3
Deux principales sources du capital au démarrage des activités de l'UPI					
Epargne Propre/tontine	63,2	66,7	65,0	70,5	68,8
Dons, Héritages	16,5	15,3	15,9	12,5	13,6
Pourcentage de la main-d'œuvre des UPI non apparenté au chef d'UPI	20,7	16,3	19,3	9,0	12,6
Pourcentage de jeunes de moins de 15 ans dans la main-d'œuvre des UPI	1,9	2,8	2,2	4,5	3,7
Pourcentage de femmes dans la main-d'œuvre des UPI	47,3	54,9	49,7	53,5	52,2
Durée moyenne d'année d'études réussies par la main-d'œuvre des UPI	3,6	2,8	3,3	1,2	2,0
Pourcentage de la main d'œuvre des UPI formée dans un cadre formel	9,1	5,4	8,0	,8	3,3
Valeur actuel total moyenne du capital investi par l'UPI	367 878	111 404	221 989	71 074	108 141
Montant total moyen des investissements réalisés par l'UPI en 2016	219 195	161 760	185 652	135 529	147 575
Deux principales origines des matières premières					
Petite entreprise commerciale	51,3	64,6	58,4	56,8	57,2
Ménage / Particulier	26,5	25,5	26,0	31,7	30,3
Valeur ajoutée totale du secteur informel en million de FCFA					
Ensemble	339 022	352 199	691 221	887 763	1 578 984
Industrie	110 472	91 624	202 096	273 010	475 106
Commerce	168 214	216 298	384 511	489 378	873 889
Service	60 337	44 277	104 614	125 375	229 989
Valeur ajoutée moyenne par main-d'œuvre (En FCFA/Mois)					
Ensemble	50 466	49 673	50 043	35 111	39 818
Industrie	42 365	39 408	40 714	25 552	29 514
Commerce	49 143	60 248	55 012	42 648	46 731
Service	66 307	38 852	52 410	38 167	43 993
Valeur ajoutée moyenne par capital (En FCFA/ unité de capital)					
Ensemble	41,3	54,5	48,8	60,2	57,4
Industrie	30,1	45,3	39,0	45,5	44,1
Commerce	34,3	66,7	52,6	65,3	62,3
Service	78,3	45,4	60,6	96,9	84,6
Deux principales raisons du non enregistrement des UPI aux impôts au niveau national					
Ne sait pas s'il faut s'inscrire	47,6	55,3	51,7	64,7	60,6
Non obligatoire	23,7	26,9	25,4	22,8	23,6
Deux principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUPI au niveau national					
Ne sait pas	54,9	47,9	51,2	60,0	57,2
Accès aux crédits	23,2	29,4	26,4	25,4	25,8
Pourcentage d'UPI qui paie les impôts sur leurs activités	11,0	12,9	12,0	4,9	7,2
Pourcentage d'UPI prêt à payer les impôts sur leurs activités	35,3	28,4	31,6	32,0	31,9
Deux principales utilisations d'un crédit potentiel par les CUPI au niveau national					
Accroitre votre stock de matières premières	39,7	42,3	41,1	49,1	46,6
Améliorer vos machines, mobiliers, outils	11,3	11,4	11,4	14,7	13,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité, ERI-ESI, Burkina 2018

Indicateurs		Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfaits du fonctionnement de la démocratie	Ensemble	59,7	63,1	61,3	70,1	67,5
	Homme	57,9	61,2	59,4	68,2	65,5
	Femme	61,5	64,8	63,1	71,7	69,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les 9 principes démocratiques sont respectés	Ensemble	31,2	38,5	34,6	50,6	45,8
	Homme	31,3	37,2	34,0	49,7	44,8
	Femme	31,2	39,6	35,2	51,2	46,7
Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme [1]	Ensemble	15,7	15,3	15,5	12,2	13,2
	Homme	16,7	16,1	16,4	13,7	14,5
	Femme	14,8	14,6	14,7	11,1	12,1
Indice de perception						
Droits civils et politiques		0,715	0,704	0,710	0,748	0,736
Participation		0,605	0,589	0,598	0,622	0,615
Absence de discrimination et d'inégalité de sexe		0,709	0,718	0,713	0,723	0,720
Droit de l'homme et participation		0,643	0,634	0,639	0,660	0,654
Confiance en l'administration (en général)		74,0	79,3	76,3	80,7	79,0
Confiance en la justice		59,8	64,9	61,9	65,1	63,9
Confiance en la police		66,1	67,7	66,8	70,8	69,2
Confiance au système de santé public		79,8	83,3	81,3	88,1	85,8
Confiance au système public d'éducation		82,0	83,1	82,5	86,1	84,8
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Ensemble	78,6	70,4	74,8	68,7	70,6
	Homme	79,7	71,1	75,7	69,3	71,3
	Femme	77,4	69,8	73,8	68,2	69,9
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision	Ensemble	28,7	38,5	33,4	47,9	43,6
	Homme	28,1	39,4	33,5	48,1	43,6
	Femme	29,3	37,7	33,4	47,7	43,6
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections	Ensemble	68,7	66,1	67,5	71,6	70,4
	Homme	73,9	68,6	71,5	76,2	74,7
	Femme	63,7	63,9	63,8	67,9	66,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique	Ensemble	1,0	1,3	1,1	1,7	1,5
	Homme	1,5	1,9	1,7	2,8	2,5
	Femme	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités centrales prennent en compte les préoccupations de la population		41,7	46,4	43,9	46,0	45,4
Le parti au pouvoir prend en compte les voix des groupes minoritaires		36,1	42,5	39,1	45,4	43,5
Le parti au pouvoir prend en compte les voix des partis politiques d'opposition		44,6	49,4	46,9	53,8	51,7
Indice de perception						
Système judiciaire		0,423	0,491	0,455	0,568	0,534
Absence de corruption		0,441	0,480	0,459	0,510	0,495
Etat de droit		0,434	0,473	0,452	0,505	0,489
Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence						
Ensemble		46,2	37,7	42,2	36,1	37,9
Homme		48,7	38,8	44,1	37,8	39,7
Femme		43,8	36,7	40,4	34,8	36,4
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec une arme au cours des 12 derniers mois		0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois		0,8	0,4	0,6	0,5	0,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents						
Ensemble		15,8	11,4	13,7	5,4	7,8
Homme		16,7	13,2	15,1	6,5	9,1
Femme		15,0	9,7	12,5	4,5	6,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité						
Ensemble		25,0	20,7	23,0	18,9	20,1
Homme		25,8	21,3	23,7	19,7	20,9
Femme		24,3	20,2	22,3	18,3	19,4
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité		69,5	73,1	71,2	71,9	71,7

Indicateurs	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Indice de perception					
Sécurité nationale	0,485	0,478	0,482	0,468	0,472
Sécurité publique	0,757	0,771	0,764	0,794	0,785
Paix et sécurité	0,735	0,748	0,741	0,770	0,761

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Table des matières

Préface
Avant-propos i
Tableau récapitulatif des résultats ii
Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Burkina Faso 2018 ii
Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Burkina 2018 iii
Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Burkina 2018 v
Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité, ERI-ESI, Burkina 2018 vi
Table des matières viii
Liste des tableaux xiv
Liste des graphiques xxi
Liste des encadrés méthodologiques xxv
Sigles et abréviations xxvi
Introduction 1
Chapitre 1: Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête 2
1.1. Plan de sondage 2
1.1.1. Base de sondage et domaine d'étude 2
1.1.2. Echantillonnage 3
1.2. Questionnaires de l'enquête 4
1.3. Formation et travail sur le terrain 6
1.4. Traitement des données 7
1.5. Définition des concepts 7

SITUATION DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI 11
Chapitre 2: Environnement socioéconomique du marché du travail 12
2.1. Environnement du marché du travail 12
2.2. Environnement économique 12
Chapitre 3: Caractéristiques sociodémographiques 14
3.1. Structure par âge et par sexe de la population 15
3.1.1. Structure de la population par âge 15
3.1.2. Répartition spatiale de la population par sexe 15
3.1.3. Rapport de masculinité et pyramide des âges 16
3.1.4. Répartition spatiale de la population par groupe d'âges 17
3.2. Dynamique migratoire 18
3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires 18
3.2.2. Statut migratoire et quelques caractéristiques socio-économiques 19
3.2.3. Principales caractéristiques des migrants 20
3.2.4. Motifs de migration et principales destinations des migrants 21
3.2.5. Motifs d'émigration et principales destinations des migrants 24
3.3. Structure et composition des ménages 26
3.3.1. Répartition selon le type de ménage 27
3.3.2. Répartition selon le type de ménage et le milieu de résidence par sexe 27
3.3.3. Répartition de la population selon le type de ménage et milieu de résidence 28
Chapitre 4: Scolarisation et alphabétisation 29
4.1. La non fréquentation scolaire 30
4.2. La scolarisation 31
4.3. Analyse de la progression scolaire 34

4.3.1. Niveau primaire 34
4.3.2. Niveau secondaire 35
4.4. La déperdition scolaire 36
4.5. L'alphabétisation des adultes 37
Chapitre 5: Caractéristiques socioéconomiques de la main-d'œuvre et de la population hors main-d'œuvre 42
5.1. Situation de la population hors main-d'œuvre 42
5.2. Sous-utilisation de la main-d'œuvre 45
5.2.1. Taux de chômage 46
5.2.2. Taux de sous-emploi lié au temps de travail 47
5.2.3. Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage 48
5.2.4. Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle 49
5.2.5. Taux de sous-utilisation de la main œuvre 50
5.2.6. Principales caractéristiques des chômeurs 53
5.3. Aspirations et moyens de recherche de l'emploi des chômeurs 56
5.4. . Bilan de l'emploi 58
5.5. Population active 58
5.5.1. Structure de la population active selon la région, le milieu de résidence 58
5.5.2. Structure de la population active selon l'âge et la situation dans l'activité 62
5.6. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail 62
5.6.1. Taux d'emploi vulnérable 62
5.6.2. Taux d'emploi précaire 63
5.6.3. Taux de pluriactivité 64
5.6.4. Taux de salarisation 65
5.7. Structure et dynamique des emplois 67
5.7.1. Evolution des créations nettes d'emploi 67
5.8. Mobilité dans l'emploi 69
5.8.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur 69
5.9. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel 71
5.9.1. Analyse de la matrice de transition selon le secteur d'activité 71
5.9.2. Analyse de la matrice de transition suivant les groupes socioéconomiques de l'emploi antérieur 72
5.9.3. Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité 73
5.10. Revenu du travail et ses principales caractéristiques 74
5.10.1. Analyse du revenu mensuel des actifs occupés 74
5.11. Principales caractéristiques des emplois 77
5.11.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois 77
5.11.2. Conditions d'activités des actifs occupés 77
5.12. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels 79
5.12.1. Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs public et parapublic 79
5.12.2. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé 80
5.12.3. Dynamique des emplois 82
5.13. Femmes et marché du travail 85
5.13.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre 85
Chapitre 6: Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages 93
6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements 93
6.1.1. Répartition des ménages selon le type de logement par milieu de résidence 93
6.1.2. Répartition des ménages selon le type de logement par le sexe du chef de ménage 94

6.1.3. Répartition des ménages selon le type de logement par la taille des ménages 94
6.1.4. Répartition des ménages selon le statut d'occupation par milieu de résidence 95
6.1.5. Répartition des ménages selon le statut d'occupation par région 97
6.1.6. Répartition des ménages selon le statut d'occupation par le sexe du chef de ménage . 97
6.1.7. Répartition des ménages selon le statut d'occupation et la taille des ménages 98
6.2. Eléments de confort des ménages 101
6.2.1. Accès à l'eau potable 101
6.2.2. Taux d'assainissement 103
6.2.3. Évacuation des ordures ménagères 104
6.2.4. Proportion de la population ayant accès à des latrines 104
6.2.5. Accès à l'énergie 105
6.3. Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie 110
Chapitre 7: : Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail 113
7.1. Analyse des sortants du système éducatif par catégorie socio-professionnelle 113
7.1.1. Les sortants du système éducatif par catégorie socio-professionnelle 113
7.2. Analyse des sortants du système éducatif par branche d'activité 116
7.2.1. Les sortants du système éducatif par branche d'activité 116
7.3. Analyse des sortants de formation professionnelle par catégorie socio-professionnelle 118
7.3.1. Les sortants de formation professionnelle par catégorie socio-professionnelle 118
7.4. . Analyse des sortants de formation professionnelle par branche d'activité 119
7.4.1. Les sortants de formation professionnelle par branche d'activité 119
7.5. Principales caractéristiques des actifs occupés selon la formation reçue 121
7.5.1. Caractéristiques des actifs occupés selon les principaux types de formation 121
7.5.2. Caractéristiques des actifs occupés selon les principaux types de formation 122
7.5.3. Caractéristiques des actifs occupés en formation technique 123
7.5.4. Caractéristiques des actifs occupés en formation professionnelle dans l'enseignement 124
7.6. Statut socioprofessionnel et formation de base reçue 125
7.6.1. Statut socioprofessionnel et niveau de formation 125
7.6.2. Statut socioprofessionnel et les différentes séries de formation de l'enseignement général 126
7.7. Propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue 127
7.8. Répartition des jeunes travailleurs sous-qualifiés 130
7.8.1. Répartition des jeunes travailleurs sous-qualifiés selon les caractéristiques sociodémographiques 130
7.8.2. Répartition des travailleurs surqualifiés selon les caractéristiques sociodémographiques 131
7.8.3. Répartition des travailleurs à leur poste selon le groupe d'âges, le statut migratoire et le secteur d'activité 131
Chapitre 8: Trajectoire et perspectives 133
8.1. Mobilité entre parents et enfants 134
8.1.1. Mobilité sociale 134
8.1.2. Mobilité professionnelle 136
8.1.3. Origine sociale des parents et niveau d'éducation des enfants 140
8.2. Perspectives 141
8.3. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus 143
8.3.1. Analyse des types de revenus hors emploi reçus 143
8.3.2. Canaux d'utilisation des transferts reçus de l'extérieur 143

SITUATION DU SECTEUR INFORMEL 149
Chapitre 9: Conditions d'activités du secteur informel 150
9.1. Identification des chefs d'Unité de Production Informelle (UPI) 151
9.2. Effectif et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2 152
9.2.1. Analyse de la structure des emplois obtenus dans l'enquête Emploi (phase 1) 152
9.2.2. Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel 154
9.2.3. Matrice des emplois 157
9.3. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel 159
9.4. 1.4. Création des unités de production informelles (UPI) 160
9.5. Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité 163
9.6. 1.7. Principales raisons du choix du produit ou service vendu par l'UPI 164
9.7. 1.8. Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités 165
Chapitre 10: Main-d'œuvre et emploi dans le secteur informel 167
10.1. Organisation du travail dans le secteur informel 167
10.1.1. Organisation du travail 167
10.1.2. Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs du secteur informel 171
10.2. Saisonnalité de la main-d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois 173
10.2.1. Saisonnalité mensuelle suivant le secteur d'activité. 174
10.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel 175
10.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel 177
10.5. Mode de fixation 178
10.5.1. Mode de fixation des salaires 178
10.5.2. Gestion de la formation du personnel 179
10.6. Cartographie des formations attendues par le personnel dans le secteur informel 183
Chapitre 11: Capital, investissement et financement dans le secteur informel 185
11.1. Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI 185
11.1.1. Dotation et structure du capital 185
11.1.2. Caractéristiques du capital 188
11.2. Origine et mode de financement du capital 190
11.3. Financement du capital dans le secteur informel 192
11.4. Investissement dans le secteur informel. 193
Chapitre 12: Production, insertion et concurrence 195
12.1. Origine des matières premières consommées par les UPI en 2018 196
12.2. Origine des produits vendus en l'état par les UPI. 199
12.3. Commercialisation des produits transformés par les UPI 201
12.4. Principaux agrégats du secteur informel 203
12.4.1. Le chiffre d'affaires des UPI 203
12.4.2. Analyse de la production 205
12.4.3. L'analyse de la valeur ajoutée et du revenu mixte. 206
12.4.4. L'analyse des agrégats selon la zone de résidence. 207
12.5. Performance économique 208
12.5.1. Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI 208
12.5.2. Décomposition de la valeur ajoutée 210
12.5.3. Saisonnalité du chiffre d'affaires des UPI. 212
12.5.4. La productivité des facteurs de production 214
12.6. Concurrence 215
Chapitre 13: Secteur informel et l'Etat 216

13.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (IFU, RC, CNSS) 217
13.2. Principales raisons du non inscription dans les registres administratifs (IFU, RC, CNSS) 217
13.3. Le secteur Informel et son intégration dans les circuits officiels 219
13.3.1. Détermination des prix dans les activités du secteur informel 219
13.3.2. Examen de l'intention de se faire enregistrer 220
13.3.3. Principal intérêt de se faire en registrer 221
13.3.4. Opinions générales par rapport à l'impôt 224
Chapitre 14: Problèmes et perspectives 229
14.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI 229
14.1.1. Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique 229
14.1.2. Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal 230
14.1.3. Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et divers 231
14.2. Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine 232
14.2.1. Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale 232
14.2.2. Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers 233
14.2.3. Perspectives d'utilisation d'un crédit bancaire potentiel par les UPI 234
14.2.4. Perspectives d'utilisation d'un crédit bancaire potentiel par les UPI 234
14.2.5. Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement si elle bénéficiait d'un crédit bancaire potentiel 235

SITUATION DE LA GOUVERNANCE DE LA PAIX ET DE LA SECURITE 238
Chapitre 15: Démocratie et droit de l'homme 239
15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs 240
15.2. Droit de l'homme 246
15.3. Indice des droits de l'homme et participation 253
Chapitre 16: Qualité des institutions et corruption 255
16.1. Accès et confiance dans les institutions 256
16.1.1. Accès et confiance aux institutions 256
16.2. Confiance aux institutions chez les expérimentés 259
16.3. Situation de la corruption 260
16.3.1. Perception de la corruption et incidence sur le pays 260
16.4. Opinion sur la corruption des agents publics 265
16.4.1. Connaissance des institutions de lutte anti-corruption 267
Chapitre 17: Etat de la gouvernance 270
17.1. Gouvernance administrative 270
17.2. Participation citoyenne et politisation 275
17.3. Indice de perception de l'Etat de droit 280
Chapitre 18: Paix et sécurité 282
18.1. Menace générale et sentiment d'insécurité 283
18.1.1. Menace générale 283
18.1.2. Sentiment d'insécurité 286
18.2. Criminalité 288
18.2.1. Situation des actes de criminalité 288
18.2.2. Situation des incidents rapportés et niveau de satisfaction de la population 291
18.2.3. Sentiment d'incapacité des forces de l'ordre 293
18.3. Conflits et mode de résolution 295
18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité 299

Chapitre 19: Lien entre niveau de vie et les perceptions de la population sur la gouvernance, paix et sécurité 302
19.1. Perception de la gouvernance paix et sécurité selon la région 302
19.2. Perception de la gouvernance, paix et sécurité selon le niveau de vie 305
Conclusion 307
Bibliographie 308
Annexe A : Plan de sondage 310
Annexe B : Taux de réponse et coefficients de variation 318
Annexe C : Mesure des principaux agrégats du secteur informel 321
Annexe D : Personnel de l'ERI-ESI 325

Liste des tableaux

Chapitre 1 : Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête

Tableau 1.1: Structure de la base de sondage au RGPH-2006 2
Tableau 1.2 : Communes initialement exclues de l'enquête 3
Tableau 1.3 : Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages 3

Chapitre 3 : Caractéristiques sociodémographiques

Tableau 3.1: Structure de la population par âge selon le sexe et le milieu de résidence (%) 15
Tableau 3.2 : Répartition de la population par sexe et par milieu de résidence (%) 15
Tableau 3.3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence (%) 17
Tableau 3.4 : Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire (%) 18
Tableau 3.5 (suite) : Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire (%) 19
Tableau 3.6 : Principales caractéristiques des migrants de 15 ans et plus selon leur profil migratoire. 21
Tableau 3.7 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la strate de résidence, Burkina Faso, 2018 (%) 22
Tableau 3.8 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la destination, Burkina Faso, 2018 23
Tableau 3.9 : Principaux motifs de la migration internationale suivant la région de destination choisie, Burkina Faso, 2018résidence (%) 24
Tableau 3.10 : Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du chef de ménage, Burkina Faso, 2018 27
Tableau 3.11 : Répartition de la population selon la strate et le type de ménage, Burkina Faso, 201828

Chapitre 4 : Scolarisation et alphabétisation

Tableau 4.1: Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018 31
Tableau 4.2: Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction, Burkina Faso, 2018 32
Tableau 4.3: Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe par région et milieu de résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études, Burkina Faso, 2018 33
Tableau 4.4 : Taux de survie scolaire au primaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Burkina Faso, 2018 35
Tableau 4.5 : Taux de survie scolaire au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Burkina Faso, 2018 36
Tableau 4.6: Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire par région, milieu de résidence et sexe, Burkina Faso, 2018 37

Chapitre 5 : Caractéristiques socioéconomiques

Tableau 5.1 : Répartition en % de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon la région par caractéristiques sociodémographiques 43
Tableau 5.2 : Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges 44
Tableau 5.3 : Mode de survie des personnes en situation d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges 45

Tableau 5.4: Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre selon la région et le milieu de résidence 52
Tableau 5.5 : Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) selon le sexe, le niveau instruction et le milieu de résidence par groupe d'âges, Burkina Faso, 2018 53
Tableau 5.6 : Principales caractéristiques des chômeurs 55
Tableau 5.7 : Moyen de recherche de l'emploi par les chômeurs par région suivant le milieu de résidence et le sexe 57
Tableau 5.8 : Bilan de l'emploi par secteur institutionnel selon l'activité 58
Tableau 5.9 : Structure de la population active selon la situation d'activité par région et milieu de résidence 59
Tableau 5.10 : Structure de la population active selon l'âge par milieu de résidence et par situation d'activité 60
Tableau 5.11 : Structure de la population active selon l'âge par milieu de résidence et par situation d'activité 61
Tableau 5.12 : Structure de la population active selon l'âge (en années révolues) et la situation dans l'activité, Burkina Faso, 2018 62
Tableau 5.13: Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail selon la région, le milieu de résidence et le sexe 66
Tableau 5.14: Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectuées dans l'emploi principal, Burkina Faso, 2018 67
Tableau 5.15 : Indice mensuel du niveau de l'emploi entre « mai 2017 » et « mars 2018 » selon la région et le milieu de résidence 68
Tableau 5.16: Pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant quitté un emploi antérieur pour raisons selon la région, le milieu de résidence et le sexe 70
Tableau 5.17: Mobilité dans l'emploi et dans l'activité par région, milieu de résidence et sexe 71
Tableau 5.18:Répartition des actifs occupés ayant changé de métier par région 72
Tableau 5.19 : Analyse de la matrice de transition selon le groupe socioéconomique 73
Tableau 5.20 : Analyse de la matrice de transition selon le secteur institutionnel 74
Tableau 5.21 : Taux de bas salaire selon le sexe, le secteur d'activité, la CSP et le secteur institutionnel 75
Tableau 5.22 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés 76
Tableau 5.23 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi selon la région, le milieu de résidence et le sexe 77
Tableau 5.24 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail, Burkina Faso, 2018 79
Tableau 5.25 : Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic 80
Tableau 5.26 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé 81
Tableau 5.27 : Répartition des chefs d'unités de production informelles selon le sexe par type d'activité 82
Tableau 5.28 : Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel 82
Tableau 5.29 : Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP, Burkina Faso, 2018 83
Tableau 5.30 : Indice de ségrégation horizontale selon les secteurs institutionnels 85
Tableau 5.31 : Contribution à la ségrégation horizontale selon la branche d'activité 86
Tableau 5.32 : Indice de ségrégation horizontale selon la région et le milieu de résidence 87
Tableau 5.33 : Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018 87
Tableau 5.34 : Indice de ségrégation verticale selon la région et le milieu de résidence 88
Tableau 5.35: Contribution à la ségrégation verticale (en %) selon les régions, Burkina Faso, 2018 .. 89
Tableau 5.36: Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Burkina Faso, 2018 91
Tableau 5.37: Part des femmes (en %) par région dans la branche d'activité, Burkina Faso, 2018 92

Chapitre 6 : Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages

Tableau 6.1: Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation par région, milieu de résidence, taille des ménages 99
Tableau 6.2: Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation par région, milieu de résidence, taille des ménages 100

Chapitre 7 : Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail

Tableau 7.1 : Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Educatif et de Formation selon les caractéristiques socioéconomiques, Burkina Faso, 2018 116
Tableau 7.2: Principales caractéristiques des actifs suivant la formation reçue, Burkina Faso, 2018 122
Tableau 7.3: Propension à changer d'activité suivant la formation reçue, Burkina Faso, 2018 129
Tableau 7.4: Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi pour les 10 ans et plus, Burkina Faso, 2018 130
Tableau 7.5: Répartition des travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographique et les grands groupes de la CITP, Burkina Faso, 2018 132

Chapitre 8 : Trajectoire et perspectives

Tableau 8.1: Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants, Burkina Faso, 2018 134
Tableau 8.2: Table de mobilité scolaire, Burkina Faso, 2018 135
Tableau 8.3: Table de mobilité scolaire par milieu de résidence, Burkina Faso, 2018 136
Tableau 8.4: Situation d'activité des enfants suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Burkina Faso, 2018 137
Tableau 8.5. Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Burkina Faso, 2018 138
Tableau 8.6. Mobilité intergénérationnelle des catégories socio-professionnelles entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Burkina Faso, 2018 139
Tableau 8.7: Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Burkina Faso, 2018 140
Tableau 8.8: Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme, le sexe et l'origine sociale des parents, Burkina Faso, 2018 140
Tableau 8.9: Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans, Burkina Faso, 2018 141
Tableau 8.10. Emplois désirés par les individus de 15 et actuellement en activité suivant la situation d'activité, Burkina Faso, 2018 142
Tableau 8.11 : Emploi désiré par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon le secteur institutionnel désiré et par situation d'activité actuel 142
Tableau 8.12: Répartition en % de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi, Burkina Faso, 2018 143
Tableau 8.13: Principales utilisations des transferts de fonds reçus suivant les pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds), Burkina Faso, 2018 145
Tableau 8.14 : Structure des transferts reçus en termes de moyens de transfert utilisés 146

Chapitre 9 : Conditions d'activité du secteur informel

Tableau 9.1: Répartition des chefs d'unité de production informelle agricole et non agricole 152
Tableau 9.2: Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle non agricole 152
Tableau 9.3: Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (Activités principale), Burkina Faso, 2018 153
Tableau 9.4: Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (secondaire) , Burkina Faso, 2018 154
Tableau 9.5: Effectif et structure des CUPI dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et branche d'activité, Burkina Faso, 2018 155
Tableau 9.6(suite): Effectif et structure des CUPI dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et branche d'activité, Burkina Faso, 2018 156
Tableau 9.7: Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par milieu de résidence et sexe selon le secteur d'activité 157
Tableau 9.8: Répartition des emplois par secteurs d'activité et par statut de l'employeur (%)..... 157
Tableau 9.9: Disponibilité des services de base dans les UPI par milieu de résidence et secteur d'activité 159
Tableau 9.10: Disponibilité des locaux pour les activités des UPI par milieu de résidence et secteur d'activité 160
Tableau 9.11: Répartition (%) des chefs d'UP par année de création selon le groupe d'âges du chef des UPI 162
Tableau 9.12: Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps, Burkina Faso, 2018 163
Tableau 9.13: Motifs de création de l'UPI par ville et secteur d'activité, Burkina Faso, 2018 164
Tableau 9.14: Principales raisons du choix du produit ou service vendu par l'UPI, Burkina Faso, 2018 165
Tableau 9.15: Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités, Burkina Faso, 2018 166

Chapitre 10 : Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel

Tableau 10.1: Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités, Burkina Faso, 2018 168
Tableau 10.2: Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité, Burkina Faso, 2018 169
Tableau 10.3: Effectif de la main-d'œuvre selon le statut dans l'emploi 170
Tableau 10.4: Principales caractéristiques sociodémographiques des travailleurs du secteur informel selon le statut..... 171
Tableau 10.5: Saisonnalité mensuelle de la main-d'œuvre suivant le secteur d'activité et le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018 174
Tableau 10.6: Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018 175
Tableau 10.7 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel, Burkina Faso, 2018 176
Tableau 10.8: Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Burkina Faso, 2018..... 178
Tableau 10.9: Principaux mode de fixation des salaires dans le secteur informel 179
Tableau 10.10: Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel, Burkina Faso, 2018 180
Tableau 10.11: Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel, Burkina Faso, 2018 181

Chapitre 11 : Capital, investissement et financement dans le secteur informel

Tableau 11.1: Structure du capital du secteur informel selon le secteur et la branche d'activité, Burkina Faso, 2018 186

Tableau 11.2: Montant (en millions de FCFA) et structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018 187
Tableau 11.3 : Structure (en %) du capital du secteur informel selon le type et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018 188
Tableau 11.4: Montant (en millions) et structure du capital suivant la zone, le type et la qualité de l'équipement 189
Tableau 11.5: Montant (en millions de FCFA) et structure du capital suivant la zone et la propriété, Burkina Faso, 2018 190
Tableau 11.6: Montant (en millions de F CFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine 191
Tableau 11.7: Montant (en millions de F CFA) et structure du capital suivant la zone, le secteur d'activité et la source de financement, Burkina Faso, 2018 192

Chapitre 12 : Production, insertion et concurrence

Tableau 12.1: Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en million de F CFA), Burkina Faso, 2018 198
Tableau 12.2:Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en million de F CFA), Burkina Faso, 2018 199
Tableau 12.3: Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état), Burkina Faso, 2018 200
Tableau 12.4 (suite) : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état), Burkina Faso, 2018..... 201
Tableau 12.5: Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état en million de F CFA), Burkina Faso, 2018 202
Tableau 12.6: Principaux agrégats (en millions) du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité, Burkina Faso, 2018 204
Tableau 12.7(suite2) Principaux agrégats (en millions) du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité, Burkina Faso, 2018 205
Tableau 12.8 : Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018..... 208
Tableau 12.9: Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) et leur inégalité 209
Tableau 12.10: Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018..... 209
Tableau 12.11 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Burkina Faso, 2018..... 211
Tableau 12.12 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel Burkina Faso, 2018..... 212
Tableau 12.13: Saisonnalité mensuelle moyenne du chiffre d'affaires suivant secteur d'activité et le milieu de résidence (en milliers de FCFA), Burkina Faso, 2018 213
Tableau 12.14 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel . 214

Chapitre 13 : Secteur informel et l'Etat

Tableau 13.1:Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, Burkina Faso, 2018 217
Tableau 13.2:Les raisons du non enregistrement à l'IFU des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018 218
Tableau 13.3: Les raisons du non enregistrement au numéro CNSS des UPI selon la zone et le secteur d'activité (en %) 219

Tableau 13.4: Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI (en %) 220
Tableau 13.5: Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif (en %) 221
Tableau 13.6: Tentatives d'enregistrement de l'UPI (en %) 222
Tableau 13.7:Principales raisons du non enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès (en %) 223
Tableau 13.8: Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer, Burkina Faso, 2018 224
Tableau 13.9: Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt, Burkina Faso, 2018 225
Tableau 13.10: Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités, Burkina Faso, 2018 226
Tableau 13.11: Gestion administrative de l'impôt de l'impôt selon les UPI, Burkina Faso, 2018 227
Tableau 13.12:Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI (en %) 228

Chapitre 14 : Problèmes et perspectives

Tableau 14.1: Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique, Burkina Faso, 2018 (en %) 230
Tableau 14.2: Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal, Burkina Faso, 2018 231
Tableau 14.3: Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et divers, Burkina Faso, 2018 232
Tableau 14.4: Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale, Burkina Faso, 2018 233
Tableau 14.5: Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers, Burkina Faso, 2018 234
Tableau 14.6:Perspectives d'utilisation d'un crédit bancaire potentiel par les UPI, Burkina Faso, 2018 235
Tableau 14.7: Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement si elle bénéficiait d'un crédit potentiel, Burkina Faso, 2018 236

Chapitre 15 : Démocratie et droit de l'homme

Tableau 15.1: Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques au Burkina Faso, 2018 241
Tableau 15.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018 244
Tableau 15.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018 246
Tableau 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018 247
Tableau 15.5: indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, au Burkina Faso, 2018 253

Chapitre 16 : Qualité des institutions et corruption

Tableau 16.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république et pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance dans les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques (G7) 258
Tableau 16.2 : Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques 260

Tableau 16.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays (G12) et incidence de la petite corruption (G13a et G13d) selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018. 262
Tableau 16.4 : Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018 267

Chapitre 17 : État de la gouvernance

Tableau 17.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques au Burkina Faso, 2018 272

Chapitre 18 : Paix et sécurité

Tableau 18.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018 285

Chapitre 19 : Indice de gouvernance, paix et sécurité

Tableau 19.1: Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes, au Burkina Faso, 2018 304
Tableau 19.2 : Niveau de vie et de perception de la gouvernance, paix et sécurité, au Burkina Faso, 2018 306
Tableau 19.3: Contributions des composantes à la gouvernance, paix et sécurité, Burkina Faso, 2018 306

Liste des graphiques

Chapitre 3 : Caractéristiques sociodémographiques

Graphique 3.1: Evolution du rapport de masculinité en fonction des groupes d'âge (%) 16
Graphique 3.2 : La pyramide des âges en 2018 17
Graphique 3.3 : Statut migratoire en fonction du milieu de résidence 19
Graphique 3.4 : Statut migratoire en fonction du sexe (%) 20
Graphique 3.5 : Répartition du statut migratoire en fonction du niveau d'instruction (%) 20
Graphique 3.6 : Principaux motifs de l'émigration internationale selon le sexe (%) 25
Graphique 3.7 : Principaux motifs de la migration internationale selon l'âge (%) 25
Graphique 3.8 : Principaux motifs de l'émigration internationale selon le niveau d'instruction (%) 26
Graphique 3.9 : Principaux motifs de la migration internationale selon la situation matrimoniale (%) . 26
Graphique 3.10 : Répartition de la population selon le type de ménage (%) 27
Graphique 3.11 : Répartition de ménage selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence (%) 28

Chapitre 4 : Scolarisation et alphabétisation

Graphique 4.1: Evolution du pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges, Burkina Faso, 2018 30
Graphique 4.2 : Taux net de scolarisation au primaire Graphique 4.3 : Taux net de scolarisation au secondaire 33
Graphique 4.4 : taux de survie scolaire au primaire, Burkina Faso, 2018 34
Graphique 4.5 : Taux de survie scolaire au post-primaire et au secondaire, Burkina Faso, 2018 35
Graphique 4.6 : Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et +) selon le sexe, le groupe d'âges et le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018 38
Graphique 4.7 : Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et +) selon la région, Burkina Faso, 2018 38
Graphique 4.8 : Taux d'alphabétisation en langues nationales des adultes (15 ans et +) selon la région, Burkina Faso, 2018 39

Chapitre 5 : Caractéristiques socioéconomiques

Graphique 5.1 : Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques sociodémographiques 46
Graphique 5.2 : Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence. 47
Graphique 5.3:Taux de sous-emploi lié au temps de travail selon certaines caractéristiques sociodémographiques (en %). 47
Graphique 5.4 : Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques sociodémographiques 48
Graphique 5.5 : Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence 49
Graphique 5.6 : Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle de la population âgée de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques sociodémographiques 49
Graphique 5.7 : Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence 50
Graphique 5.8 : Taux de sous-utilisation de la main œuvre de la population âgée de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques sociodémographiques 50
Graphique 5.9 : Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence. 51
Graphique 5.10:Répartition des chômeurs âgés de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques du chômage 53

Graphique 5.11 : Répartition du taux d'emploi vulnérable ou la part des travailleurs pour compte propre et travailleurs familiaux par genre, niveau d'instruction et par groupe d'âges. 63
Graphique 5.12 : Répartition du taux d'emploi précaire par genre, niveau d'instruction et par groupe d'âges 64
Graphique 5.13: Répartition du taux de pluriactivité par genre, niveau d'instruction et par groupe d'âges 65
Graphique 5.14: Répartition du taux de salarisation et de salarisation du secteur non agricole par genre, niveau d'instruction et par groupe d'âges 65
Graphique 5.15: Répartition des actifs occupés ayant changé d'activité par région 72

Chapitre 6 : Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages

Graphique 6.1: Répartition du type de logement en fonction du milieu de résidence (%) 94
Graphique 6.2 : Répartition des ménages selon le type de logement et le sexe du chef de ménage .. 94
Graphique 6.3 : Répartition des ménages selon le type de logement par la taille des ménages 95
Graphique 6.4: Répartition des ménages propriétaires de leur logement par milieu de résidence 95
Graphique 6.5 : Possession des documents légaux du logement 96
Graphique 6.6: Répartition des ménages par milieu de résidence selon le statut d'occupation (%) 96
Graphique 6.7: Répartition des ménages propriétaires possédant un titre de propriété de leur logement par région..... 97
Graphique 6.8 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation par le sexe du chef de ménage 97
Graphique 6.9 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation par la taille des ménages..... 98
Graphique 6.10: Source d'approvisionnement en eau de boisson par les ménages..... 101
Graphique 6.11 : Évolution des sources principales d'approvisionnement en eau des ménages 102
Graphique 6.12 : Proportion de la population ayant accès à l'eau potable par région 102
Graphique 6.13: Accès à l'eau potable selon le milieu de résidence 103
Graphique 6.14: Utilisation des principaux lieux d'aisance au niveau national..... 103
Graphique 6.15 : Taux d'assainissement selon la région 104
Graphique 6.16: Mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence..... 104
Graphique 6.17: Proportion de la population ayant accès à des latrines (y compris latrines traditionnelles) 105
Graphique 6.18 : Proportion de la population ayant accès aux latrines par milieu de résidence 105
Graphique 6.19: Principal mode d'éclairage au niveau national 106
Graphique 6.20: Principal mode d'éclairage au niveau national en %..... 106
Graphique 6.21: Sources d'énergie pour la cuisson au niveau national (%) 107
Graphique 6.22 : Différentes sources d'énergie pour la cuisson au niveau national (en %) 107
Graphique 6.23: Accès aux combustibles propres pour la cuisson au niveau national 108
Graphique 6.24: Accès aux combustibles propres pour la cuisson par région (en %) 108
Graphique 6.25: Proportion de la population ayant accès à l'électricité par région 109
Graphique 6.26: Proportion de la population ayant accès à l'électricité 109
Graphique 6.27: Proportion de la population la plus pauvre selon la région 111
Graphique 6.28: Proportion de la population la plus riche selon la région..... 111

Chapitre 7 : Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail

Graphique 7.1:Répartition des sortants du système éducatif par catégorie socio-professionnelle (en %) 114
Graphique 7.2 : Pourcentage des sortants précoces du système éducatif par catégorie socio-professionnelle 114

Graphique 7.3: Pourcentage des sortants sans qualification du système éducatif par catégorie socio-professionnelle 115
Graphique 7.4: répartition des sortants du système éducatif selon les principales branches d'activités (%) 117
Graphique 7.5 : Pourcentage des sortants précoces du système éducatif par branche d'activité (%). 117
Graphique 7.6: Les sortants de formation professionnelle par catégorie socio-professionnelle (en %). 118
Graphique 7.7 : Les sortants précoces de formation professionnelle par catégorie socio-professionnelle 118
Graphique 7.8: Les sortants sans qualification de formation professionnelle par catégorie socio-professionnelle 119
Graphique 7.9: Les sortants de formation professionnelle par branche d'activité (en %) 119
Graphique 7.10 : Les sortants précoces de formation professionnelle par branche d'activité 120
Graphique 7.11: Les sortants sans qualification de formation professionnelle par branche d'activité 121
Graphique 7.12: Caractéristiques des actifs occupés qui ont reçu une formation 121
Graphique 7.13: Caractéristiques des actifs occupés selon les principaux types de formation 122
Graphique 7.14: Age et nombre d'années d'études des actifs occupés selon les principaux types de formation 123
Graphique 7.15: Caractéristiques des actifs occupés en formations techniques 123
Graphique 7.16: Age et nombre d'années d'études des actifs occupés en formations techniques ... 124
Graphique 7.17: Caractéristiques des actifs occupés en formation professionnelle dans l'enseignement 124
Graphique 7.18: Caractéristiques des actifs occupés en formation professionnelle dans l'enseignement 125
Graphique 7.19: Répartition des individus ayant le niveau primaire selon le statut socioprofessionnel, Burkina Faso, 2018 125
Graphique 7.20: Statut socioprofessionnel des individus ayant un niveau secondaire 126
Graphique 7.21: Statut socioprofessionnel et les différentes séries de formation de l'enseignement général 127

Chapitre 8 : Trajectoire et perspectives

Graphique 8.1 : Niveau d'instruction du père en fonction de celui des enfants 135

Chapitre 9 : Conditions d'activité du secteur informel

Graphique 9.1: Répartition (en %) des emplois des UPI de 15-64 ans par type d'UPI 158
Graphique 9.2: Répartition (en %) des emplois des UPI par type d'UP selon le statut dans l'emploi 158
Graphique 9.3: Evolution de la « création brute » des UPI par milieu de résidence selon les années 161
Graphique 9.4: Evolution de la « création brute » des UPI par secteur d'activité selon les années... 161
Graphique 9.5: Evolution de la « création brute » des UPI par sexe selon les années 162

Chapitre 10 : Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel

Graphique 10.1:Taux de salarisation selon la branche d'activité 170
Graphique 10.2 : Modes de rémunération des travailleurs salariés selon le secteur d'activités 171
Graphique 10.3:Proportion des travailleurs ayant le statut du travailleur pour compte propre ou de salarié selon le niveau d'instruction 172
Graphique 10.4:Taux de salarisation suivant le sexe et le milieu de résidence 172
Graphique 10.5 : Taux de salarisation selon le niveau d'études et la tranche d'âge du travailleur ... 173

Graphique 10.6: Evolution des effectifs des travailleurs salariés (en milliers) 174
Graphique 10.7:Mode de recrutement des travailleurs dépendants du secteur informel selon le statut 177
Graphique 10.8: L'apprentissage dans un cadre formel de l'emploi 182
Graphique 10.9: L'apprentissage dans un cadre formel de l'emploi selon les branches 182
Graphique 10.10: Les besoins en formation du personnel des UPI 183
Graphique 10.11 : Besoins en formation milieu urbain 184
Graphique 10.12: Besoins en formation milieu rural 184

Chapitre 12 : Production, insertion et concurrence

Graphique 12.1 : chiffre d'affaires annuel en millions par secteur d'activité 203
Graphique 12.2 : Chiffre d'affaires annuel en millions par branche d'activité 204
Graphique 12.3 : Production annuelle en millions par secteur d'activité 206
Graphique 12.4 : Production annuelle en millions par branche d'activité 206
Graphique 12.5 : Répartition du revenu mixte et de la valeur ajoutée par branche d'activité (%) 207
Graphique 12.6 : Production annuelle moyenne par UPI selon la zone de résidence (en FCFA) 207
Graphique 12.7 : Courbe de Lorenz de la valeur ajoutée annuelle 209
Graphique 12.8 : Saisonnalité par secteur et par zone du chiffre d'affaires mensuel moyen des UPI (en de FCFA) 213
Graphique 12.9 : Répartition selon l'existence et le type de concurrents 215

Chapitre 15 : Démocratie et droit de l'homme

Graphique 15.1: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur satisfaction sur le fonctionnement de la démocratie. 240
Graphique 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, au Burkina Faso, 2018 243
Graphique 15.3: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont respectés au Burkina Faso, 2018 en % 245
Graphique 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon le milieu de résidence et le groupe d'âges, au Burkina Faso, 2018 247
Graphique 15.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination, au Burkina Faso, 2018 . 248
Graphique 15.6 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018 249
Graphique 15.7: Niveau d'appréciation des composantes des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus, au Burkina Faso 2018 253

Chapitre 16 : Qualité des institutions et corruption

Graphique 16.1 : Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions, Burkina Faso, 2018 259

Chapitre 17 : État de la gouvernance

Graphique 17.1 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales selon le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018 273
Graphique 17.2 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales, Burkina Faso, 2018 274

Graphique 17.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018 276
Graphique 17.4 : niveau d'appréciation des composantes de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus, Burkina Faso, 2018 280

Chapitre 18 : Paix et sécurité

Graphique 18.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ne se sentant pas en sécurité par type de situation selon le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018 288
Graphique 18.2 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité, Burkina Faso, 2018 288
Graphique 18.3: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Burkina Faso, 2018 299
Graphique 18.4: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être, Burkina Faso, 2018 300

Chapitre 19 : Indice de gouvernance, paix et sécurité

Graphique 19.1: Appréciation de l'état de la gouvernance, paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus vivant dans les ménages les plus pauvres et les plus riches, Burkina Faso, 2018 305

Liste des encadrés méthodologiques

Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe 84
Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire 112
Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité 250

Sigles et abréviations

AFRISTAT : Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
BIT : *Bureau International du Travail*
CARFO : Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CIST : Conférence internationale des statisticiens de travail
CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CSP : Catégorie socioprofessionnelle
CUPI : Chef d'unité de production informelle
EICVM : Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC : Enquête Multisectorielle Continue
ENESI : Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informelle
ERI-ESI : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERI-ESI : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informelle
FCFA : Franc de la communauté financière africaine
GPS : Gouvernance Paix et Sécurité
IFU : Identifiant Financier Unique.
INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie
INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie
NINEA : Numéro d'Identification National des Entreprises et Associations
ODD : Objectifs du Développement Durable
ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
ODDH : Organisation de Défenses des Droits de l'Homme
OIT : Organisation internationale du travail
PNDES : Programme National de Développement Economique et Social
PNE : Politique Nationale de l'Emploi
PNG : Politique Nationale Genre
PSR : Programme Statistique Régional
REN-LAC : Réseau national de Lutte anti-corruption
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SYSCOA : Système Comptable Ouest Africain
TBS : Taux Brut de scolarisation
TNS : Taux net de scolarisation
UA : Union Africaine
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UPI : Unité de production informelle

Introduction

Le Burkina Faso comptait en 2006, une population de 14 017 262 habitants dont 77,3 % résident en milieu rural et 22,7 % en milieu urbain (INSD/RGPH, 2006). Selon la même source, le taux d'accroissement moyen annuel de la population entre 1996 et 2006 est de 3,1 % avec une population estimée à 20 243 723 habitants en 2018. Cette population est caractérisée par son extrême jeunesse. En effet, 47% de la population est âgée de moins de 15 ans, 67% de moins de 25 ans et 33,2% des jeunes ont un âge compris entre 15 et 35 ans (PNUD, 2017). Cette jeunesse de la population constitue, à moyen et long termes, un important atout pour le développement, à condition qu'il lui soit assuré une bonne santé, une bonne formation et son intégration effective dans le système national de production. Mais, à court terme, elle induit des rapports de dépendance élevés.

En 2015 et selon les résultats de l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI 2015), la population de 15 ans et plus c'est-à-dire celle en âge de travailler représente 52,5% de la population totale (18 450 495 habitants) ; soit 9 681 464 habitants. La population active était estimée à 7 886 100 personnes pour une population occupée de 7 786 253 personnes ; soit un taux d'emploi de 80,4%. Par contre, en termes de vulnérabilité, 6 674 176 personnes occupaient des emplois vulnérables (travailleurs pour compte propre et travailleurs familiaux) ; soit un taux d'emploi vulnérable de 85,8%. Ces indicateurs sur la population occupée constituent un réel défi pour la lutte contre la pauvreté malgré un taux de pluriactivité de 36,5%.

Selon l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI 2015), le taux de chômage au sens du BIT était estimé à 1,9% tandis que le taux de chômage au sens large était estimé à 4,0%. Plus spécifiquement, le chômage touchait 3,2% des jeunes de 15-24 ans et 2,9% des jeunes de 15 – 35 ans. Par ailleurs, un taux de sous-emploi visible frappait 23,7% de la population.

L'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) financée par la Commission de l'UEMOA a bénéficié de l'appui technique d'AFRISTAT et permet de disposer d'indicateurs de suivi de l'emploi et du secteur informel dans la sous-région et particulièrement au Burkina Faso. Elle offre ainsi un cadre de suivi de la déclaration et du Plan d'action de Ouagadougou (septembre 2004) sur la promotion de l'emploi et la réduction de la pauvreté où les Chefs d'Etat africains se sont engagés à « *placer la création d'emplois au centre des objectifs de la politique économique et sociale au niveau national*… ». Elle donne aussi l'opportunité de disposer de données économiques sur le secteur informel en vue d'un meilleur encadrement et d'une meilleure prise en compte des activités de ce secteur dans la création de richesse au Burkina Faso.

Chapitre 1: Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête

Ce premier chapitre du présent rapport est consacré aux aspects méthodologiques de l'enquête en l'occurrence le plan de sondage, l'échantillonnage, les volets couverts par l'enquête et les techniques d'inférence statistiques.

1.1. Plan de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage concernent la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacun des 13 régions du pays, à savoir : Boucle du Mouhoun, Cascade Centre, Centre-est, Centre-nord, Centre-ouest, Centre-sud, Est, Hauts-bassins, Nord Plateau-central, Sahel et Sud-ouest.

1.1.1. Base de sondage et domaine d'étude

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2006. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient 13718 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque région est traitée comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Les différentes strates sont obtenues en combinant les 13 régions ou domaines d'étude avec les deux milieux de résidence (urbain, rural). Au total, 27 strates d'enquête ont été définies parmi lesquelles Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ont été chacune définie comme domaine d'étude.

Tableau 1.1: Structure de la base de sondage au RGPH-2006

Région	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Boucle du Mouhoun	112	1 325	1 437	19 311	223 022	242 333
Cascades	93	410	503	14 874	64 918	79 792
Centre	1 276	268	1 544	162 217	43 848	206 065
Centre Est	174	1 050	1 224	35 158	149 820	184 978
Centre Nord	88	1 201	1 289	16 091	162 192	178 283
Centre Ouest	140	1 035	1 175	25 254	139 595	164 849
Centre Sud	62	628	690	12 716	92 508	105 224
Est	72	1 110	1 182	14 984	175 830	190 814
Hauts Bassins	589	889	1 478	56 569	151 327	207 896
Nord	127	1 120	1 247	23 580	157 260	180 840
Plateau Central	45	667	712	9 550	95 859	105 409
Sahel	59	885	944	12 168	169 605	181 773
Sud-Ouest	70	617	687	13 708	92 621	106 329
Burkina Faso	**2 907**	**11 196**	**14 103**	**416 180**	**1 718 405**	**2 134 585**

Pour des raisons de sécurité, quatorze (14) communes dont neuf (09) de la région du Sahel et cinq (05) de la région du Nord ont été exclues de la base de sondage.(Cf :**Tableau**)

Tableau 1.2 : Communes initialement exclues de l'enquête

Région	Province	Commune	Projection 2018
Nord	Loroum	Banh	43 333
Nord	Loroum	Sollé	25 145
Nord	Yatenga	Kain	16 498
Nord	Yatenga	Tangaye	44 585
Nord	Yatenga	Thiou	64 870
Sahel	Oudalan	Déou	37 881
Sahel	Oudalan	Markoye	37 946
Sahel	Oudalan	Oursi	22 292
Sahel	Oudalan	Tin-akoff	29 026
Sahel	Soum	Baraboulé	42 291
Sahel	Soum	Diguel	12 487
Sahel	Soum	Koutougou	27 003
Sahel	Soum	Nassoumbou	28 414
Sahel	Soum	Tongomayel	104 111
Total			535 881

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

1.1.2. Echantillonnage

Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 1075 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de douze (12) ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 12 900 ménages.

Tableau 1.3 : Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

Région ou département ou domaine d'étude	**Nombre de grappes**			**Nombre de ménages**		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	43	32	75	7100	5590	12690
CASCADES	23	52	75	3818	8020	11838
CENTRE	12	136	148	1442	17459	18901
CENTRE-EST	33	41	74	5167	8147	13314
CENTRE-NORD	48	28	76	6684	5570	12254
CENTRE-OUEST	37	38	75	4581	7193	11774
CENTRE-SUD	43	32	75	6111	6203	12314
EST	50	25	75	8353	5139	13492
HAUTS-BASSINS	18	83	101	3162	8282	11444
NORD	50	41	91	6746	7320	14066
PLATEAU CENTRAL	45	30	75	6090	6688	12778
SAHEL	39	21	60	11304	6008	17312
SUD-OUEST	39	36	75	5409	6620	12029
Burkina Faso	**480**	**595**	**1075**	**75967**	**98239**	**174206**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'ERI-ESI est le fichier du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2006. Ce fichier comprend en général une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence.
L'analyse de la qualité de la base de sondage a été réalisée et a permis d'identifier des ZD de petites tailles qu'il faudra regrouper, de grandes tailles à segmenter et d'autres susceptibles de sous dénombrement lors des enquêtes post censitaires dont il faudra suivre particulièrement le déroulement de l'opération d'énumération au cas où elles sont sélectionnées. Toutefois, le travail ne consistera pas à refaire toute la cartographie mais à étudier les possibilités d'une révision à la marge. La priorité a été donnée à la mise à jour cartographique en milieu urbain.

1.2. Questionnaires de l'enquête

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale et couvre deux volets : le premier volet collecte des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population et le second volet est relatif à la collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du premier volet.
Afin d'atteindre les objectifs fixés à l'enquête, quatre types de questionnaires ont été utilisés :

- un questionnaire ménage qui a servi à recueillir des informations sur tous les membres du ménage, le ménage et l'habitation ;
- un questionnaire emploi administré dans chaque ménage à tous les individus âgés de 10 ans et plus ;
- un module gouvernance, paix et sécurité greffé au questionnaire emploi et administré aux individus de 18 ans et plus dans tous les ménages ;
- un questionnaire secteur informel administré aux chefs d'unités de production informelles (UPI) non agricoles identifiés pendant l'administration du questionnaire emploi.

Ainsi, la collecte des données s'est faite par deux catégories d'équipes sur le terrain. La première équipe est chargée du volet emploi, tandis que la seconde s'occupera du volet secteur informel.

En plus des questionnaires, divers manuels et documents techniques ont été élaborés. Le questionnaire ménage comporte les modules suivants :

- Identification du ménage
- Caractéristiques du logement des ménages
- Possession des biens du ménage
- Composition des ménages et caractéristiques des membres
- Formation professionnelle de base
- Migration internationale de la main d'œuvre

Les caractéristiques du logement ne concernent que le logement principal, le plus souvent celui occupé par le Chef de ménage.
Le module sur la composition des ménages et caractéristiques des membres, permet de lister les membres du ménage y compris les visiteurs. Le chef de ménage représente la personne centrale autour de laquelle s'organise le ménage.

Au sens de la présente enquête, il est mesuré la dernière formation professionnelle de base reçue par les individus avant d'avoir accès au marché du travail. La formation professionnelle est le moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue d'exercer un métier ou une profession.

La migration internationale de la main d'œuvre est une préoccupation de nombreux pays, qu'ils soient d'origine ou de destination. Les principaux facteurs décisifs sont l'attraction des pays de destination, la répulsion que représentent la poussée démographique, le chômage et la crise dans les pays d'origine et les réseaux transnationaux établis, qui se nourrissent des liens familiaux et culturels et des relations historiques entre les pays.

Le questionnaire individuel emploi est administré à chaque membre du ménage ayant au moins 10 ans (sans les visiteurs). Il comprend les modules ci-après :

- la situation dans l'emploi
- l'activité principale
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activité principale
- les activités secondaires
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activités secondaires
- la protection sociale
- la formation professionnelle et stage de perfectionnement
- les problèmes rencontrés sur le lieu de travail
- la recherche d'emploi par les actifs occupés
- le chômage
- la trajectoire et perspectives
- les revenus hors emploi
- la paix et la sécurité
- la gouvernance démocratique

Les deux derniers modules (paix et sécurité et gouvernance démocratique) sont administrés aux personnes âgées de 18 ans et plus. Par ailleurs, à la fin de l'interview de chaque actif, les critères d'éligibilité des chefs d'unités de production informelles sont automatiquement vérifiés par le programme informatique.

Le questionnaire secteur informel sera utilisé pour collecter des données auprès des unités de production informelles non agricoles. Il comprend les modules suivants :

- les caractéristiques de l'unité de production
- la main d'œuvre
- la production et la vente
- les dépenses et les charges,
- les clients, les fournisseurs et les concurrents,
- les équipements, l'investissement, le financement et l'endettement
- les problèmes et les perspectives
- la sécurité sociale,
- la protection de l'environnement.

En matière de production, on distingue : i) les produits vendus après transformation, les produits ii) vendus en l'état sans transformation et iii) les services fournis.

AFRISTAT a introduit pour la première fois dans ce genre d'enquête, un module qui permettra de mesurer la connaissance et l'attitude des unités de production informelles en matière d'environnement. La fiche de collecte permet de collecter les informations ci-après :

- la connaissance de l'existence des problèmes environnementaux ;
- la connaissance de la contribution des activités des UPI aux problèmes de l'environnement ;

- l'impact des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre les problèmes de l'environnement
- la connaissance des différentes solutions proposées pour faire aux problèmes de l'environnement.

Les questionnaires ont été testés en juin 2017 et les observations ont permis d'améliorer le questionnaire standard au niveau d'AFRISTAT.

La collecte des données a été réalisée par CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen de « tablettes ou smartphones ». Les questionnaires ont été programmés en CSPRo et saisis en temps réel sur le terrain sur les « tablettes ou smartphones » au cours des entretiens. Les variables d'identification des ménages à enquêter sont pré-chargées sur le masque de saisie avant d'entrer dans les ménages. Il s'agit des variables sur la strate, la grappe, le numéro de la grappe, le numéro du ménage, le nom et prénoms du chef de ménage. Les individus éligibles au questionnaire secteur informel sont transmis à l'équipe en charge du secteur informel.

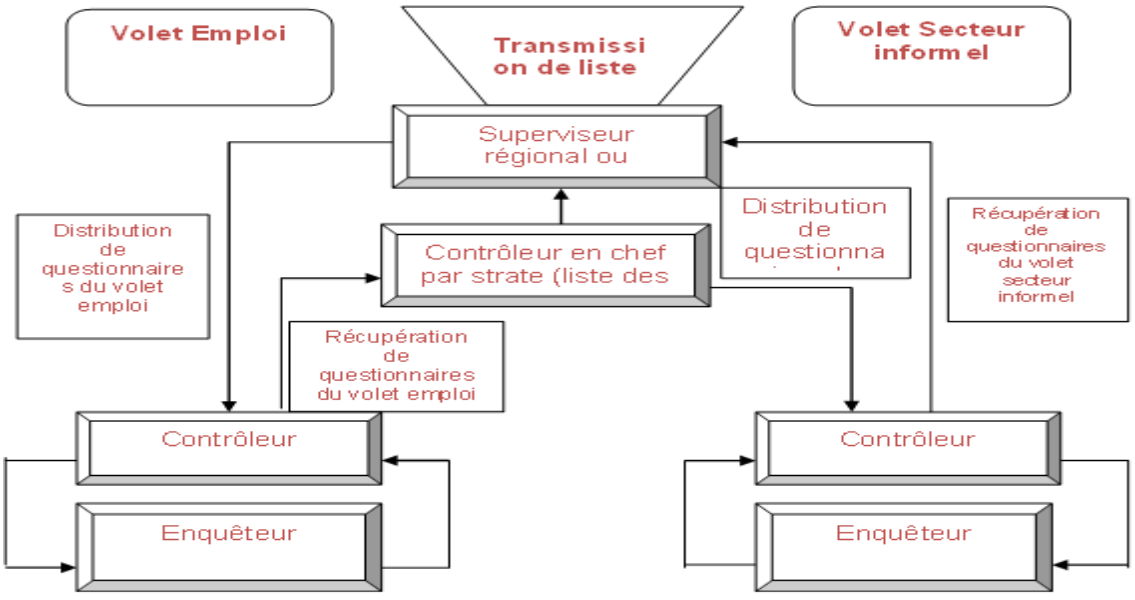
1.3. Formation et travail sur le terrain

La formation pour la phase de terrain s'est déroulée sur 12 jours du 18 au 30 décembre 2017 et a réuni 180 agents de collecte. Elle a consisté en une formation théorique et pratique en salle (techniques d'interview et compréhension des questions, utilisation des tablettes PC et simulation).

De plus, 7 jours de pratique de terrain ont été effectués pour tous les agents dans 12 zones de dénombrement (ZD) non sélectionnées pour l'enquête principale.

À la fin de la formation, 180 personnes ont été sélectionnés pour l'enquête principale sur la base des résultats des tests théoriques et de la pratique sur le terrain et répartis en 60 équipes de terrain dont 40 équipes pour la phase 1 (caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population) et 20 équipes pour la phase 2 (secteur informel).

Figure 1.1: Stratégie de collecte et de transmission des données



1.4. Traitement des données

La collecte des données a été réalisée au moyen des tablettes PC ou smartphones. Les informations collectées par chaque enquêteur sur sa tablette PC ou smartphone étaient transférées chaque jour sur la tablette du chef d'équipe qui, à son tour, transmettait le fichier complet des données collectées aux superviseurs lors de leur visite. Ces fichiers des données ont ensuite été compilés et traités sur un ordinateur central. Les données de chaque grappe étaient vérifiées et un fichier unique de données apurées a été créé lorsque les fichiers de toutes les grappes ont été validées.
A la fin de la collecte, une analyse de la structure de l'échantillon et des vérifications préliminaires ont été réalisées au niveau de l'INSD.
Trois ateliers de traitement et d'apurement ont été organisés :

- un atelier national de traitement et d'apurement des données a été réalisé du 28 mai au 9 juin 2018 et a regroupé les cadres de l'INSD. Cet atelier a permis de procéder aux premières vérifications et imputations des données collectées sur la base d'une liste d'incohérences harmonisées figurant en annexe 3 du manuel de référence de l'enquête. Cette liste d'incohérences a permis au pays de disposer d'une base de données apurée ;
- un atelier régional de traitement des données organisé par AFRISTAT à Bamako (Mali) du 11 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INSD. Cet atelier s'est focalisé sur le traitement des données ménage, emploi et secteur informel et a permis d'harmoniser les travaux de traitement, d'imputation et de création des variables d'intérêt sur la base des programmes élaborés par AFRISTAT.
- Un atelier régional de traitement des données du module gouvernance, paix et sécurité organisé par AFRISTAT Bamako (Mali) du 18 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INSD. Cet atelier a permis de d'harmoniser le traitement des données et la construction de l'indicateur de niveau de vie et de l'indice gouvernance, paix et sécurité et ses composantes.

Des programmes de tabulation standard ont été développés par AFRISTAT et transmis aux équipes-pays pour la production des tableaux des rapports du volet emploi, secteur informel et gouvernance, paix et sécurité.

Les données ont été analysées à l'aide du programme Statistical Package for Social Sciences (SPSS). Le plan de tabulation et les syntaxes élaborés par AFRISTAT ont été utilisés à cette fin. Un rapport de synthèse, élaboré au cours de l'atelier régional de finalisation des rapports pays organisé par AFRISTAT du 13 au 24 mai 2019, fait la synthèse des analyses.
Le présent rapport final, fruit des différents travaux au niveau national, présente les résultats définitifs et détaillés de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel au Burkina Faso.

1.5. Définition des concepts

- *Ménage*

Dans le cadre des études sociodémographiques, les enquêtes et recensements s'appuient sur les ménages. On y distingue le ménage ordinaire et le ménage collectif. Le ménage ordinaire est défini au sens du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) comme un groupe de personnes apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit, partageant des repas en commun et reconnaissant l'autorité d'une personne appelée chef de ménage.

Le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.

Dans l'opérationnalisation du concept de ménage, il sera exclu pour des raisons pratiques, les ménages collectifs et les personnes sans domicile fixe. Par ailleurs, une durée minimum de six mois peut être utilisée comme l'un des critères pour déterminer la résidence habituelle au sein du ménage.

- *Combustible propre pour la cuisson*

Les combustibles propres pour la cuisson sont le gaz et l'électricité.

- *Alphabétisation*

L'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque.

- *Population en âge de travailler*

C'est la frange de la population potentiellement active. La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. En fait, la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus.

- *Emploi*

Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

- *Chômage strict*

Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

- *Chômage au sens élargi*

Au sens élargi, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) qui n'a pas fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence, pour des raisons involontaires et iii) mais se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

- *Main d'œuvre*

C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie.

- *Main d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie*

Trois groupes de personnes en âge de travailler et sans emploi, font partie de la main d'œuvre potentielle : i) personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles, ii) personnes non à la recherche active mais disponibles, iii) personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponible mais souhaitant avoir un emploi. La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

- *Sous-emploi lié à la durée du travail*

Le sous-emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : i) travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine, ii) disponible pour travailler plus et/ou iii) à la recherche d'un travail supplémentaire.

- *Sous-utilisation de la main d'œuvre*

Ce concept fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre, qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Elle regroupe la situation des personnes en sous-emploi lié à la durée du travail, au chômage ou appartenant à la main d'œuvre potentielle.

La nature de la sous-utilisation de la main d'œuvre est évaluée par quatre types d'indicateurs dans le cycle économique, à savoir le taux de chômage, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Ce dernier indicateur est obtenu en rapportant l'ensemble des catégories des personnes sous utilisées à la main d'œuvre élargie.

- *Autres personnes hors main d'œuvre*

La population hors main d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

- *Emploi informel*

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17ème CIST de 2003. Sont considérés ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n'ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire.

De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie :

- le paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- les congés de maladie rémunérés ;
- les congés annuels rémunérés ou une compensation éventuelle.

- *Les travailleurs en emploi précaire*

Les travailleurs qui n'ont pas de contrat de travail ou qui ont un accord verbal ou des travailleurs occasionnels ou temporaires.

- *Secteur informel*

Pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de non enregistrement, de la non tenue de comptabilité et de la production marchande sont considérés comme les plus importants pour définir une unité de production exerçant dans le secteur informel. Ces critères sont élucidés ci-après. Il est aussi important de noter que ces critères s'appliquent désormais à toutes formes d'activités (y compris les professions libérales).

Le non enregistrement des unités de production : selon le code fiscal d'un pays, un enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une entreprise pour sortir de l'informel est défini. Par exemple dans certains Etats membres de l'UEMOA, il peut s'agir du numéro statistique ou du numéro d'identification fiscal (NIF).

La non tenue de la comptabilité écrite et formelle : tous les Etats membres de l'UEMOA sont assujettis au plan comptable SYSCOA/OHADA. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation. Néanmoins, le régime fiscal prévoit également une comptabilité simplifiée à laquelle sont assujetties certaines entreprises.

La production des biens et services marchands :

Selon la résolution de la 15ème CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

- *Sortant précoce du système d'éducation et de formation (SEF).*

Un jeune au cours d'une année scolaire n donnée est considéré comme sortant s'il était scolarise au cours de l'année n-1 et ne l'est plus au cours de l'année n. Un sortant est qualifié de précoce si l'une ou l'autre des deux conditions suivantes sont vérifiées : (i) il n'a pas l'âge minimum légal de travail dans le pays (ii) il n'a pas achevé l'éducation de base/obligatoire.

- *Sortants sans qualification :*

Les sortants sans qualification sont les sortants dont le plus haut cycle atteint n'est ni l'enseignement supérieur, ni le secondaire technique et/ou professionnel.

SITUATION DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

Le Burkina Faso a adopté en 2016, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) dont l'axe 3 vise à dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 du Burkina Faso définit l'éducation comme un des secteurs prioritaires dans. En effet, en son Axe 2 relatif au développement du capital humain, l'objectif stratégique 2.2 se donne pour mission d'accroître l'offre et d'améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie avec pour effet attendu, l'accès de tous à une éducation de qualité améliorée.

Le pays s'est aussi engagé à travers les Objectifs du Développement Durable, de faire en sorte que d'ici à 2030 toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile (Axe 4, Objectif 1). Ce volet s'intéresse aux caractéristiques socio démographiques des ménages burkinabè à travers l'éducation, leurs conditions de vie (l'accès à l'eau, à l'assainissement, l'habitat), la migration, ainsi qu'aux questions d'emploi, de formations.

Chapitre 2: Environnement socioéconomique du marché du travail

Le chapitre 2 expose l'environnement économique du pays, le dispositif institutionnel de l'emploi, la politique gouvernementale de promotion de l'emploi et le cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi.

2.1. Environnement du marché du travail

Au niveau national, prenant en compte le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), le Sommet de Ouagadougou ainsi que la Déclaration du millénaire pour le développement des Nations unies (septembre 2000), le Burkina Faso s'est doté d'un cadre de référence à travers l'élaboration d'un Document de Politique nationale de l'emploi (PNE, 2008). Pour accompagner cette PNE, le Gouvernement a renforcé ou mis en place progressivement des instruments pour faire face à la question de l'emploi. Il s'agit entre autres :

- de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;
- du Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI) ;
- du Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE) ;
- du Programme National d'Appui à la Réinsertion des Travailleurs Déflatés (PNAR-TD) ;
- du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA).

Plus récemment, le Burkina Faso a adopté en 2016, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES, 2016) dont l'axe 3 vise à dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. Le Programme présidentiel « Bâtir avec le peuple un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice », envisage concrètement la création de 650 000 emplois durant le quinquennat. A cet effet, le PNDES envisage la réalisation d'un taux de croissance économique moyen annuel de 7,7% pour induire la création d'au moins 50 000 emplois par an.

Par contre, l'évaluation de ces engagements à travers un système minimal d'indicateurs sur le marché du travail est confrontée à la disponibilité des données sur l'emploi et le secteur informel. D'où l'opportunité qu'offre l'ERI-ESI pour mener cet exercice.

2.2. Environnement économique

Le Burkina Faso est classé parmi les pays les moins avancés du monde avec un indicateur de développement humain de 0,42 (PNUD, 2017). L'analyse des indicateurs de pauvreté monétaire indique aussi qu'en 2014, 40,1% de la population vivait en-dessous du seuil de pauvreté, estimé à 153 530 FCFA, contre 46,7% en 2009, pour un seuil de 108 454 FCFA. Entre 2009 et 2014, le recul de la pauvreté est resté faible en milieu rural, où neuf pauvres sur dix vivaient, alors qu'en milieu urbain, l'incidence a été divisée par deux environ.

Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), référentiel de développement au Burkina Faso sur la période 2016-2020, est mis en œuvre depuis 2016. En dépit d'une situation sécuritaire sous-régionale et nationale dégradée avec les attaques terroristes et l'intensité des mouvements sociaux, l'activité économique enregistre une accélération du rythme de sa croissance. En effet, selon le rapport sur la situation économique et financière du Burkina 2018, le taux de croissance du PIB réel devrait s'accélérer légèrement en s'établissant à 6,7% en 2018 contre 6,3% en 2017. Cette croissance serait tirée par l'ensemble des secteurs, en lien avec l'embellie dans le secteur des mines, le maintien de l'activité des services et la campagne agricole qui a bénéficié d'une très bonne répartition spatio-temporelle des précipitations.

La structure de l'économie burkinabé est à dominante rurale. L'économie agricole occupe 80% de la population active et contribue pour près de 28,7% à la formation du produit intérieur brut en 2017.

Cette économie est très fragile du fait de sa forte dépendance de la pluviométrie et de sa faible mécanisation. La productivité demeure encore faible et l'emploi très précaire.

Le secteur secondaire (18,3% du PIB en 2017) à l'exception de quelques grosses unités chimiques, textiles, agroalimentaires et manufacturières, est dominé par des petites et moyennes entreprises et industries. L'ensemble de ces unités a des possibilités d'expansion très limitées du fait des coûts élevés des facteurs de production et de l'atonie du marché. Elles connaissent de ce fait des problèmes de compétitivité.

Les activités du tertiaire, composées du commerce, des services des administrations publiques comme privées, des services de prestations intellectuelles, contribuent pour 53,0% au PIB. Des activités susceptibles d'être investies par des porteurs de projets existent : du commerce traditionnel en passant par le commerce international moderne avec l'apport des NTIC pour les nouveaux acteurs commerciaux, les services de consultances diverses demeurent des niches de projets exploitables.

En termes d'emploi, l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2015 (ENESI 2015) estime à 10,8% le taux de salarisation au niveau national. Ce taux baisse à 8,4% si on exclut le secteur agricole. Lorsqu'on s'intéresse à la proportion des travailleurs bénéficiant d'une couverture de sécurité sociale, elle n'était que de 2,1% en 2015 selon la même source. En dépit de l'accélération de la croissance au cours ces dernières années, la précarité reste un problème pour les travailleurs burkinabé et un défi pour les Autorités du pays.

Chapitre 3: Caractéristiques sociodémographiques

Résultats clés

Pyramide des âges en 2018 : La structure par âge de la population burkinabè est caractérisée par une très forte jeunesse, près de la moitié de la population ayant moins de 15 ans. En milieu rural, la population est plus jeune avec un âge médian de 14 ans contre 20 ans en milieu urbain. Il ressort des rapports de masculinité (94,7%) que les femmes sont plus nombreuses que les hommes. La population est majoritairement rurale. En effet, plus des trois quarts (75,9%) de la population résident en milieu rural. On constate également que plus de la moitié de la population vivant en milieu urbain habite à Ouagadougou. Au sens du BIT, on a 57,8% de personnes en âge de travailler en milieu urbain et 45,5% en milieu rural.

Profil migratoire : La part de la population n'ayant pas toujours vécu de manière continue dans leur localité de résidence est de 8,4% constituée de 6,0% de migration interne et 2,4% de migration internationale. Par rapport à la région, la migration est plus importante dans le Centre (25,6%) ainsi que dans les régions des Hauts-Bassins (12,4%) et des Cascades (10,7%). En revanche, ce phénomène reste très faible dans la région du Centre-Nord (1,9%). Par rapport au sexe, on note une mobilité interne plus importante chez les femmes (6,4%) que chez les hommes (5,6%). En revanche, concernant la mobilité internationale, 2,5% des hommes sont concernés contre 2,3% des femmes. Par ailleurs, on constate que la migration est un phénomène qui croit avec le niveau d'instruction. En effet, pour les personnes de niveau primaire (6,8%) ou sans instruction (7,3%), elle est en-dessous de la moyenne nationale et passe à 18,6% pour le niveau secondaire et atteint 48,2% pour le niveau supérieur. Le principal motif de migration internationale est la recherche d'emploi (87,2%) suivi du regroupement familial (6,9%). Les études ou apprentissage (3,3%), l'affectation de travail (1,8%) et autres (0,9%) sont des motifs de migration également évoqués. Ces motifs dépendent du sexe. En effet, une femme sur deux (50,7%) avance le regroupement familial comme raison principale de sa migration contre seulement 3,3% pour les hommes. Chez les hommes en revanche, environ neuf sur dix justifient leur déplacement par la recherche d'emploi. Pour les femmes, cette dernière raison ne concerne qu'une femme sur trois.

L'analyse de la matrice migratoire montre que Les régions qui ont le plus reçu de migrants sont le Centre (43,0%), suivi par les Hauts Bassins (16,7%). Ainsi, les migrants se dirigent donc plus vers les régions abritant les grands centres urbains. La région la plus répulsive est la région du Nord. Cette région a un solde migratoire le plus faible.

Structure et composition des ménages : l'analyse révèle que les ménages nucléaires complets (50,4%) constituent le type de ménage prédominant au Burkina Faso. Ils regroupent l'ensemble des ménages constitués de couples avec enfants ou sans enfants. Les ménages nucléaires complets sont suivis par les ménages élargis (23,4%) constitués des familles élargies qui sont soit des ménages polygames soit des couples avec ou sans enfants et qui vivent avec d'autres membres de ménages. Par rapport à 2006, les résultats du RGPH affichaient 47,8% de ménages nucléaires complets contre 36,4% de ménages élargis. Les ménages unipersonnels (10,3%) et les ménages monoparentaux élargis (4,9%) sont moins importants. Les ménages monoparentaux sont dirigés, pour la plupart, par les femmes (monoparental nucléaire : 87,5% ; monoparental élargi : 83,2%).»

Comme intitulé, le présent chapitre est consacré aux caractéristiques sociodémographiques de la population. Outre l'analyse de la structure par âge et par sexe de la population, ce chapitre traite aussi de la dynamique migratoire, de la structure et de la composition des ménages.

3.1. Structure par âge et par sexe de la population

La population burkinabè est estimée à près de 20,2 millions en 2018. Il ressort du rapport de masculinité qu'il y a 95 hommes pour 100 femmes. Cette population est aussi très jeune, la moitié ayant moins de 15 ans.

3.1.1. Structure de la population par âge

L'âge moyen de la population burkinabè est de 20,7 ans et la moitié de la population a moins de 15 ans avec une personne sur deux en âge de travailler au sens du BIT.

L'analyse du tableau 1 montre que l'âge moyen de la population burkinabè est de 20,7 ans et la moitié de celle-ci a moins de 15 ans, preuve d'une population fortement jeune. Par rapport au RGPH 2006, il est légèrement plus faible puisque l'âge moyen de la population était de 21,8 ans. Cette forte jeunesse de la population varie suivant le milieu de résidence. En effet, l'âge moyen de la population rurale est de 20,7 ans contre 23,4 ans pour la population urbaine.

On note également que l'âge médian de la population en milieu urbain est de 20 ans contre 14 ans en milieu rural. Une différence est observée aussi entre les hommes et les femmes. Ainsi, pour les hommes, l'âge moyen est de 21,2 ans et l'âge médian de 14 ans. En revanche, chez les femmes, l'âge moyen est de 21,5 ans et l'âge médian de 17 ans, soit de trois ans supérieurs à celui des hommes.

Tableau 3.1: Structure de la population par âge selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Milieu de	Homme		Femme		National	
résidence	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Ouagadougou	24,7	22	23,7	21	24,2	22
Bobo-Dioulasso	23,7	20	23,4	19	23,6	20
Autres urbains	21,9	16	22,6	18	22,2	17
Urbain	23,6	20	23,3	20	23,4	20
Rural	20,5	13	20,9	16	20,7	14
Total	21,2	14	21,5	17	20,7	15

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.1.2. Répartition spatiale de la population par sexe

Trois personnes sur quatre vivent en milieu rural et Ouagadougou abrite plus de la moitié de la population urbaine. Il y a plus de femmes en milieu urbain.

En 2018, la population burkinabè est estimée à 20,2 millions dont 10,4 millions de femmes et 9,8 millions d'hommes. En fonction de la zone de résidence, on note que la population demeure fortement rurale. En effet, 75,9% de la population réside en milieu rural contre 24,1% en milieu urbain. La proportion de la population vivant en milieu urbain est en hausse par rapport à celui donné par le RGPH en 2006 (23%).

La population urbaine est concentrée dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso qui regroupent environ deux tiers (65,8%) de la population urbaine.

Tableau 3.2 : Répartition de la population par sexe et par milieu de résidence (%)

	Homme	Femme	National
Urbain	23,9	24,2	24,1
Ouagadougou	11,9	12,2	12
Bobo-Dioulasso	3,8	3,8	3,8
Autres urbains	8,2	8,3	8,2
Rural	76,1	75,8	75,9

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

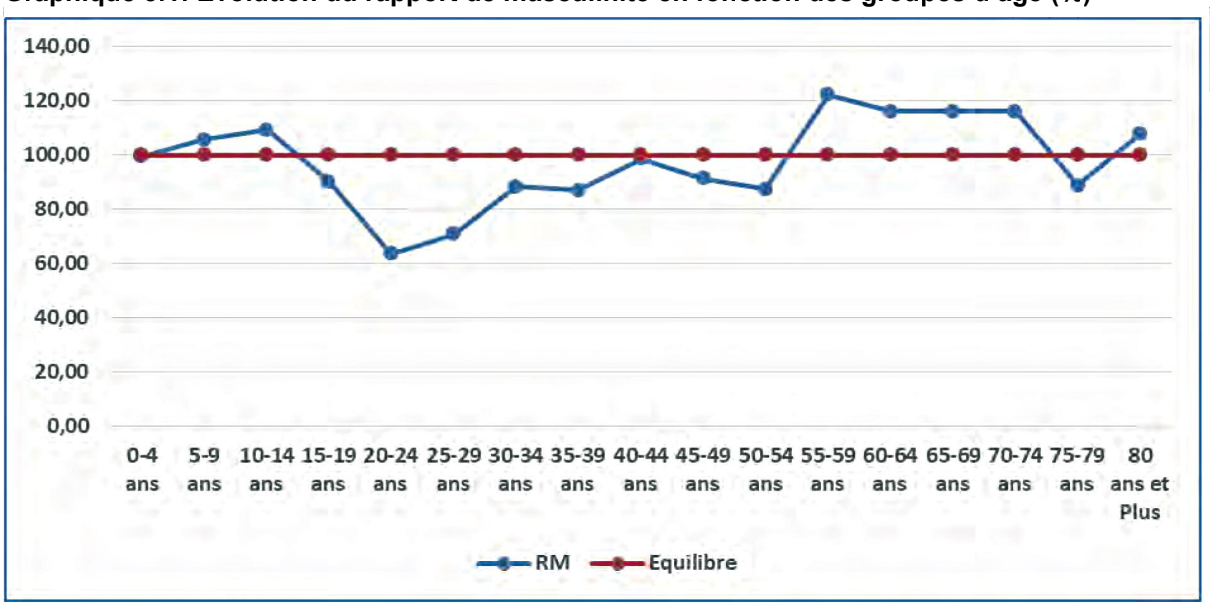
3.1.3. Rapport de masculinité et pyramide des âges

Le rapport de masculinité est de 0,947 soit environ 95 hommes pour 100 femmes.

Afin d'apprécier la structure de la population par âge et par sexe, il est fait référence à la courbe des rapports de masculinité (RM) et à la pyramide des âges. La structure par sexe de la population se caractérise par une prédominance des femmes. En effet, les hommes représentent 48,6% de la population contre 51,4% de femmes. Le rapport de masculinité est de 0,947, soit environ 95 hommes pour 100 femmes. Ce rapport était de 0,934 selon le RGPH en 2006 et de 0,936 en 2015 selon l'ENESI.

Le graphique 1 ci-dessous, présentant l'évolution des rapports de masculinité en fonction des groupes d'âge, montre une supériorité numérique des hommes dans certains groupes d'âges : 5-9 ans, 10-14 ans, 55-59 ans,70-74 ans et 80 ans et plus. La supériorité numérique des hommes dans les groupes d'âge 55-59 ans, 70-74 ans et 80 ans et plus paraît invraisemblable du fait de l'espérance de vie à la naissance qui est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Les données du 5ème RGPH préciseront les tendances. Cette population est également constituée de 16,4% de personnes de 0 à 4 ans ; 31,8% de 5-14 ans, 48,5% de 15 à 64 ans et 3,3% de plus de 65 ans.

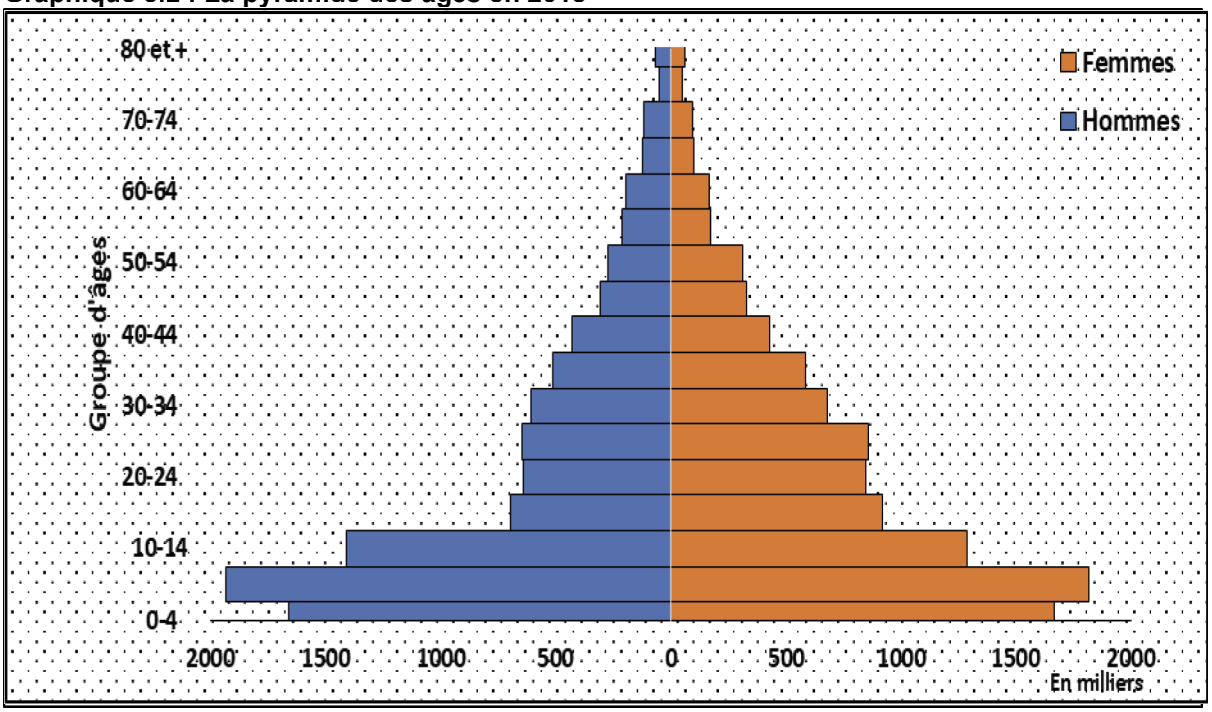
Graphique 3.1: Evolution du rapport de masculinité en fonction des groupes d'âge (%)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

En se référant au graphique 2 ci-dessous, on observe que la pyramide des âges de la population burkinabè est caractérisée essentiellement par une prédominance des jeunes. En effet, on a environ 48,3% de la population a moins de 15 ans. Cela se justifie par le niveau élevé du taux de fécondité (5,4) (INSD/EDSBF-MICS, 2010). Ainsi, comme la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la pyramide des âges du Burkina Faso a une base élargie et se rétrécit progressivement d'une manière presque régulière au fur et à mesure que l'on avance en âge.

Graphique 3.2 : La pyramide des âges en 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.1.4. Répartition spatiale de la population par groupe d'âges

On note que 48,5% de la population, soit environ une personne sur deux, est en âge de travailler au sens du BIT (15 à 64 ans). Cette proportion de personnes en âge de travailler diffère selon le milieu de résidence.

Elle est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 57,8% de personnes sont en âge de travailler en milieu urbain et 45,5% en milieu rural. Dans les grandes villes, cette proportion atteint 61,4% à Ouagadougou, 58,2% à Bobo-Dioulasso et 52,6% dans les autres milieux urbains.

Tableau 3.3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence (%)

Groupe d'âges	Ouagadougou	Autres urbains	Rural	National
0-4 ans	12,3	13,8	17,4	16,4
5-9 ans	13,2	15,1	19,9	18,5
10-14 ans	10,2	13,4	13,8	13,3
15-19 ans	10,1	10,3	8,2	8,7
20-24 ans	10,6	8,6	6,0	6,9
25-29 ans	10,0	8,0	6,7	7,2
30-34 ans	8,0	7,3	6,0	6,4
35-39 ans	6,4	5,6	5,2	5,4
40-44 ans	5,0	4,3	4,1	4,2
45-49 ans	3,9	3,6	3,0	3,2
50-54 ans	3,0	2,8	2,9	2,9
55-59 ans	2,5	2,2	1,8	1,9
60-64 ans	1,8	2,0	1,8	1,8
65-69 ans	1,0	1,2	1,1	1,1
70-74 ans	0,9	1,0	1,1	1,0
75-79 ans	0,5	0,4	0,5	0,5
80 ans et Plus	0,5	0,5	0,7	0,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.2. Dynamique migratoire

3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires

Une plus grande mobilité de la population urbaine par rapport à la population rurale. Selon l'âge, plus de la moitié des migrants a entre 15 et 35 ans.

Le tableau 3.4 ci-dessous, présente le profil migratoire en fonction de la région. On retient que la proportion de la population n'ayant pas toujours vécu de manière continue dans leur localité de résidence est de 8,4%, constituée de 6,0% de migration interne et 2,4% de migration internationale. Par rapport à la région, la migration est plus importante dans le Centre (25,6%) ainsi que dans les régions des Hauts-Bassins (12,4%) et des Cascades (10,7%). Le phénomène migratoire est cependant très faible dans la région du Centre-Nord (1,9%).

Tableau 3.4 : Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire (%)

Groupe d'âges	Profil migratoire					
	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant	Total	Effectif
Région						
Boucle du Mouhoun	96,2	2,6	1,2	3,8	100,0	1 976 217
Cascades	89,3	7,4	3,2	10,7	100,0	822 445
Centre	74,4	19,2	6,4	25,6	100,0	2 854 356
Centre-Est	95,9	2,3	1,9	4,1	100,0	1 607 993
Centre-Nord	98,1	1,0	0,8	1,9	100,0	1 687 858
Centre-Ouest	95,1	2,4	2,4	4,9	100,0	1 643 388
Centre-Sud	95,3	2,9	1,8	4,7	100,0	871 927
Est	96,5	2,6	0,9	3,5	100,0	1 777 738
Hauts-Bassins	87,2	9,4	3,0	12,8	100,0	2 158 541
Nord	96,3	1,7	2,1	3,7	100,0	1 437 719
Plateau Central	94,8	3,5	1,7	5,2	100,0	949 697
Sahel	92,3	6,8	0,8	7,7	100,0	1 053 658
Sud-Ouest	94,5	3,6	1,9	5,5	100,0	866 662
Burkina Faso	91,5	6,0	2,4	8,5	100,0	19 708 199
Milieu de résidence						
Ouagadougou	70,6	22,1	7,3	29,4	100,0	2 438 691
Autres urbains	84,8	11,5	3,4	15,2	100,0	2 419 544
Ens. urbain	77,6	16,8	5,4	22,4	100,0	4 858 235
Rural	96,0	2,6	1,5	4,0	100,0	14 849 964
Sexe						
Homme	91,8	5,6	2,5	8,2	100,0	9 578 182
Femme	91,2	6,4	2,3	8,8	100,0	10 130 017

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 3.5 (suite) : Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire (%)

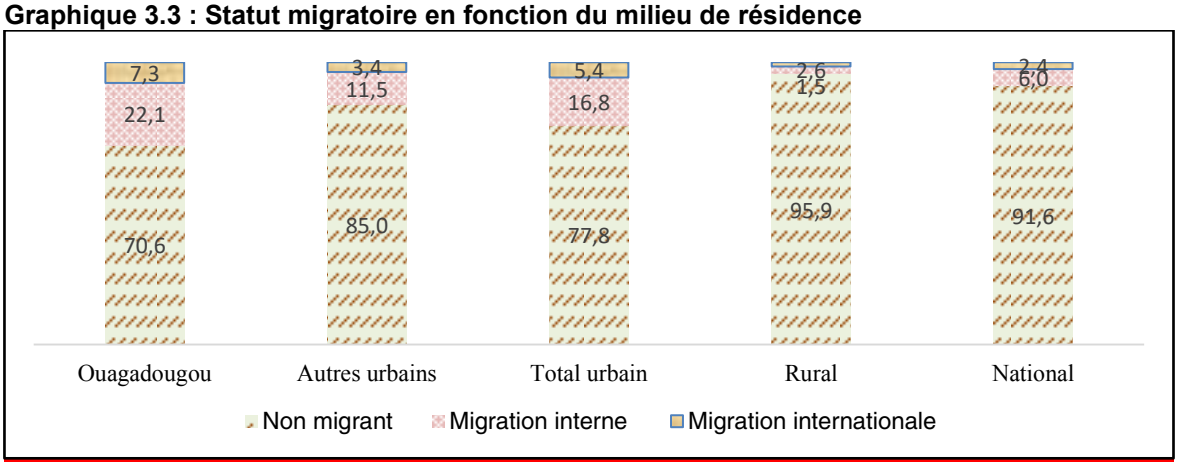
	Profil migratoire					
Groupe d'âge	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant	Total	Effectif
Groupe d'âges						
0-4 ans	98,5	0,8	0,7	1,5	100,0	3 225 817
5-9 ans	97,0	1,9	1,1	3,0	100,0	3 637 586
10-14 ans	96,0	2,6	1,4	4,0	100,0	2 625 697
15-19 ans	91,7	5,9	2,3	8,3	100,0	1 715 208
20-24 ans	86,2	9,6	4,0	13,8	100,0	1 354 564
25-29 ans	85,5	10,4	4,0	14,5	100,0	1 427 050
30-34 ans	83,5	12,1	4,4	16,5	100,0	1 255 060
35-39 ans	85,8	9,2	4,7	14,2	100,0	1 070 071
40-44 ans	83,9	11,6	4,3	16,1	100,0	829 059
45-49 ans	83,3	12,8	3,7	16,7	100,0	624 023
50-54 ans	85,8	10,4	3,5	14,2	100,0	570 064
55-59 ans	81,6	14,3	3,8	18,4	100,0	375 018
60-64 ans	84,8	11,5	3,3	15,2	100,0	355 542
65-69 ans	88,2	8,2	3,3	11,8	100,0	216 175
70-74 ans	86,0	11,4	2,4	14,0	100,0	206 383
75-79 ans	90,3	7,5	2,0	9,7	100,0	98 392
80 ans et Plus	91,5	6,1	2,2	8,5	100,0	122 490
Niveau d'instruction						
Aucun	92,6	5,0	2,2	7,4	100,0	10 714 507
Primaire	93,1	4,8	2,0	6,9	100,0	4 846 201
Secondaire	81,5	14,1	4,5	18,5	100,0	2 151 222
Supérieur	51,9	35,1	13,1	48,1	100,0	269 219

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.2.2. Statut migratoire et quelques caractéristiques socio-économiques

La proportion de la population ayant migré est plus importante en milieu urbain (22,4%) qu'en milieu rural (4,0%). On note aussi une mobilité interne plus importante chez les hommes (6,4%) que chez les femmes (5,6%). De même, la migration croit avec le niveau d'instruction et est moins importante chez les jeunes de moins de 20 ans et les personnes de plus de 75 ans. Par rapport à la zone d'enquête, le statut migratoire est plus important dans la ville de Ouagadougou que dans les autres localités.

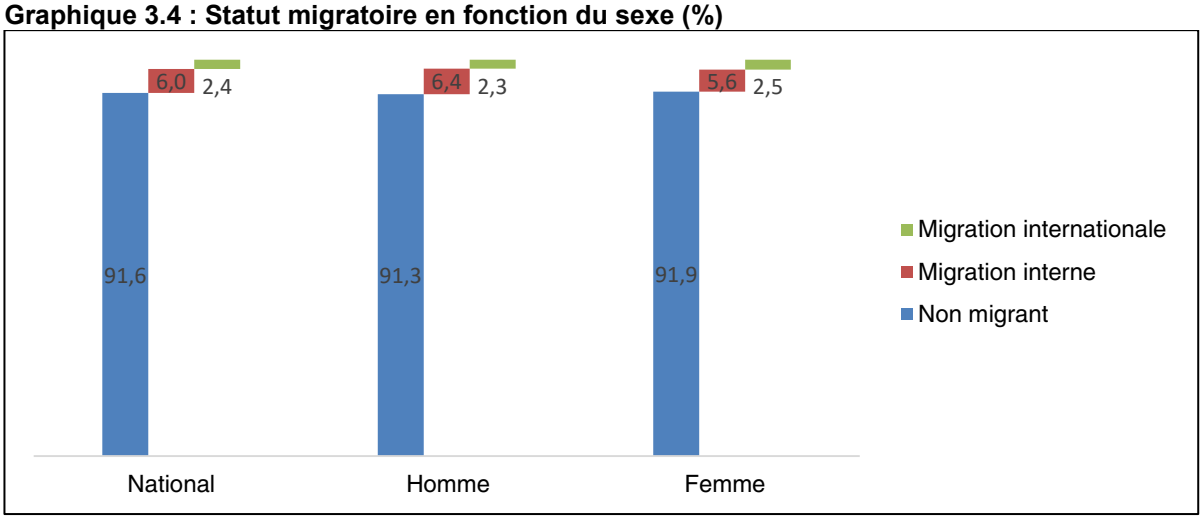
Graphique 3.3 : Statut migratoire en fonction du milieu de résidence



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Par rapport au sexe, on note une mobilité interne plus importante chez les hommes (6,4%) que chez les femmes (5,6%). En revanche, concernant la mobilité internationale, 2,5% des femmes sont concernées contre 2,3% des hommes.

Graphique 3.4 : Statut migratoire en fonction du sexe (%)

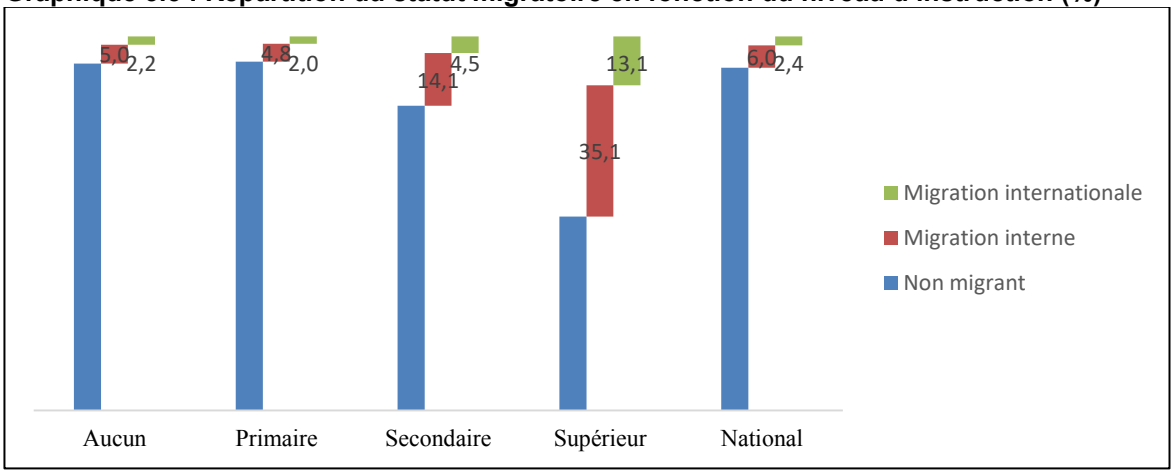


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Au regard de l'âge, la migration est moins importante chez les jeunes de moins de 20 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus. Mais, au sein de la population en âge de travailler, on note une forte mobilité (en moyenne 15% de migrants).

Le graphique 5 montre que la migration croit avec le niveau d'instruction. En effet, pour les personnes sans niveau d'instruction et de niveau primaire, la part de la population ayant effectué une migration interne ou internationale est respectivement 7,2% et 6,8%, en-deçà de la moyenne nationale (8,4%). Cette part passe à 18,6% pour le niveau secondaire et atteint 48,2% pour le niveau supérieur. Par ailleurs, il ressort que la migration interne est plus importante que la migration internationale peu importe le niveau d'éducation.

Graphique 3.5 : Répartition du statut migratoire en fonction du niveau d'instruction (%)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.2.3. Principales caractéristiques des migrants

Les femmes migrent un peu plus que les hommes. Un migrant sur deux n'est pas instruit et une personne migrante sur quatre est célibataire. En analysant le profil migratoire selon le sexe, on constate que les femmes migrent un peu plus que les hommes. En effet, parmi les migrants, on note 52,2% de femmes contre 47,8% d'hommes.

En fonction de l'âge, les jeunes de 15 à 29 ans représentent 38,0% des migrants. Cette proportion passe à 52,8% lorsqu'on considère la population âgée de 15 à 34 ans. Aussi, l'âge moyen des migrants à leur départ est de 36 ans. Le nombre moyen d'années d'études des migrants est de 6 ans. Environ la moitié des migrants (49,0%) n'est pas instruit ; 45,2% des migrants sont alphabétisés et 25,6% sont célibataires.

Tableau 3.6 : Principales caractéristiques des migrants de 15 ans et plus selon leur profil migratoire.

	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant	National
% de femmes	54,1	52,2	48,5	52,2	53,8
% de jeune de 15-29 ans	44,9	37,9	39,7	37,9	43,9
% de jeune de 15-34 ans	56,8	52,6	54,5	52,6	56,2
Age au dernier anniversaire	34,8	36,4	35,2	36,4	35,0
Nombre d'années d'études	3,4	6,3	5,5	6,3	3,8
% sans instruction	67,3	49,1	52,1	49,1	64,8
% alphabétisée	26,8	45,0	42,6	45,0	29,3
% de célibataire	23,9	25,8	27,5	25,8	24,2
Effectif	**8 731 884**	**1 399 704**	**380 901**	**1 399 704**	**10 131 588**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.2.4. Motifs de migration et principales destinations des migrants

En milieu urbain, 40,9% des femmes émigrantes ont résidé en zone urbaine. Tandis que dans ce même milieu, 13,8 % d'hommes ont quitté. 23,9% des femmes émigrantes déclarent avoir quitté la ville Ouagadougou. Les jeunes ont tendance à quitter le milieu rural ; plus de huit jeunes sur dix émigrants quittent le milieu rural.

Les proportions des émigrants du milieu urbain augmentent avec le niveau d'instruction ; tandis que les émigrants du milieu rural augmentent au fur et à mesure que le niveau d'instruction baisse. En effet, la plupart des jeunes sans niveau d'instruction quittent le milieu rural pour la ville à la recherche de travail en saison sèche ; l'exode rural prend ainsi son importance.

Tableau 3.7 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la strate de résidence, Burkina Faso, 2018 (%)

Caractéristiques sociodémographiques	Strates milieu de résidence					Effectif
	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Total	
Sexe						
Masculin	6,6	7,2	13,8	86,2	100,0	272 346
Féminin	23,9	17,0	40,9	59,1	100,0	22 347
Groupe d'âges						
15-24 ans	7,2	6,0	13,2	86,8	100,0	115 599
25-34 ans	6,2	8,5	14,7	85,3	100,0	99 254
35-64 ans	10,4	10,1	20,5	79,5	100,0	78 483
65 ans et Plus	47,3	6,8	54,1	45,9	100,0	1 357
Niveau d'instruction						
Aucun	3,2	5,3	8,5	91,5	100,0	181 176
Primaire	11,4	11,7	23,2	76,8	100,0	53 570
Secondaire	24,5	24,0	48,4	51,6	100,0	20 772
Supérieur	86,5	13,5	100,0	0,0	100,0	6 294
Ne sait pas	2,5	5,4	7,8	92,2	100,0	32 880
Situation matrimoniale						
Célibataire	10,7	7,3	18,0	82,0	100,0	104 404
Marié	6,2	8,1	14,2	85,8	100,0	188 745
Séparé ou veuf	53,3	27,5	80,8	19,2	100,0	1 013
Ne sait pas	0,0	47,2	47,2	52,8	100,0	531
Lien de parenté avec le CM						
Chef de ménage	8,9	7,4	16,3	83,7	100,0	37 521
Conjoint du chef	8,4	11,6	20,0	80,0	100,0	43 110
Enfant du chef et/ou du conjoint	6,7	4,7	11,4	88,6	100,0	137 358
Père ou mère du CM	0,0	22,3	22,3	77,7	100,0	1 226
Père ou mère du conjoint	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres parentés du CM	10,0	10,7	20,7	79,3	100,0	71 632
Autres parentés du conjoint(e)	0,0	38,0	38,0	62,0	100,0	1 502
Domestique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sans lien de parenté	0,0	27,5	27,5	72,5	100,0	2 344
Burkina Faso	**7,9**	**7,9**	**15,8**	**84,2**	**100,0**	**294 693**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 3.8 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la destination, Burkina Faso, 2018

Principale région de destination	% de femmes	% de jeunes de 15-34 ans	% sans instruction	Age à son départ	Nombre moyen d'années depuis son départ	Effectif
Bénin	3,2	65,6	0,0	28,2	1,9	1 858
Burkina Faso	12,0	81,4	50,2	27,1	2,5	22 076
Côte d'Ivoire	7,7	69,8	66,1	29,9	2,4	168 783
Guinée Bissau	0,0	59,7	100,0	33,7	2,5	2 503
Mali	1,4	88,6	68,1	26,0	1,9	18 404
Niger	5,4	92,0	40,3	24,0	2,4	2 583
Sénégal	0,0	100,0	48,5	28,2	0,7	1 828
Togo	0,0	100,0	0,0	20,9	1,0	568
Ens. Etats UEMOA	**7,4**	**72,9**	**64,0**	**29,2**	**2,4**	**218 036**
Afrique de l'Ouest non UEMOA	14,1	72,4	67,3	28,8	2,3	20 540
Afrique centrale	0,0	74,2	67,5	30,2	3,1	23 430
Autres Etats Afrique	0,0	91,7	40,9	26,3	2,8	5 181
Etats Europe	3,5	65,2	54,5	29,8	3,2	13 817
Etats Asie	20,4	28,9	0,0	37,0	3,5	432
Etats Amérique	26,8	53,6	5,5	31,3	3,1	5 758
Autres Etats d'Amérique du Sud	0,0	100,0	0,0	23,0	3,0	279
Autres Etats non classés ailleurs	0,0	96,1	27,0	21,9	2,6	4 319
Total	**7,2**	**72,9**	**61,7**	**29,2**	**2,5**	**292 360**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le travail ou la recherche d'emploi (87,2%) reste le principal motif de migration interne. Le regroupement familial (6,7%), les études (3,3%) et l'affectation de travail (1,8%) sont également d'autres raisons citées.

Les migrants proviennent de différentes régions du pays et les raisons de départ évoquées dépendent de la région choisie bien que la recherche d'emploi demeure le principal motif. En effet, au-delà des raisons principales, les migrants, qui quittent le Centre, sont motivées également par les études (23,5%) suivies de la région des Hauts-Bassins (10,3%). Cela s'explique par le fait que ces deux régions abritent les grandes villes du pays à savoir, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Tableau 3.9 : Principaux motifs de la migration internationale suivant la région de destination choisie, Burkina Faso, 2018résidence (%)

Caractéristiques sociodémographiques et destination	Etudes	Regroupement familial	Affectation de travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Autre raison	Ne sait pas	Total	Effectif
Masculin	2,6	3,3	1,8	91,4	0,0	0,0	0,9	100,0	272 346
Féminin	11,4	49,3	1,6	35,8	0,0	0,0	1,8	100,0	22 347
15-24 ans	4,9	10,3	3,2	79,5	0,0	0,0	2,1	100,0	115 599
25-34 ans	4,0	5,4	0,1	90,1	0,0	0,0	0,4	100,0	99 254
35-64 ans	0,0	1,7	1,9	96,3	0,0	0,0	0,0	100,0	78 483
65 ans et plus	0,0	52,7	0,0	47,3	0,0	0,0	0,0	100,0	1 357
Aucun	0,9	5,6	0,8	92,4	0,0	0,0	0,3	100,0	181 176
Primaire	1,5	6,9	0,0	89,4	0,0	0,0	2,2	100,0	53 570
Secondaire	9,6	13,7	17,2	58,9	0,0	0,0	0,6	100,0	20 772
Supérieur	77,0	4,9	0,0	18,1	0,0	0,0	0,0	100,0	6 294
Ne sait pas	1,5	7,4	1,4	86,6	0,0	0,0	3,0	100,0	32 880
Célibataire	8,4	7,2	1,2	80,9	0,0	0,0	2,3	100,0	104 404
Marié	0,5	6,2	2,2	91,0	0,0	0,0	0,2	100,0	188 745
Séparé ou veuf	0,0	17,3	0,0	82,7	0,0	0,0	0,0	100,0	1 013
Ne sait pas	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	531
Bénin	3,0	0,0	0,0	71,6	0,0	0,0	25,4	100,0	1 858
Burkina Faso	6,9	4,4	5,4	83,3	0,0	0,0	0,0	100,0	22 076
Côte d'Ivoire	0,2	9,1	1,6	88,7	0,0	0,0	0,4	100,0	168 783
Guinée Bissau	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	2 503
Mali	9,3	0,0	0,4	87,4	0,0	0,0	2,9	100,0	18 404
Niger	0,0	10,7	0,0	89,3	0,0	0,0	0,0	100,0	2 583
Sénégal	35,3	0,0	0,0	64,7	0,0	0,0	0,0	100,0	1 828
Ens. Etats UEMOA	2,0	7,6	1,8	87,9	0,0	0,0	0,7	100,0	218 036
Afrique de l'Ouest non UEMOA	2,7	6,2	0,6	89,6	0,0	0,0	0,9	100,0	20 540
Afrique centrale	0,0	0,0	0,2	99,8	0,0	0,0	0,0	100,0	23 430
Autres Etats Afrique	4,6	0,0	0,0	95,4	0,0	0,0	0,0	100,0	5 181
Etats Europe	12,9	1,6	4,8	80,7	0,0	0,0	0,0	100,0	13 817
Etats Asie	0,0	20,4	28,9	50,7	0,0	0,0	0,0	100,0	432
Etats Amérique	37,7	9,6	6,4	46,3	0,0	0,0	0,0	100,0	5 758
Autres Etats d'Amérique du Sud	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	279
Togo	0,0	87,1	0,0	12,9	0,0	0,0	0,0	100,0	568
Autres Etats non classés ailleurs	4,8	0,0	0,0	72,1	0,0	0,0	23,1	100,0	4 319
Total	**3,3**	**6,6**	**1,8**	**87,4**	**0,0**	**0,0**	**1,0**	**100,0**	**292 360**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

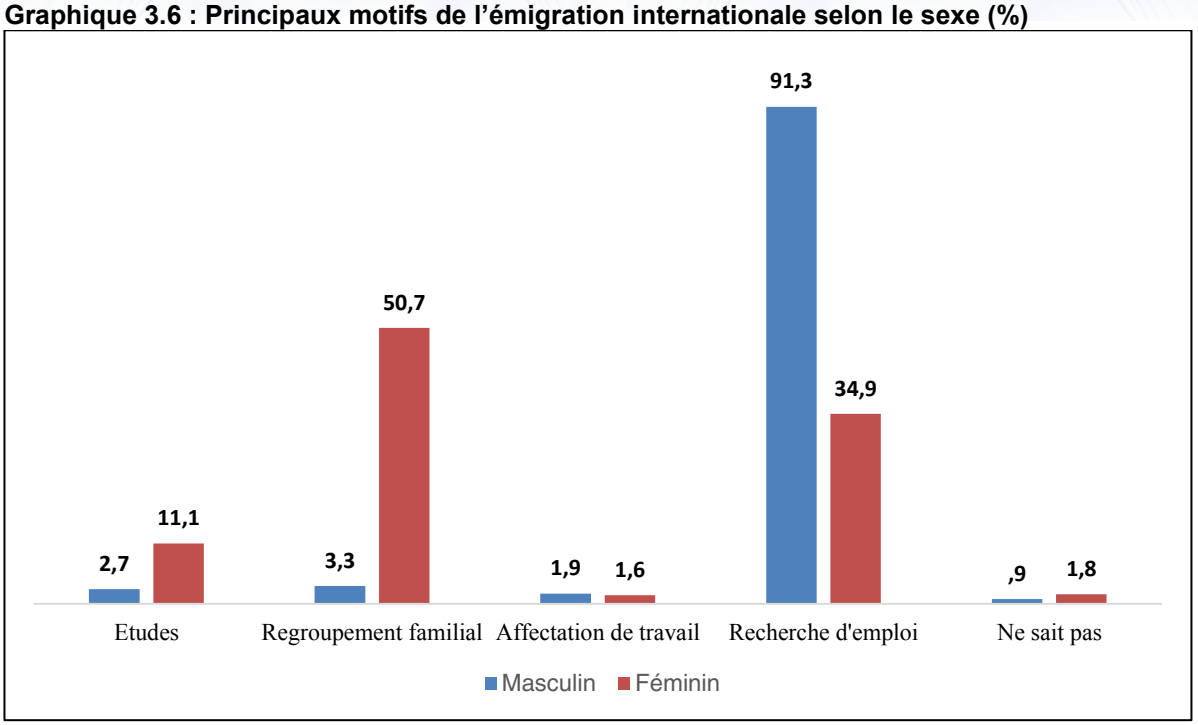
3.2.5. Motifs d'émigration et principales destinations des migrants

Le principal motif d'émigration internationale évoqué est le travail ou la recherche d'emploi (87,2%). La principale destination des migrants internationaux est la Côte d'Ivoire (57,8%).

D'une manière globale, le principal motif d'émigration internationale est la recherche d'emploi (87,2%) suivi du regroupement familial (6,9%). Les études ou apprentissage (3,3%) et l'affectation de travail (1,8%) et autres (0,9%) sont également d'autres raisons citées. Ces motifs évoqués dépendent du sexe. En effet, une femme sur deux (50,7%) évoque le regroupement familial comme raison principale de sa migration contre seulement 3,3% pour les hommes. Cela s'explique par le mariage qui amène la femme à quitter son domicile pour rejoindre son mari.

Chez les hommes en revanche, environ neuf sur dix justifient leur déplacement par la recherche d'emploi. Pour les femmes, cette dernière raison ne concerne qu'une femme sur trois.

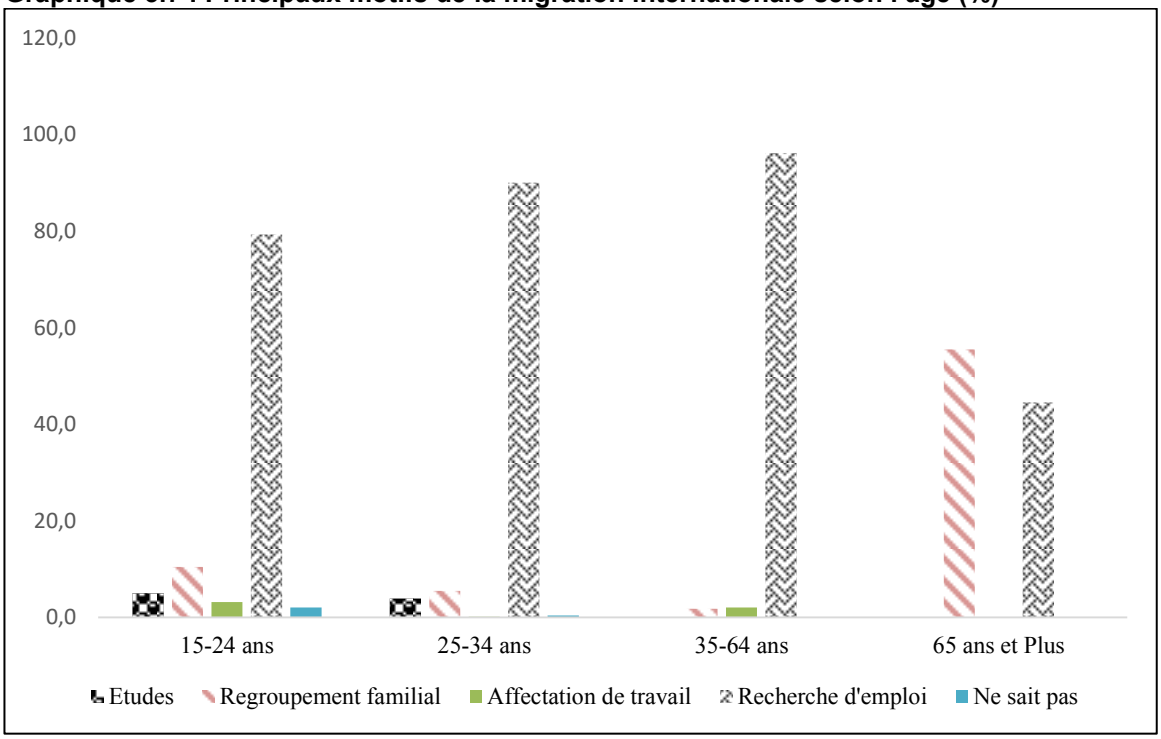
Graphique 3.6 : Principaux motifs de l'émigration internationale selon le sexe (%)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Selon les groupes d'âges, la mobilité est fortement observée au sein de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) et le principal motif est le travail ou la recherche d'emploi.

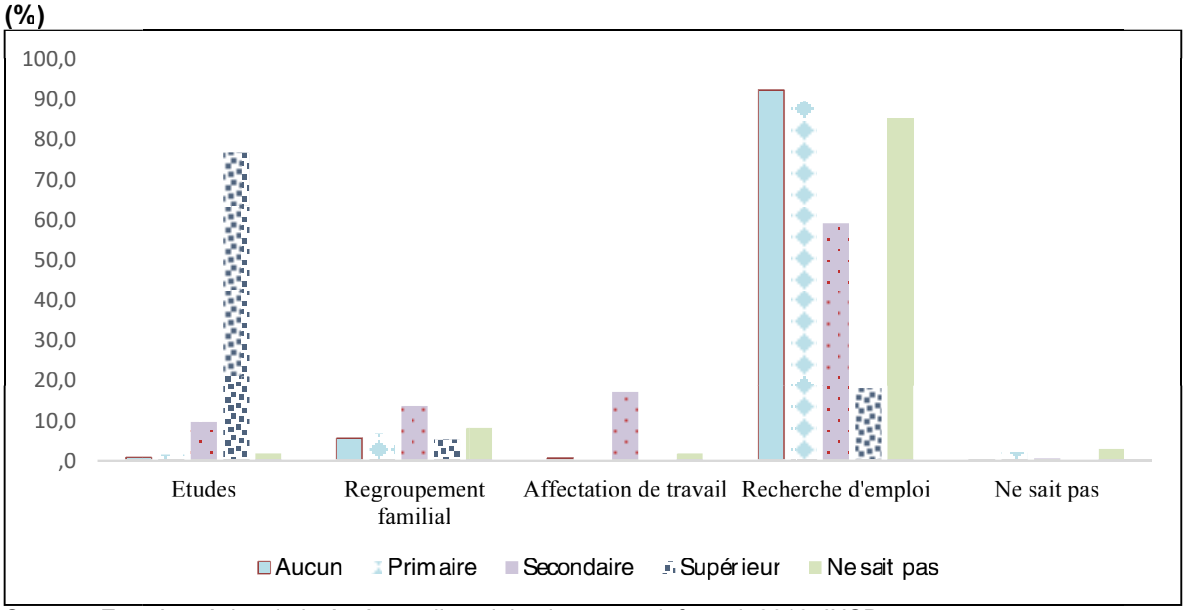
Graphique 3.7 : Principaux motifs de la migration internationale selon l'âge (%)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Selon le niveau d'éducation, l'émigration est plus motivée par des raisons d'études pour la population ayant le niveau supérieur (76,7%), ce qui se comprend puisque les établissements de niveau supérieur ne se trouvent qu'en milieu urbain. Pour ceux ayant un niveau inférieur, la recherche d'emploi reste la principale raison motivant la mobilité.

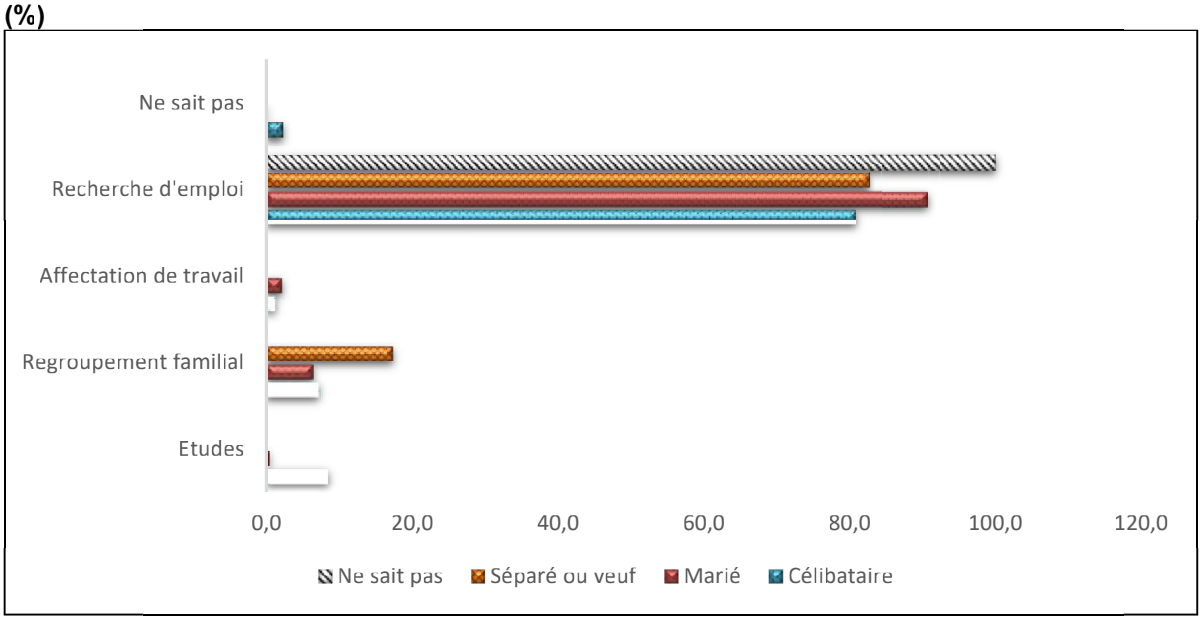
Graphique 3.8 : Principaux motifs de l'émigration internationale selon le niveau d'instruction (%)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Quelle que soit la situation matrimoniale, la principale raison reste également le travail ou la recherche d'emploi (88,6% en moyenne). Le motif de regroupement familial est plus important chez les séparés ou veufs (17,3%) et le motif d'étude est élevé chez les célibataires (8,5%).

Graphique 3.9 : Principaux motifs de la migration internationale selon la situation matrimoniale (%)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Les migrants vont vers les autres Etats membres de l'UEMOA principalement pour la recherche d'emploi (88,1%) suivi de motifs de regroupement familial 8,2%). La migration à destination des autres Etats d'Amérique du Sud est principalement motivée par les études. La principale destination des personnes n'ayant pas vécu continuellement dans leur ménage est la Côte d'Ivoire (57,8%).

3.3. Structure et composition des ménages

La proportion des individus vivant dans les ménages nucléaires complets représente 58,2% et constituent le type de ménage prédominant qui abrite la plupart des individus au Burkina Faso. Neuf personnes sur dix habitent dans les ménages monoparentaux dirigés par les femmes.

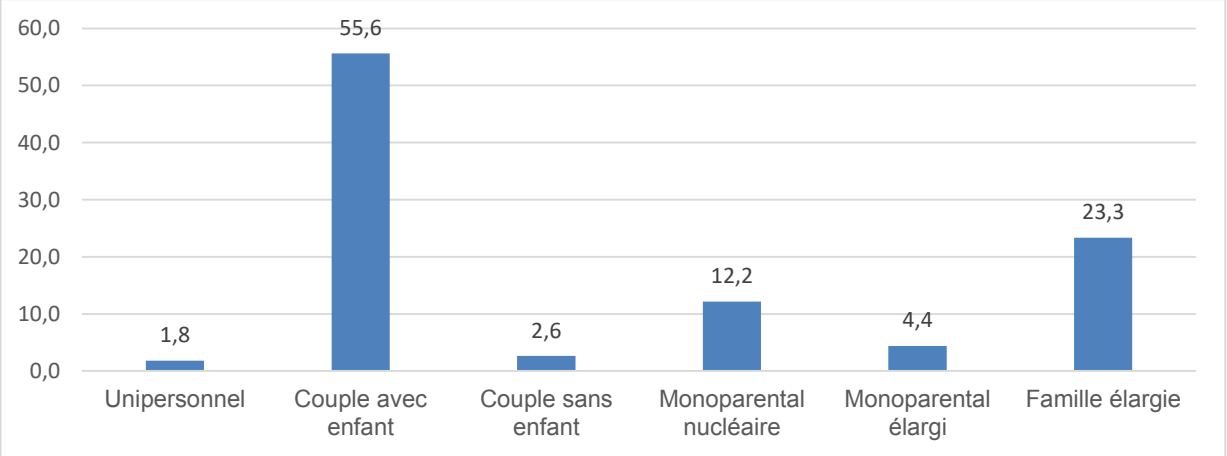
3.3.1. Répartition selon le type de ménage

L'analyse révèle que la plupart des individus résident dans les ménages nucléaires complets (58,2%). Ils regroupent l'ensemble des ménages constitués de couples avec enfants ou sans enfant.

Les ménages nucléaires complets sont suivis par les ménages élargis (21,1%), constitués des familles élargies qui sont soit des ménages polygames soit des couples avec ou sans enfants et qui vivent avec d'autres membres de ménages.

Les proportions des individus vivant dans les ménages unipersonnels (1,8%) et dans les ménages monoparentaux élargis (4,4%) sont les moins représentés.

Graphique 3.10 : Répartition de la population selon le type de ménage (%)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.3.2. Répartition selon le type de ménage et le milieu de résidence par sexe

Au Burkina Faso, les ménages sont dirigés principalement par des hommes (81,3%).

Quant aux ménages monoparentaux, ils sont dirigés pour la plupart par des femmes (monoparental nucléaire 90,7% ; monoparental élargi 80,5%). Cette situation s'explique par le fait qu'en général, les femmes ne deviennent chef de ménage qu'en l'absence (définitive ou temporaire) de leur conjoint.

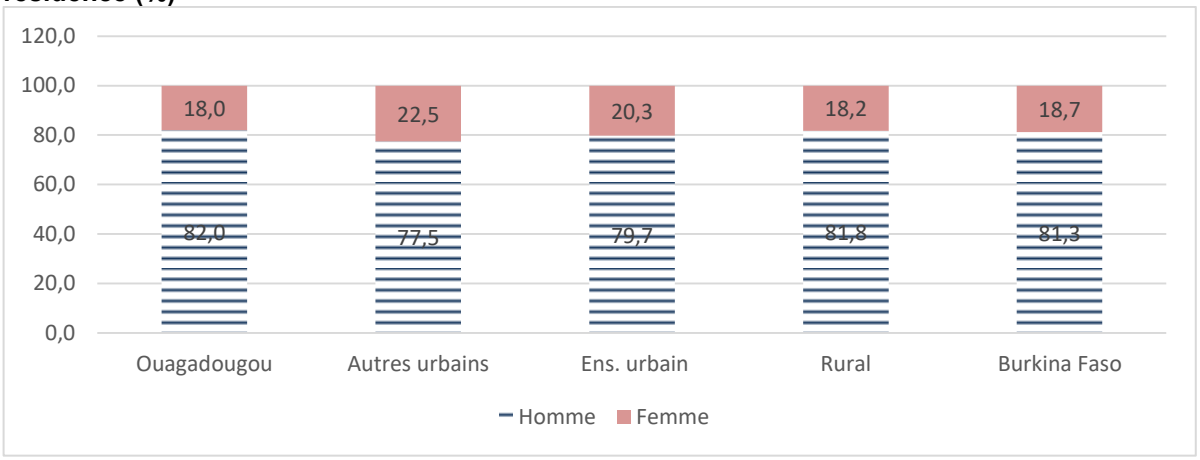
Les hommes dirigent essentiellement les couples avec enfants (98,2%), les couples sans enfants (96,5%) et les familles élargies (89,6%). La proportion des individus appartenant à des ménages dirigés par des femmes est plus élevée dans les autres milieux urbains (22,5%). A Ouagadougou et dans le milieu rural cette proportion est d'environ 18%.

Tableau 3.10 : Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du chef de ménage, Burkina Faso, 2018

	Homme	Femme	Total	Effectif
Milieu de résidence				
Ouagadougou	82,0	18,0	100,0	2 438 691
Autres urbains	77,5	22,5	100,0	2 419 544
Rural	81,8	18,2	100,0	14 849 964
Type de ménage				
Unipersonnel	65,3	34,7	100,0	362 120
Couple avec enfant	98,2	1,8	100,0	10 958 683
Couple sans enfant	96,5	3,5	100,0	518 484
Monoparental nucléaire	9,3	90,7	100,0	2 399 929
Monoparental élargi	19,5	80,5	100,0	868 000
Famille élargie	89,6	10,4	100,0	4 600 983
Burkina Faso	**81,3**	**18,7**	**100,0**	**19 708 199**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Graphique 3.11 : Répartition de ménage selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence (%)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.3.3. Répartition de la population selon le type de ménage et milieu de résidence

La proportion des ménages monoparentaux nucléaires est plus élevée dans la région du Centre-Est (30,8%) et plus faible dans la région du Sahel (4,4%). Par contre la région du Centre a les plus fortes proportions des ménages monoparentaux élargis (8,9%) et de familles élargies (36,2%).

Tableau 3.11 : Répartition de la population selon la strate et le type de ménage, Burkina Faso, 2018

	Unipersonnel	Couple avec enfant	Couple sans enfant	Monoparental nucléaire	Monoparental élargi	Famille élargie	Total
Boucle du	1,2	61,4	3,5	13,5	2,4	18,0	100,0
Mouhoun	23 291	1 213 924	68 986	267 144	47 760	355 112	1 976 217
Cascades	1,1	56,3	2,3	8,0	5,2	27,0	100,0
	9 129	463 158	18 736	66 045	42 976	222 402	822 445
Centre	2,5	44,2	1,7	6,5	8,9	36,2	100,0
	72 012	1 261 243	47 549	186 053	254 744	1 032 755	2 854 356
Centre-Est	2,6	48,6	2,8	30,8	2,6	12,6	100,0
	42 209	781 188	44 569	495 486	42 316	202 226	1 607 993
Centre-Nord	0,9	69,0	2,8	8,9	2,7	15,8	100,0
	16 006	1 164 365	46 730	149 503	45 355	265 899	1 687 858
Centre-Ouest	2,0	46,2	2,1	18,4	5,9	25,5	100,0
	32 148	759 152	34 378	302 119	96 855	418 736	1 643 388
Centre-Sud	1,6	56,4	1,8	11,9	3,0	25,4	100,0
	13 540	491 689	15 661	103 337	26 190	221 509	871 927
Est	1,1	65,2	3,2	12,9	1,6	16,0	100,0
	19 225	1 159 117	56 806	228 829	28 791	284 971	1 777 738
Hauts-	1,6	50,4	3,2	5,8	6,5	32,5	100,0
Bassins	35 615	1 087 857	69 901	124 890	139 329	700 947	2 158 541
Nord	1,2	62,1	2,4	10,2	5,0	19,2	100,0
	17 685	892 767	33 987	146 175	71 770	275 335	1 437 719
Plateau	2,3	56,1	2,5	15,5	1,9	21,8	100,0
Central	21 540	532 392	23 762	146 863	18 434	206 706	949 697
Sahel	2,5	62,8	2,8	4,4	2,5	25,1	100,0
	25 890	661 384	29 442	46 007	26 019	264 916	1 053 658
Sud-Ouest	3,9	56,6	3,2	15,9	3,2	17,2	100,0
	33 832	490 447	27 978	137 477	27 461	149 468	866 662
Burkina	**1,8**	**55,6**	**2,6**	**12,2**	**4,4**	**23,3**	**100,0**
Faso	**362 120**	**10 958 683**	**518 484**	**2 399 929**	**868 000**	**4 600 983**	**19 708 199**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 4: Scolarisation et alphabétisation

Résultats clés
Taux de scolarisation : Au Burkina Faso, plus de la moitié des individus n'ont jamais été scolarisés. Un peu plus des deux tiers des ruraux sont concernés ainsi que 63,3% des femmes. En 2018, les individus qui n'ont jamais fréquenté ou n'ont pas atteint le niveau primaire représentent 59,6% de la population. Les femmes sont concernées à 64,0% et le milieu rural à 66,9%.
Le taux net de scolarisation en 2018 au primaire est de 59,8% et celui du secondaire se situe à 33,1%.
Taux de survie : Le taux de survie est élevé dans le cycle primaire, principalement à partir de la 3ième année ; ce qui traduit une faible déperdition au primaire. Le taux de transition entre le primaire et le post primaire est de 72,5%. Le taux de survie dans le post primaire est supérieur à 72,0% mais le taux de transition entre le post primaire et le secondaire est de 31,9%. La transition entre le secondaire et le supérieur concerne 49,7% des sortants du secondaire.
Déperdition scolaire : La recherche de travail (27,5%) , le besoin d'aider la famille (15,2%), la faiblesse des résultats scolaires (15,2%) , les coûts de scolarisation (14,4%), certaines raisons non moins importantes notamment les grossesses/mariages (5,8%) , le désintérêt pour l'école (4,1%) sont les principales raisons de la déperdition scolaire.
Taux d'alphabétisation : Le taux d'alphabétisation est de 34,7% en progression de un (01) point de pourcentage par rapport à celui donné par l'ENESI en 2015. Il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Il ressort de même que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes et que les jeunes de 15 à 25 ans sont les plus alphabétisés.

L'objectif 4 des ODD qui est celui d'obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde. Cette section traite de la fréquentation scolaire, de la scolarisation des enfants, de la progression scolaire, de la déperdition scolaire et de l'alphabétisation des adultes.

Ce chapitre traite de la fréquentation scolaire, de la scolarisation des enfants, de la progression scolaire, de la déperdition scolaire et de l'alphabétisation des adultes.

Concepts et définitions

Niveau d'instruction/éducation : le niveau d'instruction ou d'éducation correspond à la dernière classe du cycle d'enseignement suivi avec ou sans succès par une personne. Il s'agit du niveau acquis dans un centre régulier d'enseignement.

Population scolarisée : est considérée comme faisant partie de la population scolarisée, toute personne ayant fréquentée ou qui fréquente un établissement scolaire (école primaire, établissement d'enseignement secondaire, supérieur, etc.).

Population scolaire : c'est l'ensemble des personnes qui fréquentent toujours un établissement d'enseignement régulier.

Population scolarisable : c'est l'ensemble des enfants ayant l'âge de fréquenter un établissement d'enseignement primaire. Pour le Burkina Faso, avec la nouvelle réforme, elle correspond à la tranche d'âge 6-11 ans.

Taux net de scolarisation au primaire : c'est le rapport entre le nombre d'enfants scolarisables au primaire (c'est-à-dire ayant entre 6-11 ans) et effectivement scolarisés et le nombre d'enfants scolarisables au primaire exprimé en pourcentage.

Taux net de scolarisation au secondaire : c'est le rapport entre le nombre d'enfants scolarisables au secondaire second cycle (c'est-à-dire ayant entre 12-18 ans) et effectivement scolarisés et le nombre d'enfants scolarisables au secondaire second cycle exprimé en pourcentage.

Taux de survie scolaire : c'est le pourcentage d'une cohorte d'élèves inscrits dans la première année d'un niveau ou d'un cycle d'enseignement donné, durant une année scolaire donnée, qui atteindraient une année d'études donnée, en comptabilisant les redoublements.

L'alphabétisation : c'est une composante de l'éducation non formelle qui désigne l'ensemble des activités éducatives et de formations destinées à des jeunes et à des adultes en vue d'assurer l'acquisition de compétences de base dans une langue donnée et qui vise l'autonomie de l'apprenant.

Taux d'alphabétisation de la population : c'est le pourcentage de la population âgée de 10 ans ou plus et sachant lire et écrire dans une langue quelconque.

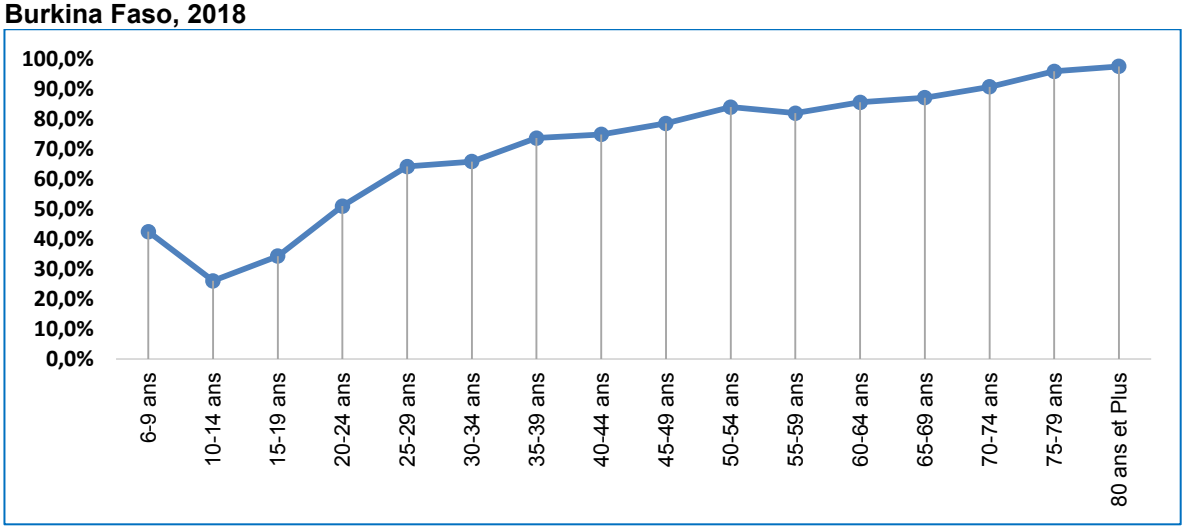
Taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus et sachant lire et écrire dans une langue quelconque.

4.1. La non fréquentation scolaire

Au Burkina Faso, plus de la moitié des individus n'ont jamais été à l'école. Cette proportion concerne plus de deux tiers des ruraux ainsi que 63,3% des femmes.

L'analyse du graphique 4.1 montre que plus d'une personne sur deux (58,8%) n'a jamais été à l'école. On note également une croissance de la proportion des individus non scolarisés selon le groupe d'âge, excepté le groupe d'âge de 6 à 9 ans qui pourrait s'expliquer par la forte proportion des individus non scolarisés au sein des enfants de 6 ans. En effet, il faut noter que l'inclusion de ce dernier âge comme l'âge minimal légale d'aller à l'école est récent au Burkina Faso.

Graphique 4.1: Evolution du pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Plus de 9 personnes sur 10 n'ont jamais fréquenté chez les plus de 70 ans. L'analyse selon le genre montre qu'il y a plus de femmes (63,2%) qui n'ont jamais fréquenté que d'hommes (54,1%). L'écart est très faible pour les enfants de moins de 15 ans, ce qui veut dire que les politiques en matière de scolarisation des filles sont entrain de porter des fruits pour les nouvelles générations.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que seulement 28,7% de la population vivant à Ouagadougou n'a jamais été à l'école alors que ce chiffre atteint 66,9% pour les populations du milieu rural. Si pour les enfants de 10 à 14 ans vivant à Ouagadougou, seulement 7,5% n'ont jamais été à l'école, ce chiffre vaut 30,4% pour les enfants du milieu rural. Ceci traduit la nécessité de poursuivre la promotion de la scolarisation surtout en milieu rural.

Tableau 4.1: Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018

Groupe d'âges	Sexe		Strates milieu de résidence				
	Homme	Femme	Ouagadougou	Autres urbains	Rural	Total	Effectif
0-4 ans	96,0	94,3	74,1	92,2	97,7	95,1	3 225 817
5-9 ans	51,3	52,4	17,2	34,7	57,7	51,8	3 637 586
10-14 ans	26,1	25,9	7,5	12,6	30,4	26,0	2 625 697
15-19 ans	28,2	39,7	13,6	16,5	42,1	34,3	1 715 208
20-24 ans	39,1	58,4	19,4	27,1	65,6	50,9	1 354 564
25-29 ans	52,1	72,5	24,1	40,6	78,4	64,0	1 427 050
30-34 ans	54,9	75,2	27,1	43,0	78,7	65,7	1 255 060
35-39 ans	63,6	82,1	35,8	51,5	84,9	73,5	1 070 071
40-44 ans	65,2	84,0	38,0	51,9	86,2	74,7	829 059
45-49 ans	72,5	83,8	42,0	61,0	89,5	78,4	624 023
50-54 ans	78,0	88,8	48,8	60,5	93,4	83,8	570 064
55-59 ans	79,4	84,7	51,0	65,2	92,5	81,8	375 018
60-64 ans	79,8	92,0	60,0	69,2	92,6	85,4	355 542
65-69 ans	85,0	89,2	58,0	73,2	94,0	86,9	216 175
70-74 ans	86,6	95,1	72,5	78,8	94,7	90,6	206 383
75-79 ans	93,2	97,9	80,8	89,1	99,3	95,7	98 392
80 ans et Plus	96,7	98,0	78,1	95,7	99,8	97,4	122 490
Burkina Faso	**54,1**	**63,2**	**28,7**	**40,4**	**66,9**	**58,8**	**19 708 199**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

4.2. La scolarisation

En 2018, les individus qui n'ont jamais fréquenté ou n'ont pas atteint le niveau primaire représentent 59,6%. Les femmes sont concernées à 64,0% et le milieu rural à 67,3%.

Plus de la moitié de la population burkinabè n'a aucun niveau d'instruction. En effet, 59,6% n'ont pas été à l'école ou n'ont pas atteint le niveau primaire. Ceux qui ont quitté l'école avec un niveau primaire représentent 26,9% et ceux qui ont atteint le niveau secondaire 12,0%. Pour le niveau supérieur, ce taux est relativement bas et se situe à seulement 1,5%. Par ailleurs, on note des disparités selon le genre. Malgré les diverses politiques de promotion de la scolarisation des filles, on constate en 2018 que 64,0% des femmes n'ont aucun niveau d'éducation. Ce taux est supérieur à la proportion des hommes de neuf points de pourcentage.

Si l'écart entre hommes et femmes est moins important au primaire (respectivement 29,7% et 24,4%) et au secondaire (respectivement 13,3% et 10,7%) moins de 1% des femmes ont atteint le niveau supérieur. L'analyse selon la région montre que la région du Centre (31,3%) suivie de loin par les régions du Centre-Ouest (58,0%) et des Hauts-Bassins (58,5%) qui ont les plus faibles proportions d'individus sans niveau d'instruction. La région de l'Est a la proportion de personnes non instruites la plus forte (73,5%).

En milieu rural, une proportion de 67,3% de la population est non instruite contre 31,3% à Ouagadougou et 41,9% dans les autres milieux urbains.

Tableau 4.2: Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques socio-démographiques	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur
Région				
Boucle du Mouhoun	64,2	27,3	8,3	0,2
Cascades	67,1	22,5	10,0	0,4
Centre	33,1	33,9	26,3	6,8
Centre-Est	64,9	26,7	8,1	0,4
Centre-Nord	71,7	22,2	5,8	0,3
Centre-Ouest	58,0	30,5	10,8	0,7
Centre-Sud	60,0	29,8	9,9	0,4
Est	73,5	19,7	6,6	0,2
Hauts-Bassins	58,5	25,7	14,1	1,7
Nord	60,6	30,1	8,9	0,4
Plateau Central	60,8	28	10,8	0,4
Sahel	65,8	22	11,2	1,0
Sud-Ouest	65,3	24,4	10,1	0,2
Milieu de résidence				
Ouagadougou	31,3	32,6	28,3	7,8
Autres urbains	41,9	30,9	24,4	2,9
Rural	67,3	25,3	7,2	0,2
Sexe				
Homme	54,9	29,7	13,3	2,1
Femme	64,0	24,4	10,7	0,9
Burkina Faso	**59,6**	**26,9**	**12**	**1,5**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Taux net de scolarisation (TNS) au primaire et au secondaire

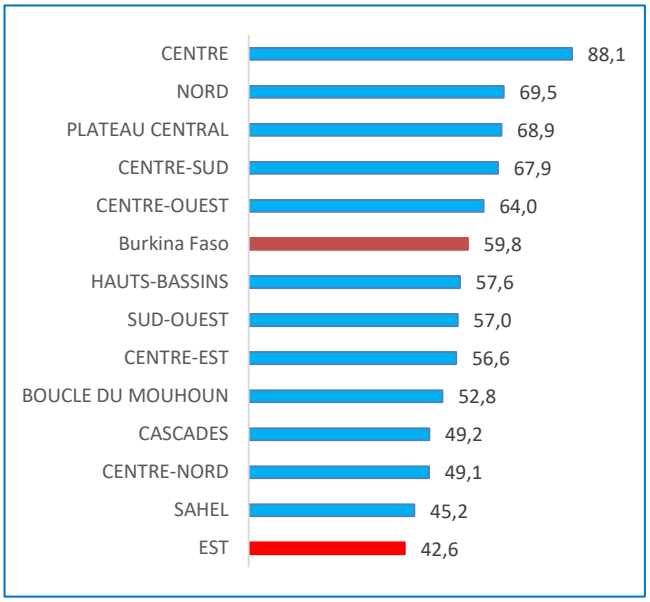
Le taux net de scolarisation en 2018 au primaire est de 59,8% et de 33,1% au secondaire. Pour le TNS au primaire et au secondaire, la région du Centre occupe la première place avec respectivement 88,1% et 54,4%.

Le taux net de scolarisation au primaire est de 59,8% en progression de 2 points de pourcentage par rapport à 2015 où l'ENESI donnait 57,7%. Même si on note une amélioration par rapport à 2015, il faut noter que 40,2% des enfants de 6 à 11 ans sont hors du système scolaire. La région de l'Est a le plus faible TNS au primaire (42,6%) et celle du Centre le plus fort taux avec 88,1%.

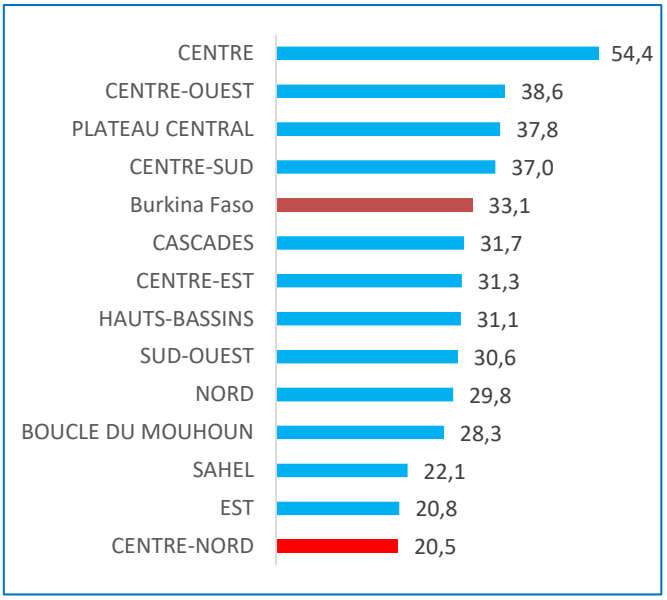
Le Taux net de scolarisation au secondaire est de 33,1% au Burkina Faso en 2018. Cela traduit le fait que 2 tiers des individus ayant l'âge d'être au secondaire n'y sont pas. La région du Centre occupe la première place avec un TNS de 54,4% et celle du Centre-Nord la dernière avec un TNS de 20,5%. La région de l'Est qui était en dernière position dans le TNS du primaire arrive en avant-dernière position.

Cette situation peut laisser penser à une plus forte déperdition scolaire dans la région du Centre-Nord par rapport à celle de l'Est. L'Enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage réalisée en 2017 place la région du Centre-Nord comme ayant le plus de sites d'orpaillage, ce qui peut justifier la déperdition scolaire dans cette région.

Graphique 4.2 : Taux net de scolarisation au primaire



Graphique 4.3 : Taux net de scolarisation au secondaire



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La répartition du TNS du primaire et du TNS du secondaire selon le genre ne présente pas de disparités au niveau global ni selon la zone de résidence. Cela veut dire que la parité genre est atteinte globalement au niveau du primaire. Cependant, selon la région, il existe des disparités entre filles et garçons dans les régions des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts –Bassins et du Centre-Ouest.

Tableau 4.3: Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe par région et milieu de résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études, Burkina Faso, 2018

	TNS au primaire			TNS au secondaire			Effectif des scolarisés au primaire	Effectif des scolarisés au secondaire
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
Région								
Boucle du Mouhoun	55,8	49,0	52,8	28,2	28,3	28,3	422 528	331 223
Cascades	50,7	47,6	49,2	31,0	32,3	31,7	171 551	137 294
Centre	89,4	86,9	88,1	59,2	50,4	54,4	434 788	384 926
Centre-Est	56,4	56,7	56,6	32,4	29,8	31,3	351 149	207 832
Centre-Nord	49,2	49,1	49,1	18,6	22,7	20,5	385 692	249 954
Centre-Ouest	61,9	66,8	64,0	36,7	40,8	38,6	361 008	272 926
Centre-Sud	68,7	67,1	67,9	33,3	40,8	37,0	183 469	134 368
Est	41,9	43,2	42,6	20,2	21,3	20,8	324 668	208 393
Hauts-Bassins	55,5	59,6	57,6	29,7	32,4	31,1	367 689	322 349
Nord	69,1	69,9	69,5	27,2	32,5	29,8	308 348	228 030
Plateau Central	69,6	68,1	68,9	38,4	37,2	37,8	176 379	146 198
Sahel	46,7	43,2	45,2	25,3	19,0	22,1	209 654	117 829
Sud-Ouest	56,8	57,2	57,0	33,8	27,2	30,6	168 518	141 791
Milieu de résidence								
Ouagadougou	89,2	87,4	88,3	62,1	52,1	56,6	347 779	305 373
Autres urbains	78,2	78,6	78,4	49,7	51,8	50,8	401 072	381 809
Rural	54,4	54,0	54,2	26,7	26,8	26,8	3 116 592	2 195 930
Burkina Faso	**59,8**	**59,8**	**59,8**	**32,8**	**33,5**	**33,1**	**3 865 442**	**2 883 113**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 4.4 : Taux de survie scolaire au primaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de survie au CP2	Taux de survie au CE1	Taux de survie au CE2	Taux de survie au CM1	Taux de survie au CM2	Taux de transition le primaire 2017 et le post-primaire en 2018
Région						
Boucle du Mouhoun	76,6	91,8	79,3	85,8	86,2	68,9
Cascades	72,3	78,3	92,1	85,1	88,8	78,1
Centre	70,1	85,6	81,6	84,6	80,7	69,3
Centre-Est	73,8	90,9	85,2	91,4	90,3	80,6
Centre-Nord	70,1	93,1	86,1	97,4	94,5	75,4
Centre-Ouest	76,8	83,6	78,2	75,1	79,8	74,4
Centre-Sud	72,5	88,7	88,0	87,9	88,5	74,0
Est	56,9	96,4	94,5	90,4	80,3	76,5
Hauts-Bassins	75,4	68,8	83,6	78,2	67,2	64,6
Nord	67,1	92,6	96,1	94,6	95,5	80,4
Plateau Central	74,4	87,8	89,9	84,5	86,1	70,3
Sahel	47,5	82,9	79,7	66,4	85,1	64,5
Sud-Ouest	85,7	94,8	91,0	94,9	88,3	77,5
Milieu de résidence						
Ouagadougou	68,6	85,4	83,5	84,4	80,3	73,1
Autres urbains	72,7	81,7	84,2	78,2	75,4	73,5
Rural	70,6	89,1	85,9	87,2	86,9	72,2
Sexe						
Homme	71,3	86,9	84,4	84,9	83,6	72,8
Femme	69,9	88,7	86,6	86,5	85,2	72,3
Burkina Faso	**70,6**	**87,8**	**85,4**	**85,5**	**84,3**	**72,5**

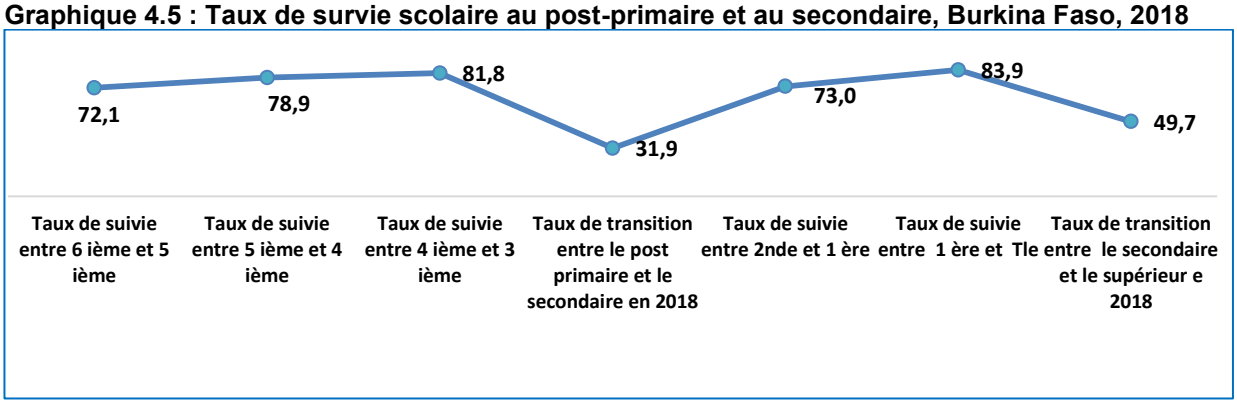
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

4.3.2. Niveau secondaire

Le taux de survie en deuxième année du post primaire est 72,1%. La déperdition est de moindre importance entre la classe de 5ième, 4ième et 3ième. En effet, le taux de survie est de 78 ,9% en 4ième et de 81,8% en 3ième. Cependant le taux de transition entre le post primaire et le secondaire est assez faible. Seuls 31,9% des sortants du post-primaire arrivent au secondaire. Le taux de survie en classe de 1ière est de 73,0% et il se situe à 83,9% en Terminale.

Les taux de survie élevés en fin de cycle (3ème et Terminale) semblent révéler des redoublements assez importants dans ces classes d'examen. Le taux de transition entre le secondaire et le supérieur est de 49,7%. La fin du cycle secondaire est sanctionnée par l'examen du baccalauréat qui donne accès au cycle supérieur. Cependant, il est possible de poursuivre les études supérieures sans avoir obtenu l'examen du baccalauréat, ce qui peut expliquer que ce taux de transition au supérieur soit aussi élevé.

Graphique 4.5 : Taux de survie scolaire au post-primaire et au secondaire, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 4.4 : Taux de survie scolaire au primaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de survie au CP2	Taux de survie au CE1	Taux de survie au CE2	Taux de survie au CM1	Taux de survie au CM2	Taux de transition le primaire 2017 et le post-primaire en 2018
Région						
Boucle du Mouhoun	76,6	91,8	79,3	85,8	86,2	68,9
Cascades	72,3	78,3	92,1	85,1	88,8	78,1
Centre	70,1	85,6	81,6	84,6	80,7	69,3
Centre-Est	73,8	90,9	85,2	91,4	90,3	80,6
Centre-Nord	70,1	93,1	86,1	97,4	94,5	75,4
Centre-Ouest	76,8	83,6	78,2	75,1	79,8	74,4
Centre-Sud	72,5	88,7	88,0	87,9	88,5	74,0
Est	56,9	96,4	94,5	90,4	80,3	76,5
Hauts-Bassins	75,4	68,8	83,6	78,2	67,2	64,6
Nord	67,1	92,6	96,1	94,6	95,5	80,4
Plateau Central	74,4	87,8	89,9	84,5	86,1	70,3
Sahel	47,5	82,9	79,7	66,4	85,1	64,5
Sud-Ouest	85,7	94,8	91,0	94,9	88,3	77,5
Milieu de résidence						
Ouagadougou	68,6	85,4	83,5	84,4	80,3	73,1
Autres urbains	72,7	81,7	84,2	78,2	75,4	73,5
Rural	70,6	89,1	85,9	87,2	86,9	72,2
Sexe						
Homme	71,3	86,9	84,4	84,9	83,6	72,8
Femme	69,9	88,7	86,6	86,5	85,2	72,3
Burkina Faso	**70,6**	**87,8**	**85,4**	**85,5**	**84,3**	**72,5**

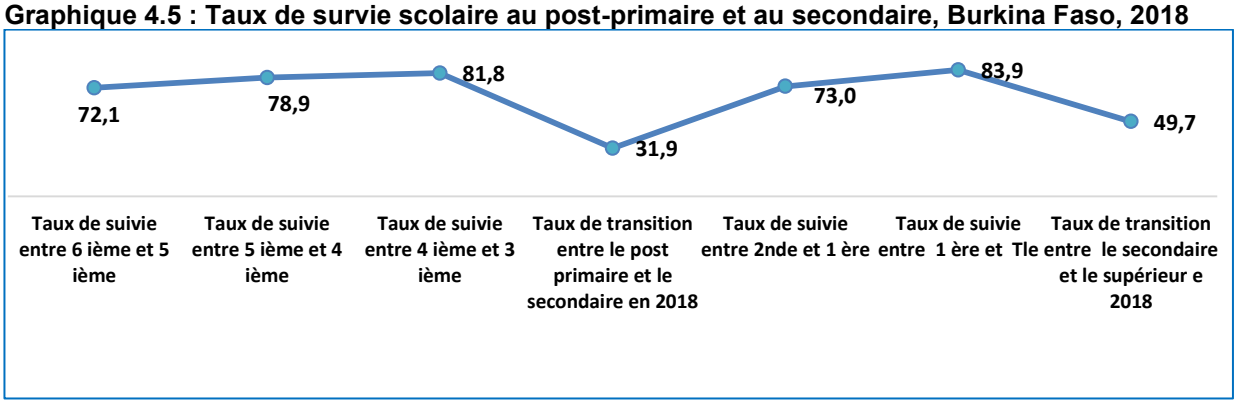
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

4.3.2. Niveau secondaire

Le taux de survie en deuxième année du post primaire est 72,1%. La déperdition est de moindre importance entre la classe de 5ième, 4ième et 3ième. En effet, le taux de survie est de 78 ,9% en 4ième et de 81,8% en 3ième. Cependant le taux de transition entre le post primaire et le secondaire est assez faible. Seuls 31,9% des sortants du post-primaire arrivent au secondaire. Le taux de survie en classe de 1ière est de 73,0% et il se situe à 83,9% en Terminale.

Les taux de survie élevés en fin de cycle (3ème et Terminale) semblent révéler des redoublements assez importants dans ces classes d'examen. Le taux de transition entre le secondaire et le supérieur est de 49,7%. La fin du cycle secondaire est sanctionnée par l'examen du baccalauréat qui donne accès au cycle supérieur. Cependant, il est possible de poursuivre les études supérieures sans avoir obtenu l'examen du baccalauréat, ce qui peut expliquer que ce taux de transition au supérieur soit aussi élevé.

Graphique 4.5 : Taux de survie scolaire au post-primaire et au secondaire, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le taux de transition entre le post-primaire et le secondaire est faible pour les régions du Sahel (8,9%) des Hauts-Bassins (14,2%). Le niveau de ces différents taux est lié à l'offre éducative dans les différentes régions. Le taux de transition entre le post-primaire et le secondaire est plus élevé chez les hommes (33,5%) que chez les femmes (30,5%).

Tableau 4.5 : Taux de survie scolaire au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Burkina Faso, 2018

	Taux de survie entre 6ième et 5ième	Taux de survie entre 5ième et 4ième	Taux de survie entre 4ième et 3ième	Taux de transition entre le post primaire et le secondaire en 2018	Taux de survie entre 2nde et 1ère	Taux de survie entre 1ère et Tle	Taux de transition entre le secondaire et le supérieur en 2018
Région							
Boucle du Mouhoun	71,4	72,2	84,0	28,3	59,6	96,9	0,0
Cascades	65,4	80,3	80,3	33,7	62,9	92,5	0,0
Centre	76,4	73,2	78,8	37,1	73,6	81,0	58,2
Centre-Est	74,5	87,9	93,4	42,0	81,0	100,0	20,4
Centre-Nord	76,6	85,7	85,2	46,6	88,4	73,2	41,5
Centre-Ouest	75,3	86,3	77,1	38,1	77,4	83,2	48,4
Centre-Sud	74,0	82,7	87,3	22,1	76,3	78,3	15,2
Est	81,1	88,0	84,7	36,8	94,8	88,8	9,8
Hauts-Bassins	64,7	63,4	67,2	14,2	67,8	90,7	42,1
Nord	84,8	88,3	92,8	48,1	75,6	91,3	39,1
Plateau Central	71,6	91,6	95,3	35,7	81,3	86,7	68,2
Sahel	54,4	55,3	78,5	8,9	49,2	64,5	25,1
Sud-Ouest	56,0	96,2	86,0	40,1	60,9	79,6	75,6
Milieu de résidence							
Ouagadougou	78,4	74,5	79,6	37,3	74,9	80,3	59,1
Autres urbains	69,2	70,3	74,7	28,6	70,4	85,8	32,5
Rural	71,1	83,8	85,7	31,3	73,7	91,4	49,2
Sexe							
Homme	71,8	78,3	83,4	33,5	77,9	86,2	49,9
Femme	72,4	79,5	80,0	30,5	66,1	81,4	49,2
Burkina Faso	**72,1**	**78,9**	**81,8**	**31,9**	**73,0**	**83,9**	**49,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

4.4. La déperdition scolaire

On attend par déperdition scolaire la perte progressive des élèves au cours de leur cycle scolaire. Elle correspond à une sortie prématurée d'une partie des effectifs scolaires engagés dans un cycle ou dans un programme d'étude.

La présente section traite de la déperdition scolaire au primaire. Il s'agit, ici, d'apprécier par région les principales raisons pour lesquelles les enfants ont arrêté les études.

Le tableau 4.6 montre, à cet effet, que dans la majorité des régions enquêtées les enfants arrêtent de fréquenter suite à l'insuffisance de leurs résultats scolaires ou pour aller aider la famille.

La recherche de travail (27,5%), le besoin d'aider la famille (15,2%), la faiblesse des résultats scolaires (15,2%), les coûts de la scolarisation (14,4%) sont les principales raisons d'abandon scolaire. Certaines raisons non moins importantes sont à relever notamment les grossesses/mariages (5,8%), le désintérêt pour l'école (4,1%).

La déperdition scolaire au primaire à un impact négatif sur l'alphabétisation de la population, en ce sens qu'elle oblige l'individu à sortir du système scolaire avant l'achèvement des 6 ans de scolarité. Plusieurs raisons sont à la base de la déperdition scolaire. En effet, les principales sont : la recherche de travail (27,5%), le besoin d'aider la famille (15,2%), la faiblesse des résultats scolaires (15,2%), les

coûts élevés de la scolarisation (14,4%). Certaines raisons non moins importantes sont à relever également notamment les grossesses ou mariages (5,8%), le désintérêt pour l'école (4,1%).

La recherche d'un emploi est la principale cause d'abandon scolaire à Ouagadougou (39,0%) et dans les autres milieux urbains (31,6%). En milieu rural, en plus de la recherche de l'emploi (18,7%) s'ajoutent l'aide à la famille (18,2%) et l'insuffisance de résultats (18,2%).

Chez les garçons, la principale raison est la recherche d'emploi alors que chez les filles, les raisons sont partagées entre la recherche d'emploi (16,1%), l'aide à la famille (16,2%), l'insuffisance de résultats (15,2%), le coût de l'école (14,4%) et le mariage (13,3%).

Tableau 4.6: Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire par région, milieu de résidence et sexe, Burkina Faso, 2018

	Pour aider la famille	Pour travail	Trop âgé	Fille	Ecole est inutile	Ecole trop chère	Handicap, maladie	Mariage grossesse	Etudes achevées	Insuffisance de résultats scolaires	Pour suivre une formation	Autres
Région												
Boucle du Mouhoun	18,2	16,0	1,0	1,0	4,1	14,0	2,2	7,8	0,7	20,6	0,5	13,8
Cascades	17,0	24,6	3,4	0,9	2,0	18,2	0,9	5,6	0,3	23,2	2,0	1,8
Centre	12,1	37,4	1,6	0,9	2,7	15,5	1,4	4,9	2,9	10,7	1,9	8,0
Centre-Est	17,0	15,7	2,0	0,3	2,8	13,1	1,5	4,6	1,1	26,5	1,1	14,3
Centre-Nord	23,4	15,2	0,2	0,5	3,0	13,7	1,9	5,9	0,1	24,7	1,0	10,4
Centre-Ouest	15,5	23,8	2,3	3,3	6,2	19,2	1,3	4,3	0,6	12,2	1,5	9,7
Centre-Sud	16,6	15,8	1,0	2,3	6,3	17,4	2,0	4,2	1,5	25,3	0,7	7,0
Est	16,8	22,1	0,1	1,8	3,5	12,3	2,4	9,1	2,8	15,4	1,0	12,5
Hauts-Bassins	13,4	25,6	3,0	3,4	3,6	12,8	1,3	5,0	3,8	16,5	3,7	7,8
Nord	12,8	25,6	0,4	2,2	6,7	16,9	1,6	8,6	2,8	12,4	0,9	9,1
Plateau Central	23,5	22,4	0,0	0,1	4,3	13,6	2,4	4,8	0,4	21,0	1,0	6,5
Sahel	14,0	33,9	0,1	5,4	10,8	6,3	1,5	9,0	0,6	5,5	0,8	12,1
Sud-Ouest	24,7	28,8	3,3	0,5	2,9	12,6	2,9	5,6	0,7	10,5	0,7	6,8
Milieu de résidence												
Ouagadougou	11,6	39,0	1,7	1,0	2,8	14,8	1,4	4,7	3,1	9,8	1,9	8,2
Autres urbains	13,5	31,6	1,5	1,4	1,9	12,8	1,9	6,4	3,1	15,9	3,4	6,7
Rural	18,2	18,7	1,5	2,3	5,7	14,7	1,7	6,3	0,9	18,2	0,8	11,1
Sexe												
Homme	14,6	36,0	1,3	0,0	4,6	14,2	1,5	0,2	2,0	14,8	1,5	9,2
Femme	16,2	16,1	1,8	4,0	3,3	14,6	1,8	13,3	2,0	15,7	1,8	9,4
Burkina Faso	**15,2**	**27,5**	**1,5**	**1,7**	**4,1**	**14,4**	**1,6**	**5,8**	**2,0**	**15,2**	**1,6**	**9,3**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

4.5. L'alphabétisation des adultes

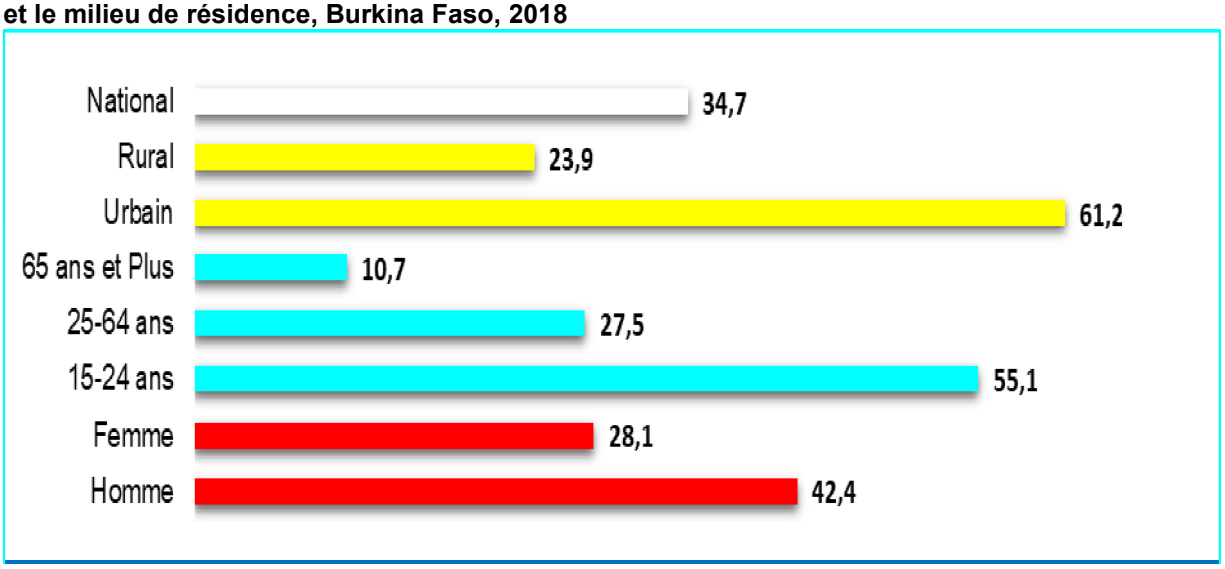
Lors de l'enquête ERI-ESI 2017, l'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque. Elle se rapporte généralement aux individus âgés de 15 ans ou plus d'une population donnée.

Le taux d'alphabétisation est plus élevé en milieu urbain (61,2%) qu'en milieu rural (23,9%). Il ressort de même que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes de plus de 14 points de pourcentage et que les jeunes de 15 à 25 ans sont les plus alphabétisés.

Le Graphique 4.6 ci-dessous donne le niveau du taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence, le sexe et les tranches d'âges. L'analyse montre que le taux d'alphabétisation est plus élevé en milieu urbain (61,2%) qu'en milieu rural (23,9%). Le taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 est de

55,1%, nettement plus important que ceux de la tranche d'âge 25-64 ans et 65 ans et plus qui présentent des niveaux respectifs de 27,5% et 10,7%. Des disparités sont également observées en fonction du sexe. En effet, le graphique révèle aussi que le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes (42,4%) que chez les femmes (28,1%).

Graphique 4.6 : Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et +) selon le sexe, le groupe d'âges et le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018

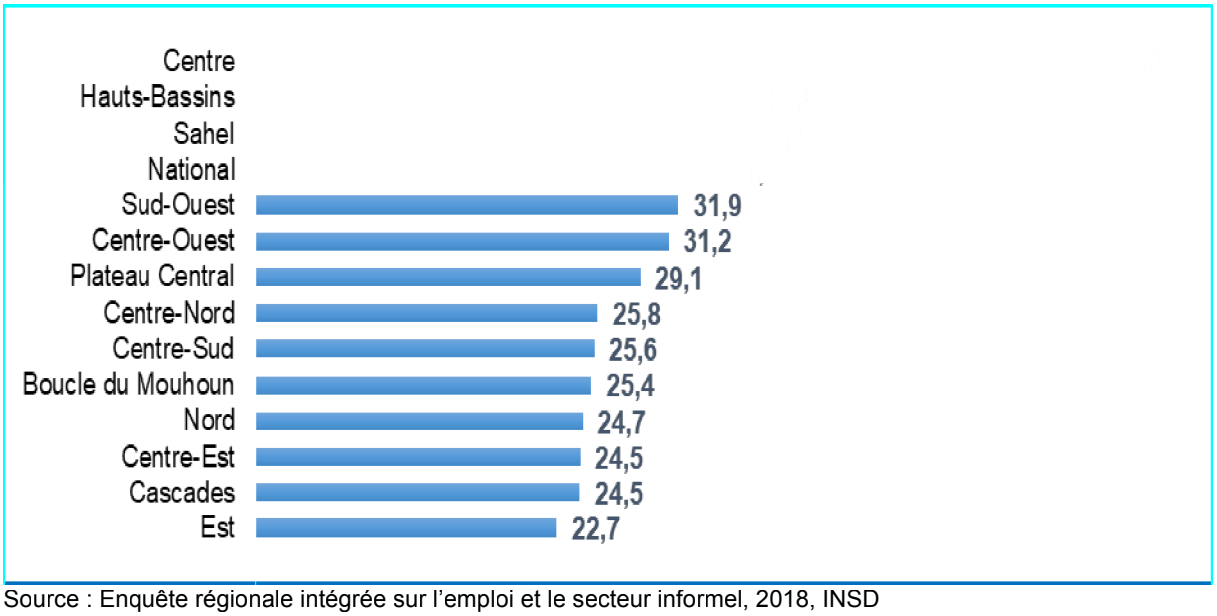


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Ces disparités restent valables selon les régions, le taux est plus élevé dans les régions du Centre (63,9%), des Hauts-Bassins (37,8%) et du Sahel (36,9%) par rapport aux autres régions qui sont en-deçà de la moyenne nationale (34,7%). Le taux élevé observé et inattendu au Sahel pourrait s'expliquer par la répartition spatiale des enquêtés dans cette zone. En effet, au regard de la situation sécuritaire, certaines zones de la région notamment rurale n'ont pas été enquêtées car inaccessibles. Ainsi, l'enquête s'est déroulée principalement en ville où le taux l'alphabétisation est relativement élevé. Cela pourrait avoir comme conséquence la surévaluation du taux dans cette région.

Le taux d'alphabétisation est cependant plus faible dans les régions de l'Est (22,7%), des Cascades (24,5%), du Centre-Est (24,5%) et du Nord (24,7%).

Graphique 4.7 : Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et +) selon la région, Burkina Faso, 2018

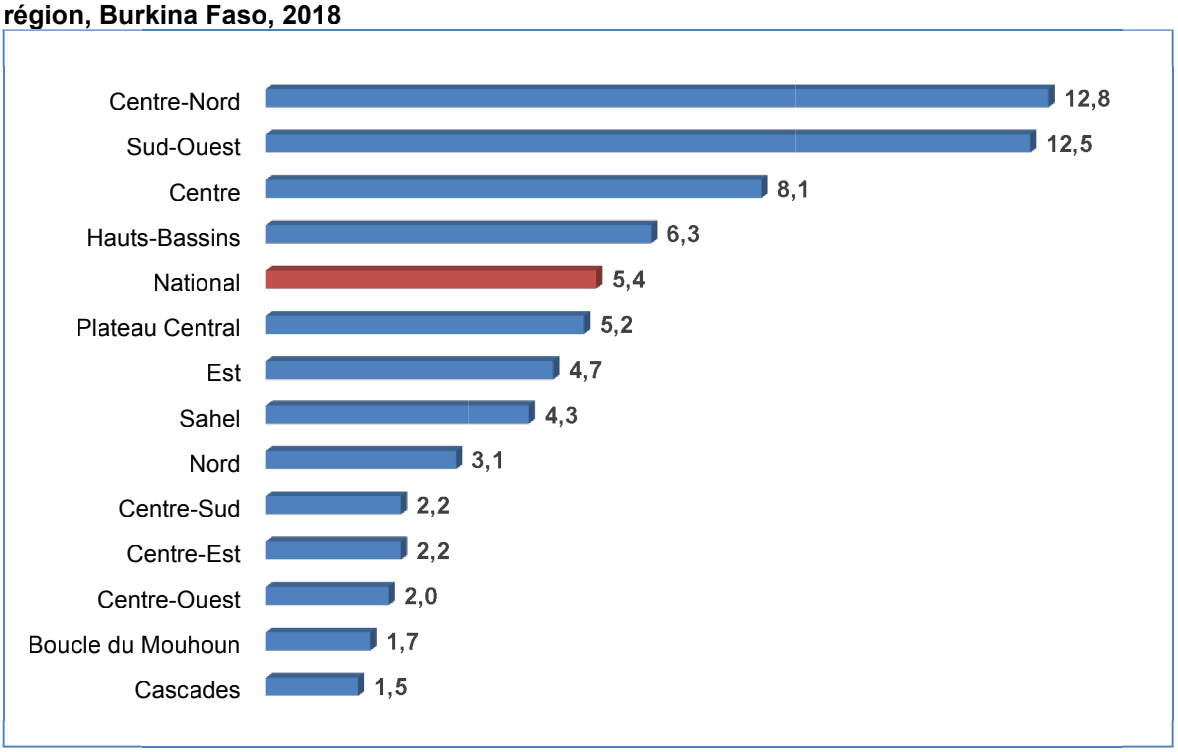


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Les niveaux des taux d'alphabétisation constatés cachent des disparités entre langue française et langues nationales. En effet, au niveau national, le taux d'alphabétisation en langue française est de 30,2% contre 5,4% pour les langues nationales. Quel que soit le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âges, le taux d'alphabétisation en français demeure important par rapport à celui en langues nationales à l'échelle nationale.

L'analyse par région du taux d'alphabétisation en langues nationales montre que c'est la région du Centre Nord qui a le taux le plus élevé (12,8%). Elle est suivie de la région du Sud-Ouest (12,5%). Le plus faible taux concerne la région des Cascades (1,5%).

Graphique 4.8 : Taux d'alphabétisation en langues nationales des adultes (15 ans et +) selon la région, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 4.7 : Taux d'alphabétisation des adultes selon la région par sexe, groupe d'âges et milieu de résidence, Burkina Faso, 2018

Région	Taux d'alphabétisation	Homme	Femme	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et +	Urbain	Rural	Total
Boucle du Mouhoun	Alpha nationale	2,1	1,3	0,9	2,2	1,1	2,3	1,6	1,7
	Alpha français	28,9	16,9	46,4	13,0	1,5	49,8	19,8	22,7
	Alpha global	32,2	19,0	48,6	15,8	5,2	52,5	22,5	25,4
Cascades	Alpha nationale	1,6	1,4	1,6	1,4	2,3	2,8	1,1	1,5
	Alpha français	28,1	16,7	37,8	15,8	7,0	52,5	13,9	22,2
	Alpha global	31,1	18,4	40,4	17,9	9,8	55,7	16,0	24,5
Centre	Alpha nationale	8,5	7,6	6,6	9,0	4,9	8,4	5,8	8,1
	Alpha français	67,1	52,6	76,6	53,4	24,7	62,4	38,6	59,6
	Alpha global	71,6	56,7	80,2	58,1	28,1	66,7	43,1	63,9
Centre-Est	Alpha nationale	2,4	2,1	1,1	2,7	2,1	1,3	2,4	2,2
	Alpha français	29,8	15,7	46,1	13,1	3,8	34,6	18,3	21,4
	Alpha global	34,7	17,6	49,6	16,3	4,0	36,4	21,7	24,5
Centre-Nord	Alpha nationale	13,8	12,0	15,2	11,7	13,2	13,3	12,8	12,8
	Alpha français	18,8	11,9	33,1	8,1	2,0	43,8	12,0	15,0
	Alpha global	30,3	22,1	43,1	19,1	15,3	51,9	23,1	25,8
Centre-Ouest	Alpha nationale	2,7	1,4	1,1	2,4	1,8	3,5	1,7	2,0
	Alpha français	38,7	22,1	60,1	18,8	2,8	55,2	24,4	29,2
	Alpha global	41,9	23,3	61,4	21,0	5,8	58,5	26,1	31,2
Centre-Sud	Alpha nationale	3,5	1,2	2,1	2,3	1,6	2,4	2,2	2,2
	Alpha français	29,4	19,1	54,6	12,0	0,4	46,3	20,6	23,6
	Alpha global	32,4	20,3	57,1	13,6	3,0	48,0	22,6	25,6
Est	Alpha nationale	6,6	3,0	3,1	5,9	0,2	4,7	4,7	4,7
	Alpha français	21,5	15,3	33,9	11,1	1,5	56,4	15,1	18,2
	Alpha global	28,0	18,1	36,1	17,2	1,8	58,9	19,8	22,7
Hauts-Bassins	Alpha nationale	7,1	5,5	9,3	5,0	3,9	12,2	1,8	6,3
	Alpha français	36,8	28,9	48,5	26,9	12,4	55,3	15,7	32,7
	Alpha global	43,5	32,6	54,8	31,5	17,6	62,4	19,3	37,8
Nord	Alpha nationale	3,5	2,8	4,1	2,8	1,9	2,9	3,1	3,1
	Alpha français	27,7	15,9	43,4	13,3	3,5	45,7	17,3	21,2
	Alpha global	32,2	18,6	47,5	16,6	6,6	47,5	21,1	24,7
Plateau Central	Alpha nationale	6,6	4,0	5,5	5,7	0,6	3,5	5,3	5,2
	Alpha français	31,6	19,8	54,2	14,4	4,0	53,9	22,4	25,1
	Alpha global	36,4	23,1	58,1	18,8	5,8	56,7	26,5	29,1

Région	Taux d'alphabétisation	Homme	Femme	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et +	Urbain	Rural	Total
Sahel	Alpha nationale	5,0	3,5	2,9	5,1	0,0	9,3	3,9	4,3
	Alpha français	37,6	23,9	46,2	26,3	4,7	50,0	29,2	30,7
	Alpha global	46,2	27,7	51,1	33,0	8,8	58,1	35,3	36,9
Sud-Ouest	Alpha nationale	13,3	11,9	9,1	14,0	10,6	8,9	13,0	12,5
	Alpha français	32,0	14,4	44,3	15,8	9,7	42,5	19,7	22,6
	Alpha global	40,7	24,2	47,9	27,2	18,8	47,3	29,7	31,9
Burkina Faso	**Alpha nationale**	**6,2**	**4,7**	**5,2**	**5,7**	**3,3**	**7,8**	**4,4**	**5,4**
	Alpha français	**36,8**	**24,4**	**51,2**	**22,6**	**6,8**	**56,7**	**19,3**	**30,2**
	Alpha global	**42,4**	**28,1**	**55,1**	**27,5**	**10,7**	**61,2**	**23,9**	**34,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 5: Caractéristiques socioéconomiques de la main-d'œuvre et de la population hors main-d'œuvre

Résultats clés
Population inactive : Le pourcentage de la population de 15 ans hors de la main-d'œuvre est estimé à 43,8%. Ces personnes vivent majoritairement en milieu rural (71,0%), n'ont aucun niveau d'instruction et trois quarts de ces inactifs sont pris en charge par leur famille ou une tierce personne. **Taux de chômage** : Le taux de chômage au sens du BIT des personnes âgées de 15 ans ou plus est de 4,7%. Ce taux faible sur le plan national, est décroissant avec l'âge, croissant avec le niveau d'éducation. Il est plus élevé en milieu urbain et dans la région du Centre. Les personnes de niveau d'éducation supérieur sont donc plus exposées au chômage comparativement aux autres. **Le taux combiné de chômage** et de la main-d'œuvre potentielle est de 24%. Ce qui veut dire que 24% de la main-d'œuvre élargie est soit au chômage au sens BIT, soit est sans emploi, n'en recherche pas activement mais est disponible pour travailler. **Taux d'emplois vulnérable** : Le taux d'emplois vulnérable est estimé à 72,5%. Ce taux élevé sur le plan national cache des disparités. Il est croissant avec l'âge, décroissant avec le niveau d'éducation et élevé chez les femmes comparativement aux hommes. **Taux de salarisation** : Le taux de salarisation est estimé à 25,1% et celui du secteur non agricole est estimé à 32,5%. Ces taux augmentent avec le niveau d'instruction et diminuent avec l'âge. Les femmes occupent moins d'emplois salariés que les hommes. **Indice de ségrégation horizontale et verticale** : L'indice de ségrégation horizontale est estimé à 15,7%. Le niveau de la ségrégation horizontale est plus élevé dans le secteur des ménages et dans le secteur privé comparativement à celui du secteur public. L'indice de ségrégation verticale est de 10,7%. Cette ségrégation verticale est plus importante dans certaines régions ou la valeur de l'indice vaut 17,0%.

Le cinquième chapitre de cette étude porte sur les caractéristiques socioéconomiques de la population du Burkina en 2018. Ce chapitre traite de la structure des ménages en ce qui concerne la population active et la population inactive. Dans le présent chapitre, il s'agira de faire une analyse des caractéristiques sociodémographiques des populations en âge de travailler, de l'état de la main-d'œuvre et de la situation de l'insertion de la population sur le marché du travail au Burkina Faso en 2018. Le chapitre décrit également les revenus du travail perçus par la main-d'œuvre dans le cadre de la production des biens et services ainsi que les différentes formes de ségrégation sur le marché du travail.

5.1. Situation de la population hors main-d'œuvre

Les inactifs sont majoritairement des personnes qui vivent en zone rurale, qui n'ont aucun niveau d'éducation et qui ont entre 25-64 ans.

Les inactifs sont des personnes en âge de travailler qui ne sont ni dans l'emploi, ni dans le chômage (au sens du BIT). Depuis la 19eme CIST, ces personnes sont appelées : la population hors de la main-d'œuvre. Au Burkina Faso, 4 444 107 personnes de plus de 15 ans sont hors de la main-d'œuvre soit 43,8% de cette population. Ces personnes vivent majoritairement en milieu rural (71,0%). En outre, 64,8% n'ont aucun niveau d'instruction et 63,8% ont entre 25 et 64 ans.

Tableau 5.1 : Répartition en % de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon la région par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Région													
	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud-Ouest	**Burkina Faso**
Sexe														
Homme	48,1	47,9	48,4	40,3	45,5	42,1	43,6	46,5	47,9	45,0	44,6	49,8	47,0	46,2
Femme	51,9	52,1	51,6	59,7	54,5	57,9	56,4	53,5	52,1	55,0	55,4	50,2	53,0	53,8
Groupe d'âges														
15-24 ans	31,4	31,1	32,1	27,2	28,6	28,1	29,6	33,2	30,3	28,6	28,8	26,8	25,4	29,9
25-64 ans	61,1	63,3	63,4	66,4	65,2	62,9	62,5	61,7	64,5	63,8	61,2	68,6	67,9	63,8
65 ans et Plus	7,5	5,6	4,5	6,5	6,2	9,0	7,9	5,1	5,3	7,6	10,0	4,7	6,7	6,3
Niveau d'instruction														
Aucun	71,3	74,0	33,7	73,4	82,0	66,6	71,8	77,7	60,3	73,1	70,6	66,7	74,6	64,8
Primaire	15,4	10,8	20,4	12,8	8,1	13,8	11,9	11,0	16,6	11,4	12,1	13,3	10,4	14,1
Secondaire	12,8	14,5	35,8	13,1	9,3	18,2	15,7	10,9	20,4	14,7	16,6	18,2	14,6	18,6
Supérieur	0,4	0,8	10,1	0,7	0,6	1,4	0,7	0,3	2,7	0,7	0,7	1,8	0,4	2,6
Milieu de résidence														
Ouagadougou	0,0	0,0	88,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,3
Autres urbains	9,5	21,4	0,0	19,4	9,6	15,6	11,7	7,5	42,9	13,6	8,5	7,1	12,6	13,7
Rural	90,5	78,6	11,7	80,6	90,4	84,4	88,3	92,5	57,1	86,4	91,5	92,9	87,4	71,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Effectif	**449 161**	**175 825**	**617 642**	**298 932**	**373 398**	**315 636**	**204 197**	**433 653**	**497 195**	**333 333**	**190 730**	**283 939**	**270 467**	**4 444 107**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La répartition des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité (tableau 19) montre que 31,8% des personnes sont inactives parce qu'elles sont femmes au foyer et 23,1% parce qu'elles sont en cours de scolarité. Suivant le groupe d'âges des inactifs, il ressort que 52,1% des personnes qui ont entre 15 et 24 ans sont inactives parce qu'elles sont en cours de scolarité. Les personnes inactives du groupe d'âge de 25-64 ans le sont parce qu'elles sont femmes au foyer (44,3%). Lorsqu'on considère le sexe des enquêtés, on constate que la moitié (51,8%) des femmes inactives sont en situation d'inactivité parce qu'elles sont femmes au foyer. Le niveau d'instruction des enquêtés fait ressortir que 76,0% des inactifs de niveau secondaire et 68,3% de niveau secondaire sont dans une situation d'inactivité pour des raisons d'étude. Dans la capitale Ouagadougou, 46,1% des inactifs le sont parce qu'ils sont en cours de scolarité. Dans le milieu rural, la raison qui prédomine est la situation de femme au foyer évoqué par 35,2% des personnes de ce milieu.

Tableau 5.2 : Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges

Caractéristiques sociodémographiques	Malentendant	Malvoyant	Handicapé moteur	Autre handicap ou maladie de longue durée	En cours de scolarité	Retraité	Femme au foyer	Rentier	Autre	Total	Effectif
Sexe											
Homme	0,6	1,5	0,6	4,8	31,8	6,8	0,8	6,6	46,4	100,0	1 943 799
Femme	0,4	0,5	0,6	4,4	17,5	3,4	51,8	1,4	19,9	100,0	3 002 808
Groupe d'âges											
15-24 ans	0,3	0,2	0,1	1,5	52,1	0,1	23,6	1,8	20,3	100,0	2 048 869
25-64 ans	0,6	0,9	0,8	5,6	3,0	4,2	44,3	4,9	35,5	100,0	2 397 055
65 ans et Plus	0,5	3,7	2,0	12,5	0,4	26,2	4,9	3,1	46,6	100,0	500 401
Niveau d'instruction											
Aucun	0,6	1,2	0,9	5,9	1,6	5,8	41,8	4,7	37,4	100,0	3 182 112
Primaire	0,3	0,6	0,3	4,9	32,8	3,7	25,0	2,9	29,4	100,0	561 806
Secondaire	0,2	0,3	0,1	0,9	76,0	2,0	8,7	0,3	11,6	100,0	1 114 052
Supérieur	0,0	0,3	0,0	1,1	68,3	7,5	3,4	0,1	19,3	100,0	88 639
Milieu de résidence											
Ouagadougou	0,5	0,7	0,7	4,5	46,1	6,8	19,9	0,3	20,5	100,0	601 879
Autres urbains	0,4	0,7	0,7	5,9	42,7	5,5	22,2	1,8	20,2	100,0	605 795
Rural	0,5	1,0	0,6	4,4	16,2	4,3	35,2	4,2	33,6	100,0	3 738 933
Région de résidence											
Boucle du Mouhoun	0,3	0,7	0,4	5,3	17,1	3,7	32,7	3,2	36,5	100,0	508 297
Cascades	0,0	0,6	0,8	4,9	20,4	3,8	40,8	1,7	27,0	100,0	190 257
Centre	0,4	0,7	0,8	4,6	46,5	6,2	19,7	0,7	20,5	100,0	669 942
Centre-Est	0,1	1,5	0,4	5,2	18,4	2,2	23,2	4,2	44,8	100,0	357 883
Centre-Nord	0,2	1,1	0,3	4,2	11,5	3,9	30,3	5,3	43,2	100,0	428 869
Centre-Ouest	0,8	1,2	2,0	4,0	32,0	6,4	24,2	5,0	24,4	100,0	375 247
Centre-Sud	2,1	1,7	2,8	3,6	29,7	2,6	24,9	3,0	29,5	100,0	210 325
Est	0,4	0,6	0,4	4,5	15,1	5,1	35,3	2,3	36,2	100,0	488 026
Hauts-Bassins	0,3	0,7	0,2	5,4	26,6	7,1	36,6	2,5	20,6	100,0	539 920
Nord	0,4	1,0	0,2	4,6	16,6	4,9	42,3	2,9	27,1	100,0	366 406
Plateau Central	0,4	1,5	0,2	8,1	28,0	8,0	27,5	0,4	25,9	100,0	222 434
Sahel	1,1	0,5	0,2	2,5	10,3	0,4	48,1	6,9	30,2	100,0	308 947
Sud-Ouest	0,3	1,1	0,5	2,4	12,6	4,8	37,7	9,1	31,6	100,0	280 054
Burkina Faso	**0,5**	**0,9**	**0,6**	**4,6**	**23,1**	**4,8**	**31,8**	**3,4**	**30,3**	**100,0**	**4 946 608**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Trois quarts des inactifs sont pris en charge par leur famille ou une tierce personne.

Le mode de survie des personnes hors de la main-d'œuvre reste principalement la prise en charge par la famille ou une tierce personne. En effet, 78,5 % des inactifs sont pris en charge par leur famille ou une tierce personne, 7,3% perçoivent des rentes ou revenu de la propriété et 7,3% vivent de leur épargne.

Tableau 5.3 : Mode de survie des personnes en situation d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges

Caractéristiques sociodémographiques	Perçoit une pension de travail	Autre pension ou une aide (famille, veuvage, divorce, orphelinat)	Perçoit des revenus de sa propriété, vit de ses rentes	Vit de son épargne	Mendie	Boursier	Prise en charge par sa famille ou une personne	Autre	Total	Effectif
Sexe										
Homme	1,8	1,5	13,3	13,4	0,1	0,4	61,8	7,7	100,0	1 939 120
Femme	0,3	1,8	3,4	3,4	0,1	0,1	89,3	1,6	100,0	2 998 170
Groupe d'âges										
15-24 ans	0,0	1,8	2,0	1,9	0,0	0,3	92,6	1,3	100,0	2 045 875
25-64 ans	0,9	1,4	11,7	12,1	0,1	0,2	67,2	6,3	100,0	2 390 732
65 ans et Plus	4,5	2,8	7,3	6,1	0,2	0,0	75,1	4,0	100,0	500 401
Niveau d'instruction										
Aucun	0,4	1,6	10,1	9,5	0,1	0,0	73,2	5,1	100,0	3 174 434
Primaire	1,9	3,0	5,0	7,0	0,1	0,0	79,7	3,4	100,0	560 592
Secondaire	1,4	1,4	0,8	1,6	0,0	0,4	93,1	1,3	100,0	1 113 625
Supérieur	6,8	2,0	1,1	3,3	0,0	5,5	77,3	4,0	100,0	88 639
Milieu de résidence										
Ouagadougou	4,0	2,9	0,6	0,8	0,1	1,0	89,0	1,7	100,0	600 849
Autres urbains	2,3	1,2	3,4	4,6	0,1	0,5	85,9	2,0	100,0	604 869
Rural	0,2	1,6	9,0	8,8	0,1	0,0	75,7	4,7	100,0	3 731 571
Région de résidence										
Boucle du Mouhoun	0,3	0,5	9,8	9,8	0,2	0,0	74,7	4,9	100,0	508 297
Cascades	0,9	0,3	11,5	3,7	0,0	0,0	83,5	0,1	100,0	190 219
Centre	3,7	2,7	0,7	1,3	0,1	0,9	89,0	1,7	100,0	668 912
Centre-Est	0,1	0,1	1,9	21,5	0,0	0,0	75,6	0,8	100,0	356 936
Centre-Nord	0,1	0,0	8,6	8,7	0,0	0,0	71,6	10,8	100,0	426 983
Centre-Ouest	0,4	1,3	4,7	6,0	0,0	0,2	85,3	2,2	100,0	374 307
Centre-Sud	0,3	0,0	1,9	11,2	0,0	0,3	83,7	2,5	100,0	210 297
Est	0,2	8,5	11,7	10,4	0,0	0,0	65,8	3,4	100,0	486 064
Hauts-Bassins	1,5	1,3	3,6	6,2	0,0	0,3	84,8	2,3	100,0	539 746
Nord	0,8	1,6	6,6	6,1	0,4	0,0	79,8	4,8	100,0	366 406
Plateau Central	0,6	0,7	2,9	7,4	0,0	0,0	81,3	7,2	100,0	221 277
Sahel	0,2	0,4	14,0	2,1	0,4	0,0	71,3	11,7	100,0	308 503
Sud-Ouest	0,4	0,4	23,8	2,2	0,0	0,0	72,6	0,5	100,0	279 343
Burkina Faso	**0,9**	**1,7**	**7,3**	**7,3**	**0,1**	**0,2**	**78,5**	**4,0**	**100,0**	**4 937 290**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.2. Sous-utilisation de la main-d'œuvre

Tout comme tous les pays membres de l'UEMOA, le Burkina Faso n'a pas de problème de chômage au sens strict du BIT, mais plutôt un problème de sous-emploi.

Lors de cette enquête, les indicateurs du marché du travail ont été calculés selon la nouvelle norme, de la 19^{éme} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (19 ^{éme} CIST). Ainsi, les indicateurs

comme le taux de chômage (SU1), le taux du taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU2), le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle (SU3) et la mesure composite de la sous-utilisation de la main œuvre (taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle SU4) ont été produits.

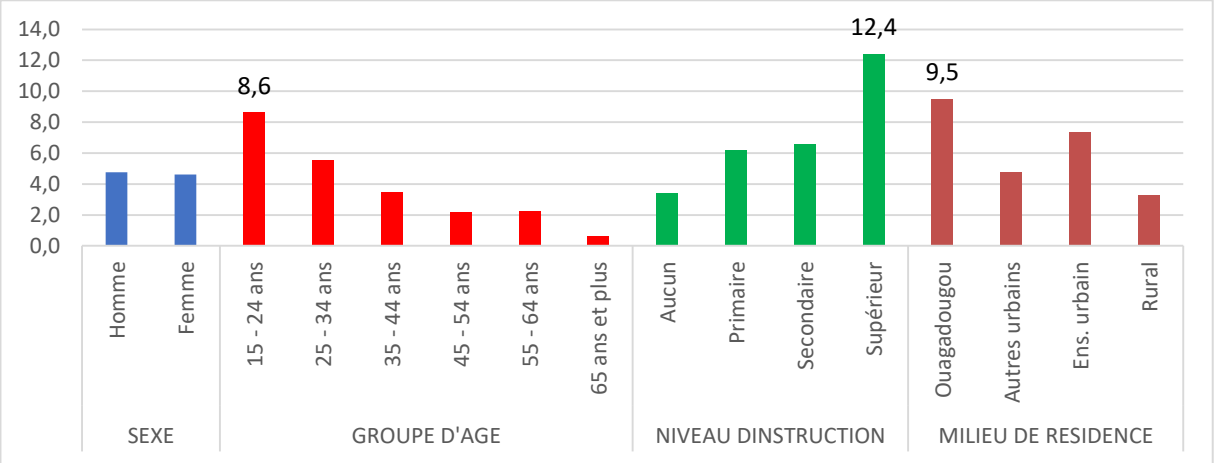
5.2.1. Taux de chômage

Un taux de chômage au sens du BIT (4,7%) faible au niveau national, décroissant avec l'âge, croissant avec le niveau d'éducation et élevé en milieu urbain et dans la région du Centre.

Au niveau national, le taux de chômage au sens du BIT des personnes âgées de 15 ans ou plus est de 4,7%. L'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur Informel (ENESI, 2015) estimait ce taux à 1,9%. Le chômage étant un phénomène saisonnier, le niveau élevé en 2018 comparativement à 2015 s'explique sans doute par la période d'enquête. L'ENESI 2015 a été réalisée en période hivernale (juin-août 2015) tandis que l'ERI-ESI s'est déroulée pendant la période sèche (mars-juin 2018). On ne note pas de différence du taux de chômage selon le sexe des chômeurs.

Le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans et décroit selon le groupe d'âges. Les personnes de niveau d'éducation supérieur sont plus exposées au chômage (12,4%) ainsi que les personnes du milieu urbain (7,4%). Dans la capitale, ce taux est encore plus élevé et atteint 9,5%.

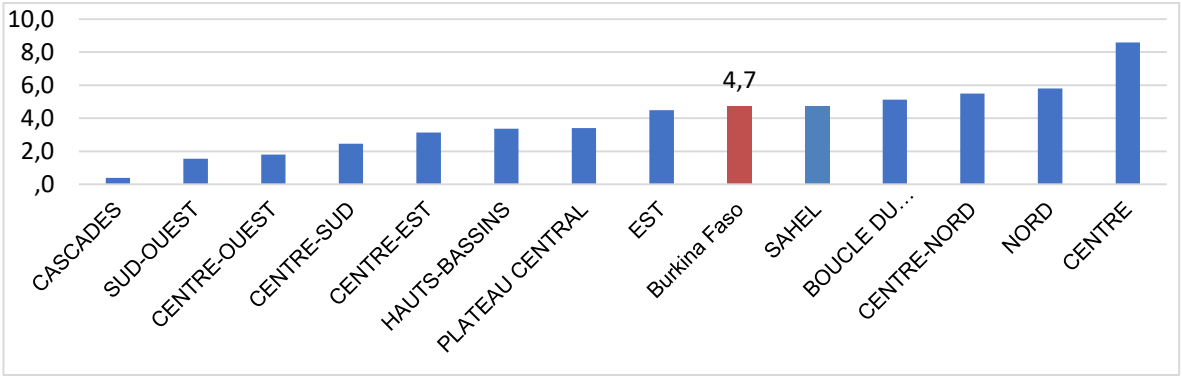
Graphique 5.1 : Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques sociodémographiques



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le taux de chômage dans la région du Centre est le plus élevé (8,6%). Les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord et du Nord avec respectivement 5,1%, 5,5% et 5,8% ont également un taux de chômage supérieur au taux national.

Graphique 5.2 : Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.2.2. Taux de sous-emploi lié au temps de travail

Le taux du sous-emploi lié au temps de travail est un indicateur qui fournit des informations sur la quantité de temps de travail non utilisée pour la production de biens et de services au niveau de l'économie et, au niveau individuel, sur la gravité de la situation de sous-emploi dont souffrent les travailleurs.

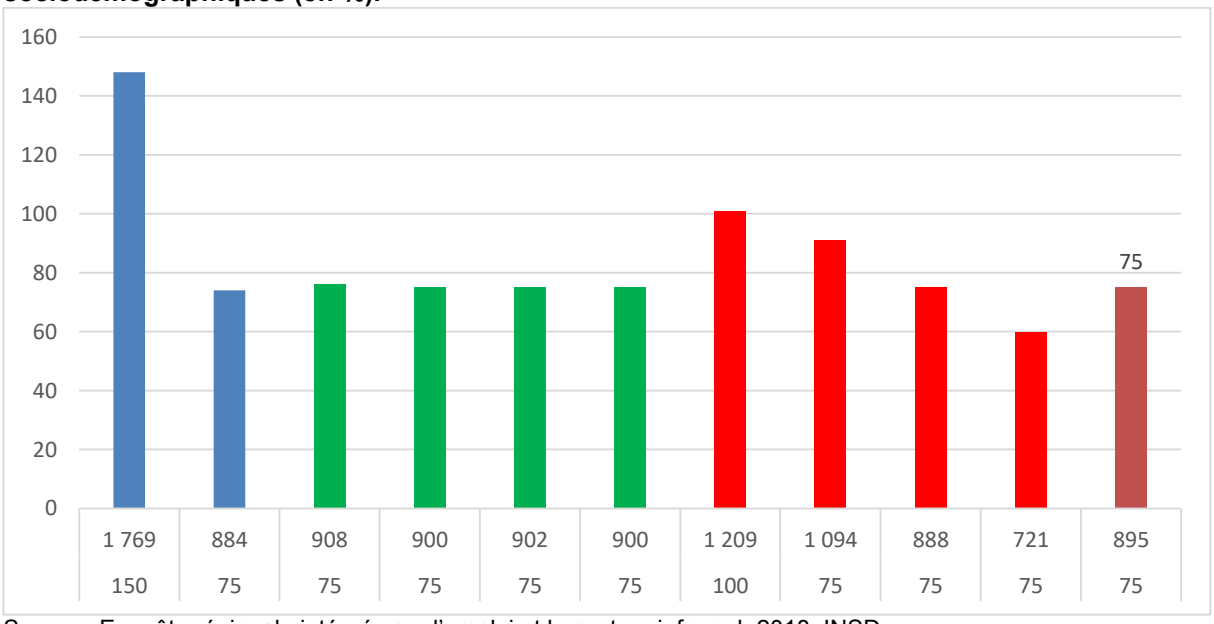
L'analyse du tableau ci-après montre que le taux de sous-emploi lié au temps de travail est estimé à 15,3% au niveau national.

Selon le sexe, il est plus élevé chez les femmes (18,2%) que chez les hommes (12,7%).

Les travailleurs de niveau supérieur ont un taux de sous-emploi lié au temps de travail plus élevé que les autres travailleurs. Il est estimé à 21,9% pour le niveau d'instruction supérieur et se situe à 16,5% pour le niveau secondaire.

Il est plus élevé chez les travailleurs âgés de 25 à 34 ans.

Graphique 5.3:Taux de sous-emploi lié au temps de travail selon certaines caractéristiques sociodémographiques (en %).



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

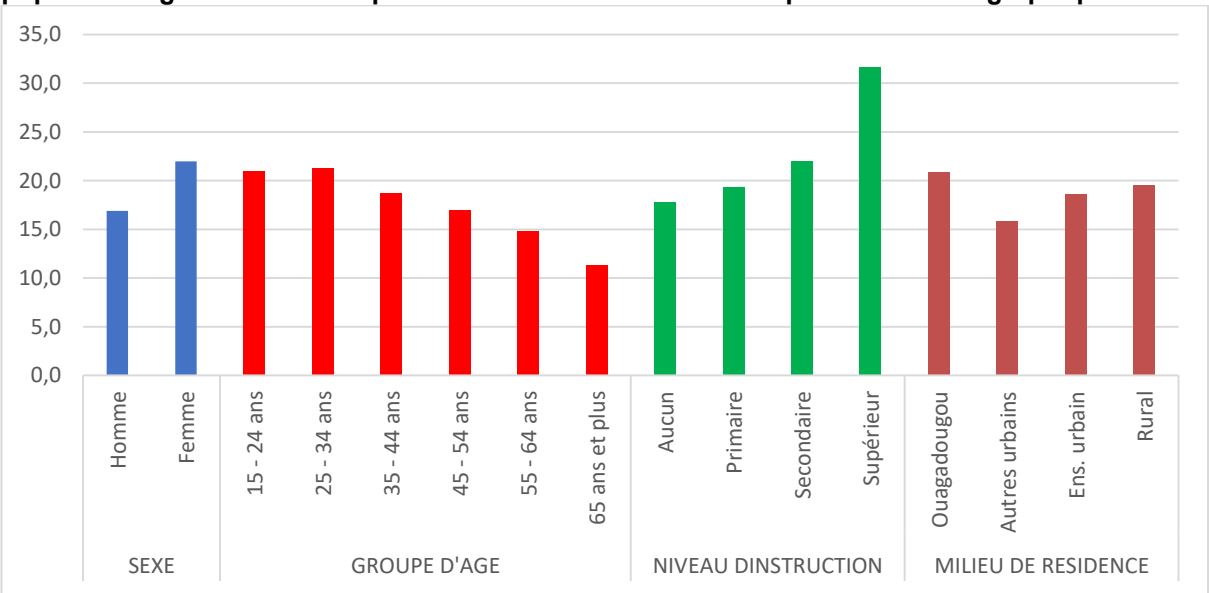
5.2.3. Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage

Le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (19,2%) à l'image du taux de chômage est plus élevé chez les personnes de niveau d'éducation supérieur.

Le sous-emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne qui travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine (40h), disponible pour travailler plus et/ou à la recherche d'un travail supplémentaire. Ce taux combiné au taux de chômage donne le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage.

Au Burkina Faso, ce taux est estimé à 19,2% en 2018. Cela signifie qu'une personne de 15 ans et plus sur cinq est en situation de sous-emploi lié au temps du travail et au chômage. Le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage est très élevé chez les personnes de niveau d'éducation supérieur (36,5%) et les personnes vivant à Ouagadougou et décroit avec l'âge.

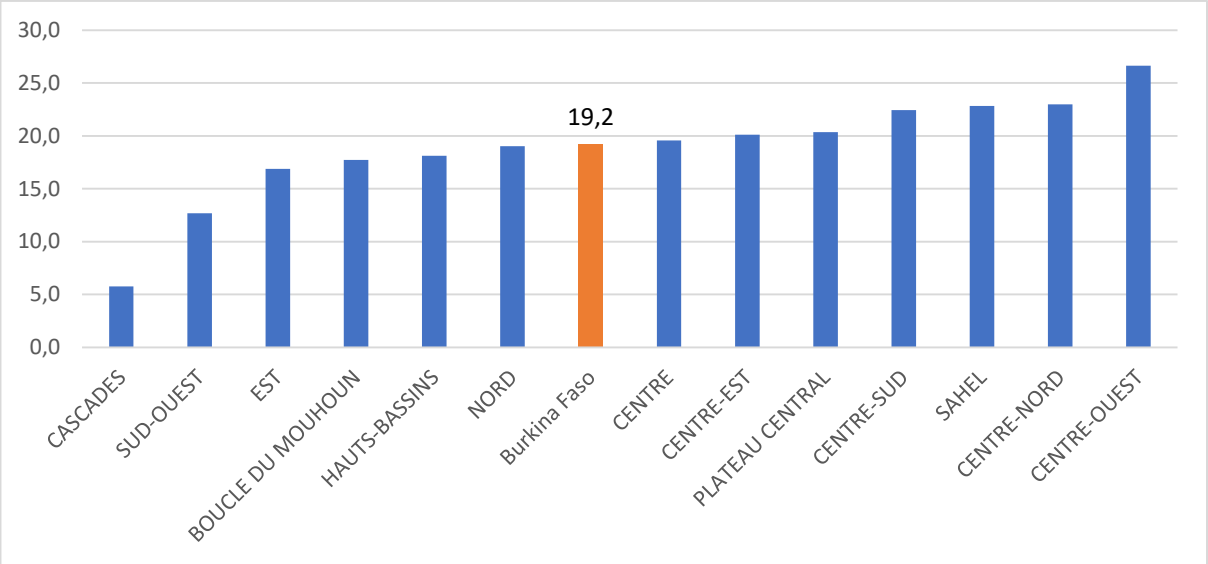
Graphique 5.4 : Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques sociodémographiques



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La région du Centre-Ouest possède le taux combiné de sous-emploi lie à la durée du travail et du taux de chômage le plus élevé. Dans cette région, 26,6% des personnes de 15 ans et plus sont soit au chômage, soit en situation de sous-emploi liée à la durée du travail. En plus de cette région, celles du Centre, du Centre-Est, du Plateau Central, du Centre-Sud, du Sahel, et du Centre-Nord ont un taux qui excède la moyenne nationale.

Graphique 5.5 : Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.2.4. Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle

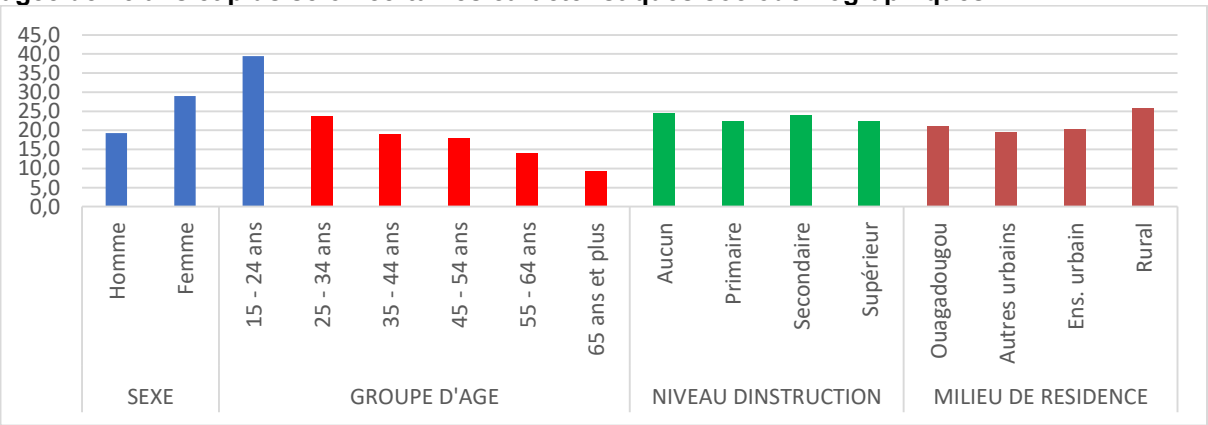
Le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle est estimé à 24,0% et semble plus élevé chez les femmes, les jeunes de 15-24 ans et dans les régions du Centre-Nord et de l'Est.

La main-d'œuvre potentielle représente les personnes en âge de travailler qui sont hors de la main-d'œuvre et qui sont soit :

- des personnes ayant recherché activement de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais qui ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours ;
- des personnes n'ayant pas recherché activement de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais qui sont disponibles pour travailler dans les 15 jours.

La proportion de la main-d'œuvre potentielle dans la population en âge de travailler plus le taux de chômage donne le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle. Au Burkina Faso, ce taux est de 24,0%. Il est plus élevé chez les femmes (29,0%) et les jeunes de 15-24 ans (39,5%). Deux jeunes sur cinq âgées de 15-24 sont soit dans la population de la main-d'œuvre potentielle, soit au chômage.

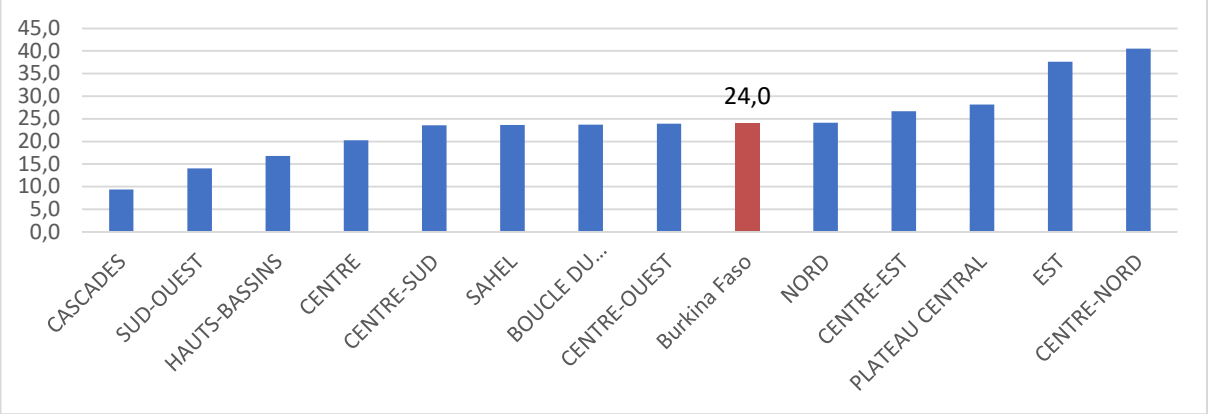
Graphique 5.6 : Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle de la population âgée de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques sociodémographiques



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle présente des disparités au niveau régional. Les régions du Centre-Nord et de l'Est possèdent les taux les plus élevés avec respectivement 40,5% et 37,7%. Dans la région du Centre-Nord, deux personnes sur cinq âgées de 15 ans et plus sont soit au chômage, soit dans la population de la main d'œuvre potentielle.

Graphique 5.7 : Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence



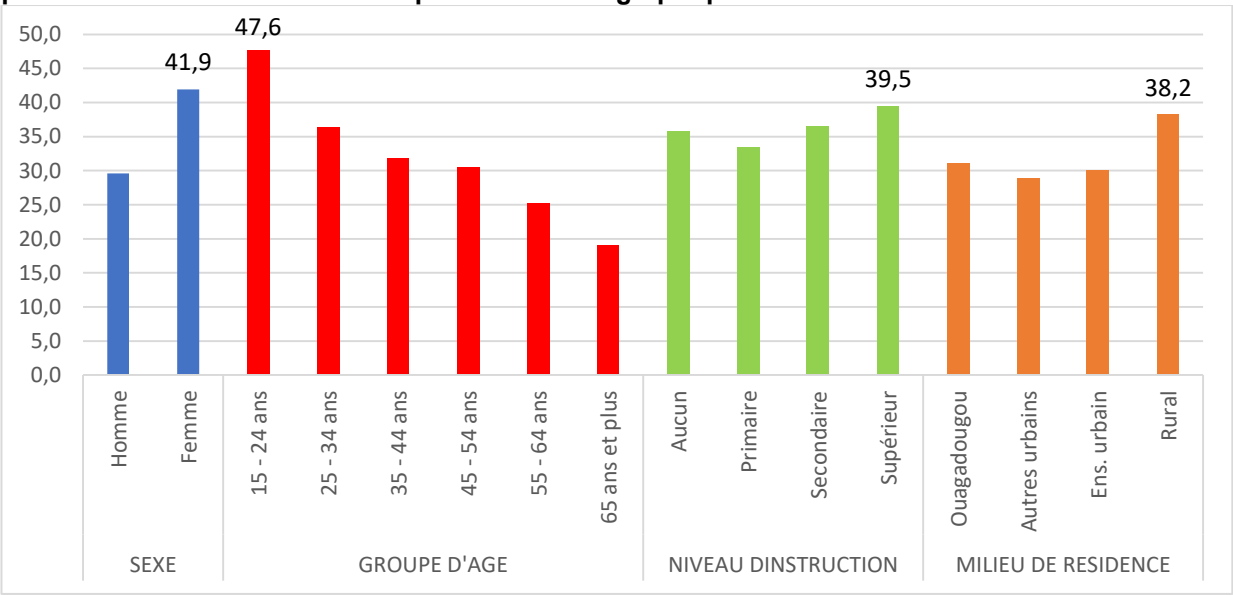
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.2.5. Taux de sous-utilisation de la main œuvre

Le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre est de 35,6% et semble plus élevée chez les femmes et les jeunes de 15-24 ans et dans les régions du Centre-ouest, du Plateau central, de l'Est et du Centre-Nord.

Le graphique 5.8 donne le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre qui est la somme du taux de chômage, du taux de sous-emploi lié au temps de travail et du taux de la main-d'œuvre potentielle. Au Burkina Faso, ce taux est estimé à 35,6% en 2018. Il présente des disparités selon le sexe et le groupe d'âge. En effet, le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre est de 41,9% chez les femmes et 47,6% chez les jeunes de 15-24 ans. Il est également élevé chez les personnes de niveau secondaire (36,5%) et supérieur (39,5%).

Graphique 5.8 : Taux de sous-utilisation de la main œuvre de la population âgée de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques sociodémographiques



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Burkina 2018

Indicateurs	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Effectif moyen des UPI au démarrage des activités	1,5	1,4	1,4	1,2	1,3
Pourcentage d'UPI ayant de l'électricité	42,4	38,1	40,0	6,4	16,7
Pourcentage d'UPI ayant un WC ou des latrines	44,6	41,9	43,1	16,2	24,3
Pourcentage d'UPI ayant accès à un système d'évacuation des déchets	32,0	25,5	28,4	5,2	12,2
Pourcentage d'UPI travaillant à domicile	27,7	26,7	27,2	28,9	28,3
Pourcentage d'UPI dirigées par des femmes	56,3	59,3	57,8	60,2	59,4
Pourcentage d'UPI dans le secteur industrie	29,4	32,5	31,0	40,7	37,6
Pourcentage d'UPI dans le secteur commerce	51,1	49,9	50,5	46,9	48,0
Pourcentage d'UPI dans le secteur service	19,5	17,6	18,5	12,4	14,3
Deux principales sources du capital au démarrage des activités de l'UPI					
Epargne Propre/tontine	63,2	66,7	65,0	70,5	68,8
Dons, Héritages	16,5	15,3	15,9	12,5	13,6
Pourcentage de la main-d'œuvre des UPI non apparenté au chef d'UPI	20,7	16,3	19,3	9,0	12,6
Pourcentage de jeunes de moins de 15 ans dans la main-d'œuvre des UPI	1,9	2,8	2,2	4,5	3,7
Pourcentage de femmes dans la main-d'œuvre des UPI	47,3	54,9	49,7	53,5	52,2
Durée moyenne d'année d'études réussies par la main-d'œuvre des UPI	3,6	2,8	3,3	1,2	2,0
Pourcentage de la main d'œuvre des UPI formée dans un cadre formel	9,1	5,4	8,0	,8	3,3
Valeur actuel total moyenne du capital investi par l'UPI	367 878	111 404	221 989	71 074	108 141
Montant total moyen des investissements réalisés par l'UPI en 2016	219 195	161 760	185 652	135 529	147 575
Deux principales origines des matières premières					
Petite entreprise commerciale	51,3	64,6	58,4	56,8	57,2
Ménage / Particulier	26,5	25,5	26,0	31,7	30,3
Valeur ajoutée totale du secteur informel en million de FCFA					
Ensemble	339 022	352 199	691 221	887 763	1 578 984
Industrie	110 472	91 624	202 096	273 010	475 106
Commerce	168 214	216 298	384 511	489 378	873 889
Service	60 337	44 277	104 614	125 375	229 989
Valeur ajoutée moyenne par main-d'œuvre (En FCFA/Mois)					
Ensemble	50 466	49 673	50 043	35 111	39 818
Industrie	42 365	39 408	40 714	25 552	29 514
Commerce	49 143	60 248	55 012	42 648	46 731
Service	66 307	38 852	52 410	38 167	43 993
Valeur ajoutée moyenne par capital (En FCFA/ unité de capital)					
Ensemble	41,3	54,5	48,8	60,2	57,4
Industrie	30,1	45,3	39,0	45,5	44,1
Commerce	34,3	66,7	52,6	65,3	62,3
Service	78,3	45,4	60,6	96,9	84,6
Deux principales raisons du non enregistrement des UPI aux impôts au niveau national					
Ne sait pas s'il faut s'inscrire	47,6	55,3	51,7	64,7	60,6
Non obligatoire	23,7	26,9	25,4	22,8	23,6
Deux principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUPI au niveau national					
Ne sait pas	54,9	47,9	51,2	60,0	57,2
Accès aux crédits	23,2	29,4	26,4	25,4	25,8
Pourcentage d'UPI qui paie les impôts sur leurs activités	11,0	12,9	12,0	4,9	7,2
Pourcentage d'UPI prêt à payer les impôts sur leurs activités	35,3	28,4	31,6	32,0	31,9
Deux principales utilisations d'un crédit potentiel par les CUPI au niveau national					
Accroitre votre stock de matières premières	39,7	42,3	41,1	49,1	46,6
Améliorer vos machines, mobiliers, outils	11,3	11,4	11,4	14,7	13,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 3.1: Principales caractéristiques de la sous utilisation de la main d'œuvre selon la région et le milieu de résidence

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de chômage BIT [1]	Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage	Effectif1	Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	Effectif3
Sexe						
Homme	4,8	16,9	2 511 288	19,3	29,6	2 963 564
Femme	4,6	22,0	2 091 866	29,0	41,9	2 811 429
Groupe d'âges						
15 - 24 ans	8,6	20,9	780 583	39,5	47,6	1 178 272
25 - 34 ans	5,6	21,2	1 527 777	23,7	36,3	1 890 142
15 - 34 ans	6,6	21,1	2 308 360	29,7	40,7	3 068 413
35 - 44 ans	3,5	18,8	1 174 268	19,0	31,8	1 399 505
45 - 54 ans	2,2	16,9	667 700	18,1	30,4	797 551
55 - 64 ans	2,3	14,9	314 072	14,2	25,2	357 544
65 ans et plus	0,6	11,3	138 612	9,3	19,0	151 838
Niveau d'instruction						
Aucun	3,4	17,8	2 961 167	24,5	35,8	3 788 900
Primaire	6,2	19,4	775 178	22,4	33,3	937 679
Secondaire	6,6	22,0	700 671	24,0	36,5	860 794
Supérieur	12,4	31,6	166 139	22,4	39,5	187 619
Milieu de résidence						
Ouagadougou	9,5	20,8	881 745	21,1	31,0	1 011 202
Autres urbains	4,7	15,8	713 513	19,5	28,9	844 779
Ens. urbain	7,4	18,6	1 595 259	20,4	30,0	1 855 981
Rural	3,3	19,5	3 007 896	25,8	38,2	3 919 012
Région de résidence						
Boucle du Mouhoun	5,1	17,7	440 265	23,7	33,8	547 266
Cascades	0,4	5,8	222 864	9,4	14,3	244 987
Centre	8,6	19,6	1 011 013	20,3	29,8	1 159 253
Centre-Est	3,1	20,1	350 300	26,7	39,5	462 665
Centre-Nord	5,5	23,0	258 355	40,5	51,5	410 617
Centre-Ouest	1,8	26,6	372 522	23,9	43,2	480 872
Centre-Sud	2,5	22,4	188 941	23,6	39,2	241 146
Est	4,5	16,9	285 790	37,7	45,8	437 917
Hauts-Bassins	3,4	18,1	607 621	16,8	29,5	705 652
Nord	5,8	19,0	287 725	24,1	34,8	357 289
Plateau Central	3,4	20,4	231 473	28,2	40,8	311 236
Sahel	4,7	22,8	191 223	23,6	38,1	238 552
Sud-Ouest	1,6	12,7	155 061	14,0	23,7	177 541
Burkina Faso	**4,7**	**19,2**	**4 603 154**	**24,0**	**35,6**	**5 774 992**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre est élevé chez les femmes et les personnes de niveau d'éducation supérieure dans la population de 15-34 ans

Globalement, le taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle (SU4) varie d'un maximum de 47,6% chez les moins âgés (15-24 ans) à un minimum de 19,0% chez les 65 et plus ans.

Dans la tranche d'âge de 15-34 ans, 40,7% de la main-d'œuvre élargie est sous-utilisée. Dans ce groupe d'âge, on constate que 54,5% des personnes de niveau d'éducation supérieur et 48% des femmes sont sous-utilisées. Le taux chez les personnes du groupe d'âges 35-64 ans est d'environ dix points de pourcentage moins élevé que celui du groupe d'âges de 15-34 ans. Dans ce groupe, 30,5% de la main-d'œuvre élargie est sous utilisée.

Tableau 5.5 : Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) selon le sexe, le niveau instruction et le milieu de résidence par groupe d'âges, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques					Effectif
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	
	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	
Sexe						
Homme	40,8	28,3	32,6	27,0	29,8	2 963 564
Femme	52,7	44,4	47,9	34,9	42,5	2 811 429
Niveau d'instruction						
Aucun	45,8	38,5	41,1	31,8	36,4	3 788 900
Primaire	44,4	27,4	34,8	31,4	33,6	937 679
Secondaire	53,7	33,1	42,6	23,6	36,5	860 794
Supérieur	73,6	52,0	54,5	19,6	39,4	187 619
Milieu de résidence						
Ouagadougou	41,0	35,4	37,4	24,0	31,3	1 011 202
Autres urbains	45,2	30,4	35,8	21,3	29,2	844 779
Ens. urbain	42,9	33,2	36,7	22,7	30,3	1 855 981
Rural	49,7	37,9	42,6	34,2	38,8	3 919 012
Burkina Faso	47,6	36,3	40,7	30,5	36,0	5 774 992

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

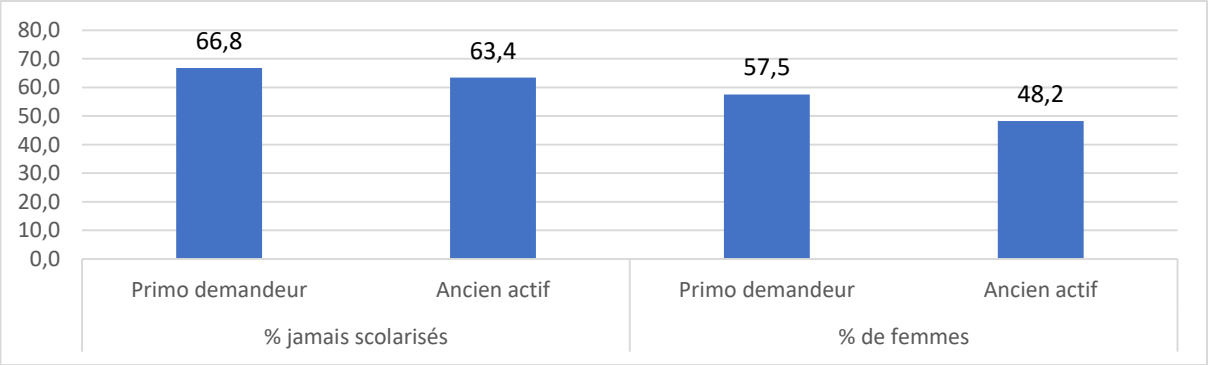
5.2.6. Principales caractéristiques des chômeurs

Deux tiers des chômeurs n'ont jamais été scolarisés. Plus de la moitié des chômeurs sont des femmes.

Parmi les chômeurs, 66,1% n'ont jamais été scolarisés. L'analyse suivant les caractéristiques des chômeurs (ancien actif occupé et primo-demandeur), montre que 66,8% des chômeurs n'ont jamais été employés et 63,4% des chômeurs antérieurement employés n'ont jamais été scolarisés.

Une proportion de 57,5% des chômeurs demandeurs d'un premier emploi sont des femmes et 48% des chômeurs anciennement occupés sont également des femmes. Au total, 56% des chômeurs sont des femmes.

Graphique 5.10:Répartition des chômeurs âgés de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques du chômage



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Plus de la moitié des chômeurs sont indifférents au type d'emploi désiré.

Selon la nature du chômage, on constate une faible différence quant au type d'emploi désiré. Dans l'ensemble, seulement 15,3% des chômeurs désirent un emploi salarié et 55,9% sont indifférents au type d'emploi souhaité. Cette grande indifférence des chômeurs au type d'emploi souhaité témoigne

de la nécessité de ces derniers à disposer d'un emploi quelle que soit la nature. Il faut noter que 45,2% désire un emploi permanent.

Tableau 5.6 : Principales caractéristiques des chômeurs

Principales caractéristiques du chômage		Région												
		Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud-Ouest
Nombre d'années études	Primo demandeur	3,0	5,2	8,2	2,4	1,0	2,3	1,6	1,5	3,9	2,7	1,1	3,2	3,3
	Ancien actif	0,6	3,0	5,5	1,7	0,7	2,5	2,7	0,9	5,5	2,0	2,8	3,5	2,4
	Total	2,8	4,8	7,6	2,2	1,0	2,3	1,7	1,4	4,3	2,5	1,4	3,3	3,1
Durée moyenne de chômage (en années)	Primo demandeur	6,2	4,8	5,9	3,3	4,6	4,9	2,1	4,8	5,9	5,7	6,1	6,0	6,8
	Ancien actif	1,7	2,2	4,0	2,8	1,3	2,0	1,9	1,0	2,0	1,9	3,1	4,2	2,4
	Total	5,9	4,6	5,4	3,2	3,9	4,4	2,1	3,7	5,1	5,1	5,6	5,7	5,2
Durée moyenne du chômage avant le premier emploi	Homme	1,3	1,1	1,9	1,6	1,8	1,8	1,3	1,8	1,3	1,8	1,9	1,6	1,5
	Femme	1,4	1,5	2,0	1,8	1,9	2,0	1,3	1,9	1,5	1,8	2,6	1,6	1,7
	Total	1,3	1,3	1,9	1,7	1,8	1,9	1,3	1,8	1,4	1,8	2,3	1,6	1,6
% jamais scolarisés	Primo demandeur	65,1	50,2	32,4	72,3	87,7	74,2	80,3	79,3	61,4	70,0	82,7	66,3	56,9
	Ancien actif	89,5	63,5	35,1	79,6	91,9	61,1	69,7	89,0	23,9	72,9	67,5	62,5	59,6
	Total	66,6	52,4	33,0	74,1	88,4	72,0	79,6	81,9	53,4	70,5	80,0	65,7	57,6
% de femmes	Primo demandeur	58,0	44,9	63,2	50,9	57,4	69,6	56,8	53,5	66,9	50,8	52,7	50,4	30,0
	Ancien actif	22,0	69,2	54,1	52,7	63,8	49,3	47,9	46,6	38,3	57,5	22,6	22,2	35,2
	Total	55,8	48,9	61,0	51,3	58,5	66,1	56,2	51,7	60,8	51,8	47,4	45,8	31,4

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 5.6 (suite) : Principales caractéristiques des chômeurs

Principales caractéristiques du chômage		Strates milieu de résidence				
		Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Nombre d'années études	Primo demandeur	8,7	5,3	7,3	1,7	3,3
	Ancien actif	5,7	4,4	5,2	1,5	2,9
	Total	8,0	5,0	6,8	1,7	3,2
Durée moyenne de chômage (en années)	Primo demandeur	5,5	4,6	5,1	5,1	5,1
	Ancien actif	3,9	2,8	3,5	1,8	2,4
	Total	5,1	4,1	4,7	4,5	4,5
Durée moyenne du chômage avant le premier emploi	Homme	2,0	1,6	1,8	1,5	1,6
	Femme	2,1	1,8	2,0	1,7	1,8
	Total	2,0	1,7	1,9	1,6	1,7
% jamais scolarisés	Primo demandeur	28,7	48,6	36,8	78,8	66,8
	Ancien actif	34,1	44,3	38,1	79,7	63,4
	Total	30,1	47,6	37,1	79,0	66,1
% de femmes	Primo demandeur	62,9	60,1	61,8	55,8	57,5
	Ancien actif	55,0	46,3	51,6	46,0	48,2
	Total	60,9	56,9	59,3	54,2	55,8

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.3. Aspirations et moyens de recherche de l'emploi des chômeurs

Deux tiers des chômeurs de la main-d'œuvre élargie n'ont pas utilisé de moyens de recherche d'emploi

Parmi les chômeurs, 68,1% n'ont pas utilisé de moyen de recherche d'emploi, soit deux chômeurs sur trois. Ce sont surtout les primo-demandeurs d'emploi qui n'utilisent pas de moyen de recherche d'emploi. Sept primo demandeurs sur dix n'ont pas utilisé de moyens de recherche d'emploi contre environ six personnes sur dix chez les chômeurs antérieurement employés.

Tableau 5.7 : Moyen de recherche de l'emploi par les chômeurs par région suivant le milieu de résidence et le sexe

Principales caractéristiques du chômage		Etes-vous à la recherche d'un emploi salarié, indépendant ou indifférent				% souhaitant un emploi permanent	% souhaitant un emploi dans une organisation formelle	Effectif
		Salarié	Indépendant	Indifférent	Total			
Boucle du Mouhoun	Primo demandeur	8,2	46,0	45,9	100,0	79,4	25,1	68 382
	Ancien actif	0,0	35,2	64,8	100,0	27,1	59,2	4 502
	Total	7,8	45,4	46,8	100,0	76,9	26,7	72 883
Cascades	Primo demandeur	28,3	30,2	41,6	100,0	81,3	36,5	7 717
	Ancien actif	2,8	67,5	29,7	100,0	74,3	7,7	1 533
	Total	24,1	36,3	39,6	100,0	80,1	31,7	9 251
Centre	Primo demandeur	35,9	17,4	46,8	100,0	58,6	44,7	138 780
	Ancien actif	27,5	23,1	49,5	100,0	56,2	35,6	44 295
	Total	33,8	18,7	47,4	100,0	58,0	42,5	183 075
Centre-Est	Primo demandeur	7,4	18,6	74,0	100,0	24,1	11,3	55 379
	Ancien actif	0,8	22,1	77,1	100,0	23,9	13,1	18 320
	Total	5,7	19,5	74,8	100,0	24,1	11,8	73 699
Centre-Nord	Primo demandeur	5,4	53,4	41,2	100,0	45,4	18,1	101 392
	Ancien actif	6,6	45,0	48,4	100,0	51,6	37,7	20 031
	Total	5,6	52,0	42,4	100,0	46,4	21,4	121 423
Centre-Ouest	Primo demandeur	6,3	21,1	72,6	100,0	26,3	9,6	47 518
	Ancien actif	1,8	49,0	49,2	100,0	44,7	27,0	9 814
	Total	5,6	25,9	68,5	100,0	29,5	12,6	57 333
Centre-Sud	Primo demandeur	5,2	10,6	84,2	100,0	16,2	14,0	49 299
	Ancien actif	12,8	2,7	84,5	100,0	37,5	44,6	3 294
	Total	5,7	10,1	84,3	100,0	17,5	15,9	52 593
Est	Primo demandeur	4,6	28,7	66,7	100,0	11,7	3,0	85 610
	Ancien actif	4,8	41,1	54,1	100,0	44,4	17,0	30 944
	Total	4,6	32,0	63,4	100,0	20,5	6,7	116 554
Hauts-Bassins	Primo demandeur	37,9	18,4	43,7	100,0	60,3	41,8	58 988
	Ancien actif	49,9	22,9	27,2	100,0	82,9	54,9	15 983
	Total	40,5	19,3	40,2	100,0	65,2	44,7	74 971
Nord	Primo demandeur	6,6	41,7	51,7	100,0	58,3	25,9	48 169
	Ancien actif	10,3	37,5	52,2	100,0	54,9	31,7	8 990
	Total	7,2	41,1	51,8	100,0	57,8	26,8	57 159
Plateau Central	Primo demandeur	11,4	28,6	59,9	100,0	36,5	22,2	48 887
	Ancien actif	11,1	11,4	77,5	100,0	38,9	19,6	10 415
	Total	11,4	25,8	62,9	100,0	36,9	21,8	59 302
Sahel	Primo demandeur	15,2	9,8	75,0	100,0	32,1	28,7	27 890
	Ancien actif	8,4	22,4	69,3	100,0	59,5	27,7	5 399
	Total	14,1	11,7	74,1	100,0	36,3	28,6	33 289
Sud-Ouest	Primo demandeur	19,7	21,6	58,6	100,0	53,5	55,8	11 167
	Ancien actif	26,1	39,4	34,6	100,0	69,9	37,3	3 884
	Total	21,3	26,1	52,5	100,0	57,7	51,1	15 050
Ouagadougou	Primo demandeur	38,2	16,3	45,6	100,0	60,3	46,3	127 536
	Ancien actif	28,5	24,0	47,5	100,0	58,4	37,0	42 659
	Total	35,8	18,2	46,1	100,0	59,8	44,0	170 195
Autres urbains	Primo demandeur	37,5	21,7	40,7	100,0	63,0	38,9	87 853
	Ancien actif	24,8	29,9	45,3	100,0	64,6	36,9	26 834
	Total	34,6	23,6	41,8	100,0	63,3	38,5	114 687
Ens. Urbain	Primo demandeur	37,9	18,5	43,6	100,0	61,4	43,4	215 389
	Ancien actif	27,1	26,3	46,6	100,0	60,8	37,0	69 493
	Total	35,3	20,4	44,3	100,0	61,2	41,8	284 882
Rural	Primo demandeur	6,1	32,3	61,6	100,0	36,8	16,8	533 789
	Ancien actif	8,0	33,6	58,4	100,0	44,0	26,5	107 911
	Total	6,4	32,5	61,1	100,0	38,0	18,4	641 700
Burkina Faso	**Primo demandeur**	**15,3**	**28,3**	**56,4**	**100,0**	**43,9**	**24,5**	**749 178**
	Ancien actif	**15,5**	**30,7**	**53,8**	**100,0**	**50,6**	**30,6**	**177 404**
	Total	**15,3**	**28,8**	**55,9**	**100,0**	**45,2**	**25,7**	**926 582**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.4. . Bilan de l'emploi

Comme dans la plupart des pays africains, le secteur informel est le principal pourvoyeur de l'emploi et le Burkina ne fait pas exception.

Dans le secteur privé, neuf actifs occupés sur dix exercent dans l'informel

Tous les employés du secteur public occupent des emplois formels dans les secteurs institutionnels agricoles et non agricoles. De même, tous les emplois du secteur des ménages sont informels. Par contre, les actifs occupés du secteur privé occupent essentiellement des emplois informels (99,2%) et accessoirement des emplois formels (0,8%).

Les emplois privés formels sont plus représentés dans le secteur institutionnel non agricole (1,1%). Dans le secteur institutionnel agricole, cette proportion n'est que marginale.

Tableau 5.8 : Bilan de l'emploi par secteur institutionnel selon l'activité

		Activité principale			
Caractéristiques de l'emploi		Emplois formels	Emplois informels	Total	Effectif
Secteur institutionnel non agricole	Secteur public	100,0	0,0	100,0	312 202
	Secteur privé	1,1	98,9	100,0	724 107
	Ménages	0,0	100,0	100,0	23 319
Secteur institutionnel agricole	Secteur public	100,0	0,0	100,0	16 320
	Secteur privé	0,0	100,0	100,0	43 345
	Ménages	0,0	100,0	100,0	841
Total	Secteur public	100,0	0,0	100,0	328 522
	Secteur privé	0,8	99,2	100,0	767 452
	Ménages	0,0	100,0	100,0	24 160

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.5. Population active

5.5.1. Structure de la population active selon la région, le milieu de résidence

Au niveau national, les personnes qui ne cherchent pas du travail mais sont disponibles constituent la main d'œuvre potentielle la plus importante excepté les actifs occupés et les chômeurs.

Les actifs sont composés des actifs occupés et des chômeurs. Ils représentent 45,0% de la population en âge de travailler. En se limitant à la main-d'œuvre et à la main d'œuvre potentielle, les actifs occupés représentent 76,0% et les chômeurs 3,7%.

En dehors des actifs occupés et des chômeurs qui constituent la main-d'œuvre, il existe une autre catégorie de la main-d'œuvre. Il s'agit des personnes qui cherchent du travail mais ne sont pas disponibles, celles qui ne cherchent pas du travail mais sont disponibles et celles qui ne cherchent pas du travail et ne sont pas non plus disponibles mais qui désirent travailler. En effet, 11,6% des personnes ne cherchent pas du travail mais sont disponibles pour travailler. Elles sont les plus nombreuses puisque celles qui ne cherchent pas du travail et ne sont pas disponibles mais qui désirent travailler représentent 7,8% et 0,9% pour celles qui cherchent du travail mais ne sont pas disponibles pour occuper l'emploi.

Les régions du Centre-Nord et de l'Est enregistrent les taux les plus élevés de la main-d'œuvre potentielle. Plus spécifiquement, les personnes qui ne cherchent pas du travail mais sont disponibles pour travailler sont les plus nombreux dans ces deux régions. En effet, elles représentent respectivement 24,8% et 22,7%.

Tableau 5.9 : Structure de la population active selon la situation d'activité par région et milieu de résidence

Caractéristiques sociodémographiques	Situation d'activité des personnes de 15 ans ou plus						Effectif
	Actif occupé	Chômeur BIT	Cherche du travail mais pas disponible	Pas chercher du travail mais disponible	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	Total	
Région de résidence							
Boucle du Mouhoun	76,3	4,1	1,2	8,4	10,0	100,0	547 266
Cascades	90,6	0,3	0,3	2,9	5,8	100,0	244 987
Centre	79,7	7,5	0,6	7,9	4,2	100,0	1 159 253
Centre-Est	73,3	2,4	0,8	11,6	11,9	100,0	462 665
Centre-Nord	59,5	3,5	1,2	24,8	11,0	100,0	410 617
Centre-Ouest	76,1	1,4	1,6	10,1	10,8	100,0	480 872
Centre-Sud	76,4	1,9	0,3	19,2	2,2	100,0	241 146
Est	62,3	2,9	1,8	22,7	10,3	100,0	437 917
Hauts-Bassins	83,2	2,9	0,8	7,2	5,9	100,0	705 652
Nord	75,9	4,7	1,3	10,7	7,6	100,0	357 289
Plateau Central	71,8	2,5	0,5	15,6	9,5	100,0	311 236
Sahel	76,4	3,8	0,2	10,1	9,5	100,0	238 552
Sud-Ouest	86,0	1,4	0,2	7,0	5,5	100,0	177 541
Milieu de résidence							
Ouagadougou	78,9	8,3	0,6	8,1	4,1	100,0	1 011 202
Autres urbains	80,5	4,0	0,9	8,9	5,7	100,0	844 779
Ens. urbain	79,6	6,3	0,7	8,5	4,8	100,0	1 855 981
Rural	74,2	2,5	1,0	13,1	9,2	100,0	3 919 012
Burkina Faso	**76,0**	**3,7**	**0,9**	**11,6**	**7,8**	**100,0**	**5 774 992**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Au niveau national, parmi les actifs occupés, 47,6% sont âgés de 35-64 ans. Le plus fort taux d'emploi se trouve dans la tranche de 25-34 ans et concerne 49,3% des actifs occupés vivant à Ouagadougou.

Au Burkina Faso, les actifs occupés de la tranche d'âge de 35-64 ans représentent 47,7%, ceux de la tranche 25 à 34 ans 32,5% et 16,3% pour la tranche 15-24 ans. En milieu urbain, les actifs occupés de 35-64 ans occupent la plus grande proportion (49,2%)

A Ouagadougou, les personnes de 35-64 ans représentent 49,3% des actifs occupés.

Quant aux chômeurs au sens BIT, les personnes de 15 à 24 ans, de 25 à 34 ans et 35 à 64 ans représentent respectivement 39,4%, 30,6% et 30,4%. Cette proportion de chômeurs selon le groupe d'âges présente des disparités suivant le milieu, à savoir Ouagadougou, les autres urbains ou le milieu rural. Il touche 25,8%, des personnes de la tranche de 15 à 25 ans, 48,0% de la tranche de 25 à 34 ans et 26,2% de la tranche de 35 à 64 ans. Les chômeurs en grand nombre sont observés chez les personnes de 25 à 34 ans.

En milieu rural, une personne sur trois est au chômage.

Tableau 5.10 : Structure de la population active selon l'âge par milieu de résidence et par situation d'activité

Caractéristiques sociodémographiques		Groupe âges spécifiques							Effectif
		15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus	Total	
Ouagadougou	Actif occupé	16,4	32,3	48,7	49,3	98,0	2,0	100,0	798 128
	Chômeur BIT	25,8	48,0	73,8	26,2	100,0	0,0	100,0	83 617
	Cherche du travail mais pas disponible	48,0	24,9	73,0	23,1	96,1	3,9	100,0	6 267
	Pas chercher du travail mais disponible	27,2	42,2	69,4	30,1	99,6	0,4	100,0	82 077
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	41,1	38,3	79,4	20,6	100,0	0,0	100,0	41 112
Autres urbains	Actif occupé	14,5	33,9	48,4	49,1	97,6	2,4	100,0	679 643
	Chômeur BIT	36,3	36,8	73,1	26,6	99,7	0,3	100,0	33 870
	Cherche du travail mais pas disponible	53,6	25,7	79,3	19,6	98,9	1,1	100,0	7 608
	Pas chercher du travail mais disponible	34,4	33,1	67,4	30,9	98,3	1,7	100,0	75 383
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	43,9	31,8	75,7	23,7	99,4	0,6	100,0	48 275
Ens. urbain	Actif occupé	15,5	33,1	48,6	49,2	97,8	2,2	100,0	1 477 771
	Chômeur BIT	28,8	44,8	73,6	26,3	99,9	0,1	100,0	117 487
	Cherche du travail mais pas disponible	51,1	25,3	76,4	21,2	97,6	2,4	100,0	13 875
	Pas chercher du travail mais disponible	30,6	37,8	68,5	30,5	99,0	1,0	100,0	157 460
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	42,6	34,8	77,4	22,3	99,7	0,3	100,0	89 387
Rural	Actif occupé	16,6	32,8	49,4	47,0	96,4	3,6	100,0	2 909 407
	Chômeur BIT	33,9	33,0	66,9	32,3	99,2	0,8	100,0	98 489
	Cherche du travail mais pas disponible	32,4	29,4	61,8	36,9	98,7	1,3	100,0	38 123
	Pas chercher du travail mais disponible	32,0	29,1	61,2	37,5	98,6	1,4	100,0	511 542
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	35,5	29,9	65,3	33,7	99,0	1,0	100,0	361 451
Burkina Faso	Actif occupé	16,3	32,9	49,1	47,7	96,9	3,1	100,0	4 387 178
	Chômeur BIT	31,1	39,4	70,5	29,0	99,6	0,4	100,0	215 976
	Cherche du travail mais pas disponible	37,4	28,3	65,7	32,7	98,4	1,6	100,0	51 997
	Pas chercher du travail mais disponible	31,7	31,2	62,9	35,8	98,7	1,3	100,0	669 002
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	36,9	30,8	67,7	31,5	99,2	0,8	100,0	450 839

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La structure de la population active selon la région et le milieu de résidence montre qu'au Burkina Faso, la main d'œuvre potentielle est estimée à 1 171 838 personnes en âge de travailler. Au niveau national, elle est concentrée suivant les trois premiers groupes d'âge et se répartit de manière identique avec le chômage BIT. Elle est de 34,0% pour les personnes d'un âge de 35-64 ans, 33,9% pour la tranche d'âge de 15-24 ans et 30,9% pour celle de 25-34 ans.

Le constat reste valable selon les régions. En effet, dans le Centre, la main-d'œuvre potentielle est plus importante chez les personnes de 25 à 34 ans (37,2%). Dans le Plateau Central et le Centre-Sud, on note respectivement des taux de 41,0% et 45,7% pour les personnes de 35-64 ans.

Tableau 5.11 : Structure de la population active selon l'âge par milieu de résidence et par situation d'activité

Caractéristiques sociodémographiques		Groupe âges spécifiques							Effectif
		15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus	Total	
Boucle du Mouhoun	Actif occupé	15,9	29,6	45,5	49,0	94,5	5,5	100,0	417 693
	Chômeur BT	52,2	22,7	74,9	25,1	100,0	0,0	100,0	22 572
	MOP	44,1	23,3	67,4	32,6	100,0	0,0	100,0	107 001
Cascades	Actif occupé	20,4	30,1	50,5	46,3	96,8	3,2	100,0	222 014
	Chômeur BT	33,7	49,5	83,2	16,8	100,0	0,0	100,0	850
	MOP	44,5	31,0	75,5	20,9	96,4	3,6	100,0	22 123
Centre	Actif occupé	16,5	32,3	48,8	49,4	98,2	1,8	100,0	924 236
	Chômeur BT	25,8	47,7	73,5	26,5	100,0	0,0	100,0	86 778
	MOP	33,0	37,2	70,2	29,4	99,6	0,4	100,0	148 240
Centre-Est	Actif occupé	17,3	34,9	52,2	45,7	97,9	2,1	100,0	339 351
	Chômeur BT	32,6	50,0	82,5	17,5	100,0	0,0	100,0	10 949
	MOP	25,9	34,2	60,1	39,1	99,2	0,8	100,0	112 365
Centre-Nord	Actif occupé	15,9	35,8	51,7	45,1	96,8	3,2	100,0	244 186
	Chômeur BT	29,7	42,3	72,1	27,9	100,0	0,0	100,0	14 169
	MOP	31,1	30,5	61,6	37,1	98,7	1,3	100,0	152 261
Centre-Ouest	Actif occupé	11,2	32,7	43,8	51,2	95,0	5,0	100,0	365 797
	Chômeur BT	8,5	40,2	48,8	51,2	100,0	0,0	100,0	6 725
	MOP	40,5	28,2	68,7	30,7	99,3	0,7	100,0	108 350
Centre-Sud	Actif occupé	15,9	32,0	47,9	48,2	96,1	3,9	100,0	184 300
	Chômeur BT	45,3	21,1	66,4	33,6	100,0	0,0	100,0	4 641
	MOP	24,5	28,6	53,0	45,7	98,7	1,3	100,0	52 205
Est	Actif occupé	20,6	35,4	56,0	42,0	98,0	2,0	100,0	272 986
	Chômeur BT	32,5	44,0	76,5	23,5	100,0	0,0	100,0	12 804
	MOP	31,3	33,1	64,4	34,4	98,8	1,2	100,0	152 127
Hauts-Bassins	Actif occupé	15,0	34,2	49,3	48,7	97,9	2,1	100,0	587 136
	Chômeur BT	39,7	32,3	72,1	27,9	100,0	0,0	100,0	20 485
	MOP	42,3	29,1	71,4	27,8	99,2	0,8	100,0	98 031
Nord	Actif occupé	17,8	29,7	47,5	49,7	97,2	2,8	100,0	271 042
	Chômeur BT	29,3	28,7	58,1	39,9	97,9	2,1	100,0	16 683
	MOP	33,5	28,8	62,3	36,1	98,4	1,6	100,0	69 564
Plateau Central	Actif occupé	17,5	28,5	46,0	47,5	93,5	6,5	100,0	223 581
	Chômeur BT	29,7	27,1	56,8	43,2	100,0	0,0	100,0	7 892
	MOP	26,4	28,6	55,0	41,0	96,1	3,9	100,0	79 763
Sahel	Actif occupé	15,8	40,2	55,9	42,5	98,5	1,5	100,0	182 199
	Chômeur BT	27,8	28,7	56,5	37,5	94,0	6,0	100,0	9 024
	MOP	35,5	33,5	69,0	31,0	100,0	0,0	100,0	47 329
Sud-Ouest	Actif occupé	13,3	35,6	48,9	46,1	95,0	5,0	100,0	152 656
	Chômeur BT	12,0	51,6	63,6	36,4	100,0	0,0	100,0	2 405
	MOP	36,9	33,8	70,7	26,4	97,1	2,9	100,0	22 480
Burkina Faso	Actif occupé	16,3	32,9	49,1	47,7	96,9	3,1	100,0	4 387 178
	Chômeur BT	31,1	39,4	70,5	29,0	99,6	0,4	100,0	215 976
	MOP	33,9	30,9	64,9	34,0	98,9	1,1	100,0	1 171 838

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.5.2. Structure de la population active selon l'âge et la situation dans l'activité

5.5.2.1. Situation d'activité selon le genre et l'âge

Chez les hommes, près de la moitié des actifs occupés se trouvent dans la tranche d'âges de 35 à 64 ans. Le taux de chômage est plus élevé dans la tranche d'âge de 25 à 34 ans (39,4%) et 37,6% des hommes de cette tranche d'âge sont des chômeurs.

Une analyse selon le genre montre que 49,6% des hommes actifs occupés ont un âge compris entre 35-64 ans. Les chômeurs au sens du BIT sont repartis de manière identique que les actifs occupés de ces tranches d'âges. En effet, 37,6% des chômeurs ont entre 25 et 34 ans et 34,3% ont un âge compris entre 35 et 64 ans.

Chez les femmes, 45,4% des actifs occupés sont de la tranche de 35-64 ans et constituent la plus grande frange de la population féminine occupant un emploi. Les femmes chômeurs les plus nombreuses se retrouvent dans la tranche d'âge de 25 à 34 ans et leur proportion est estimée à 41,6%.

De la même manière, la main-d'œuvre potentielle est répartie identiquement à la main-d'œuvre (actifs occupés ou chômeurs). Chez les hommes, les actifs non occupés qui cherchent du travail mais ne sont pas disponibles pour travailler représentent 39,0% et ont entre 25 à 34 ans.

Par contre chez les femmes, il s'agit de la tranche d'âges de 15-24 ans qui constitue la plus grande frange de la population féminine en âge de travailler (42,6%). En ce qui concerne les autres catégories de la main-d'œuvre potentielle, la répartition selon le genre est identique à celle des personnes qui cherchent du travail mais ne sont pas disponibles.

Tableau 5.12 : Structure de la population active selon l'âge (en années révolues) et la situation dans l'activité, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques		Groupe âges spécifiques							
		15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus	Total	Effectif
Homme	Actif occupé	14,0	33,0	47,0	49,6	96,6	3,4	100	2 391 927
	Chômeur BIT	27,3	37,6	65,0	34,3	99,3	0,7	100	119 362
	Cherche du travail mais pas disponible	30,1	27,2	57,2	39,0	96,2	3,8	100	21 841
	Pas chercher du travail mais disponible	29,1	24,8	54,0	43,2	97,2	2,8	100	264 301
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	32,4	25,8	58,1	40,9	99,0	1,0	100	166 132
Femme	Actif occupé	19,0	32,7	51,7	45,4	97,1	2,9	100	1 995 251
	Chômeur BIT	35,9	41,6	77,4	22,6	100,0	0,0	100	96 614
	Cherche du travail mais pas disponible	42,6	29,2	71,8	28,2	100,0	0,0	100	30 156
	Pas chercher du travail mais disponible	33,4	35,3	68,7	31,0	99,7	0,3	100	404 700
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	39,5	33,8	73,3	26,0	99,3	0,7	100	284 707
Burkina Faso	**Actif occupé**	**16,3**	**32,9**	**49,1**	**47,7**	**96,9**	**3,1**	**100**	**4 387 178**
	Chômeur BIT	**31,1**	**39,4**	**70,5**	**29,0**	**99,6**	**0,4**	**100**	**215 976**
	Cherche du travail mais pas disponible	**37,4**	**28,3**	**65,7**	**32,7**	**98,4**	**1,6**	**100**	**51 997**
	Pas chercher du travail mais disponible	**31,7**	**31,2**	**62,9**	**35,8**	**98,7**	**1,3**	**100**	**669 002**
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	**36,9**	**30,8**	**67,7**	**31,5**	**99,2**	**0,8**	**100**	**450 839**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.6. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail

5.6.1. Taux d'emploi vulnérable

L'emploi vulnérable touche plus les femmes que les hommes. Neuf actifs occupés sur dix de plus de 65 ans occupent un emploi vulnérable.

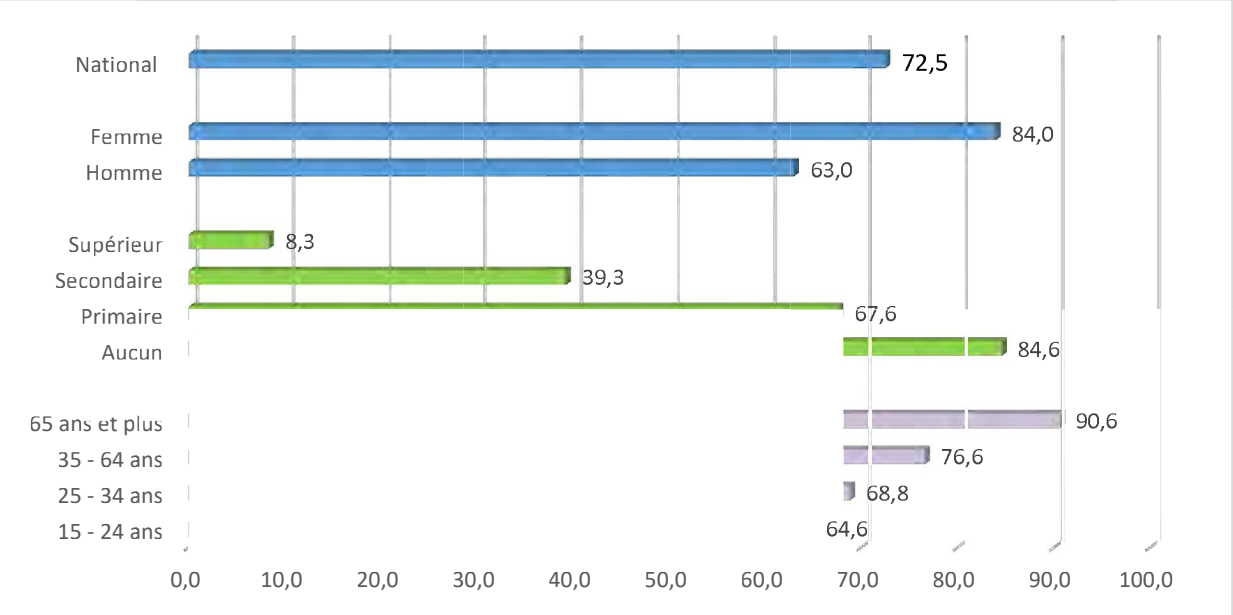
L'emploi vulnérable caractérise les emplois des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale. Ces emplois sont souvent informels et ne bénéficient pas de certains éléments associés à l'emploi décent comme la protection sociale, congés maladie etc. Par définition, le taux d'emploi vulnérable est égal à la part des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés dans le total des emplois.

Au niveau national, le taux d'emplois vulnérables est estimé à 72,5%. Selon le genre, l'emploi vulnérable touche plus les femmes que les hommes. En effet, 84,0% de femmes occupent un emploi vulnérable contre 63,0% chez les hommes.

Le graphique 5.11 montre que le taux d'emploi vulnérable varie en fonction du niveau d'instruction des employés. L'emploi vulnérable concerne 8,3% des employés ayant un niveau supérieur, 39,3% des employés de niveau secondaire, 67,6% des employés de niveau primaire. Il est plus élevé chez les employés qui n'ont aucun niveau d'instruction. Cela se justifie dans la mesure où cette catégorie d'employés travaille en grande partie dans les unités de productions informelles. Ces employés sont souvent sans niveau d'instruction ou ont un niveau d'instruction faible tout au plus le niveau primaire.

L'emploi vulnérable affecte plus les employés de la tranche d'âges de 65 ans et plus. Il concerne 90,6% des employés de 65 ans et plus, 76,6% des employés de 34 à 64 ans, 68,8% des employés de 24 à 35 ans et 64% de ceux de la tranche d'âge de 15 à 24 ans.

Graphique 5.11 : Répartition du taux d'emploi vulnérable ou la part des travailleurs pour compte propre et travailleurs familiaux par genre, niveau d'instruction et par groupe d'âges.



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.6.2. Taux d'emploi précaire

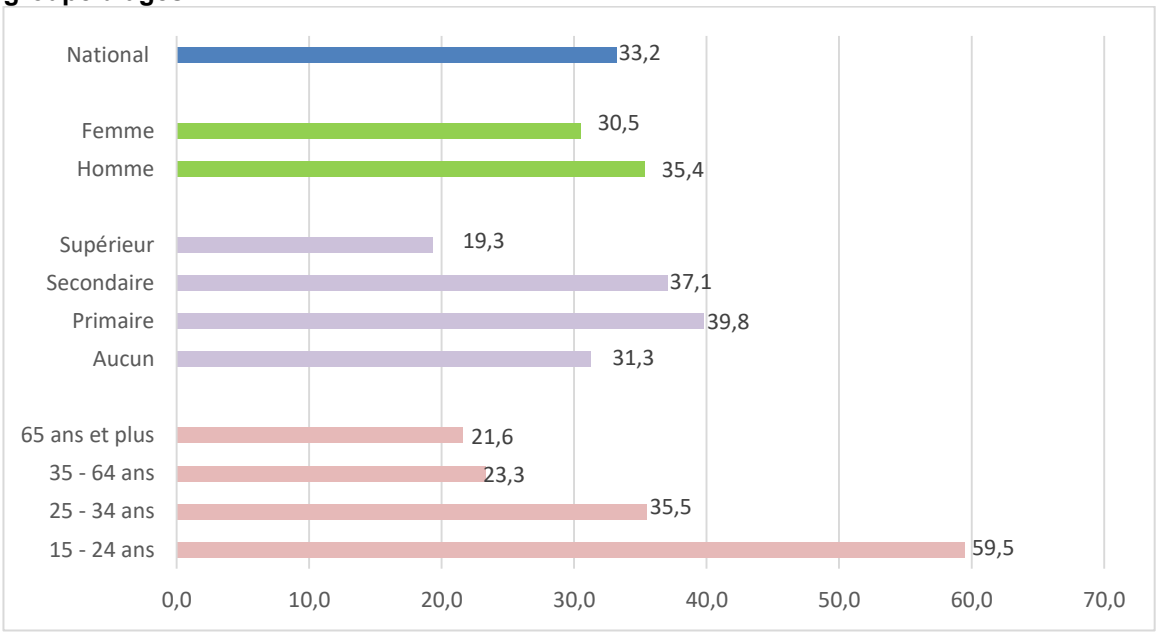
Six actifs occupés sur dix occupant un emploi précaire dans la tranche 15-24 ans.

Le graphique 5.12 fait ressortir que le taux d'emploi précaire est estimé à 33,2% au niveau national. Il décroit avec l'âge. En effet, l'emploi précaire touche plus les jeunes de 15-24 ans (59,5%). Il concerne 35,5% des employés de 25-34 ans, 23,3% des actifs occupés de 35-64 ans et 21,6% de ceux ayant plus de 65 ans.

Concernant le niveau d'instruction, les actifs occupés de niveau primaire occupant un emploi précaire représentent 39,8%. En revanche, il est plus faible pour les actifs occupés de niveau supérieur, soit

19,3% de la population active occupée de niveau supérieur. Selon le genre, 35,4% d'hommes et 30,5% de femmes ont un emploi précaire.

Graphique 5.12 : Répartition du taux d'emploi précaire par genre, niveau d'instruction et par groupe d'âges



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

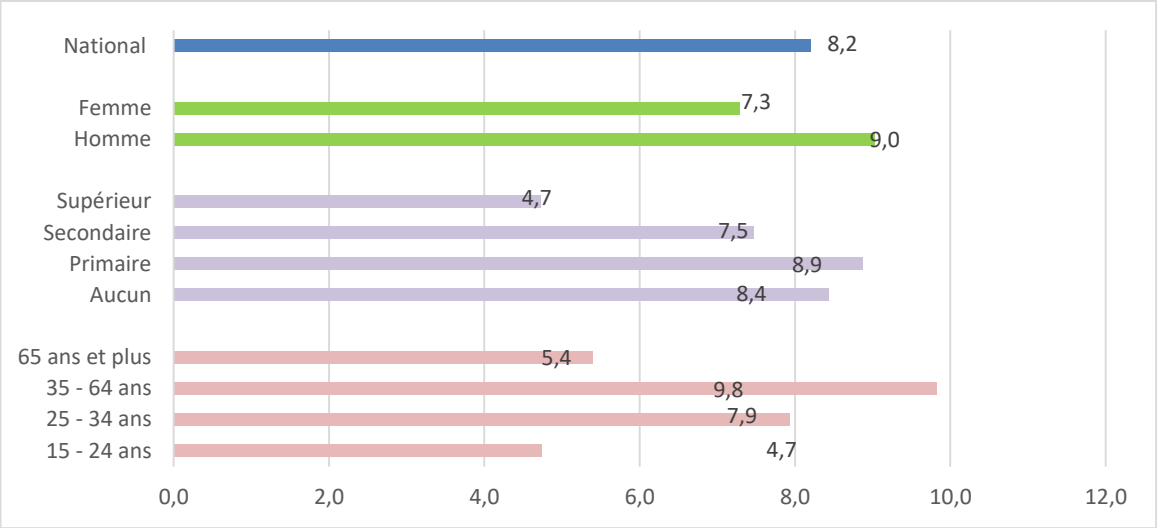
5.6.3. Taux de pluriactivité

Le taux de pluriactivité s'élève à 8%. Il présente des disparités selon le genre, le groupe d'âges et le niveau d'éducation.

Le taux de pluriactivité est le rapport entre le nombre d'emplois à plus d'une activité secondaire et le nombre total d'emplois.

Le graphique ci-après montre qu'au niveau national, le taux de pluriactivité est estimé à 8,2%. Selon le groupe d'âges, 9,8% des actifs occupés de 35 à 64 ans exercent plusieurs activités, 7,9% des actifs occupés de 25 à 34 ans en sont concernés. Ce taux est plus faible chez les actifs occupés de 65 ans et plus (5,4%) et chez les actifs occupés de 15 à 24 ans (4,7%). 9,0% pour les hommes et 7,3% pour les femmes. Le taux de pluriactivité est plus important chez les populations de niveau secondaire (8,9%) et chez ceux sans niveau (8,4%).

Graphique 5.13: Répartition du taux de pluriactivité par genre, niveau d'instruction et par groupe d'âges



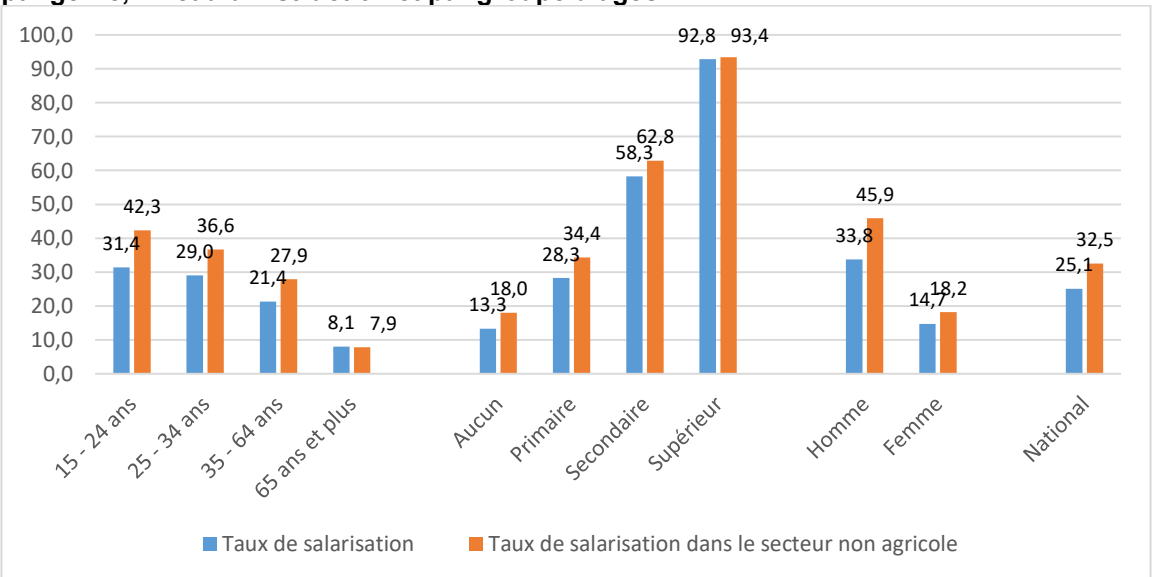
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.6.4. Taux de salarisation

Le taux de salarisation est plus faible chez les femmes que chez les hommes et est estimé à 29,6% au niveau national.

Par définition, le taux de salarisation désigne le nombre d'emplois salariés sur le nombre total d'emplois. Au niveau national, il est estimé à 25,1% et celui dans le secteur non agricole est estimé à 32,5%. Il ressort de l'analyse du taux de salarisation selon le sexe que les femmes occupent moins d'emplois salariés que les hommes. En effet, 11,9% de femmes ont un emploi salarié contre 30,5% d'hommes. Il est de 29,6% au niveau national. Le taux de salarisation augmente avec le niveau d'instruction. Neuf actifs occupés sur dix de niveau supérieur ont un emploi salarié. En revanche, il est faible chez les actifs occupés qui sont sans niveau d'instruction (14,7%). Les emplois salariés ne concernent que 8,1% des actifs occupés de plus de 65 ans.

Graphique 5.14: Répartition du taux de salarisation et de salarisation du secteur non agricole par genre, niveau d'instruction et par groupe d'âges



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 5.13: Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Caractéristiques sociodémographiques	Ratio emploi/population des 15 ans et plus	Taux d'emplois vulnérables	Taux emplois précaires	Taux de pluriactivité	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	Jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	Taux de salarisation	Taux de salarisation dans le secteur non agricole	Taux de salarisation des femmes dans le secteur non agricole	Effectif
Sexe										
Homme	50,7	63,0	35,4	9,0	30,4	29,8	33,8	45,9		2 391 927
Femme	36,3	84,0	30,5	7,3	49,0	51,5	14,7	18,2	18,2	1 995 251
Niveau d'instruction										
Aucun	43,2	84,6	31,3	8,4	68,5	57,6	13,3	18,0	8,0	2 859 726
Primaire	50,6	67,6	39,8	8,9	40,0	36,2	28,3	34,4	19,7	727 417
Secondaire	34,5	39,3	37,1	7,5	12,4	16,6	58,3	62,8	53,6	654 518
Supérieur	54,7	8,3	19,3	4,7	5,0	16,0	92,8	93,4	92,1	145 517
Groupe d'âges										
15 - 24 ans	23,4	64,6	59,5	4,7	41,0	41,0	31,4	42,3	24,6	713 325
25 - 34 ans	53,8	68,8	35,5	7,9		43,0	29,0	36,6	21,5	1 442 684
35 - 64 ans	54,6	76,6	23,3	9,8		44,3	21,4	27,9	14,6	2 093 302
65 ans et plus	21,2	90,6	21,6	5,4		12,3	8,1	7,9	2,7	137 726
Milieu de résidence										
Ouagadougou	50,9	44,2	41,1	4,3	21,8	25,9	52,7	53,1	40,4	798 128
Autres urbains	48,7	58,2	31,4	6,7	25,3	27,7	37,9	40,1	26,3	679 643
Rural	40,1	83,5	31,4	9,7	48,9	48,8	14,6	21,1	7,8	2 909 407
Région de résidence										
Boucle du Mouhoun	41,9	84,6	35,6	7,2	49,0	47,6	10,4	14,5	7,7	417 693
Cascades	52,8	84,5	42,9	13,0	36,9	37,0	13,2	32,5	25,7	222 014
Centre	52,0	49,6	39,3	5,1	21,2	25,2	47,1	50,8	37,2	924 236
Centre-Est	44,6	82,7	27,9	12,4	42,9	41,2	17,5	20,5	6,9	339 351
Centre-Nord	31,1	79,5	20,5	9,7	60,0	59,8	19,3	21,4	5,8	244 186
Centre-Ouest	45,9	85,0	20,8	9,8	31,5	33,0	13,4	17,9	10,0	365 797
Centre-Sud	41,4	87,5	30,9	11,2	34,7	38,4	11,2	16,4	7,0	184 300
Est	31,3	77,1	28,0	8,3	56,4	58,1	21,4	24,6	10,7	272 986
Hauts-Bassins	48,8	73,4	37,6	7,9	40,3	37,5	22,7	34,2	22,8	587 136
Nord	39,2	72,5	26,1	10,4	46,8	48,9	25,5	30,1	14,5	271 042
Plateau Central	44,5	82,6	31,5	7,6	32,3	37,6	16,9	21,2	10,9	223 581
Sahel	34,9	46,2	40,2	4,8	58,6	54,1	51,7	54,8	31,6	182 199
Sud-Ouest	34,1	83,6	38,1	6,8	49,3	53,2	15,9	31,0	13,3	152 656
Burkina Faso	**42,9**	**72,5**	**33,2**	**8,2**	**40,9**	**42,1**	**25,1**	**32,5**	**18,2**	**4 387 178**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.7. Structure et dynamique des emplois

5.7.1. Evolution des créations nettes d'emploi

Deux des actifs occupés ont une durée de moins de 5 ans dans leur emploi principal.

La répartition des actifs occupés selon la durée dans l'emploi principal traduit que la plupart des actifs occupés ont une durée de moins de 5 ans dans l'emploi principal. Cette observation prévaut quelle que soit la variable d'analyse (sexe, niveau d'instruction, secteur d'activité, région).

En examinant le tableau 5.14, on constate une baisse du nombre d'actifs occupés selon que le nombre d'années effectuées dans l'emploi principal augmente. En effet, 37,7% des hommes ont une durée de moins de 5 ans dans l'emploi principal, 19,6% ont une durée de 5-9 ans. Cette proportion est de 17,1% pour les personnes dont la durée est comprise entre 10-14 ans, 16,1% pour la durée de 15-24 ans et enfin 9,6% pour la durée de plus de 25 ans. Cette forte proportion des actifs occupés de moins de 5 ans dans l'emploi principal est liée à la jeunesse de la population en âge de travailler.

Dans le secteur primaire, les actifs occupés ayant une durée de 15-24 ans et de moins de 5 ans dans l'emploi principal représentent respectivement 23,7% et 20,4%. Les moins de 5 ans représentent la grande proportion des emplois du secondaire (52,6%). Dans les services et le commerce, ce sont les moins de 5ans qui sont les plus importants. Ils représentent respectivement des proportions de 52,3% et 51,1%.

Tableau 5.14: Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectuées dans l'emploi principal, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre d'années dans l'emploi principal						
	Moins de 5 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 24 ans	Plus de 25 ans	Total	Effectif
Sexe							
Homme	37,7	19,6	17,1	16,1	9,6	100,0	2 420 790
Femme	44,9	23,2	15,0	12,1	4,8	100,0	2 022 754
Niveau d'instruction							
Aucun	36,1	21,2	17,5	15,9	9,4	100,0	2 897 642
Primaire	47,3	20,4	14,6	13,4	4,3	100,0	732 615
Secondaire	52,6	22,9	12,7	9,1	2,7	100,0	666 044
Supérieur	54,4	19,0	13,0	9,1	4,6	100,0	147 243
Secteur d'activité							
Primaire	20,4	19,3	20,9	23,7	15,7	100,0	1 210 364
Industrie	43,3	24,0	15,7	11,9	5,0	100,0	1 120 104
Commerce	51,1	20,8	14,3	10,3	3,6	100,0	1 217 119
Service	52,3	21,0	12,7	9,6	4,4	100,0	895 957
Milieu de résidence							
Ouagadougou	53,8	18,6	12,6	11,0	4,0	100,0	802 183
Autres urbains	46,3	21,9	14,1	11,4	6,3	100,0	685 072
Rural	36,3	21,8	17,6	15,8	8,6	100,0	2 956 289
Région de résidence							
Boucle du Mouhoun	25,1	20,9	21,0	18,2	14,8	100,0	420 763
Cascades	26,7	18,0	19,0	20,1	16,2	100,0	222 564
Centre	50,2	18,8	14,3	12,1	4,5	100,0	930 057
Centre-Est	49,3	23,3	12,8	9,7	4,9	100,0	351 602
Centre-Nord	51,7	20,9	13,5	11,4	2,5	100,0	246 598
Centre-Ouest	37,1	24,7	16,7	13,6	7,9	100,0	367 508
Centre-Sud	37,2	21,7	19,0	14,2	7,9	100,0	187 252
Est	46,8	30,7	11,6	9,4	1,4	100,0	282 327
Hauts-Bassins	33,9	20,0	17,2	19,5	9,4	100,0	589 019
Nord	46,0	22,2	16,1	11,3	4,3	100,0	274 626
Plateau Central	41,8	20,3	17,9	12,5	7,6	100,0	229 332
Sahel	47,7	20,1	16,0	10,8	5,5	100,0	186 459
Sud-Ouest	26,3	17,1	17,9	24,1	14,7	100,0	155 435
Burkina Faso	**41,0**	**21,2**	**16,1**	**14,2**	**7,4**	**100,0**	**4 443 544**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 5.15 : Indice mensuel du niveau de l'emploi entre « mai 2017 » et « mars 2018 » selon la région et le milieu de résidence

	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud-Ouest	Urbain	Rural	Burkina Faso
Mai 2017	278	0	2 487	89	362	968	375	200	3 188	46	0	0	112	6 699	1 405	8 104
Juin 2017	0	1 106	9 060	1 664	475	3 388	107	0	4 802	1 014	796	474	497	10 861	12 523	23 384
Juillet 2017	727	166	6 047	2 510	1 744	179	234	95	3 347	214	0	0	177	10 581	4 859	15 440
Août 2017	2 850	490	9 064	894	1 836	2 181	835	648	669	958	1 151	2 267	139	13 181	10 801	23 982
Septembre 2017	816	1 191	5 432	1 237	1 373	1 727	1 528	625	317	1 014	369	1 162	139	8 984	7 946	16 930
Octobre 2017	540	1 826	24 044	3 477	3 203	3 938	2 298	2 419	4 203	734	2 956	2 740	1 366	32 404	21 338	53 742
Novembre 2017	0	807	17 491	3 890	13 546	1 993	1 092	212	4 256	1 689	2 130	597	553	24 703	23 554	48 256
Décembre 2017	457	901	9 425	4 159	4 159	5 829	3 094	3 215	1 373	2 346	6 891	2 637	1 334	16 107	29 712	45 819
Janvier 2018	1 035	1 350	17 732	2 725	1 926	2 448	925	2 257	7 048	3 004	4 390	2 120	1 096	24 846	23 210	48 056
Février 2018	1 938	1 444	16 511	6 354	1 735	3 614	3 642	1 071	4 756	3 511	3 100	2 374	423	23 928	26 544	50 472
Mars 2018	1 289	1 355	21 635	3 037	8 312	5 199	1 963	3 533	6 969	2 202	3 514	2 233	652	32 690	29 202	61 892

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.8. Mobilité dans l'emploi

5.8.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur

Les actifs occupés ayant un niveau d'instruction supérieur ont changé leur emploi antérieur pour des raisons d'amélioration de leurs rémunérations (28,5%).

Les hommes en tant qu'actifs occupés ayant quitté leur emploi antérieur pour des raisons diverses constituent 13,8%. Pour ces derniers, 12,9% sont admis à la retraite, 11,0% pour des raisons de meilleure rémunération et 11,4% pour un travail plus intéressant. Chez les femmes, les actifs occupés admis à la retraite représentent 12,3% et 7,8% pour de raisons de meilleure rémunération.

Quel que soit le niveau d'instruction, les personnes ayant quitté leur emploi antérieur l'ont fait pour des raisons d'amélioration de leurs revenus et donc d'amélioration de leurs conditions de vie. Cette proportion est plus élevée chez les personnes de niveau supérieur (28,5%).

Le Centre est la région où plus de personnes ont quitté leur emploi antérieur pour une meilleure amélioration de leurs rémunérations. Dans les Cascades et le Centre-Ouest, il y a plus de personnes concernées par le changement de leur emploi antérieur pour des raisons de retraite, soit respectivement 20,5% et 22,5%.

Certaines régions présentent des faibles proportions de personnes ayant évoqué le licenciement ou la restructuration comme raisons de changement de leur emploi antérieur. Il s'agit du Centre-Est (0,1%), du Plateau Central (0,1%)

Tableau 5.16: Pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant quitté un emploi antérieur pour raisons selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur	Retraite	Licenciement, compression	Faillite	Restructuration	Autre raison départ involontaire à préciser	Départ Involontaire	Pour une meilleure rémunération	Pour meilleures conditions de travail	Pour un travail plus intéressant	Autre raison départ volontaire à préciser	Départ Volontaire	Total	Effectif
Sexe														
Homme	13,8	12,9	3,2	10,8	6,4	19,4	52,6	11,0	6,8	11,4	18,0	47,4	100,0	4 705 548
Femme	11,4	12,3	1,0	11,2	3,6	26,5	54,5	7,8	4,9	10,0	22,7	45,5	100,0	5 485 450
Niveau d'instruction														
Aucun	13,6	13,4	1,0	10,2	5,1	24,8	54,5	8,6	5,3	9,5	22,1	45,5	100,0	6 609 216
Primaire	13,6	9,1	3,2	16,2	4,8	23,0	56,2	9,3	5,5	13,4	15,5	43,8	100,0	1 427 078
Secondaire	8,1	12,2	6,9	10,4	4,7	13,4	47,8	11,6	9,4	15,0	16,2	52,2	100,0	1 889 490
Supérieur	10,8	12,2	5,5	2,3	6,2	9,1	35,4	28,5	8,8	8,3	19,0	64,6	100,0	265 214
Milieu de résidence														
Ouagadougou	16,5	12,4	6,6	16,3	4,0	9,0	48,2	12,9	7,9	14,0	17,1	51,8	100,0	1 558 873
Autres urbains	12,9	12,1	4,8	13,4	3,2	18,7	52,0	12,5	5,3	11,8	18,3	48,0	100,0	1 392 269
Rural	11,6	12,7	0,3	8,9	5,7	27,9	55,5	7,8	5,4	9,6	21,7	44,5	100,0	7 239 856
Région de résidence														
Boucle du Mouhoun	9,9	19,6	1,2	7,4	8,9	35,1	72,1	3,6	4,0	5,2	15,1	27,9	100,0	993 848
Cascades	10,4	20,5	2,0	4,4	6,1	25,3	58,3	4,7	5,0	13,9	18,2	41,7	100,0	419 864
Centre	15,6	11,8	6,4	15,8	3,9	9,5	47,4	13,8	8,1	13,1	17,6	52,6	100,0	1 765 923
Centre-Est	17,3	3,1	0,3	12,7	0,1	17,8	34,0	16,3	3,3	20,1	26,3	66,0	100,0	760 926
Centre-Nord	12,3	3,7	0,0	11,1	1,0	48,2	64,1	4,2	6,1	5,1	20,4	35,9	100,0	783 141
Centre-Ouest	13,3	22,5	0,2	7,2	18,8	22,2	70,9	1,5	2,3	10,0	15,3	29,1	100,0	795 351
Centre-Sud	11,5	6,0	1,0	4,8	0,2	18,4	30,4	10,2	6,1	15,4	37,9	69,6	100,0	444 634
Est	11,4	8,0	0,3	6,7	0,8	36,5	52,3	14,4	4,5	9,6	19,2	47,7	100,0	871 153
Hauts-Bassins	14,8	18,8	2,6	9,1	8,9	18,9	58,4	7,1	7,0	8,0	19,6	41,6	100,0	1 198 936
Nord	9,2	13,4	1,9	11,5	0,2	32,1	59,1	6,2	7,2	10,3	17,2	40,9	100,0	688 437
Plateau Central	12,2	16,2	0,1	17,4	2,0	20,5	56,2	8,4	8,4	10,5	16,5	43,8	100,0	500 343
Sahel	6,7	1,2	1,9	18,0	2,3	10,2	33,6	6,7	3,8	3,5	52,4	66,4	100,0	521 517
Sud-Ouest	8,3	14,0	0,7	9,2	5,5	26,4	55,8	17,9	8,5	6,3	11,5	44,2	100,0	446 926
Burkina Faso	**12,5**	**12,6**	**2,2**	**11,0**	**5,0**	**22,8**	**53,6**	**9,5**	**5,9**	**10,8**	**20,3**	**46,4**	**100,0**	**10 190 998**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La mobilité dans l'emploi révèle que 12,5% des actifs occupés avaient un emploi antérieur. Ils sont 13,8% chez les hommes et 11,4% chez les femmes qui avaient un emploi antérieur.

Concernant la mobilité par rapport au métier, on constate que 85,5% des actifs occupés ont changé de métier. Ce chiffre est 86,9% chez les hommes et 83,8% chez les femmes. Suivant le niveau d'instruction, il ressort que 91,4% des actifs occupés de niveau secondaire ont changé de métier contre 76,3% pour les actifs occupés de niveau supérieur.

Pour ce qui est de la mobilité par rapport à l'activité, on constate que 84,6% des actifs occupés ont changé d'activité. Ils sont 77,8% pour les actifs occupés de niveau supérieur à avoir changé d'activité contre 87,2% chez les actifs occupés de niveau secondaire et 82,9% pour ceux qui ont un niveau primaire. De façon générale, les actifs occupés de niveau d'éducation supérieur ont une propension moindre à changer d'activité ou de métier comparativement aux autres niveaux d'éducation.

Tableau 5.17: Mobilité dans l'emploi et dans l'activité par région, milieu de résidence et sexe

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)	% d'actifs occupés ayant changé de métier	% d'actifs occupés ayant changé d'activité
Sexe			
Homme	13,8	86,9	85,9
Femme	11,4	83,8	83,0
Niveau d'instruction			
Aucun	13,6	84,5	84,8
Primaire	13,6	85,1	82,9
Secondaire	8,1	91,4	87,2
Supérieur	10,8	76,3	77,8
Milieu de résidence			
Ouagadougou	16,5	88,1	84,1
Autres urbains	12,9	88,8	87,2
Ens. urbain	14,8	88,4	85,3
Rural	11,6	83,3	84,1
Région de résidence			
Boucle du Mouhoun	9,9	74,5	79,4
Cascades	10,4	81,2	80,9
Centre	15,6	88,5	84,4
Centre-Est	17,3	90,1	90,2
Centre-Nord	12,3	94,0	92,8
Centre-Ouest	13,3	89,9	90,3
Centre-Sud	11,5	95,0	95,9
Est	11,4	89,0	93,4
Hauts-Bassins	14,8	67,8	67,0
Nord	9,2	95,5	94,0
Plateau Central	12,2	89,6	87,4
Sahel	6,7	96,1	93,8
Sud-Ouest	8,3	92,0	93,6
Burkina Faso	**12,5**	**85,5**	**84,6**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.9. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel

5.9.1. Analyse de la matrice de transition selon le secteur d'activité

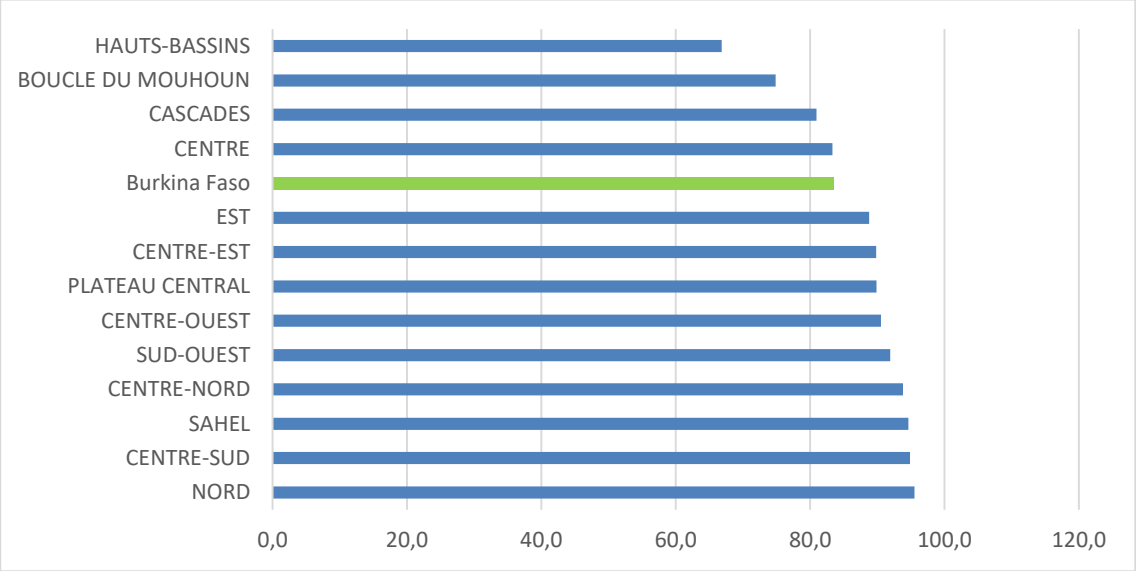
Dans la région du Nord, neufs actifs occupés sur dix ont changé de métier alors que les Hauts Bassins enregistrent six actifs occupés sur dix.

La proportion des hommes actifs occupés ayant changé de métier est quasi similaire à celle ayant changé d'activité. En effet, les hommes ayant changé de métier représentent 84,7% et 83,2% pour ceux ayant changé d'activité.

Au niveau national, 83,6% d'actifs occupés ont changé de métier. Dans les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, et du Centre, les proportions sont inférieures à la moyenne nationale. Par

contre, la proportion la plus élevée est observée dans le Nord et la plus faible dans les Hauts Bassins avec des valeurs respectives de 95,5% et 66,8%.

Tableau 5.18:Répartition des actifs occupés ayant changé de métier par région

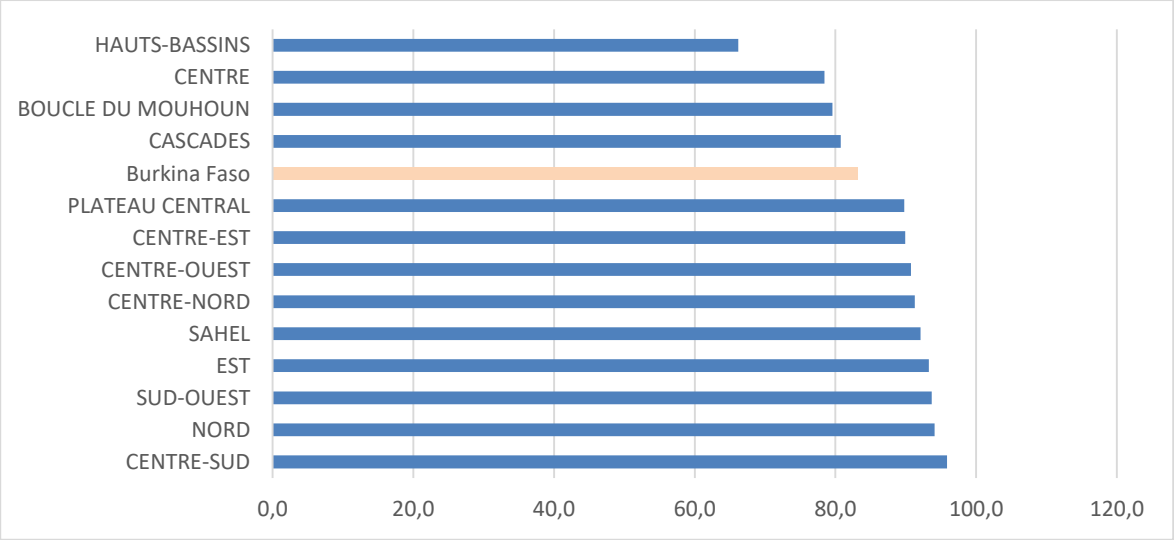


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Dans le Centre-Sud, neuf actifs occupés sur dix ont changé d'activité et six sur dix dans les Hauts-Bassins.

Le graphique suivant fait ressortir que dans la région du Centre-Sud les actifs occupés ont une plus grande propension à changer d'activité (95,9%). Les Hauts Bassins restent la région qui enregistre la plus faible propension à changer d'activité (66,2%). Dans le cette propension est estimée à 78,8% dans le Centre, 79,6% dans la Boucle du Mouhoun et 80,8% dans les cascades. Au niveau national, 83,2% des actifs occupés ont changé d'activité.

Graphique 5.15: Répartition des actifs occupés ayant changé d'activité par région



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.9.2. Analyse de la matrice de transition suivant les groupes socioéconomiques de l'emploi antérieur

15,2% des chômeurs avaient un emploi dans le secteur privé formel.

La répartition des actifs occupés selon le groupe socioéconomique montre que 2,8% des salariés du secteur public demeurent dans le secteur public, 8,1% des salariés du secteur privé formel restent dans le secteur privé formel, 4,5% des travailleurs indépendants du secteur non agricole sont restés dans leur emploi antérieur et 3,1% des indépendants agricoles demeurent dans leur emploi antérieur.

Considérant tous les actifs occupés actuels du secteur public, 3,6% de ces actifs occupés étaient des salariés du secteur privé formel, 91,9% furent des chômeurs.

Chez les actifs occupés du secteur privé formel de l'emploi actuel, 84,4% étaient des chômeurs. Seulement 2,7% étaient des indépendants du secteur non agricole.

Au niveau des chômeurs actuels, il ressort que 15,2% d'entre eux ont perdu leur emploi antérieur dans le secteur privé, 5% étaient des indépendants du secteur non agricole et 89,7% sont restés chômeurs.

Tableau 5.19 : Analyse de la matrice de transition selon le groupe socioéconomique

	Groupes socioéconomiques dans l'emploi antérieur							
Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé formel	Indépendant du secteur non agricole	Agricole Indépendant du secteur agricole	Aide familial et actif assimilé	Chômeur ou inactif	Total	Effectif
Salarié du secteur public	9 013	15 355	1 667	970	2 037	292 692	321 735	321 735
Salarié du secteur privé formel	3 938	68 338	20 516	10 239	15 619	636 624	755 275	755 275
Indépendant du secteur non agricole	3 830	64 658	111 016	53 262	90 276	1 808 310	2 131 352	2 131 352
Agricole Indépendant du secteur agricole	3 496	6 600	7 657	19 036	29 257	538 207	604 252	604 252
Aide familial et actif assimilé	262	5 708	5 976	773	20 840	510 367	543 927	543 927
Chômeur	3 221	25 897	11 593	2 994	6 425	165 846	215 976	215 976
Main-d'œuvre potentielle	1 825	41 389	45 208	30 434	42 938	1 010 045	1 171 838	1 171 838
Inactif	17 968	74 540	118 165	126 685	131 457	3 975 292	4 444 107	4 444 107
Salariés des organismes internationaux	27	95	0	0	0	1 159	1 280	1 280
Total	43 579	302 579	321 798	244 394	338 849	8 938 543	10 189 743	10 189 743

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.9.3. Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité

Le secteur des industries enregistre moins de départs vers les autres secteurs (16,2%) et plus dans le primaire (79,1%).

Au regard du tableau ci-dessous, 77,0% des actifs occupés qui avaient un emploi dans le primaire y sont restés. Ils sont 19,1% pour les employés des industries, 28,4% pour le commerce et 39,2% pour les services.

Ceux occupant des emplois actuels dans le primaire proviennent des industries (4,6%), du commerce (8,8%), des services (9,6%).

Dans les industries, les emplois sont occupés par les actifs occupés en provenance du primaire (56,9%), du commerce (14,0%) et des services (10,0%). Dans le commerce, les emplois sont occupés par les actifs occupés en provenance des secteurs du primaire (45,9%), des industries (11,5%) et des services (14,2%). Enfin dans les services, les actifs occupés proviennent du secteur primaire (23,6%), des industries (16,6%) et du commerce (20,5%).

Tableau 5.20 : Analyse de la matrice de transition selon le secteur institutionnel

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur					
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	Effectif
Primaire	95 931	5 794	10 912	11 989	124 626	124 626
Industrie	79 864	26 813	19 649	14 075	140 401	140 401
Commerce	97 841	24 494	60 677	30 323	213 335	213 335
Service	31 912	22 498	27 715	53 060	135 186	135 186
Total	305 548	79 600	118 953	109 447	613 548	613 548

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.10. Revenu du travail et ses principales caractéristiques

5.10.1. Analyse du revenu mensuel des actifs occupés

Les revenus mensuels des actifs occupés connaissent des disparités selon le genre, le groupe d'âges et le niveau d'instruction. En effet, les actifs occupés hommes perçoivent un revenu mensuel plus élevé que les actifs occupés femmes. Il est estimé à 89 500 FCFA pour les hommes contre un revenu de 57 176 FCFA pour les femmes. Il ressort également de l'analyse que le niveau de revenu dépend du niveau d'instruction de l'actif occupé. Il est estimé à 60 500 FCFA pour les personnes sans niveau, 74 500 FCFA pour les personnes de niveau primaire, 105 300 FCFA pour les personnes de niveau secondaire et 206 600 pour les personnes de niveau supérieur.

5.10.1.1. Taux de bas salaire et taux de salaire inférieur au SMIG

Dans les États membres de l'UEMOA, les lois existantes sur l'emploi instituent un salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) aux travailleurs et en général, elle n'est toujours pas respectée.

Les bas salaires sont des salaires qui sont inférieurs à deux tiers du revenu médian. Au Burkina Faso, le taux de bas salaire est estimé à 25,3% c'est-à-dire que 25,3% des travailleurs (percevant un revenu de leur emploi) ont un revenu inférieur à deux tiers du revenu médian. Le taux de bas salaire est élevé parmi les travailleurs du secteur institutionnel des ménages (75,9%) et les travailleurs dont la catégorie socioprofessionnelle est l'aide familial/apprenti (75,7%).

Concernant le taux de salaire inférieur au SMIG (32 218 FCFA par mois), on note que 23,9 % des travailleurs ont un revenu mensuel inferieur au SMIG. A l'image du taux de bas salaire, ce sont surtout les travailleurs du secteur institutionnel des ménages (72,7%) et les travailleurs de la catégorie socioprofessionnelle d'aide familial/apprenti qui ont le plus bas salaire.

Analysé selon le sexe, on constate que ce sont les femmes qui perçoivent des bas revenus (32,3%) et des revenus mensuels inferieurs au SMIG (31,2%) comparativement aux hommes qui sont 19,8% a recevoir des bas revenus et 18,2% des revenus mensuels inferieurs au SMIG.

Le secteur des services est le plus attractif en termes de rémunération car présentant des taux de bas salaires (20,4%) et de taux de revenus inferieur au SMIG (18,3%) les plus bas comparativement aux trois autres secteurs. A l'opposé, le secteur primaire présentant des taux de bas salaire (31,4%) et de taux de revenus inferieur au SMIG (30,5%) les plus élevés.

Tableau 5.21 : Taux de bas salaire selon le sexe, le secteur d'activité, la CSP et le secteur institutionnel

Caractéristiques socioéconomiques	Taux de bas salaire (%)	Taux de salaire inférieur au SMIG (%)	Effectif
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	2,4	2,4	58 558
Cadre moyen, agent de maîtrise	5,1	4,7	193 836
Employé/ouvrier qualifié	15,1	13,6	244 864
Employé/ouvrier semi qualifié	19,3	16,4	282 456
Manœuvre	29,8	25,0	258 893
Apprenti ou stagiaire payé	21,5	20,6	82 140
Employeur	18,5	18,2	99 660
Travailleur pour compte propre	26,5	25,5	2 709 978
Aide familial/apprenti	75,7	72,8	118 132
Secteur Institutionnelle			
APU	6,6	5,6	279 554
EPP	16,5	11,8	52 181
Secteur privé	26,4	25,1	3 683 410
Ménages	75,9	72,7	28 418
Secteur d'activité			
Primaire	31,4	30,5	874 232
Industrie	24,2	22,7	1 107 992
Commerce	25,3	24,2	1 189 721
Service	20,4	18,3	876 574
Sexe			
Homme	19,8	18,2	2 277 526
Femme	32,3	31,2	1 770 993
Burkina Faso	25,3	23,9	4 048 519

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.10.1.2. Analyse du nombre d'années d'études des actifs occupés selon leurs caractéristiques

Par rapport au nombre d'années d'études, les hommes ont un nombre d'années d'études plus élevé que les femmes. Il est de 4,4 ans pour les hommes et 2,9 ans pour les femmes.

Selon le groupe d'âges, les actifs occupés de la tranche d'âges de 15-24 ans ont une durée d'étude plus élevée que les autres actifs occupés. Elle est estimée à 6 ans pour ces derniers.

Par niveau d'instruction, les actifs occupés ayant un niveau supérieur font de longues études soit un nombre d'années de 18. Ils sont suivis de ceux du secondaire avec 11,8 ans d'études. Ceux ayant un niveau primaire font 6,6 ans d'études.

Tableau 5.22 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés

Caractéristiques socioéconomiques		Revenu mensuel	Nombre d'année d'étude
Sexe	Homme	89 456	4,4
	Femme	56 945	2,9
Niveau instruction	Aucun	60 465	0,0
	Primaire	74 477	6,6
	Secondaire	105 283	11,8
	Supérieur	206 554	18,0
Groupe d'âges	15-24 ans	60 161	6,0
	25-34 ans	76 679	3,6
	35-64 ans	79 751	2,2
	65 ans et plus	55 630	0,7
Activité principale	Emplois formels	167 024	12,7
	Emplois informels	66 366	2,6
Secteur d'activité dans l'emploi antérieur	Primaire	72 983	1,3
	Industrie	124 189	3,9
	Commerce	93 284	2,9
	Service	112 625	6,2
	Administration public	159 603	13,4
	Parapublique et organisation inter	134 141	9,6
Secteur institutionnel	Privé formel	261 327	8,4
	Privé informel	67 927	2,7
	Ménage	29 033	3,3
Branche activité dans le secteur informel	Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	45 782	1,5
	Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	62 891	2,3
	Pêche, Pisciculture, Aquaculture	63 725	1,1
	Activités extractives/mines	83 188	2,3
	Activités de fabrication	62 954	2,6
	Activités de production et distribution	47 489	8,7
	Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	57 092	5,9
	Activités de construction	100 260	5,1
	Commerce et réparation des pièces automobiles	121 782	4,0
	Commerce de gros	108 095	2,9
	Commerce de détail	56 401	2,5
	Activités de transport	105 419	4,5
	Activités d'entreposage	290 229	7,5
	Activités d'hébergement et de restauration	52 375	3,1
	Activités de l'information et de communication	140 693	12,7
	Activités financières et d'assurance	164 021	13,5
	Activités immobiliers	106 073	3,2
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	208 878	12,7
	Activités de services de soutien et de bureau	85 966	7,3
	Activités de l'administration publique	218 894	13,4
	Enseignement	154 790	13,9
	Activités pour la santé humaine et l'action sociale	126 898	10,5
	Activités artistiques, sportives et récréatives	78 763	8,3
	Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	97 070	5,0
	Activités spéciales des ménages	28 561	3,4
	Activités des organisations internationales	236 252	7,4

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.10.1.3. Analyse du revenu moyen mensuel et du nombre moyen d'années d'études des actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle.

Les cadres supérieurs sont les agents qui réalisent un nombre moyen d'années d'études plus élevé que les autres. En effet, ils enregistrent 17,2 ans comme durée d'étude. Ils sont suivis des cadres moyens ou agents de

maîtrise (13,4 ans), des employés ou ouvriers qualifiés (8,1 ans). Ce sont les aides familiaux qui durent moins dans les études (1,7 an).

L'analyse du revenu mensuel selon la catégorie socio-professionnelle révèle également les mêmes tendances. Ce sont les cadres supérieurs qui ont le revenu le plus élevé avec 246 800 FCFA comme revenu mensuel. Ils sont suivis des cadres moyens ou agents de maîtrise (177 100 FCFA), des employés ou ouvriers qualifiés (122 200 FCFA).

5.11. Principales caractéristiques des emplois

5.11.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois

Lors de collecte des données, des questions relatives à l'offre de l'emploi ont été posées aux enquêtés. Ainsi, les résultats révèlent *une dominance des emplois occupés dans le secteur des exploitations agricoles au niveau des régions du Sud-Ouest et des Cascades et une dominance du secteur privé informel non agricole dans les autres régions.*

Le secteur privé informel emploie la majeure partie des actifs occupés chez les femmes (7 sur 10). Il en est de même chez les hommes où le même secteur emploie six hommes sur dix.

Dans toutes les régions, plus de 50% des actifs occupés sont dans le secteur privé informel sauf dans les régions de la Boucle du Mouhoun (49,5%), du Sud-Ouest (42,6%) et des Cascades (35,8%). Dans les Cascades, six actifs occupés sur dix exercent dans une exploitation agricole non formelle. Ce chiffre est de cinq actifs sur dix dans la région du Sud-Ouest. Cette prédominance du secteur des exploitations agricoles dans les emplois occupés dans ces deux régions comparativement aux autres pourrait s'expliquer par l'inégale répartition de la pluviométrie dans le pays. En effet, les régions du Sud-Ouest et des Cascades sont des régions relativement mieux arrosées et propices à l'agriculture.

Quel que soit le milieu de résidence, le secteur privé informel prédomine dans les emplois. En effet, 81,6% des emplois occupés à Ouagadougou, 76,2% dans les autres villes urbaines et 61,4% dans le milieu rural sont dans le secteur privé informel.

Tableau 5.23 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi selon la région, le milieu de résidence et le sexe

	Sexe		Strates milieu de résidence			
Différents acteurs de l'offre d'emploi	Homme	Femme	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural
Initiative privée	57,4	68,4	41,7	54,3	47,5	69,9
Autres acteurs	32,8	25,3	41,6	29,5	36,0	26,1
Secteur privé	90,2	93,7	83,3	83,8	83,5	95,9
Administration publique	7,9	4,3	11,1	12,6	11,8	3,4
Entreprise publique et parapublique	1,6	0,7	3,0	2,5	2,8	0,4
Secteur public	9,4	5,0	14,1	15,1	14,6	3,8
Ménage employeur	0,4	1,3	2,7	1,1	1,9	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.11.2. Conditions d'activités des actifs occupés

Un actif occupé sur deux travaille plus de 48 h par semaine et seulement un salarié sur quinze cotise à un régime de pension.

L'analyse du tableau 5.24 révèle que 47,4% des actifs occupés travaillent excessivement c'est-à-dire plus de 48h par semaine. La proportion des hommes qui travaillent excessivement dépasse celle des femmes. En effet, 54,8% des hommes travaillent plus de 48h par semaine contre 38,5% chez les femmes. C'est dans la région du Sud-Ouest que la proportion des personnes travaillant plus de 48h est la plus enlevée. Dans cette région, six actifs occupés sur dix travaillent excessivement. A contrario, la proportion des actifs occupés travaillant plus de 48h est moins élevée dans les régions du Centre-Sud (27,5%) et du Centre-Ouest (35,4%) comparativement aux autres régions.

Concernant le taux de syndicalisation, on note qu'une personne sur deux est syndiquée dans les entreprises ou il y a un syndicat. Ce taux est plus faible chez les jeunes personnes de 15-24 ans et les personnes âgées de

plus de 65 ans où respectivement un quart (26,2%) et un cinquième (22,2%) des personnes sont syndiquées dans les entreprises où il existe un syndicat. Les régions du Sud-Ouest (34,3%), du Centre-Sud (36,3%), de l'Est (36,5%) et du Centre-Est (29,0%) ont les faibles taux de syndicalisation dans les entreprises disposant d'un syndicat. A contrario, ce taux est plus élevé dans les régions du Sahel (76,0%), du Nord (66,1%), des Hauts-Bassins (63,9%) et de la Boucle du Mouhoun (63,1%).

L'enquête ERI-ESI montre qu'une faible proportion des actifs occupés salariés (6,8%) cotisent à un régime de pension. Cette faible participation à un régime de pension est sans doute expliquée par l'importance des emplois informels. En effet, les salariés de l'administration publique et parapublique sont d'office déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) ou ils bénéficient d'une pension de retraite. Aussi, une grande majorité des employés du secteur privé formel sont également déclarés dans ces institutions.

La proportion des actifs occupés salariés qui cotisent à un régime de pension pour les groupes d'âges de 15-24 (0,6%) ans, de 25-34 ans (6,0%) et de 65 ans et plus (5,2%) est plus faible comparativement aux autres groupes. En outre, ce taux est plus faible dans le milieu rural ou seulement 3,3% des actifs occupés sont affiliés à un régime de pension de retraite. La région du Centre abrite la plus forte proportion de salariés déclarés à un régime de pension de retraite (10,1%).

L'affiliation à une organisation d'assurance maladie est très faible parmi les actifs occupés. En effet, seulement, 1,4% des actifs occupés sont à une organisation d'assurance maladie. Bien que faible dans toutes les régions, le Centre et le Sahel se démarquent ou respectivement 4,0% et 2,0% des travailleurs sont dans une organisation d'assurance maladie.

Très peu d'actifs occupés bénéficient de stages de perfectionnement. Au Burina Faso, seulement 1,3% des actifs occupés ont bénéficié d'un stage de perfectionnement. La région du Centre se démarque des autres avec 3,7% des actifs occupés qui ont bénéficié d'un stage de perfectionnement.

Les abus physiques et les harcèlements sexuels bien qu'existant dans le milieu du travail sont très marginaux. En effet, 1,1% des actifs occupés ont connu un abus physique dans leur milieu de travail et 0,2% ont fait l'objet de harcèlement sexuel.

Les accidents de travail ou de trajet ont touché 3,0% des actifs occupés au niveau national. Les hommes ont été plus touchés (4,4%) comparativement aux femmes (1,4%). Les travailleurs du milieu urbain (4,2%) ont également été plus exposés comparativement à ceux du milieu rural (2,4%). Les régions du Sahel (6,0%), du Centre (4,9%) et du Centre-Nord (5,0%) affichent des taux plus élevés comparativement aux autres.

Les problèmes physiques liés au travail ont touché 3,8% des actifs occupés. Les hommes ont connu plus de problèmes physiques (5,3%) comparativement aux femmes (2,1%). Les travailleurs du milieu urbain (5,6%) ont également observé plus de problèmes d'ordre physique à ceux du milieu rural (2,9%). Les régions du Sahel (6,6%), du Centre (6,2%) et du Centre-nord (5,6%) affichent des taux plus élevés comparativement aux autres.

Tableau 5.24 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)	Taux de syndicalisation	% actifs occupés salariés cotisant à un régime de pension	% actifs occupés affiliés à une organisation d'assurance maladie	% actifs occupés ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement	Abus physique	Harcèlement sexuel	Accident de travail ou de trajet	Problème physique
Sexe									
Homme	54,8	52,6	7,0	1,8	1,8	1,5	0,2	4,4	5,3
Femme	38,5	55,6	6,5	1,0	0,7	0,7	0,2	1,4	2,1
Groupe d'âges									
15 - 24 ans	49,7	26,2	0,6	0,2	0,5	1,1	0,1	2,6	3,3
25 - 34 ans	46,2	52,6	6,0	1,6	1,4	1,2	0,4	3,4	4,4
35 - 44 ans	47,3	56,0	10,3	2,3	1,7	1,2	0,1	3,0	3,8
45 - 54 ans	47,3	63,8	11,5	1,3	1,3	1,2	0,3	3,1	3,8
55 - 64 ans	47,8	42,8	13,1	0,5	1,2	0,6	0,1	3,2	3,5
65 ans et plus	47,9	22,2	5,2	1,4	0,3	0,5	0,0	0,8	1,2
Milieu de résidence									
Ouagadougou	51,1	50,1	10,3	4,6	4,1	2,2	0,3	4,7	6,3
Autres urbains	49,5	56,9	6,9	1,7	1,7	1,5	0,9	3,7	4,9
Ens. urbain	50,3	53,2	9,0	3,3	3,0	1,9	0,6	4,2	5,6
Rural	45,9	54,0	3,3	0,5	0,4	0,7	0,0	2,4	2,9
Région									
Boucle du Mouhoun	54,4	63,1	6,2	0,7	0,2	0,3	0,0	2,8	3,1
Cascades	53,2	53,4	3,2	0,3	0,5	0,3	0,2	1,6	2,0
Centre	52,9	49,9	10,1	4,0	3,7	2,0	0,2	4,9	6,2
Centre-Est	42,9	29,0	2,8	0,7	0,5	0,5	0,0	0,1	0,5
Centre-Nord	45,8	57,1	3,5	1,0	0,9	1,0	0,0	5,0	5,6
Centre-Ouest	35,4	63,2	7,0	0,3	0,3	1,6	0,0	2,0	3,1
Centre-Sud	27,5	36,3	2,1	0,2	0,2	0,5	0,0	0,2	0,7
Est	48,1	36,5	0,7	0,6	0,2	1,0	0,0	2,0	2,6
Hauts-Bassins	42,5	63,9	6,2	0,9	1,1	0,9	0,9	3,9	4,7
Nord	48,5	66,1	2,6	1,5	0,5	1,8	0,2	3,5	4,3
Plateau Central	45,9	41,3	1,2	0,3	0,4	0,8	0,0	0,9	1,7
Sahel	53,4	76,0	8,7	2,0	2,6	1,5	0,0	6,0	6,6
Sud-Ouest	60,5	34,3	4,8	0,5	0,4	0,4	0,2	1,2	1,6
Burkina Faso	**47,4**	**53,5**	**6,8**	**1,4**	**1,3**	**1,1**	**0,2**	**3,0**	**3,8**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSD

5.12. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels

5.12.1. Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs public et parapublic

Les emplois dans l'administration publique et les entreprises parapubliques sont plus occupés par les hommes, les personnes d'âge compris entre 35-64 ans et les personnes de niveau d'éducation secondaire.

Les emplois dans l'administration publique, les entreprises publiques et parapubliques sont plus occupées par les hommes. En effet, sur dix employés, seulement trois (03) sont des femmes. La capitale Ouagadougou absorbe un tiers des actifs employés dans ce secteur. La moitié des actifs occupés dans ce secteur a un âge compris entre 35 et 64 ans. Un quart des effectifs ont un niveau d'éducation supérieur et 55% ont un niveau secondaire.

Tableau 5.25 : Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic

Branches	Effectif	%	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	12 817	4,1	16,4	43,0	82 606	5,3	13,1
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	914	0,3	0,0	53,9	171 233	16,0	7,8
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	2 008	0,6	0,0	35,6	61 069	0,0	4,2
Activités extractives/mines	943	0,3	0,0	9,1	83 024	8,8	7,3
Activités de fabrication	14 509	4,4	25,4	54,5	98 233	7,6	6,8
Activités de production et distribution	588	0,2	0,0	80,1	57 345	4,3	10,8
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	869	0,3	68,0	0,0	57 092	0,3	0,7
Activités de construction	6 486	1,9	27,9	64,9	176 611	11,7	7,2
Commerce et réparation des pièces automobiles		0,0			0		
Commerce de gros	243	0,1	0,0	100,0	108 095	11,7	2,0
Commerce de détail	730	0,4	0,0	46,4	48 790	10,4	6,2
Activités de transport	5 137	1,5	0,0	20,1	106 671	7,6	9,7
Activités d'entreposage	3 081	0,9	13,2	29,6	232 776	13,5	3,3
Activités d'hébergement et de restauration	1 978	0,6	92,6	36,1	31 145	3,6	5,3
Activités de l'information et de communication	2 813	0,8	38,0	23,8	228 304	16,5	7,0
Activités financières et d'assurance	6 469	1,9	46,2	11,8	194 537	15,8	11,1
Activités immobilières	254	0,1	0,0	0,0	93 000	8,0	13,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	20 080	6,2	25,9	26,6	221 142	15,7	9,0
Activités de services de soutien et de bureau	32 488	9,9	24,0	51,1	117 033	10,7	6,2
Activités de l'administration publique	35 937	10,9	13,2	54,6	182 706	13,9	6,0
Enseignement	128 222	38,7	36,9	52,7	170 040	14,6	7,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	41 858	13,1	43,3	43,8	132 278	12,3	7,7
Activités artistiques, sportives et récréatives	891	0,3	73,4	82,6	136 512	12,5	6,7
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	6 970	2,1	31,2	31,1	159 505	11,9	7,1
Activités spéciales des ménages		0,0			0		
Activités des organisations internationales	1 280	0,4	25,3	0,0	236 252	15,2	12,2
Burkina Faso	327 565	100,0	30,8	47,1	155 431	12,8	7,4

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.12.2. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé

La moitié de personnes occupées dans le secteur privé formel réside à Ouagadougou. Les hommes, les personnes d'âge compris entre 35-64 ans, et vivant en milieu urbain sont prépondérants dans ce secteur.

Les hommes représentent 97,7% des employés dans le secteur privé formel. Le milieu urbain absorbe 83,5% des actifs employés dans ce secteur dont 51,2% à Ouagadougou. Deux tiers des employés (67,1%) ont un âge compris entre 35 et 64 ans.

Tableau 5.26 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé

Branches	Effectif	%	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	1 131 686	28,5	38,0	49,2	45 182	1,5	13,7
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	19 586	0,5	64,4	29,9	57 300	1,6	8,7
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	11 515	0,3	14,7	36,0	64 188	1,3	10,0
Activités extractives/mines	273 405	6,8	27,5	64,7	83 188	2,3	6,1
Activités de fabrication	660 219	16,3	62,6	43,9	62 153	2,4	8,9
Activités de production et distribution	3 304	0,1	68,1	77,4	45 736	9,5	2,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	2 728	0,1	68,4	59,2	57 092	7,6	3,9
Activités de construction	145 424	3,6	2,4	47,6	96 908	4,8	7,3
Commerce et réparation des pièces automobiles	82 674	2,0	1,7	56,5	121 782	4,0	8,6
Commerce de gros	233 475	5,8	41,4	46,8	108 095	2,9	6,7
Commerce de détail	888 611	22,0	64,3	46,2	56 412	2,5	6,7
Activités de transport	62 844	1,6	2,4	47,3	105 552	4,2	6,7
Activités d'entreposage	7 096	0,2	18,4	42,0	315 348	5,5	6,2
Activités d'hébergement et de restauration	160 472	3,9	78,5	58,8	52 644	3,1	5,7
Activités de l'information et de communication	12 370	0,3	14,9	63,4	121 437	12,2	6,8
Activités financières et d'assurance	7 690	0,2	49,1	62,0	138 348	11,6	4,7
Activités immobilières	3 389	0,1	28,6	40,0	107 052	2,9	4,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	18 943	0,5	24,8	41,3	195 589	10,2	7,5
Activités de services de soutien et de bureau	62 688	1,5	43,1	52,6	71 569	6,0	5,3
Activités de l'administration publique	4 148	0,1	25,2	58,2	530 248	10,1	4,3
Enseignement	38 282	1,0	29,4	46,0	103 948	11,7	7,6
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	16 163	0,4	29,2	24,0	112 682	5,7	12,2
Activités artistiques, sportives et récréatives	8 543	0,2	27,0	56,0	72 718	8,1	7,5
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	137 731	3,4	44,3	61,0	94 417	4,7	7,7
Activités spéciales des ménages	28 443	0,7	44,7	49,6	36 237	3,5	7,8
Activités des organisations internationales	86	0,0	0,0	0,0	236 252	7,0	0,1
Burkina Faso	**4 021 514**	**100,0**	**46,4**	**49,3**	**68 359**	**2,7**	**9,1**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.12.2.1. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel

Les caractéristiques des chefs d'unités de production informelles révèlent qu'un quart des chefs interviennent dans l'agriculture, élevage, chasse et activités de soutien et 28,2% sont dans le commerce de détail.

Les chefs d'unités de production informelles de sexe féminin sont beaucoup représentés dans la branche sylviculture, exploitation forestière et activités de soutien (73,3%), activités de fabrication (69,7%), activités de production et distribution (86,6%) et le commerce de détail (67,6%) et les activités d'hébergement et de restauration (84,9%).

Dans l'ensemble, la moitié des chefs d'unité de production informelles sont des femmes. Le revenu mensuel de ces unités de production informelles est estimé à 61 091 FCFA.

Les branches génératrices de revenus sont le commerce et réparation des pièces automobiles (124 508 FCFA), les activités d'entreposage (122 450 FCFA) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (141 157 FCFA). Le Commerce de gros, les activités immobilières et l'Enseignement ne sont pas en reste car disposant d'un revenu mensuel qui se situe autour de105 000 FCFA.

Tableau 5.27 : Répartition des chefs d'unités de production informelles selon le sexe par type d'activité

Branches	Effectif	%	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	672 467	25,1	23,4	37,3	46 600	1,5	14,7
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	15 938	0,6	73,3	23,6	56 938	1,2	9,0
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	10 799	0,4	15,7	31,7	64 466	0,6	10,4
Activités extractives/mines	134 192	5,0	48,6	55,5	71 562	1,3	7,2
Activités de fabrication	542 317	19,8	69,7	39,3	55 044	1,9	9,6
Activités de production et distribution	1 981	0,1	86,6	95,4	50 836	11,3	1,2
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 206	0,0	100,0	79,3	35 387	6,2	3,8
Activités de construction	73 719	2,7	0,5	33,7	85 155	3,7	9,3
Commerce et réparation des pièces automobiles	45 670	1,6	1,6	40,8	124 508	3,1	10,6
Commerce de gros	171 187	6,3	44,6	39,2	107 769	1,8	7,3
Commerce de détail	773 882	28,2	67,6	42,3	56 650	2,1	7,0
Activités de transport	19 316	0,7	0,0	43,5	94 736	2,1	6,9
Activités d'entreposage	1 910	0,1	32,0	39,2	122 450	5,6	4,4
Activités d'hébergement et de restauration	113 462	4,1	84,9	52,6	51 845	2,3	6,3
Activités de l'information et de communication	2 643	0,1	14,0	53,5	70 706	5,1	12,5
Activités financières et d'assurance	1 293	0,0	62,5	72,0	75 087	6,6	1,4
Activités immobilières	1 975	0,1	29,8	32,9	103 021	0,0	3,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7 051	0,3	16,3	41,7	141 157	4,5	6,9
Activités de services de soutien et de bureau	12 123	0,4	10,6	35,7	74 190	3,3	8,6
Activités de l'administration publique		0,0			0		
Enseignement	3 273	0,1	12,7	31,6	103 421	11,1	6,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	10 598	0,4	12,6	17,0	99 623	3,0	16,5
Activités artistiques, sportives et récréatives	4 379	0,2	25,7	43,6	83 436	6,6	9,5
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	92 641	3,4	49,0	57,5	80 006	4,0	8,8
Activités spéciales des ménages	11 477	0,4	19,5	36,4	33 154	3,4	13,7
Activités des organisations internationales		0,0			0		
Burkina Faso	**2 725 500**	**100,0**	**50,1**	**41,4**	**61 091**	**2,0**	**9,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.12.3. Dynamique des emplois

Le changement d'emploi ou la réinsertion dans le monde professionnel est un bon indicateur qui rend compte du dynamisme du marché de travail.

La mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel révèle une faible mobilité des actifs occupés. En effet, 53,3% des dépendants salariés dans leur emploi actuel étaient également des dépendants salariés dans leur emploi antérieur et 82,4% des indépendants dans leur emploi actuel étaient également des indépendants dans leur emploi antérieur.

Tableau 5.28 : Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel

	Statut dans l'emploi actuel				
Statut dans l'emploi antérieur	Dépendants salariés	Indépendants	Aides familiaux et assimilés	Total	Effectif
Dépendants salariés	53,3	43,5	3,2	100,0	192 194
Indépendants	14,1	82,4	3,5	100,0	246 940
Aides familiaux et assimilés	11,5	74,7	13,8	100,0	162 644
Burkina Faso	**25,9**	**67,9**	**6,2**	**100,0**	**601 777**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

L'analyse des caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP (Tableau 5.29) révèle que 31,7% sont des personnels des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs, 33,0% sont des personnes peu qualifiées non manuels et 23,1% sont des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. Les Catégories Internationales Type de Profession (CTIP) les plus attractives en termes de revenu de l'activité sont :

- les Professions militaires (153 528 FCFA) avec 12,2 années d'études ;

- les Professions intellectuelles et scientifiques (153 199 FCFA) avec 13,2 années d'études ;
- les Employés de type administratif (126 440 FCFA) avec 9,1 années d'études ;
- les Hautement qualifiés non manuels (121 302FCFA) avec8,9 années d'études ;
- les Professions intermédiaires (103 541FCFA) avec 6,8 années d'études.

On note que dans tous les grands groupes de la CITP, les emplois informels dominent sauf les Professions militaires et les Professions intellectuelles et scientifiques ou respectivement 94,7% et 70,9 des emplois sont formels. Dans les autres groupes, le taux d'emplois informels dépasse les 60%. Dans l'ensemble, 92% des emplois sont informels. Suivant le secteur institutionnel, il ressort que le secteur public emploie majoritairement les employés qui sont dans les Professions militaires (94,7%) et les Professions intellectuelles et scientifiques (68,3%). C'est le secteur privé qui emploie majoritairement les autres grands groupes de la CITP avec plus de 60% des emplois qui proviennent de ce secteur. Dans l'ensemble, 92% des emplois sont occupés par le secteur privé. Le public n'absorbe que 7,3% des employés.

Tableau 5.29 : Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP, Burkina Faso, 2018

						Activité principale		Secteur institutionnel en activité principale		
Grands groupes de la CITP	Effectif	%	% de personnes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel de l'activité	Nombre année étude	Emplois formels	Emplois informels	Secteur public	Secteur privé	Ménages
Directeurs, cadres de direction et gérants	133 584	3,0	46,7	92 316	4,5	14,4	85,6	10,9	89,0	0,1
Professions intellectuelles et scientifiques	236 872	5,3	52,9	153 199	13,2	70,9	29,1	68,3	31,7	0,0
Professions intermédiaires	216 072	4,9	48,8	103 541	6,8	20,2	79,8	17,9	82,1	0,0
Hautement qualifiés non manuels	586 528	13,2	50,0	121 302	8,9	39,4	60,6	36,7	63,3	0,0
Employés de type administratif	58 286	1,3	49,4	126 440	9,1	37,1	62,9	32,7	67,3	0,0
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	1 407 423	31,7	53,6	67 425	2,7	3,4	96,6	2,8	96,3	0,8
Peu qualifiés non manuels	1 465 709	33,0	53,5	69 717	3,0	4,7	95,3	4,0	95,2	0,8
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	1 024 510	23,1	53,8	47 548	1,4	1,2	98,8	1,2	98,8	0,0
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	700 601	15,8	51,9	72 989	3,0	2,0	98,0	1,4	98,6	0,0
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	216 339	4,9	60,4	94 802	2,9	2,9	97,1	2,1	97,8	0,1
Qualifiés manuels	1 941 450	43,7	53,8	64 700	2,1	1,7	98,3	1,3	98,6	0,0
Professions élémentaires	436 298	9,8	60,8	63 602	3,0	3,3	96,7	3,3	91,2	5,5
Professions militaires	12 298	0,3	78,0	153 528	12,2	94,7	5,3	92,4	7,6	0,0
Non qualifiés	448 596	10,1	61,3	66 207	3,2	5,9	94,1	5,7	88,9	5,4
Burkina Faso	**4 442 284**	**100,0**	**54,0**	**74 745**	**3,4**	**8,1**	**91,9**	**7,3**	**91,9**	**0,8**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe

L'indice de Karmel-MacLachlan (IP), mesurant la somme des réaffectations professionnelles ou sectorielles qu'il faudrait effectuer afin que les distributions des professions ou des secteurs soient identiques pour les deux sexes. Il s'écrit de la manière suivante :

$$IP = \frac{1}{N}\sum_{i=1}^{n}\left|\left(1-\frac{M}{N}\right)*M_i - \frac{M}{N}*F_i\right|$$

IP est symétrique et s'écrit aussi :

$$IP = \frac{F}{N}\sum_{i=1}^{n}\left|\frac{N_i}{N}-\frac{F_i}{F}\right| = \frac{M}{N}\sum_{i=1}^{n}\left|\frac{N_i}{N}-\frac{M_i}{M}\right|$$

avec

- N l'emploi total et N_i l'emploi dans la profession ou le secteur i ;
- M l'emploi masculin et M_i, l'emploi masculin dans la profession ou le secteur i ;
- F l'emploi féminin et F_i l'emploi féminin dans la profession ou le secteur.

Cet indicateur dépend positivement de la part des femmes dans l'emploi total (F/N). Son évolution peut traduire celle des différences de professions ou de secteurs entre les hommes et les femmes, celle de la part des femmes dans l'emploi total et, en partie, celle des structures professionnelles et sectorielles de l'économie. Au total, son interprétation, en matière de comparaisons internationales et temporelles notamment, doit prendre en compte les facteurs « exogènes » aux disparités de professions et de secteurs entre les hommes et les femmes, influençant son niveau et son évolution.

Critère de Dominance de Hakim C.
L'indice de ségrégation peut être couplé au critère de dominance pour caractériser les professions féminines. Ce critère n'est bien sûr pas une mesure à proprement parler du caractère sexué des métiers. Cependant, il constitue une illustration simple et parlante de ce phénomène.

- Si la part des femmes dans un métier est supérieure de 15 points à la part des femmes dans l'ensemble des métiers, alors ce métier est dit «féminin».
- Si cette part est inférieure de 15 points à la moyenne nationale, le métier est identifié comme « masculin».
- Entre ces deux catégories se situent les métiers «mixtes».

5.13. Femmes et marché du travail

5.13.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre

Bien que ces dernières décennies soient caractérisées par des efforts réalisés en vue de l'accès plus accru des femmes au marché du travail, il n'en demeure pas moins qu'il existe, de façon plus ou moins marquée, une répartition différenciée des hommes et des femmes au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle justifiée en théorie par les différences de capital humain entre les sexes en matière de formation et d'expérience.

Les femmes actives occupées ne se sont pas réparties de manière analogue à la distribution masculine sur le marché de l'emploi. La mesure la plus courante de cette situation est désignée sous le nom d'indice de ségrégation qui se distingue selon qu'elle est horizontale (disparités de professions et de secteurs d'activité) ou verticale (différences de rang hiérarchique).

- Indice de ségrégation horizontale

L'indice de ségrégation horizontale fait référence à la concentration des femmes dans certains secteurs d'activité. Habituellement, il s'agit de tenir compte de la répartition des hommes et des femmes entre les trois grands secteurs de l'activité économique - le secteur primaire (agriculture, activités minières), le secteur secondaire (production industrielle et manufacturière) et le secteur tertiaire (services). Il mesure l'ensemble des réaffectations professionnelles ou sectorielles qu'il faudrait effectuer afin que les distributions des professions soient identiques pour les deux sexes (hommes et femmes).

De manière simple, la ségrégation professionnelle peut être évaluée par la proportion d'hommes (ou femmes) qui travaillent dans une profession ou un ensemble donné de professions, par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la population. .

5.13.1.1. Analyse de la ségrégation horizontale selon le secteur institutionnel

La ségrégation horizontale est plus importante chez les ménages.

Au niveau de la population en emploi de 15 ans et plus, la ségrégation horizontale est de 15,7% au Burkina Faso, c'est-à-dire que pour obtenir une répartition uniforme des travailleurs sur l'ensemble des secteurs, il faut au moins qu'un sixième d'entre eux change de branches d'activité. Le niveau de la ségrégation est plus élevé dans le secteur des ménages (20,9%) et dans le secteur privé (15,9%).

Tableau 5.30 : Indice de ségrégation horizontale selon les secteurs institutionnels

		Valeur
Secteur institutionnel en activité principale	Secteur public	**8,9**
	Secteur privé	**15,9**
	Ménages	**20,9**
	Ensemble	**15,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.13.1.2. Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon le secteur institutionnel

Dans l'ensemble, ce sont les activités de commerce de détail, les activités de fabrication et celles de l'agriculture, élevage, chasse et activités de soutien qui contribuent le plus à la ségrégation horizontale au Burina Faso. Ces trois branches contribuent pour 53% à la ségrégation horizontale et le Commerce de détail contribue à lui seul un quart.

L'analyse selon les secteurs institutionnels révèle que dans le secteur public ce sont les activités de l'administration publique, de l'enseignement et les activités pour la santé humaine et l'action sociale qui contribuent le plus à la ségrégation horizontale. Ces trois branches contribuent pour deux tiers au niveau de la ségrégation horizontale de ce secteur.

Dans le secteur privé, ce sont les branches de l'agriculture, élevage, chasse et activités de soutien, les activités de fabrication et celles du Commerce de détail qui contribuent le plus à la ségrégation horizontale. Ces trois branches contribuent pour 56% à la ségrégation horizontale dans le secteur privé. Dans le secteur des

ménages, les activités de services de soutien et de bureau et les activités spéciales des ménages contribuent pour 90% à la ségrégation horizontale de ce secteur.

Tableau 5.31 : Contribution à la ségrégation horizontale selon la branche d'activité

	Secteur institutionnel en activité principale			
	Secteur public	Secteur privé	Ménages	Ensemble
Branche activité				
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	6,5	15,1	6,1	13,0
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien		0,5		0,5
Pêche, Pisciculture, Aquaculture		0,6		0,6
Activités extractives/mines		8,1		7,2
Activités de fabrication	2,6	16,6		16,0
Activités de production et distribution		0,1		0,1
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1,1	0,1		0,1
Activités de construction	0,6	10,0		9,3
Commerce et réparation des pièces automobiles		5,7		5,2
Commerce de gros		1,9		1,4
Commerce de détail		24,7	2,4	24,1
Activités de transport		4,3		4,3
Activités d'entreposage	1,8	0,3		0,4
Activités d'hébergement et de restauration	4,1	7,9		7,7
Activités de l'information et de communication	0,7	0,6		0,6
Activités financières et d'assurance	3,4	0,0		0,0
Activités immobilières		0,1		0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3	0,6		1,1
Activités de services de soutien et de bureau	7,5	0,3	41,0	1,5
Activités de l'administration publique	21,4	0,2		1,8
Enseignement	26,8	1,0		2,4
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	18,5	0,4		0,5
Activités artistiques, sportives et récréatives	1,3	0,3		0,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	0,1	0,5	1,5	0,2
Activités spéciales des ménages		0,1	49,0	1,5
Activités des organisations internationales	0,2			0,3

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.13.1.3. Analyse de la ségrégation horizontale selon la région et le milieu de résidence

La ségrégation horizontale est plus élevée dans les régions du Centre-Est et du Centre-Sud. Le milieu rural connait une ségrégation horizontale plus importante que le milieu urbain.

Au Burkina Faso, l'indice de ségrégation horizontale varie d'une région à une autre et d'un milieu de résidence à un autre. Dans les Cascades, il est plus faible (6,2%) et plus élevé dans le Centre-Est (21,5%).

Concernant le milieu de résidence, l'indice de ségrégation horizontale est plus important en milieu rural (16,1%) qu'en milieu urbain (15,4%).

Tableau 5.32 : Indice de ségrégation horizontale selon la région et le milieu de résidence

	Valeur
Région	
Boucle du Mouhoun	15,3
Cascades	6,2
Centre	14,8
Centre-Est	21,5
Centre-Nord	17,1
Centre-Ouest	17
Centre-Sud	19,2
Est	13,6
Hauts-Bassins	11,7
Nord	7,7
Plateau Central	13,2
Sahel	14,4
Sud-Ouest	15
Milieu de résidence	
Urbain	15,4
Rural	16,1
Ensemble	**15,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le niveau de l'indice de ségrégation horizontale selon le milieu de résidence est porté par les différentes branches d'activité. En effet, l'indice de 16,1% du milieu rural est tiré par le commerce de détail (22,9%), les activités de fabrication (21,0%) et la branche agriculture, élevage, chasse et activités de soutien (18,6%). Dans le milieu urbain, ce sont le commerce de détail (26,3%), les activités de construction (12,8%) et les activités d'hébergement et de restauration (10,0%) qui contribuent plus à obtenir l'indice de ce milieu de résidence. Quant au niveau national, ce sont le commerce de détail (24,1%) et la branche agriculture, élevage, chasse et activités de soutien (13,0%) qui contribuent le plus à l'indice national.

Tableau 5.33 : Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ens.
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	5,1	18,6	13,0
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0,1	0,6	0,5
Pêche, Pisciculture, Aquaculture		0,9	0,6
Activités extractives/mines	3,5	9,3	7,2
Activités de fabrication	5,3	21,0	16,0
Activités de production et distribution	0,2		0,1
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,2	0,1	0,1
Activités de construction	12,8	7,3	9,3
Commerce et réparation des pièces automobiles	8,2	3,5	5,2
Commerce de gros	1,9	1,0	1,4
Commerce de détail	26,3	22,9	24,1
Activités de transport	8,4		4,3
Activités d'entreposage	0,7	0,2	0,4
Activités d'hébergement et de restauration	10,0	6,5	7,7
Activités de l'information et de communication	1,6	0,1	0,6
Activités financières et d'assurance	0,5		0,0
Activités immobilières	0,2	0,0	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9	0,6	1,1
Activités de services de soutien et de bureau	0,5	1,6	1,5
Activités de l'administration publique	3,3	1,0	1,8
Enseignement	1,4	2,6	2,4
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,7	0,9	0,5
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,4	0,0	0,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	1,3	0,6	0,2
Activités spéciales des ménages	5,5	0,3	1,5
Activités des organisations internationales	0,0	0,4	0,3

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.13.1.4. Analyse de la ségrégation verticale selon la région et le milieu de résidence

La ségrégation verticale est plus importante dans les régions du Centre-Sud et du Centre-Est. Elle est plus prononcée en milieu urbain qu'en milieu rural.

La ségrégation verticale est relative à la sous-représentation des femmes dans les positions les plus élevées de la hiérarchie professionnelle, indépendamment du secteur d'activité concerné. Elle est observée dans la plupart des pays de la sous-région du fait notamment du faible niveau de scolarisation des femmes et des habitudes socio culturelles. Pour atténuer le phénomène, le Burkina Faso a adopté le décret n° 2009-672/PRES/PM/MEF/MPF du 7 octobre 2009 portant adoption du document de Politique nationale genre (PNG). Un objectif spécifique de son plan d'actions est justement de promouvoir la représentation et la participation égale des hommes et des femmes dans les instances de décision à tous les niveaux.

L'indice de ségrégation verticale au Burkina Faso est de 10,7%. Cela signifie que pour que l'on observe les mêmes distributions entre les hommes et les femmes, un dixième des personnes en emploi devraient changer de profession.

La ségrégation verticale est plus importante dans les régions du Centre-Sud, du Centre-Est où l'indice de ségrégation vaut 17,0%. A contrario, les Cascades et des Hauts-Bassins sont les régions qui enregistrent les plus bas niveaux de ségrégation verticale avec des indices respectifs de 6,8% et 8,7%.

Par ailleurs, la ségrégation est plus prononcée en milieu urbain qu'en milieu rural et les indices de ségrégation verticale valent respectivement 12,9% et 11,6%. La multiplicité des emplois et des professions en milieu urbain ainsi que le faible niveau d'instruction des femmes par rapport aux hommes seraient une explication.

Tableau 5.34 : Indice de ségrégation verticale selon la région et le milieu de résidence

	Valeur
Région	
Boucle du Mouhoun	15,0
Cascades	6,8
Centre	12,2
Centre-Est	16,9
Centre-Nord	14,0
Centre-Ouest	12,1
Centre-Sud	17,1
Est	14,1
Hauts-Bassins	8,7
Nord	10,2
Plateau Central	13,2
Sahel	10,1
Sud-Ouest	10,7
Ensemble	10,7
Milieu de résidence	
Urbain	12,9
Rural	11,6
Ensemble	**10,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

De façon générale, les femmes sont sous représentées dans les professions dites « supérieures » à savoir : « Directeurs, cadres de direction et gérants » (3,7%), « Professions intellectuelles et scientifiques » (7,9%), « Employés de type administratif » (1,8%), « Professions intermédiaires » (1,5%). Elles sont plus représentées dans les professions telles que : « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » (46,3%) et « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » (19,2%).

Tableau 5.35: Contribution à la ségrégation verticale (en %) selon les régions, Burkina Faso, 2018

	Région													
Grand groupe de la CITP	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud-Ouest	Ensemble
Directeurs, cadres de direction et gérants	3,0	9,3	2,0	3,2	6,6	0,5	1,6	6,5	4,8	7,2	0,5	1,4	4,7	3,7
Professions intellectuelles et scientifiques	4,2	3,0	8,5	5,8	5,5	12,0	3,5	1,0	11,0	0,8	5,3	3,4	1,8	7,9
Professions intermédiaires	3,0	6,0	0,8	2,7	5,4	1,4	2,8	0,5	0,8	5,9	2,7	6,3	4,2	1,5
Employés de type administratif	0,5	2,2	0,5	1,8	1,2	1,0	0,5	1,1	3,4	0,1	1,8	1,9	2,1	1,8
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	32,7	29,3	35,7	43,5	44,3	49,7	45,8	41,9	37,0	25,6	37,2	42,1	0,8	46,3
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	36,5	6,2	7,5	21,5	12,7	30,3	28,4	6,4	15,4	17,1	13,9	2,6	26,5	19,2
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	8,5	33,9	21,2	0,9	3,4	0,7	7,2	17,1	11,2	17,5	10,1	12,3	44,5	7,1
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	5,7	4,8	9,2	5,1	0,5	2,0	7,2	11,7	8,6	8,6	9,9	25,3	13,1	10,3
Professions élémentaires	5,9	5,2	12,3	15,6	20,3	2,2	2,9	13,2	7,8	17,2	18,4	4,6	2,3	1,2
Professions militaires			2,1					0,6						1,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Au niveau régional également, les femmes sont représentées de façon quasi identique dans les différentes professions avec une prédominance des « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » et des « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ». Cependant, les femmes sont plus représentées dans la profession « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat » au détriment de celle des « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » dans les régions des Cascades (33,9%), du Centre (21,2%), et de l'Est (17,1%). Par contre, dans le Sud-Ouest, les femmes sont plus représentées dans les « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat » (44,5%) au détriment des « Personnels des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs ».

Cette représentation des femmes dans les différentes professions est globalement observée dans les deux milieux de résidence hormis chez les « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » où les femmes sont plus représentées en milieu rural (26,7%) qu'en milieu urbain (5,2%) et les « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat » où le milieu urbain (21,8%) l'emporte sur le milieu rural (2,5%).

5.13.1.5. Contribution des femmes aux activités économiques par secteur d'activité

5.13.1.5.1. Au niveau du secteur public

Dans le secteur public, les femmes sont quasi inexistantes dans les activités de Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien ; Pêche, Pisciculture, Aquaculture ; les activités extractives/mines ; les activités de production et distribution ; le commerce et la réparation des pièces automobiles ; le commerce de gros ; commerce de détail ; les activités de transport et les activités immobilières.

Sur un ensemble de seize (16) branches d'activités enregistrant une présence des femmes au niveau du public, celles qui concentrent le plus de femmes que d'hommes sont au nombre de trois (3) : les activités d'hébergement et de restauration, les activités artistiques et récréatives et les activités de production et distribution d'eau, d'assainissement et traitement de déchets. En effet, 92,6% des travailleurs dans l'activité de restauration et hébergement sont des femmes, tandis que ces dernières représentent 73,4% des travailleurs de la branche « activités artistiques, sportives et récréatives ». Cette part se situe 68,0% pour ce qui est des activités de production et distribution d'eau, d'assainissement et traitement de déchets.

En dehors de ces trois (3) branches d'activité, toutes les autres enregistrent une faible participation des femmes vis-à-vis des hommes.

Les activités qui enregistrent les plus faibles participations de femmes sont l'entreposage, les activités de l'administration publique et l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse et la pisciculture. Dans ces dernières branches, seulement un travailleur sur dix est une femme.

5.13.1.5.2. Au niveau du secteur privé

A l'inverse du secteur public, les femmes sont présentes dans toutes les branches de l'activité économique privée, à l'exception des activités des organisations internationales.

Les femmes présentent une participation supérieure à celle des hommes dans six (6) branches d'activités que sont : les activités d'hébergement et de restauration (78,5%); les activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets (68,4%); les activités de production et distribution; la sylviculture, l'exploitation forestière et les activités de soutien (68,1%); le commerce de détail (64,4%); et les activités de fabrication (64,3%).

En dehors de ces six (6) branches, toutes les autres enregistrent une faible participation des femmes vis-à-vis des hommes, même si les activités financières et d'assurance présentent une contribution égalitaire des individus des deux sexes.

Les activités qui enregistrent les plus faibles participations de femmes au niveau du privé sont la construction, le transport et le commerce et réparation des pièces automobiles.

Tableau 5.36: Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Burkina Faso, 2018

Branche d'activité	Secteur institutionnel en activité principale			
	Secteur public	Secteur privé	Ménages	Ensemble
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	16,4	38,0	44,4	37,8
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien		64,4		61,5
Pêche, Pisciculture, Aquaculture		14,7		12,5
Activités extractives/mines		27,5		27,4
Activités de fabrication	25,4	62,6		62,0
Activités de production et distribution		68,1		57,8
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	68,0	68,4		68,3
Activités de construction	27,9	2,4		3,4
Commerce et réparation des pièces automobiles		1,7		1,7
Commerce de gros		41,4		41,3
Commerce de détail		64,3	100,0	64,2
Activités de transport		2,4		2,2
Activités d'entreposage	13,2	18,4		21,5
Activités d'hébergement et de restauration	92,6	78,5		78,7
Activités de l'information et de communication	38,0	14,9		18,7
Activités financières et d'assurance	46,2	49,1		47,8
Activités immobilières		28,6		26,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	25,9	24,8		26,1
Activités de services de soutien et de bureau	24,0	43,1	13,3	35,3
Activités de l'administration publique	13,2	25,2		14,6
Enseignement	36,9	29,4		35,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	43,3	29,2		39,7
Activités artistiques, sportives et récréatives	73,4	27,0		33,7
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	31,2	44,3	77,5	44,5
Activités spéciales des ménages		44,7	90,3	64,9
Activités des organisations internationales	25,3			12,7

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

5.13.1.6. Contribution des femmes aux activités économiques par branche d'activité

Au sein de la population burkinabè, il existe une répartition des tâches qui semble être inhérente à de rôles socialement définis. En d'autres termes, le genre se présente désormais comme un des principaux déterminants de la participation de l'individu dans la société et dans l'économie

En effet, les activités de construction, de transport et celles rattachées à la commercialisation et la réparation des pièces automobiles concentrent les plus faibles participations de la gent féminine. Ce sont très souvent des activités qui, traditionnellement, sont exercées par les hommes, car exigeantes en force physique (pour le cas spécifique des activités de construction), soient inhérentes à une discrimination tacite (pour ce qui est des activités de transport et de commercialisation et réparation des pièces automobiles).

Les femmes au contraire, sont très présentes dans les activités connexes aux tâches ménagères telles que la restauration et l'hébergement, la production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets, les activités de ménages, le commerce de détail et les activités de fabrication.

A côté de ces deux extrêmes, l'enseignement et les activités de soutien au bureau se présentent comme les branches « médianes » en termes de rapports hommes-femmes dans l'emploi.

Quelle que soit la région considérée, cinq activités se présentent comme étant les plus pratiquées par les femmes que les hommes. Ce sont les activités de sylviculture, exploitation forestière et activités de soutien (61,5%) ; les activités d'hébergement et de restauration (78,7%) ; le commerce de détail ; les activités artistiques, sportives et récréatives et les activités spéciales des ménages. A l'opposé, les activités qui semblent être l'apanage des hommes sont les activités de transport, de commerce et réparation des pièces automobiles, les activités extractives et minières et les activités de construction.

5.13.1.6.1. Contribution des femmes aux activités économiques par région

Tableau 5.37: Part des femmes (en %) par région dans la branche d'activité, Burkina Faso, 2018

Région Branche activité dans le secteur informel	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-est	Centre-nord	Centre-ouest	Centre-sud	Est	Hauts-bassins	Nord	Plateau central	Sahel	Sud-ouest	Ensemble
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	32,4	36,6	28,8	45,3	28,5	43,6	40,3	42,9	36,6	33,0	48,9	43,7	41,4	37,8
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	98,4	77,3	51,4	100,0		40,5			85,7	10,0	40,3		68,0	61,5
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	33,3					84,5								12,5
Activités extractives/mines	24,4	16,5	20,9	14,2	35,6		25,0	26,4	10,6	46,8	26,5	7,8	11,9	27,4
Activités de fabrication	63,4	33,9	42,6	86,2	71,4	79,9	77,2	59,5	53,2	45,4	72,3	45,5	86,5	62,0
Activités de production et distribution			27,7			100,0			100,0					57,8
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets			59,1			100,0	100,0					100,0	100,0	68,3
Activités de construction			8,0	0,7			1,1		0,8			16,0	2,4	3,4
Commerce et réparation des pièces automobiles			3,1				16,0							1,7
Commerce de gros	42,2	42,9	42,6	49,7	30,5	58,3	55,5	19,7	32,5	28,1	45,5	34,3	50,1	41,3
Commerce de détail	69,7	59,9	60,1	79,3	65,5	75,9	77,2	61,0	57,5	47,6	67,0	33,5	46,7	64,2
Activités de transport		2,3	4,5						1,1		4,3			2,2
Activités d'entreposage			14,1	83,7	100,0	18,9						48,5	49,5	21,5
Activités d'hébergement et de restauration	73,7	92,9	80,8	89,7	82,2	70,4	90,3	77,8	69,5	60,5	78,5	91,9	83,2	78,7
Activités de l'information et de communication	22,9	46,8	17,9						26,2	7,9	81,3			18,7
Activités financières et d'assurance		23,8	48,0	29,4		100,0	60,9		82,7	69,8			100,0	47,8
Activités immobilières			19,4					49,8						26,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10,9	30,6	29,8	29,2	38,2	10,0	34,1	66,3	14,3	37,2	24,9	3,7	15,2	26,1
Activités de services de soutien et de bureau	50,2	23,6	45,8	17,6	37,6	17,7	33,2	19,8	38,7	22,5		1,4	11,8	35,3
Activités de l'administration publique	15,9	33,3	21,8		3,2	21,0	7,4	3,3	3,0	15,3	6,1	14,7	7,9	14,6
Enseignement	28,6	27,7	41,4	40,5	19,5	23,5	37,9	35,7	31,9	42,5	34,7	29,9	54,3	35,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	9,7	32,7	51,8	11,1	37,8	27,9	53,0	61,8	40,5	33,5	62,2	21,4	22,1	39,7
Activités artistiques, sportives et récréatives	42,3	72,8	9,3			68,7		100,0	48,2	100,0		62,2	65,1	33,7
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	37,8	40,6	49,6	44,2	24,8	47,0	29,5	61,9	45,1	21,1	29,7	47,0	25,5	44,5
Activités spéciales des ménages	53,1	49,0	74,9	21,4	13,8	82,5	45,9	44,9	49,4	100,0	46,9	68,6	76,0	64,9
Activités des organisations internationales			18,5	100,0					1,6					12,7

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 6: Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages

Résultats clés

- « **Type de logement** » : « 53,5% des ménages vivent dans des maisons individuelles simples. En milieu rural, les maisons traditionnelles demeurent le principal type de logement des ménages ».
- **« Statut d'occupation du logement » :** « qu'au niveau national, 81,0% des ménages sont propriétaires de leurs logements. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (88,3%) qu'en milieu urbain (60,3%). Bien qu'une grande proportion des ménages soient propriétaires de leur logement, force est de noter que le manque de pièce justificative de cette propriété est une réalité. c'est dans la région du Centre que l'on retrouve la plus grande proportion de ménages propriétaires possédant un titre de propriété de leur logement (70,3%) ».
- « **Approvisionnement en eau potable** » : « , 83,9% des ménages en bénéficient et surtout par le biais du forage qui constitue la première source d'approvisionnement. La région de la Boucle du Mouhoun comme en 2015 reste la moins pourvue en eau potable ».
- « **Accès à l'assainissement** » : « Par ailleurs, environ deux ménages sur cinq utilisent des latrines traditionnelles pour leurs besoins constituant le principal lieu d'aisance ; sur le plan national le taux d'assainissement est de 35,4%. Ce taux culmine au centre avec un pourcentage de 72,9% ».
- **« Mode d'éclairage »** : « .La torche à pile demeure le principal mode d'éclairage».
  « Source d'énergie pour la cuisson » la principale source d'énergie pour la cuisson est le bois de chauffage.

Le chapitre 6 traite des caractéristiques de l'habitat, du statut d'occupation du logement et des biens et équipements possédés par les ménages. Sont considérés, entre autres, comme des éléments de confort, l'accès à l'eau, à l'électricité, à des latrines et à des combustibles propres pour la cuisson. Outre les conditions caractéristiques du logement, sont également abordées dans ce chapitre le statut d'occupation et l'analyse de la pauvreté selon les conditions de vie. En somme, ce type de logement représente environ 59% des habitats.

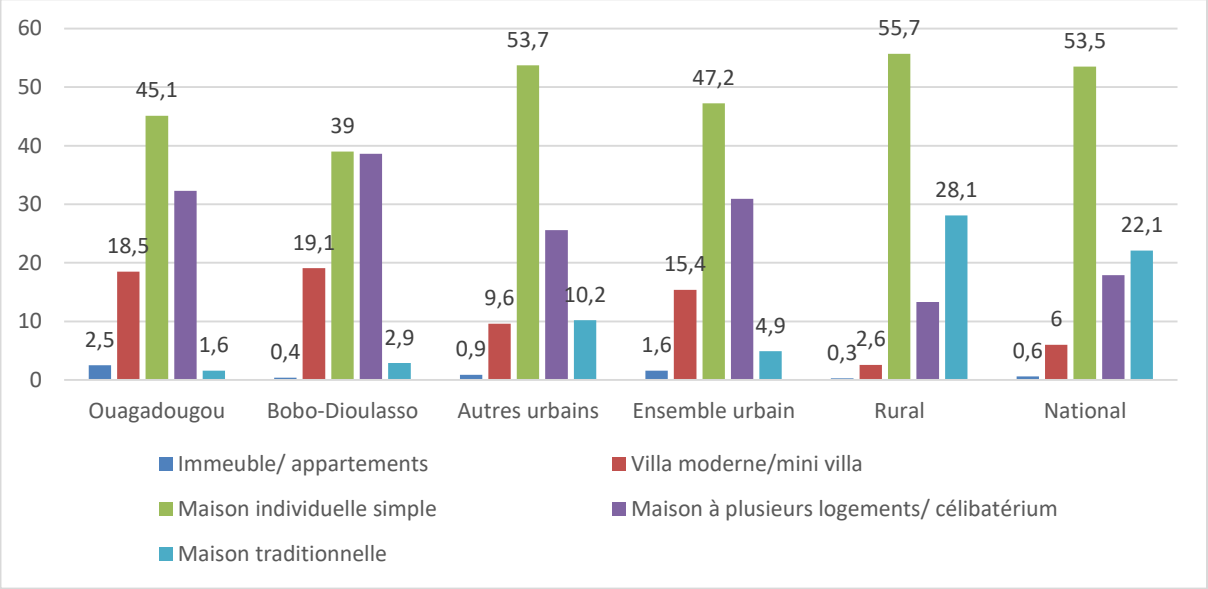
6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements

Le type de logement fait référence au standing du logement principal occupé par le ménage. Le logement de type traditionnel constitue généralement le plus bas standing. Les villas, les immeubles et appartements sont des logements de type moderne. Les maisons individuelles simples ou à plusieurs logements peuvent être considérées comme étant de standing intermédiaire. Généralement, les occupants de logement traditionnel et de maisons individuelles rêvent d'acquérir un logement de standing supérieur.

6.1.1. Répartition des ménages selon le type de logement par milieu de résidence

Au Burkina Faso, plus d'un ménage sur deux habite dans des maisons individuelles simples. En effet, la répartition des ménages selon le type de logement montre qu'au Burkina Faso, il y a une prédominance des maisons individuelles simples. En effet, plus d'un ménage sur deux habite dans des maisons individuelles simples. En milieu rural on note 55,7% et en milieu urbain 47,2%. Cette même tendance est observée dans les villes comme Ouagadougou (45,1%), Bobo-Dioulasso (39,0%) et dans les autres milieux urbains (53,7%).

Graphique 6.1: Répartition du type de logement en fonction du milieu de résidence (%)

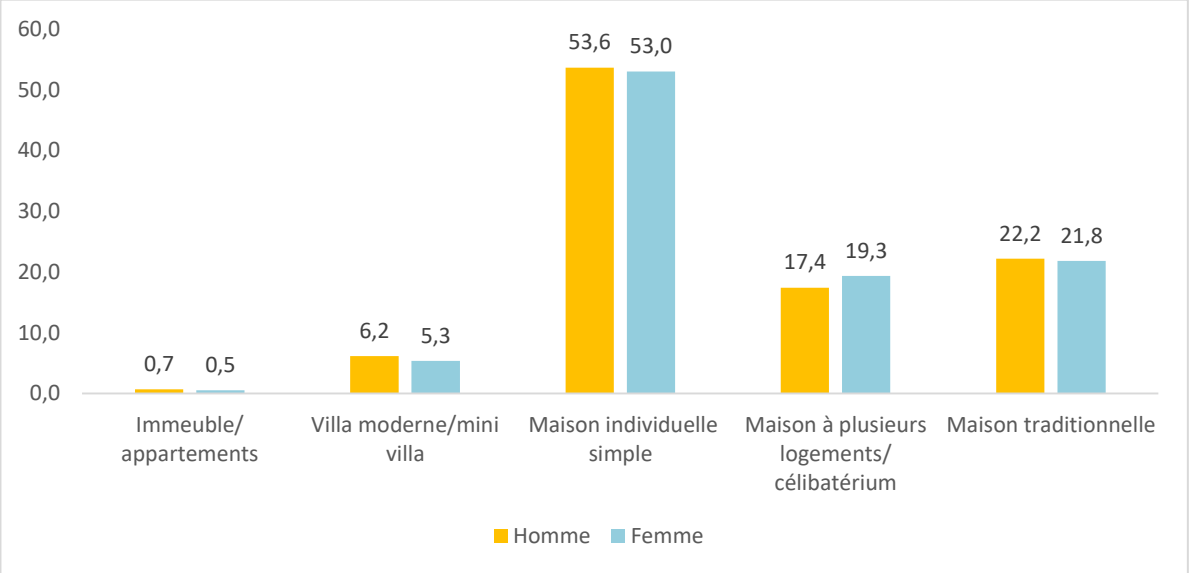


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

6.1.2. Répartition des ménages selon le type de logement par le sexe du chef de ménage

Au Burkina Faso, plus d'un ménage sur deux habite dans des maisons individuelles simples. En ce qui concerne le genre, la proportion de ménages dont le chef de ménage est de sexe masculin et vivant dans des immeubles ou appartements (0,7%) dépasse celle des ménages dirigés par des femmes (0,5%). Cela est également valable pour les autres types de logements sauf les maisons à plusieurs logements et célibatérium. En effet, pour ce dernier type de logement la proportion des ménages dirigés par un homme (17,4%) est plus faible que celle des ménages dirigés par une femme (19,3%).

Graphique 6.2 : Répartition des ménages selon le type de logement et le sexe du chef de ménage



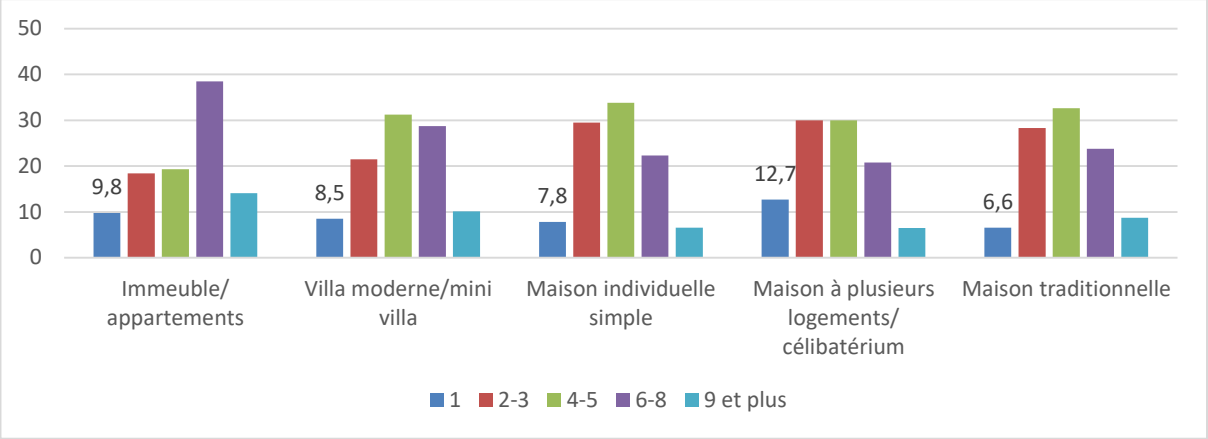
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

6.1.3. Répartition des ménages selon le type de logement par la taille des ménages

Il ressort du graphique 6.3 que 38,5% des immeubles ou appartements abritent en moyenne des ménages de 6 à 8 personnes. Cela peut s'expliquer par le fait que ce type de logement est composé

de plusieurs pièces comparativement aux autres types. Les villas modernes/mini villas, maisons individuelles simples et maisons traditionnelles abritent en moyenne des ménages de 4 à 5 personnes.

Graphique 6.3 : Répartition des ménages selon le type de logement par la taille des ménages



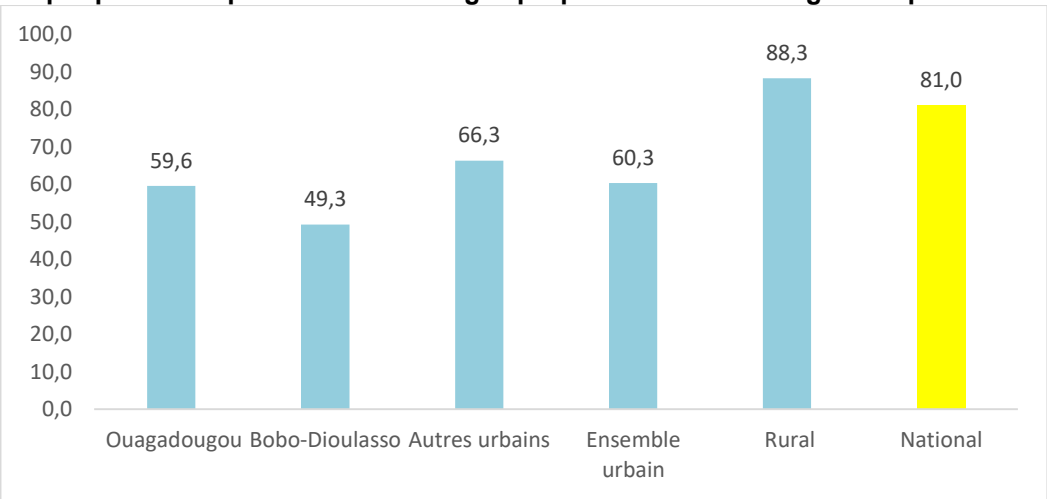
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

6.1.4. Répartition des ménages selon le statut d'occupation par milieu de résidence

Propriétaires ayant un document légal

L'analyse du graphique ci-dessous montre qu'au niveau national, 81,0% des ménages estiment être propriétaires de leurs logements. Cette proportion varie selon le milieu de résidence. En effet, la proportion de ménages propriétaires de leurs logements est plus élevé en milieu rural (88,3%) qu'en milieu urbain (60,3%). On retient également qu'environ un ménage sur deux est propriétaire de son logement en milieu rural.

Graphique 6.4: Répartition des ménages propriétaires de leur logement par milieu de résidence



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

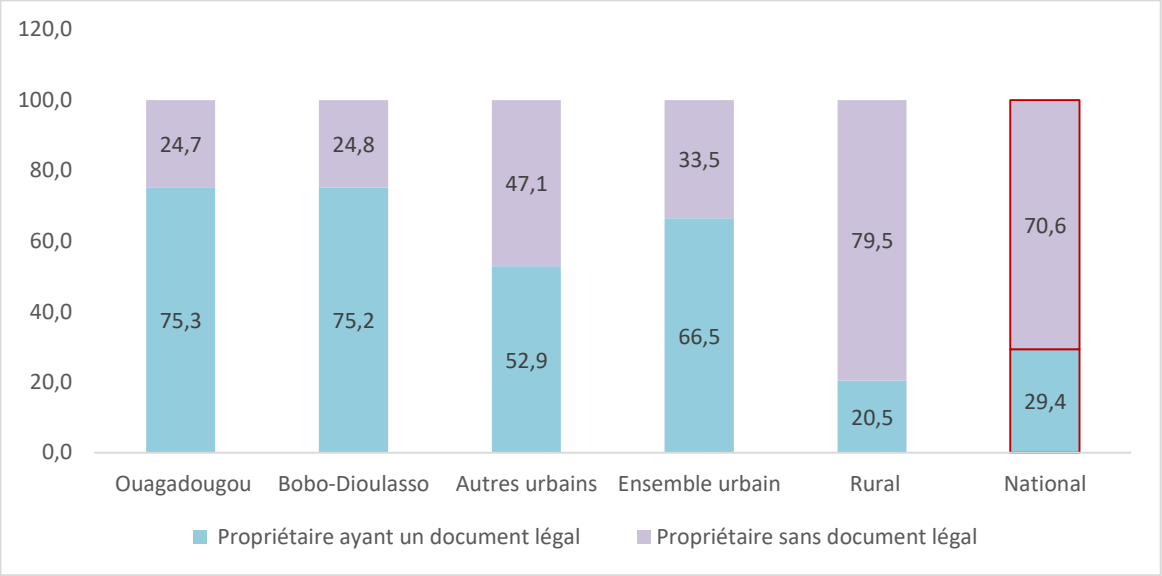
Propriétaires sans document légal.

Bien qu'une grande proportion des ménages soient propriétaires de leur logement, force est de noter que le manque de pièce justificative de cette propriété est une réalité. En effet, les statistiques montrent qu'au niveau national, seulement 29,4% des ménages s'estimant propriétaires de leurs logements possèdent un document légal (attestation d'attribution, titre foncier, etc.).

En milieu rural, huit ménages sur dix propriétaires de leurs logements ne disposent pas de documents légaux contre sept ménages sur dix en milieu urbain. En effet, en milieu urbain les exigences des

documents légaux font que la proportion de ménages propriétaires de leurs logements est plus élevé qu'en milieu rural où l'Administration n'est pas trop présente. Par ailleurs, une forte proportion de possession des documents légaux est très élevée à Ouagadougou (75,3%) et à Bobo-Dioulasso (75,2%).

Graphique 6.5 : Possession des documents légaux du logement

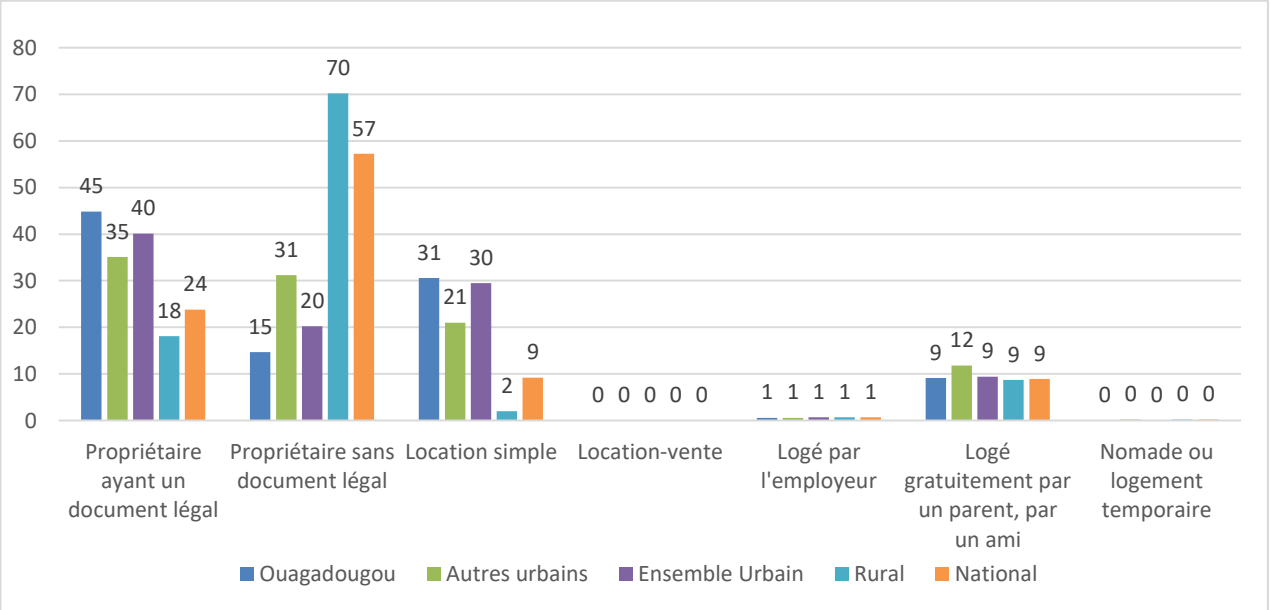


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Environ six ménages sur dix sont propriétaires de leur logement sans document légal. Sur l'ensemble du territoire, 57,2% des ménages sont propriétaires de leur logement sans document légal. Cette situation est beaucoup plus observée en milieu rural (70,2%) contre 20,2 % en milieu urbain. Cependant 44,8% et 37,0% des ménages respectivement dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sont propriétaires de leur logement avec document légal.

Dans des villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso les ménages vivent dans des maisons en location simple. En effet, à Ouagadougou 30,6% des ménages vivent dans des maisons à location simple et 44,9% à Bobo-Dioulasso.

Graphique 6.6: Répartition des ménages par milieu de résidence selon le statut d'occupation (%)



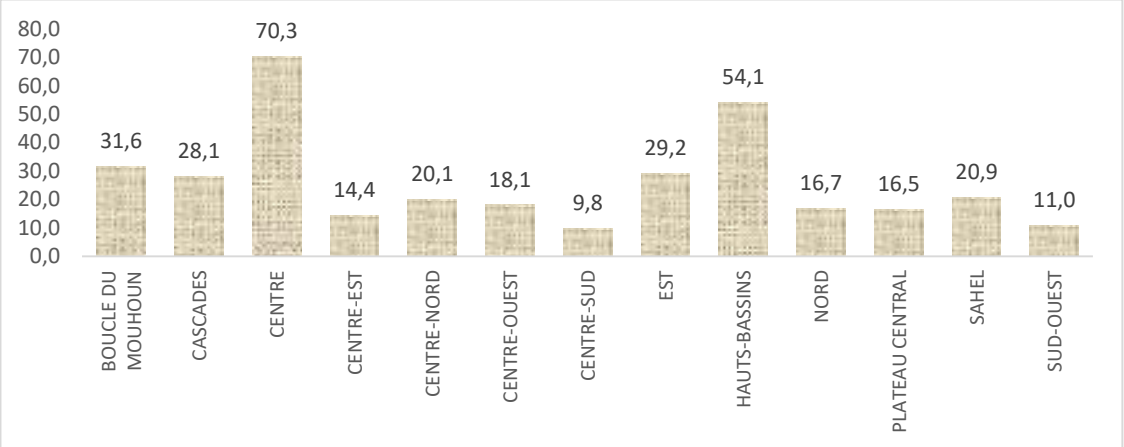
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

6.1.5. Répartition des ménages selon le statut d'occupation par région

Selon le milieu de résidence, le fait de posséder ou pas un document légal s'interprète différemment. En milieu urbain, le fait qu'un ménage propriétaire ne possède pas de document légal n'est pas une situation reluisante, puisqu'elle risque une expropriation.

Le graphique 4 présente la proportion de ménages propriétaires de leur logement mais sans document légal. On retient que c'est dans la région du Centre que l'on retrouve la plus grande proportion de ménages propriétaires possédant un titre de propriété de leur logement (70,3%). Cette région est suivie des Hauts-Bassins (54,1%), de la Boucle du Mouhoun (31,6%), de l'Est (29,2%) et des Cascades (28,1%). Cette situation contraste avec celle de la région du Centre-Sud où la proportion est faible (9,8%).

Graphique 6.7: Répartition des ménages propriétaires possédant un titre de propriété de leur logement par région

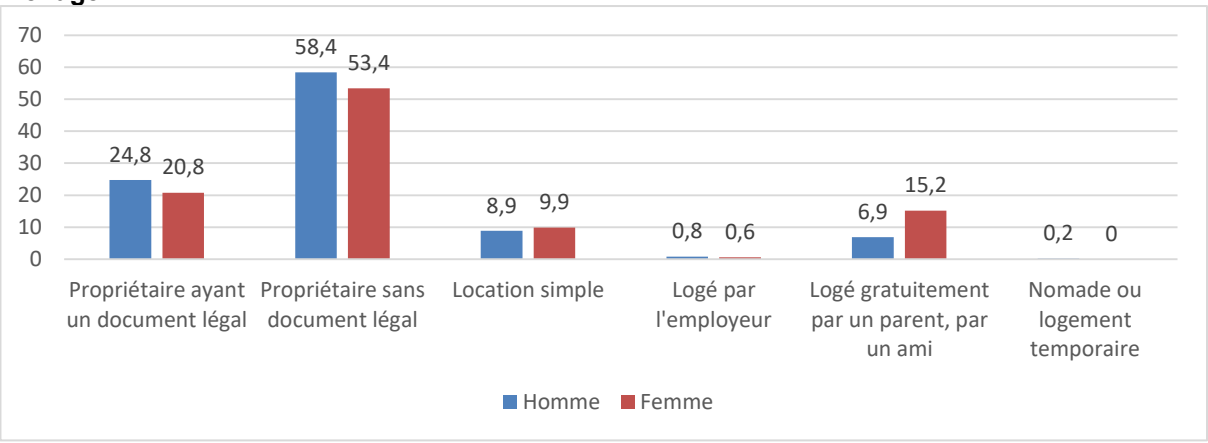


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

6.1.6. Répartition des ménages selon le statut d'occupation par le sexe du chef de ménage

Le statut d'occupation selon le genre montre que 58,4% des hommes chefs de ménage sont propiétaires de leur logement sans document légal contre 53,4% des femmes chefs de ménage. Le graphique 6.8 montre aussi que 24,8% des hommes chefs de ménages et 20,8% femmes chefs de ménages possédent un titre de propriété de leur logement.

Graphique 6.8 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation par le sexe du chef de ménage



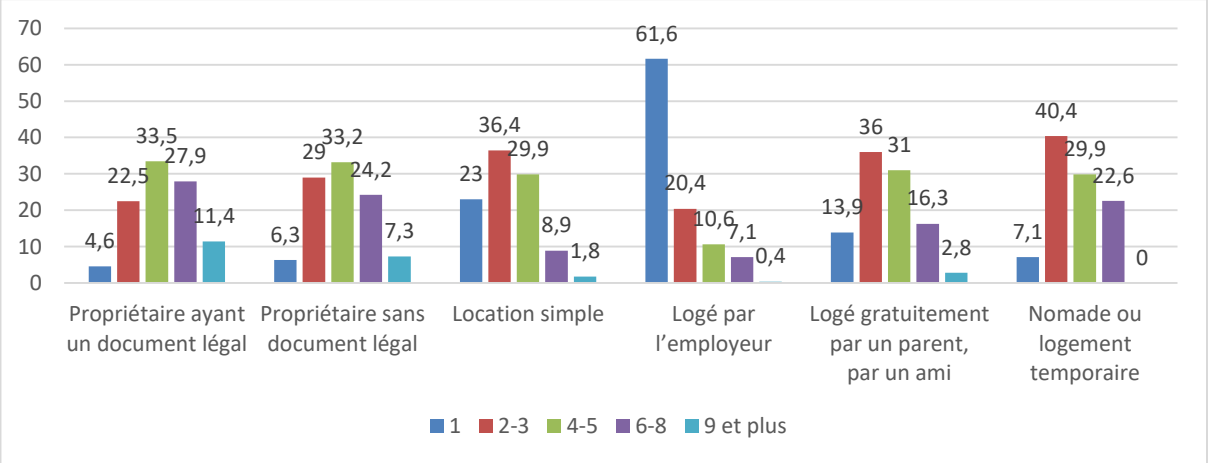
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

6.1.7. Répartition des ménages selon le statut d'occupation et la taille des ménages

Le graphique 6.9 montre que 33,5% des ménages propriétaires de leur logement avec document légal abritent 4 à 5 personnes dans leur logement. Il en est de même pour les ménages propriétaires de leur logement sans document légal (33,2%).

Pour les ménages en location simple, 36,4% abritent des membres de 2 à 3 personnes contre 29,0% pour des membres de 4 à 5 personnes.

Graphique 6.9 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation par la taille des ménages



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 6.1: Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation par région, milieu de résidence, taille des ménages

Région	Statut d'occupation								
	Propriétaire ayant un document légal	Propriétaire sans document légal	Location simple	Location-vente	Logé par l'employeur	Logé gratuitement par un parent par un ami	Nomade ou logement temporaire	Total	Effectif
Boucle du Mouhoun	27,2	59,0	2,1	0,0	0,0	11,4	0,2	100,0	427 048
Cascades	24,1	61,6	8,8	0,0	0,1	5,3	0,0	100,0	156 518
Centre	45,4	19,2	26,7	0,0	0,6	8,1	0,0	100,0	617 154
Centre-Est	10,9	64,6	2,5	0,0	2,4	19,6	0,0	100,0	386 737
Centre-Nord	17,1	67,9	2,7	0,0	0,2	11,6	0,4	100,0	331 391
Centre-Ouest	16,5	74,8	3,7	0,0	1,4	3,6	0,0	100,0	354 580
Centre-Sud	9,0	82,4	2,4	0,0	0,3	5,5	0,4	100,0	178 441
Est	26,5	64,4	1,8	0,0	0,3	6,9	0,0	100,0	376 118
Hauts-Bassins	40,0	33,9	20,8	0,0	0,4	4,7	0,0	100,0	435 864
Nord	13,9	69,0	4,6	0,0	0,3	11,9	0,4	100,0	301 095
Plateau Central	15,0	75,7	3,4	0,0	1,2	3,7	0,9	100,0	218 412
Sahel	14,4	54,7	14,4	0,0	1,4	14,3	0,7	100,0	248 761
Sud-Ouest	9,9	79,9	5,3	0,0	0,5	4,4	0,0	100,0	231 279
Strates milieu de résidence								**100,0**	
Ouagadougou	44,8	14,7	30,6	0,0	0,6	9,1	0,0	100,0	534 509
Autres urbains	36,1	24,4	28,8	0,0	0,7	9,7	0,2	100,0	565 926
Ens. urbain	40,4	19,7	29,7	0,0	0,7	9,4	0,1	100,0	1 100 435
Rural	18,1	70,2	2,0	0,0	0,7	8,7	0,2	100,0	3 162 962
Burkina Faso	23,8	57,2	9,2	0,0	0,7	8,9	0,2	100,0	4 263 397
Taille du ménage								**100,0**	
Une personne	12,9	42,3	24,9	0,0	5,2	14,6	0,2	100,0	362 120
2 à 3 personnes	18,7	57,8	11,6	0,0	0,5	11,2	0,3	100,0	1 225 648
4 à 5 personnes	24,5	58,3	8,4	0,0	0,2	8,5	0,2	100,0	1 390 578
6 à 8 personnes	29,1	60,6	3,6	0,0	0,2	6,4	0,2	100,0	973 556
9 personnes et plus	37,3	57,0	2,2	0,0	0,0	3,4	0,0	100,0	311 495

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 6.2: Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation par région, milieu de résidence, taille des ménages

	Type de logement							
Région	Immeuble/ appartements	Villa moderne/mini villa	Maison individuelle simple	Maison à plusieurs logements/ célibatérium	Maison traditionnelle	Autre	Total	Effectif
Boucle du Mouhoun	0,3	3,8	44,9	26,2	24,8	0,0	100,0	427 048
Cascades	0,0	8,8	42,8	28,6	19,7	0,0	100,0	156 518
Centre	2,2	16,9	48,0	30,1	2,8	0,0	100,0	617 154
Centre-Est	0,0	5,5	61,9	15,4	17,3	0,0	100,0	386 737
Centre-Nord	0,0	1,4	63,6	3,7	31,3	0,0	100,0	331 391
Centre-Ouest	2,4	3,5	70,9	7,5	15,7	0,0	100,0	354 580
Centre-Sud	0,0	2,0	71,4	5,9	20,6	0,0	100,0	178 441
Est	0,0	1,3	39,3	14,3	45,2	0,0	100,0	376 118
Hauts-Bassins	0,2	11,2	53,0	26,5	9,1	0,0	100,0	435 864
Nord	0,7	2,5	43,2	19,8	33,8	0,0	100,0	301 095
Plateau Central	0,0	1,1	55,0	10,6	33,3	0,0	100,0	218 412
Sahel	0,1	2,2	43,9	10,1	43,8	0,0	100,0	248 761
Sud-Ouest	0,1	3,6	68,0	14,4	13,9	0,0	100,0	231 279
Strates milieu de résidence								
Ouagadougou	2,5	18,5	45,1	32,3	1,6	0,0	100,0	534 509
Autres urbains	0,7	12,5	49,4	29,9	7,5	0,0	100,0	565 926
Ens. urbain	1,6	15,4	47,3	31,1	4,6	0,0	100,0	1 100 435
Rural	0,3	2,7	55,6	13,3	28,2	0,0	100,0	3 162 962
Burkina Faso	**0,6**	**6,0**	**53,5**	**17,9**	**22,1**	**0,0**	**100,0**	**4 263 397**
Taille du ménage								
Une personne	0,7	5,9	49,4	26,8	17,1	0,0	100,0	362 120
2 à 3 personnes	0,4	4,5	54,8	18,6	21,7	0,0	100,0	1 225 648
4 à 5 personnes	0,4	5,7	55,4	16,4	22,1	0,0	100,0	1 390 578
6 à 8 personnes	1,1	7,5	52,2	16,3	23,0	0,0	100,0	973 556
9 personnes et plus	1,2	8,2	48,3	15,9	26,3	0,0	100,0	311 495

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

6.2. Eléments de confort des ménages

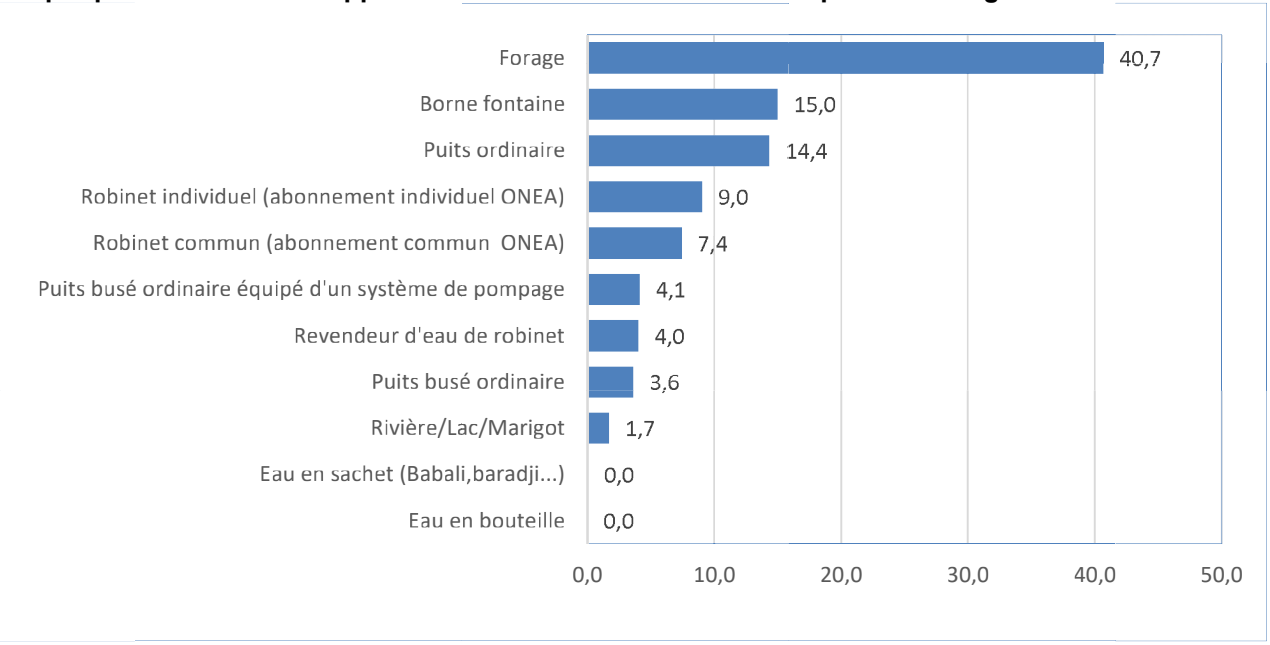
6.2.1. Accès à l'eau potable

Sont considérés comme source d'eau potable, les bornes fontaines, les robinets individuels ou communs connectés au réseau de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), les puits busés ordinaires équipés de système de pompage, les puits busés ordinaires, les forages. Ainsi, un ménage s'approvisionne en eau potable si sa principale source d'approvisionnement en eau de boisson est une source d'eau potable. Huit ménages sur dix ont accès à l'eau potable.

6.2.1.1. Source d'approvisionnement en eau de boisson

La première source d'approvisionnement des ménages en eau de boisson est le forage. En 2018, 83,9% des ménages s'approvisionnent en eau potable, ce qui constitue une amélioration remarquable de plus de 5,5 points de pourcentage par rapport à 2015 (ENESI 2015). Les principales sources d'approvisionnement en eau potable sont les forages qui approvisionnent 40,7% des ménages, puis l'ONEA 20,5% à travers les bornes fontaines, les robinets individuels/communs et les revendeurs ambulants.

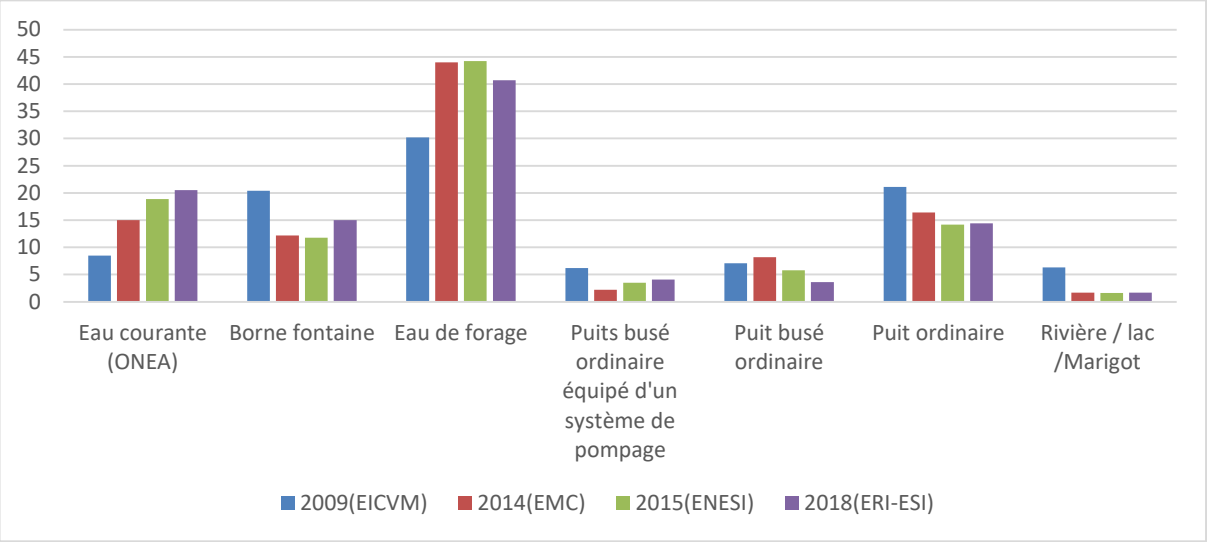
Graphique 6.10: Source d'approvisionnement en eau de boisson par les ménages



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

On note une augmentation de la proportion des ménages s'approvisionnant directement en source d'eau courante (ONEA). De 18,9% en 2015 selon l'enquête ENESI, elle est passée à 20,5% en 2018. De même, la proportion de ménages ayant pour source d'approvisionnement les bornes fontaines a augmenté ; passant de 11,8% selon l'ENESI à 15,0%. Néanmoins, les sources d'eau non potable existent toujours notamment les rivières, les lacs et les marigots (1,7%).

Graphique 6.11 : Évolution des sources principales d'approvisionnement en eau des ménages



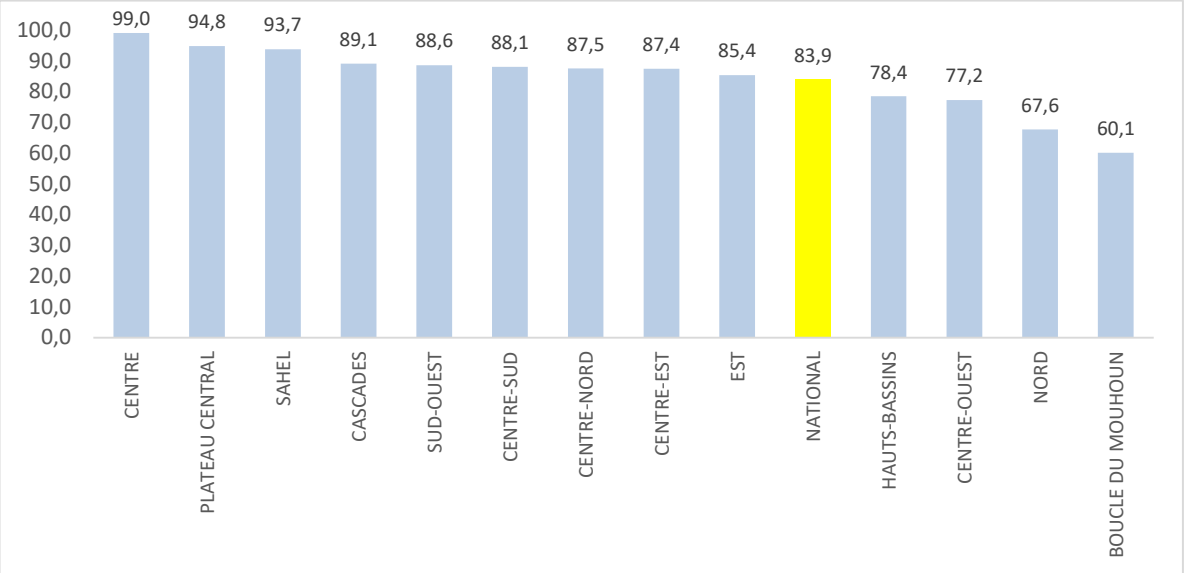
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel 2018, EICVM 2009, EMC 2014, ENESI 2015, INSD

6.2.1.2. Proportion de la population ayant accès à l'eau potable

La proportion des ménages ayant accès à l'eau potable est de 83,9%, soit une hausse de 5,5 points de pourcentage. Environ, toutes les régions affichent des niveaux d'approvisionnement en eau au-dessus du niveau national exception faite des régions de la Boucle du Mouhoun (60,1%), du Nord (67,6%), du Centre-Ouest (77,2%) et des Hauts-Bassins (78,4%).

La région du Centre est la plus pourvue en eau potable. Presque tous les ménages ont accès à l'eau potables (99%). La région de la Boucle du Mouhoun comme en 2015 reste la moins pourvue en eau potable. On note néanmoins une amélioration dans cette région. En effet, la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable est passée de 36,6% en 2015 à 60,1% en 2018.

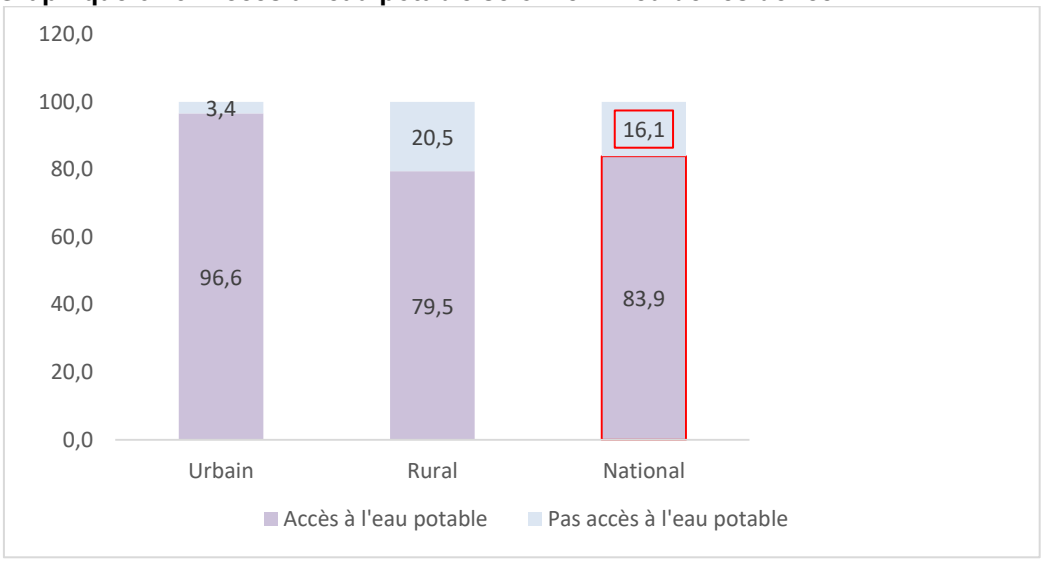
Graphique 6.12 : Proportion de la population ayant accès à l'eau potable par région



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le milieu urbain demeure le mieux approvisionné en eau potable (96,6%), soit une amélioration de 1,9 points de pourcentage par rapport à 2015. Quant au milieu rural, on note une amélioration de 7,9 points de pourcentage.

Graphique 6.13: Accès à l'eau potable selon le milieu de résidence



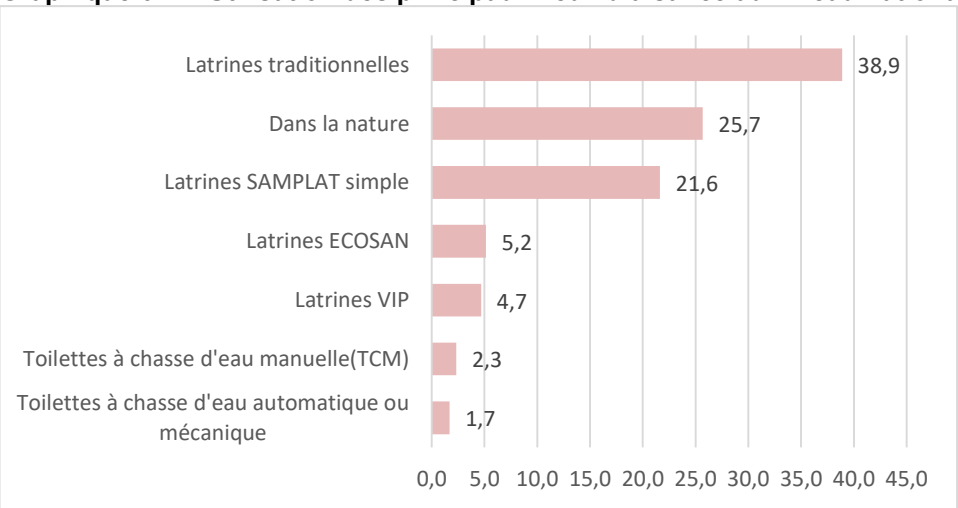
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

6.2.1.3. Les lieux d'aisance

Les latrines traditionnelles sont les plus utilisées en 2018 comme lieu d'aisance contrairement à la défécation dans la nature qui était la plus utilisée en 2015. En 2018, 38,9% des ménages utilisent des latrines traditionnelles, soit une hausse de 2,1 points par rapport à 2015.

Les lieux d'aisance les moins utilisés sont les latrines modernes, notamment les toilettes à chasse d'eau manuelle, les toilettes à chasse d'eau automatique qui ne sont utilisées que par 1,7% des ménages.

Graphique 6.14: Utilisation des principaux lieux d'aisance au niveau national



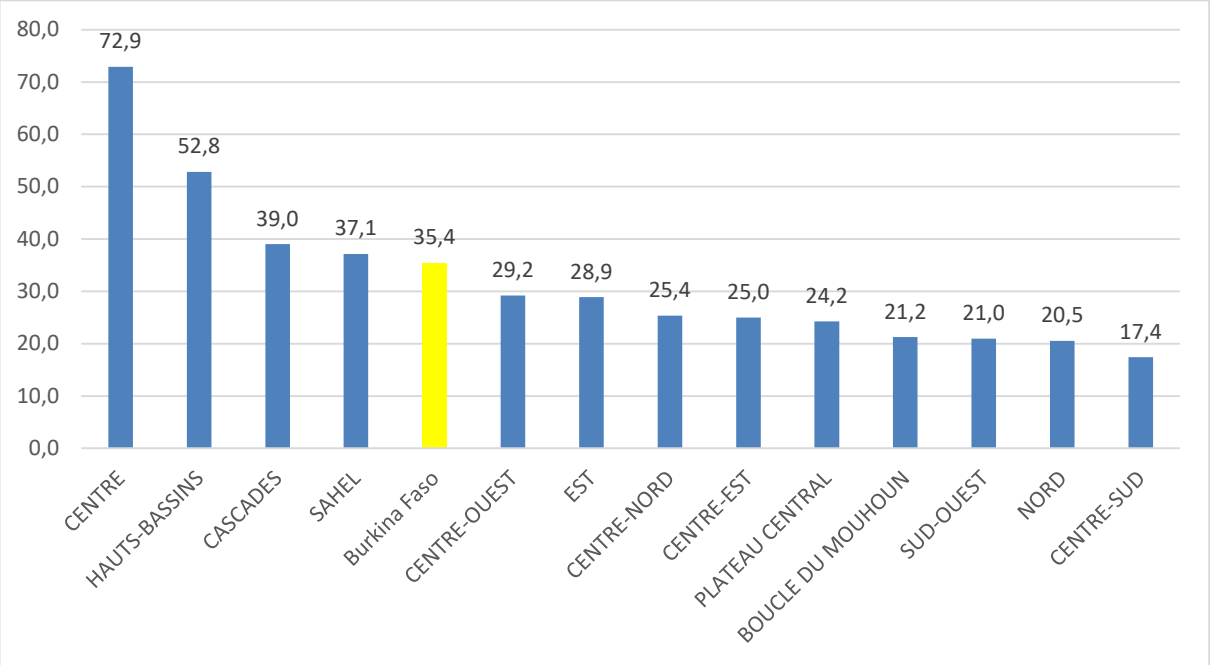
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

6.2.2. Taux d'assainissement

Le taux d'assainissement mesure la proportion des ménages ayant accès aux latrines améliorées.

A l'échelle nationale, le taux d'assainissement est de 35,4%, autrement dit un peu plus d'un tiers de la population a accès aux latrines améliorées. Le pourcentage est plus élevé dans le Centre, les Hauts-Bassins, et les Cascades avec des proportions respectives de 72,9%, 52,8% ; 39,0%.

Graphique 6.15 : Taux d'assainissement selon la région

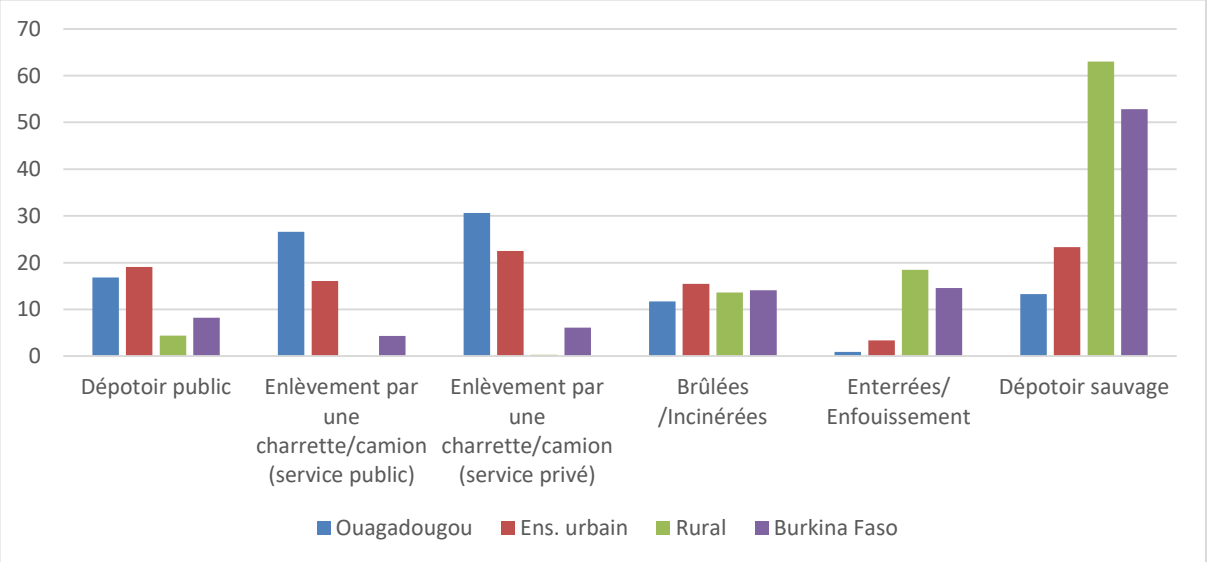


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INS

6.2.3. Évacuation des ordures ménagères

Au niveau national, la majeure partie des ménages versent leurs ordures dans les dépotoirs sauvages (52,8%). Cette situation est plus marquée en milieu rural (63,0%). Les enlèvements par les services publics ou privés sont importants à Ouagadougou (57,2%). Cependant, les dépotoirs sauvages existent toujours à Ouagadougou (13,3%). Quant à l'enfouissement des ordures, il est plus pratiqué en milieu rural dû certainement à l'utilisation des fosses fumières pour l'agriculture (18,5%).

Graphique 6.16: Mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence



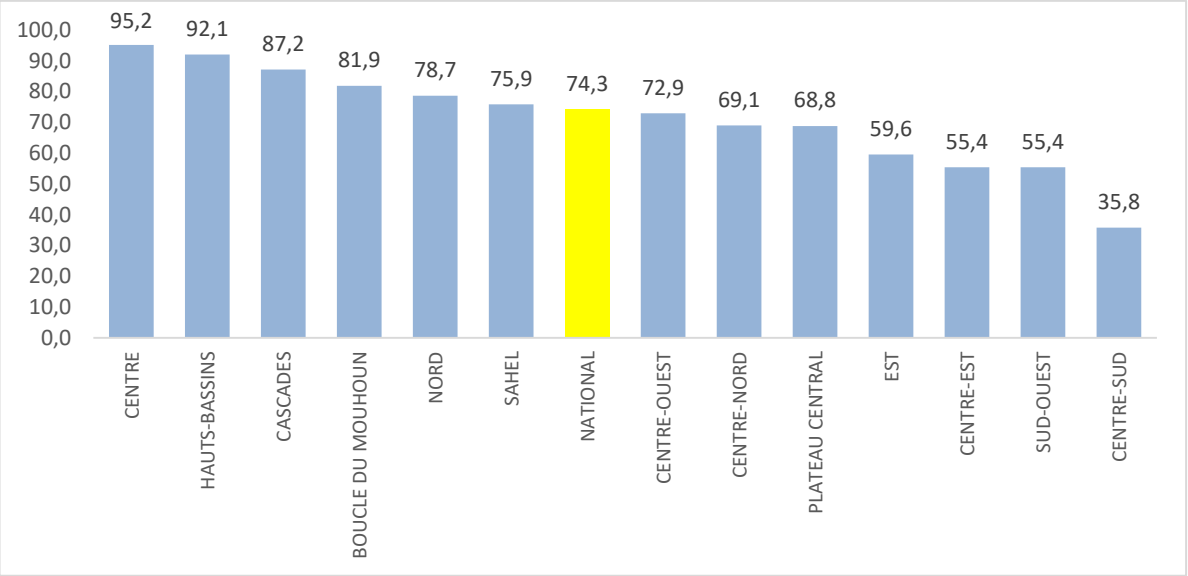
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

6.2.4. Proportion de la population ayant accès à des latrines

En analysant la proportion des ménages ayant accès à des latrines, il ressort de prime abord qu'au niveau national, environ huit ménages sur dix ont accès à des latrines. Les régions où les ménages ont le plus accès à des latrines sont les régions abritant les grandes villes notamment la région du

Centre (95,2%), la région des Hauts-Bassins (92,1%). Cependant, plusieurs régions ont une proportion d'utilisation supérieure au taux national. La région la moins dotée en latrines est la région du Centre - Sud où un peu plus de trois ménages sur dix utilisent des latrines.

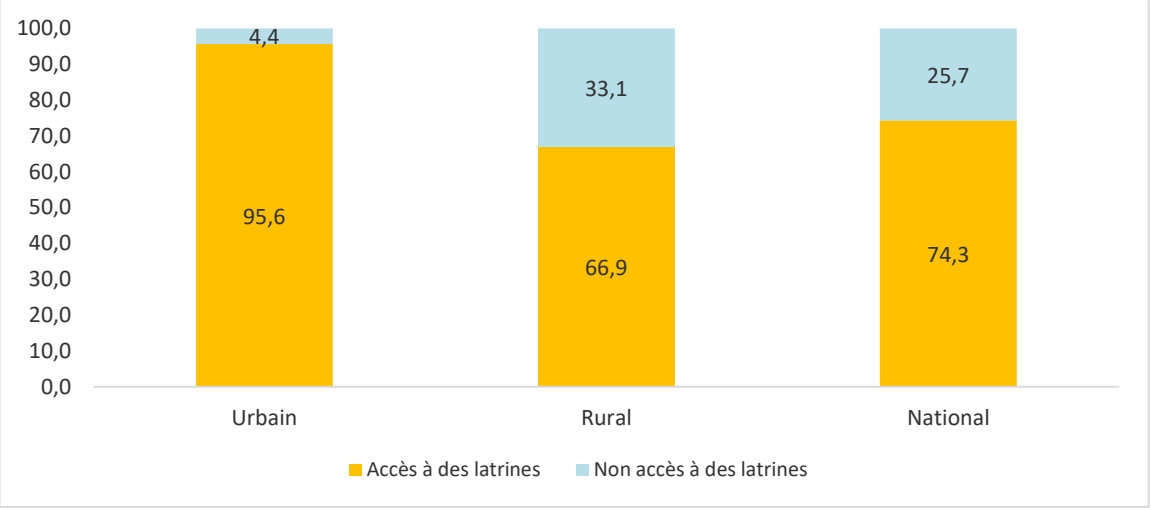
Graphique 6.17: Proportion de la population ayant accès à des latrines (y compris latrines traditionnelles)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

L'utilisation des latrines est plus fréquente en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, 95,6% des ménages ont accès à des latrines tandis qu'en milieu rural, on a 66,9% des ménages qui utilisent des latrines.

Graphique 6.18 : Proportion de la population ayant accès aux latrines par milieu de résidence



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

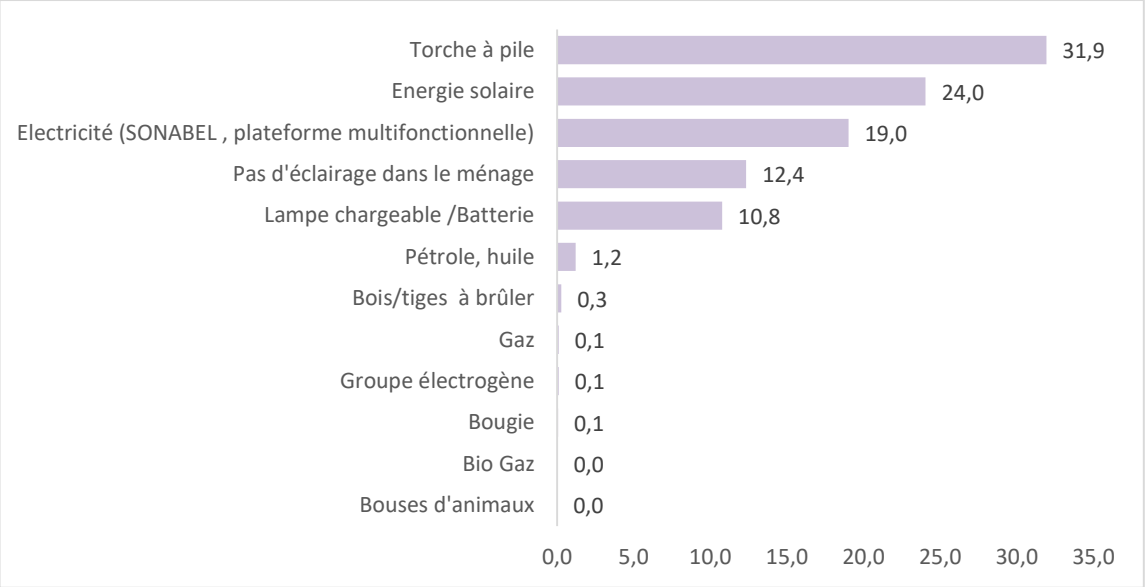
6.2.5. Accès à l'énergie

6.2.5.1. Principal mode d'éclairage

Le graphique 6.19 fait ressortir que le principal mode d'éclairage des ménages au Burkina Faso est la torche à pile (31,9%), suivie de l'énergie solaire 24,0%. Cette dernière a connu une augmentation très importante (+13,3 points) entre 2015 et 2018. L'électricité fournie par la SONABEL et les plateformes

multifonctionnelles est utilisée comme mode d'éclairage par 19,0% des ménages. La lampe à pétrole ou à huile est toujours utilisée comme mode d'éclairage par quelques ménages (1,2%).

Graphique 6.19: Principal mode d'éclairage au niveau national

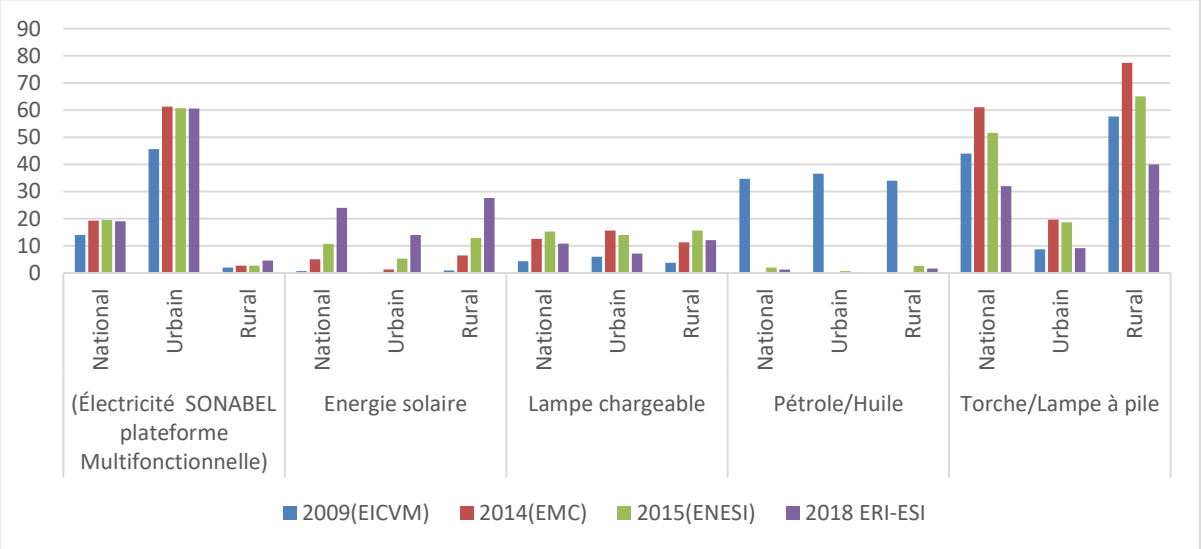


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le tableau ci-dessous montre que l'électricité fournie par la SONABEL et les plateformes multifonctionnelles demeure largement utilisée dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. En effet, 60,6% des ménages utilisent l'électricité comme mode d'éclairage en milieu urbain contre 4,6% en milieu rural.

En milieu urbain comme en milieu rural, l'énergie solaire a connu une hausse très remarquable. En milieu urbain, elle est passée de 5,2% en 2015 à 14,0% en 2018 tandis qu'en milieu rural elle est passée de 12,9% à 27,6%. Parallèlement, on enregistre une baisse importante de l'utilisation des lampes à pile en milieu rural qui passe de 65% en 2015 à 39,9% en 2018. L'utilisation de ces derniers aurait chuté au profit des autres sources d'énergie (Energie solaire, Lampe chargeable etc.).

Graphique 6.20: Principal mode d'éclairage au niveau national en %

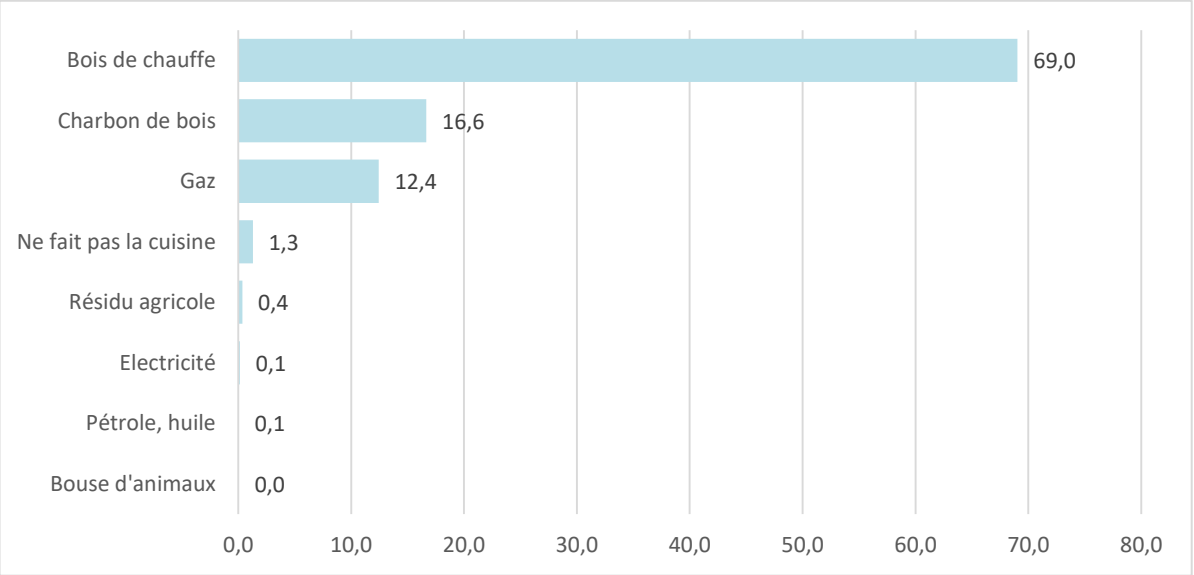


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, EICVM 2009, EMC 2014, ENESI 2015, INSD

6.2.5.2. Source d'énergie pour la cuisine

Au Burkina, la majeure partie des ménages (69,0%) utilisent le bois de chauffe comme énergie pour la cuisine. En milieu rural, il constitue la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson. En effet, 83,1% des ménages l'utilisent comme combustible dans ce milieu. À la suite du bois de chauffe, le second combustible le plus répandu est le charbon de bois qui est utilisé par 16,6% des ménages.

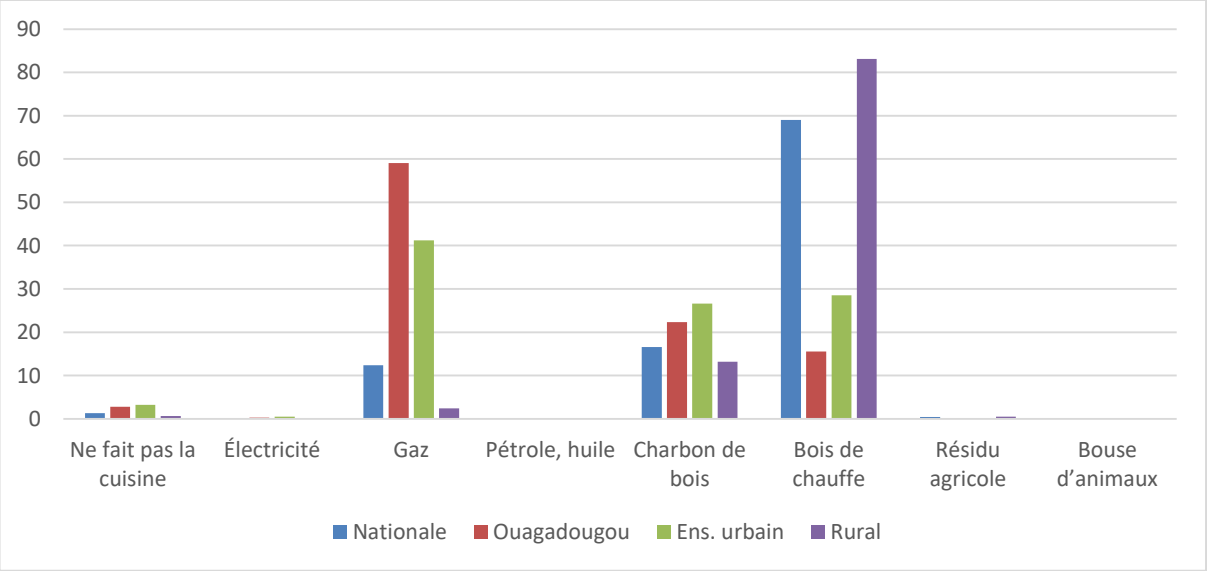
Graphique 6.21: Sources d'énergie pour la cuisson au niveau national (%)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Selon le milieu de résidence, il ressort qu'en milieu urbain, 41,2% des ménages utilisent le gaz comme combustible tandis que seulement 2,4% des ménages l'utilisent en milieu rural. À Ouagadougou, 59,1% des ménages utilisent le gaz. Les résidus agricoles et les bouses d'animaux sont uniquement utilisés en milieu rural.

Graphique 6.22 : Différentes sources d'énergie pour la cuisson au niveau national (en %)



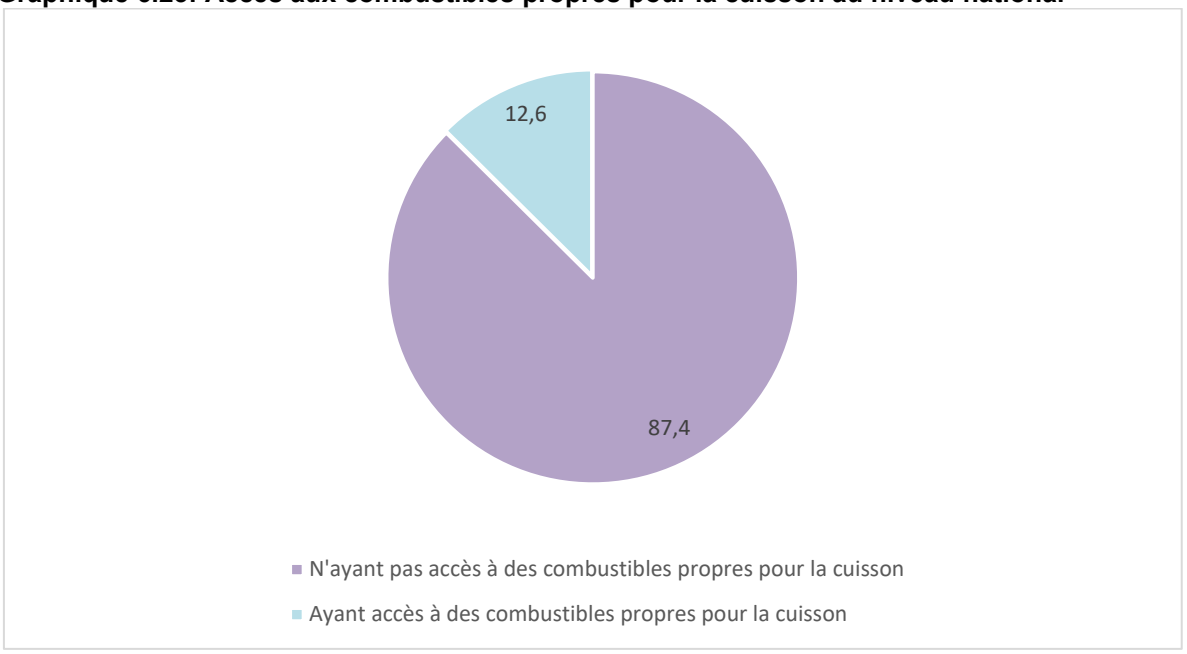
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

6.2.5.3. Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson

Un combustible est dit propre lorsqu'il est complètement renouvelable ou émet moins de CO2. Il contribue ainsi à la protection de l'environnement. La majeure partie des ménages au Burkina n'ont pas accès à des combustibles propres pour la cuisson. Plus de 87,4% des ménages utilisent des combustibles non propres pour la cuisson.

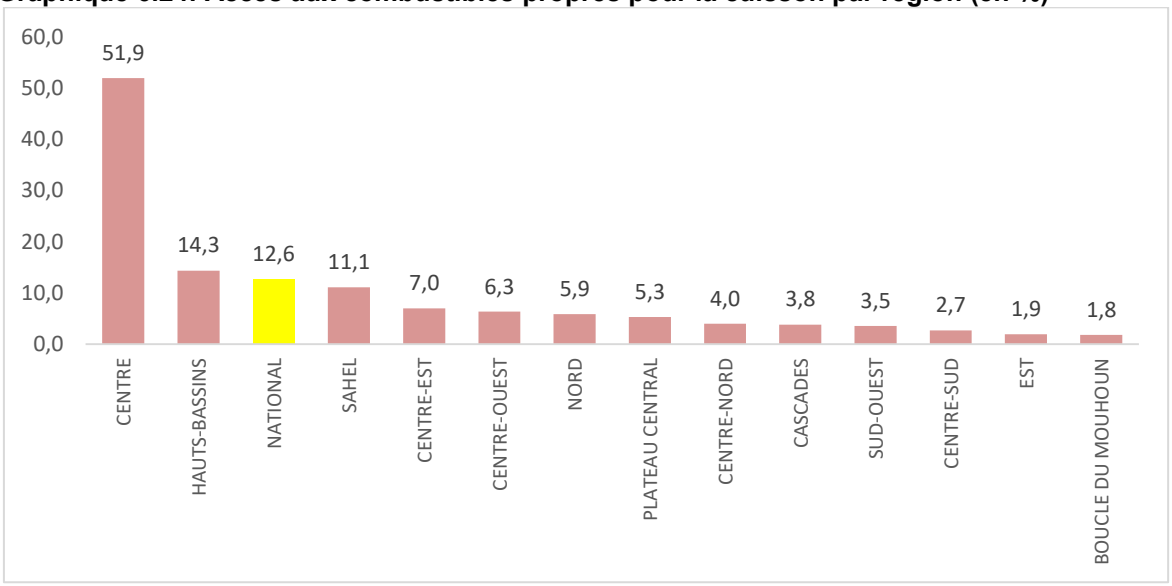
Cela se reflète dans toutes les régions exception faite de la région du Centre où 51,9% des ménages ont accès à des combustibles propres pour la cuisson (Graphique 6.24).

Graphique 6.23: Accès aux combustibles propres pour la cuisson au niveau national



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Graphique 6.24: Accès aux combustibles propres pour la cuisson par région (en %)

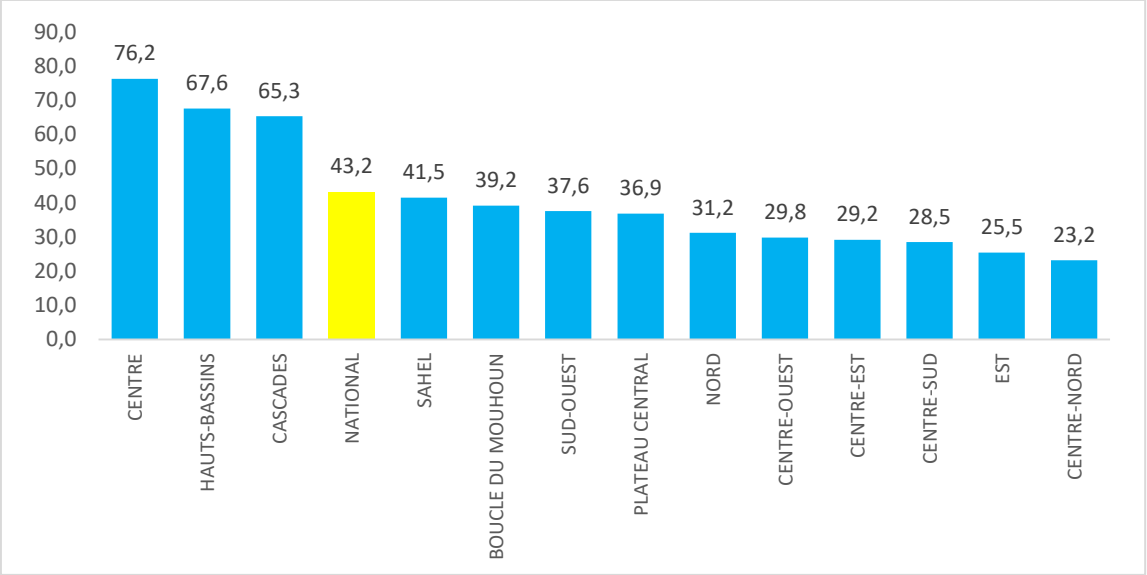


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

6.2.5.4. Proportion des ménages ayant accès à l'électricité

En analysant la proportion des ménages ayant accès à l'électricité, il ressort qu'au Burkina Faso, 43,2% des ménages ont accès à l'électricité. Certaines régions sont au-delà du taux national, il s'agit principalement de la région du Centre (76,2%), la région des Hauts - Bassins (67,6%) et la région des Cascades (65,3%). La région du Centre - Nord est la région où les ménages ont moins accès à l'électricité (23,2%).

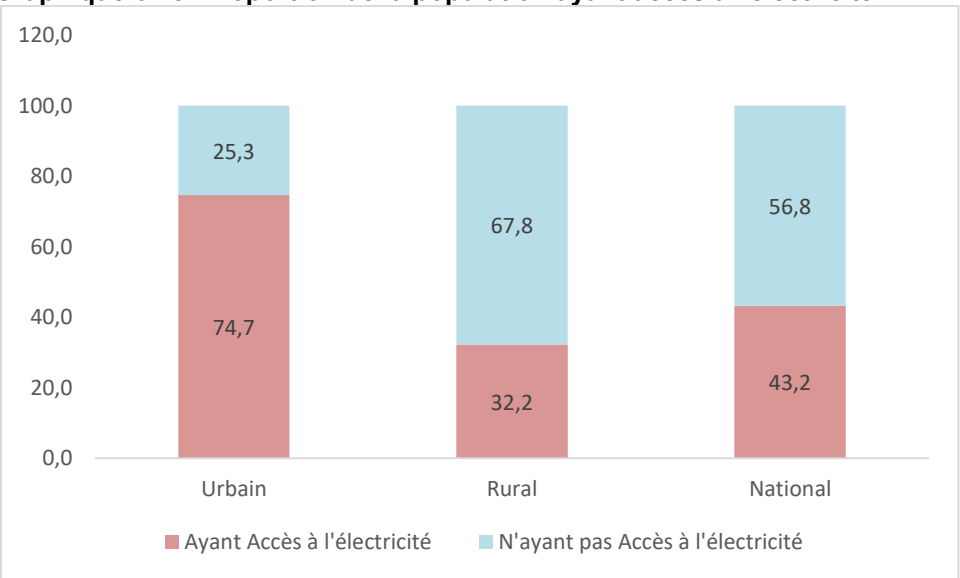
Graphique 6.25: Proportion de la population ayant accès à l'électricité par région



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le taux d'accès à l'électricité est plus élevé en milieu urbain où il atteint 74,7% qu'en milieu rural (32,2%).

Graphique 6.26: Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 6.3 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements par région et milieu de résidence

	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable [1]	Proportion de la population ayant accès à des latrines améliorées [2]	Proportion de la population ayant accès à l'électricité [3]	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson [4]
Région				
Boucle du Mouhoun	60,1	21,2	39,2	1,8
Cascades	89,1	39,0	65,3	3,8
Centre	99,0	72,9	76,2	51,9
Centre-Est	87,4	25,0	29,2	7,0
Centre-Nord	87,5	25,4	23,2	4,0
Centre-Ouest	77,2	29,2	29,8	6,3
Centre-Sud	88,1	17,4	28,5	2,7
Est	85,4	28,9	25,5	1,9
Hauts-Bassins	78,4	52,8	67,6	14,3
Nord	67,6	20,5	31,2	5,9
Plateau Central	94,8	24,2	36,9	5,3
Sahel	93,7	37,1	41,5	11,1
Sud-Ouest	88,6	21,0	37,6	3,5
Milieu de résidence				
Ouagadougou	99,8	78,6	80,7	59,4
Autres urbains	93,6	67,4	68,9	24,9
Ens. urbain	96,6	72,8	74,7	41,6
Rural	79,5	22,4	32,2	2,5
Burkina Faso	**83,9**	**35,4**	**43,2**	**12,6**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD
[1] Indicateur ODD 6.1.1
[2] Proxy Indicateur ODD 6.2.1
[3] Indicateur ODD 7.1.1
[4] Proxy Indicateur ODD 7.1.2

6.3. Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie

La répartition de la population selon le genre et le niveau de vie montre que 15,9% des hommes sont parmi les plus pauvres. Tandis qu'un quart des hommes sont parmi les plus riches.

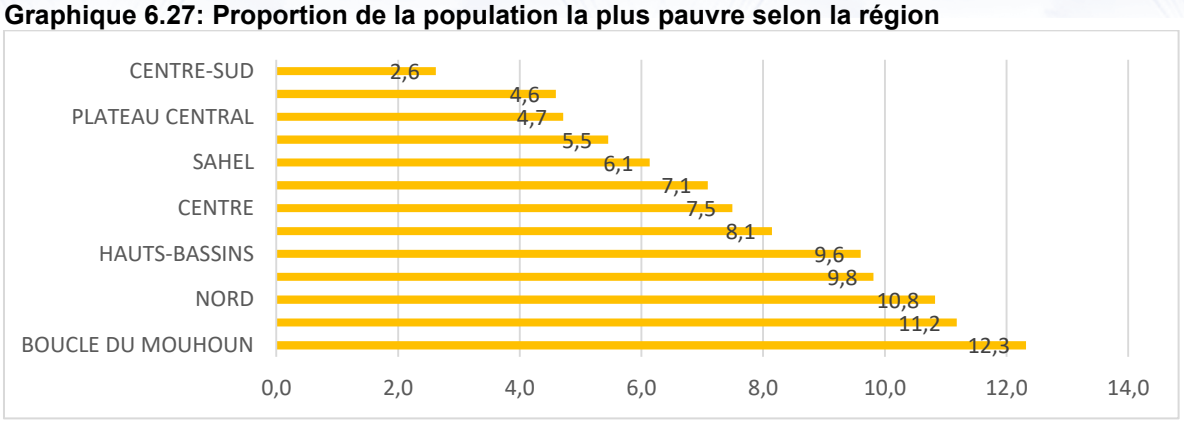
Dans la ville de Ouagadougou, 8,7% des individus se retrouvent parmi les plus pauvres et un peu plus d'un tiers sont les plus riches. La ville de Ouagadougou est à l'image de la région du Centre en termes de répartition selon le niveau de vie.

Le Nord, le Sud-Ouest et la Boucle du Mouhoun sont les régions ayant une proportion élevée de personnes les plus pauvres avec respectivement 25,2%, 21,1% et 20,9%.

Cependant, il serait intéressant de savoir quelle est la proportion des pauvres dans chaque région par rapport à l'effectif national des plus pauvres ou quelle est la proportion des plus riches selon la région parmi les plus riches du pays. En effet, le graphique ci-dessous montre que parmi les plus pauvres 12,3% d'individus sont dans la Boucle du Mouhoun et 2,6% sont dans le Centre-Sud.

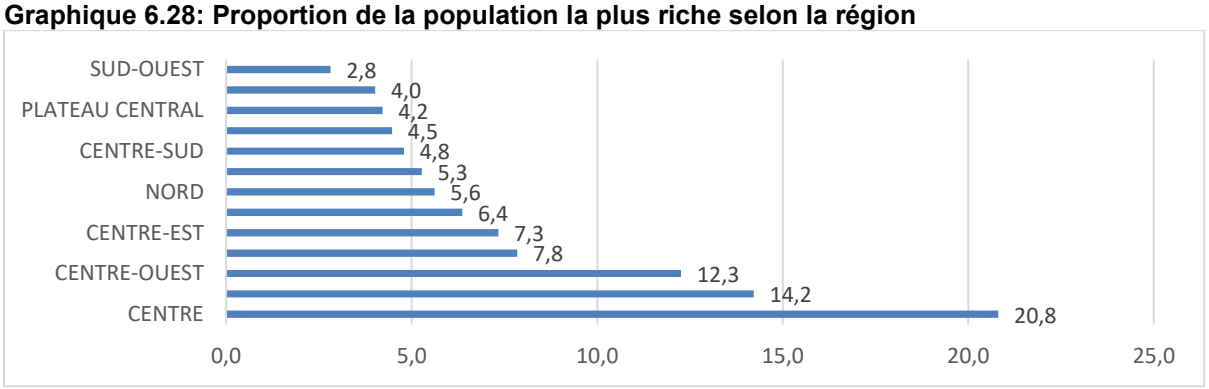
Néanmoins, parmi les plus riches, 20,8% sont dans le Centre, et le Sud-Ouest a la proportion la plus faible avec un taux de 2,8% (graphique 28).

Graphique 6.27: Proportion de la population la plus pauvre selon la région



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Graphique 6.28: Proportion de la population la plus riche selon la région



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 6.4 : Distribution en pourcentage de la population des ménages selon l'indicateur de niveau de vie non monétaire, Burkina Faso, 2018

	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche	Total	Effectif
Sexe du chef de ménage							
Homme	15,9	16,7	19,8	21,7	25,9	100,0	16 018 427
Femme	21,6	20,2	19,9	19,2	19,2	100,0	3 689 772
Ouagadougou	8,7	13,1	18,9	22,6	36,7	100,0	2 438 691
Autres urbains	18,8	19,8	20,0	20,3	21,0	100,0	2 419 544
Ens. urbain	13,7	16,4	19,5	21,5	28,9	100,0	4 858 235
Rural	18,0	17,6	20,0	21,2	23,2	100,0	14 849 964
Région							
Boucle du Mouhoun	20,9	20,1	21,0	18,8	19,3	100,0	1 976 217
Cascades	18,7	15,3	18,3	21,3	26,4	100,0	822 445
Centre	8,8	13,0	19,5	23,3	35,4	100,0	2 854 356
Centre-Est	16,9	16,5	18,9	25,5	22,1	100,0	1 607 993
Centre-Nord	19,5	21,8	23,6	19,9	15,2	100,0	1 687 858
Centre-Ouest	14,4	11,9	15,6	21,9	36,2	100,0	1 643 388
Centre-Sud	10,1	18,0	19,5	25,8	26,7	100,0	871 927
Est	21,0	18,5	19,5	23,5	17,4	100,0	1 777 738
Hauts-Bassins	14,9	14,1	19,6	19,4	32,0	100,0	2 158 541
Nord	25,2	20,2	18,9	16,7	19,0	100,0	1 437 719
Plateau Central	16,6	20,6	22,7	18,5	21,5	100,0	949 697
Sahel	19,5	21,0	20,7	20,3	18,5	100,0	1 053 658
Sud-Ouest	21,1	21,6	21,2	20,4	15,8	100,0	866 662
Burkina Faso	**17,0**	**17,3**	**19,8**	**21,2**	**24,6**	**100,0**	**19 708 199**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire

L'indicateur de niveau de vie non monétaire est un indice composite, fondé sur l'Analyse en Composante Principale (ACP), qui rend compte du niveau de vie basé sur les variables de conditions de vie et de patrimoine du ménage. Les travaux traditionnels y afférents, notamment ceux de Filmer et Pritchett (1998, 2011), Hammer, (1998), Sahn et Stifel (2001) ; Pradhan, Sahn et Younger, (2002) et Vodounou et Ahovey (2002) et Vodounou (2003) et l'approche adoptée dans les enquêtes EDS et MICS retiennent le premier axe factoriel comme indicateur du niveau de vie.

Cette approche a deux inconvénients majeurs. En premier lieu, le premier axe est retenu quel que soit le pourcentage de l'inertie expliquée, en l'occurrence même s'il est très faible (moins de 20%). En second lieu pour certaines données d'enquêtes, le choix du premier axe conduit à une interprétation en termes de richesse contre intuitive ; les ménages aisés pouvant avoir des coordonnées négatives et les ménages pauvres, des coordonnées positives. Et ce, en raison d'un classement différencié des ménages en fonction des variables. En outre, il privilégie le caractère rural de la pauvreté.

Pour remédier à cette situation, l'indice composite retenu est calculé comme moyenne pondérée des coordonnées de tous les axes factoriels [(Vodounou (2009 et 2015) pour des études transversales et, Pradhan et al. (2014) et Yilmaz et al. (2018) pour des perspectives dynamiques], sans perte d'information en stratifiant le pays suivant le milieu de résidence (Urbain/rural).

$\boldsymbol{Indicateur\ de\ niveau\ de\ vie} = \sum_i^k \frac{\lambda}{\sum \lambda_i} \boldsymbol{Fact_i}$ où $\boldsymbol{\lambda_i\ est\ la\ valeur\ propre\ associée}$ à $\boldsymbol{l'axe\ i}$, k le nombre de variables et Fact les axes factoriels.

Chapitre 7: : Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail

Résultats clés:

- « **Sortants du système d'éducation et de formation** » : Au Burina Faso, 2,5% de la population scolarisée en 2016-2017 est sortie du système de formation en 2017-2018. Parmi ces sortants, il ressort que 31,1% sont des sortants précoces du système d'éducation et de formation et 84,1% sont des sortants sans qualification
- « **Catégorie socio-professionnelle des sortants du système d'éducation et de formation** » : La plupart des sortants du système d'éducation et de formation (41,2%) sont actuellement des travailleurs pour compte propre.
- « **Sortant ayant achevé leur formation de base** » : Parmi les actifs qui ont suivi un système d'éducation et de formation, on note qu'un tiers a achevé sa formation de base et que huit sur dix (79,4%) exercent actuellement le métier qu'ils ont appris.
- « **Travailleurs sous qualifiés** » : la majorité des travailleurs sont sous-qualifiés pour tous secteurs confondus. Deux tiers des professions intellectuelles et scientifiques et 71,7% des employés de type administratif sont sous qualifié. Ce chiffre est de 91% pour le poste de Directeurs, cadres de direction et gérants.
- « **Travailleurs surqualifiés** » : suivant le groupe d'âges, le statut de migration et le secteur d'activité, on constate une très faible proportion de travailleurs surqualifiés à tous les niveaux. On note que 3,1% des travailleurs exerçant dans les services, 2,7% de migrants et 1,2% des personnes âgées entre 25 et 64 ans sont surqualifiées.

Le présent chapitre s'intéresse à la formation professionnelle et l'insertion sur le marché du travail des individus de 10 ans et plus. Différentes thématiques y sont abordées dont entres autres la sortie précoce du système éducatif, la sous-qualification et la surqualification.

La formation professionnelle peut être définie comme étant l'ensemble des activités visant à assurer aux individus, l'acquisition des connaissances, de qualifications et d'aptitudes nécessaires pour exercer une profession ou une fonction avec compétence et efficacité. Elle s'adresse non seulement aux chercheurs d'emplois qui désirent s'orienter vers un métier bien défini, mais aussi aux salariés qui désirent approfondir leurs connaissances, développer de nouvelles compétences et s'adapter aux évolutions technologiques, organisationnelles ou socio-économiques. Ce chapitre analyse les principales caractéristiques de la formation professionnelle au Burkina en 2018 et la qualité de l'insertion des sortants sur le marché du travail.

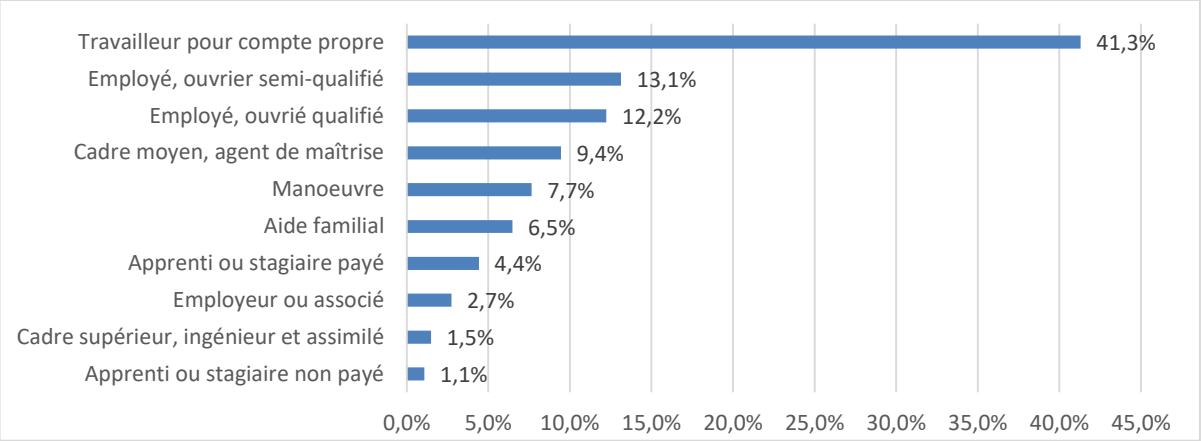
7.1. Analyse des sortants du système éducatif par catégorie socio-professionnelle

7.1.1. Les sortants du système éducatif par catégorie socio-professionnelle

La plupart des sortants du système éducatif travaillent pour leur compte propre (41,2%).

Le vocable « sortants du système éducatif » désigne l'ensemble des individus ayant quitté le cursus scolaire avec au moins un diplôme. La plupart de ceux-ci (41,2%) sont actuellement des travailleurs pour compte propre. Aussi, 13,1% des sortants du système éducatif travaillent comme employés semi-qualifiés et 12,2% sont des employés qualifiés. Les autres catégories socio professionnelles les plus représentées chez les sortants du système éducatif sont celles de cadres moyens et agents de maîtrise (9,4%), les manœuvres (7,7%) et les aides familiaux (6,5%). Par contre, il existe très peu de cadres supérieurs ou d'ingénieurs (1,5%) et d'apprentis ou stagiaires (1,1%) parmi les sortants du système éducatif.

Graphique 7.1:Répartition des sortants du système éducatif par catégorie socio-professionnelle (en %)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

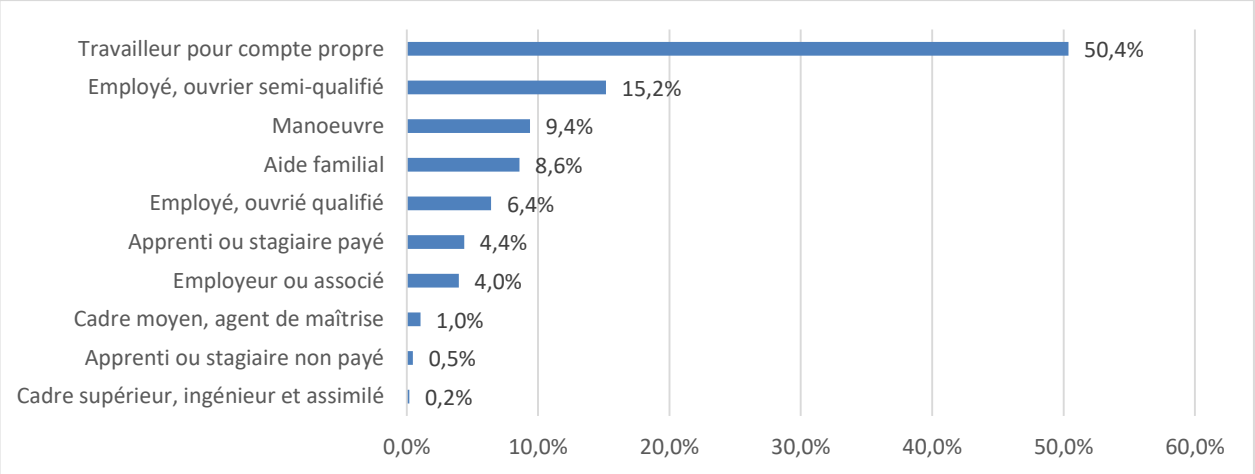
7.1.1.1. Les sortants précoces du système éducatif par catégorie socio-professionnelle

A l'instar des sortants du système éducatif, plus de la moitié des sortants précoces du système éducatif travaillent à leur propre compte.

Les sortants précoces du système éducatif sont des individus ayant quitté très tôt le cursus scolaire, c'est- à - dire avec le niveau d'instruction primaire.

L'analyse des sortants précoces du système éducatif, enseigne que la plupart des sortants précoces du système éducatif travaillent principalement à leur propre compte (50,1%), ou en tant qu'ouvriers semi-qualifiés (15,2%), ou encore comme aides familiaux (9,3%). Viennent ensuite les catégories d'ouvriers qualifiés, de manœuvres, de cadres moyens, d'apprentis ou stagiaires payés et d'employeurs ou associés. Les catégories socio-professionnelles qui regorgent des plus faibles proportions de sortants précoces sont celles des cadres supérieurs ou ingénieurs (0,6%) et d'apprentis ou stagiaires non payés (1%).

Graphique 7.2 : Pourcentage des sortants précoces du système éducatif par catégorie socio-professionnelle



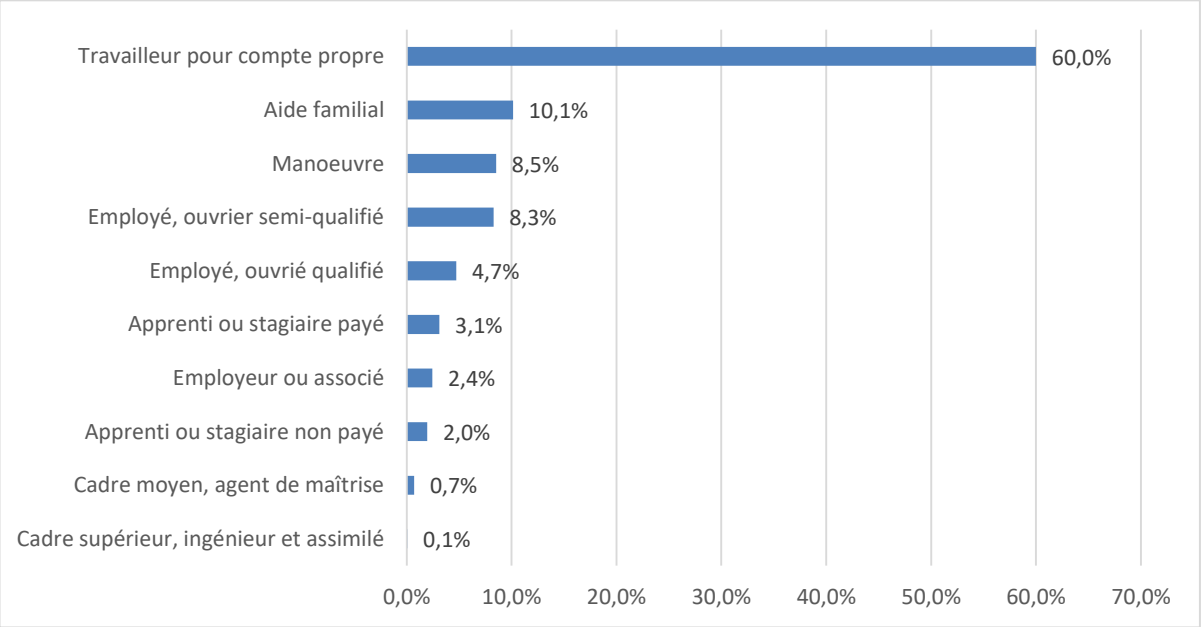
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

7.1.1.2. Les sortants du système éducatif sans qualification par catégorie socio-professionnelle

Les sortants du système éducatif sans qualification travaillent en majorité pour leur compte propre.

Les sortants sans qualification sont des individus ayant quitté le système éducatif sans aucun diplôme. Le **Graphique** 7.3 montre qu'en moyenne, sur 10 travailleurs sans qualification, 6 exercent des activités à leur propre compte et 2 travaillent comme aides familiaux. Les autres se répartissent entre les catégories d'ouvriers semi-qualifiés, de manœuvres, d'ouvriers qualifiés, etc. Les catégories présentant les plus faibles proportions de sortants non qualifiés sont celles d'apprentis ou stagiaires ; et aucun n'est cadre supérieur.

Graphique 7.3: Pourcentage des sortants sans qualification du système éducatif par catégorie socio-professionnelle



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

- **Caractéristiques des sortants du système éducatif**

Un jeune au cours d'une année scolaire donnée est considéré comme sortant s'il était scolarisé au cours de l'année précédente et ne l'est plus durant l'année en cours. Dans le cas de l'ERI-ESI, les sortants sont ceux qui étaient scolarisés en 2016-2017 et qui ne se sont pas inscrits au cours de l'année scolaire 2017-2018. On note qu'au Burina Faso, 2,5% sont sortis du système de formation en 2017-2018 sur un effectif de 4 302 004 de scolarisés en 2016-2017.

Selon le genre, on constate 2,3% des femmes scolarisées en 2016-2017 sont sortis du système scolaire contre 2,8% chez les hommes. En milieu rural, 2,0% sont des sortants du système de formation contre 3,6 du milieu urbain. A Ouagadougou, ce chiffre est de 4,4%.

Analysé suivant le statut dans l'emploi, on constate qu'un tiers (32,5%) des actifs occupés sont des sortants du système de formation contre 36,5% des chômeurs selon le BIT.

Un sortant est qualifié de précoce si l'une ou l'autre des deux conditions suivantes est vérifiée :

(i) Il n'a pas l'âge minimum légal de travail dans le pays ;
(ii) Il n'a pas achevé l'éducation de base/obligatoire ;

Parmi les sortants, il ressort que 31,1% sont des sortants précoces du système d'éducation et de formation et 84,1% des sortants sont sans qualification.

Selon le sexe, on note que 39,5% des sortants de sexe masculin sont des sortants précoces et que 84,3% sont des sortants sans qualification. De même, parmi les sortants de sexe féminin, on a 23,6% qui sont des sortants précoces et 84,0% sont des sortants sans qualification.

Une analyse suivant le statut dans l''emploi révèle que 32,5% des sortants du système d'éducation et de formation sont des actifs occupés, 36,5% sont des chômeurs et 15,7% sont dans la main-d'œuvre potentielle. Enfin, suivant le secteur d'activité des actifs occupés, il ressort que 37,1% des sortants sont occupés dans le secteur du commerce, 34,2% sont dans le service et 20,4% dans l'industrie.

Tableau 7.1 : Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Educatif et de Formation selon les caractéristiques socioéconomiques, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Sortants du système d'éducation et de formation	Effectif des scolarisés de l'année dernière	Sortants précoces du système d'éducation et de formation	Sortants sans qualification du système d'éducation et de formation	Effectif des sortants du système d'éducation et de formation
Sexe					
Homme	2,3	2 251 863	39,5	84,3	51 494
Femme	2,8	2 050 141	23,6	84,0	57 554
Milieu de résidence					
Ouagadougou	4,4	788 420	8,0	61,8	34 646
Autres urbains	2,7	733 863	20,0	85,1	19 540
Ens. urbain	3,6	1 522 283	12,3	70,2	54 186
Rural	2,0	2 779 722	49,7	98,0	54 862
Statut dans l'emploi					
Actif occupé	32,5	79 551	1,1	77,0	25 845
Chômeur BIT	36,5	19 912	0,0	59,0	7 271
Main d'œuvre potentielle	15,7	89 964	0,0	83,6	14 095
Inactif	1,9	2 852 195	46,7	88,6	52 894
Secteur d'activité					
Primaire	14,6	13 810	7,3	100,0	2 012
Industrie	20,4	16 602	1,1	85,6	3 384
Commerce	37,1	17 556	1,8	90,5	6 509
Service	34,2	42 299	0,0	62,9	14 460
BURKINA FASO	**2,5**	**4 302 004**	**31,1**	**84,1**	**109 047**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

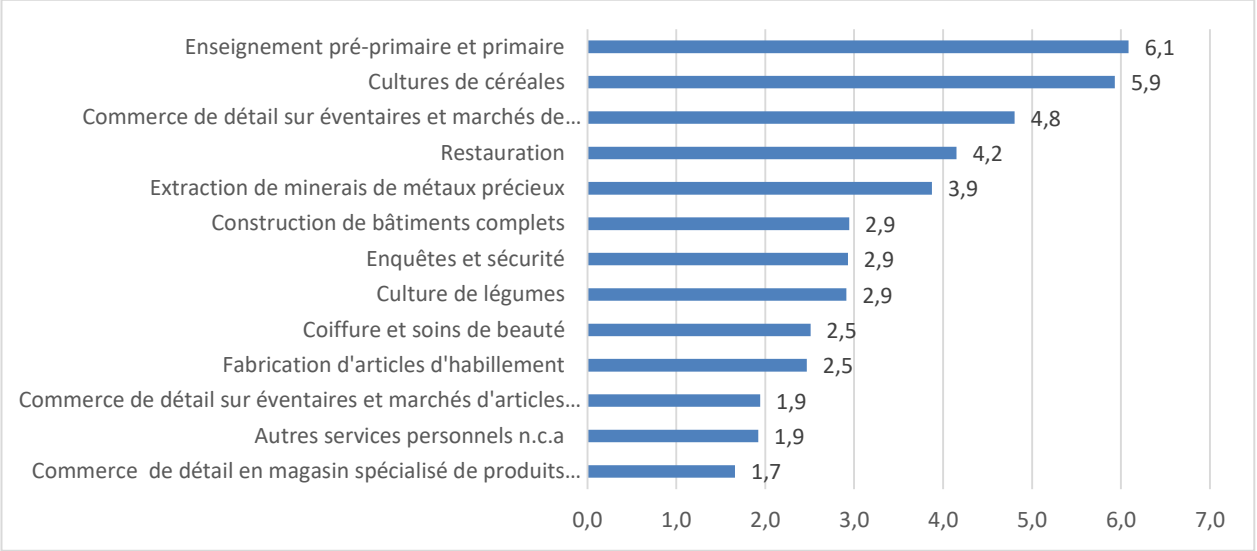
7.2. Analyse des sortants du système éducatif par branche d'activité

7.2.1. Les sortants du système éducatif par branche d'activité

L'enseignement pré-primaire et primaire et la culture de céréales sont les principales branches d'activités qui emploient les sortants du système éducatif.

Les sortants du système éducatif travaillent principalement dans l'enseignement pré-primaire et primaire, l'agriculture, le commerce et la restauration. En effet, sortis du système éducatif, ils s'orientent dans l'enseignement pré-primaire et primaire (6,1%), les cultures de céréales (5,9%), le commerce de détail sur éventaires et marchés de céréales et autres (4,8%). L'ensemble des dix premières branches d'activités les plus prisées par les sortants du système éducatif représentent moins de 40% de l'ensemble.

Graphique 7.4: répartition des sortants du système éducatif selon les principales branches d'activités (%)



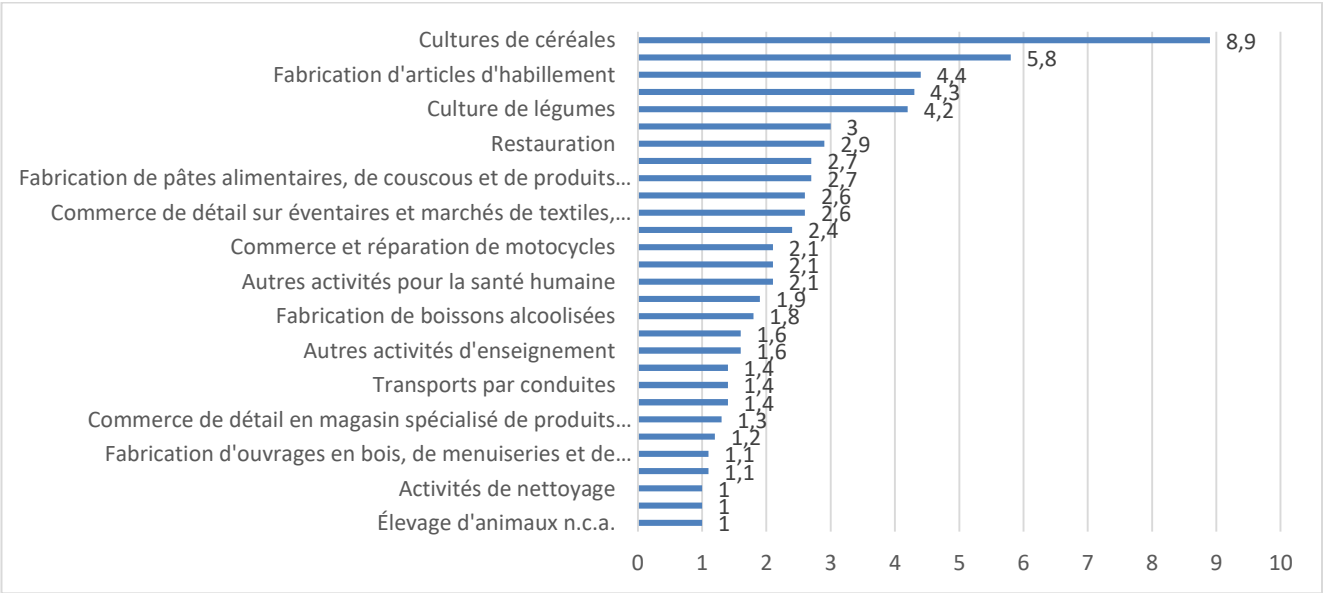
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

7.2.1.1. Les sortants précoces du système éducatif par branche d'activité

Les sortants précoces du système éducatif pratiquent essentiellement des activités agricoles ou connexes à l'agriculture.

L'orientation des sortants précoces du système éducatif par branche d'activité montre que l'activité que ces derniers exercent le plus, est la culture de céréales (8,9% des emplois), puis le commerce de détail sur éventaires (5,8%), la fabrication d'articles d'habillement (4,4%) et l'extraction de minerais et des métaux précieux (4,3%). Ils sont par contre moins présents dans les activités d'élevage d'animaux (1,0%), les travaux d'installation et les activités de nettoyage (1,0%).

Graphique 7.5 : Pourcentage des sortants précoces du système éducatif par branche d'activité (%).



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

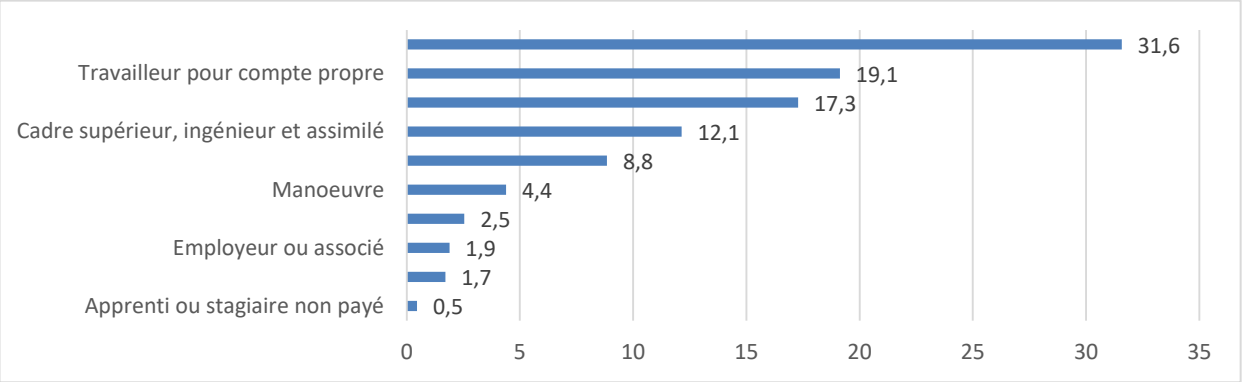
7.3. Analyse des sortants de formation professionnelle par catégorie socio-professionnelle

7.3.1. Les sortants de formation professionnelle par catégorie socio-professionnelle

Les sortants de formation professionnelle sont des cadres moyens ou des agents de maîtrise.

La plupart des sortants de formation professionnelle sont des cadres moyens ou assimilés et des travailleurs pour compte propre. En effet, les cadres moyens ou agents de maîtrise, les travailleurs pour compte propres et les employés et ouvriers qualifiés représentent respectivement 31,6%, 19,1% et 17,3% des employés ayant suspendu leur formation professionnelle après avoir obtenu un diplôme. (34,7%). Les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés ne représentent que 12,1%. A l'image les sortants du système éducatif, très peu de sortants de formation professionnelle sont des apprentis ou des stagiaires non payés (0,5%).

Graphique 7.6: Les sortants de formation professionnelle par catégorie socio-professionnelle (en %).

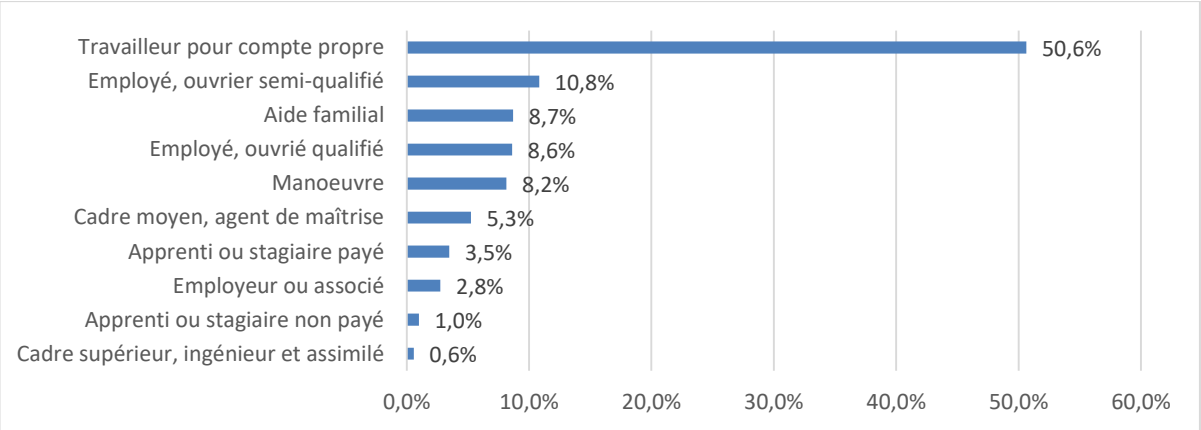


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

7.3.1.1. Les sortants précoces de formation professionnelle par catégorie socio-professionnelle

Les sortants précoces des centres de formation professionnelle travaillent en majorité à leur propre compte (50,6%), tandis que 10,8% travaillent en tant qu'employés ou ouvriers semi-qualifiés et 8,7% en tant qu'aides familiaux. Viennent ensuite les employés, ouvriers qualifiés (8,6%) et les manœuvres (8,4%). Les cadres supérieurs sont les moins nombreux (0,6%).

Graphique 7.7 : Les sortants précoces de formation professionnelle par catégorie socio-professionnelle



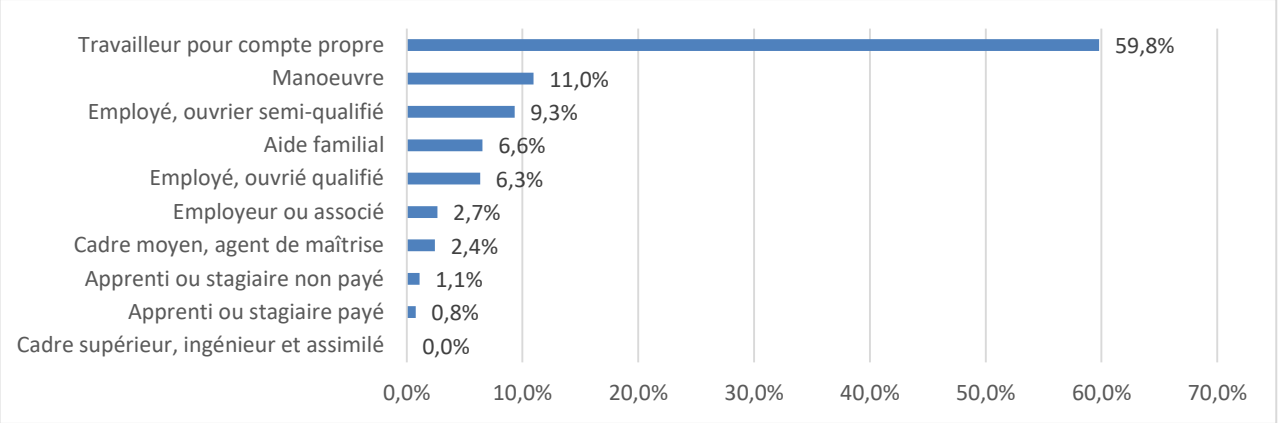
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

7.3.1.2. Les sortants sans qualification de formation professionnelle par catégorie socio-professionnelle

Environ trois sortants sur cinq parmi les travailleurs sans qualification professionnelle travaillent pour leur compte propre.

En effet, le graphique ci-dessous nous montre que la principale catégorie socioprofessionnelle des sortants sans qualification de formation professionnelle est le travail pour compte propre (59,8 %). Les aides familiaux représentent 11% des sortants sans qualification de formation professionnelle. Très peu sont des apprentis ou stagiaire (1,9%).

Graphique 7.8: Les sortants sans qualification de formation professionnelle par catégorie socio-professionnelle



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

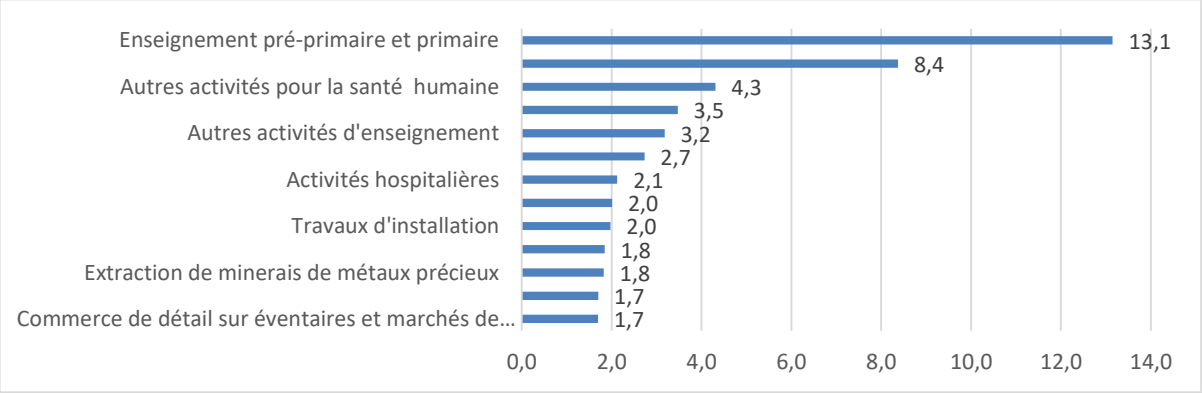
7.4. . Analyse des sortants de formation professionnelle par branche d'activité

7.4.1. Les sortants de formation professionnelle par branche d'activité

L'enseignement pré-primaire et primaire est la principale branche d'activité des sortants de formation professionnelle.

A l'instar des sortants du système éducatif, les sortants de formation professionnelle exercent principalement dans l'enseignement pré-primaire et primaire (13,1%). Les enseignants du secondaire général représentent 8,4% des sortants de formation professionnelle.

Graphique 7.9: Les sortants de formation professionnelle par branche d'activité (en %)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

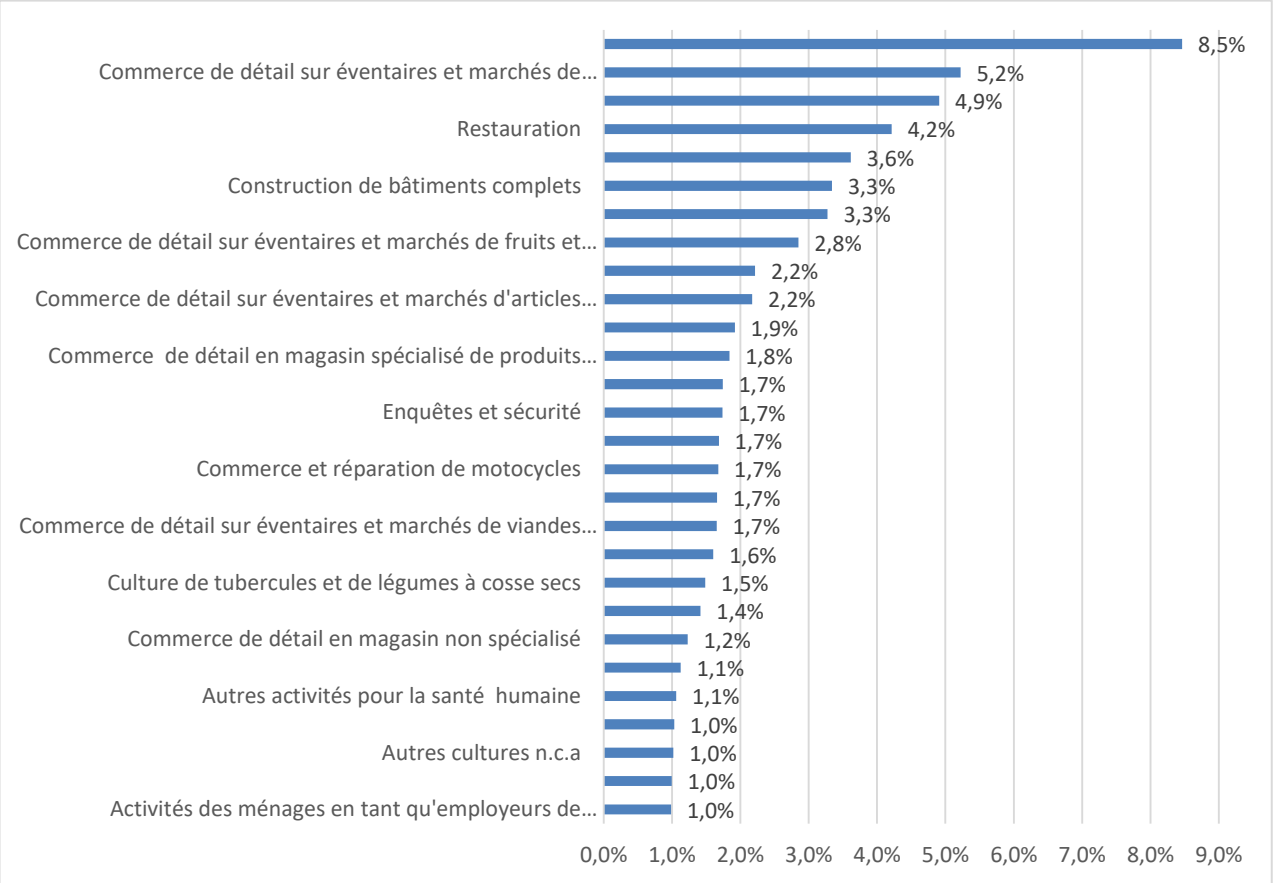
7.4.1.1. Les sortants précoces de formation professionnelle par branche d'activité

Les cultures de céréales et le commerce sont les principales branches d'activité des sortants précoces de formation professionnelle.

Les sortants précoces de formation professionnelle font en général les cultures de céréales (8,5%) et le commerce de détail (5,2%). On les rencontre également dans l'extraction de minerais et de métaux précieux (4,9%), dans la restauration (4,2%).

La construction de bâtiments complets et l'enseignement pré-primaire et primaire représentent chacun (3,3%).

Graphique 7.10 : Les sortants précoces de formation professionnelle par branche d'activité



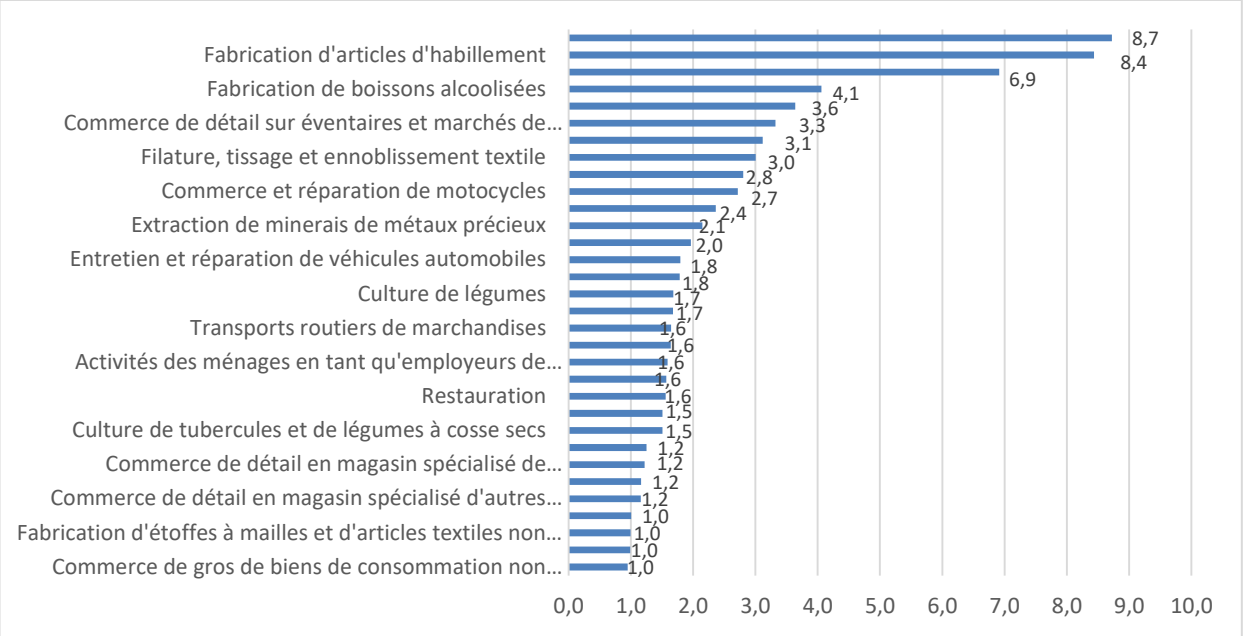
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

7.4.1.2. Les sortants sans qualification de formation professionnelle par branche d'activité

En analysant les sortants sans qualification par branche d'activité, il ressort qu'ils sont principalement dans les cultures de céréales (8,7%), la fabrication d'articles d'habillement (8,4%), le commerce de détail sur éventaire et marché de céréales (6,9%) et la fabrication de boissons alcoolisées (4,1%).

Le sciage et rabotage du bois, la fabrication de mailles et d'articles textiles non vestimentaires, le commerce de gros de textiles, habillements et chaussures et le commerce de gros de biens de consommation non alimentaire représentent chacun 1%.

Graphique 7.11: Les sortants sans qualification de formation professionnelle par branche d'activité



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

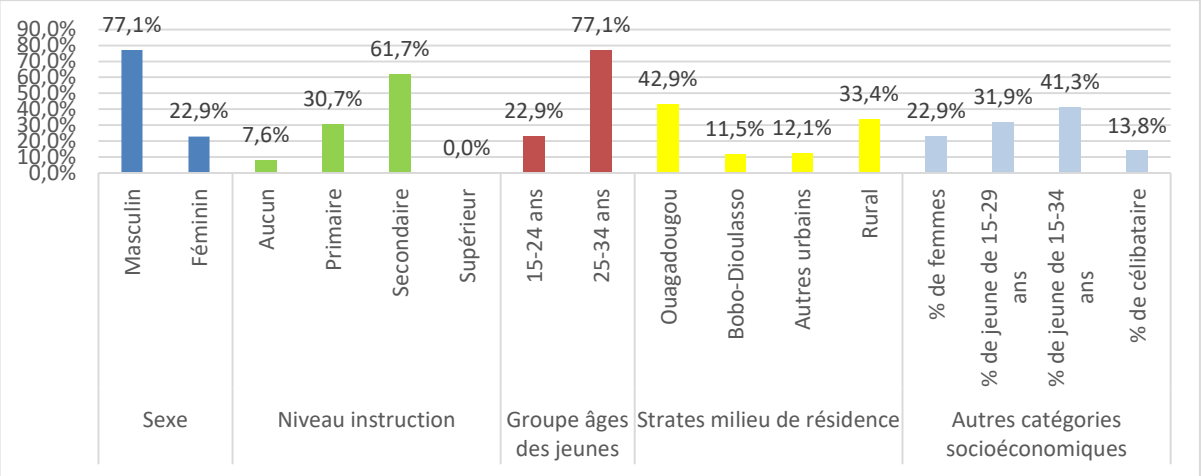
7.5. Principales caractéristiques des actifs occupés selon la formation reçue

7.5.1. Caractéristiques des actifs occupés selon les principaux types de formation

Quatre jeunes sur dix ont suivi une formation professionnelle.

Le **Graphique** 7.12**Erreur ! Source du renvoi introuvable.** ci-dessous donne les principales caractéristiques d'actifs occupés ayant suivi une formation professionnelle. On dénombre que 22,9% sont des femmes, 41,3% sont des jeunes de 15 à 34 ans et 31,9% ont entre 15 et 29 ans. Il ressort également que 13,8% sont des célibataires, 7,6% sont sans niveau d'instruction et 8,3% ne sont pas alphabétisés.

Graphique 7.12: Caractéristiques des actifs occupés qui ont reçu une formation



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Parmi les actifs qui ont suivi un système d'éducation et de formation, on note qu'un tiers a achevé sa formation de base et que huit sur dix (79,4%) exercent actuellement le métier qu'ils ont appris. Suivant le type d'éducation ou de formation reçue, on note que ceux qui ont suivi un enseignement

formel, un quart (24,6%) a achevé sa formation de base et trois quarts (75,4%) exercent actuellement le métier qu'ils ont appris. Parmi ceux qui ont suivi, un enseignement non formel, 82,2% ont achevé leur formation de base et exercent actuellement le métier qu'ils ont appris.

Enfin, ceux qui ont suivi un enseignement informel, 82,9% ont achevé leur formation de base et 92,6% exercent actuellement le métier qu'ils ont appris.

Tableau 7.2: Principales caractéristiques des actifs suivant la formation reçue, Burkina Faso, 2018

Type de formation	Pourcentage ayant achevé leur formation de base	Effectif ayant suivi une formation	Pourcentage qui exerce actuellement le métier qui a été appris	Pourcentage qui n'exerce pas le métier qui a été appris
Enseignement formel	24,6	1 469 570	75,4	5,2
Enseignement non formel	82,2	118 716	82,2	5,7
Apprentissage informel	82,9	145 669	92,6	1,5
Apprentissage fortuit ou aléatoire	62,9	8 358	60,4	2,6
Burkina Faso	33,6	1 742 313	79,4	4,5

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

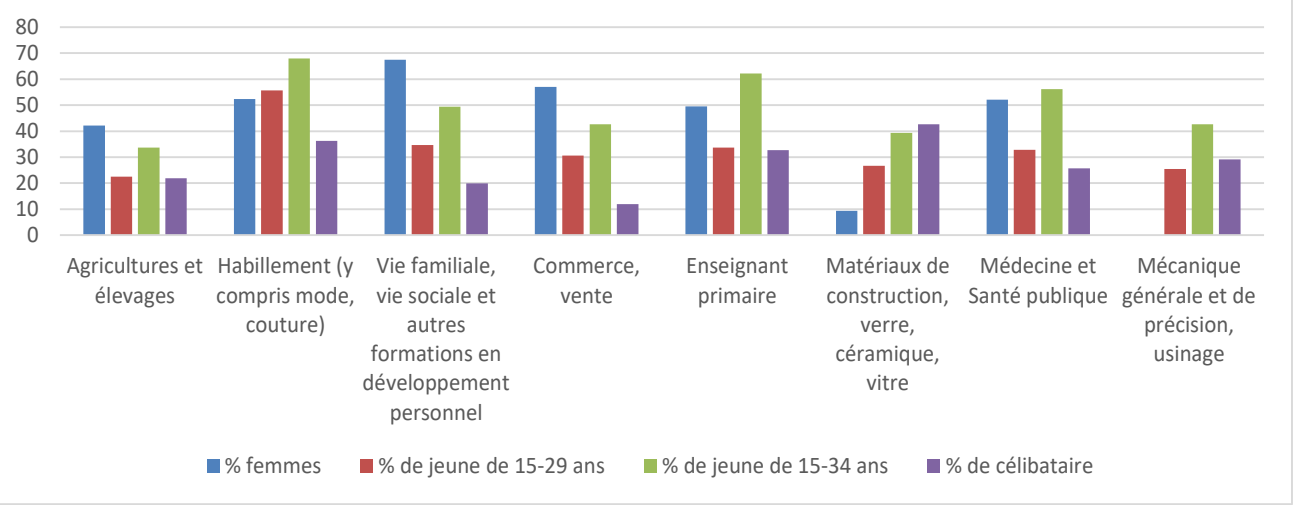
7.5.2. Caractéristiques des actifs occupés selon les principaux types de formation

Les femmes sont pratiquement absentes de la formation en mécanique. Les jeunes de 15 à 34 ans sont plus présents dans la formation en couture. En moyenne, parmi dix actifs occupés ayant suivi une formation en matériaux de constructions, quatre sont des célibataires.

En analysant les caractéristiques des actifs occupés selon les principaux types de formation, on note que les femmes sont plus nombreuses dans la vie familiale, la vie sociale et les autres formations en développement (67,4%). Cependant, on note leur absence dans la formation de mécanique générale. Les jeunes de 15 à 34 ans sont plus présents dans les formations à l'habillement plus précisément à la couture où ils représentent 67,9%.

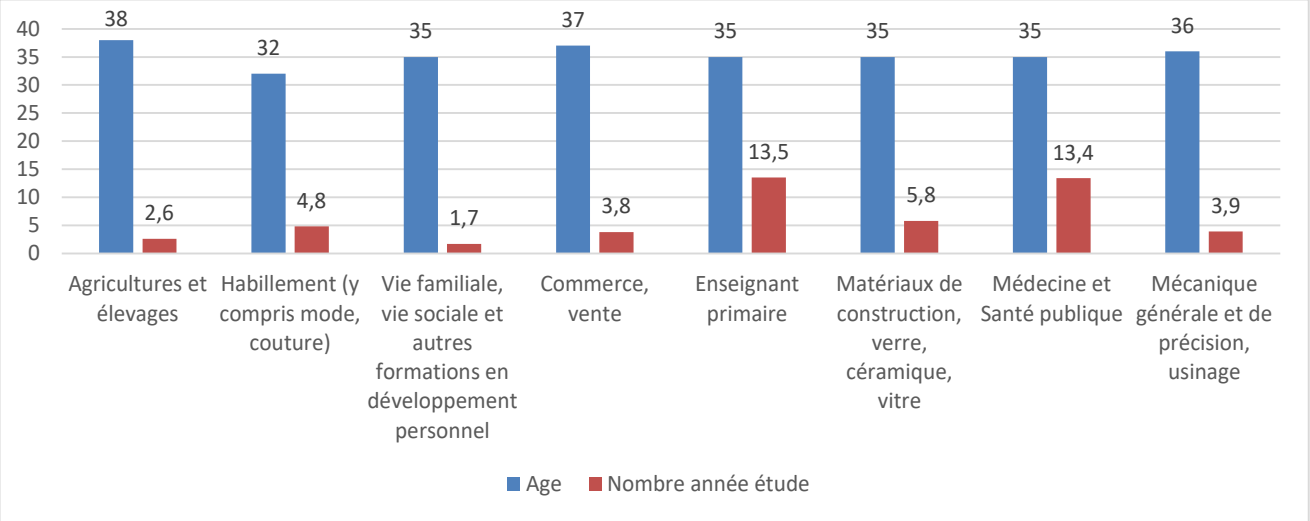
Le nombre moyen d'années d'études est plus faible dans la formation à la vie familiale et au développement personnel (1,7 an) et élevé dans la formation de l'enseignement primaire (13,5 ans). Selon la situation matrimoniale pour les besoins de l'analyse, on note que 90,5 % des actifs occupés ayant suivi une formation aux matériaux de constructions sont des célibataires.

Graphique 7.13: Caractéristiques des actifs occupés selon les principaux types de formation



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Graphique 7.14: Age et nombre d'années d'études des actifs occupés selon les principaux types de formation



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

7.5.3. Caractéristiques des actifs occupés en formation technique

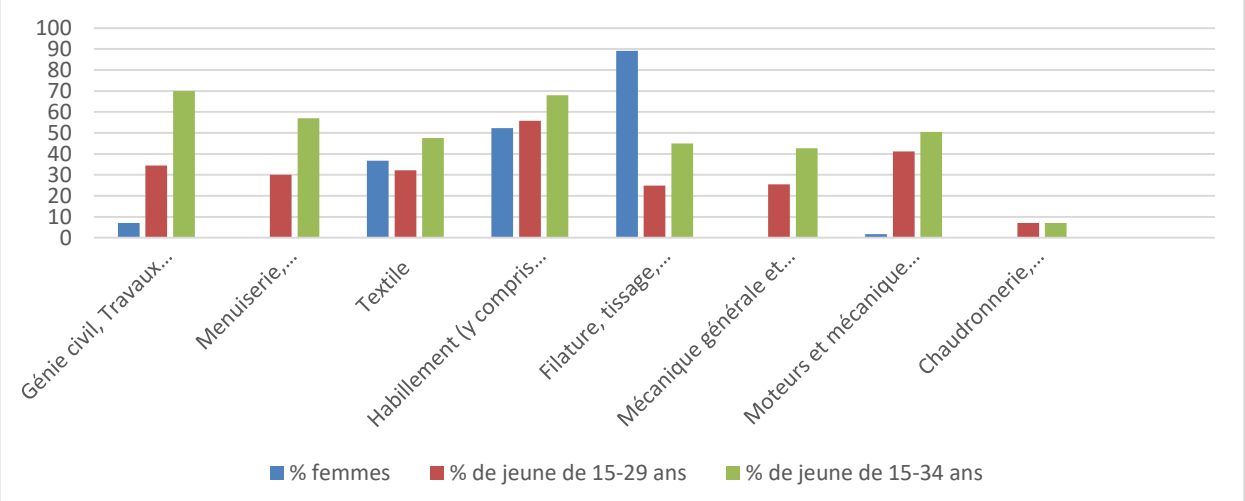
Les femmes sont quasi absence dans les formations techniques. Dans les bâtiments et travaux publics et l'habillement, sur dix actifs occupés, six sont des jeunes de 15 à 34 ans.

L'analyse des caractéristiques des actifs occupés ayant suivi une formation technique montre que les femmes ont suivi plus de formation dans la filature, le tissage et la bonneterie (89,1%). Il ressort l'absence des femmes dans plusieurs disciplines notamment en menuiserie, charpenterie, et ébénisterie, en mécanique générale et de précision, usinage et chaudronnerie, constructions métalliques.

Les jeunes de 15 à 34 ans sont plus nombreux dans les formations en génie civil, travaux publics, bâtiment et habillement (y compris mode, couture) avec des proportions respectives de 69,9% et 67,9%.

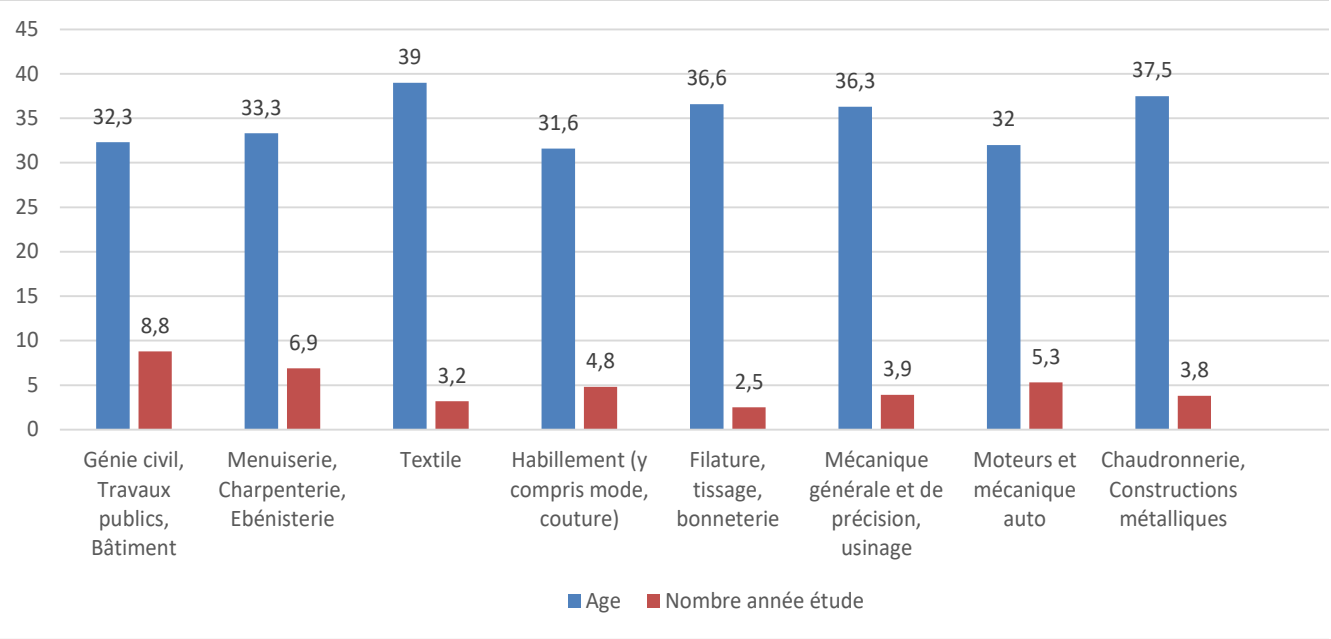
Le nombre d'années de formation est plus élevé en génie civil (8,8 ans). On retrouve moins de célibataires dans la chaudronnerie, constructions métalliques (6,1%) et plus de célibataires dans la mécanique auto (47,9%).

Graphique 7.15: Caractéristiques des actifs occupés en formations techniques



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Graphique 7.16: Age et nombre d'années d'études des actifs occupés en formations techniques



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

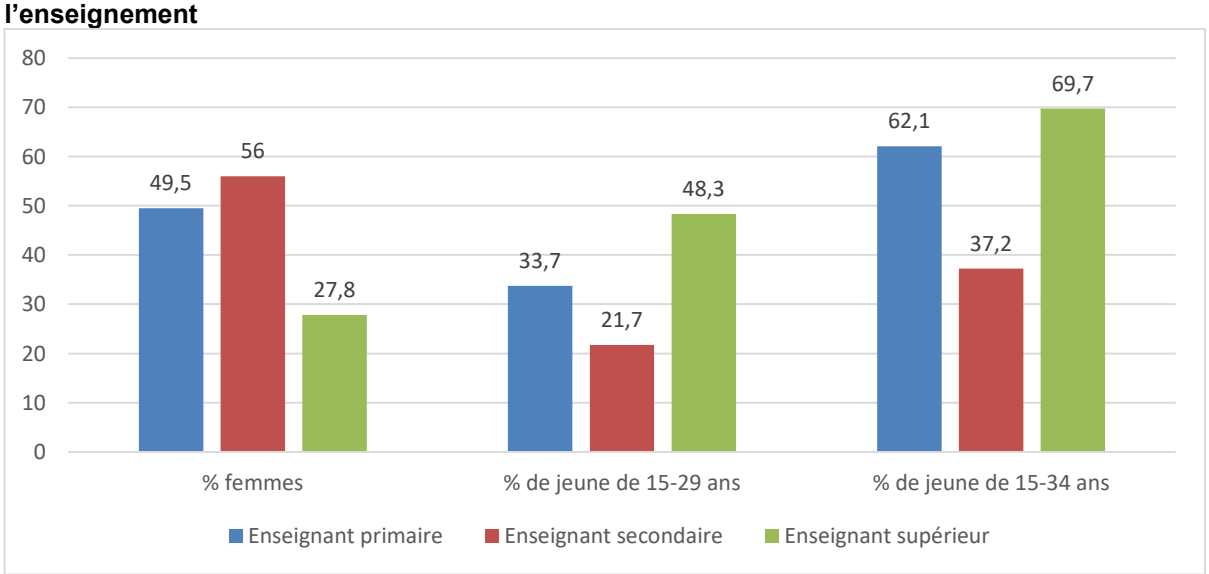
7.5.4. Caractéristiques des actifs occupés en formation professionnelle dans l'enseignement

La moitié des enseignants du secondaire sont des femmes.

Le Graphique 7.17 donne les principales caractéristiques des actifs occupés ayant suivi une formation dans l'enseignement. On note que les femmes sont relativement plus nombreuses dans l'enseignement secondaire (49,5%) qu'au primaire et au supérieur où elles représentent respectivement 56,0% et 27,8%.

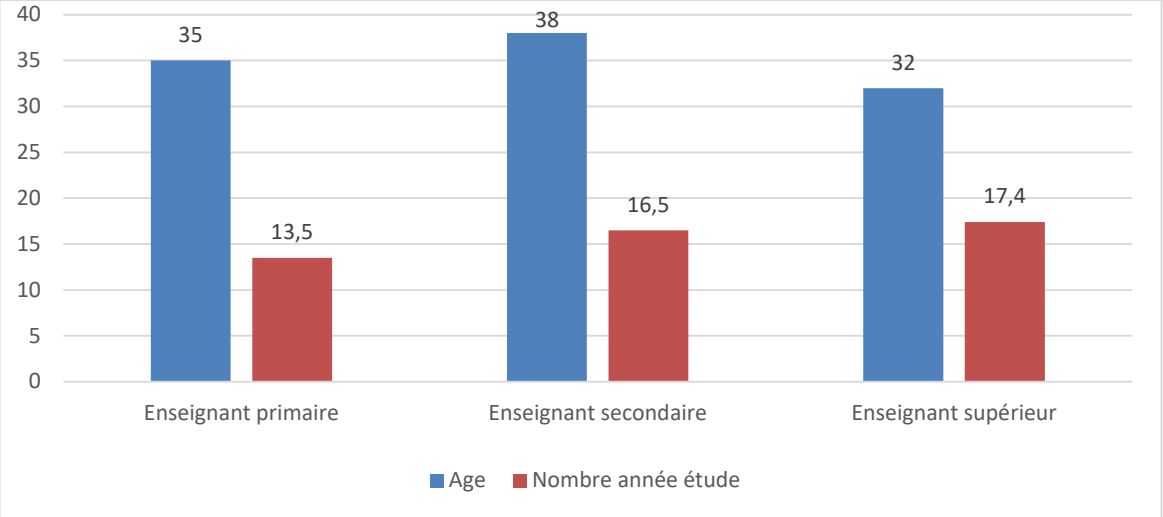
Le pourcentage de jeunes de 15 à 34 ans est plus élevé dans l'enseignement supérieur (69,7%). L'âge moyen est plus élevé au secondaire (38,0 ans).

Graphique 7.17: Caractéristiques des actifs occupés en formation professionnelle dans l'enseignement



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Graphique 7.18: Caractéristiques des actifs occupés en formation professionnelle dans l'enseignement



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

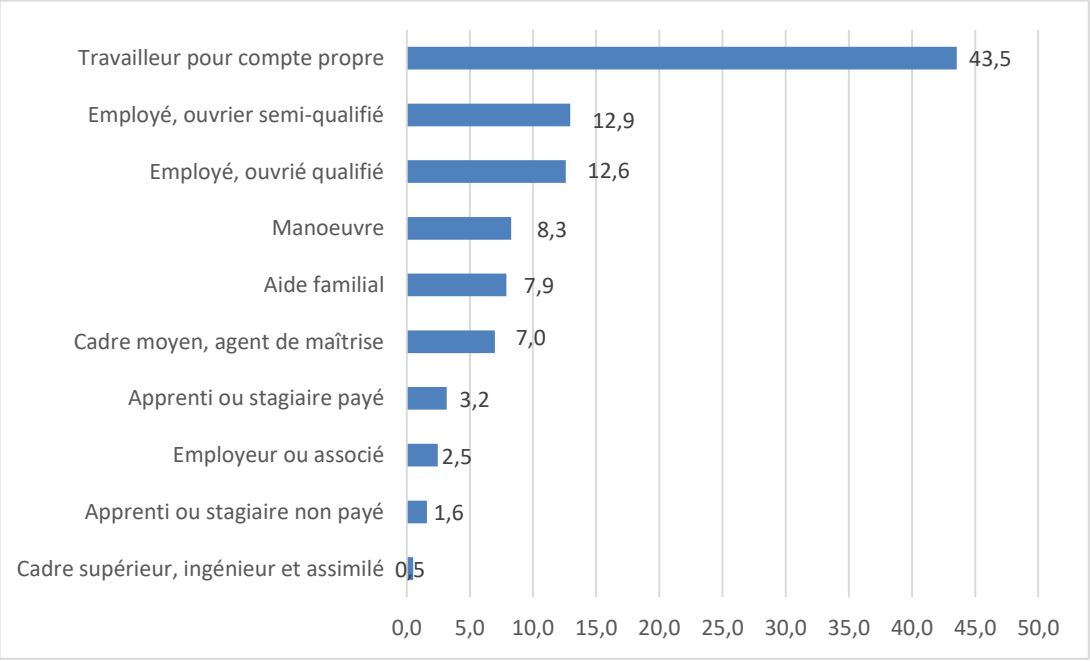
7.6. Statut socioprofessionnel et formation de base reçue

7.6.1. Statut socioprofessionnel et niveau de formation

Les actifs occupés ayant un niveau primaire travaillent pour compte propre.

Les actifs occupés ayant un niveau de base primaire travaillent en majorité à leur propre compte (53,0%). On a 12,0% qui travaillent comme aide familial. Ils travaillent également en tant qu'ouvrier (9,6%). Les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés sont relativement les moins nombreux (0,7%).

Graphique 7.19: Répartition des individus ayant le niveau primaire selon le statut socioprofessionnel, Burkina Faso, 2018

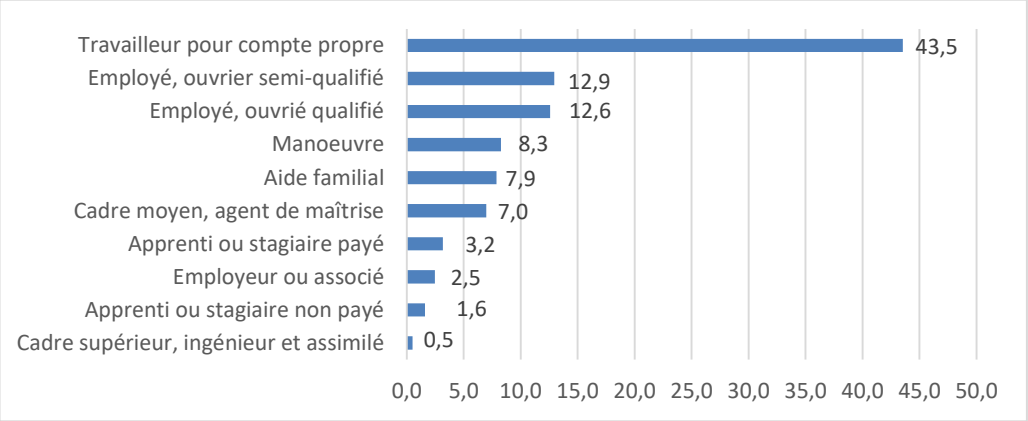


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le Graphique 7.20 donne le statut socioprofessionnel des actifs occupés ayant une formation de base du niveau secondaire. On remarque également qu'ils travaillent en majorité pour compte propre

(43,5%). Cependant, les actifs occupés de niveau primaire travaillent plus en tant qu'ouvrier semi qualifié (12,9%) et qualifié (12,6%) contrairement aux actifs occupés de niveau primaire.

Graphique 7.20: Statut socioprofessionnel des individus ayant un niveau secondaire



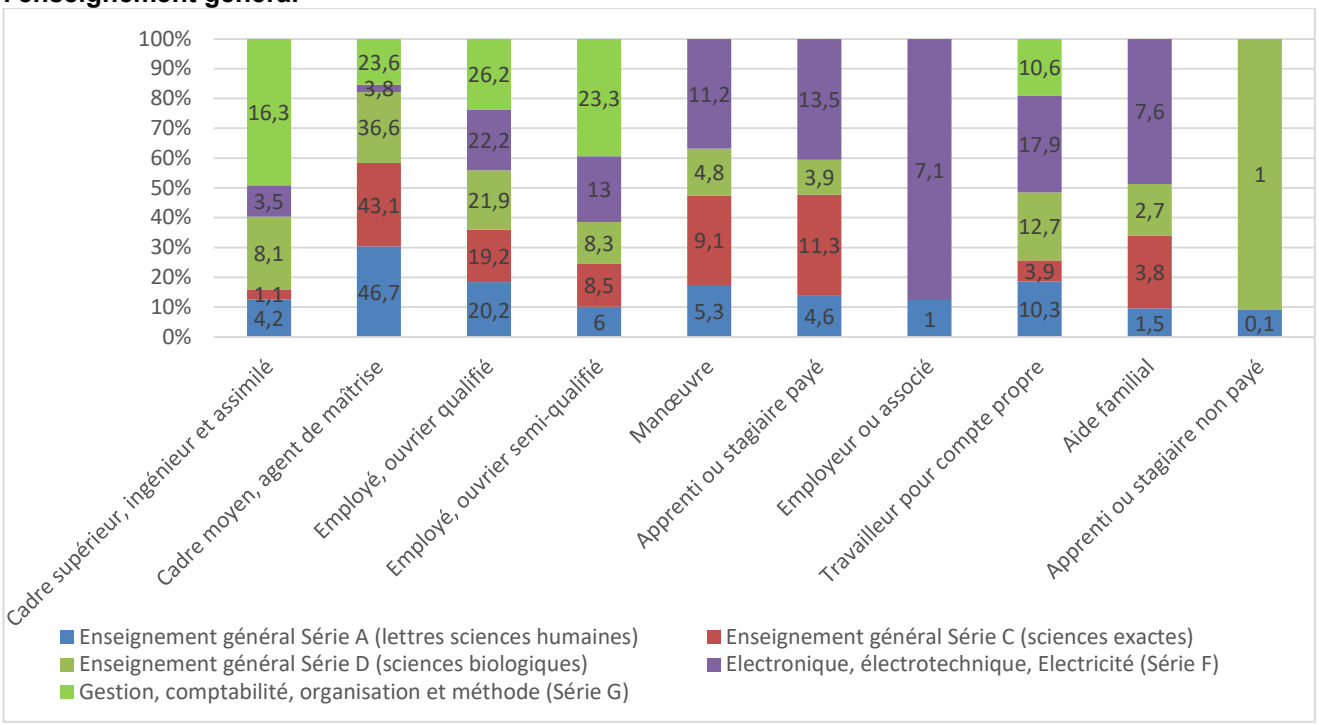
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

7.6.2. Statut socioprofessionnel et les différentes séries de formation de l'enseignement général

Les cadres supérieurs et ingénieur et assimilé ont le plus une formation de base de série D ou G. Les sortants de la série technique (F) donnent le plus d'employeurs et de travailleurs pour compte propre.

La série de formation est très déterminante dans l'orientation professionnelle d'un individu. En analysant, les différentes séries de formation de base selon le statut, on constate que parmi les actifs occupés ayant fait la série A seulement 4,2 % sont des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés. Les séries de formations de base qui donnent le plus de cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés sont la série G (16,3 %) et la série D (8,1%). La série F qui est une formation technique donne le plus d'employeur ou associé (7,1%) et le plus de travailleurs pour compte propre (17,9%).

Graphique 7.21: Statut socioprofessionnel et les différentes séries de formation de l'enseignement général



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

7.7. Propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue

On constate une faible propension des actifs occupés à changer d'activité.

La propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation mesure pour chaque type de formation la tendance de ces derniers à changer d'activité. Elle se mesure par le rapport entre les actifs occupés ayant suivi une formation donnée, ayant exercé le métier correspondant avant de changer de métier sur l'ensemble des actifs occupés ayant suivi avec succès cette formation.

Le Tableau 7.3 donne la propension à changer d'activités des actifs occupés selon le type de formation et la raison du changement. On note que parmi ceux qui ont changé de métier, 37,9% des actifs l'ont fait parce qu'ils estiment que le métier de base présente de faibles débouchés. Un tiers (30,3%) a changé de métier pour cause de faible rémunération ou de conditions de travail pénible.

Suivant le type de formation, il ressort que parmi ceux qui ont suivi une formation dans l'enseignement formel et ont changé de métier, quatre sur dix (41,2%) l'ont fait à cause d'un faible débouché pour le métier de base et un quart à cause du fait que le métier de base est à faible rémunération ou que les conditions de travail sont pénibles.

Concernant l'enseignement non formel, un tiers (30,9%) a changé de métier à cause de faibles débouchés pour le métier de base et 55,6% à cause du fait que le métier de base est à faible rémunération ou des conditions de travail pénibles. La raison de la faible rémunération ou de conditions de travail pénibles est évoquée par la moitié (51,6%) de ceux qui ont suivi un apprentissage informel.

Lorsqu'on se focalise sur la population de ceux qui n'exercent pas encore leur métier de base ou n'exercent pas du tout leur métier de base, 83,0% des personnes évoquent le non achèvement de leur formation. Cette raison est partagée par 84,0% des personnes qui ont suivi un enseignement formel et 65,2% des personnes qui ont suivi un apprentissage fortuit ou aléatoire. Un cinquième de

Lorsqu'on se focalise sur la population de ceux qui n'exercent pas encore leur métier de base ou n'exercent pas du tout leur métier de base, 83,0% des personnes évoquent le non achèvement de leur formation. Cette raison est partagée par 84,0% des personnes qui ont suivi un enseignement formel et 65,2% des personnes qui ont suivi un apprentissage fortuit ou aléatoire. Un cinquième de ceux qui ont suivi un enseignement non formel avoue ne pas exercer le métier de base parce qu'ils ne sont plus intéressés par ce métier.

.

Tableau 7.3: Propension à changer d'activité suivant la formation reçue, Burkina Faso, 2018

	Raison de changement de métier					FP9. Pourquoi n'avez-vous pas encore ou pas du tout exercé le métier de base ?					
Type de formation	Faible débouché pour le métier de base	Métier de base déclassé à cause du progrès technique	Métier de base à faible rémunération ou aux conditions de travail pénible	Autre raison	Effectif	Absence de financement pour s'installer à son propre compte	N'a pas encore obtenu un emploi	N'est plus intéressé par ce métier	Formation inachevée	Total	Effectif
Enseignement formel	41,2	5,3	24,6	29,0	33 581	4,5	5,6	5,9	84,0	100,0	368 881
Enseignement non formel	30,9	0,0	55,6	13,4	5 713	13,5	17,4	20,3	48,8	100,0	19 520
Apprentissage informel	5,1	6,1	51,6	37,2	2 408	35,2	5,8	13,0	45,9	100,0	11 019
Apprentissage fortuit ou aléatoire	100,0	0,0	0,0	0,0	139	19,7	8,0	7,2	65,2	100,0	4 514
Burkina Faso	**37,9**	**4,6**	**30,3**	**27,2**	**41 842**	**5,0**	**5,8**	**6,2**	**83,0**	**100,0**	**403 934**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Selon le statut socioprofessionnel des employés, il ressort que parmi ceux qui ont reçu une formation de base, 47,1% sont des travailleurs indépendants, 10,0% sont des employés/ouvriers semi qualifiés, 10,0% des employés/ouvriers qualifiés et 10,1% des cadres moyens/agents de maîtrise.

Suivant le type de formation reçu, on note que deux tiers (65,1%) de ceux qui ont suivi un apprentissage informel sont des travailleurs indépendants et 52,1% de ceux qui ont reçu un enseignement non formel sont des travailleurs indépendants. Seulement 17,5% de ceux qui ont reçu un apprentissage fortuit ou aléatoire sont des employés/ouvriers semi qualifiés.

Tableau 7.4: Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi pour les 10 ans et plus, Burkina Faso, 2018

	Statut socioprofessionnel dans l'emploi							
Type de formation	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maîtrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	Total	Effectif
Enseignement formel	3,4	11,3	10,3	10,3	45,0	19,7	100,0	1 508 722
Enseignement non formel	2,5	7,0	14,2	11,2	52,1	13,0	100,0	120 966
Apprentissage informel	0,0	1,2	3,0	5,4	65,1	25,3	100,0	147 126
Apprentissage fortuit ou aléatoire	2,4	2,9	10,5	17,5	39,5	27,3	100,0	8 812
Burkina Faso	**3,1**	**10,1**	**10,0**	**10,0**	**47,1**	**19,8**	**100,0**	**1 785 626**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

7.8. Répartition des jeunes travailleurs sous-qualifiés

7.8.1. Répartition des jeunes travailleurs sous-qualifiés selon les caractéristiques sociodémographiques

En moyenne, sur dix personnes occupant les postes de directeurs, cadres de direction et gérants, neuf sont sous-qualifiés pour le poste qu'ils occupent.

Les travailleurs sous-qualifiés sont ceux qui n'ont pas le niveau requis, la qualification ou la compétence requise pour exercer l'emploi qu'ils occupent. L'analyse regroupe à la fois le secteur privé formel, le secteur privé informel, le secteur public et les ménages. On constate que pour l'ensemble des secteurs, la majorité des travailleurs sont sous-qualifiés. Par exemple, on note que deux tiers des professions intellectuelles et scientifiques et 71,7% des employés de type administratif sont sous qualifiés. Ce chiffre est de 91% pour le poste de Directeurs, cadres de direction et gérants. La majorité de ces directeurs, cadres de direction et gérants exerce dans le secteur privé informel. La proportion des personnes sous-qualifiées dépasse également 90% pour les postes de professions intermédiaires, personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs, agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage et les qualifiés manuels.

L'analyse suivant le genre montre que pour un poste donné, la proportion des femmes sous qualifiées dépasse celle des hommes. Par exemple, pour le poste de directeurs, cadres de direction et gérants, 96,1% des femmes qui travaillent dans ce poste sont sous qualifiées contre 84,4% chez les hommes. Ce chiffre est de 77% chez les femmes dans le poste de professions intellectuelles et scientifiques contre 62,9 chez les hommes.

L'analyse suivant le groupe d'âges, le statut de migration et le secteur d'activité révèle également une forte proportion de sous-qualifiés à tous les niveaux. On note que 91% des jeunes de 15-24 ans et

des personnes âgées entre 25-64 ans sont sous-qualifiés pour l'emploi qu'il exerce. Concernant le statut migratoire, on constate que 82,7% des migrants et 93,6% des non migrants sont sous-qualifiés. La proportion des sous-qualifiées dans le secteur des services est relativement moindre comparativement aux autres secteurs. Il est de 76,8% pour les services contre 98,4% dans le primaire, 92,7% dans les industries et 94,7% dans le commerce.

7.8.2. Répartition des travailleurs surqualifiés selon les caractéristiques sociodémographiques

Une très faible proportion de personnes surqualifiées dans l'emploi qu'elles occupent.

L'analyse suivant le groupe d'âges, le statut de migration et le secteur d'activité révèle également une très faible proportion de travailleurs surqualifiés à tous les niveaux. On note que 3,1% des travailleurs exerçant dans les services, 2,7% de migrants et 1,2% des personnes âgées entre 25 et 64 ans sont surqualifiés. Ce chiffre est inférieur à 1% pour les non migrants, les autres groupes d'âges et secteurs.

Près de six personnes sur dix au niveau des professions militaires sont surqualifiées

Les travailleurs surqualifiés sont ceux qui ont le niveau, la qualification ou la compétence qui dépasse le poste qu'il occupe. L'analyse regroupe à la fois le secteur privé formel, le secteur privé informel, le secteur public et les ménages. On constate que pour tout secteur confondu, très peu de travailleurs sont surqualifiés. C'est dans le groupe des professions militaires que l'on dénombre la plus grande proportion de personnes surqualifiées. En effet, 58,8% des personnes exerçant dans les professions militaires sont surqualifiées. Cela s'explique aisément par le fait que l'entrée dans la classe de soldat de rang est sans niveau d'étude. Seule la condition d'âge et l'admission à l'épreuve sportive sont requises.

7.8.3. Répartition des travailleurs à leur poste selon le groupe d'âges, le statut migratoire et le secteur d'activité

Une faible proportion des personnes occupe un emploi conforme à leur qualification

L'analyse suivant le groupe d'âges, le statut de migration et le secteur d'activité révèle une faible proportion de travailleurs qui occupent un emploi qui est conforme à leur qualification ou niveau d'étude. On note que 20,1% des travailleurs exerçant dans les services, 4,8% dans le commerce, 6,5% dans l'industrie et seulement 1,3% dans le commerce occupent un emploi qui est conforme à leur niveau d'étude ou qualification reçue.

Concernant les différents groupes de la CTIP, on constate que c'est dans le groupe des professions militaires, des professions élémentaires et des professions intellectuelles et scientifiques que l'on dénombre la plus grande proportion de personnes qui occupent des emplois conformes à leur qualification. En effet, 31,5% des personnes exerçant dans les professions militaires, 32,9% des personnes exerçant dans les professions élémentaires et professions intellectuelles et scientifiques occupent des postes conformes à leur qualification. Concernant les employés de type administratif et les personnes hautement qualifiées non manuelles, on dénombre respectivement 20,2% et 18,7% de travailleurs à leur poste dans ce groupe. Pour le reste des autres, la proportion est inférieure à 10%.

Tableau 7.5: Répartition des travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographique et les grands groupes de la CITP, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Pourcentage de travailleurs surqualifiés pour l'emploi occupé			Pourcentage de travailleur à leur poste			Pourcentage de travailleurs sous-qualifiés pour l'emploi occupé			Effectif
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Groupes d'âges										
15-24 ans	0,9	0,0	0,5	12,2	4,8	8,3	86,8	95,2	91,2	714 190
25-64 ans	1,6	0,7	1,2	9,3	5,1	7,4	89,1	94,3	91,4	3 521 444
65 ans et plus	0,4	0,1	0,3	0,6	1,1	0,8	99,0	98,8	98,9	136 635
Statut migratoire										
Non migrant	1,0	0,3	0,7	7,3	4,1	5,8	91,8	95,6	93,6	3 590 737
Migrant	3,5	1,7	2,7	18,4	9,2	14,6	78,2	89,2	82,7	781 678
Secteur d'activité										
Primaire	0,4	0,1	0,2	1,7	0,8	1,3	98,0	99,2	98,4	1 201 073
Industrie	1,1	0,5	0,8	10,0	2,2	6,5	88,9	97,3	92,7	1 098 170
Commerce	0,7	0,3	0,5	6,8	3,2	4,8	92,5	96,5	94,7	1 194 435
Service	4,2	1,5	3,1	22,6	16,6	20,1	73,2	81,9	76,8	874 243
Grands groupes de la CITP										
Directeurs, cadres de direction et gérants	0,0	0,0	0,0	15,6	3,9	8,7	84,4	96,1	91,3	131 495
Professions intellectuelles et scientifiques	0,0	0,0	0,0	37,1	23,0	32,9	62,9	77,0	67,1	232 798
Professions intermédiaires	0,0	0,0	0,0	9,5	9,1	9,3	90,5	90,9	90,7	212 213
Hautement qualifiés non manuels	0,0	0,0	0,0	23,7	11,5	18,7	76,3	88,5	81,3	576 505
Employés de type administratif	5,9	13,0	8,1	16,7	28,0	20,2	77,4	59,0	71,7	57 433
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	1,4	0,5	0,8	4,8	1,0	2,4	93,9	98,6	96,7	1 381 619
Peu qualifiés non manuels	1,7	0,7	1,1	5,6	1,5	3,1	92,7	97,8	95,7	1 439 052
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	0,4	0,1	0,3	1,0	0,0	0,6	98,6	99,9	99,1	1 014 466
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	1,1	0,3	0,8	2,2	0,7	1,6	96,7	99,0	97,6	689 614
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	0,6	1,3	0,8	3,6	0,0	2,7	95,8	98,7	96,5	211 858
Qualifiés manuels	0,6	0,2	0,5	1,8	0,3	1,2	97,6	99,5	98,3	1 915 938
Professions élémentaires	4,4	1,1	2,9	35,8	29,2	32,9	59,9	69,7	64,2	428 823
Professions militaires	60,3	43,4	58,8	34,4	0,0	31,5	5,3	56,6	9,7	12 097
Non qualifiés	6,8	1,3	4,4	35,7	29,0	32,8	57,5	69,7	62,7	440 920
Burkina Faso	**1,5**	**0,5**	**1,0**	**9,4**	**4,9**	**7,3**	**89,2**	**94,6**	**91,6**	**4 372 415**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INS

Chapitre 8: Trajectoire et perspectives

Résultats clés

- « **Pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père** » : 94,5% des jeunes de 15-24 ans ont réalisé un nombre d'étude supérieur a celui de leur père. L'indicateur est décroissant avec le niveau d'étude des enfants. En moyenne, les jeunes de 25-34 ans ont effectué 3,2 années de plus que le père.
- « **Table de mobilité scolaire** » : 68,5% des individus de père n'ayant aucun niveau d'instruction n'ont également aucun niveau d'instruction. Le secondaire est le deuxième niveau d'instruction qui présente un taux élevé d'immobilité entre les individus et leurs parents (59,6%).
- « **Origine sociale des parents et niveau d'éducation des enfants** » : 2/3 des enfants étant d'un père ayant exercé en tant que manœuvre, apprenti ou stagiaire n'ont aucun niveau d'instruction tandis que 84,8% des enfants d'un père cadre supérieur atteignent au moins le niveau secondaire.
- « **Taux d'accès à un emploi du supérieur** » : Le taux d'accès à un emploi du supérieur ou intermédiaire est plus élevé lorsqu' au moins un des parents est cadre. A contrario, le taux d'accès à un emploi supérieur ou intermédiaire est faible chez les enfants de parents travailleurs indépendants.
- « Perspectives dans l'emploi **» : Un tiers des jeunes de 15-24 ans désirent garder l'emploi qu'ils exercent et un autre tiers désirent obtenir un premier emploi. Deux tiers des individus de 15 ans et plus désire travailler dans une Société privée/PME/association et un tiers dans le secteur public et parapublic.**
- **L'analyse des revenus hors emploi** a fait ressortir la prépondérance des transferts qui représentent plus des 2/3 des revenus hors emploi reçus par les individus. Le montant total des transferts reçus de l'étranger sur une base mensuelle est d'environ 11,7 milliards de F CFA. Ces transferts sont affectés principalement à des dépenses d'ordre domestique, à savoir l'alimentation, l'habillement, le loyer et autres dépenses courantes des ménages

Les parents sont les premiers acteurs en ce qui concerne le parcours éducatif de leurs enfants. Il existe bien souvent une forte corrélation entre la scolarisation des parents et celle de leurs enfants. Loin d'être symbolique, la prise en compte de la mobilité intergénérationnelle, aussi bien scolaire que socio-professionnelle, dans l'élaboration de politiques publiques justes et équitables revêt une importance particulière. Ce chapitre traite de ces aspects de mobilité sociale, de mobilité professionnelle, de perspective et de trajectoire, permettant d'apprécier les corrélations intergénérationnelles qui ressortent de l'enquête, la trajectoire professionnelle de l'individu ainsi que l'adéquation entre ses projets d'emploi et la réalité au moment de l'enquête.

Dans cette partie, l'analyse porte sur la mobilité sociale, la mobilité professionnelle par rapport au secteur d'activité des parents, la catégorie socio professionnelle des parents, l'impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants et les transferts en espèces et les revenus hors emploi reçus. L'étude de la mobilité sociale consiste à quantifier et à comprendre les mécanismes de transmission du statut social d'une génération à l'autre.

Trois situations se présentent quand on étudie la mobilité sociale : i) elle est verticale vers le haut lorsque la situation des enfants s'améliore par rapport à celle des parents, ii) verticale vers le bas, lorsque les enfants connaissent une position inférieure à celle de leurs parents, iii) horizontale si les deux générations se transmettent les mêmes valeurs sociales. Dans ce chapitre, deux indicateurs permettent d'apprécier le degré de mobilité sociale : il s'agit du nombre d'années de scolarisation et le statut professionnel des enfants, en comparaison avec ceux de leurs parents biologiques.

L'objet de ce chapitre est d'analyser en premier lieu l'évolution intergénérationnelle au niveau de l'éducation et des caractéristiques de l'emploi et en second lieu, les différentes perspectives d'emploi définies par les individus âgés de 15 ans et plus ainsi que les revenus hors emploi perçus par ces derniers.

8.1. Mobilité entre parents et enfants

La mobilité sociale fait référence au changement de la situation opérée entre deux générations, c'est-à-dire celle des enfants et celle de leurs parents. On distingue principalement la mobilité scolaire et la mobilité professionnelle.

8.1.1. Mobilité sociale

Les enfants sont nettement plus instruits que leurs parents. Le niveau moyen d'éducation est de 4 années au niveau des enfants (génération présente), les pères n'avaient atteint en moyenne qu'une année et les mères n'avaient en moyenne qu'une demi-année d'étude.

La mobilité scolaire décrit à quel point le niveau d'éducation des enfants a évolué par rapport à celui de leurs parents. Ces informations sont rétrospectives et exclusives aux individus âgés de 15 ans et plus[2].

En 2018, le nombre moyen d'années est de quatre années (4). Le niveau d'éducation de la génération actuelle est nettement meilleur à celui des parents. En effet, pendant que le niveau moyen d'éducation est de 4 années au niveau des enfants (génération présente), les pères n'avaient atteint en moyenne qu'une année et les mères n'avaient en moyenne qu'une demi-année d'étude. Les filles ont en moyenne 3 années d'étude alors que les leur père n'avait qu'une année et leur mère moins d'une année d'étude. Il en ait de même chez les pères et les mères des garçons qui ont en moyenne 5 années d'études.

Enfin, on remarque que le nombre moyen d'années d'études chez les migrants est plus élevé que chez les non migrants que ce soit au niveau des enfants ou des parents.

Tableau 8.1: Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants, Burkina Faso, 2018

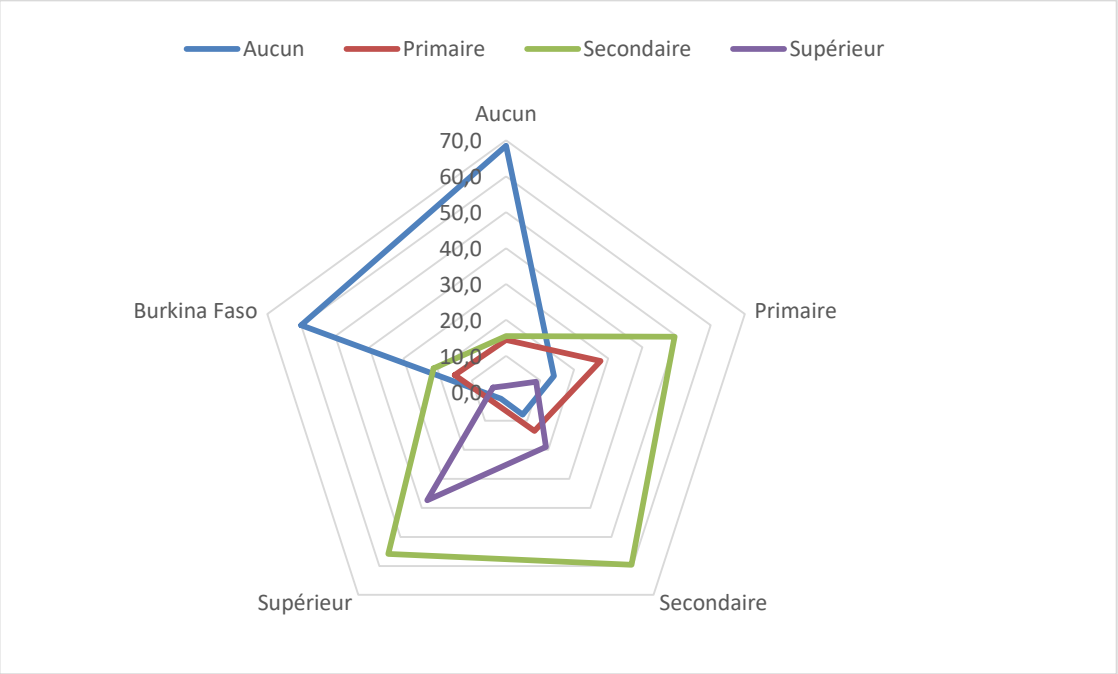
Caractéristiques socio-économiques	Nombre année étude	Nombre d'année d'étude du père	Nombre d'année d'étude de la mère	Effectif
Homme	4,8	1,0	0,6	1 219 223
Femme	3,0	0,8	0,5	1 379 021
Burkina Faso	3,9	0,9	0,5	2 598 244
Non migrant	3,4	0,7	0,5	2 184 951
Migrant	6,4	1,6	0,9	413 292

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La table de mobilité scolaire entre père et enfants indique une forte immobilité lorsque le père n'a aucun niveau d'instruction.

[2] Les informations sont collectées sur les parents ou tuteurs de l'individu quand ce dernier avait 15 ans.

Graphique 8.1 : Niveau d'instruction du père en fonction de celui des enfants



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le degré d'immobilité qui mesure la proportion des enfants qui ont le même niveau d'instruction que leur père est de 68,5% pour les sans niveau, 27,7% au primaire 56,9% au secondaire et 37,4% au supérieur. Dans l'ensemble, parmi les pères qui n'ont aucun niveau d'instruction 68,5% de leurs enfants n'ont aucun niveau d'instruction ont un père qui n'a également aucun niveau d'instruction 1,6% d'enfant de niveau supérieur. Les pères de niveau supérieur ont 37,4% de leur enfant de niveau supérieur et 55,8% des enfants de niveau secondaire.

Parmi les enfants de 15 à 24 ans 94,5% ont un niveau d'étude supérieur à celui de leur père et ont environ 5 années d'étude de plus que leur père. Les enfants de la tranche d'âge de 25 à 34 ans environ 3 ans d'années d'études de plus que leur père et 95,8% pour d'entre eux ont un niveau supérieur à leur père. Il faut remarquer que la quasi-totalité des enfants de 15 à 34 dont les pères n'avaient aucun niveau ont au moins un niveau primaire (respectivement 99,8% pour les 15-24 ans et 99,7% pour les enfants de 25 à 34 ans).

Tableau 8.2: Table de mobilité scolaire, Burkina Faso, 2018

	Niveau instruction					% de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 15 à 24 ans par rapport à leur père	% de jeunes de 25 à 34 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 25 à 34 ans par rapport à leur père
Niveau d'instruction du père	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total				
Aucun	68,5	14,4	15,5	1,6	100,0	99,8	5,6	99,7	2,9
Primaire	14,1	27,7	49,4	8,8	100,0	90,1	6,3	78,9	7,6
Secondaire	7,9	13,5	59,6	19,0	100,0	76,1	2,7	69,4	4,4
Supérieur	2,4	4,4	55,8	37,4	100,0	31,8	1,0	53,7	2,2
Burkina Faso	**60,0**	**15,0**	**21,2**	**3,8**	**100,0**	**94,5**	**5,4**	**95,8**	**3,2**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

En milieu urbain, le degré d'immobilité des enfants par rapport à leur père est plus élevé qu'en milieu rural. Chez les individus n'ayant aucun niveau d'instruction le degré d'immobilité est 40,9% en milieu urbain et 75,6% en milieu rural. Pour les pères de niveau supérieur le degré d'immobilité est de 38,6%

Tableau 8.3: Table de mobilité scolaire par milieu de résidence, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence des enfants	Niveau d'instruction des pères	Niveau d'instruction des enfants				
		Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Urbain	Aucun	40,9	20,5	32,5	6,1	100,0
	Primaire	7,7	25,7	53,2	13,3	100,0
	Secondaire	4,6	11,4	62,5	21,5	100,0
	Supérieur	2,6	4,0	54,8	38,6	100,0
Rural	Aucun	75,6	12,8	11,2	0,4	100,0
	Primaire	23,5	30,5	44,0	2,0	100,0
	Secondaire	26,9	26,2	42,9	4,0	100,0
	Supérieur	0,0	7,8	66,3	25,9	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

8.1.2. Mobilité professionnelle

Trois principaux éléments seront abordés dans ce volet afin de faire ressortir les profils professionnels des deux générations dans le but de procéder à une comparaison intergénérationnelle. Le premier facteur portera sur la mobilité en termes de secteur d'activités et le deuxième en termes de catégorie socioprofessionnelle. En troisième lieu, il sera abordé la relation entre l'origine sociale des parents, l'éducation et l'emploi des enfants.

8.1.2.1. Mobilité selon la catégorie socio professionnelle des parents

Les caractéristiques socioprofessionnelles des parents joueraient un rôle considérable dans la situation d'activité actuelle des enfants. La moitié des individus ayant eu un parent travailleur indépendant sont actifs occupés.

Au Burkina Faso, en 2018, la proportion des actifs occupés est estimée à 76,0%, la part de la main-d'œuvre potentielle atteint 20,3% et le taux de chômage est évalué à 4,7%. Cependant, cette structure peut considérablement varier selon la catégorie socioprofessionnelle parentale. La proportion des individus actifs occupés est plus élevée lorsque l'un des parents était travailleurs indépendants. En effet, la moitié des individus ayant eu un des parents travailleurs indépendants sont des actifs occupés et au niveau des individus ayant les deux parents travailleurs indépendants, 45,3% d'entre eux sont actifs et occupés. La proportion de chômeurs est de 1,7% (respectivement 1,9%) pour les individus ayant un (respectivement deux) parents travailleurs indépendants. La main-d'œuvre potentielle est par ailleurs importante pour cette partie de la population.

La tendance change lorsqu'aucun parent ne travaille de façon indépendante. Le taux d'inactifs est en effet de 61,8% lorsque les deux parents sont des employés. De plus, concernant les individus ayant eu un des parents employés, les inactifs en constituent à 44,5%.

Lorsque l'un des parents est cadre, le taux d'inactivité s'évalue à 52,5% et 56,5% lorsque tous les deux parents sont des cadres. Cette situation s'expliquerait par le fait que, lorsque les parents sont des employés ou des cadres, les enfants aient une propension plus élevée d'atteindre un niveau d'instruction important. En effet, le niveau moyen d'instruction atteint par les enfants est au-dessus de 12 années d'éducation lorsque le père est cadre (moyen ou supérieur) et au-dessus de 11 années lorsque la mère en est un.

Le chômage analysé de façon croisée avec la catégorie socioprofessionnelle des parents fait apparaître des proportions de chômeurs plus importantes au niveau des individus dont l'un des parents a exercé en tant que cadre (4,2%) et de ceux dont les parents ont évolué en tant qu'employés (3,8% lorsqu'il s'agit d'un seul parent et 3,7% lorsqu'il s'agit des deux).

Tableau 8.4: Situation d'activité des enfants suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Burkina Faso, 2018

	Situation activité des 15 ans et plus					
Catégorie socioprofessionnelle des parents	Actif occupé	Chômeur BT	MOP	Inactif	Total	Effectif
Les deux parents sont cadres	35,4	1,6	6,6	56,5	100,0	33 468
L'un des parents est cadres	33,9	4,2	9,4	52,5	100,0	52 526
Les deux parents sont employés	30,3	3,7	4,2	61,8	100,0	32 557
L'un des parents est employé	43,5	3,8	8,1	44,5	100,0	104 249
Les deux parents sont travailleurs indépendants	45,3	1,9	17,1	35,7	100,0	1 626 813
L'un des parents est travailleurs indépendants	50,8	1,7	11,7	35,8	100,0	1 470 831
Autres catégories socioprofessionnelles des parents	33,7	1,8	16,1	48,4	100,0	327 072
Ensemble	**46,0**	**1,9**	**14,2**	**37,8**	**100,0**	**3 647 516**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

8.1.2.2. Mobilité par rapport au secteur d'activité

Une forte mobilité est observée entre le secteur agricole et les autres secteurs d'activité (industrie et commerce).

La mobilité par rapport au secteur d'activité décrit pour chaque secteur d'activité la proportion des individus ayant leurs parents (lorsque ces individus étaient âgés de 15 ans) dans un secteur donné.

De l'analyse, on note qu'au niveau national, 38,8% des enfants qui exercent actuellement dans l'agriculture avaient leur père qui exerçait également dans l'agriculture et 31,1% lorsqu'il s'agit de la mère. Ces observations traduisent ainsi une forte immobilité entre enfants et parents dans le domaine de l'agriculture. Dans le même sens, 41,4% des individus exerçant dans le domaine des services avaient leur père qui exerçait dans le même secteur. Les taux d'immobilité entre enfants et pères au niveau de l'industrie et du commerce sont respectivement de 45,3% et 34,3%.

Par ailleurs, une mobilité élevée est observée entre l'agriculture et les secteurs de l'industrie et du commerce. En effet, 24,8% (respectivement 25,9%) des enfants évoluant dans le commerce sont de pères (respectivement de mère) ayant exercé dans l'agriculture. La mobilité entre enfants et pères (respectivement mères) du secteur de l'agriculture vers celui de l'industrie a été observée chez 22,5% (respectivement 23,6%) des individus exerçant dans le secteur industriel.

La mobilité intergénérationnelle du secteur agricole vers les autres secteurs pourrait s'expliquer par l'amélioration des niveaux d'instruction des individus actuellement, leur permettant ainsi d'accéder à des emplois nécessitants généralement plus de qualification dans l'industrie et les services. Par ailleurs, l'attraction des milieux urbains (par rapport au passé) expliquerait la forte mobilité du secteur de l'agriculture vers les activités commerciales.

Tableau 8.5. Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Burkina Faso, 2018

Secteur d'activité des parents		Secteur d'activité de l'enfant					Effectif des mères	Effectif des pères
		Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total		
Père	Agriculture	38,8	22,5	24,8	14,0	100,0	1 451 241	1 862 298
	Industrie	7,7	45,3	17,0	30,0	100,0	19 567	46 449
	Commerce	9,7	28,9	34,5	26,9	100,0	143 638	267 499
	Service	5,8	29,1	23,6	41,4	100,0	136 441	293 544
	Ensemble père	**31,1**	**24,4**	**25,6**	**18,9**	**100,0**	**1 750 887**	**2 469 789**
Mère	Agriculture	36,9	23,6	25,9	13,6	100,0	1 360 985	1 296 297
	Industrie	35,7	43,6	9,8	10,9	100,0	20 137	15 865
	Commerce	12,9	28,5	31,7	26,9	100,0	321 570	261 440
	Service	37,0	18,6	17,6	26,8	100,0	208 831	177 285
	Ensemble mère	**32,9**	**24,1**	**25,8**	**17,3**	**100,0**	**1 911 523**	**1 750 887**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La catégorie socioprofessionnelle la plus attractive (en termes de mobilité générationnelle) est celle des travailleurs indépendants. A l'opposé, la catégorie des employés ou ouvriers est beaucoup moins attractive comparativement aux autres.

En ce qui concerne la comparaison intergénérationnelle de la catégorie socioprofessionnelle, le taux d'immobilité s'avère particulièrement élevé au niveau des travailleurs indépendants. En effet, 2 individus sur 3 ayant un père qui était un travailleur indépendant ont également évolué en tant que travailleurs indépendants. Le taux d'immobilité dans ce groupe est de 68,1% entre enfants et mères.

En outre, le degré d'immobilité est évalué à 25,9% (respectivement 41,5%) lorsque le père (respectivement la mère) est un cadre supérieur. Les plus faibles taux d'immobilité sont observés au niveau des employés et ouvriers.

Par ailleurs, on note une forte mobilité des autres catégories socioprofessionnelles vers la catégorie des travailleurs indépendants.

En résumé, la catégorie socioprofessionnelle la plus attractive (en termes de mobilité générationnelle) est celle des travailleurs indépendants. A l'opposé, la catégorie des employés ou ouvriers est beaucoup moins attractive comparativement aux autres. Cette situation s'expliquerait par l'amélioration du niveau d'instruction d'une génération à une autre, l'un des facteurs déterminants du type d'emploi occupé et de la catégorie socioprofessionnelle.

Tableau 8.6. Mobilité intergénérationnelle des catégories socio-professionnelles entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Burkina Faso, 2018

		Statut socioprofessionnel dans l'emploi								
Catégorie socioprofessionnelle des parents		Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maitrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (Patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire Payé, aide Familial)	Total	Effectif des pères	Effectif des mères
Père	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	25,9	31,6	16,7	0,0	17,6	8,1	100,0	18 921	7 126
	Cadre moyen, agent de maîtrise	10,2	30,8	13,3	6,4	32,1	7,2	100,0	59 646	23 277
	Employé /ouvrier qualifié	2,9	12,3	25,9	11,3	36,3	11,4	100,0	63 069	21 435
	Employé/ouvrier semi qualifié	2,2	8,1	7,5	19,5	41,3	21,3	100,0	53 594	26 888
	Travailleur indépendant (patron, compte propre)	0,8	3,1	3,8	5,1	66,1	21,1	100,0	2 006 391	1 522 209
	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	0,9	2,5	4,1	5,8	47,2	39,6	100,0	231 136	130 032
	Ensemble père	**1,3**	**4,3**	**4,8**	**5,6**	**61,8**	**22,2**	**100,0**	**2 432 757**	**1 730 967**
Mère	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	41,5	12,5	0,0	5,2	16,0	24,8	100,0	3 669	6 320
	Cadre moyen, agent de maitrise	16,1	29,6	15,0	9,8	23,3	6,2	100,0	10 416	13 523
	Employé /ouvrier qualifié	11,0	28,7	21,7	6,0	25,1	7,5	100,0	6 582	10 516
	Employé/ouvrier semi qualifié	1,7	7,7	13,6	18,3	41,4	17,4	100,0	14 109	16 254
	Travailleur indépendant (patron, compte propre)	1,0	3,0	4,2	5,0	68,1	18,7	100,0	817 106	922 961
	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	0,5	2,0	2,7	3,9	61,0	29,9	100,0	879 085	920 248
	Ensemble mère	**1,0**	**2,9**	**3,7**	**4,6**	**63,6**	**24,0**	**100,0**	**1 730 967**	**1 889 822**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

8.1.3. Origine sociale des parents et niveau d'éducation des enfants

2/3 des enfants étant d'un père ayant exercé en tant que manœuvre, apprenti ou stagiaire n'ont aucun niveau d'instruction tandis que 84,8% des enfants d'un père cadre supérieur atteignent au moins le niveau secondaire.

Le troisième élément analysé dans ce volet est le lien entre les caractéristiques socioprofessionnelles des parents et le niveau d'étude des enfants. Il ressort du tableau 8.7 que 42,5% des enfants dont les deux parents sont des cadres atteignent le niveau supérieur et 49,3% des enfants atteignent le niveau secondaire. Ce chiffre est respectivement de 18,5% pour le supérieur et 65,1% pour le secondaire lorsque seulement l'un des parents est cadre.

Chez les individus dont les deux parents sont des travailleurs indépendants, on note que 61,9% n'ont aucun niveau d'étude et seulement 1,6% a atteint le niveau supérieur. Lorsque seulement un des parents est travailleur indépendant, il ressort que 69,0% des individus n'ont aucun niveau d'étude scolaire et seulement 1,2% a atteint le niveau supérieur.

Tableau 8.7: Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Burkina Faso, 2018

	Niveau instruction					
Catégorie socioprofessionnelle des parents	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	Effectif
Les deux parents sont cadre	3,9	4,2	49,3	42,5	100,0	33 468
L'un des parents est cadre	6,1	10,3	65,1	18,5	100,0	52 526
Les deux parents sont employés	33,5	9,2	39,6	17,8	100,0	32 557
L'un des parents est employé	14,3	25,3	50,7	9,7	100,0	104 249
Les deux parents sont travailleurs indépendants	61,9	16,5	20,0	1,6	100,0	1 626 813
L'un des parents est travailleur indépendant	69,0	14,8	15,0	1,2	100,0	1 470 831
Autres catégories socioprofessionnelles des parents	75,1	13,4	10,4	1,2	100,0	327 072
Ensemble	**63,0**	**15,5**	**19,1**	**2,4**	**100,0**	**3 647 516**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

L'accès à un emploi du supérieur est plus fréquent chez les actifs ayant atteint un niveau supérieur, lorsque les parents ont atteint un niveau supérieur.

Le taux d'accès à un emploi du supérieur ou intermédiaire est plus élevé lorsqu' au moins un des parents est cadre. Ce taux chez les enfants de parents cadres est de 54,2% dans l'ensemble. Chez les fils de parents cadres, il est de 53,3% contre 55,6% chez les filles. A contrario, le taux d'accès à un emploi supérieur ou intermédiaire est faible chez les enfants de parents travailleurs indépendants. Il est de 8,5% dans l'ensemble, 7,0% chez les femmes et 10,0% chez les hommes.

Tableau 8.8: Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme, le sexe et l'origine sociale des parents, Burkina Faso, 2018

	Sexe			
	Homme	Femme	Ensemble	
Origine sociale des parents	Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire	Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire	Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire	Effectif
Enfants de cadres	53,3	55,6	54,2	31 885
Enfants d'employés	19,3	21,1	20,0	56 618
Enfants de travailleurs indépendants	10,0	7,0	8,5	1 539 270
Enfants de parents ayant une autre CSP	6,5	14,6	10,5	113 228
Ensemble	**11,1**	**8,6**	**9,9**	**1 741 002**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

8.2. Perspectives

Un tiers des jeunes de 15-24 ans désirent garder l'emploi qu'ils exercent et un autre tiers désire obtenir un premier emploi.

Cette section traite des projets professionnels en perspective par les individus âgés de 15 ans et plus. De façon générale, 34,8% des individus désirent garder l'emploi qu'ils exercent dans la période présentement. Les résultats font ressortir que 24,8% des personnes âgées de 15-24 ans désirent rester dans un état d'inactivité. Il est aussi important de souligner les proportions relativement faibles des individus âgés de 15 à 24 ans désirant évoluer dans leur carrière en obtenant un nouvel emploi. Parmi ces derniers, 1,4% désirent obtenir une promotion dans la même entreprise et 4,0% veulent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise.

Les perspectives professionnelles définies peuvent être analysées selon la situation d'activité de l'individu, le niveau d'instruction ou le sexe.

Selon la situation d'activité, les personnes actives et occupées ont une grande propension (73,4 %) à vouloir garder l'emploi exercé. Toujours, au niveau des actifs occupés, une proportion moins importante (4,4%) désire obtenir une promotion dans la même entreprise où ils exercent et 11,4% désirent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise. Au niveau des chômeurs (au sens du BIT), les perspectives tendent naturellement le plus vers l'obtention d'un premier emploi (74,3%). Il en est de même pour la main-d'œuvre potentielle (67,5%).

L'analyse selon le genre montre que les désirs de garder l'emploi exercé ou d'obtenir un premier emploi ont été les plus formulés par les hommes (respectivement 36,6% et 36,8%) et également les femmes respectivement 33,6% et 33,4%)

Tableau 8.9: Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans, Burkina Faso, 2018

	Obtenir un premier emploi	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	Garder l'emploi que vous avez maintenant	Rester inactif	Total	Effectif
Sexe							
Homme	36,8	1,8	3,9	36,6	20,9	100,0	1 313 712
Femme	33,4	1,1	4,2	33,6	27,8	100,0	1 714 790
Situation d'activité							
Actif occupé	7,7	4,4	11,4	73,4	3,1	100,0	710 221
Chômeur BT	74,3	1,8	10,2	4,0	9,6	100,0	67 258
MOP	67,5	1,1	4,7	16,3	10,4	100,0	397 247
Inactif	36,8	0,3	0,9	25,2	36,8	100,0	1 853 776
Burina Faso	**34,8**	**1,4**	**4,0**	**34,9**	**24,8**	**100,0**	**3 028 502**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

L'analyse de l'emploi désiré par les individus de 15 ans et plus révèle de façon générale une forte attraction pour l'exercice d'un travail indépendant (57,2%). La catégorie socioprofessionnelle de cadre moyen/agent de maîtrise vient en deuxième position (15,5%) en termes d'emploi désiré. Il existe toutefois une grande disparité selon la situation d'activité et la catégorie socioprofessionnelle actuelle des individus. La catégorie des cadres supérieurs et ingénieurs demeure la plus prisée (45,4%) par les travailleurs exerçant comme cadre actuellement. Chez les personnes inactives, un tiers désire être travailleur indépendant (33,9%) et 28,7% aimerait devenir cadre moyen/agent de maîtrise.

Concernant les manœuvres, apprentis ou stagiaires payés, aides familiaux, 73,0% projettent devenir des travailleurs indépendants.

Tableau 8.10. Emplois désirés par les individus de 15 et actuellement en activité suivant la situation d'activité, Burkina Faso, 2018

Situation d'activité	Catégorie socio professionnelle désirée						Total	Effectif
	Cadre supérieur, Ingénieur et assimilé	Cadre moyen, Agent de maitrise	Employé / Ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)		
Actif occupé	5,7	6,9	6,5	4,1	72,4	4,4	100,0	740 039
Chômeur BT	8,1	9,5	9,4	10,3	52,8	9,9	100,0	183 434
MOP	2,6	8,4	6,7	4,0	73,6	4,8	100,0	760 622
Cadre	45,4	26,0	3,1	1,4	23,3	0,8	100,0	47 178
Ouvrier/manœuvre	8,1	17,9	17,1	7,2	47,9	1,9	100,0	125 732
Travailleur indépendant (patron, compte propre)	2,2	1,8	3,3	3,8	86,0	2,8	100,0	369 480
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	3,0	6,3	5,7	3,3	73,0	8,7	100,0	244 022
Inactif	18,4	28,7	12,6	3,8	33,9	2,5	100,0	983 079
Burkina Faso	**9,7**	**15,5**	**9,0**	**4,4**	**57,2**	**4,2**	**100,0**	**2 667 174**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Sur le plan national, on note que deux tiers des individus de 15 ans et plus désirent travailler dans une Société privée/PME/association et un tiers dans le secteur public et parapublic. Il existe une grande disparité de l'emploi désiré suivant le secteur institutionnel des individus. En effet, 72,2% de ceux qui exercent actuellement dans le secteur public désire évoluer toujours dans ce secteur et 84,6% de ceux qui travaillent actuellement dans le secteur privé projettent évoluer dans le même secteur. Il existe donc un faible désire de mobilité de la part des travailleurs par rapport à leur secteur d'activité actuel.

Parmi les personnes inactives actuellement, 57,4% aimeraient travailler dans le secteur public et parapublic dans l'avenir et 41,2% désirent exercer dans une société privée, petite et moyenne entreprise (PME) ou une association. Chez les chômeurs au sens du BIT, un quart aimerait évoluer dans le secteur public/parapublic et 71,9% dans une société privée, PME ou une association.

Tableau 8.11 : Emploi désiré par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon le secteur institutionnel désiré et par situation d'activité actuel

Situation d'activité	Secteur institutionnel désiré				Effectif
	Secteur public et parapublic	Société privée/PME/association	Ménage	Total	
Actif occupé	17,7	80,5	1,8	100,0	740 697
Chômeur BIT	24,9	71,9	3,2	100,0	183 434
MOP	17,0	81,2	1,9	100,0	760 622
Inactif	57,4	41,2	1,4	100,0	983 303
Secteur public	72,2	27,2	0,5	100,0	57 605
Secteur privé	13,8	84,6	1,6	100,0	713 478
Ménages	17,2	69,3	13,5	100,0	15 087
Burkina Faso	32,6	65,6	1,8	100,0	2 668 055

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

8.3. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus

L'étude des transferts en espèces des revenus hors emplois reçus par la population de 15 ans et plus permet d'appréhender la redistribution des revenus. L'examen des revenus hors emplois met en évidence l'importance des transferts d'un ménage à un autre compte non tenu de sa résidence. Les revenus des transferts s'inscrivent dans le cadre d'une solidarité sociale et perçue comme une stratégie de survie des ménages.

Cette section traite des transferts et des revenus provenant d'une source autre que celle de l'emploi exercé par l'individu.

8.3.1. Analyse des types de revenus hors emploi reçus

Les transferts (en particuliers ceux reçus de ménages résidant dans le pays) constituent le type de revenus hors emploi le plus perçu.

La proportion des individus de 15 ans et plus qui perçoivent des revenus hors emploi est de 6,7%. Cette proportion est plus élevée chez les chômeurs BIT (12,3%) et les individus vivant en milieu urbain (9,5%). En restreignant l'analyse aux individus percevant un revenu hors emploi, les transferts constituent le type de revenus hors emploi le plus perçu. En effet, les bénéficiaires de transferts provenant des résidents dans le pays (respectivement à l'étranger) représentent environ les 2,6% et (respectivement 1,7%) des bénéficiaires de revenus hors emploi.

Tableau 8.12: Répartition en % de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Pensions du travail	Autres pensions	Revenu de la propriété	Revenu financier	Transfert reçu d'autres ménages résidant	Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger	Bourses d'études	Autres revenus	Effectif
Caractéristique **dans l'emploi**									
Actif occupé	0,4	0,1	0,5	0,7	2,0	1,8	0,1	0,4	4 385 001
Chômeur BT	0,3	0,7	1,1	0,7	4,8	2,3	0,5	1,9	215 976
MOP	0,1	0,0	0,3	0,4	2,2	1,4	0,3	0,8	1 171 547
Inactif	0,9	0,1	0,4	0,4	3,3	1,6	0,2	0,6	4 434 007
Milieu de résidence									
Ouagadougou	2,3	0,3	1,3	0,9	2,7	1,3	0,7	0,6	1 560 623
Autres urbains	1,1	0,2	0,4	0,9	3,9	1,2	0,4	0,5	1 394 815
Ens. urbain	1,8	0,3	0,8	0,9	3,3	1,3	0,5	0,6	2 955 438
Rural	0,1	0,0	0,3	0,4	2,4	1,8	0,0	0,5	7 251 093
Burkina Faso	**0,6**	**0,1**	**0,4**	**0,5**	**2,6**	**1,7**	**0,2**	**0,6**	**10 206 531**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

8.3.2. Canaux d'utilisation des transferts reçus de l'extérieur

Les transferts reçus par les individus sont principalement alloués dépenses d'ordre domestique : alimentation, habillement, loyer et autres dépenses.

De façon générale, la principale utilisation faite des transferts reçus par les individus concerne les dépenses d'ordre domestique, à savoir l'alimentation, l'habillement, le loyer et autres dépenses courantes des ménages. En effet, les trois quarts (8,75 milliards de F CFA) du montant total des transferts reçus de l'extérieur sont utilisés dans des dépenses domestiques. En deuxième position, viennent les dépenses d'éducation qui représentent 13,2% (1,54 milliard de FCFA) des transferts reçus de l'extérieur.

La structure des postes d'utilisation des transferts provenant des Etats de l'UEMOA reste inchangée comparativement à la structure globale. Les dépenses domestiques et l'éducation y constituent les deux principales voies d'utilisation (respectivement 75,5% et 14,9%). La similitude entre la structure globale et celle des transferts provenant de l'UEMOA s'expliquerait par le fait que les transferts provenant de l'UEMOA occupent une proportion très importante (81,5%) des transferts reçus globalement.

Tableau 8.13: Principales utilisations des transferts de fonds reçus suivant les pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds), Burkina Faso, 2018

	Principale utilisation													
Pays de provenance	Dépenses domestiques (alimentation, habillement, loyer, etc.)	Soins de santé	Activités commerciales	Education (frais scolaires, uniformes, matériel scolaire, etc.)	Paiement d'un crédit	Achat d'une parcelle	Epargne	Construction d'une maison	Loisirs	Autre investissement	Autre utilisation	Montant (en FCFA) reçu	% Montant (en FCFA) reçu	Effectif
Afrique de l'Ouest-UEMOA	75,5	2,1	1,4	14,9	0,0	0,0	0,3	0,0	0,7	0,6	4,4	9 542 389 212	81,5	143 724
Afrique de l'Ouest-Non UEMOA	49,6	0,0	0,0	2,6	0,0	0,0	46,9	0,0	0,0	0,0	0,9	699 323 642	6,0	8 963
Afrique Centrale	82,2	0,0	0,0	17,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	485 605 615	4,1	11 462
Autres Etats d'Afrique	17,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	82,6	0,0	0,0	0,0	204 545 666	1,7	4 310
Ens. Afrique	73,1	1,8	1,2	14,0	0,0	0,0	3,3	1,6	0,6	0,6	3,9	10 931 864 135	93,4	168 460
Etats Europe	96,1	0,0	0,0	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	376 239 289	3,2	7 403
Etats Asie	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	152 164 245	1,3	1 082
Etats Amérique du Nord	96,1	1,6	0,0	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	247 510 468	2,1	2 314
Etats Amérique du Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	
Autres Etats non classé ailleurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	
Ensemble	**74,7**	**1,7**	**1,1**	**13,2**	**0,0**	**0,0**	**3,0**	**1,5**	**0,6**	**0,5**	**3,7**	**11 707 778 138**	**100,0**	**179 259**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

En ce qui concerne les moyens de transferts utilisés, 10 principaux types de moyens de transfert sont concernés.

Il est ressorti de cette analyse une prépondérance des opérateurs de transfert d'argent Western Union et Orange Money et les moyens de transfert informels à travers les voyageurs. En effet, 41,4% (4,9 milliards de FCFA) du montant mensuel des transferts passe par l'opérateur Western Union et 35,9% des bénéficiaires de transfert utilisent ce moyen. Orange Money constitue le second principal moyen utilisé. Un tiers de la population utilise ce moyen pour un montant global représentant 29,6% (3,4 milliards de FCFA) du montant global mensuel des transferts reçus. Par ailleurs, un bénéficiaire de transfert sur 5 utilise les moyens informels de transfert d'argent à travers les individus en déplacement (voyageurs) et le montant mensuel total transféré par ce moyen constitue 18,7% (2,1 milliards de FCFA) du montant global transféré.

Tableau 8.14 : Structure des transferts reçus en termes de moyens de transfert utilisés

Moyen de transfert	Part du montant global transféré via le moyen (%)	Proportion des utilisateurs du moyen (%)
Compte bancaire	4,7	1,2
Western Union	41,4	35,9
Money Gram	1,6	3,0
Wari	0,1	0,3
Rapid Transfert (Ecobank)	0,7	1,1
Ria	0,1	0,2
Mobicach	1,0	1,2
Orange Money	29,6	33,6
Bureau Postal	0,0	0,0
Voyageur	18,7	20,8
Autre	2,1	2,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Conclusion

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a permis de faire le point sur le cadre d'habitation des ménages et leurs équipements. Il ressort que les maisons individuelles simples demeurent le principal type de logement des ménages. En effet, plus d'un ménage sur deux habitent dans ce type de logement. Concernant l'approvisionnement en eau potable, plus de huit (8) ménages sur dix y ont accès. Les forages demeurent la principale source d'approvisionnement en eau de boisson des ménages. Quatre ménages sur dix ont accès à l'électricité. En milieu urbain, ils sont de 74,7% alors qu'en milieu rural ils sont de 32,2%.

Au Burkina, la majeure partie des ménages (69,0%) utilisent le bois de chauffe comme énergie pour la cuisine. Malgré la promotion de l'utilisation du gaz comme source d'énergie pour la cuisine, force est de constater que le niveau d'utilisation des combustibles solides tels que le bois de chauffe et le charbon de bois reste très élevé.

Il convient de noter que le Burkina Faso a réalisé des progrès significatifs en matière de scolarisation et d'alphabétisation. Le taux net de scolarisation au primaire s'est amélioré d'environ deux (02) points de pourcentage entre 2015 et 2018 et celui du secondaire par contre, on note une baisse de sept (07) points de pourcentage. Les trois régions avec les plus faibles taux nets de scolarisation au primaire et au secondaire sont celles du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord. La déperdition scolaire impacte négativement sur le taux net de scolarisation. En endiguant le phénomène de l'abandon scolaire, des taux de survie proche de 100% et des TNS plus élevés pourront être atteints. Les taux de survie sont en 2018 plus faibles au début de chaque cycle. Ainsi, le taux de survie en deuxième année du cycle primaire est de 70,6% et de 72,5% au début du cycle du post primaire. Aussi, les politiques devraient être plus orientées vers les raisons de l'abandon scolaire notamment en début de cycle. Ces diverses raisons concernent la recherche de l'emploi, le besoin d'aider la famille, la faiblesse des résultats scolaires, les coûts de la scolarisation, les grossesses/mariages.

L'analyse des caractéristiques socioéconomiques de la main-d'œuvre et de la population hors main-d'œuvre a permis de mettre en exergue les conditions d'emploi et d'activité de la population en âge de travailler et les rémunérations perçues par les travailleurs connus sous le nom d'actifs occupés.

La population en âge de travailler est scindée en actifs occupés, chômeurs et en populations hors main-d'œuvre. Des taux d'activité au sens du BIT d'inactivité sont estimés respectivement à 45,0% et 43,5%. La population hors main-d'œuvre est majoritairement rurale (71,0%) et n'a aucun niveau d'instruction. De l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI 2018), un taux de chômage au sens du BIT est estimé à 4,7%, plus présent en milieu urbain et décroît avec l'âge. Les personnes de niveau d'instruction supérieur sont les plus exposées au chômage.

Les indicateurs de sous-emploi sont composés de taux combiné de sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, de taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle et du taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre. Le niveau élevé du taux combiné de chômage et de la main-d'œuvre potentielle (24,0%) et du taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre (35,6%) montre que les femmes et les jeunes de 15-24 ans sont les plus exposés.

Par rapport à l'emploi vulnérable, il touche plus les femmes que les hommes et est prépondérant chez les personnes sans niveau d'instruction. Les jeunes de 15-24 ans, pour leur part, sont concernés par l'emploi précaire (60,1%). En ce qui concerne le taux de pluriactivité, il est faible (8%) au Burkina Faso en 2018.Ces chiffres questionnent non seulement sur l'employabilité des femmes et des jeunes mais aussi sur la qualité des emplois existants.

Concernant la matrice de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel, beaucoup de travailleurs prétendent avoir changé de métier, d'activité avec une proportion estimée à plus de 75%. L'analyse de la matrice de transition suivant le groupe socio-économique indique que le secteur privé demeure le secteur qui induit plus de chômeurs. En effet, 15,2% de travailleurs y ont perdu leurs emplois. Et selon le secteur

d'activité, le secteur le plus attractif est le secteur secondaire (les industries), soit plus de 80% des travailleurs ont quitté leur emploi antérieur pour rejoindre le secteur des industries.

Enfin, l'analyse de la rémunération des travailleurs présente des disparités selon le genre, le groupe d'âge et le niveau d'instruction. En effet, les hommes gagnent un revenu issu de leur activité principale plus élevé que les femmes. Les personnes de niveau supérieur perçoivent un revenu plus important que celles de niveau d'instruction différent.

Les ségrégations horizontale et verticale présentent des disparités selon les secteurs institutionnels, les régions, le milieu de résidence et les activités professionnelles. La ségrégation horizontale est plus élevée chez les ménages. Aussi bien celle horizontale que verticale, elles sont élevées dans certaines régions tels le Centre-Sud et le Centre-Est.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) en 2018, a permis d'analyser la situation de la formation professionnelle au Burkina et d'apprécier la qualité de l'insertion des sortants sur le marché du travail.

Les résultats de l'analyse montrent que les différents types de sortant de formation professionnelle travaillent en majorité pour compte propre et surtout dans la branche culture de céréales. Ce qui témoigne de l'esprit d'entreprenariat et d'auto- emploi de la population active

En analysant les différents types de formation professionnelle, on note une faible présence des femmes dans les formations techniques.

Quant à la mobilité des emplois, elle est relativement faible. En effet, la propension des actifs occupés à changer d'activité est inférieure à 34,8%.

Les surqualifiés se trouvent le plus dans le grand groupe des professions intellectuelles et scientifiques (65,6%) de la CITP-08 tandis que les sous-qualifiés sont de professions intermédiaires (24,9%).

Au regard de ces résultats, l'État est interpellé à intensifier la promotion et l'encadrement de l'entreprenariat à travers la formation et l'accroissement des capacités matérielles et financières des jeunes.

Enfin, l'analyse des revenus hors emploi a fait ressortir la prépondérance des transferts qui représentent plus de 2/3 des revenus hors emploi reçus par les individus. Mensuellement, le montant total des transferts reçus de l'étranger est estimé à 11,7 milliards de F CFA. En ce qui concerne les canaux d'utilisation de ces transferts provenant de ménages étrangers, le principal canal concerne les dépenses d'ordre domestique, à savoir l'alimentation, l'habillement, le loyer et autres dépenses courantes des ménages. En effet, les ¾ du montant total des transferts reçus de l'extérieur sont utilisés dans des dépenses domestiques. Aussi, les dépenses d'éducation représentent 12,3% des transferts reçus de l'extérieur.

SITUATION DU SECTEUR INFORMEL

Le secteur informel occupe une place importante dans le tissu productif du Burkina Faso. La valeur ajoutée de l'informel non agricole représente plus d'un cinquième du produit intérieur brute. Malgré son importance, le secteur informel demeure mal connu et toute politique d'encadrement serait menée de façon hasardeuse sans un minimum de données statistiques permettant de caractériser ce secteur.

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) est une enquête intégrée en deux phases. La première phase porte sur l'emploi et vise à produire les indicateurs permettant d'analyser le marché du travail. La seconde phase est une enquête auprès des unités de production informelles. Elle offre la possibilité de connaître l'effectif des unités informelles, leurs conditions d'activités, leurs attentes, leurs opinions, leurs perspectives, l'environnement concurrentiel dans laquelle évoluent ces unités ainsi que leur insertion. Cette enquête permet aussi d'établir la séquence complète des comptes de ces unités de production ainsi que la matrice des emplois de l'informel, permettant ainsi la prise en compte de ce secteur dans les comptes nationaux. Cette enquête vise à répondre aux besoins des décideurs politiques qui voudraient encadrer ce secteur, des comptables nationaux pour une meilleure prise en compte de la richesse créée par le secteur informel, mais aussi des entités apportant un soutien aux actifs du secteur informel.

Chapitre 9: Conditions d'activités du secteur informel

Résultats clés

- Le Burkina Faso compte 2 290 418 unités de production informelles non agricole en 2018 avec près de la moitié (48,0%) qui exercent dans le secteur d'activité du commerce.
- *Plus de 2 chefs d'UPI sur trois se trouvent en milieu rural et près de la moitié exerce dans le secteur du commerce.*
- *Les UPI emploient peu de personnes au démarrage de leur activité (en moyenne 1,3 personne par UPI sur le plan national). Plus de la moitié des emplois des UPI sont dans un statut de travailleurs pour compte propre (52,8%)*
- *Les conditions d'activité sont précaires. Près de la moitié ne possède pas un local professionnel (42,1%) et moins d'un tiers des UPI ont accès aux services sociaux de base dans leur lieu d'exercice.*
- Entre 2015 et 2018 il y a environ 700 mille UPI créées dont 52% sont des UPI commerciales.
- *La création des UPI est principalement motivée par la recherche d'un meilleur revenu (48,1%) et l'incapacité à trouver un travail salarié (26,2%).*
- *Sur le plan national, la principale raison qui détermine le choix du produit ou du service vendu par l'UPI est liée à la connaissance du métier (53,0%).*

Ce chapitre présente les conditions d'activité du secteur informel. La première section décrit le cadre conceptuel et méthodologique relatif au secteur informel. Les sections qui viennent après portent sur les caractéristiques des unités informelles, les créations et motifs de création des UPI, les sources de financement au démarrage, les motifs du choix des activités, etc. Les analyses sont faites par zone de résidence et par secteur d'activité.

Les trois premiers critères retenus dans la résolution de la19ème Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de 2003 pour définir le secteur informel se réfèrent à : i) l'organisation légale des entreprises, ii) la propriété et iii) le type de comptabilité. L'ensemble des trois critères est intégré au concept des entreprises familiales ou individuelles non constituées en société. Mais cela ne signifie pas que toutes les entreprises familiales de ce type relèvent du secteur informel. Les entreprises du secteur informel comprennent les entreprises familiales pour compte propre et celles qui emploient du personnel rémunéré. Il est précisé que toutes ces entreprises doivent produire des biens et services marchands. Le critère de destination des produits vient donc s'ajouter à l'identification des entreprises du secteur informel.

Deux autres critères s'ajoutent à la définition des entreprises du secteur informel. Il s'agit du type d'activités économiques et de la taille de ces entreprises. Mais pour des raisons de comparaison internationale, seuls les critères de non-enregistrement, du non tenu de la comptabilité et de la production marchande seront considérés comme les plus importants depuis le (SCN 2008 (Système de Comptabilité Nationale).

Non enregistrement des unités de production : l'enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une unité de production pour sortir de l'informel diffère selon les pays. En effet, certains pays ont rendu obligatoire l'enregistrement au numéro statistique. Tandis que dans d'autres pays, c'est l'enregistrement fiscal qui est obligatoire pour déclarer l'unité de production formelle. Dans les pays qui pratiquent la politique de guichet unique, tous les types d'enregistrement se font à la même place et de façon unique. Dans ce cas, il peut arriver qu'aucun type d'enregistrement n'ait de préséance sur l'autre. Dans tous les cas, il faudrait

s'assurer du critère d'enregistrement obligatoire des unités de production dans chaque pays. Dans le cas de Capitale, le critère de l'enregistrement renvoie à l'enregistrement au Numéro d'identification fiscal (NIF).

Non tenue de la comptabilité écrite et formelle : il faudra considérer le système de comptabilité d'entreprise en vigueur dans les pays ou dans les zones d'intégration auxquelles ils appartiennent. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation.

Production des biens et services marchands : selon la résolution de la19ème CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et dans leurs objectives de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou du SCN 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

Les critères d'identification des unités de production informelle (UPI) ;

De façon opérationnelle, l'algorithme d'identification des unités de production informelle est caractérisé dans le tableau suivant. On remarquera que le processus consiste à identifier les chefs d'unités de production informelle aussi bien dans leur emploi principal que dans leurs différentes activités secondaires. Dans ces conditions, un même individu identifié dans l'enquête Emploi comme chef d'une UPI pourrait en posséder dans d'autres activités secondaires. Il sera alors retenu trois fois lors de l'enquête sur le secteur informel : en activité principale et pour chacune de ses activités secondaires. Bien entendu, tous les chefs d'unités de production informelle identifiés en phase 2 devraient provenir de l'enquête Emploi. C'est un impératif.

Définition des concepts

Aide familial : Personne occupant un emploi dans une entreprise exploitée par un parent vivant souvent dans le même ménage, mais qui ne peut pas être considérée comme associée et qui ne perçoit pas une rémunération fixe en espèces ou en nature.

Auto-emploi : L'auto-entrepreneur est un entrepreneur individuel qui crée une entreprise (auto-entreprise) en vue d'exercer une activité pour son propre compte.

Employeur (ou patron) : Individu travaillant pour son propre compte ou avec un ou plusieurs associés, occupant un emploi à titre indépendant, et qui emploie une ou plusieurs personnes salariées dans son unité.

Propre compte : Personne occupant un emploi à titre indépendant, mais qui n'emploie aucun salarié et peut néanmoins travailler avec des aides familiaux et/ou des apprentis.

Salarié : Individu ayant un emploi rémunéré en espèces et/ou en nature de façon régulière et selon une périodicité définie, titulaire d'un contrat de travail, explicite ou implicite, avec le même employeur continûment.

Secteur informel : Ensemble des unités de production qui ne possèdent pas de Numéro d'Identification Financier Unique (IFU) et/ou ne tiennent pas une comptabilité formelle au sens du plan comptable SYSCOA.

Travailleurs indépendants : Ensemble des patrons et travailleurs exerçant pour leur compte propre.

Unité de production : Unité élémentaire, mobilisant des facteurs de production (travail, capital) pour générer une production et une valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale. L'unité de production se confond avec l'établissement, lorsque l'activité s'exerce dans un lieu physique spécifiquement conçu à cet effet (boutique, atelier, échoppe).

9.1. Identification des chefs d'Unité de Production Informelle (UPI)

Près de la moitié des chefs d'unité de production informelle sont dans le secteur du commerce. Parmi les chefs d'UPI, 11,1% exercent en activité secondaire.

La première phase sur l'emploi a permis de dénombrer 943 383 chefs d'unité de production informelle qui ont une activité principale ou secondaire dans secteur primaire, soit 29,1% de l'ensemble des chefs d'unité de production informelle. Le secteur du commerce vient en première position avec 33,5% des chefs d'UPI. Le secteur de l'industrie occupe 25,5% des chefs d'UPI. Les services représentent 11,8% des activités des chefs d'UPI.

Tableau 9.1: Répartition des chefs d'unité de production informelle agricole et non agricole

		Effectifs	%
Secteur d'activité dans l'emploi principal	Primaire	747 091	26,0
	Industrie	786 793	27,3
	Commerce	1 025 971	35,6
	Service	318 722	11,1
	Total	**2 878 578**	**100,0**
Secteur d'activité dans l'emploi secondaire	Primaire	196 291	54,7
	Industrie	39 348	11,0
	Commerce	59 700	16,6
	Service	63 454	17,7
	Total	**358 793**	**100,0**
Secteur d'activité dans l'ensemble des emplois	Primaire	943 383	29,1
	Industrie	826 140	25,5
	Commerce	1 085 672	33,5
	Service	382 176	11,8
	Total	**3 237 371**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Les unités de production dans le secteur primaire ont été exclues du champ de la deuxième phase de l'enquête ERI-ESI. Ce choix a été motivé par la décision de ne pas élaborer un questionnaire spécifique pour aborder les problèmes de l'agriculture urbaine et périurbaine. En excluant les UPI du primaire le nombre d'UPI est de 2 293 989 lors de la première phase et de 2 290 418 lors de la seconde phase. En analysant la répartition des UPI identifiées lors de la phase 1, il ressort que les UPI commerciales sont les plus nombreuses (47,3%), suivies des UPI industrielles (36,0%) et des UPI de service (16,7%).

Tableau 9.2: Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle non agricole

	Secteur d'activité	Effectif	Pourcentage
Phase 1	Industrie	826 140	36,0
	Commerce	1 085 672	47,3
	Service	382 176	16,7
	Total	**2 293 989**	**100,0**
Phase 2	Industrie	862 026	37,6%
	Commerce	1 099 794	48,0%
	Service	328 599	14,3%
	Total	**2 290 418**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

9.2. Effectif et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2

9.2.1. Analyse de la structure des emplois obtenus dans l'enquête Emploi (phase 1)

Près de sept sur dix (7/10) des emplois obtenus dans l'enquête ERI-ESI 2018 sont issus du milieu rural dû à la forte concentration des activités économiques informelles dans ce milieu.

L'analyse des effectifs des emplois pour les individus de plus de 15 ans indique des disparités suivant le milieu de résidence. Le total des emplois se chiffre à **4 586 023** et près du tiers (33,8%) de ces emplois viennent du milieu urbain. En effet, la zone urbaine de Ouagadougou occupe à elle seule 53,5% des emplois

urbains, le reste reparti entre Bobo-Dioulasso et les autres urbains. L'emploi principal représente 92,0% des effectifs.

Lorsqu'on considère le secteur d'activité de l'individu, en phase 1, il est décomposé en primaire, industrie, commerce et en services. Les effectifs des emplois selon cette répartition sont inégalement répartis suivant ces secteurs d'activité. Les emplois du primaire représentent 29,2% soit **1 259 266** individus. La répartition selon le milieu de résidence indique que 67,2% de la main-d'œuvre provient du milieu.

Tableau 9.3: Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (Activités principale), Burkina Faso, 2018

	Milieu de résidence					
Secteur et branche d'activité	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Ensemble
Primaire						
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	16 056	14 965	54 207	85 228	1 140 015	1 225 243
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	1 803	686	1 084	3 573	16 927	20 500
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0	0	204	204	13 319	13 523
Ensemble	**17 859**	**15 651**	**55 496**	**89 005**	**1 170 261**	**1 259 266**
Industrie						
Activités extractives/mines	9 645	6 081	10 301	26 027	260 499	286 526
Activités de fabrication	122 256	42 656	79 463	244 374	448 605	692 979
Activités de production et distribution	1 931	1 482	478	3 892	0	3 892
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	2 445	0	446	2 892	706	3 597
Activités de construction	50 728	9 405	20 477	80 610	77 773	158 382
Ensemble	187 005	59 624	111 165	357 795	787 582	1 145 377
Commerce						
Commerce et réparation des pièces automobiles	32 359	6 068	9 291	47 718	37 109	84 826
Commerce de gros	62 903	14 766	27 932	105 601	135 181	240 781
Commerce de détail	180 698	61 132	106 214	348 043	577 068	925 111
Ensemble	**275 960**	**81 965**	**143 437**	**501 362**	**749 357**	**1 250 719**
Service						
Activités de transport	28 802	7 116	12 758	48 676	21 928	70 604
Activités d'entreposage	5 373	545	2 064	7 983	2 894	10 877
Activités d'hébergement et de restauration	37 972	10 078	20 943	68 993	96 261	165 254
Activités de l'information et de communication	9 135	2 368	1 484	12 987	2 992	15 979
Activités financières et d'assurance	7 815	2 730	2 566	13 111	1 416	14 527
Activités immobilières	1 489	131	358	1 978	1 665	3 643
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	22 678	2 713	5 482	30 873	10 067	40 939
Activités de services de soutien et de bureau	48 558	15 781	17 091	81 430	21 909	103 339
Activités de l'administration publique	17 482	4 538	8 130	30 149	11 468	41 617
Enseignement	45 161	20 269	35 204	100 634	69 257	169 890
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	22 224	6 206	10 959	39 390	21 493	60 883
Activités artistiques, sportives et récréatives	3 897	2 127	1 607	7 631	2 263	9 894
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	57 949	14 432	22 888	95 269	61 709	156 978
Activités spéciales des ménages	33 578	9 774	6 932	50 284	9 659	59 943
Activités des organisations internationales	532	27	229	788	5 506	6 294
Ensemble	**342 645**	**98 835**	**148 696**	**590 176**	**340 485**	**930 660**
Burkina Faso	**823 470**	**256 075**	**458 794**	**1 538 338**	**3 047 685**	**4 586 023**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 9.4: Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (secondaire) , Burkina Faso, 2018

	Milieu de résidence					
Secteur et branche d'activité	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Ensemble
Primaire						
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	3 000	5 261	8 261	14 157	180 697	203 116
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0	0	0	70	2 087	2 157
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0	0	0	51	1 787	1 838
Ensemble	**3 000**	**5 261**	**8 261**	**14 278**	**184 572**	**207 111**
Industrie						
Activités extractives/mines	365	0	365	339	7 297	8 002
Activités de fabrication	6 193	1 234	7 427	3 062	17 822	28 311
Activités de production et distribution	359	0	359	151	0	510
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	502	0	502	0	0	502
Activités de construction	1 835	131	1 966	768	4 841	7 574
Ensemble	9 254	1 365	10 619	4 320	29 960	44 899
Commerce						
Commerce et réparation des pièces automobiles	501	0	501	51	1 581	2 133
Commerce de gros	3 585	1 985	5 569	1 287	6 538	13 394
Commerce de détail	6 753	4 486	11 238	5 344	30 060	46 642
Ensemble	10 838	6 470	17 308	6 682	38 179	62 169
Service						
Activités de transport	**258**	**85**	**344**	**503**	**3 438**	**4 285**
Activités d'entreposage	391	0	391	0	0	391
Activités d'hébergement et de restauration	2 044	0	2 044	313	6 486	8 844
Activités de l'information et de communication	115	0	115	154	0	269
Activités financières et d'assurance	892	0	892	0	0	892
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 025	0	1 025	0	3 640	4 664
Activités de services de soutien et de bureau	1 887	1 891	3 778	486	2 010	6 274
Activités de l'administration publique	0	0	0	59	1 192	1 251
Enseignement	446	295	741	545	957	2 243
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	852	91	943	162	3 452	4 557
Activités artistiques, sportives et récréatives	0	0	0	0	770	770
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	1 989	643	2 631	1 019	11 544	15 195
Activités spéciales des ménages	224	0	224	131	716	1 071
Activités des organisations internationales	5 209	2 422	7 631	2 047	18 006	27 683
Ensemble	**15 333**	**5 426**	**20 759**	**5 419**	**52 211**	**78 388**
Burkina Faso	**38 425**	**18 522**	**56 947**	**30 698**	**304 921**	**392 567**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

9.2.2. Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel

Plus de 2 chefs d'UPI sur trois se trouvent en milieu rural et près de la moitié exerce dans le secteur du commerce.

Le nombre d'UPI identifiées en 2018 lors de la seconde phase est de 2 290 418. Ce nombre est en hausse de 735000 unités informelles par rapport à 2015[3], soit un taux de croissance annuel moyen de 10,5%.

L'analyse montre que 1 557 584 UPI sont en milieu rural, soit 68% du total. Par ailleurs, la structure selon la main-d'œuvre employée montre que c'est la branche de l'industrie qui génère plus d'emplois, avec 523 456 emplois, soit un peu plus de la moitié (50,06%) des emplois créés dans le secteur informel.

[3] Enquête ENESI 2015 a identifié 1 555 169 UPI

Un autre indicateur d'intérêt est l'analyse de la structure selon le secteur d'activité du chef d'UPI. Les effectifs indiquent que 48% (1 099 794) des chefs d'UPI exercent dans le secteur du commerce, alors que seulement 14,3% (328 599) d'entre eux sont des dirigeants dans le secteur des services et 37,6% (862 026) dans l'industrie.

Tableau 9.5: Effectif et structure des CUPI dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et branche d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence, Secteur et branche d'activité	Effectif des chefs d'UPI	Effectif de la main d'œuvre	% des chefs d'UPI	% de la main d'œuvre
Ouagadougou				
Industrie				
Activités extractives/mines	6 330	5 143	6,3	5,0
Activités de fabrication	80 647	77 114	79,9	75,3
Activités de production et distribution	851	539	0,8	0,5
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	929	250	0,9	0,2
Activités de construction	12 218	19 356	12,1	18,9
Ensemble	**100 975**	**102 402**	**100,0**	**100,0**
Commerce				
Commerce et réparation des pièces automobiles	15 040	19 583	8,5	24,7
Commerce de gros	34 251	17 763	19,4	22,4
Commerce de détail	126 910	41 993	72,0	52,9
Ensemble	**176 201**	**79 339**	**100,0**	**100,0**
Service				
Activités de transport	4 438	708	6,6	1,8
Activités d'entreposage	822	631	1,2	1,6
Activités d'hébergement et de restauration	22 319	16 658	33,2	42,0
Activités de l'information et de communication	548		0,8	
Activités financières et d'assurance	1 850		2,8	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 631	1 041	2,4	2,6
Activités de services de soutien et de bureau	3 538	2 409	5,3	6,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	3 479	2 976	5,2	7,5
Activités artistiques, sportives et récréatives	1 313		2,0	
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	25 910	12 658	38,5	31,9
Activités spéciales des ménages	1 409	2 539	2,1	6,4
Ensemble	**67 257**	**39 620**	**100,0**	**100,0**
Industrie				
Activités extractives/mines	3 537	154	8,1	0,7
Activités de fabrication	31 511	17 730	72,3	77,5
Activités de production et distribution	550	824	1,3	3,6
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	133	133	0,3	0,6
Activités de construction	7 858	4 032	18,0	17,6
Ensemble	**43 590**	**22 873**	**100,0**	**100,0**
Commerce				
Commerce et réparation des pièces automobiles	4 581	989	6,2	3,7
Commerce de gros	7 579	2 709	10,3	10,2
Commerce de détail	61 298	22 855	83,4	86,1
Ensemble	**73 458**	**26 552**	**100,0**	**100,0**
Bobo-Dioulasso				
Service				
Activités de transport	1 157	199	4,3	0,6
Activités d'entreposage	88	263	0,3	0,8
Activités d'hébergement et de restauration	3 601	2 833	13,3	8,9
Activités de l'information et de communication	279	279	1,0	0,9
Activités financières et d'assurance	172		0,6	
Activités immobilières	1 975		7,3	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	183		0,7	
Activités de services de soutien et de bureau	3 645	1 477	13,5	4,6
Enseignement	2 371	15 105	8,8	47,4
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	219	198	0,8	0,6
Activités artistiques, sportives et récréatives	1 958	7 485	7,2	23,5
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	6 329	4 044	23,4	12,7
Activités spéciales des ménages	5 093		18,8	
Ensemble	**27 070**	**31 883**	**100,0**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 9.6(suite): Effectif et structure des CUPI dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et branche d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence, Secteur et branche d'activité	Effectif des chefs d'UPI	Effectif de la main d'œuvre	% des chefs d'UPI	% de la main d'œuvre
Bobo-Dioulasso				
Industrie				
Activités extractives/mines	5 215	4 171	6,3	7,0
Activités de fabrication	65 929	37 832	79,2	63,9
Activités de production et distribution	990	500	1,2	0,8
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	244		0,3	
Activités de construction	10 816	16 686	13,0	28,2
Ensemble	**83 196**	**59 189**	**100,0**	**100,0**
Commerce				
Commerce et réparation des pièces automobiles	3 812	5 164	3,2	13,7
Commerce de gros	18 994	7 500	15,8	19,9
Commerce de détail	97 235	25 065	81,0	66,4
Ensemble	**120 042**	**37 729**	**100,0**	**100,0**
Autres urbains				
Service				
Activités de transport	2 236	1 911	5,5	8,2
Activités d'hébergement et de restauration	16 250	9 269	39,9	39,9
Activités de l'information et de communication	545	293	1,3	1,3
Activités financières et d'assurance	164		0,4	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	708	1 307	1,7	5,6
Activités de services de soutien et de bureau	2 922	2 245	7,2	9,7
Enseignement	1 173	306	2,9	1,3
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	911		2,2	
Activités artistiques, sportives et recréatves	137		0,3	
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	14 395	7 210	35,3	31,0
Activités spéciales des ménages	1 335	719	3,3	3,1
Ensemble	**40 776**	**23 259**	**100,0**	**100,0**
Rural				
Industrie				
Activités extractives/mines	129 107	95 285	20,4	28,1
Activités de fabrication	446 302	174 184	70,4	51,4
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 810		0,3	
Activités de construction	56 777	69 523	9,0	20,5
Ensemble	**633 996**	**338 992**	**100,0**	**100,0**
Commerce				
Commerce et réparation des pièces automobiles	23 665	25 972	3,2	12,5
Commerce de gros	140 914	50 179	19,3	24,2
Commerce de détail	565 514	131 304	77,5	63,3
Ensemble	**730 093**	**207 455**	**100,0**	**100,0**
Service				
Activités de transport	13 205	3 517	6,8	4,6
Activités d'entreposage	1 132		0,6	
Activités d'hébergement et de restauration	87 443	43 088	45,2	56,4
Activités de l'information et de communication	1 976		1,0	
Activités financières et d'assurance	362	362	0,2	0,5
Activités immobilières	485	485	0,3	0,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 494	208	2,3	0,3
Activités de services de soutien et de bureau	4 281	5 799	2,2	7,6
Enseignement	3 297		1,7	
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	9 555		4,9	
Activités artistiques, sportives et récréatives	1 084		0,6	
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	59 605	19 582	30,8	25,6
Activités spéciales des ménages	6 576	3 366	3,4	4,4
Ensemble	**193 495**	**76 406**	**100,0**	**100,0**
Burkina Faso	**2 290 148**	**1 045 700**		

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Les UPI emploient peu de personnes au démarrage de leur activité (en moyenne 1,3 personne par UPI au plan national).

L'enquête ERI-ESI a également collecté des informations sur les effectifs de l'UPI au démarrage de ses activités, permettant de mettre en évidence la main-d'œuvre dans l'UPI en fonction du secteur d'activité.

L'effectif moyen par milieu de résidence et par secteur d'activité indique une faible dispersion. Quel que soit le secteur d'activité, l'effectif moyen au démarrage des activités de l'UPI est d'un (01) individu au niveau national. Cet effectif varie faiblement suivant le secteur d'activité. En effet, il est de deux (02) personnes dans le secteur du commerce et des services dans les zones telles que Bobo-Dioulasso et dans l'ensemble des zones urbaines où les activités industrielles emploient près de deux (02) personnes au démarrage de leurs activités.

Tableau 9.7: Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par milieu de résidence et sexe selon le secteur d'activité

Milieu de résidence	Industrie	Commerce	Service	Ensemble
Ouagadougou	1,8	1,3	1,3	1,5
Bobo-Dioulasso	1,3	1,9	1,7	1,7
Ens. urbain	1,7	1,5	1,4	1,5
Autres urbains	1,3	1,3	1,3	1,3
Rural	1,2	1,1	1,2	1,2
Burkina Faso	**1,3**	**1,2**	**1,3**	**1,3**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Il n'existe pas d'emploi formel dans le secteur informel.

L'emploi formel concerne les entreprises privées enregistrées qui sont soumises à la législation ou à la réglementation nationale, et qui offrent une protection sociale aux différents employés. Cependant, les définitions accordées au secteur informel montrent la difficulté de l'existence d'emploi formel dans ce contexte qui ne caractérise pas ces entreprises.

9.2.3. Matrice des emplois

Plus de la moitié des emplois des UPI sont dans un statut de travailleurs pour compte propre (52,8%).

La matrice de l'emploi montre que dans chaque secteur d'activité, il existe des travailleurs de type patrons ou associés, des travailleurs pour compte propre, des travailleurs dépendants rémunérés et des travailleurs dépendants non rémunérés. L'analyse indique que quel que soit le secteur d'activité, les travailleurs pour compte propre (52,8%) sont les plus nombreux, les patrons et associés représentent 18,1% des effectifs. Sur l'ensemble emplois des UPI, 16,8% sont des travailleurs dépendants non rémunérés et 12,3% sont des travailleurs dépendants rémunérés. Dans le secteur du commerce, 7,5% sont des travailleurs dépendants rémunérés et 15,7% sont des travailleurs dépendants non rémunérés. Les patrons représentent 15,7% et les travailleurs pour les patrons associés valent 20,9%. Le secteur des services se retrouve avec 49,1% de travailleurs pour compte propre et 17,4% de patrons et associés.

Tableau 9.8: Répartition des emplois par secteurs d'activité et par statut de l'employeur (%)

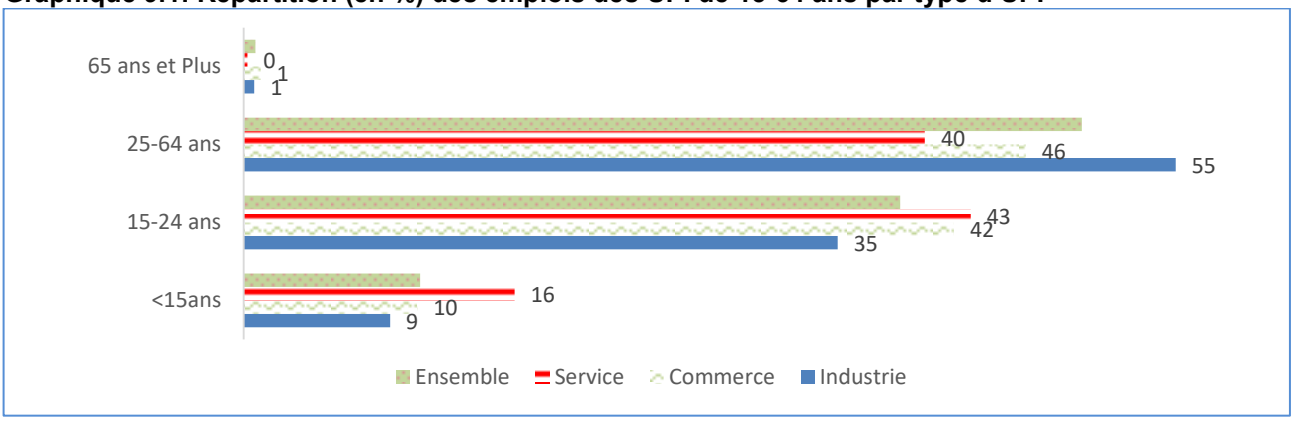
	Statut dans l'emploi (activité principale et secondaire)					
Secteurs d'activité	Patrons, associés	Comptes propres	Travailleurs dépendants rémunérés	Travailleurs dépendants non rémunérés	Total	Effectif
Industrie	20,9	45,2	16,7	17,2	100	1 385 212
Commerce	15,7	61,3	7,3	15,7	100	1 450 870
Service	17,4	49,1	14,5	19,0	100	499 766
Ensemble	18,1	52,8	12,3	16,8	100	3 335 848

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Plus de la moitié des adultes de 25-64 ans exercent plus dans le secteur de l'industrie.

L'enquête ERI-ESI indique que dans le secteur du commerce, 46,5% des travailleurs sont des adultes de 25 à 64 ans. Par contre, le secteur des services est plus occupé par les jeunes de 15-24 ans (43,2%). Quant au secteur de l'industrie, plus de la moitié des travailleurs qui y exercent leurs activités ont entre 25-64 ans (55,4%) alors que seulement un tiers (35,3%) des jeunes de 15-24 ans y sont représentés.

Graphique 9.1: Répartition (en %) des emplois des UPI de 15-64 ans par type d'UPI

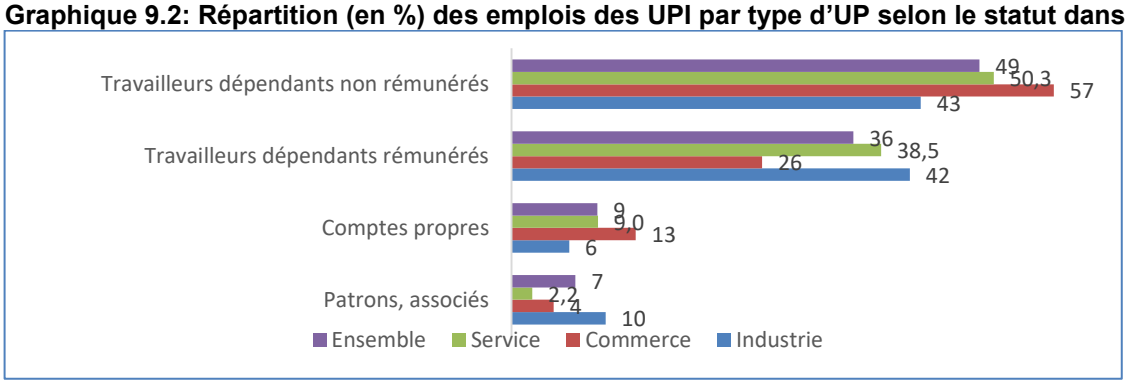


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Plus de la moitié des travailleurs du secteur du commerce sont des travailleurs dépendants non rémunérés.

Le statut dans l'emploi est fortement lié au secteur d'activité du travailleur dans le secteur informel. Parmi les différents types de travailleurs qui y exercent, 56,5% exerçant dans le commerce sont des travailleurs dépendants non rémunérés, 26,1% sont rémunérés, 13% travaillent pour leur propre compte et 4,4% sont patrons ou associés. Parmi les travailleurs dépendants rémunérés, le secteur de l'industrie est le plus rémunérateur (41,5%), suivi de celui des services (38,5%).

Graphique 9.2: Répartition (en %) des emplois des UPI par type d'UP selon le statut dans l'emploi



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

9.3. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel

En matière de conditions d'activité, le secteur informel échappe à la réglementation. Moins d'un tiers des UPI ont accès aux services d'assainissement, à l'eau, l'électricité aux services de santé etc. Dans la capitale même (Ouagadougou), moins de la moitié utilise les services sociaux de base comme l'eau courante (30,8%), l'électricité (42,4%), les WC ou latrines (44,6%). Par contre, dans la ville de Bobo-Dioulasso les latrines sont pour 53,6%, l'électricité 51,4% et l'eau courante 37,5%.

En même temps, on estime que les services de santé et de connexion Internet qui sont également fondamentaux pour le fonctionnement d'une entreprise formelle ou informelle sont moins disponibles, avec respectivement 23,1% et 13,1% dans la ville de Ouagadougou.

Seulement 6,5% et 10% des UPI exerçant dans le secteur du commerce ont accès respectivement à l'électricité et à l'eau courante en milieu rural. Ces taux sont plus élevés dans les milieux *« autres urbains »* avec 25% pour la disponibilité en électricité et 16,3% pour les services d'eau courante. L'absence de ces services de base est susceptible d'accroître le risque lié à l'amélioration des ressources financières de l'UPI qu'il soit en milieu rural ou en milieu urbain.

Dans le secteur informel en général, et pour les activités industrielles en particulier, la disponibilité des services sociaux de base doit être l'élément fondamental pour un bon fonctionnement. Cela permet, avant tout, de faciliter la réalisation des travaux dans l'UPI industrielle. En milieu rural par exemple, 15% des UPI exerçant dans les activités industrielles disposent d'eau courante, 15,4% de WC ou latrines.

Ces taux sont plus élevés en milieu urbain, 59,6% d'entre elles ont des WC ou des latrines à Ouagadougou et plus de la moitié d'entre elles ont accès à l'électricité (52,3%).

Tableau 9.9: Disponibilité des services de base dans les UPI par milieu de résidence et secteur d'activité

Milieu de résidence et secteur d'activité	% ayant accès à un système d'évacuation des déchets	% ayant un wc ou des latrines	% ayant de l'électricité	% ayant une eau courante	% ayant accès à un service de poste	accès à un service de santé	une connexion internet	% ayant un ordinateur	% ayant un téléphone mobile	% ayant un téléphone fixe
Ouagadougou										
Industrie	37,6	59,6	52,3	44,7	13,5	24,8	11,7	6,4	77,1	4,2
Commerce	29,2	38,0	36,4	25,4	14,3	22,8	12,4	5,0	78,5	4,7
Service	30,5	39,1	42,5	23,4	14,4	21,3	17,1	7,7	84,6	4,4
Ensemble	**32,0**	**44,6**	**42,4**	**30,8**	**14,1**	**23,1**	**13,1**	**5,9**	**79,3**	**4,5**
Bobo-Dioulasso										
Industrie	35,7	61,2	51,7	46,2	8,4	17,6	13,5	2,6	74,9	0,4
Commerce	33,5	47,1	45,8	28,2	14,2	24,8	11,0	1,2	78,8	0,0
Service	55,1	58,4	63,7	46,4	19,5	12,7	5,0	1,3	69,3	1,5
Ensemble	**38,3**	**53,4**	**51,4**	**37,5**	**13,5**	**20,3**	**10,7**	**1,7**	**75,8**	**0,4**
Autres urbains										
Industrie	19,0	39,0	32,5	27,5	20,5	30,4	5,3	2,8	77,6	3,1
Commerce	17,6	32,3	25,0	16,3	23,2	32,4	4,7	2,6	78,5	2,0
Service	19,5	36,6	43,2	32,8	21,4	28,0	7,3	3,6	79,2	2,8
Ensemble	18,4	35,4	30,6	22,9	22,0	31,0	5,3	2,8	78,3	2,5
Rural										
Industrie	4,3	15,4	5,9	15,0	2,7	21,6	1,9	0,3	66,1	0,2
Commerce	6,0	17,4	6,5	10,0	2,7	24,4	2,6	0,1	74,3	0,2
Service	5,8	14,4	8,0	13,9	4,4	26,5	4,7	0,9	83,8	0,6
Ensemble	**5,2**	**16,2**	**6,4**	**12,5**	**2,9**	**23,5**	**2,6**	**0,3**	**72,2**	**0,2**
Burkina Faso										
Industrie	10,7	24,6	15,7	20,9	5,9	22,6	4,0	1,3	68,9	0,9
Commerce	12,3	23,9	15,2	14,0	7,4	25,1	4,9	1,2	75,7	1,1
Service	16,2	25,4	24,0	21,0	9,9	24,5	7,6	2,7	82,1	1,7
Ensemble	**12,2**	**24,3**	**16,7**	**17,6**	**7,2**	**24,1**	**4,9**	**1,4**	**74,1**	**1,1**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Les UPI opèrent le plus souvent sans locaux fixes, de façon itinérante ou à domicile, ce qui rend impossible leur intégration dans les recensements classiques d'entreprises. La phase 2 de l'enquête ERI-ESI montre que le statut de possession d'un local professionnel dans le cadre de la réalisation de ses activités reste un défi à relever par les acteurs du secteur informel. En effet, 42,1%[4] des UPI ne disposent pas de local professionnel.

Malgré le niveau de précarité des conditions d'activité, plus d'un quart des UPI (29,6%) disposent d'un local spécifique d'activité (ateliers, boutiques, postes fixes sur les marchés publics), 28,4% exercent au domicile du chef d'UPI.

La structure par milieu de résidence révèle la présence importante des UPI en milieu rural. Si plus de trois cinquième (68%) de ces dernières proviennent du milieu rural, 41,1% sont sans local professionnel. Cependant, le milieu urbain n'est pas en marge du problème de locaux professionnels. En effet, seulement trois UPI sur dix (28,89%) possèdent un local professionnel, et 33,8% d'entre eux exercent dans le commerce. Dans la ville de Ouagadougou, les disparités sont faibles selon le secteur d'activité de l'UPI. En effet, près de la moitié (46,4%) des UPI du secteur du commerce exercent sans local professionnel, 48,5% pour les services et 34,8% pour le secteur des industries. Cependant, les activités industrielles sont les plus exercées dans le domicile du chef d'UPI dans la ville de Ouagadougou (46,6%), à Bobo Dioulasso (44,5%).

Tableau 9.10: Disponibilité des locaux pour les activités des UPI par milieu de résidence et secteur d'activité

	Type de local utilisé pour les activités (en %)				**Effectif**
Milieu de résidence et Secteurs d'activité	Sans local professionnel	Dans un domicile	Dans un local professionnel	Ensemble	
Ouagadougou					
Industrie	34,8	46,6	18,6	100,0	101 199
Commerce	46,4	19,8	33,8	100,0	176 201
Service	**48,5**	**19,9**	**31,5**	**100,0**	**67 257**
Ensemble	43,4	27,7	28,9	100,0	344 657
Bobo-Dioulasso					
Industrie	38,1	44,5	17,3	100,0	43 590
Commerce	45,7	22,6	31,7	100,0	73 458
Service	**64,5**	**14,4**	**21,1**	**100,0**	**27 070**
Ensemble	46,9	27,7	25,4	100,0	144 118
Autres urbains					
Industrie	37,2	36,9	25,9	100,0	83 241
Commerce	49,3	19,0	31,7	100,0	120 042
Service	40,1	26,1	33,9	100,0	40 776
Ensemble	43,6	26,3	30,1	100,0	244 060
Rural					
Industrie	42,5	34,8	22,6	100,0	633 996
Commerce	42,1	23,1	34,8	100,0	730 093
Service	**33,0**	**30,9**	**36,1**	**100,0**	**193 495**
Ensemble	**41,1**	**28,8**	**30,0**	**100,0**	**1 557 584**
Burkina Faso					
Industrie	40,9	36,9	22,2	100,0	862 026
Commerce	43,8	22,1	34,1	100,0	1 099 794
Service	**39,6**	**26,7**	**33,7**	**100,0**	**328 599**
Ensemble	**42,1**	**28,3**	**29,6**	**100,0**	**2 290 418**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

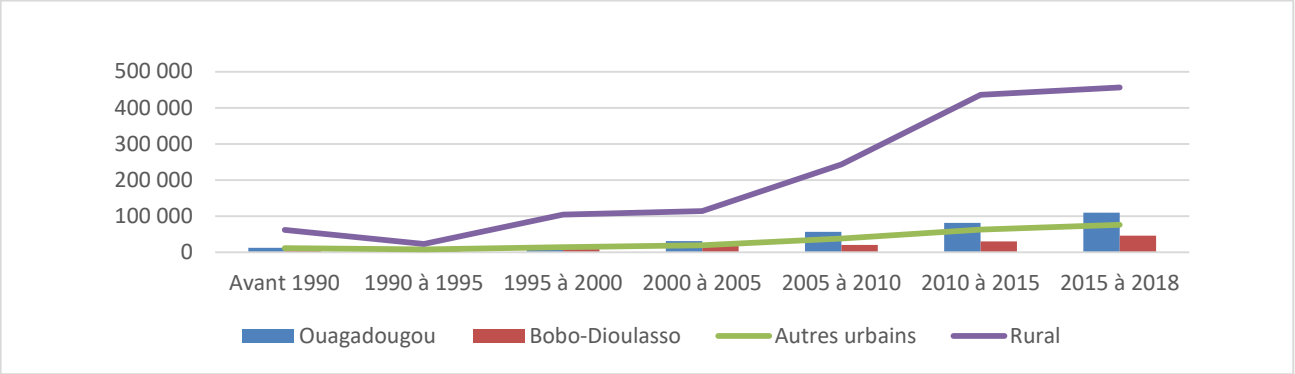
9.4. 1.4. Création des unités de production informelles (UPI)

De manière générale, la création des UPI tend à augmenter dans le temps quels que soient le milieu de résidence, le secteur d'activité ou le sexe du chef de l'UPI.

[4] 45.1% en 2015 selon l'ENESI

La création des UPI est nettement plus importante en milieu rural par rapport au milieu urbain quelle que soit la période. En milieu rural, le nombre d'UPI créées est passé de 61 848 avant 1990 à 456 173 entre 2015 et 2018. En revanche, en milieu urbain, Le nombre d'UPI créées est passé de 12 779 avant 1990 à 109 426 entre 2015 et 2018 à Ouagadougou et de 6 174 à 46 105 à Bobo-Dioulasso pendant les mêmes périodes. Pour les autres villes urbaines, le nombre d'UPI créées est passé de 11 294 à 76 295 dans les mêmes intervalles de temps.

Graphique 9.3: Evolution de la « création brute » des UPI par milieu de résidence selon les années

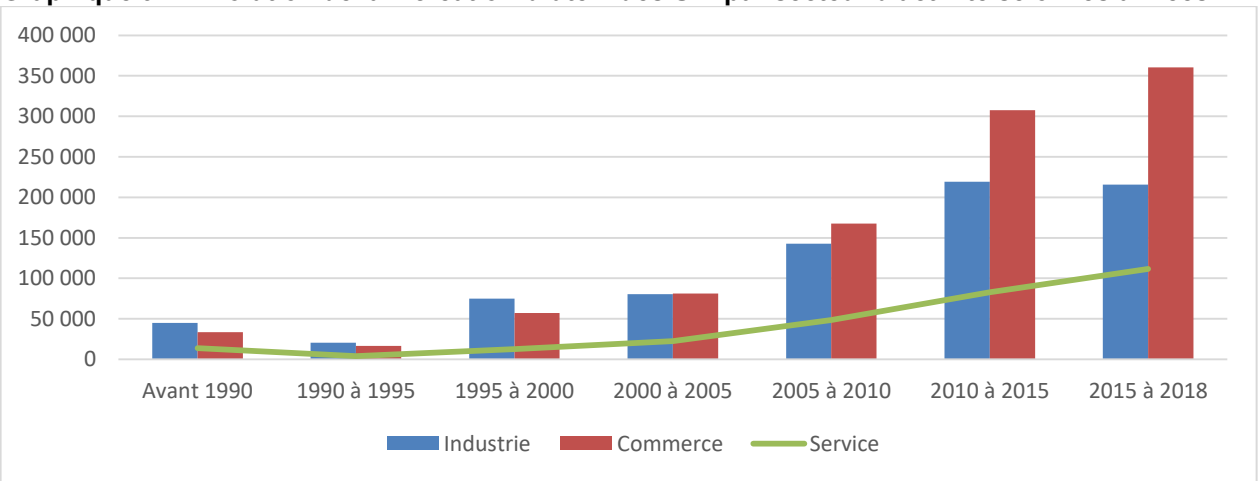


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Il y a plus de création d'unités de production informelles dans le commerce par rapport à ***l'industrie et*** *aux services.*

L'analyse des créations d'UPI selon le secteur d'activité montre qu'en général les UPI créées sont légèrement plus importantes en termes d'effectifs dans le commerce par rapport à l'industrie. Ce dernier secteur enregistre à son tour plus de création que celui des services. Au départ (avant 1990), on observe une prédominance de la création des UPI dans l'industrie par rapport au commerce et au service. Ainsi, avant 1990, 45 016 UPI ont été créées dans l'industrie, 33 383 dans le commerce et 13 697 dans le secteur des services. En revanche, entre 2015 et 2018, il y a eu création de 215 857 UPI dans l'industrie, 360 450 dans le commerce, 111 692 au niveau des services.

Graphique 9.4: Evolution de la « création brute » des UPI par secteur d'activité selon les années



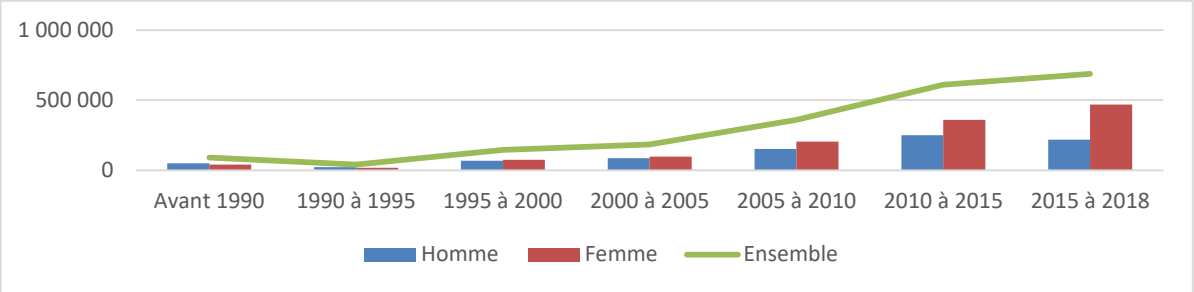
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Plus de la moitié des UPI ont été créées par des femmes depuis la période allant de 1990 à 2018

Selon le sexe, les femmes tendent à créer plus d'UPI que les hommes. Jusqu'en 2018, les femmes ont créé 1 361 050, soit 59,43% des UPI. Cependant, on note que c'est seulement sur la période d'avant 1990 que le

nombre d'UPI créées par les hommes était élevé. Entre 2015 et 2018 les UPI créées par les hommes se sont établies à 217 973 et celles des femmes se sont élevées à 470 027.

Graphique 9.5: Evolution de la « création brute » des UPI par sexe selon les années



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Un tiers des chefs d'UPI a entre 25 et 35 ans et les UPI créées avant les années 2000 sont plus dans l'industrie.

Les jeunes sont plus aptes et plus dynamiques quand il s'agit de prendre des initiatives par rapport aux personnes âgées. Ainsi, l'analyse montre que les UPI sont majoritairement créées par des jeunes. Dans l'ensemble, près du tiers (32,4%) des créations d'UPI ont été réalisées par des personnes ayant entre 25 et 34 ans. La proportion d'UPI créées entre 2015 et 2018 par des jeunes de cette tranche atteint 41,8%. De plus, 29,2% des chefs d'UPI créées dans l'ensemble ont entre 35 et 44 ans. Ces deux tranches d'âge ont enregistré plus de créations que les autres. En revanche les individus trop jeunes (moins de 25 ans) et les personnes plus âgées (plus de 45 ans) ont enregistrés des créations moindres. Les chefs d'UPI âgés de moins de 25 ans représentent en effet 10,3% ; ceux de 55 à 64 ans représentent 7,7% et ceux de 65 ans et plus ne représentent que 3,6%.

Tableau 9.11: Répartition (%) des chefs d'UP par année de création selon le groupe d'âges du chef des UPI

	Age du Chef d'UPI					
Année de création de l'UPI	Moins de 25 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 - 54 ans	55 - 64 ans	65 ans et plus
Avant 1990	0,2	2,8	8,6	31,6	32,1	24,7
1990 à 1995	1,7	5,2	22	37,3	24	9,8
1995 à 2000	0,9	7,1	33,7	33	16,7	8,5
2000 à 2005	0,2	22	40,1	26,6	9,4	1,7
2005 à 2010	3,7	28,8	35,5	21,5	8	2,5
2010 à 2015	9,2	40,5	31,7	11,9	5,2	1,5
2015 à 2018	21,8	41,8	22,8	8,9	3,2	1,5
Ne sait pas	4,6	21,1	30,6	25,5	6	12,2
Ensemble	**10,3**	**32,3**	**29,2**	**16,9**	**7,7**	**3,6**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Dans la population des UPI, celles créées avant l'année 2000 sont plus nombreuses dans le secteur de l'industrie. Par contre celles créées après 2000 sont majoritaires dans le secteur de commerce.

La proportion de femme dans les UPI est croissante dans le temps. Le nombre moyen d'années d'études du chef de l'UPI est de 2,5 ans pour les UPI les plus récentes et de 1,5 an pour les UPI. La proportion des UPI enregistrées est plus importante pour celle créées entre 1995 et 2005.

Tableau 9.12: Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps, Burkina Faso, 2018

Année de création de l'UPI	Principales caractéristiques des UPI créées							
	% secteur Industrie	% secteur commerce	% secteur service	% activités +/- connues de l'Etat	% ayant créé seul leur UPI	% de femmes CUPI	Age Moyen du Chef d'UPI	Nombre année étude
Avant 1990	48,9	36,2	14,9	7,2	92,8	45,3	57,7	1,5
1990 à 1995	49,9	40,2	9,9	10,1	96,0	43,2	50,5	1,3
1995 à 2000	51,9	39,5	8,7	3,5	97,0	52,0	47,9	1,8
2000 à 2005	43,7	44,1	12,3	5,4	96,5	52,8	42,0	2,1
2005 à 2010	39,8	46,7	13,5	3,8	97,0	57,4	40,3	2,2
2010 à 2015	36,0	50,4	13,6	3,1	96,8	59,1	36,0	2,1
2015 à 2018	31,4	52,4	16,2	2,4	95,6	68,3	32,6	2,5
Ne sait pas	36,7	44,3	19,0	0,5	87,9	54,1	39,8	3,0
Ensemble	37,6	48,0	14,3	3,3	96,0	59,4	38,3	2,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

9.5. Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité

La création des UPI est principalement motivée par la recherche d'un meilleur revenu (48,1%) et l'incapacité à trouver un travail salarié (26,2%).

Plusieurs raisons semblent expliquer la création d'une unité de production dans le secteur informel. Il peut s'agir de la recherche de meilleur revenu ou la volonté manifeste d'être indépendant. Ce phénomène pourrait aussi être expliqué par l'incapacité de trouver un emploi salarié dans une grande entreprise ou même une petite entreprise. Mais il se peut également que ce soit expliqué par des raisons familiales (traditions familiales) ou d'autres raisons.

A la question de savoir les motifs qui ont conduit à la création de l'UPI, près de la moitié (48,1%) des Chefs d'UPI ont avancé comme raison la recherche d'un meilleur revenu. Dans un cinquième des cas, la création de l'UPI s'explique par la recherche infructueuse de travail salarié dans une petite entreprise. D'autres raisons comme le besoin d'être indépendant, la tradition familiale ou la recherche infructueuse de travail salarié dans une grande entreprise ont été évoquées dans des proportions inferieures à 8,6%.

L'analyse des motifs de création des UPI par milieu de résidence indique que la recherche d'un meilleur revenu est la raison prédominante dans tous les milieux avec des proportions variables entre milieu urbain et milieu rural. En milieu rural, la recherche d'un meilleur revenu est évoquée par 53,4% contre 38,5% à Ouagadougou, 24,5% à Bobo-Dioulasso et 42,1% dans les autres milieux urbains.

Quel que soit le secteur d'activité, les motifs les plus récurrents demeurent la recherche d'un meilleur revenu, la recherche infructueuse de travail salarié dans les petites entreprises et le besoin d'être indépendant.

Ainsi, le motif de création de l'UPI le plus fréquent est la recherche d'un meilleur revenu aussi bien dans l'Industrie, les services que le commerce avec une proportion maximale de 52,7% obtenu au niveau du commerce et respectivement 44,7% et 41,8% pour l'industrie et les services.

Tableau 9.13: Motifs de création de l'UPI par ville et secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Motifs de création de l'UPI					
	N'a pas trouvé de travail salarié (grande entreprise)	N'a pas trouvé de travail salarié (petite entreprise)	Pour obtenir un meilleur revenu	Pour être indépendant (son propre chef)	Par tradition familiale	Autre
Ouagadougou						
Industrie	13,7	19,4	35,3	16,0	4	11,3
Commerce	9,1	21,0	43,5	14,4	4	8,5
Service	**14,2**	**29,4**	**30,3**	**12,0**	**7**	7,4
Ensemble	11,5	22,2	38,5	14,4	4	**9,1**
Bobo-Dioulasso						
Industrie	11,9	24,4	22,9	14,9	15	10,8
Commerce	23,3	20,1	28,7	10,0	7	10,8
Service	**35,4**	**21,5**	**15,8**	**8,3**	**14**	5,1
Ensemble	22,1	21,6	24,5	11,2	11	**9,7**
Autres urbains						
Industrie	8,0	22,3	35,0	15,7	10	9
Commerce	7,1	22,6	48,8	11,9	5	4,5
Service	9,7	22,8	37,2	16,9	5	8,7
Ensemble	7,8	22,5	42,1	14,0	7	6,7
Rural						
Industrie	2,3	22,0	49,0	5,8	15	6,3
Commerce	3,1	16,8	58,0	8,1	6	8,4
Service	**1,7**	**23,1**	**50,4**	**8,0**	**9**	7,4
Ensemble	**2,6**	**19,7**	**53,4**	**7,2**	**10**	**7,5**
Burkina Faso						
Industrie	4,7	21,8	44,7	8,4	13	7,4
Commerce	5,9	18,3	52,7	9,7	5	8,2
Service	**8,0**	**24,2**	**41,8**	**10,0**	**9**	7,3
Ensemble	**5,7**	**20,5**	**48,1**	**9,2**	**9**	**7,8**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

9.6. 1.7. Principales raisons du choix du produit ou service vendu par l'UPI

Sur le plan national, la principale raison qui détermine le choix du produit ou du service vendu par l'UPI est liée à la connaissance du métier (53,0%).

Les raisons qui motivent le choix de la vente d'un produit ou d'un service plutôt que d'autres sont partagées. Toutefois, la principale raison est la connaissance du métier. Cette raison est défendue par 53% des Chefs d'UPI. La seconde raison est la réalisation d'un meilleur profit que d'autres produits ou services et qui est soutenue par 26,7% des Chefs d'UPI.

La tradition familiale et l'assurance de recettes plus stables sont évoquées par peu de Chefs d'UPI (respectivement 12,6% et 7,7%). L'analyse de la raison principale par milieu de résidence et par secteur d'activité conduit à la même conclusion avec de légères différences sur les proportions.

Ainsi, la connaissance du métier est la principale raison du choix du produit à Ouagadougou (61,3%), à Bobo-Dioulasso (70,5%) dans les autres milieux urbains (53,5%), tout comme en milieu rural (49,5%). C'est également le principal motif dans l'industrie (57,7%), le commerce (47,5%) et les services (59,2%).

Tableau 9.14: Principales raisons du choix du produit ou service vendu par l'UPI, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principales raisons du choix du produit ou service vendu par l'UPI			
	Tradition familiale	Métier connu	Un meilleur profit que d'autres produits ou services	L'assurance de recettes plus stables qu'avec d'autres produits
Ouagadougou				
Industrie	11,7	67,7	16,6	4,0
Commerce	8,6	56,7	25,9	8,7
Service	11,0	63,5	17,4	8,2
Ensemble	**10,0**	**61,3**	**21,5**	**7,2**
Bobo-Dioulasso				
Industrie	7,6	77,0	12,0	3,4
Commerce	4,5	64,9	20,1	10,6
Service	18,4	75,4	3,8	2,4
Ensemble	**8,0**	**70,5**	**14,6**	**6,8**
Autres urbains				
Industrie	15,8	61,8	17,0	5,4
Commerce	9,5	44,2	34,5	11,7
Service	9,6	63,7	18,0	8,7
Ensemble	**11,7**	**53,5**	**25,8**	**9,1**
Rural				
Industrie	20,3	54,3	19,9	5,5
Commerce	8,8	44,0	37,6	9,6
Service	10,7	54,5	26,8	7,9
Ensemble	**13,7**	**49,5**	**29,1**	**7,7**
Burkina Faso				
Industrie	18,2	57,7	18,9	5,2
Commerce	8,6	47,5	34,2	9,7
Service	11,3	59,2	21,9	7,6
Ensemble	**12,6**	**53,0**	**26,7**	**7,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

9.7. 1.8. Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités

Plus de deux chefs d'UPI sur trois ont utilisé leur épargne propre ou fait recours à une tontine pour démarrer leurs activités.

Le démarrage de la plupart des activités dans l'informel nécessite un capital qui peut provenir de l'épargne ou de l'emprunt ou encore de biens d'autres sources comme l'héritage ou la contribution des associés.

Mais l'expérience montre que les unités informelles ont difficilement accès au crédit auprès des institutions financières, notamment en raison de la nature informelle de leurs activités. L'analyse des données indique que la source de financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités est l'épargne propre ou la tontine qui constitue la source pour plus de deux tiers des UPI (68,8%).

Il y a aussi les prêts informels et les dons et héritage qui sont des sources de financement non négligeables avec des proportions respectives de 13,6% et 11,9%. Très rarement, les prêts bancaires et la contribution des associés ont été des sources de financement du capital au démarrage (0,6%).

Les résultats similaires sont observés quels que soient le milieu de résidence et le secteur d'activité. Ainsi en milieu rural, l'épargne propre est la principale source de financement du capital au démarrage pour 70,5% des UPI.

Cette proportion est de 63,2 % à Ouagadougou, 69,6% à Bobo Dioulasso et 65% dans les autres milieux urbains. Les dons ou héritages viennent en seconde position dans des proportions allant de 11% à 20,6% suivant le milieu de résidence et les secteurs d'activité.

Tableau 9.15: Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités					
	Epargne Propre/tontine	Contributions des associés	Prêts bancaires/institution de microfinance	Dons, Héritages	Prêts informels (des amis ou des parents)	Autres
Ouagadougou						
Industrie	60,5	0,3	1,4	16,5	19,2	2,1
Commerce	65,8	0,2	0,9	16,5	14,2	2,4
Service	60,3	0,7	0,3	16,5	15,1	7,0
Ensemble	**63,2**	**0,3**	**0,9**	**16,5**	**15,8**	**3,2**
Bobo-Dioulasso						
Industrie	72,6	0,3	0,6	11,9	12,7	1,9
Commerce	75,7	0,1	0,7	11,4	9,6	2,5
Service	48,1	0,6		20,6	5,6	25,1
Ensemble	**69,6**	**0,3**	**0,5**	**13,3**	**9,8**	**6,5**
Autres urbains						
Industrie	59,5	0,4	0,8	19,4	14,0	5,9
Commerce	67,9	0,2	0,6	15,3	14,4	1,7
Service	67,2	0,4	0,6	14,2	12,3	5,2
Ensemble	**65,0**	**0,3**	**0,7**	**16,5**	**13,9**	**3,7**
Rural						
Industrie	68,0	0,2	0,4	12,9	12,2	6,2
Commerce	74,7	0,1	0,7	10,6	9,8	4,1
Service	63,2		0,6	18,4	11,1	6,6
Ensemble	**70,5**	**0,1**	**0,6**	**12,5**	**10,9**	**5,3**
Burkina Faso						
Industrie	66,5	0,2	0,6	13,9	13,2	5,5
Commerce	72,6	0,1	0,7	12,1	11,0	3,5
Service	61,8	0,2	0,5	17,7	11,6	8,1
Ensemble	**68,8**	**0,2**	**0,6**	**13,6**	**11,9**	**4,9**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 10: Main-d'œuvre et emploi dans le secteur informel

Résultats clés

- La taille moyenne de l'UPI est de 1,5% et le taux de salarisation est de 12,3%.
- Plus de 7 travailleurs sur 10 sont indépendants dont trois quarts (3/4) exercent pour leur compte propre.
- Sur les 3 335 848 travailleurs du secteur informel, 52,2% sont des femmes. Près de six personnes sur dix travaillant dans le secteur informel sont des jeunes de moins de 35 ans. Les travailleurs du secteur informel ont un nombre moyen d'années d'études relativement bas (02 ans) sur le plan national. Cependant, l'initiative privée à la création d'un emploi diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente.
- Seulement 1,8% des travailleurs dépendant bénéficient d'un contrat écrit.
- Le revenu moyen distribué par les unités de production informelle est au-dessous du SMIG national et 50% des travailleurs ont un salaire de moins de 20 000.Les revenus tirés de l'emploi présentent de fortes disparités selon le secteur d'activité et le milieu de résidence.
- La majorité des travailleurs du secteur informel (environ 8 personnes sur dix) n'ont pas reçu de formation. Les formations dans les branches du commerce, de l'agriculture et de l'élevage sont les plus souhaitées.
- La main-d'œuvre est en hausse entre avril 2017 et mars 2018, elle passe de 2 444 mille en avril à 3246 mille en mars 2018.

Quatre formes d'organisation du travail des UPI sont mises en évidence dans cette étude : l'auto-emploi où la main-d'œuvre est constituée uniquement de travailleurs à compte propre et des associés ; la forme non-salariale qui n'emploie aucun salarié ; la forme salariale pour laquelle la main-d'œuvre est constituée uniquement de salariés (le dirigeant mis à part) et enfin la forme mixte qui comprend au moins un salarié et un non salarié parmi les emplois dépendants de l'UPI.

L'analyse des emplois dans le secteur informel vise à caractériser la main-d'œuvre utilisée par les unités de production informelles (UPI). Elle est composée de sous-sections agencées comme suivent : la première s'intéresse aux caractéristiques des unités de production informelles du point de vue de leurs emplois. Elle aborde notamment la répartition des UPI selon la taille (nombre d'employés), la taille moyenne des unités de production informelles et la typologie des UPI du point de vue leurs emplois.

10.1. Organisation du travail dans le secteur informel

10.1.1. Organisation du travail

Les chefs d'UPI financent leur activité au démarrage par leurs épargnes propres ou des tontines (67,3%). Le recours aux prêtx bancaires ne constitue que 0,7% des cas.

Tableau 10.1: Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principale source du capital au démarrage des activités de l'UPI							Effectif
	Epargne Propre/tontine	Contributions des associés	Prêts bancaires/institution de microfinance	Dons, Héritages	Prêts informels (des amis ou des parents)	**Autres**	Total	
Ouagadougou								
Industrie	58,2	0,3	1,5	17,5	20,3	2,3	100,0	95 764
Commerce	63,6	0,2	1,0	17,5	15,1	2,6	100,0	165 622
Service	57,5	0,8	0,3	17,7	16,2	7,5	100,0	62 774
Ensemble	**60,8**	**0,3**	**1,0**	**17,6**	**16,8**	**3,4**	**100,0**	**324 160**
Bobo-Dioulasso								
Industrie	71,3	0,3	0,6	12,5	13,3	1,9	100,0	41 549
Commerce	74,6	0,1	0,7	11,9	10,0	2,6	100,0	70 305
Service	46,1	0,6		21,4	5,8	26,1	100,0	26 048
Ensemble	**68,2**	**0,3**	**0,5**	**13,9**	**10,2**	**6,8**	**100,0**	**137 901**
Autres urbains								
Industrie	57,9	0,4	0,8	20,2	14,6	6,2	100,0	80 026
Commerce	66,6	0,2	0,6	15,9	15,0	1,7	100,0	115 340
Service	65,0	0,4	0,7	15,1	13,2	5,6	100,0	38 182
Ensemble	**63,4**	**0,3**	**0,7**	**17,2**	**14,5**	**3,9**	**100,0**	**233 548**
Rural								
Industrie	66,7	0,2	0,4	13,5	12,7	6,5	100,0	608 399
Commerce	73,5	0,1	0,8	11,1	10,2	4,3	100,0	698 355
Service	**61,0**		**0,6**	**19,5**	**11,8**	**7,0**	**100,0**	**182 753**
Ensemble	**69,2**	**0,1**	**0,6**	**13,1**	**11,4**	**5,5**	**100,0**	**1 489 507**
Burkina Faso								
Industrie	65,1	0,3	0,6	14,5	13,8	5,7	100,0	825 737
Commerce	71,3	0,1	0,8	12,7	11,5	3,6	100,0	1 049 623
Service	59,5	0,3	0,5	18,8	12,4	8,6	100,0	309 757
Ensemble	**67,3**	**0,2**	**0,7**	**14,3**	**12,5**	**5,1**	**100,0**	**2 185 117**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La taille moyenne de l'UPI est de 1,5% et le taux de salarisation est de 12,3%.

Le taux de salarisation représente le rapport entre le nombre de travailleurs salariés et le nombre total de travailleurs. Au niveau national, le taux de salarisation dans le secteur informel est de 12,3%. Ce taux a nettement augmenté depuis 2015[5] où il s'établissait à 8,4%[6].

A Ouagadougou, le taux de salarisation est plus élevé dans le secteur industriel. A peu près de 3 personnes sur 10 (27,7%) ont un salaire, tandis qu'à Bobo 2 personnes sur 10 (19%) le sont. Dans la deuxième capitale, ce sont les activités de services qui salarient le plus leurs employés (40%).

Dans le secteur informel 12,3% de la main-d'œuvre est salariée. Ce taux atteint 20% à Ouagadougou, 18,2% à Bobo-Dioulasso et seulement 9,1% dans le milieu rural. 68,7% des travailleurs de l'informel s'auto emploi et 2,3% sont des associés.

La taille moyenne des UPI détermine le nombre moyen de personnes qui travaille dans cette UPI. Les UPI sont composées en moyenne de 1,5 personne sur le plan national. Cette taille est plus élevée chez les UPI en milieu urbain (1,6 personne par UPI), comme à Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. En milieu rural par contre, la taille est de 1,4 employé par UPI.

Tableau 10.2: Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Taux de salarisation	Taille de l'UPI	Combinaison du travail					Effectif
			Auto emploi	Non salariale	Salariale	Mixte	Total	
Ouagadougou								
Industrie	27,7	2,0	49,6	19,1	27,7	3,6	100	203 377
Commerce	15,5	1,5	69,0	14,6	15,5	0,9	100	255 540
Service	17,3	1,6	62,9	19,4	17,3	0,4	100	106 877
Ensemble	**20,2**	**1,6**	**60,9**	**17,1**	**20,2**	**1,8**	**100**	**565 794**
Bobo-Dioulasso								
Industrie	19,0	1,5	65,6	11,1	19,0	4,4	100	66 463
Commerce	6,0	1,4	73,5	19,4	6,0	1,1	100	100 011
Service	40,1	2,2	45,9	12,7	40,1	1,3	100	58 953
Ensemble	**18,7**	**1,6**	**63,9**	**15,2**	**18,7**	**2,1**	**100**	**225 426**
Autres urbains								
Industrie	20,0	1,7	58,4	18,5	20,0	3,1	100	142 385
Commerce	9,5	1,3	76,1	13,5	9,5	0,9	100	157 771
Service	18,2	1,6	63,7	16,8	18,2	1,3	100	64 035
Ensemble	**15,1**	**1,5**	**67,0**	**16,0**	**15,1**	**1,8**	**100**	**364 192**
Rural								
Industrie	13,8	1,5	65,2	17,0	13,8	4,0	100	972 987
Commerce	4,8	1,3	77,9	16,0	4,8	1,4	100	937 548
Service	7,0	1,4	71,7	20,7	7,0	0,6	100	269 901
Ensemble	**9,1**	**1,4**	**71,4**	**17,0**	**9,1**	**2,5**	**100**	**2 180 437**
Burkina Faso								
Industrie	16,7	1,6	62,2	17,2	16,7	3,9	100	1 385 212
Commerce	7,3	1,3	75,8	15,7	7,3	1,2	100	1 450 870
Service	14,5	1,5	65,8	19,0	14,5	0,8	100	499 766
Ensemble	**12,3**	**1,5**	**68,7**	**16,8**	**12,3**	**2,3**	**100**	**3 335 848**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

De 2015 à 2018, plus de 7 travailleurs sur 10 sont indépendants dont trois quarts (3/4) exercent pour leur compte propre.

La deuxième enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel a permis d'estimer le nombre total de travailleurs dans le secteur informel non agricole à 3 335 848 travailleurs en 2018. De 2015 à 2018, le nombre de travailleurs a augmenté de 32,7%. Cette croissance est due essentiellement au nombre élevé de

[5] ENESI 2015, INSD.
[6] Le taux de salarisation en 2015 intégrait les activités agricoles comme la maraichère culture

travailleurs indépendants passant de 1 597 149 en 2015 à 2 365 470 en 2018 soit une augmentation de 32,48%.

Cette augmentation du nombre de travailleurs indépendants s'expliquant en partie par les initiatives en faveur de la création de l'emploi.

Tableau 10.3: Effectif de la main-d'œuvre selon le statut dans l'emploi

	ENESI 2015		ERI-ESI 2018	
Enquête	Effectifs	%	Effectifs	%
Travailleurs indépendants	**1 597 149**	**71**	**2 365 470**	**71**
Patron/employeur ou associé	*298 899*	*13*	604 620	18
Travailleur pour compte propre	*1 298 250*	*58*	1 760 851	53
Travailleurs dépendants	**648 458**	**29**	**970 378**	**29**
Salarié	*158 192*	*7*	201 152	6
Apprenti payé	*109 497*	*5*	208 270	6
Apprenti, stagiaire, bénévole non payé	*78 004*	*4*	169 292	5
Aide familial	*302 765*	*14*	391 665	12
Total	**2 245 607**	**100**	**3 335 848**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Un travailleur sur deux (1/2) est salarié dans les branches de l'enseignement et des activités artistiques, sportives.

Dans le secteur informel, les taux de salarisation varient énormément selon la branche d'activité. Seule la « branche enseignement » salarie plus de la moitié de ses employés. En effet, le taux de salarisation de cette branche vaut 52,8%. Elle est suivie par la branche « artistiques, sportives» qui vient avec un taux de salarisation de 49,5%.

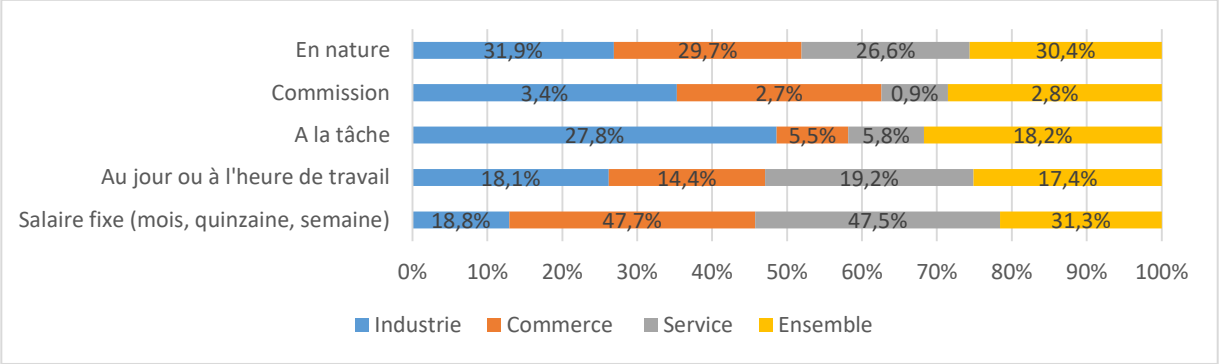
Graphique 10.1:Taux de salarisation selon la branche d'activité



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Selon la branche d'activité, la rémunération au salaire fixe des salariés est importante dans la branche « **commerce** » (47,7%) des travailleurs rémunérés. Elle est suivie par la brache de l'activité des services (47,5%). Sur le plan national, le mode de rémunération le plus utilisé est la rémunération au salaire fixe (31,3%), suivi de du mode de paiement en nature (30,4%). Le mode de paiement le moins utilisé est la rémunération à la commission.

Graphique 10.2 : Modes de rémunération des travailleurs salariés selon le secteur d'activités



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

10.1.2. Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs du secteur informel

Sur les 3 335 848 travailleurs du secteur informel, 52,2% sont des femmes. Près de six personnes sur dix travaillant dans le secteur informel sont des jeunes de moins de 35 ans. Les travailleurs du secteur informel ont un nombre moyen d'années d'études relativement bas (02 ans) sur le plan national. Cependant, l'initiative privée à la création d'un emploi diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente.

Les données de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel révèlent qu'il y a un peu plus de femmes que d'hommes travaillant dans le secteur informel. En effet, sur les ***3 335 848*** travailleurs que comptent le secteur en 2018, 1 741 313 sont des femmes, soit une proportion de 52,2%.

L'analyse des données relatives à l'âge des travailleurs dans le secteur informel révèle avec acuité la difficulté des jeunes à s'insérer dans le marché du travail, notamment le secteur formel, et qui sont alors obligés de se rabattre sur le secteur informel. Les jeunes qui s'y aventurent travaillent généralement à leur propre compte ou sont des employeurs. Certains sont des travailleurs familiaux.

En effet, sur dix personnes travaillant dans le secteur informel, six sont des jeunes de moins de 35 ans (55,3%). Par ailleurs, la répartition des travailleurs du secteur informel donne une courbe décroissante selon la tranche d'âge. En outre, l'âge moyen du travailleur du secteur informel est de 34,2 ans.

Les données révèlent qu'en 2018, en moyenne sur le plan national, les travailleurs du secteur informel ont un niveau d'études réussies de deux ans équivalent au cours préparatoire deuxième année (CP2).

Le nombre d'années d'ancienneté dans l'activité est dominé par les patrons avec en moyenne près de 9,1 ans d'activité puis viennent les travailleurs pour compte propre (8,2 ans d'exercice de leur métier).

Tableau 10.4: Principales caractéristiques sociodémographiques des travailleurs du secteur informel selon le statut

Statut dans l'emploi	Proportion (%)	% des femmes (%)	% moins de 35 ans	Nombre d'années d'études	Ancienneté	Age moyen
Patron/employeur ou associé	18,1	37,0	39,9	2,7	9,1	38,5
Travailleur pour compte propre	52,8	67,6	43,9	1,8	8,2	38,4
Salarié	6,0	24,5	80,5	3,4	4,1	26,4
Apprenti payé	6,2	14,4	84,9	3,1	3,8	25,2
Apprenti, stagiaire, bénévole non payé	5,1	25,8	90,8	3,1	2,9	23,4
Aide familial	11,7	56,5	86,3	3,3	4,3	23,8
Total	**100,0**	**52,2**	**55,3**	**2,0**	**7,0**	**34,2**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La situation du niveau d'études atteint par les travailleurs du secteur informel est confirmée par la répartition des travailleurs selon la classe du niveau d'instruction. On constate en effet que deux tiers (68,3%) des

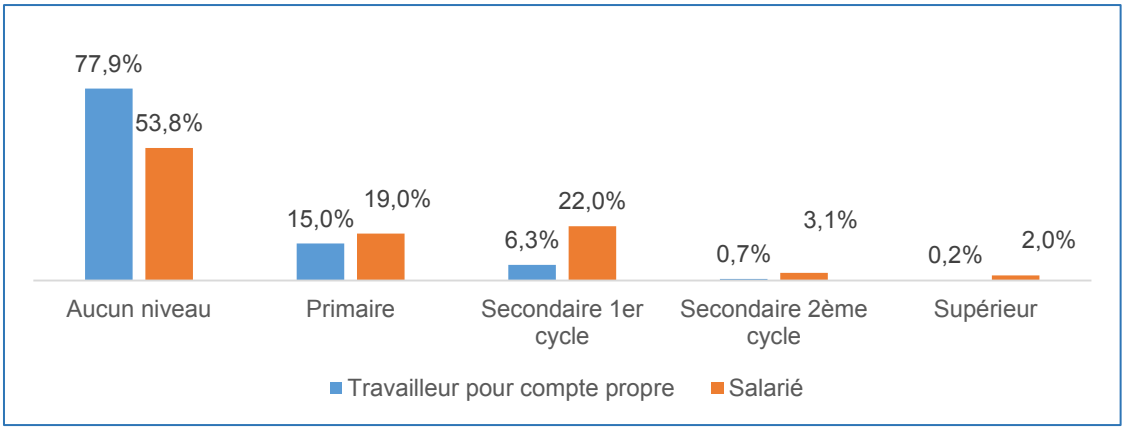
travailleurs du secteur informel sont sans niveau d'instruction et un quart d'entre eux possèdent le niveau d'instruction primaire.

Plus de trois quarts (3/4) des travailleurs du secteur informel ayant un statut de travailleur pour compte propre et de salarié n'ont aucun niveau d'instruction.

Les données de cette enquête révèlent que le niveau d'instruction du travailleur est déterminant pour avoir un statut de salarié dans l'emploi dans le secteur informel, tout comme il est dans le secteur formel. L'analyse montre aussi que la proportion des travailleurs de l'informel ayant le statut de salariés est plus faible chez les personnes ayant un niveau d'instruction élevé. En effet, elle vaut 2% dans le groupe des travailleurs du secteur informel ayant un niveau d'instruction supérieur.

Dans le groupe des travailleurs n'ayant aucun niveau d'instruction, cette proportion passe à 53,8%. Aussi, la proportion des travailleurs pour compte propre est liée au niveau d'instruction ; parmi ceux qui sont sans niveau, les travailleurs pour compte propre représentent 77,9%. Cette proportion passe à 0,2% parmi ceux qui sont de niveau supérieur.

Graphique 10.3:Proportion des travailleurs ayant le statut du travailleur pour compte propre ou de salarié selon le niveau d'instruction

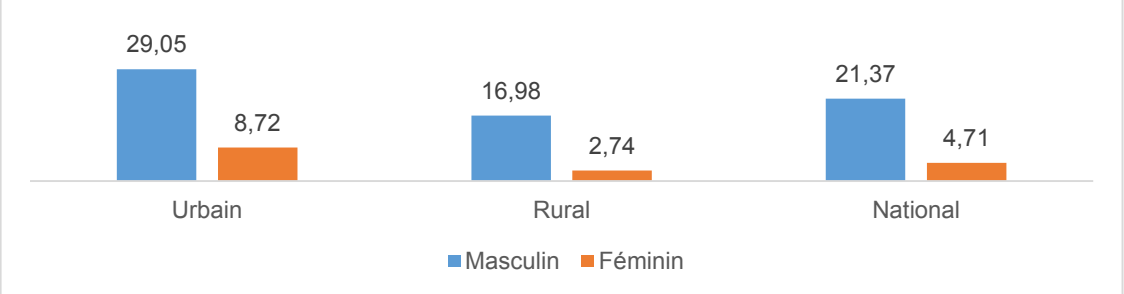


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le taux de salarisation des travailleurs hommes est cinq fois supérieur à celui des femmes.

Parmi les travailleurs hommes, le taux de salarisation est de 21,37% sur le plan national. Ce taux est de 4,71% pour la main-d'œuvre féminine, soit cinq fois plus que celui des travailleurs hommes. Cette différence est nuancée par le fait que les femmes se mettent généralement à leur propre compte, soit seules, soit dans des petites unités avec essentiellement des travailleurs familiaux. En effet, près de deux tiers des femmes exerçant dans les activités informelles sont travailleurs pour compte propre en 2018 contre 68% en 2015.

Graphique 10.4:Taux de salarisation suivant le sexe et le milieu de résidence



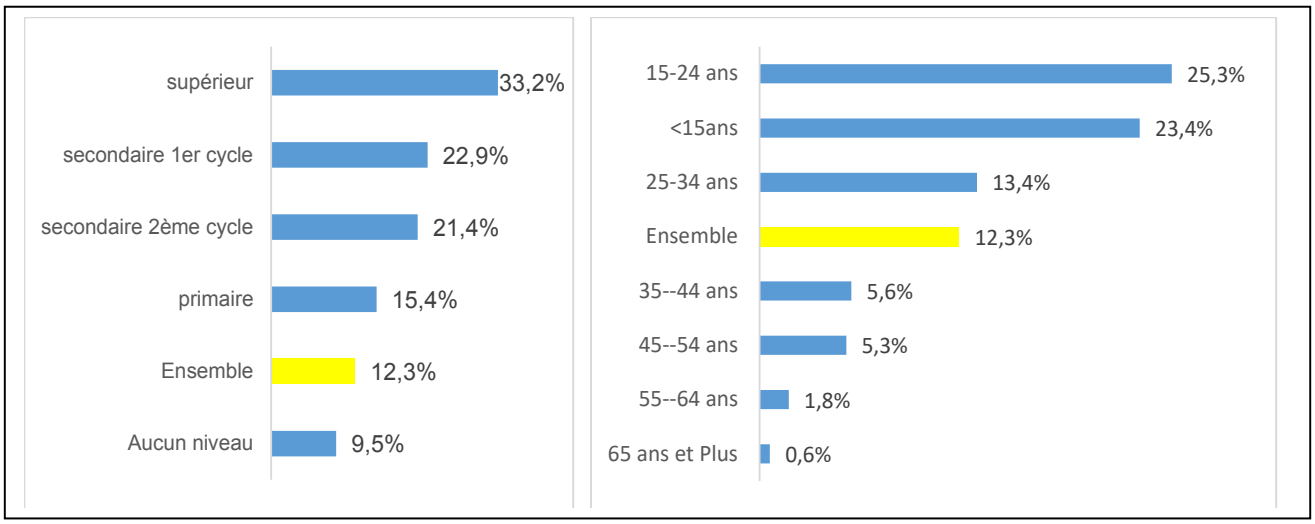
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le taux de salarisation diminue avec l'âge.

Comme le montre la figure ci-dessous, le taux de salarisation diminue avec l'âge à partir de 15 ans. En effet, il passe d'un taux de 25,3% pour les travailleurs de 15 ans à 24 ans à 2,4% pour les travailleurs de 55 ans et plus.

Tandis que ce même taux augmente avec le niveau d'instruction. Il passe de 9,5% pour ceux qui n'ont pas de niveau à 33,2% pour ceux qui ont un niveau supérieur.

Graphique 10.5 : Taux de salarisation selon le niveau d'études et la tranche d'âge du travailleur



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

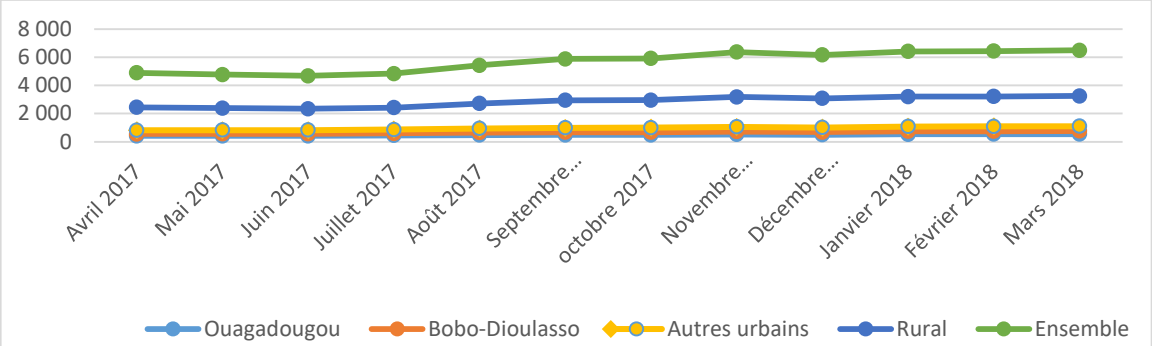
10.2. Saisonnalité de la main-d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois

La main d'œuvre est en forte hausse entre avril 2017 et mars 2018, elle passe de 2 444 mille en avril à 3246 mille en mars 2018.

La main-d'œuvre a une tendance haussière dans le secteur informel entre avril 2017 et mars 2018. Elle passe d'un effectif de 2 444 mille en avril à 3246 mille en mars 2018, soit une hausse de 32,8%. Si l'évolution de la main-d'œuvre dans les urbains présente une légère tendance haussière avec des fluctuations peux perceptible, ce n'est pas le cas dans le milieu rural. En effet, la tendance haussière de la main- d'œuvre est plus prononcée en milieu rural, elle passe d'un effectif de 1624 mille à 2137 mille soit une hausse de 31%.

Cette évolution ne devrait cependant pas cacher la période de basse saison situé entre les mois de mai à août, correspondant à la saison pluvieuse ou les activités non agricoles font place aux travaux champêtres. Par contre la période de haute saison se situe entre septembre et janvier avec un pic au mois de novembre. Cette période correspond à celle des récoltes qui relance par le même biais les activités non agricoles du fait de la disponibilité en quantité des spéculations. Le rythme d'évolution de l'emploi est globalement imprimé par celui des emplois dans le milieu rural.

Graphique 10.6: Evolution des effectifs des travailleurs salariés (en milliers)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

10.2.1. Saisonnalité mensuelle suivant le secteur d'activité.

Les fluctuations de la main-d'œuvre touchent à tous les secteurs d'activité.

La tendance de l'emploi est à la hausse dans tous les trois secteurs. D'avril 2017 à novembre 2017, l'industrie et le commerce et les services sont imprégnés de la même dynamique et connaissent des taux de croissance de la main-d'œuvre voisins. En effet, les effectifs dans ces trois secteurs évoluent à la baisse durant la période de mai à août avant de connaître une hausse entre septembre et novembre. A partir de novembre, les effectifs sont quasi stables dans le commerce et évoluent à la baisse pour l'industrie et les services avant de reprendre le rythme de croissance en janvier.

L'importance de l'agriculture dans l'économie dont l'activité est fortement saisonnière, contribue à imprégner le marché du travail du secteur informel de fluctuations saisonnières. En effet la période de disponibilité des récoltes a entre les mois d'octobre et décembre pourrait expliquer la hausse de la main-d'œuvre durant cette période pour l'ensemble des secteurs d'activités.

Tableau 10.5: Saisonnalité mensuelle de la main-d'œuvre suivant le secteur d'activité et le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Mois d'activité											
	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	Juillet 2017	Août 2017	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018
Secteur d'activité	1 035	987	953	997	1 113	1 223	1 225	1 314	1 257	1 334	1 338	1 344
Industrie	1 085	1 052	1 040	1 075	1 219	1 295	1 308	1 398	1 388	1 402	1 405	1 426
Commerce	325	343	348	345	382	421	423	469	438	470	473	476
Service												
Milieu de résidence	411	412	415	447	470	479	484	513	492	530	535	544
Ouagadougou	138	147	145	149	179	194	193	203	195	208	208	219
Bobo-Dioulasso	548	559	561	596	649	674	677	716	687	738	743	763
Ens. urbain	272	270	268	269	300	324	326	345	327	349	348	346
Autres urbains	1 624	1 554	1 512	1 552	1 765	1 942	1 953	2 120	2 069	2 119	2 125	2 137
Rural	2 444	2 383	2 341	2 417	2 715	2 939	2 956	3 181	3 083	3 206	3 215	3 246
Ensemble	1 035	987	953	997	1 113	1 223	1 225	1 314	1 257	1 334	1 338	1 344

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

10.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel

Seulement 12,6% des emplois dans l'informel sont occupés par des personnes non apparentées au chef d'UPI. Les travailleurs pour la plupart ne sont pas rémunérés (63 ,9%). Les enfants de moins de 15 ans représentent 3,7% et les jeunes de moins de 25 ans 23,7% des travailleurs.

L'âge moyen des travailleurs du secteur informel est de 34 ans et la durée moyenne dans l'emploi est de 7 ans. Le nombre moyen d'années d'études est de 2 ans d'études. Le secteur du commerce à la plus faible proportion d'employés non rémunérés (18,4%). Les enfants de moins de 15 ans sont plus présents dans le secteur des services.

Tableau 10.6: Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

	Caractéristiques des actifs occupés							
Milieu de résidence et secteur d'activité	% non apparenté au chef d'UPI	% non rémunéré ou payé en nature	% de jeunes de moins de 15 ans	% de jeunes de moins de 25 ans	% de femmes	Ancienneté Moyenne dans l'emploi en année	Age moyen des actifs en année	Durée moyenne d'années d'études réussies
Ouagadougou								
Industrie	27,6	28,4	2,3	26,3	39,9	6,3	33,6	4,1
Commerce	14,2	17,3	2,1	22,4	51,3	6,7	34,6	3,2
Service	20,8	23,7	1,1	27,0	53,1	5,5	32,7	3,9
Ensemble	**20,3**	**22,5**	**2,0**	**24,7**	**47,5**	**6,3**	**33,9**	**3,7**
Bobo-Dioulasso								
Industrie	20,5	15,4	0,9	16,3	49,6	7,4	36,2	3,1
Commerce	13,9	21,0	3,2	21,2	56,1	6,8	35,1	2,8
Service	35,9	17,4	0,5	16,6	28,8	8,1	35,2	4,8
Ensemble	**21,7**	**18,4**	**1,8**	**18,5**	**46,9**	**7,3**	**35,5**	**3,4**
Autres urbains								
Industrie	25,9	25,2	2,0	23,8	42,3	6,6	34,2	3,8
Commerce	14,1	18,3	2,4	22,1	52,7	6,7	34,7	3,1
Service	26,3	21,4	0,9	23,3	44,3	6,4	33,6	4,2
Ensemble	**20,7**	**21,3**	**1,9**	**22,9**	**47,3**	**6,6**	**34,3**	**3,6**
Ens. urbain								
Industrie	23,2	27,9	3,2	26,9	49,9	6,7	32,9	3,0
Commerce	9,3	16,7	2,6	20,3	59,6	7,3	35,7	2,2
Service	18,1	22,3	2,4	27,2	54,8	6,2	32,6	3,6
Ensemble	**16,3**	**22,1**	**2,8**	**24,1**	**54,9**	**6,9**	**34,1**	**2,8**
Rural								
Industrie	13,8	25,2	4,2	24,2	53,8	7,7	34,4	1,2
Commerce	5,1	18,8	3,1	20,8	53,6	6,7	35,0	1,1
Service	5,4	24,0	10,3	34,2	52,5	6,1	30,7	1,9
Ensemble	**9,0**	**22,3**	**4,5**	**24,0**	**53,5**	**7,1**	**34,2**	**1,2**
Ensemble								
Industrie	**17,1**	**25,5**	**3,6**	**24,4**	**51,2**	**7,4**	**34,2**	**1,9**
Commerce	**7,8**	**18,4**	**2,9**	**21,1**	**54,0**	**6,8**	**35,0**	**1,7**
Service	**14,0**	**22,9**	**6,1**	**29,7**	**50,1**	**6,2**	**31,9**	**2,9**
Burkina Faso	**12,6**	**22,0**	**3,7**	**23,7**	**52,2**	**7,0**	**34,2**	**2,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Seulement 1,8% des travailleurs dépendants bénéficient d'un contrat écrit.

Dans le secteur informel, les travailleurs ne bénéficient quasiment pas d'avantages liés à leur métier ni de protection sociale (contrats, primes, congés payés, sécurité sociale, etc.). Seulement 1,8% des travailleurs dépendants bénéficient d'un contrat écrit. Ils ne bénéficient ni de congé annuel, ni de congé maladie, ni de sécurité sociale, ni de primes de fin d'année etc. Cela dénote de la précarité de l'emploi même si 92,2% sont des emplois permanents. Ce constat est quasi identique quel que soit le secteur d'activité.

Tableau 10.7 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel, Burkina Faso, 2018

	Caractéristiques des primes et avantage							
	% contrat écrit	% prime de fin d'année	% bénéficiant d'une sécurité sociale	% bénéficiant de congés annuels	% bénéficiant de congés maladie	% bénéficiant de participation aux bénéfices	% bénéficiant d'autres avantages en nature	% avec un emploi permanent
Industrie	**6,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**89,0**
Commerce	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	92,7
Service	6,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	92,3
Ensemble	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	91,3
Bobo-Dioulasso								
Industrie	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**90,2**
Commerce	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	87,8
Service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	95,9
Ensemble	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	90,7
Autres urbains								
Industrie	**5,5**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**84,9**
Commerce	1,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	92,0
Service	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	85,8
Ensemble	3,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	88,1
Ens. urbain								
Industrie	**4,9**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**89,3**
Commerce	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	91,3
Service	3,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	93,6
Ensemble	3,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	91,1
Rural								
Industrie	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**92,8**
Commerce	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	95,4
Service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	88,2
Ensemble	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	93,4
Ensemble								
Industrie	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	91,3
Commerce	1,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	94,1
Service	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	89,7
Burkina								
Faso	**1,8**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**92,2**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Sur cinq travailleurs salariés du secteur informel, quatre ont obtenu leur poste à travers leurs relations personnelles

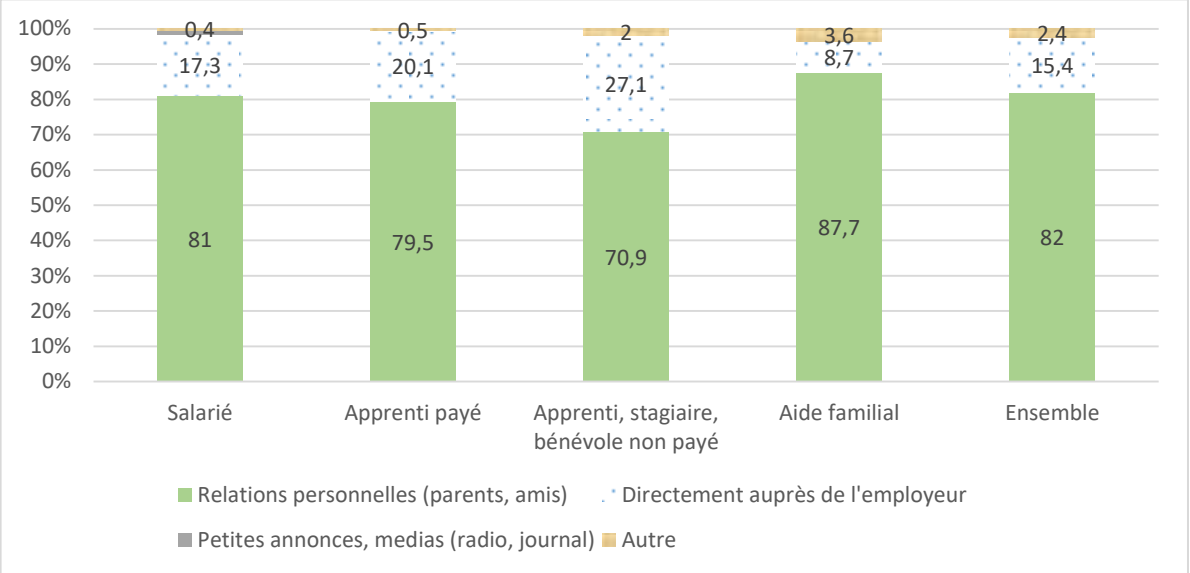
Les relations personnelles (parents ou amis) est le mode privilégié de recrutement des employés du secteur informel quel que soit son statut (salarié, apprenti payé, apprenti, stagiaire, bénévole non payé, aide familial). En effet, sur dix travailleurs salariés du secteur informel burkinabé, huit ont obtenu leurs postes à travers leurs relations personnelles (parents ou amis).

Le deuxième moyen de se faire recruter dans l'informel est la démarche directement auprès de l'employeur. 15,4% des employés dans le secteur informel y sont arrivés via cette démarche.

L'obtention de postes salariés via les petites annonces dans les médias est très marginale dans le secteur informel (0,2% des cas) en raison du fait qu'il s'agit en général de très petites unités de production.

Le poids des relations personnelles dans les modes de recrutement du secteur informel est à mettre en relation avec l'utilisation importante de travailleurs familiaux.

Graphique 10.7:Mode de recrutement des travailleurs dépendants du secteur informel selon le statut



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

10.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel

Le revenu moyen distribué par les unités de production informelle est au-dessous du SMIG national et 50% des travailleurs ont un salaire de moins de 20 000 FCFA. Les revenus tirés de l'emploi présentent de fortes disparités selon le secteur d'activité et le milieu de résidence.

Les revenus perçus de l'emploi informel constituent un bon indicateur de la qualité des emplois générés par les unités de productions informelles. Le revenu moyen mensuel par travailleur en 2018 est de 32 684 FCFA au niveau national. Cependant le revenu est de 20 000 FCFA, ce qui signifie que 50% des travailleurs ont un salaire de moins de 20 000 FCFA par mois.

Les revenus mensuels distribués par le secteur informel sont plus élevés dans l'industrie que dans les autres secteurs d'activité. A Ouagadougou, l'industrie informelle distribue en moyenne 56 650 FCFA par mois en guise de rémunération mensuelle des employés. Ensuite viennent les services avec 41 797 FCFA de revenus distribués. Pour le commerce, ce chiffre est de 29 602 FCFA.

En zone urbaine, le revenu moyen mensuel est au-dessus du SMIG (37 311 FCFA). Ceci est principalement dû au revenu moyenne mensuel à Ouagadougou qui s'établit à 44 888 FCFA et du poids de l'industrie dans la zone urbaine.

Les femmes ont en moyenne un revenu inférieur à la moitié de celui des hommes. Quel que soit le cadre de formation (formel ou non) les travailleurs ont un revenu moyen tournant autour de 32 000F CFA.

Tableau 10.8: Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

	Revenu Mensuel moyen (en FCFA)	Revenu Mensuel médian (en FCFA)	Horaire mensuel moyen (en nombre d'heures)	Horaire mensuel médian (en nombre d'heures)	Horaire Hebdomadaire moyen	Horaire Hebdomadaire médian	Revenu horaire moyen (en FCFA)	Revenu horaire médian (en FCFA)
Ouagadougou								
Industrie	56 650	30 000	218	240	51	56	478	174
Commerce	29 602	30 000	306	309	71	72	274	83
Service	41 797	15 000	275	291	64	68	497	83
Ensemble	**44 888**	**25 000**	**258**	**270**	**60**	**63**	**411**	**104**
Bobo-Dioulasso								
Industrie	34 617	25 000	232	264	54	62	515	128
Commerce	32 992	16 000	269	301	63	70	245	63
Service	21 688	20 000	164	94	38	22	199	213
Ensemble	**27 153**	**20 000**	**199**	**240**	**46**	**56**	**301**	**145**
Autres urbains								
Industrie	29 415	25 000	235	241	55	56	249	106
Commerce	35 331	25 000	263	252	61	59	170	99
Service	21 583	20 000	223	232	52	54	136	83
Ensemble	**29 375**	**25 000**	**240**	**241**	**56**	**56**	**204**	**99**
Ens. urbain								
Industrie	45 835	27 000	225	240	52	56	416	133
Commerce	31 359	27 000	292	300	68	70	245	90
Service	28 580	20 000	215	216	50	50	288	107
Ensemble	**37 311**	**22 500**	**241**	**258**	**56**	**60**	**335**	**107**
Rural								
Industrie	31 205	20 000	214	206	50	48	201	113
Commerce	22 301	15 000	277	284	65	66	95	50
Service	15 929	12 500	262	230	61	54	63	59
Ensemble	27 729	16 500	233	224	54	52	164	89
Ensemble								
Industrie	37 362	25 000	219	224	51	52	292	116
Commerce	27 510	20 000	285	300	67	70	181	76
Service	25 291	20 000	227	230	53	54	229	91
Burkina Faso	**32 684**	**20 000**	**237**	**240**	**55**	**56**	**252**	**100**
Sexe								
Homme	36 470	25 000	238	240	56	56	280	113
Femme	14 215	12 000	232	240	54	56	117	53
Cadre de formation								
Dans un cadre formel	32 805	20 000	212	240	49	56	352	105
Autres modes de formation	32 659	20 000	243	240	57	56	231	98

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

10.5. Mode de fixation

10.5.1. Mode de fixation des salaires

La quasi-totalité des chefs d'unités de production informelles (94,2%) n'ont pas de salariés dans leur établissement. Seulement 3,4% des chefs d'Upi fixent les salaires par négociation avec chaque employé. La stratégie de fixation des salaires pour assurer un bénéfice est pratiquée par 2,0% des chefs d'unités de production informelles.

Tableau 10.9: Principaux mode de fixation des salaires dans le secteur informel

Milieu de résidence et secteur d'activité	Mode de fixation des salaires					Effectif
	Pas de salarié dans l'établissement	Selon la grille salariale officielle	En les alignant sur les salaires des concurrents	En négociant avec chaque employé	En les fixant soi-même afin de m'assurer un bénéfice	
Ouagadougou						
Industrie	85,0	0,5	0,9	7,7	6,0	99 244
Commerce	90,7		0,2	7,0	2,2	175 496
Service	88,9		0,5	7,4	3,2	66 945
Ensemble	**88,7**	**0,1**	**0,4**	**7,3**	**3,5**	**341 685**
Bobo-Dioulasso						
Industrie	88,4	0,3	0,2	5,4	5,7	42 531
Commerce	94,4			4,1	1,5	72 305
Service	76,7			13,2	10,1	26 971
Ensemble	**89,2**	**0,1**	**0,1**	**6,2**	**4,4**	**141 807**
Autres urbains						
Industrie	90,3	0,1	0,8	5,6	3,2	82 546
Commerce	95,7	0,1	0,2	2,3	1,8	119 901
Service	89,4		0,6	6,7	3,2	40 715
Ensemble	**92,8**	**0,1**	**0,5**	**4,2**	**2,5**	**243 161**
Ens. urbain						
Industrie	86,0	0,4	0,7	7,0	5,9	141 775
Commerce	91,8		0,1	6,1	2,0	247 802
Service	85,4		0,3	9,1	5,2	93 916
Ensemble	**88,9**	**0,1**	**0,3**	**7,0**	**3,8**	**483 493**
Rural						
Industrie	94,9		0,7	2,9	1,5	631 255
Commerce	96,9		0,3	1,5	1,2	729 063
Service	96,1			2,5	1,4	192 556
Ensemble	96,0		0,4	2,2	1,4	1 552 874
Burkina Faso						
Industrie	93,0	0,1	0,7	3,8	2,4	855 576
Commerce	95,6	0,0	0,3	2,6	1,5	1 096 765
Service	92,2		0,2	4,9	2,7	327 186
	94,2	0,0	0,4	3,4	2,0	2 279 528

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Quels que soient les modes de fixation des salaires par négociation, le secteur prédominant est l'industrie, ensuite vient le commerce puis les services. Très peu de chefs d'UPI du secteur des services fixe le salaire selon la grille salariale ou en s'alignant sur la grille de leurs concurrents.

10.5.2. Gestion de la formation du personnel

La majorité des travailleurs du secteur informel (environ 8 personnes sur dix) n'ont pas reçu de formation.

L'investigation menée sur le mode d'apprentissage du métier qu'ils exercent révèle que sur dix travailleurs du secteur informel, environ huit d'entre eux n'ont pas reçu de formation à leur métier. Une personne sur dix l'a appris sur le tas, soit tout seul par la pratique. Cette même proportion (soit 10,5%) des travailleurs a appris le métier par l'apprentissage.

Seulement 0,4% des travailleurs ont pu apprendre leur métier dans un atelier de formation organisé.

Ces chiffres expliquent non seulement la faible qualité de la main-d'œuvre dans le secteur informel, mais aussi les faiblesses de notre système éducatif qui ne favorise certainement pas les formations d'autre part. D'autre part, les chiffres sur le niveau d'instruction ont montré qu'un groupe non négligeable de travailleurs du secteur informel a un niveau d'étude primaire.

Tableau 10.10: Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation du personnel					
	Pas de formation	Sur le tas	Ateliers de formation organisés	Apprentissage	Autre	Effectif
Ouagadougou	65,7	8,6	1,2	23,1	1,4	101 199
Industrie	83,0	7,6		7,5	1,9	176 201
Commerce	78,0	3,9	0,9	15,9	1,3	67 257
Service	76,9	7,2	0,5	13,7	1,6	344 657
Ensemble						
Bobo-Dioulasso	54,1	21,5		21,7	2,7	43 590
Industrie	77,8	14,8		5,5	1,9	73 458
Commerce	60,4	23,6		6,9	9,0	27 070
Service	67,4	18,5		10,6	3,5	144 118
Ensemble						
Autres urbains	60,9	13,7	1,4	22,4	1,5	83 241
Industrie	83,2	10,3	0,4	5,6	0,4	120 042
Commerce	68,0	15,1	0,6	14,9	1,4	40 776
Service	73,1	12,3	0,8	12,9	1,0	244 060
Ensemble						
Ens. urbain	62,2	12,5	0,8	22,7	1,8	144 789
Industrie	81,5	9,7		6,9	1,9	249 659
Commerce	73,0	9,5	0,7	13,3	3,6	94 327
Service	74,1	10,5	0,4	12,8	2,2	488 775
Ensemble						
Rural	74,8	11,8	0,4	12,8	0,2	633 996
Industrie	86,3	7,3	0,1	5,6	0,6	730 093
Commerce	74,6	12,2	0,8	12,0	0,4	193 495
Service	80,2	9,7	0,3	9,3	0,4	1 557 584
Ensemble						
Burkina Faso	71,3	12,1	0,6	15,4	0,6	862 026
Industrie	84,9	8,2	0,1	5,9	0,9	1 099 794
Commerce	73,3	11,8	0,7	12,7	1,4	328 599
Service	78,1	10,2	0,4	10,5	0,9	2 290 418

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

L'apprentissage dans un cadre formel nécessite une formation dans une école classique ou générale, professionnelle et technique. Sur les 3 335 848 emplois du secteur informel, 41,9% prétendent avoir appris à exercer tout seul par la pratique leur métier, 12,5% des travailleurs ont appris leur métier dans un cadre formel (école, grande ou petite entreprise).

Un peu plus du quart (27,7%) des employés n'ont effectué aucun apprentissage et seulement 2,0% se sont formés dans un cadre formel. Parmi ceux qui se sont formés dans un cadre formel, 0,7% ont appris le métier dans une école technique et 1,1% sont passé par une école professionnelle. Les sortants de l'enseignement général représentent 13,3% de la population des employés de l'informel.

Tableau 10.11: Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel, Burkina Faso, 2018

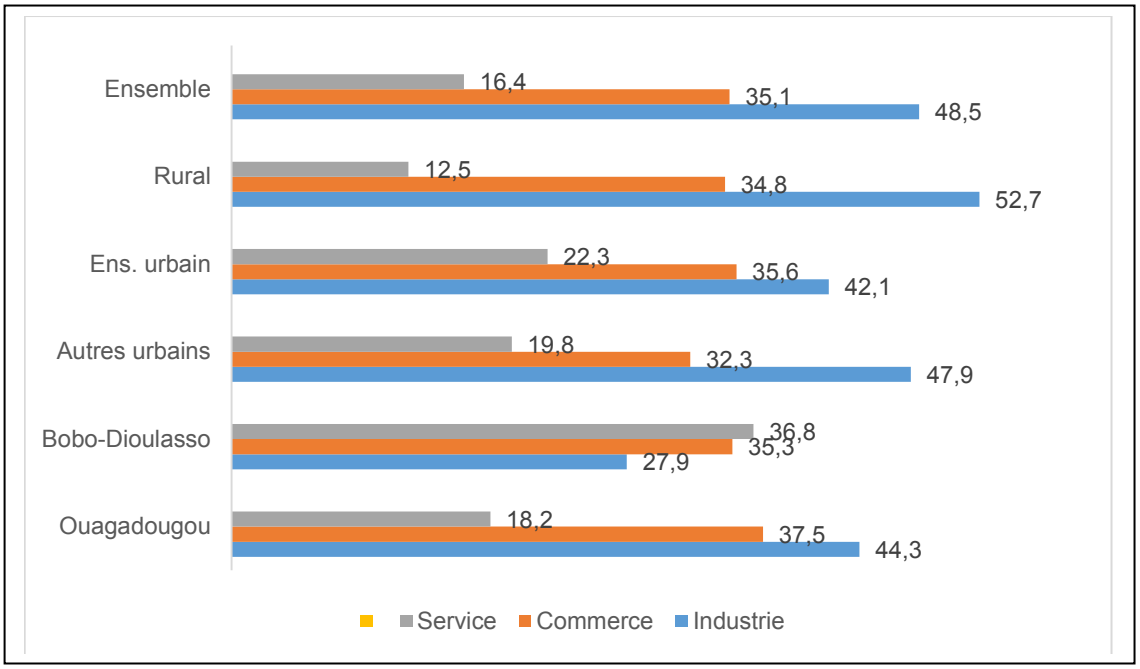
Milieu de résidence et secteur d'activité	Lieu d'apprentissage										Effectif
	Ecole technique	Ecole professionnelle	Grande entreprise	Total apprentissage dans un cadre formel	Petite entreprise	Tout seul par la pratique	Autre	Ecole classique/Génér.	Aucun apprentissage	Total	
Ouagadougou											
Industrie	2,7	3,3	1,7	7,7	20,9	30,6	10,3	14,7	15,8	100,0	106 618
Commerce	0,5	0,7		1,2	13,9	49,9	6,6	11,7	16,6	100,0	90 224
Service	3,2	2,8		6,0	9,6	29,4	5,2	20,4	29,4	100,0	43 943
Ensemble	2,0	2,2	0,7	5,0	16,2	37,6	8,0	14,6	18,6	100,0	240 785
Bobo-Dioulasso											
Industrie		0,6		0,6	6,6	51,2	3,8	11,1	26,6	100,0	24 914
Commerce	5,0			5,0		38,7	6,6	6,2	43,5	100,0	31 560
Service		15,3		15,3	15,6	16,4	0,8	15,5	36,4	100,0	32 905
Ensemble	1,8	5,8		7,6	7,6	34,0	3,7	11,0	36,2	100,0	89 379
Autres urbains											
Industrie	0,2	1,5	0,5	2,2	17,7	30,6	5,9	19,9	23,8	100,0	62 122
Commerce	0,1	0,6		0,7	8,0	40,2	2,6	11,7	36,7	100,0	41 935
Service	1,7	1,1	0,3	3,1	18,0	27,0	5,6	17,8	28,4	100,0	25 621
Ensemble	0,5	1,1	0,3	1,9	14,6	33,0	4,7	16,8	28,9	100,0	129 677
Ens. urbain											
Industrie	1,5	2,4	1,1	5,0	18,0	33,3	8,1	15,9	19,8	100,0	193 654
Commerce	1,3	0,5		1,8	9,7	45,3	5,6	10,6	27,0	100,0	163 719
Service	1,8	6,4	0,1	8,3	13,6	24,6	3,9	18,2	31,4	100,0	102 469
Ensemble	1,5	2,6	0,5	4,6	14,1	35,6	6,3	14,5	24,9	100,0	459 842
Rural											
Industrie	0,2			0,2	9,0	47,9	6,1	11,3	25,4	100,0	363 675
Commerce	0,2			0,2	3,4	45,5	3,2	12,6	35,1	100,0	239 967
Service		1,1		1,1	4,6	39,9	5,6	17,7	31,1	100,0	85 998
Ensemble	0,2	0,1		0,3	6,5	46,1	5,0	12,5	29,5	100,0	689 640
Burkina Faso											
Industrie	0,6	0,8	0,4	1,9	12,1	42,8	6,8	12,9	23,5	100,0	557 329
Commerce	0,6	0,2		0,9	6,0	45,4	4,2	11,8	31,8	100,0	403 686
Service	1,0	4,0	0,0	5,0	9,5	31,6	4,7	18,0	31,3	100,0	188 467
Ensemble	0,7	1,1	0,2	2,0	9,5	41,9	5,5	13,3	27,7	100,0	1 149 482

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La proportion des travailleurs du secteur informel ayant appris le métier dans une école professionnelle varie cependant selon la branche d'activité exercée : elle atteint son maximum pour la branche enseignement (33,2%) et Information et communication (33,1%).

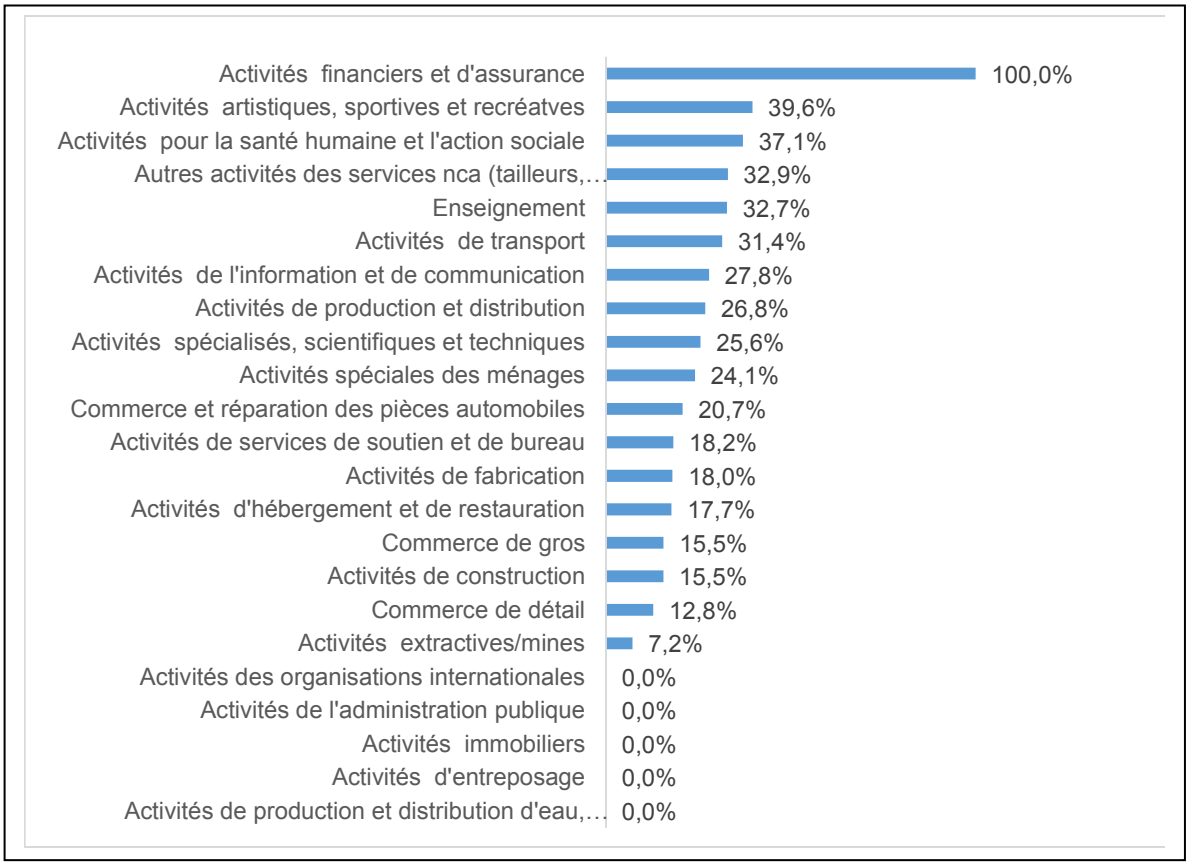
En matière d'exigence d'une formation initiale avant l'exercice du métier, seule la branche activités financière et d'assurance est exigeante. En effet dans cette branche d'activité, tous les employés ont appris leur métier dans un cadre formel d'apprentissage. Ce taux tombe à 39,6% pour les activités artistiques, sportives et récréatives, à 37,1% pour les activités pour la santé humaine et d'action sociale.

Graphique 10.8: L'apprentissage dans un cadre formel de l'emploi



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Graphique 10.9: L'apprentissage dans un cadre formel de l'emploi selon les branches



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

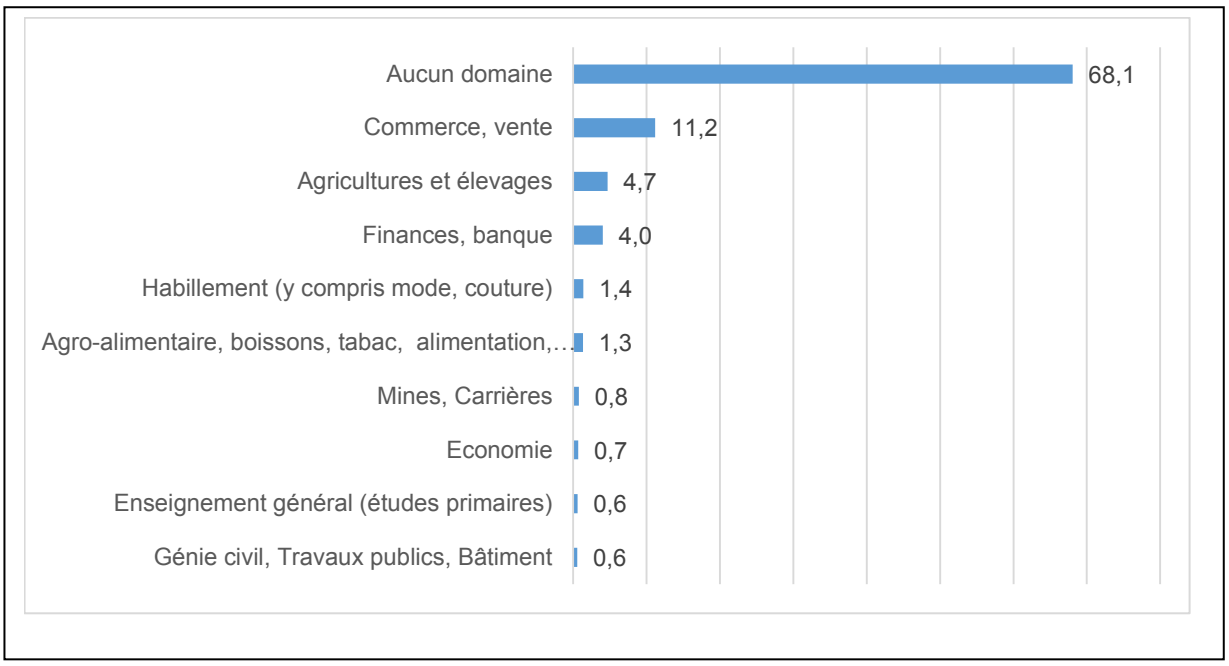
10.6. Cartographie des formations attendues par le personnel dans le secteur informel

La cartographie des besoins en formation s'inscrit dans la mise en œuvre de plan d'action prioritaire pour le renforcement des capacités du personnel du secteur informel.

Les formations dans les branches du commerce, de l'agriculture et de l'élevage sont les plus souhaitées.

Les besoins en formation du personnel dans le secteur informel ont été classés suivant les dix (10) premiers besoins prioritaires. On constate que les principaux besoins s'orientent plus vers le secteur d'activité du « commerce, vente » (11,2%), suivi de « l'agriculture et l'élevage » (4,7%). Les branches d'activités les moins demandées en besoins de formation sont les branches de « l'enseignement général » et du « BTP, génie civil ». Cependant, près de sept personnels sur dix (68,1%) s'orientent dans des formations dont le domaine d'activité reste inconnu.

Graphique 10.10: Les besoins en formation du personnel des UPI



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

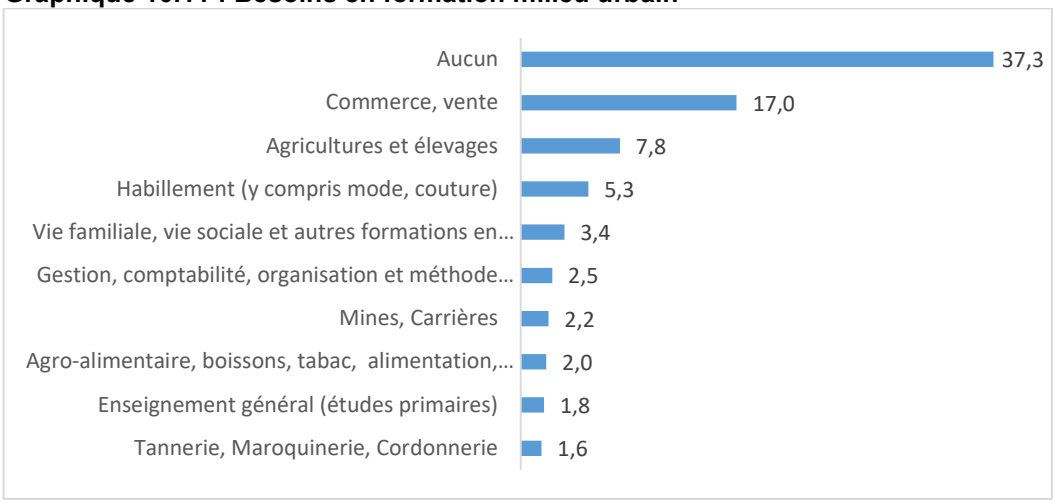
L'expression des besoins en formation va à l'endroit de l'agriculture et de l'élevage en milieu rural qu'en milieu urbain

Les besoins en formation sont orientés généralement vers des domaines d'activités non précisés. En effet, en milieu rural, 41,1% du personnel du secteur informel se forment dans des branches d'activité non précisées, alors qu'en milieu urbain, cette proportion est de 37,3%.

Selon le domaine spécifique, la branche d'activité du commerce représente une proportion élevée en besoin de formation demandée par le personnel du secteur informel (17%) en milieu urbain, agriculture et élevage (7,8%), habillement (5,3%). Les branches de la tannerie, maroquinerie, cordonnerie représente la proportion la plus faible en matière de besoin en formation (1,6%).

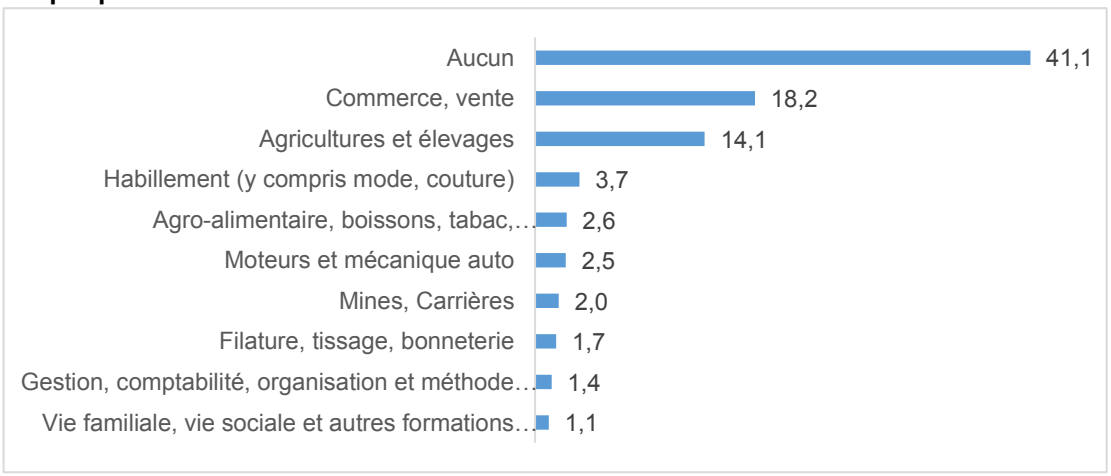
En milieu rural, les besoins en formation sont plus demandés dans les domaines spécifiques par rapport au milieu rural. En effet, la proportion en besoin en formation est de 18,2% dans le « commerce, vente », 14,1% dans la branche « agriculture et élevage ». Les activités liées à « la vie familiale, activités sociales et autres formations en développement » sont les moins représentées (1,1%) en besoin de formation dans le secteur informel.

Graphique 10.11 : Besoins en formation milieu urbain



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Graphique 10.12: Besoins en formation milieu rural



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 11: Capital, investissement et financement dans le secteur informel

Résultats clés
Le stock de capital utilisé par le secteur informel est estimé à 107,9 milliards de FCFA en 2018. Les motos sont le type d'équipement le plus utilisé dans le secteur informel (54,4% du capital) devant les terrains qui ne représentent que 30,4% du stock de capital. Le commerce est le secteur d'activité de l'informel qui utilise plus de capital (46,8% du stock de capital). Durant l'année 2017, les entreprises informelles ont réalisé des investissements d'une valeur de 27,4 milliards de FCFA. Le capital dans l'informel est acquis neuf à l'achat (90,4% du capital) et à titre de propriété personnelle. Le capital acquis par les chefs d'UPI provient essentiellement des petites entreprises commerciales. Le stock de capital est financé essentiellement sur épargne propre, don ou héritage (96,3% du stock de capital).

La viabilité d'une entreprise dépend en partie (sinon en totalité) des investissements que réalise celle-ci et des financements qu'elle reçoit. Ce chapitre s'intéresse à ces deux domaines en présentant d'une par les types d'investissement en capital réalisés par les UPI et d'autre le monde de financement de ces investissements. A cet effet, il traite le capital des UPI c'est-à-dire l'ensemble des biens durables (terrains, locaux, moto, véhicules, brouettes/poussepousse, vélo mobilier, machines, outillage, etc.) dont elles disposent dans l'exercice de leurs activités et aborde la composition et les caractéristiques du capital, son origine et ses modes de financement. Enfin, l'importance et l'utilisation des emprunts des UPI sont également traitées.

Le capital est l'ensemble des biens durables[7] acquis par les entreprises en vue de produire des biens et services. A l'instar du travail, c'est un facteur important pour la production de tout entreprise. Ainsi, les unités de production informelles utilisent le capital pour produire des biens et des services destinés au marché. Ce chapitre s'intéresse au stock de capital possédé par les unités de production informelles, c'est-à-dire l'ensemble de leurs biens durables (terrains, logements, véhicules, mobilier, machines, outillage, etc.), à l'investissement et au financement de leurs activités.

11.1. Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI

Le stock de capital utilisé par le secteur informel est estimé à 107,9 milliards de FCFA en 2018. Les motos sont le type d'équipement le plus utilisé dans le secteur informel (54,5% du capital) devant les terrains qui ne représentent que 30,6% du stock de capital. Le commerce est le secteur d'activité de l'informel qui utilise plus de capital (46,8% du stock de capital).

11.1.1. Dotation et structure du capital

La valeur du stock de capital utilisé par les entreprises informelles s'élève à environ 107,9 milliards de FCFA en 2018. En termes de valeur, le capital dans le secteur informel est constitué essentiellement de motos (54,5%), ensuite viennent les terrains (30,6%), les locaux (4,6%) les véhicules professionnels (2,9%), les

[7] Ces biens ne sont pas détruits dans le processus de production et leur durée de vie excède un an.

outillages (2 ,9%). Le reste du capital est partagé entre les machines, les locaux, les vélos, les brouettes et pousse-pousse, ainsi que les mobiliers et équipements de bureau. Les UPI de la ville de Ouagadougou ont plus investi dans l'achat de terrain (57,2%).

Tableau 11.1: Structure du capital du secteur informel selon le secteur et la branche d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et type d'investissement	Valeur à l'acquisition (en FCFA)	%	%	Effectif
Ouagadougou				
Terrain	22 249	57,2	20,6	4 686
Local	205	0,5	0,2	1 818
Motos	13 422	34,5	12,4	41 827
Vélos	68	0,2	0,1	20 783
Brouettes, Pousse-Pousse	61	0,2	0,1	17 103
Véhicules professionnels	1 909	4,9	1,8	5 515
Mobilier et équipement de bureau	258	0,7	0,2	31 183
Machines	341	0,9	0,3	24 399
Outillage	360	0,9	0,3	89 907
Total	38 872	**100,0**	**36,0**	**237 221**
Bobo-Dioulasso	0			
Terrain	0			
Local	31	1,1	0,0	355
Motos	1 968	73,2	1,8	6 462
Vélos	9	0,3	0,0	2 009
Brouettes, Pousse-Pousse	15	0,6	0,0	5 779
Véhicules professionnels	222	8,2	0,2	1 173
Mobilier et équipement de bureau	201	7,5	0,2	29 845
Machines	93	3,5	0,1	5 193
Outillage	152	5,6	0,1	20 943
Total	2 690	**100,0**	**2,5**	**71 759**
Autres urbains	0			
Terrain	4 254	33,1	3,9	2 499
Local	529	4,1	0,5	2 709
Motos	6 513	50,7	6,0	26 829
Vélos	103	0,8	0,1	30 776
Brouettes, Pousse-Pousse	57	0,4	0,1	13 643
Véhicules professionnels	423	3,3	0,4	1 338
Mobilier et équipement de bureau	124	1,0	0,1	19 619
Machines	408	3,2	0,4	18 244
Outillage	429	3,3	0,4	137 769
Total	12 840	**100,0**	**11,9**	**253 426**
Rural	0			
Terrain	6 503	12,2	6,0	12 687
Local	4 162	7,8	3,9	41 482
Motos	36 927	69,0	34,2	134 533
Vélos	774	1,4	0,7	255 524
Brouettes, Pousse-Pousse	446	0,8	0,4	56 720
Véhicules professionnels	595	1,1	0,6	7 463
Mobilier et équipement de bureau	320	0,6	0,3	116 110
Machines	1 558	2,9	1,4	85 528
Outillage	2 213	4,1	2,1	1 182 115
Total	53 499	**100,0**	**49,6**	**1 892 162**
Burkina Faso	0			
Terrain	33 006	30,6	30,6	19 872
Local	4 926	4,6	4,6	46 364
Motos	58 830	54,5	54,5	209 651
Vélos	955	0,9	0,9	309 091
Brouettes, Pousse-Pousse	579	0,5	0,5	93 244
Véhicules professionnels	3 149	2,9	2,9	15 489
Mobilier et équipement de bureau	903	0,8	0,8	196 757
Machines	2 400	2,2	2,2	133 364
Outillage	3 154	2,9	2,9	1 430 735
Total	107 901	**100,0**	**100,0**	**2 454 567**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le capital est essentiellement utilisé par le commerce (46,8% du stock de capital), ensuite viennent l'industrie et les services avec des parts respectives de 28,2% et 24,9%.

Les motos constituent le type d'équipement le plus utilisé quel que soit le secteur d'activité.

Selon le milieu d'exercice de l'activité, c'est le milieu rural qui enregistre le stock de capital le plus important (58,9%du stock de capital). Les UPI localisées à Ouagadougou utilisent 36,0% du stock de capital, celles de Bobo-Dioulasso, 2,5% et 11,9% pour celles des autres zones urbaines.

Excepté la ville de Ouagadougou où les services et l'industrie disposent d'une plus grande part de stock de capital, dans les autres milieux, c'est le commerce qui a le stock de capital le plus élevé, suivi de l'industrie. Les services utilisent moins de capital que les autres secteurs d'activités.

Tableau 11.2: Montant (en millions de FCFA) et structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et la propriété	Valeur à l'acquisition (en millions FCFA)	%	%
Ouagadougou			
Industrie	12 725	11,8	109 784
Commerce	9 128	8,5	79 308
Service	17 019	15,8	48 129
Ensemble	**38 872**	**36,0**	**237 221**
Bobo-Dioulasso			
Industrie	926	0,9	29 650
Commerce	1 306	1,2	23 099
Service	457	0,4	19 009
Ensemble	**2 690**	**2,5**	**71 759**
Autres urbains			
Industrie	2 758	2,6	112 446
Commerce	8 232	7,6	93 709
Service	1 850	1,7	47 272
Ensemble	**12 840**	**11,9**	**253 426**
Rural			
Industrie	14 066	13,0	910 353
Commerce	31 880	29,5	730 816
Service	7 552	7,0	250 993
Ensemble	**53 499**	**49,6**	**1 892 162**
Burkina Faso			
Industrie	30 475	28,2	1 162 233
Commerce	50 547	46,8	926 932
Service	26 878	24,9	365 403
Ensemble	**107 901**	**100,0**	**2 454 567**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Les motos (71,9%), les terrains (12,5%), les locaux (7,5%) sont les biens d'investissements les plus utilisés dans le commerce. Les machines (5,3%) ainsi que les outillages (5,0%) ainsi que les motos (42,8%) et les terrains (37,8%) sont utilisées essentiellement dans l'industrie.

Tableau 11.3 : Structure (en %) du capital du secteur informel selon le type et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Type d'investissement	Secteur d'activité			Valeur à l'acquisition (en million FCFA)
	Industrie (%)	Commerce (%)	Service (%)	
Terrain	37,8	12,5	56,4	33 006
Local	2,6	7,5	1,2	4 926
Motos	42,8	71,9	35,1	58 830
Vélos	1,1	1,0	0,4	955
Brouettes, Pousse-Pousse	0,9	0,5	0,2	579
Véhicules professionnels	3,7	2,7	2,6	3 149
Mobilier et équipement de bureau	0,9	0,4	1,6	903
Machines	5,3	1,1	0,9	2 400
Outillage	5,0	2,4	1,5	3 154
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**107 901**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

11.1.2. Caractéristiques du capital

Le capital dans l'informel est acquis neuf à l'achat (90,4% du capital) et à titre de propriété personnelle.

11.1.2.1. Qualité du capital du secteur informel

En termes de qualité, le capital acquis est essentiellement neuf à l'achat (90,4%)). La qualité « usagé à l'achat » représente 7,4% du stock de capital. Le capital autoproduit ne représente que 0,9% du stock de capital. Quel que soit le milieu d'exercice de l'activité, le capital est essentiellement d'une qualité neuve à l'achat.

Tableau 11.4: Montant (en millions) et structure du capital suivant la zone, le type et la qualité de l'équipement

Milieu de résidence et qualité de l'équipement	Valeur à l'acquisition (en millions FCFA)	%	%	Effectif
Ouagadougou				
Neuf à l'achat	36 193	93,1	33,5	200 715
Usagé à l'achat	2 472	6,4	2,3	31 800
Autoproduction	1	0,0	0,0	661
Non applicable	206	0,5	0,2	4 045
Total	**38 872**	**100**	**36**	**237 221**
Bobo-Dioulasso				
Neuf à l'achat	2 389	88,8	2,2	63 659
Usagé à l'achat	287	10,7	0,3	6 942
Autoproduction	0	0,0	0,0	440
Non applicable	13	0,5	0,0	717
Total	**2 690**	**100**	**2,5**	**71 759**
Autres urbains				
Neuf à l'achat	11 158	86,9	10,3	227 000
Usagé à l'achat	1 408	11,0	1,3	21 358
Autoproduction	165	1,3	0,2	1 353
Non applicable	109	0,8	0,1	3 715
Total	**12 840**	**100,0**	**11,9**	**253 426**
Rural				
Neuf à l'achat	47 787	89,3	44,3	1 743 614
Usagé à l'achat	3 763	7,0	3,5	101 172
Autoproduction	362	0,7	0,3	19 154
Non applicable	1 586	3,0	1,5	28 221
Total	**53 499**	**100**	**49,6**	**1 892 162**
Ensemble				
Neuf à l'achat	97 528	90,4	90,4	2 234 989
Usagé à l'achat	7 931	7,4	7,4	161 272
Autoproduction	528	0,5	0,5	21 608
Non applicable	1 914	1,8	1,8	36 698
Total	**107 901**	**100**	**100**	**2 454 567**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

11.1.2.2. Propriétés du capital

Au regard du tableau ci-dessous, on constate que le capital est acquis essentiellement à titre de propriété personnelle (96,3%). Une partie est prêtée ou utilisée sous forme de propriété partagée (3,3%). Le reste du capital soit 0,4% est loué. Quelle que soit la localisation de l'activité, le capital est acquis à titre de propriété personnelle. La propriété personnelle est la plus élevée à Ouagadougou (98,4%) et la propriété partagée est plus forte en milieu rural (4,3%).

Tableau 11.5: Montant (en millions de FCFA) et structure du capital suivant la zone et la propriété, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et la propriété	Valeur à l'acquisition (en FCFA)	%	%	Effectif
Ouagadougou				
Propriété personnelle	38 257	98,4	35,5	227 697
Location	202	0,5	0,2	3 329
Prêt ou propriété partage	413	1,1	0,4	6 194
Total	38 872	**100,0**	**36,0**	**237 221**
Bobo-Dioulasso				
Propriété personnelle	2 644	98,3	2,5	69 069
Location	15	0,6	0,0	839
Prêt ou propriété partage	31	1,2	0,0	1 851
Total	2 690	**100,0**	**2,5**	**71 759**
Autres urbains				
Propriété personnelle	12 006	93,5	11,1	243 341
Location	55	0,4	0,1	3 279
Prêt ou propriété partage	779	6,1	0,7	6 807
Total	12 840	**100,0**	**11,9**	**253 426**
Rural				
Propriété personnelle	51 005	95,3	47,3	1 836 366
Location	209	0,4	0,2	9 234
Prêt ou propriété partage	2 285	4,3	2,1	46 561
Total	53 499	**100,0**	**49,6**	**1 892 162**
Burkina Faso				
Propriété personnelle	103 912	96,3	96,3	2 376 473
Location	481	0,4	0,4	16 681
Prêt ou propriété partage	3 508	3,3	3,3	61 413
Total	107 901	**100,0**	**100,0**	**2 454 567**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

11.2. Origine et mode de financement du capital

En considérant l'origine du capital, 38,1% du stock provient de petites entreprises privées commerciales, 26,8% des grandes entreprises privées commerciales et 19,1% en provenance des ménages et particuliers (33,5%). Le reste, est issu du secteur public et parapublic, des grandes et petites entreprises privées non commerciales, des importations directes et autres origines.

L'analyse selon le milieu de localisation de l'activité révèle qu'à Ouagadougou, le capital est acheté chez les petites et grandes entreprises privées commerciales (32,2%), suivies des ménages et particuliers (59,8%) et des petites entreprises privées non commerciales (6,1%). A Bobo-Dioulasso, le capital est acheté essentiellement chez les petites et grandes entreprises privées commerciales (83,3%). Dans les autres zones urbaines, le capital acheté auprès des petites et grandes entreprises privées commerciales représente (61,3%) du stock de capital. En milieu rural, ce taux est de 72,0%.

Tableau 11.6: Montant (en millions de F CFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine

Milieu de résidence et origine	Valeur à l'acquisition (en FCFA)	%	%	Effectif
Ouagadougou				
Secteur public et parapublic	605	1,6	0,6	5 272
Grande entreprise privée commerciale	5 813	15,0	5,4	31 280
Petite entreprise privée commerciale	6 698	17,2	6,2	122 691
Grande entreprise privée non commerciale	30	0,1	0,0	560
Petite entreprise privée non commerciale	2 357	6,1	2,2	32 495
Ménage / particulier	23 260	59,8	21,6	39 704
Importation directe	2	0,0	0,0	1 133
Autre	108	0,3	0,1	4 085
Total	**38 872**	**100,0**	**36,0**	**237 221**
Bobo-Dioulasso				
Secteur public et parapublic	37	1,4	0,0	2 091
Grande entreprise privée commerciale	1 367	50,8	1,3	13 743
Petite entreprise privée commerciale	873	32,5	0,8	52 042
Grande entreprise privée non commerciale				
Petite entreprise privée non commerciale	0	0,0	0,0	119
Ménage / particulier	400	14,9	0,4	3 536
Importation directe				
Autre	12	0,4	0,0	228
Total	**2 690**	**100,0**	**2,5**	**71 759**
Autres urbains				
Secteur public et parapublic	2 578	20,1	2,4	11 025
Grande entreprise privée commerciale	1 908	14,9	1,8	38 791
Petite entreprise privée commerciale	5 958	46,4	5,5	160 209
Grande entreprise privée non commerciale	39	0,3	0,0	385
Petite entreprise privée non commerciale	13	0,1	0,0	6 041
Ménage / particulier	2 337	18,2	2,2	35 395
Importation directe	1	0,0	0,0	82
Autre	6	0,0	0,0	1 498
Total	**12 840**	**100,0**	**11,9**	**253 426**
Rural				
Secteur public et parapublic	3 219	6,0	3,0	48 443
Grande entreprise privée commerciale	11 488	21,5	10,6	220 621
Petite entreprise privée commerciale	27 546	51,5	25,5	1 246 532
Grande entreprise privée non commerciale	324	0,6	0,3	5 251
Petite entreprise privée non commerciale	105	0,2	0,1	11 331
Ménage / particulier	10 176	19,0	9,4	334 215
Importation directe	2	0,0	0,0	366
Autre	638	1,2	0,6	25 403
Total	**53 499**	**100,0**	**49,6**	**1 892 162**
Burkina Faso				
Secteur public et parapublic	6 439	6,0	6,0	66 831
Grande entreprise privée commerciale	20 577	19,1	19,1	304 435
Petite entreprise privée commerciale	41 075	38,1	38,1	1 581 474
Grande entreprise privée non commerciale	392	0,4	0,4	6 196
Petite entreprise privée non commerciale	2 475	2,3	2,3	49 986
Ménage / particulier	36 173	33,5	33,5	412 851
Importation directe	5	0,0	0,0	1 581
Autre	764	0,7	0,7	31 213
Total	**107 901**	**100,0**	**100,0**	**2 454 567**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

11.3. Financement du capital dans le secteur informel

Le stock de capital est financé à 91,1% sur épargne propre, les dons et héritages ; à 2,2% sur emprunt familial. Les tontines ne représentent que 0,4% du financement global du capital. Les autres sources de financement représentent 6,0% du financement global. L'épargne propre, les dons et héritages sont essentiellement utilisés à Bobo-Dioulasso (97,5%) les autres en milieu urbain (96,9%) et en milieu rural (95,8%).

Tableau 11.7: Montant (en millions de F CFA) et structure du capital suivant la zone, le secteur d'activité et la source de financement, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et source de financement	Valeur à l'acquisition (en millions FCFA)	%	%	Effectif
Ouagadougou				
Epargne, don, héritage	31 911	82,1	29,6	218 061
Emprunt familial	62	0,2	0,1	8 085
Emprunt auprès des fournisseurs	257	0,7	0,2	995
Tontine	332	0,9	0,3	3 603
Autre	6 310	16,2	5,8	6 477
Total	**38 872**	**100,0**	**36,0**	**237 221**
Bobo-Dioulasso				
Epargne, don, héritage	2 623	97,5	2,4	66 528
Emprunt familial	24	0,9	0,0	1 892
Emprunt auprès des fournisseurs	25	0,9	0,0	83
Emprunt micro-finance	1	0,0	0,0	330
Emprunt bancaire	0	0,0	0,0	121
Tontine	3	0,1	0,0	2 315
Autre	14	0,5	0,0	490
Total	**2 690**	**100,0**	**2,5**	**71 759**
Autres urbains				
Epargne, don, héritage	12 423	96,8	11,5	239 208
Emprunt familial	239	1,9	0,2	5 591
Emprunt auprès des fournisseurs	25	0,2	0,0	884
Emprunts auprès des usuriers	1	0,0	0,0	841
Emprunt micro-finance	8	0,1	0,0	417
Emprunt bancaire	46	0,4	0,0	84
Tontine	50	0,4	0,0	1 991
Autre	**48**	**0,4**	**0,0**	**4 410**
Total	**12 840**	**100,0**	**11,9**	**253 426**
Rural				
Epargne, don, héritage	51 290	95,9	47,5	1 827 647
Emprunt familial	1 831	3,4	1,7	24 657
Emprunt auprès des fournisseurs	3	0,0	0,0	591
Emprunts auprès des associations de producteurs	1	0,0	0,0	301
Emprunt micro-finance	15	0,0	0,0	1 620
Tontine	34	0,1	0,0	16 799
Autre	325	0,6	0,3	20 546
Total	**53 499**	**100,0**	**49,6**	**1 892 162**
Burkina Faso				
Epargne, don, héritage	98 247	91,1	91,1	2 351 445
Emprunt familial	2 156	2,0	2,0	40 225
Emprunt auprès des fournisseurs	310	0,3	0,3	2 553
Emprunts auprès des usuriers	1	0,0	0,0	841
Emprunts auprès des associations de producteurs	1	0,0	0,0	301
Emprunt micro-finance	23	0,0	0,0	2 367
Emprunt bancaire	47	0,0	0,0	205
Tontine	420	0,4	0,4	24 707
Autre	6 696	6,2	6,2	31 922
Total	**107 901**	**100,0**	**100,0**	**2 454 567**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

11.4. Investissement dans le secteur informel.

Durant l'année 2017, les entreprises informelles ont réalisé des investissements d'une valeur de 27 ,4 milliards de FCFA.

L'essentiel des investissements est réalisé en milieu rural avec un montant investi de 14,7 milliards de FCFA soit 53,5% de l'investissement total du secteur informel.

Quel que soit le milieu de résidence les motos (55,9%) représentent la part la plus importante des investissements réalisés en 2017. Les véhicules représentent 14,3%.

Les équipements acquis à Ouagadougou dans le secteur informel sont essentiellement les motos (49,4%) et les véhicules automobiles (38,2%). L'investissement réalisé par les entreprises informelles dans cette localité s'élève à 8,7milliards de FCFA et représente 31,7% de l'investissement global de l'informel en 2017.

A Bobo-Dioulasso les équipements les plus achetés sont les motos automobiles (67,2%) et les véhicules (11,7%). Le montant investi à Bobo-Dioulasso en 2017 est estimé à 1.1 milliard de FCFA. Quant aux autres zones urbaines, les motos (55,7%) et les outillages (11,1%), sont les types d'équipements les plus acquis. En milieu rural, les acquisitions sont principalement des motos (58,9%), les machines (16,1%) et les outillages (15,5%).

Tableau 11.8 : Montant (en millions de F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2017, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et type d'équipement	Valeur à l'acquisition (en millions FCFA)	%	%	Effectif
Ouagadougou				
Terrain	6	0,1	0,0	423
Motos	4 299	49,4	15,7	5 087
Vélos	55	0,6	0,2	2 033
Brouettes, Pousse-Pousse	49	0,6	0,2	3 101
Véhicules professionnels	3 319	38,2	12,1	1 186
Mobilier et équipement de bureau	552	6,3	2,0	8 427
Machines	143	1,6	0,5	2 160
Outillage	275	3,2	1,0	28 247
Total	**8 698**	**100,0**	**31,7**	**50 664**
Bobo-Dioulasso				
Motos	754	67,2	2,7	1 055
Brouettes, Pousse-Pousse	6	0,5	0,0	333
Véhicules professionnels	131	11,7	0,5	131
Mobilier et équipement de bureau	104	9,2	0,4	4 040
Machines	100	8,9	0,4	704
Outillage	27	2,4	0,1	2 440
Total	**1 121**	**100,0**	**4,1**	**8 703**
Autres urbains				
Terrain	248	8,4	0,9	123
Local	106	3,6	0,4	358
Motos	1 638	55,7	6,0	3 211
Vélos	69	2,3	0,3	2 422
Brouettes, Pousse-Pousse	19	0,7	0,1	1 384
Véhicules professionnels	97	3,3	0,4	127
Mobilier et équipement de bureau	188	6,4	0,7	4 912
Machines	249	8,5	0,9	2 388
Outillage	327	11,1	1,2	27 402
Total	**2 941**	**100,0**	**10,7**	**42 328**
Rural				
Local	315	2,1	1,1	4 753
Motos	8 649	58,9	31,5	21 897
Vélos	395	2,7	1,4	15 449
Brouettes, Pousse-Pousse	126	0,9	0,5	6 409
Véhicules professionnels	378	2,6	1,4	1 219
Mobilier et équipement de bureau	185	1,3	0,7	18 453
Machines	2 358	16,1	8,6	18 700
Outillage	2 279	15,5	8,3	267 261
Total	**14 685**	**100,0**	**53,5**	**354 142**
Burkina Faso				
Terrain	255	0,9	0,9	547
Local	421	1,5	1,5	5 111
Motos	15 339	55,9	55,9	31 250
Vélos	519	1,9	1,9	19 904
Brouettes, Pousse-Pousse	200	0,7	0,7	11 227
Véhicules professionnels	3 925	14,3	14,3	2 663
Mobilier et équipement de bureau	1 029	3,7	3,7	35 831
Machines	2 850	10,4	10,4	23 953
Outillage	2 908	10,6	10,6	325 350
Total	**27 446**	**100,0**	**100,0**	**455 836**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 12: Production, insertion et concurrence

Résultats clés

- L'enquête régionale sur l'emploi et le secteur informel estime le chiffre d'affaires des UPI à 6 410,2 milliards de FCFA en 2018 dont 73,1 % proviennent des activités commerciales et 18,5% des activités du secteur de l'industrie. Les UPI effectuant des activités commerciales produisent 53,2% de la production de l'informel non agricole. La branche « activité de fabrication » réalise 22,1% de la production et vient en seconde position après le commerce de détail. La capitale Ouagadougou réalise un cinquième de la production. L'activité de commerce est prédominante quelle que soit la zone de résidence. La production annuelle moyenne par UPI s'élève à 1,3 million de FCFA.
- La valeur ajoutée des UPI s'élève à 1 578,9 milliards FCFA en 2018. Cette richesse créée provient du commerce (55,3%), des industries (30,1%) et des services (14,6%). Le revenu mixte qui se chiffre à 1 350,8 milliards FCFA suit les mêmes tendances en termes de répartition par secteur d'activité. Les branches du commerce de détail, du commerce de gros et des activités de fabrication se présentent comme les trois (03) branches les plus créatrices de richesse.
- En moyenne, chaque travailleur crée une richesse nominale de 39 818 FCFA par mois. La productivité mensuelle par personne est plus élevée dans le commerce (46 731 FCFA) comparativement aux autres secteurs d'activités. L'analyse de la productivité du capital montre que dans le secteur informel, chaque unité de capital investie crée mensuellement une richesse nominale de 57 FCFA.
- Les unités de production informelles connaissent une activité saisonnière sur l'année avec un chiffre d'affaires maximum sur la période d'octobre à décembre, période qui coïncide avec les récoltes et les fêtes.
- La part la plus importante de valeur ajoutée créée par les UPI rémunère l'investissement du chef de l'UPI (87,1%) à travers le revenu mixte, seulement 11,9% est utilisée pour payer les salaires. Les impôts ne représentent que 1% de la Valeur ajoutée.
- L'analyse de l'insertion sur le marché productif indique que les principaux fournisseurs en consommations intermédiaires des UPI sont des acteurs économiques nationaux, à savoir les petites entreprises commerciales. Plus de la moitié des UPI de l'industrie achètent leurs matières premières auprès des petites entreprises commerciales (61,4%). Dans le commerce, plus de deux UPI sur cinq achètent leurs marchandises auprès des petites entreprises commerciales.
- En termes de débouchés, plus de 8 UPI sur 10 ont pour clients les ménages et particuliers. Les achats des ménages et particuliers des produits transformés représentent 83,6% du chiffre d'affaires des UPI.

L'activité du secteur informel s'exerce dans un univers très concurrentiel : 72% des UPI interrogées estiment avoir des concurrents sur le marché intérieur.

L'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le Secteur informel (ERI-ESI) est une enquête intégrée en deux phases. La première phase porte sur l'emploi et vise à produire les indicateurs permettant d'analyser le marché du travail. La seconde sur le secteur informel évalue l'évolution et l'approfondissement de la place du secteur informel dans le tissu productif national. Cette seconde phase est une enquête auprès des unités de production.

Ce présent chapitre s'intéresse aux performances économiques du secteur informel, son insertion dans le tissu productif du Burkina Faso ainsi que l'environnement concurrentiel. Il traite les principaux agrégats économiques du secteur informel, l'insertion des UPI dans le système productif, la concurrence, l'origine des matières premières et produits vendus et la performance économique.

L'analyse des principaux agrégats des unités du secteur informel permet de connaître l'importance de ce dernier dans le tissu économique du Burkina.il

L'analyse du marché des clients et des fournisseurs du secteur informel permet de mesurer son niveau d'insertion dans le tissu économique.

Définition des concepts

Secteur informel : Ensemble des unités de production qui ne possèdent pas de numéro d'Identification financier unique (IFU) et ne tiennent pas une comptabilité formelle officielle au sens du plan comptable SYSCOHADA.

Unité de Production Informelle (UPI) **:** Unité élémentaire, mobilisant des facteurs de production (travail, capital) pour générer une production et qui ne tient pas une comptabilité formelle officielle au sens du plan comptable SYSCOHADA et qui n'a pas d'IFU.

Travailleurs indépendants : Ensemble des patrons et travailleurs exerçant pour leur compte propre.

Patrons : ce sont des propriétaires d'unité(s) de production informelle(s) qui ont des employés salariés.

Travailleurs pour compte propre : ce sont des propriétaires d'unité de production informelle qui ne disposent pas d'employés salariés.

Production : c'est une activité, sous le contrôle et la responsabilité d'une unité, qui consiste à utiliser du travail, du capital et des biens et services, pour produire d'autres biens et services. La valeur de la production dans les secteurs de l'industrie et du service se mesure à travers la valeur du chiffre d'affaires. Cependant, la valeur de la production dans le commerce se mesure à travers la marge commerciale tirée de la vente des produits achetés.

Consommation intermédiaire : c'est l'ensemble des biens et services (généralement achetés à d'autres entreprises), qui sont détruits ou transformés lors du processus de production ou incorporés au produit final.

Valeur ajoutée (VA) : elle représente l'accroissement de richesse dû à une activité de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Revenu mixte : Cet agrégat représente le bénéfice brut d'exploitation que l'entrepreneur tire de son activité. Dans le cas des entreprises individuelles comme c'est le cas des UPI, il est souvent confondu avec le revenu de l'entrepreneur, c'est la raison pour laquelle il est appelé « revenu mixte ».

12.1. Origine des matières premières consommées par les UPI en 2018

L'insertion du secteur informel dans le tissu productif s'apprécie, d'une part, à travers la provenance des consommations intermédiaires, des achats de marchandises et, d'autre part, à travers les débouchés qui s'offrent à ce secteur.

Plus de la moitié des UPI de l'industrie achètent leurs matières premières auprès des petites entreprises commerciales.

Le montant de matières premières achetées par les unités informelles en 2018 s'élève à 157,1 milliards de F CFA. Les principaux fournisseurs en consommations intermédiaires des UPI sont des acteurs économiques nationaux à savoir les petites entreprises commerciales, les ménages et les particuliers et dans une moindre mesure les grandes entreprises privées commerciales.

En effet, les petites entreprises commerciales sont fournisseurs principaux de 61,4% des UPI, viennent ensuite les ménages et les particuliers (25,5%), les grandes entreprises privées commerciales (7,4%). Par ailleurs, 0 ,8% des UPI ont recours à la cueillette pour leurs approvisionnements en consommations intermédiaires.

Les résultats montrent également que les UPI font moins appel aux importations directes (0,4%), au secteur parapublic (1,4%), à l'UPI elle-même (0,3%) et aux grandes entreprises privées non commerciales (0,1%) pour l'achat des produits utilisés en consommation intermédiaire. Le milieu rural achète 64,6% des matières premières, Ouagadougou 18,5% les autres zones urbaines 15, 3% et Bobo-Dioulasso seulement 1,5%.

Les unités informelles qui appartiennent au secteur du commerce achètent 33,9 milliards de matières premières pour les besoins de leur activité secondaire en industrie et celle des services achètent 43,6 milliards de matières premières.

Tableau 12.1: Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en million de F CFA), Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité: Industrie Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation	Secteur d'activité: Commerce Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation	Secteur d'activité: Service Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation	Total Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation	Total %	Effectif
Ouagadougou						
Cueillette	548	0	212	760	0,5	2 188
Secteur public para	105	2	0	107	0,1	1 458
Grande entreprise privée commerciale	1 232	601	14	1 847	1,2	7 895
Petite entreprise commerciale	10 487	2 351	4 951	17 788	11,3	83 877
Grande entreprise privée non commerciale	190	0	0	190	0,1	1 976
Petite entreprise non commerciale	1 164	216	484	1 864	1,2	19 225
Ménage / particulier	3 297	1 022	1 233	5 552	3,5	43 269
Importation directe	478	0	0	478	0,3	1 103
UPI elle-même	3	5	0	8	0,0	954
Autre	24	0	390	414	0,3	1 502
Total	**17 528**	**4 197**	**7 283**	**29 008**	**18,5**	**163 448**
Bobo-Dioulasso						
Cueillette	10	51	2	63	0,0	284
Grande entreprise privée commerciale	214	20	8	242	0,2	3 445
Petite entreprise commerciale	517	57	271	845	0,5	22 672
Petite entreprise non commerciale	2	0	0	2	0,0	153
Ménage / particulier	1 000	29	347	1 376	0,9	13 884
Importation directe	2	0	0	2	0,0	50
UPI elle-même	3	0	0	3	0,0	72
Total	**1 748**	**158**	**627**	**2 534**	**1,6**	**40 560**
Autres urbains						
Cueillette	145	1	1	148	0,1	983
Secteur public para	272	2	60	334	0,2	1 253
Grande entreprise privée commerciale	490	453	234	1 177	0,7	8 043
Petite entreprise commerciale	8 003	4 260	4 197	16 461	10,5	99 183
Grande entreprise privée non commerciale	13	0	0	13	0,0	189
Petite entreprise non commerciale	635	0	126	760	0,5	2 823
Ménage / particulier	1 919	2 576	354	4 849	3,1	34 301
Importation directe	127	0	57	184	0,1	147
UPI elle-même	62	20	0	82	0,1	1 089
Autre	2	0	0	2	0,0	185
Total	**11 668**	**7 312**	**5 030**	**24 009**	**15,3**	**148 195**
Rural						
Cueillette	221	79	18	319	0,2	23 649
Secteur public para	1 051	574	102	1 727	1,1	14 968
Grande entreprise privée commerciale	992	3 673	3 667	8 332	5,3	51 471
Petite entreprise commerciale	29 866	10 824	20 725	61 415	39,1	618 777
Grande entreprise privée non commerciale	2	0	0	2	0,0	539
Petite entreprise non commerciale	241	0	685	926	0,6	7 269
Ménage / particulier	15 750	7 085	5 484	28 319	18,0	345 379
Importation directe	22	0	0	22	0,0	1 137
UPI elle-même	405	2	0	407	0,3	16 794
Autre	100	0	0	100	0,1	9 242
Total	**48 651**	**22 237**	**30 681**	**101 569**	**64,6**	**1 089 224**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 12.2:Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en million de F CFA), Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité: Industrie	Commerce	Service	Total	%	Effectif
	Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation	Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation	Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation	Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation		
Burkina Faso						
Cueillette	925	132	234	1 290	0,8	27 104
Secteur public para	1 428	578	162	2 169	1,4	17 678
Grande entreprise privée commerciale	2 928	4 747	3 922	11 598	7,4	70 854
Petite entreprise commerciale	48 873	17 493	30 144	96 509	61,4	824 508
Grande entreprise privée non commerciale	204	0	0	204	0,1	2 704
Petite entreprise non commerciale	2 042	216	1 294	3 552	2,3	29 470
Ménage / particulier	21 967	10 712	7 418	40 096	25,5	436 833
Importation directe	628	0	57	686	0,4	2 436
UPI elle-même	473	26	0	499	0,3	18 909
Autre	127	0	390	517	0,3	10 929
Total	**79 594**	**33 904**	**43 621**	**157 120**	**100,0**	**1 441 427**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

12.2. Origine des produits vendus en l'état par les UPI.

Dans le commerce, plus de deux UPI sur cinq achètent leurs marchandises auprès des petites entreprises commerciales.

Le montant global des achats de marchandises des produits vendus en l'état s'élève à 931,4 milliards.

Les résultats de l'enquête montrent que les principales unités auprès desquelles les UPI achètent leurs marchandises pour la revente sont les grandes entreprises privées commerciales (35,2%), les petites entreprises commerciales (33,8%), les ménages et particuliers (22,0 %).

Les UPI du milieu rural achètent 61,0% des produits destinés à la revente. Ces marchandises sont achetées auprès des petites entreprises commerciales (23,7%) des grandes entreprises commerciales (17,3%) des ménages et particuliers (16,5%).

Dans la ville de Ouagadougou les UPI achètent 24,4% des marchandises pour la revente, dont 12,2% auprès des grandes entreprises commerciales et 5,6% auprès des petites entreprises commerciales. Les UPI de la ville de Bobo-Dioulasso achètent 3,7% des produits destinées à la revente et les autres zones urbaines 11%. On constate aussi qu'il existe des UPI qui relèvent du secteur des services ou de l'industrie mais qui ont des activités secondaires de commerce. Ces unités achètent un montant global de 5,878 milliards de marchandises pour celles qui sont dans l'industrie et 14,2 milliards pour celle des services.

Tableau 12.3: Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état), Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité: Industrie – Dépenses totales pour se procurer les produits vendus sans transformation	Secteur d'activité: Commerce – Dépenses totales pour se procurer les produits vendus sans transformation	Secteur d'activité: Service – Dépenses totales pour se procurer les produits vendus sans transformation	Dépenses totales pour se procurer les produits vendus sans transformation		Effectif
Ouagadougou						
Cueillette	356	1 493	1	1 850	0,2	12 037
Secteur public et para public	0	505	5	510	0,1	7 320
Grande entreprise privée commerciale	130	112 252	225	112 606	12,1	69 541
Petite entreprise commerciale	1 255	49 975	1 138	52 368	5,6	184 139
Grande entreprise privée non commerciale	0	2 602	0	2 602	0,3	1 973
Petite entreprise non commerciale	770	1 778	8 056	10 604	1,1	22 863
Ménage / particulier	6 975	19 142	52	26 169	2,8	88 335
Importation directe	0	16 017	0	16 017	1,7	20 746
UPI elle-même	492	3 232	3	3 727	0,4	10 897
Autre	137	498	0	634	0,1	6 568
Total	**10 114**	**207 493**	**9 480**	**227 087**	**24,4**	**424 418**
Bobo-Dioulasso						
Cueillette	0	5 599	0	5 599	0,6	2 949
Secteur public et para public	9	1 755	2	1 766	0,2	3 303
Grande entreprise privée commerciale	18	13 321	59	13 397	1,4	32 426
Petite entreprise commerciale	367	5 297	48	5 711	0,6	41 851
Grande entreprise privée non commerciale	0	165	0	166	0,0	2 796
Petite entreprise non commerciale	0	950	0	950	0,1	13 798
Ménage / particulier	86	3 011	18	3 115	0,3	23 302
Importation directe	0	1 074	0	1 074	0,1	2 154
Autre	0	2 434	0	2 434	0,3	198
Total	**479**	**33 606**	**127**	**34 212**	**3,7**	**122 777**
Autres urbains						
Cueillette	2	114	1	116	0,0	1 884
Secteur public et para public	28	112	65	205	0,0	2 299
Grande entreprise privée commerciale	515	37 456	574	38 545	4,1	55 486
Petite entreprise commerciale	877	34 554	436	35 868	3,9	116 026
Grande entreprise privée non commerciale	8	155	0	163	0,0	230
Petite entreprise non commerciale	0	3 892	0	3 893	0,4	10 045
Ménage / particulier	500	21 545	53	22 098	2,4	57 834
Importation directe	0	947	3	950	0,1	1 035
UPI elle-même	161	31	0	191	0,0	2 483
Autre	1	50	1	52	0,0	1 181
Total	**2 093**	**98 856**	**1 134**	**102 083**	**11,0**	**248 505**
Rural						
Cueillette	89	1 669	0	1 758	0,2	35 330
Secteur public et para public	27	95	0	122	0,0	5 333
Grande entreprise privée commerciale	994	149 727	12 607	163 328	17,5	325 698
Petite entreprise commerciale	1 539	218 046	1 255	220 840	23,7	725 491
Grande entreprise privée non commerciale	0	1 300	0	1 300	0,1	4 364
Petite entreprise non commerciale	34	22 426	0	22 460	2,4	54 357
Ménage / particulier	1 626	151 728	350	153 704	16,5	373 481
Importation directe	128	965	0	1 093	0,1	4 709
UPI elle-même	39	596	0	635	0,1	15 461
Autre	1 402	1 331	0	2 733	0,3	34 875
Total	**5 878**	**547 885**	**14 212**	**567 974**	**61,0**	**1 579 100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 12.4 (suite) : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état), Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité					
	Industrie	Commerce	Service			
	Dépenses totales pour se procurer les produits vendus sans transformation	Dépenses totales pour se procurer les produits vendus sans transformation	Dépenses totales pour se procurer les produits vendus sans transformation	Dépenses totales pour se procurer les produits vendus sans transformation		Effectif
Burkina Faso						
Cueillette	447	8 874	2	9 323	1,0	52 201
Secteur public para	63	2 467	72	2 603	0,3	18 255
Grande entreprise privée commerciale	1 657	312 756	13 465	327 877	35,2	483 151
Petite entreprise commerciale	4 038	307 873	2 877	314 788	33,8	1 067 508
Grande entreprise privée non commerciale	8	4 223	0	4 231	0,5	9 362
Petite entreprise non commerciale	804	29 047	8 056	37 907	4,1	101 063
Ménage / particulier	9 187	195 426	473	205 087	22,0	542 953
Importation directe	128	19 003	3	19 134	2,1	28 644
UPI elle-même	692	3 858	3	4 553	0,5	28 840
Autre	1 540	4 313	1	5 854	0,6	42 823
Total	**18 563**	**887 840**	**24 953**	**931 356**	**100,0**	**2 374 799**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

12.3. Commercialisation des produits transformés par les UPI

Les principaux clients des unités de transformation informelles sont les ménages et les particuliers.

Les débouchés constituent un élément important pour la viabilité de l'UPI car elle devrait conquérir une part du marché afin de pouvoir écouler ses produits et tenir sur le marché.

Les principaux clients des unités de transformation informelles sont les ménages et les particuliers. En effet, 56,2 % des UPI ont pour clientèle les ménages et particuliers et 24,6% des produits transformés sont exportés. Les achats de produits transformés des petites entreprises commerciales représentent 14,3% du chiffre d'affaires des unités de transformation. Le secteur public et para public achète 3,4% de produits transformés par les UPI.

A Ouagadougou la clientèle des UPI de transformation est presqu'exclusivement constitué des ménages, soit 16% du chiffre d'affaires. Dans les autres milieux urbains la clientèle est constituée à 7,2% de ménages et a 1,3% de petites entreprises commerciales. Dans le milieu rural cependant les 24% du chiffre d'affaires des unités de transformation informelles proviennent de l'exportation et 35% des ménages et des particuliers.

Tableau 12.5: Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état en million de F CFA), Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité: Industrie – Recettes mensuelles des produits	Secteur d'activité: Commerce – Recettes mensuelles des produits	Secteur d'activité: Service – Recettes mensuelles des produits	Recettes totales mensuelles des produits transformés	%	Effectif
Ouagadougou						
Secteur public ou parapublic	390	0	8	398	0,1	2 225
Grande entreprise privée commerciale	0	787	0	787	0,2	1 482
Petite entreprise commerciale	3 546	353	3	3 903	0,9	13 571
Grande entreprise privée non commerciale	2 764	10	0	2 774	0,7	1 752
Petite entreprise non commerciale	137	13	0	150	0,0	3 427
Ménage / particulier	50 384	11 179	6 886	68 449	16,3	127 454
Exportation directe	38	0	6	44	0,0	759
Total	**57 260**	**12 342**	**6 904**	**76 505**	**18,2**	**150 669**
Bobo-Dioulasso	**0**	**0**	**0**	**0**		
Secteur public ou parapublic	0	1 102	0	1 102	0,3	144
Grande entreprise privée commerciale	3	4	0	8	0,0	265
Petite entreprise commerciale	64	4	61	128	0,0	1 200
Ménage / particulier	2 256	314	232	2 802	0,7	30 012
Exportation directe	4	0	0	4	0,0	85
Total	**2 327**	**1 424**	**293**	**4 044**	**1,0**	**31 706**
Autres urbains	**0**	**0**	**0**	**0**		
Secteur public ou parapublic	22	2	1	25	0,0	857
Grande entreprise privée commerciale	88	82	19	189	0,0	1 236
Petite entreprise commerciale	4 654	780	22	5 456	1,3	12 121
Grande entreprise privée non commerciale	0	7	0	7	0,0	238
Petite entreprise non commerciale	18	1	3	22	0,0	433
Ménage / particulier	10 041	10 454	9 603	30 097	7,2	100 888
Exportation directe	27	0	16	43	0,0	313
Conso intermédiaire	1	0	0	1	0,0	69
Total	**14 849**	**11 326**	**9 665**	**35 840**	**8,5**	**116 155**
Rural	0	0	0	0		
Secteur public ou parapublic	120	9 432	3 183	12 735	3,0	15 069
Grande entreprise privée commerciale	35	1 300	0	1 335	0,3	5 051
Petite entreprise commerciale	8 201	41 915	596	50 711	12,1	117 924
Petite entreprise non commerciale	230	525	216	972	0,2	6 232
Ménage / particulier	64 538	37 621	32 912	135 071	32,1	723 676
Exportation directe	145	102 996	0	103 141	24,5	10 405
Conso intermédiaire	0	12	0	12	0,0	617
Total	**73 269**	**193 801**	**36 907**	**303 977**	**72,3**	**878 974**
Burkina Faso	**0**	**0**	**0**	**0**		
Secteur public ou parapublic	532	10 536	3 193	14 261	3,4	18 294
Grande entreprise privée commerciale	126	2 173	19	2 318	0,6	8 033
Petite entreprise commerciale	16 464	43 052	682	60 198	14,3	144 815
Grande entreprise privée non commerciale	2 764	16	0	2 781	0,7	1 990
Petite entreprise non commerciale	385	539	220	1 144	0,3	10 092
Ménage / particulier	127 218	59 568	49 633	236 419	56,2	982 029
Exportation directe	215	102 996	22	103 232	24,6	11 562
Conso intermédiaire	1	12	0	13	0,0	687
Total	**147 705**	**218 893**	**53 768**	**420 366**	**100,0**	**1 177 503**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

12.4. Principaux agrégats du secteur informel

12.4.1. Le chiffre d'affaires des UPI

Le chiffre d'affaires des UPI en 2018 s'élève à 6 410,2 milliards de FCFA.

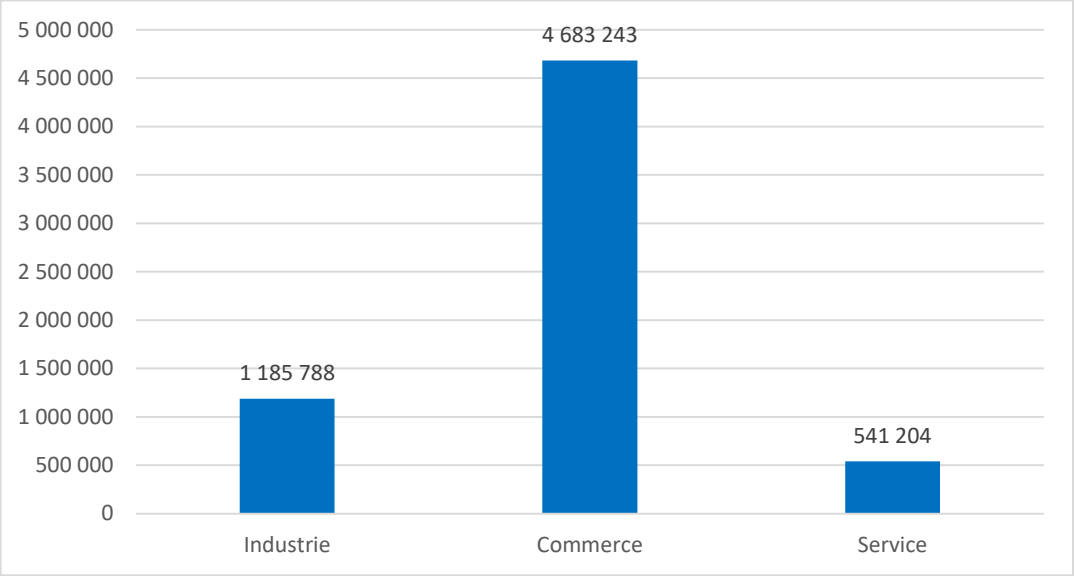
Le secteur informel occupe une part importante dans le tissu économique du Burkina Faso, le poids de l'informel dans le PIB en 2015 était de 41,9%[8].

Le chiffre d'affaires des UPI en 2018 s'élève à 6 410,2 milliards de FCFA. Ce montant est en hausse de 1721 milliards par rapport au montant du chiffre d'affaires estimé en 2015 par l'ENESI. Ceci est justifiable puisque l'enquête a montré que sur la période 2015-2018, il y a eu au moins 687 999[9] UPI qui ont été créées. Ce grand dynamisme en matière de création d'unités de production informelles explique cette hausse du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires annuel moyen par UPI est de 2,8 millions de FCFA.

L'analyse par secteur d'activité fait ressortir une prédominance du secteur du commerce qui, à lui seul, réalise 4 683,2 milliards de FCFA soit 73,1 % de la production de l'informel non agricole. Cette proportion est en hausse par rapport à celle donnée par l'ENESI en 2015 (62%). Plus de la moitié des unités créées sur la période exercent dans le secteur du commerce (50,9%) ; ce qui traduit une ampleur de plus en plus grande des activités commerciales au Burkina Faso au détriment des autres secteurs d'activités.

Le secteur de l'industrie vient en seconde position avec un chiffre d'affaires de 1 185, 8 milliards de FCFA soit 18,5% du chiffre d'affaires global. Le secteur des services se retrouve seulement avec 8,4% du chiffre d'affaires.

Graphique 12.1 : chiffre d'affaires annuel en millions par secteur d'activité



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

L'analyse du chiffre d'affaires selon la branche d'activité montre que la branche « commerce de détail » réalise la part la plus importante (44,2%) suivie du commerce de gros (26,1%) et des activités de fabrication (12,7%). L'activité d'hébergement et de restauration (4,7%), d'extraction minière (3,2%), la construction (2,6%), le commerce de pièces détachées (2,7%) et les autres services non classés ailleurs (2,3%) réalisent une part non négligeable du chiffre d'affaires de l'informel. Le reste des branches d'activités réalisent moins de 1% du chiffre d'affaires.

[8] Comptes Nationaux 2015
[9] Ce chiffre est issu de la déclaration de la date de création d'UPI selon les chefs d'UPI.

Graphique 12.2 : Chiffre d'affaires annuel en millions par branche d'activité



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 12.6: Principaux agrégats (en millions) du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité, Burkina Faso, 2018

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaire	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu Mixte
Industrie				
Activités extractives/mines	203 614	124 856	68 336	55 209
Activités de fabrication	813 580	666 188	318 924	277 444
Activités de production et distribution	2 147	1 955	910	595
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 756	1 183	450	380
Activités de construction	164 692	164 692	86 486	62 392
Total	**1 185 788**	**958 874**	**475 106**	**396 020**
Commerce				
Commerce et réparation des pièces automobiles	176 250	73 074	35 259	27 467
Commerce de gros	1 675 678	516 123	260 489	232 931
Commerce de détail	2 831 315	1 014 094	578 141	522 708
Total	**4 683 243**	**1 603 291**	**873 889**	**783 106**
Service				
Activités de transport	26 936	26 936	10 555	7 760
Activités d'entreposage	2 326	2 326	701	632
Activités d'hébergement et de restauration	301 026	247 428	124 195	106 514
Activités de l'information et de communication	2 078	2 078	546	257
Activités financières et d'assurance	2 685	2 644	1 583	1 486
Activités immobilières	433	433	161	91
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9 088	8 569	4 448	4 108
Activités de services de soutien et de bureau	15 218	9 525	4 269	2 996
Enseignement	3 856	3 856	925	555
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	13 804	13 714	8 666	8 275
Activités artistiques, sportives et récréatives	7 588	7 588	4 811	920
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	144 569	116 083	62 281	57 115
Activités spéciales des ménages	11 597	11 540	6 848	5 965
Total	**541 204**	**452 719**	**229 989**	**196 675**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 12.7(suite2) Principaux agrégats (en millions) du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité, Burkina Faso, 2018

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaire	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu Mixte
Burkina Faso				
Activités extractives/mines	203 614	124 856	68 336	55 209
Activités de fabrication	813 580	666 188	318 924	277 444
Activités de production et distribution	2 147	1 955	910	595
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 756	1 183	450	380
Activités de construction	164 692	164 692	86 486	62 392
Commerce et réparation des pièces automobiles	176 250	73 074	35 259	27 467
Commerce de gros	1 675 678	516 123	260 489	232 931
Commerce de détail	2 831 315	1 014 094	578 141	522 708
Activités de transport	26 936	26 936	10 555	7 760
Activités d'entreposage	2 326	2 326	701	632
Activités d'hébergement et de restauration	301 026	247 428	124 195	106 514
Activités de l'information et de communication	2 078	2 078	546	257
Activités financières et d'assurance	2 685	2 644	1 583	1 486
Activités immobilières	433	433	161	91
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9 088	8 569	4 448	4 108
Activités de services de soutien et de bureau	15 218	9 525	4 269	2 996
Enseignement	3 856	3 856	925	555
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	13 804	13 714	8 666	8 275
Activités artistiques, sportives et récréatives	7 588	7 588	4 811	920
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	144 569	116 083	62 281	57 115
Activités spéciales des ménages	11 597	11 540	6 848	5 965
Total	**6 410 235**	**3 014 884**	**1 578 984**	**1 375 801**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

12.4.2. Analyse de la production

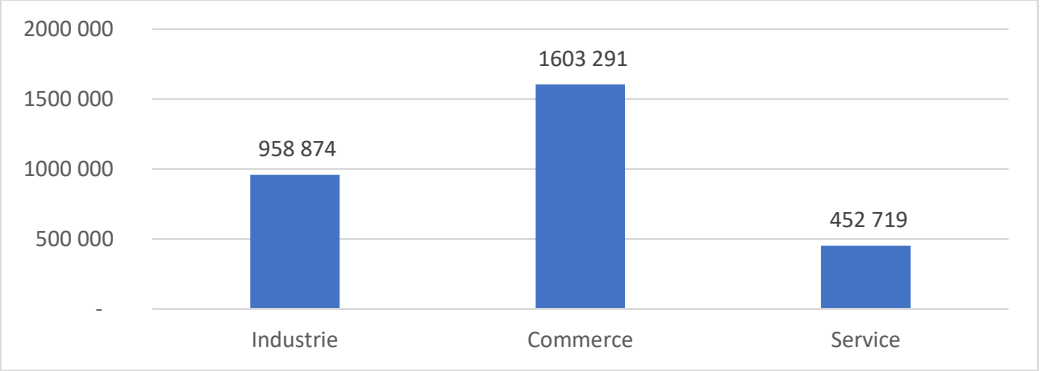
La production globale des UPI en 2018 est estimée à 3 014,9 milliards de FCFA. Les UPI commerciales produisent 53,2% de la production de l'informel non agricole, soit le double de la production de l'industrie. La branche « activité de fabrication » réalise 22,1% de la production et vient en seconde position après le commerce de détail.

La production globale des UPI en 2018 est estimée à 3 014,9 milliards de FCFA. Le secteur du commerce qui réalise 73,1% du chiffre d'affaires génère 53,2% de la production de l'informel non agricole soit 1 603,3 milliards de FCFA. Dans le secteur du commerce, si le chiffre d'affaires représente le montant des ventes réalisées par les UPI de commerce, la production, quant à elle, fait référence à la marge de commerce des UPI de commerce.

La production des unités industrielles représente 31,8% du montant global de la production, soit 958,9 milliards de FCFA. La production réalisée par le secteur de l'industrie représente environ trois cinquièmes de celle du commerce. La plus faible production est observée au niveau du secteur des services avec 452,7 milliards de FCFA.

Cette situation devrait interpeller les décideurs afin de promouvoir la création d'unités industrielles gage d'un développement durable.

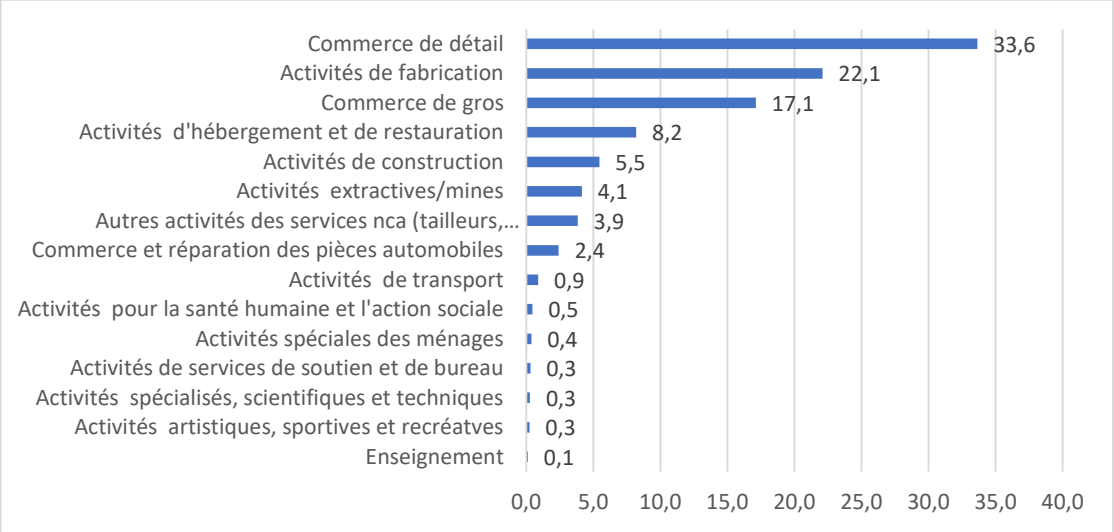
Graphique 12.3 : Production annuelle en millions par secteur d'activité



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

L'analyse de la production selon la branche d'activité (graphique 12.4) montre que la branche « commerce de détail » réalise la part la plus importante de la production (33,6%) suivie des activités de fabrication (22,1%) et du commerce de gros (17,1%). L'activité d'hébergement et de restauration (8,2%), la construction (5,5%) et l'extraction minière (4,1%) réalisent une part non négligeable de la production de l'informel. Il convient de relever la présence des activités informelles de santé (0 ,5%), d'enseignement (0,1%), de financement (0,1%) même si les proportions sont très faibles.

Graphique 12.4 : Production annuelle en millions par branche d'activité



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

12.4.3. L'analyse de la valeur ajoutée et du revenu mixte.

Les UPI effectuant des activités commerciales réalisent la plus importante part de la valeur ajoutée (55,3%) et du revenu mixte (57%).

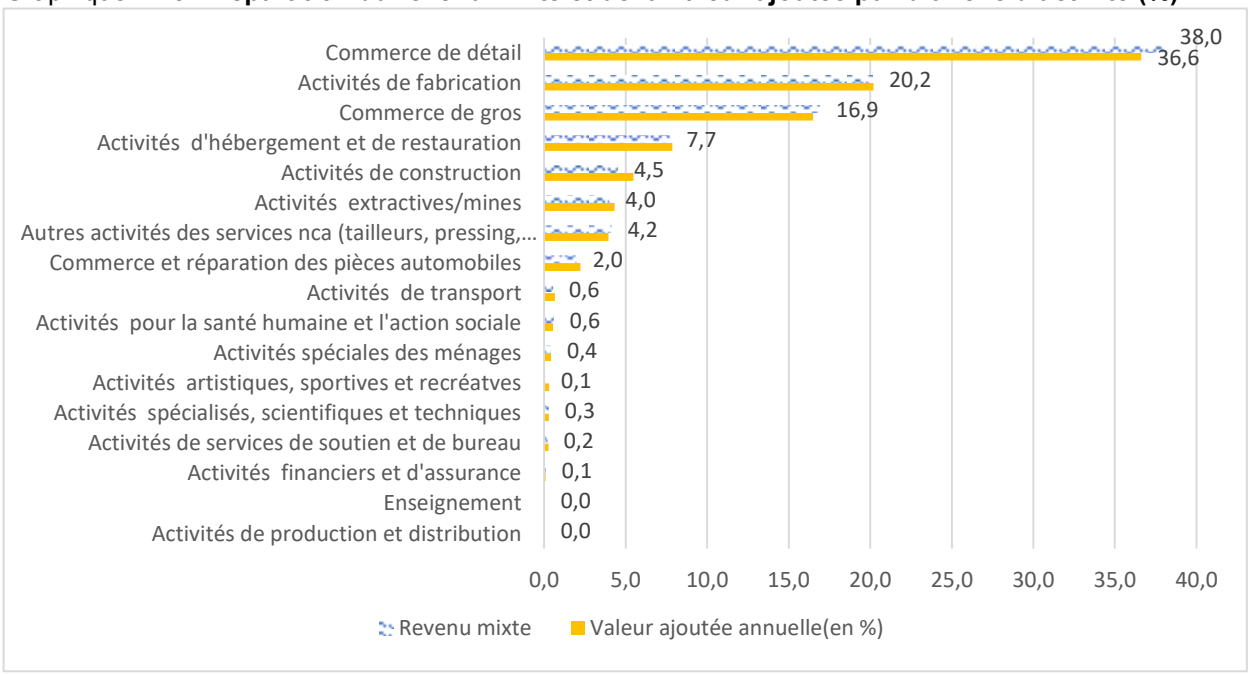
La valeur ajoutée représente la richesse créée par les UPI dans le cadre de leurs activités. La valeur ajoutée des UPI s'élève à 1 578 ,9 milliards de FCFA en 2018. Ce qui représente 20,2% du PIB de 2018[10] Cette richesse créée provient du commerce (55,3%), des industries (30,1%) et des services (14,6%). Le revenu mixte qui se chiffre à 1 375,8 milliards FCFA suit les mêmes tendances en termes de répartition selon le secteur d'activité. En effet, le commerce réalise 57,1% du revenu mixte, l'industrie 28,7% et les services 14,1%.

L'analyse en termes de branche d'activité montre que la structure de la valeur ajoutée et du revenu mixte est similaire à celle de la production. En effet, les branches du commerce de détail, du commerce de gros et des

[10] Calculé sur la base de l'estimation du PIB provisoire de 2018

activités de fabrication se présentent comme les 3 branches les plus créatrices de richesse et de revenu mixte.

Graphique 12.5 **: Répartition du revenu mixte et de la valeur ajoutée par branche d'activité (%)**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

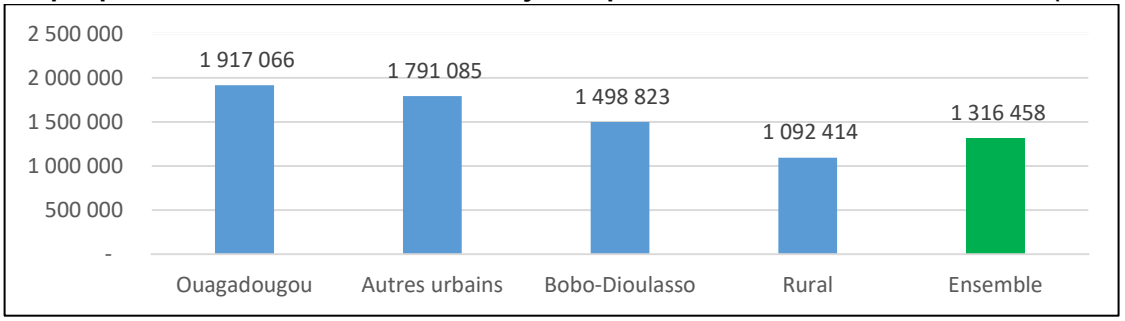
12.4.4. L'analyse des agrégats selon la zone de résidence.

La capitale Ouagadougou réalise un cinquième de la production. L'activité de commerce est prédominante quelle que soit la zone de résidence.

Il existe une disparité dans la répartition des agrégats des UPI selon le milieu de résidence. En effet, la production des UPI du milieu rural représente 56,4% de la production totale. Elles sont suivies respectivement par celles de Ouagadougou (21,9%), des autres milieux urbains (14,5%) et de Bobo-Dioulasso (7,2%). Les autres agrégats (chiffre d'affaires, valeur ajoutée et revenu mixte) suivent la même tendance. Le milieu urbain réalise globalement 43,6% de la production alors qu'elle ne concentre que 32% des UPI.

La production annuelle moyenne par UPI est de 1,3 million de FCFA. Celles de Ouagadougou, de Bobo-Dioulasso et des autres milieux urbains dépassent la moyenne alors que celle des UPI des zones rurales est de 1,1 million de FCFA. La disponibilité de meilleurs débouchés ainsi que les meilleures conditions d'exercice de l'activité en zones urbaines pourraient justifier la différence de niveau de production entre les zones de résidence des UPI.

Graphique 12.6 : Production annuelle moyenne par UPI selon la zone de résidence (en FCFA)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

L'analyse de la production montre que le commerce est l'activité prédominante quelle que soit la zone de résidence. Cette proportion est cependant la plus importante dans la capitale économique Bobo-Dioulasso où 63,5% de la production relève du commerce contre 22,2% pour l'industrie et 14,3% pour le secteur des services.

Dans la capitale Ouagadougou, 49,3% de la valeur de la production est issue du commerce, 35,0% provient des industries et 15,7% des services. Les répartitions sectorielles de la production des UPI des autres zones urbaines et des zones rurales sont similaires.

Tableau 12.8 : Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu Mixte
Ouagadougou				
Industrie	334 547	230 976	110 472	94 345
Commerce	903 800	325 708	168 214	144 551
Service	132 360	103 616	60 337	50 162
Total	**1 370 708**	**660 300**	**339 022**	**289 057**
Bobo-Dioulasso				
Industrie	68 742	47 938	26 107	21 448
Commerce	488 329	137 243	86 197	78 222
Service	36 259	30 826	14 463	11 847
Total	**593 329**	**216 007**	**126 767**	**111 517**
Autres urbains				
Industrie	163 253	135 553	65 866	54 889
Commerce	672 227	234 429	130 444	112 835
Service	77 040	67 068	29 856	25 433
Total	**912 520**	**437 050**	**226 166**	**193 157**
Rural				
Industrie	619 246	544 406	272 661	225 338
Commerce	2 618 887	905 911	489 034	447 498
Service	295 545	251 209	125 333	109 233
Total	**3 533 678**	**1 701 526**	**887 028**	**782 069**
Burkina Faso				
Industrie	1 185 788	958 874	475 106	396 020
Commerce	4 683 243	1 603 291	873 889	783 106
Service	541 204	452 719	229 989	196 675
Total	**6 410 235**	**3 014 884**	**1 578 984**	**1 375 801**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

12.5. Performance économique

12.5.1. Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI

La valeur ajoutée est inégalement répartie dans le secteur informel : 10% des UPI les plus riches produisent 36% de la valeur ajoutée tandis que les 10% les moins riches créent 0,1% de la richesse.

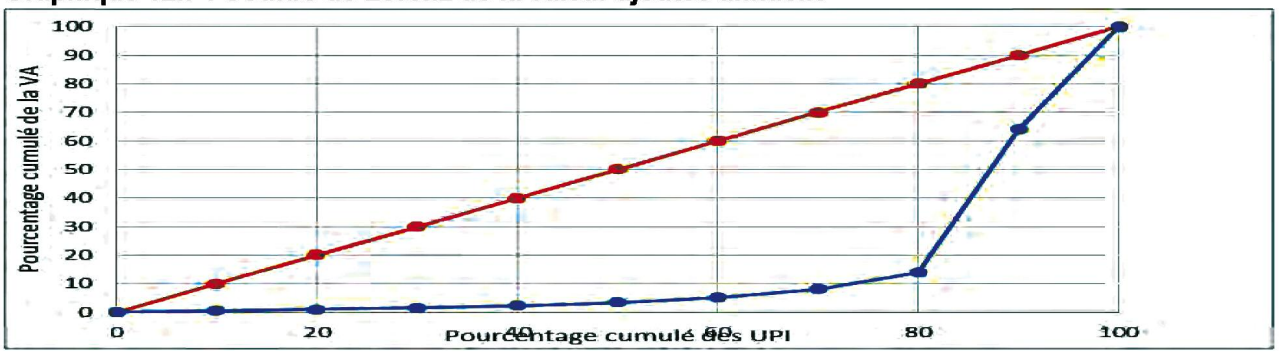
Il ressort de l'analyse de la distribution par décile, une structure inégalitaire de la valeur ajoutée annuelle moyenne. En effet, les 10% des UPI les plus riches produisent à elles seules 36,0% de la valeur ajoutée annuelle totale. La VA des 10% des UPI les plus riches représentent environ 434 fois celle des 10% les moins riches. La configuration de la courbe de Lorenz confirme la distribution inégalitaire de la valeur ajoutée. Ce qui traduit le fait qu'on ait de nombreuses UPI qui produisent une faible part de la VA. Cela fait ressortir une hétérogénéité au sein de la population des UPI où celles de grande taille créent plus de richesse que celles de petite taille.

Tableau 12.9: Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) et leur inégalité

Déciles de la valeur ajoutée	Valeur ajoutée annuelle	% cumulé de la Valeur ajoutée annuelle
10% les moins riches	12 136	0,1
2ième décile	42 254	0,5
3ième décile	76 444	0,9
4ième décile	122 470	1,5
5ième décile	187 751	2,3
6ième décile	282 498	3,4
7ième décile	427 684	5,2
8ième décile	666 470	8,1
9ième décile	1 142 772	13,9
10% les plus riches	5 265 668	64,0
Total	822 101	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Graphique 12.7 : Courbe de Lorenz de la valeur ajoutée annuelle



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La distribution par décile présente une configuration inégalitaire selon le milieu de résidence. En effet, les 10% des UPI les plus riches ont une valeur ajoutée plus élevée dans les autres milieux urbains (5 548 617 FCFA), suivi de ceux de Ouagadougou (5 487 815 FCFA). Le

s inégalités sont plus fortes à Ouagadougou et plus faibles en milieu rural. En effet, la valeur ajoutée des 10% des UPI les plus riches de la ville de Ouagadougou est 681 fois plus élevée que ceux des 10% les plus pauvres tandis qu'en milieu rural, celle des 10% des UPI les plus riches est 360 fois plus élevée que ceux des 10% les plus pauvres.

Tableau 12.10: Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018

	Milieu de résidence				
Déciles de la valeur ajoutée	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Ensemble
10% les plus faibles	8 058	12 565	11 496	12 705	12 136
2ième décile	41 011	42 441	42 105	42 445	42 254
3ième décile	77 094	76 634	76 734	76 086	76 444
4ième décile	125 018	121 147	122 020	123 169	122 470
5ième décile	186 473	188 152	187 806	187 652	187 751
6ième décile	279 498	282 845	282 200	282 972	282 498
7ième décile	423 896	426 906	426 282	429 889	427 684
8ième décile	672 651	662 140	664 231	670 549	666 470
9ième décile	1 157 781	1 136 191	1 140 958	1 146 281	1 142 772
10% les plus riches	5 487 815	5 548 617	5 531 968	4 579 497	5 265 668
Total	1 097 904	925 942	964 075	601 880	822 101

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

L'inégale répartition de la valeur ajoutée existant dans les milieux de résidence s'observe aussi dans les secteurs d'activités. En effet, les 10% des UPI les plus riches ont une valeur ajoutée plus élevée dans le secteur du commerce (6 293 220FCFA), suivi de ceux de l'industrie (4 292 024FCFA). Les inégalités sont plus fortes dans le secteur du commerce et plus faibles dans le domaine des services. En effet, la valeur ajoutée des 10% des UPI les plus riches du secteur du commerce est 467 fois plus élevée que celle des 10% les plus pauvres tandis que dans le domaine des services, celle des 10% des UPI les plus riches est 283 fois plus élevée que celle des 10% les plus pauvres.

12.5.2. Décomposition de la valeur ajoutée

La part la plus importante de la valeur ajoutée créée par les UPI rémunère l'investissement du chef de l'UPI (87,1%) à travers le revenu mixte ; seulement 11,9% est utilisée pour payer les salaires. Les impôts représentent 1% de la valeur ajoutée.

La valeur ajoutée est la richesse créée par l'unité de production. Cette richesse créée doit alors être répartie entre les différents acteurs ayant contribué à sa création. Il s'agit des travailleurs qui apportent leur force de travail, des actionnaires (le chef de l'UPI et ses éventuels associés) qui ont apporté le capital et l'Etat qui a mis en place les conditions nécessaires pour que l'activité puisse se mener. L'analyse de la décomposition de la valeur ajoutée se résumera à analyser les parts que chaque acteur économique retire de la VA.

La part la plus importante de la VA rémunère l'investissement du chef de l'UPI. En effet, le revenu mixte représente 87,1% de la VA. Ce pourcentage atteint 85,6% dans le secteur du commerce 83,9% dans celui de l'industrie et 89,6% dans celui des services.

L'analyse montre que la quasi-totalité de la valeur ajoutée du commerce va en revenu mixte. Les employés du secteur du commerce bénéficient de 11,9% de la VA en termes de rémunération salariale. Cette part est plus élevée dans l'industrie (16%) et dans le secteur des services (13,8%). Dans l'ensemble 11,9% de la richesse créée par les UPI est redistribuée en salaire aux travailleurs. La part de la VA qui revient à l'Etat à travers les impôts avoisine 1%. Ceci est la preuve que le secteur informel échappe au contrôle de l'administration fiscale.

En termes de décomposition de la VA par branche, la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée est supérieure à 50% dans les UPI des branches « Activités de l'information et de communication », « Activités artistiques, sportives et récréatives ».

Les UPI intervenant dans les branches « commerce de gros », « commerce de détail », « activités d'entreposage », « activités spécialisées, scientifiques et techniques », « activités financières et d'assurance », « santé » et « services n.c.a » ont les plus faibles ratios (moins de 10%). Ces dernières ont les parts les plus importantes de revenu mixte. Les unités de production informelles de la branche « transport » paient le plus d'impôts avec 4,9% de taux d'imposition. Ce fort taux est probablement dû aux taxes routières payées par ces dernières.

Tableau 12.11 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Burkina Faso, 2018

Secteur et branche d'activité	Valeur ajoutée annuelle (en millions)	Revenu Mixte (%)	Masse salariale annuelle (%)	Impôt annuel (%)
Industrie				
Activités extractives/mines	68 336	80,8	18,3	0,9
Activités de fabrication	318 924	87,0	12,3	0,7
Activités de production et distribution	910	65,4	34,5	0,1
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	450	84,5	13,0	2,5
Activités de construction	86 486	72,1	27,8	0,1
Total	**475 106**	**83,4**	**16,0**	**0,6**
Commerce				
Commerce et réparation des pièces automobiles	35 259	77,9	20,2	1,9
Commerce de gros	260 489	89,4	9,7	0,9
Commerce de détail	578 141	90,4	8,2	1,4
Total	**873 889**	**89,6**	**9,1**	**1,3**
Service				
Activités de transport	10 555	73,5	21,5	4,9
Activités d'entreposage	701	90,2	9,5	0,3
Activités d'hébergement et de restauration	124 195	85,8	13,8	0,4
Activités de l'information et de communication	546	47,0	51,7	1,2
Activités financières et d'assurance	1 583	93,9	5,9	0,2
Activités immobilières	161	56,5	43,5	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 448	92,4	7,0	0,6
Activités de services de soutien et de bureau	4 269	70,2	29,0	0,9
Enseignement	925	60,0	37,9	2,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	8 666	95,5	4,4	0,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	4 811	19,1	80,9	0,0
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	62 281	91,7	7,7	0,6
Activités spéciales des ménages	6 848	87,1	12,8	0,1
Total	**229 989**	**85,5**	**13,8**	**0,6**
Ensemble				
Activités extractives/mines	68 336	80,8	18,3	0,9
Activités de fabrication	318 924	87,0	12,3	0,7
Activités de production et distribution	910	65,4	34,5	0,1
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	450	84,5	13,0	2,5
Activités de construction	86 486	72,1	27,8	0,1
Commerce et réparation des pièces automobiles	35 259	77,9	20,2	1,9
Commerce de gros	260 489	89,4	9,7	0,9
Commerce de détail	578 141	90,4	8,2	1,4
Activités de transport	10 555	73,5	21,5	4,9
Activités d'entreposage	701	90,2	9,5	0,3
Activités d'hébergement et de restauration	124 195	85,8	13,8	0,4
Activités de l'information et de communication	546	47,0	51,7	1,2
Activités financières et d'assurance	1 583	93,9	5,9	0,2
Activités immobilières	161	56,5	43,5	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 448	92,4	7,0	0,6
Activités de services de soutien et de bureau	4 269	70,2	29,0	0,9
Enseignement	925	60,0	37,9	2,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	8 666	95,5	4,4	0,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	4 811	19,1	80,9	0,0
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	62 281	91,7	7,7	0,6
Activités spéciales des ménages	6 848	87,1	12,8	0,1
Total	**1 578 984**	**87,1**	**11,9**	**1,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

L'analyse des ratios de la valeur ajoutée selon la zone de résidence de l'UPI montre quelques légères disparités. En effet, dans la capitale (Ouagadougou), 85,3% de la VA est distribué en revenu mixte 13,9% en salaires et 0,9% en impôts. Dans la capitale économique Bobo-Dioulasso, la part de la masse salariale est faible (10,1%) au profit du revenu mixte (88,0%). Cette baisse de la masse salariale des UPI de Bobo-Dioulasso est imputable au secteur d'activité du commerce qui présente une masse salariale très faible dans la zone (6,6%). En milieu rural 88,2% de la VA est redistribué en revenu mixte, 11,1% en salaire et 0,8% en impôts.

Tableau 12.12 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel Burkina Faso, 2018

Zone de résidence	Valeur ajoutée annuelle en millions de FCFA	Revenu mixte (%)	Masse salariale annuelle (%)	Impôt annuel (%)
Ouagadougou				
Industrie	110 472	85,4	13,6	1,0
Commerce	168 214	85,9	13,2	0,8
Service	60 337	83,1	16,1	0,7
Total	339 022	85,3	13,9	0,9
Bobo-Dioulasso				
Industrie	26 107	82,2	17,3	0,5
Commerce	86 197	90,7	6,6	2,7
Service	14 463	81,9	17,7	0,4
Total	126 767	88,0	10,1	2,0
Autres urbains				
Industrie	65 866	83,3	16,1	0,6
Commerce	130 444	86,5	11,5	2,0
Service	29 856	85,2	14,0	0,8
Total	226 166	85,4	13,2	1,4
Rural				
Industrie	272 661	82,6	16,9	0,5
Commerce	489 034	91,5	7,5	1,0
Service	125 333	87,2	12,3	0,6
Total	887 028	88,2	11,1	0,8
Burkina Faso				
Industrie	475 106	83,4	16,0	0,6
Commerce	873 889	89,6	9,1	1,3
Service	229 989	85,5	13,8	0,6
Total	1 578 984	87,1	11,9	1,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

12.5.3. Saisonnalité du chiffre d'affaires des UPI.

Les unités de production informelles connaissent une activité saisonnière sur l'année avec un chiffre d'affaires maximum sur la période d'octobre à janvier.

La saisonnalité des activités des UPI mesurée par l'évolution du chiffre d'affaires mensuel sur les douze (12) derniers mois d'activités[11] montre que d'une manière générale, les UPI fonctionnent sur toute l'année avec une activité qui varie par période.

L'analyse de la saisonnalité selon le secteur d'activité montre que le secteur du commerce imprime son rythme à l'évolution globale des UPI. Trois périodes se dégagent dans l'analyse de la saisonnalité des UPI. La période de basse saison qui se situe entre mai et août avec un chiffre d'affaires mensuel moyen minimal de **290 294 F CFA** au mois de juin.

La période de mai à août coïncide avec la saison pluvieuse, les activités agricoles prennent le dessus sur les activités informelles non agricoles surtout en milieu rural. La période d'octobre à novembre est une période

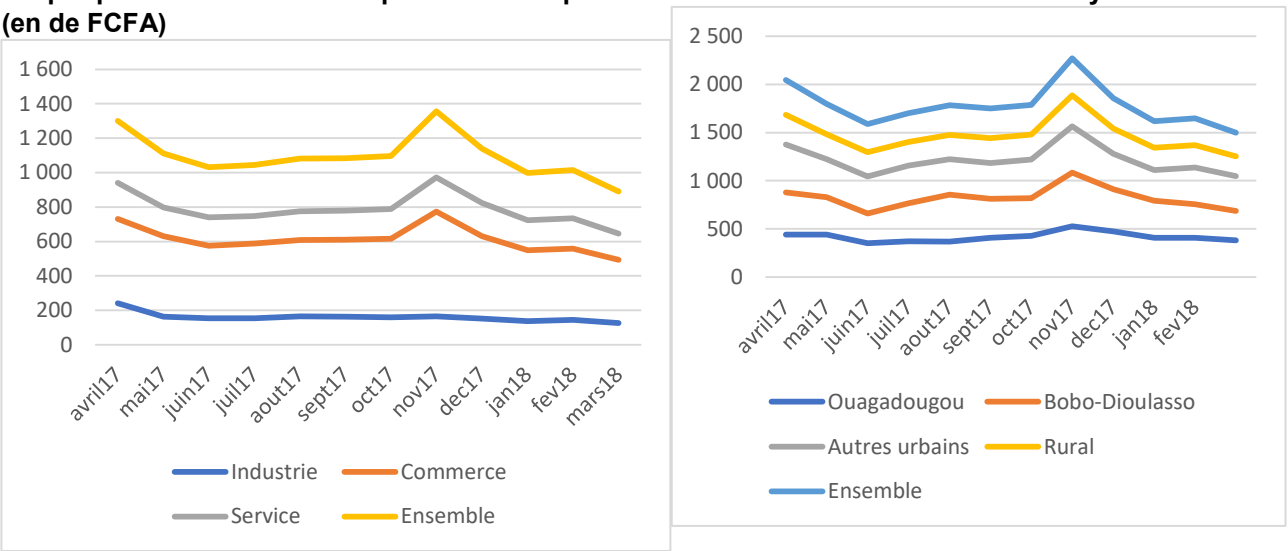
[11] Il s'agit des douze derniers mois précédant l'enquête (d'avril 2017 à mars 2018).

de récolte. On observe à partir de septembre une reprise des activités qui atteint son pic en novembre avec un chiffre d'affaire mensuel moyen maximal de **383 689 FCFA.** Cette période correspond à celle des récoltes. La disponibilité des spéculations impulse l'activité économique dans tous les secteurs d'activité. Le pic de l'activité économique se situe en novembre dans tous les secteurs d'activité.

La période décembre à janvier connait un ralentissement de l'activité par rapport à la période précédente. Cependant l'activité économique reste importante du fait des fêtes de fin d'année. Elle demeure dans une moindre mesure une période de haute saison surtout pour le secteur du commerce en raison de la commercialisation des produits agricoles mais aussi des fêtes de fin d'année. Le chiffre d'affaires moyen mensuel baisse à partir de novembre pour s'établir en janvier à 275314,4 FCFA. L'activité dans les services suit le même rythme que celui du commerce même si la saisonnalité est moins prononcée. Cependant la saisonnalité dans l'industrie est moins perceptible. L'évolution du chiffre d'affaires mensuel moyen semble stable sur toute la période.

L'analyse de la saisonnalité de l'activité selon le milieu de résidence montre que le milieu rural imprime son rythme à l'ensemble avec un pic de l'activité en novembre. Cependant la tendance baissière de l'activité du fait des activités agricoles entre mai et août dans les milieux urbains (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et autres urbains) est moins perceptible qu'en milieu rural.

Graphique 12.8 : Saisonnalité par secteur et par zone du chiffre d'affaires mensuel moyen des UPI (en de FCFA)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 12.13: Saisonnalité mensuelle moyenne du chiffre d'affaires suivant secteur d'activité et le milieu de résidence (en milliers de FCFA), Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	aout17	sept-17	oct-17	nov-17	dec17	janv-18	fev18	mars-18
Secteur d'activité												
Industrie	241	164	153	155	165	163	159	165	151	138	145	126
Commerce	491	466	421	433	443	448	457	609	480	412	413	368
Service	209	167	166	161	167	167	172	198	193	174	177	152
Milieu de résidence												
Ouagadougou	442	442	352	372	370	408	427	529	476	407	409	383
Bobo-Dioulasso	439	387	309	394	485	403	393	557	436	385	349	303
Autres urbains	494	395	384	393	368	374	401	478	366	320	380	363
Rural	310	258	252	244	253	258	256	322	262	230	230	205
Ensemble	360	315	290	297	306	306	308	384	315	275	280	245

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

12.5.4. La productivité des facteurs de production

Le travail et le capital sont les deux facteurs de production qui sont analysés dans cette section. Leur niveau de productivité est déterminant pour la rentabilité de l'unité de production.

En moyenne, chaque travailleur crée une richesse nominale de 39 818 FCFA par mois. La productivité mensuelle par personne est plus élevée dans le commerce comparativement aux autres secteurs d'activités. En effet, l'analyse montre que la productivité mensuelle par personne dans les UPI commerciales est de 46731 FCFA, plus élevée par rapport à celle du secteur de l'industrie et des services avec des productivités mensuelles respectives par personne de 29 514 FCFA et 43 993 FCFA. Quel que soit le milieu résidence, le commerce demeure le secteur qui a la plus grande productivité mensuelle par personne. Il existe une disparité de la productivité mensuelle par personne selon le milieu de résidence. En effet, la productivité est plus élevée dans le milieu urbain que rural. Cette productivité se chiffre à 50 466 FCFA à Ouagadougou, 46 755 FCFA à Bobo-Dioulasso, 50 915 FCFA dans les autres milieux urbains et 35 152 FCFA en zone rurale. *La productivité moyenne mensuelle du capital est 57 FCFA. Elle est plus élevée dans le secteur des services avec 85 FCFA par unité de capital.*

L'analyse de la productivité du capital montre que dans le secteur informel, chaque unité de capital investie crée mensuellement une richesse nominale de 57 FCFA. La productivité du capital est plus élevée dans le secteur des services. Elle est de 85 FCFA par unité de capital dans ce secteur contre 62 FCFA dans le commerce et 44 FCFA dans l'industrie. Cette productivité est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, elle est de 60 FCFA en zone rurale, 56 FCFA dans les autres milieux urbains, 48 FCFA à Bobo-Dioulasso et 41 FCFA à Ouagadougou. À Bobo-Dioulasso, c'est le commerce qui détient la plus forte productivité du capital avec 94 FCFA par unité de capital.

Tableau 12.14 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel

Milieu de résidence et secteur d'activité	VA/L (En FCFA/Mois)[12]	VA/K (En FCFA/ unité de capital)	VA/H (En FCFA /nombre d'heure de travail dans le mois)
Ouagadougou			
Industrie	42 365	30	1 295
Commerce	49 143	34	513
Service	66 307	78	5 157
Total	50 466	41	1 652
Bobo-Dioulasso			
Industrie	35 411	25	953
Commerce	59 123	94	691
Service	32 478	11	538
Total	46 755	48	743
Autres urbains			
Industrie	40 994	52	472
Commerce	60 423	59	729
Service	43 040	59	320
Total	50 915	56	574
Rural			
Industrie	25 582	46	294
Commerce	42 697	65	550
Service	38 198	97	565
Total	35 152	60	447
Burkina Faso			
Industrie	514	44	460
Commerce	46 731	62	573
Service	43 993	85	1 466
Total	39 818	57	657

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[12] L : travail, K : capital

12.6. Concurrence

L'activité du secteur informel s'exerce dans un univers très concurrentiel : 72, 0% des UPI interrogées estiment avoir des concurrents sur le marché intérieur.

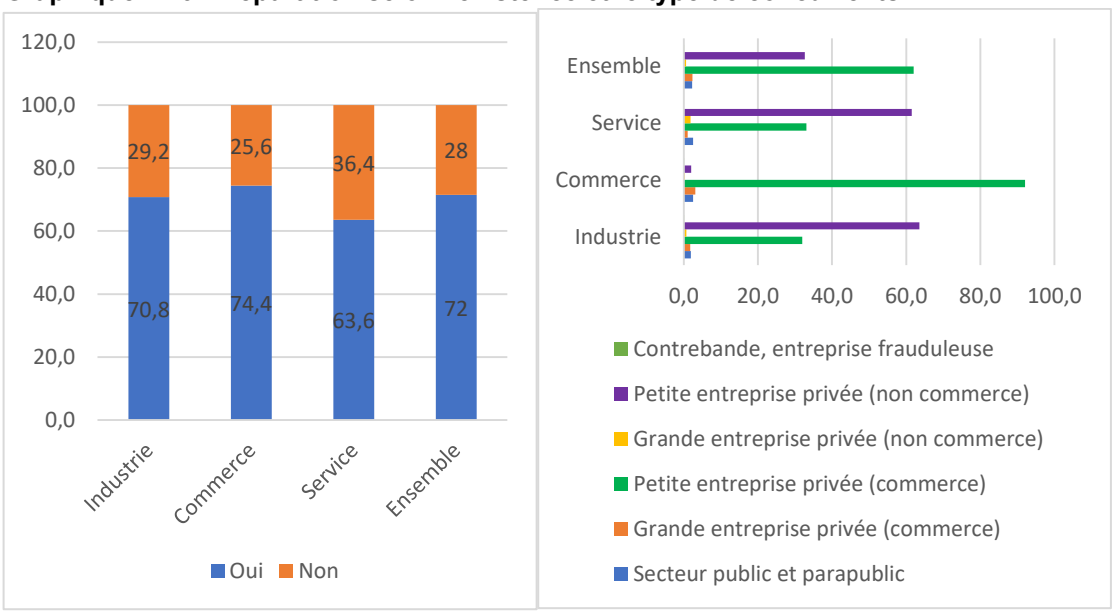
L'activité du secteur informel s'exerce dans un univers très concurrentiel. En effet, 72, 0% des UPI interrogées estiment avoir des concurrents sur le marché intérieur. Seulement 28,0% des UPI estiment ne pas avoir de concurrents sur le marché intérieur. Le niveau de concurrence est plus élevé dans le secteur du commerce (74,4%) et de l'industrie (70,8%) par rapport au secteur des services (63,6%).

L'analyse des concurrents des UPI révèle que les petites entreprises privées commerciales constituent les principaux concurrents des UPI avec un taux de 62, 0%. Ils sont suivis des petites entreprises privées non commerciales qui représentent 32,7% des concurrents des UPI.

Selon le secteur d'activité, les petites entreprises privées commerciales sont les premières concurrentes des UPI au niveau du commerce (92, 0%). Cependant, dans le secteur de l'industrie et des services, les petites entreprises privées non commerciales sont les principaux concurrents avec respectivement 63,6% et 61,5%.

La contrebande n'est pas considérée comme un facteur de concurrence par la plupart des UPI. En effet, seulement 0,1% des UPI la considère comme un facteur de concurrence presque négligeable dans le domaine des services.

Graphique 12.9 : Répartition selon l'existence et le type de concurrents



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 13: Secteur informel et l'Etat

Résultats clés

Les unités de production informelles ne sont majoritairement pas enregistrées dans les registres administratifs (96,7%). L'analyse selon le milieu de résidence montre que le taux d'enregistrement est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural.

Environ trois chefs d'unités de production informelles sur cinq ignorent la nécessité de s'inscrire dans des registres administratifs. Certains d'entre eux (23,6%) pensent que l'inscription dans des registres n'est pas obligatoire (23,6%).

Pour ce qui est de la fixation des prix sur le marché, la plupart des chefs d'unités de production informelles (40,9%) pensent que les prix devraient être fixés selon la loi de l'offre et de la demande

Les résultats de l'enquête montrent qu'une part importante des chefs d'UPI (77,3%) ne projettent pas enregistrer leur unité dans les registres administratifs. Sur 100 chefs d'UPI interrogés, plus de 97 n'ont jamais entamé des démarches pour enregistrer leur entreprise au guichet unique. Les raisons de ce fort taux de non enregistrement sont essentiellement la complexité des démarches (35,7%) et le coût élevé des procédures (32,3%).

Les chefs d'UPI sont favorables au principe du guichet unique (43,7%) sans toutefois accepter la mise en place d'un impôt unique sur leur activité (47,8%). Selon leurs opinions, la gestion de l'impôt unique incombe aux communes (59,1%) et devrait être affecté à l'éducation et la santé (85,1%)

Le secteur informel occupe une place importante dans l'économie burkinabé en termes de création d'emplois et de richesse. Le développement de ce secteur, résulte probablement des transformations dans la composition sectorielle de la croissance économique au Burkina Faso.

La relation avec l'Etat est une composante essentielle dans l'existence de toute entreprise. Cette relation pourrait être analysée au travers ces quelques points à savoir : l'inscription dans les registres de l'Etat, l'acquittement des obligations fiscales, etc. Le présent chapitre traite de ces problématiques.

Dans ce chapitre, la relation entre l'Etat et le secteur informel est appréhendée à travers la situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, les raisons de non-enregistrement, et la réintégration dans les circuits officiels.

L'informel agricole et non agricole occupe une part non négligeable dans le produit intérieur brut du Burkina Faso (41,9% en 2015[13]). De ce fait, sa prise en compte dans les politiques publiques de développement et la mesure de son impact sur la production et l'emploi nécessite un encadrement et un suivi régulier des activités de ce secteur.

Le présent chapitre traite, d'une part, de l'état d'enregistrement des unités de production informelles dans les différents registres (IFU, RC, CNSS), ainsi que les problèmes et contraintes liés à l'enregistrement des entreprises informelles et, d'autre part, de l'imposition des activités informelles et la gestion de l'impôt collectée.

[13] Comptes Nationaux 2015

13.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (IFU, RC, CNSS)

Les unités de production informelles ne sont majoritairement pas enregistrées dans aucun registre (96,7%). Le taux d'enregistrement est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural.

La majorité des unités de production informelles ne sont pas enregistrées dans des registres administratifs. Seulement 2,4% sont enregistrées dans un seul registre et 0,9% dans au moins deux registres.

A Ouagadougou, la proportion des unités informelles non enregistrées est de 89,1%, 94,0% pour Bobo-Dioulasso et 94,7% dans les autres zones urbaines. En milieu rural, le taux de non enregistrement est de 98,9%.

Tableau 13.1:Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, Burkina Faso, 2018

				Situation de l'inscription dans les registres administratifs				
Milieu de résidence et secteur d'activité	% UPI avec IFU	% UPI avec RC	% UPI avec N° Cnss	Enregistré dans aucun registre	Enregistré dans un registre	Enregistré dans au moins deux registres	Total	Effectif
Ouagadougou								
Industrie	3,6	4,3	12,2	84,5	12,3	3,2	100	101 199
Commerce	3,9	5,1	5,5	90,1	6,8	3,2	100	176 201
Service	1,3	4,1	4,2	93,8	3,6	2,6	100	67 257
Ensemble	**3,3**	**4,7**	**7,2**	**89,1**	**7,8**	**3,1**	**100**	**344 657**
Bobo-Dioulasso								
Industrie	1,0	1,9	2,5	95,5	3,5	1,0	100	43 590
Commerce	1,3	4,5	2,7	92,9	6,0	1,1	100	73 458
Service	0,3	0,3	5,1	94,6	5,1	0,3	100	27 070
Ensemble	**1,0**	**2,9**	**3,1**	**94,0**	**5,1**	**0,9**	**100**	**144 118**
Autres urbains								
Industrie	1,5	2,3	3,4	94,9	3,3	1,8	100	83 241
Commerce	0,7	2,7	3,0	94,8	4,3	0,9	100	120 042
Service	2,2	2,9	3,0	94,1	3,9	2,1	100	40 776
Ensemble	**1,2**	**2,6**	**3,2**	**94,7**	**3,9**	**1,4**	**100**	**244 060**
Rural								
Industrie	0,1	0,1	0,3	99,6	0,3	0,1	100	633 996
Commerce	0,5	1,4	0,6	98,4	1,2	0,5	100	730 093
Service	0,5	0,7	0,7	98,6	0,9	0,5	100	193 495
Ensemble	**0,3**	**0,7**	**0,5**	**98,9**	**0,8**	**0,3**	**100**	**1 557 584**
Burkina Faso								
Industrie	0,7	0,9	2,1	97,2	2,2	0,6	100	862 026
Commerce	1,1	2,3	1,8	96,3	2,7	1,0	100	1 099 794
Service	0,9	1,7	2,0	96,7	2,2	1,1	100	328 599
Ensemble	**0,9**	**1,7**	**1,9**	**96,7**	**2,4**	**0,9**	**100**	**2 290 418**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

13.2. Principales raisons du non inscription dans les registres administratifs (IFU, RC, CNSS)

Environ trois chefs d'unités de production informelles sur cinq ignorent la nécessité de s'inscrire dans des registres administratifs. Certains d'entre eux (23,6%) pensent que l'inscription dans des registres (à l'IFU) n'est pas obligatoire.

Quel que soit le secteur d'activité, et quel que soit le type d'enregistrement administratif, on constate un faible niveau d'enregistrement dans les registres administratifs. La raison principale est la méconnaissance de la nécessité de se faire enregistrer (60,6%). Cette méconnaissance se constate aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 13.2:Les raisons du non enregistrement à l'IFU des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Si non pourquoi IFU								Effectif
	Démarche trop compliquée	Trop cher	Inscription en cours	Non obligatoire	Pas collaborer avec Etat	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Autre	Total	
Ouagadougou									
Industrie	11,3	8,4	2,9	22,0	0,8	47,5	7,1	100	101 199
Commerce	9,9	11,7	3,2	24,0	0,9	46,3	3,9	100	176 201
Service	5,4	9,3	3,6	25,5	0,4	50,9	5,0	100	67 257
Ensemble	**9,5**	**10,3**	**3,2**	**23,7**	**0,8**	**47,6**	**5,1**	**100**	**344 657**
Bobo-Dioulasso									
Industrie	3,7	2,1	1,5	35,6	4,5	47,9	4,7	100	43 590
Commerce	4,8	4,4	3,5	31,9	0,4	51,1	3,9	100	73 458
Service	2,9	4,8	1,9	19,3	1,0	68,2	1,9	100	27 070
Ensemble	**4,1**	**3,8**	**2,6**	**30,6**	**1,7**	**53,3**	**3,8**	**100**	**144 118**
Autres urbains									
Industrie	6,5	4,6	2,7	22,1	1,3	59,8	3,0	100	83 241
Commerce	7,2	6,0	2,6	25,5	1,3	54,2	3,1	100	120 042
Service	5,8	2,8	3,2	28,1	1,1	56,1	2,9	100	40 776
Ensemble	**6,8**	**5,0**	**2,8**	**24,8**	**1,3**	**56,4**	**3,0**	**100**	**244 060**
Rural									
Industrie	2,7	3,1	0,6	24,3	2,1	63,9	3,4	100	633 996
Commerce	3,5	4,3	1,4	21,3	0,8	65,0	3,7	100	730 093
Service	3,7	2,2	0,3	23,4	0,8	66,8	2,8	100	193 495
Ensemble	**3,2**	**3,6**	**0,9**	**22,8**	**1,3**	**64,8**	**3,5**	**100**	**1 557 584**
Burkina Faso									
Industrie	4,1	3,8	1,1	24,4	2,0	60,8	3,8	100	862 026
Commerce	5,0	5,7	1,9	22,9	0,8	59,9	3,7	100	1 099 794
Service	4,3	3,9	1,5	24,0	0,8	62,3	3,2	100	328 599
Ensemble	**4,6**	**4,7**	**1,6**	**23,6**	**1,3**	**60,6**	**3,7**	**100**	**2 290 418**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 13.3: Les raisons du non enregistrement au numéro CNSS des UPI selon la zone et le secteur d'activité (en %)

Milieu de résidence et secteur d'activité	Raison de non enregistrement à la CNSS								Effectif
	Démarche trop compliquée	Trop cher	Inscription en cours	Non obligatoire	Pas collaborer avec Etat	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Autre	Total	
Ouagadougou									
Industrie	6,4	7,1	1,3	20,4	0,3	59,7	4,9	100	101 199
Commerce	8,9	8,6	3,3	26,5	0,4	47,2	5,1	100	176 201
Service	5,6	5,6	2,3	24,7	0,4	53,7	7,7	100	67 257
Ensemble	**7,5**	**7,6**	**2,5**	**24,4**	**0,3**	**52,1**	**5,6**	**100**	**344 657**
Bobo-Dioulasso									
Industrie	3,7	1,9	1,9	36,0	3,9	48,6	4,1	100	43 590
Commerce	4,7	2,2	1,9	28,7	0,9	56,6	5,1	100	73 458
Service	2,7	3,0	0,7	14,2	1,1	71,1	7,3	100	27 070
Ensemble	**4,0**	**2,3**	**1,6**	**28,2**	**1,8**	**56,9**	**5,2**	**100**	**144 118**
Autres urbains									
Industrie	6,2	4,6	2,2	21,7	1,1	60,4	3,8	100	83 241
Commerce	7,4	5,7	2,7	23,8	1,0	56,7	2,6	100	120 042
Service	5,1	3,2	4,4	25,3	1,2	58,1	2,7	100	40 776
Ensemble	**6,6**	**4,9**	**2,8**	**23,4**	**1,1**	**58,2**	**3,0**	**100**	**244 060**
Rural									
Industrie	2,6	3,7	0,3	21,8	1,2	66,9	3,6	100	633 996
Commerce	3,7	3,9	1,3	20,6	0,6	66,4	3,6	100	730 093
Service	4,7	1,5	0,7	17,7	0,9	70,8	3,7	100	193 495
Ensemble	**3,4**	**3,5**	**0,8**	**20,7**	**0,9**	**67,1**	**3,6**	**100**	**1 557 584**
Burkina Faso									
Industrie	3,4	4,1	0,7	22,4	1,2	64,5	3,8	100	862 026
Commerce	5,0	4,7	1,8	22,4	0,6	61,6	3,8	100	1 099 794
Service	4,8	2,7	1,5	19,8	0,9	65,7	4,7	100	328 599
Ensemble	**4,4**	**4,2**	**1,4**	**22,0**	**0,9**	**63,3**	**4,0**	**100**	**2 290 418**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

13.3. Le secteur Informel et son intégration dans les circuits officiels

13.3.1. Détermination des prix dans les activités du secteur informel

La plupart des chefs d'unités de production informelles (40,9%) pensent que les prix devraient être fixés selon la loi de l'offre et de la demande.

Deux chefs d'UPI sur cinq sont favorables à la fixation des prix par le jeu de l'offre et de la demande et 23,8% soutiennent la fixation des prix par l'association des producteurs. Toutefois, une part non négligeable des chefs d'UPI ignorent le mode de fixation des prix le mieux adapté (23,2%).

Selon le lieu d'exercice de l'activité, les opinions sur le mode de fixation des prix varient considérablement. A Ouagadougou, les commerçants sont les premiers à soutenir l'idée de la fixation des prix selon la loi de l'offre et de la demande (49,3%), alors qu'à Bobo-Dioulasso cette idée est plutôt plus soutenue par les acteurs du secteur de l'industrie (43,1%).

Tableau 13.4: Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI (en %)

Milieu de résidence et secteur d'activité	Fixation des prix					
	Fixation de prix par l'Etat	Fixation de prix par l'association des producteurs	Fixation de prix selon la loi de l'offre et de la demande	Ne sait pas	Total	Effectif
Ouagadougou						
Industrie	14,4	14,3	40,8	30,5	100	101 199
Commerce	14,5	13,2	49,3	22,9	100	176 201
Service	13,3	13,2	40,8	32,7	100	67 257
Ensemble	**14,3**	**13,5**	**45,2**	**27**	**100**	**344 657**
Bobo-Dioulasso						
Industrie	2,1	12,4	43,1	42,4	100	43 590
Commerce	7	24,6	32,7	35,6	100	73 458
Service	1,6	26,7	32,6	39,1	100	27 070
Ensemble	**4,5**	**21,3**	**35,8**	**38,3**	**100**	**144 118**
Autres urbains						
Industrie	10,3	28,5	37,9	23,4	100	83 241
Commerce	13,5	26,9	40,7	18,8	100	120 042
Service	8,5	22,7	41,1	27,7	100	40 776
Ensemble	**11,6**	**26,7**	**39,8**	**21,9**	**100**	**244 060**
Rural						
Industrie	12,5	24,5	40,7	22,3	100	633 996
Commerce	13,2	27,7	40,9	18,1	100	730 093
Service	9,2	23,1	39,4	28,4	100	193 495
Ensemble	**12,4**	**25,8**	**40,6**	**21,1**	**100**	**1 557 584**
Burkina Faso						
Industrie	12	23	40,5	24,4	100	862 026
Commerce	13,1	25,1	41,7	20,1	100	1 099 794
Service	9,3	21,3	39,3	30	100	328 599
Ensemble	**12,1**	**23,8**	**40,9**	**23,2**	**100**	**2 290 418**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

13.3.2. Examen de l'intention de se faire enregistrer

La plupart des chefs d'UPI (77,3%) ne projettent pas de s'enregistrer dans les registres administratifs.

La majorité des chefs d'UPI (77 ,3%) n'ont pas l'intention de se faire enregistrer dans les registres administratifs. Seulement 9,5% des chefs d'UPI ont pour projet de se faire enregistrer.

Selon le milieu de résidence, c'est à Ouagadougou que le besoin de se faire enregistrer se fait le plus ressentir avec une prédominance des UPI du secteur des services. Les UPI du milieu rural sont les plus nombreux (84,4%) à ne pas vouloir s'enregistrer dans les registres administratifs.

Quel que soit le milieu de résidence et le secteur d'activité, le taux d'enregistrement est plus élevé à Ouagadougou.

Tableau 13.5: Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif (en %)

Milieu de résidence et secteur d'activité	Enregistrement de l'activité auprès de l'administration: Déjà enregistré	Procédure en cours	Oui, très prochainement	Pas de programme / projet	Ne sait pas	Total	Effectif
Ouagadougou							
Industrie	3,9	1,3	20,9	55,5	18,4	100	101 199
Commerce	3,1	3,2	18,4	59,9	15,4	100	176 201
Service	2	2,8	21,5	51,4	22,4	100	67 257
Ensemble	**3,1**	**2,6**	**19,7**	**56,9**	**17,7**	**100**	**344 657**
Bobo-Dioulasso							
Industrie	0,2	0,7	19,5	56,5	23	100	43 590
Commerce	0,5	5,6	20,2	59,5	14,2	100	73 458
Service	1	1,1	15,2	53,9	28,8	100	27 070
Ensemble	**0,5**	**3,3**	**19**	**57,6**	**19,6**	**100**	**144 118**
Autres urbains							
Industrie	1,2	1,4	11,7	74	11,7	100	83 241
Commerce	1,8	1,8	14,6	71,3	10,5	100	120 042
Service	3	1,4	14,9	72,7	7,9	100	40 776
Ensemble	**1,8**	**1,6**	**13,7**	**72,4**	**10,5**	**100**	**244 060**
Rural							
Industrie	0,2	0,3	3,7	85,9	9,8	100	633 996
Commerce	1	1,1	7,7	83,4	6,8	100	730 093
Service	0,7	0,8	5	83,3	10,2	100	193 495
Ensemble	**0,6**	**0,8**	**5,7**	**84,4**	**8,4**	**100**	**1 557 584**
Burkina Faso							
Industrie	0,7	0,6	7,3	79,7	11,7	100	862 026
Commerce	1,4	1,8	11	76,7	9,1	100	1 099 794
Service	1,3	1,3	10,4	73	14	100	328 599
Ensemble	**1,1**	**1,3**	**9,5**	**77,3**	**10,8**	**100**	**2 290 418**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

13.3.3. Principal intérêt de se faire en registrer

La quasi-totalité des chefs d'UPI (97,3%) n'ont jamais entamé des démarches pour enregistrer leur entreprise au guichet unique car ils ignorent l'intérêt à se faire enregistrer (57,2%). Une autre raison avancée est la complexité des démarches administratives (35,7%).

Le tableau 13.6 montre que plus de 97 chefs d'UPI sur 100 n'ont jamais entamé des démarches pour l'enregistrement de leur activité. Parmi ceux qui ont entamé les démarches, seulement 2,1% ont réussi à enregistrer leurs établissements au guichet unique avec succès. Une faible part des unités informelles (0,6%) ont entamé une démarche d'enregistrement sans succès.

Selon le milieu de résidence, 6,4% des UPI se sont enregistrées avec succès à Ouagadougou et 4,5% à Bobo-Dioulasso. En milieu rural, seul 0,9% des UPI ont réussi à se faire enregistrer.

Tableau 13.6: Tentatives d'enregistrement de l'UPI (en %)

Milieu de résidence et secteur d'activité	Enregistrement de l'établissement au guichet unique			Total	Effectif
	Oui, avec succès	Oui, sans succès	Non		
Ouagadougou					
Industrie	7,1	0,8	92,1	100	101199
Commerce	7,1	1,3	91,5	100	176201
Service	3,4	1,3	95,3	100	67257
Ensemble	**6,4**	**1,2**	**92,4**	**100**	**344657**
Bobo-Dioulasso					
Industrie	3,9	0	96,1	100	43590
Commerce	5,3	1	93,7	100	73458
Service	3,1	0,3	96,6	100	27070
Ensemble	**4,5**	**0,6**	**95**	**100**	**144118**
Autres urbains					
Industrie	1,7	1	97,3	100	83241
Commerce	2,1	0,6	97,3	100	120042
Service	3,2	0,3	96,5	100	40776
Ensemble	**2,2**	**0,7**	**97,2**	**100**	**244060**
Rural					
Industrie	0,5	0	99,5	100	633996
Commerce	1,3	0,8	98	100	730093
Service	1	0,5	98,5	100	193495
Ensemble	**0,9**	**0,4**	**98,7**	**100**	**1557584**
Burkina Faso					
Industrie	1,6	0,2	98,2	100	862026
Commerce	2,6	0,8	96,6	100	1099794
Service	2	0,6	97,4	100	328599
Ensemble	**2,1**	**0,6**	**97,3**	**100**	**2290418**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Dans l'ensemble, 35,7% des demandes d'enregistrement sans issue favorable sont dues à la complexité des démarches administratives et 32,3% au coût élevé des procédures. La lenteur administrative est mentionnée dans 19,1% des cas. Toutefois, les raisons du non aboutissement des démarches d'enregistrement varient d'un milieu à l'autre. En effet, à Ouagadougou et dans les autres zones urbaines hors Bobo-Dioulasso, la principale raison évoquée est la complexité des démarches, alors qu'à Bobo-Dioulasso c'est la lenteur administrative qui est dénotée.

En milieu rural, c'est plutôt le coût très élevé des démarches d'enregistrement qui justifie l'échec de l'enregistrement des unités de production informelles.

Globalement, la corruption vient en dernière position comme raison d'échec d'enregistrement des UPI (6%). Cependant, elle reste plus élevée à Ouagadougou par rapport aux autres localités (14,9%).

Tableau 13.7:Principales raisons du non enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès (en %)

Milieu de résidence et secteur d'activité	Raisons de l'échec des enregistrements						Effectif
	Démarches trop complexes	Lenteur administrative	Coûts trop élevés	Trop de corruption	Autre	Total	
Ouagadougou							
Industrie	68,5	0	31,5	0	0	100	1 501
Commerce	45,6	0	26	28,5	0	100	2 618
Service	0	0	100	0	0	100	892
Ensemble	**44,3**	**0**	**40,8**	**14,9**	**0**	**100**	**5 011**
Bobo-Dioulasso							
Industrie	0	0	0	0	0	0	-
Commerce	0	81,1	0	0	18,9	100	625
Service	100	0	0	0	0	100	88
Ensemble	**10,2**	**72,8**	**0**	**0**	**16,9**	**100**	**713**
Autres urbains							
Industrie	61,9	26,5	0	11,6	0	100	875
Commerce	65,3	16,2	18,5	0	0	100	798
Service	59,5	0	0	40,5	0	100	111
Ensemble	**63,3**	**20,2**	**8,3**	**8,2**	**0**	**100**	**1 784**
Rural							
Industrie	0	0	100	0	0	100	634
Commerce	32,9	33	18,5	0	15,6	100	4 688
Service	0	0	100	0	0	100	907
Ensemble	**25,8**	**25,8**	**36,2**	**0**	**12,2**	**100**	**6 229**
Burkina Faso							
Industrie	52,1	7,7	36,8	3,4	0	100	3 009
Commerce	36,4	26,6	19	7,7	10,4	100	8 730
Service	7,7	0	90,1	2,3	0	100	1 998
Ensemble	**35,7**	**19,1**	**32,3**	**6**	**6,9**	**100**	**13 737**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La majorité (57,2%) des chefs d'UPI ignorent s'il y a un intérêt à se faire enregistrer dans les registres administratifs par contre, 25,8% estiment que l'enregistrement de leur activité facilite l'accès au crédit et 5,9% affirment que l'enregistrement de leur activité permet un accès au meilleur emplacement sur le marché. Une autre frange (5,6%) ne voit aucun intérêt que procurerait l'enregistrement de leur activité.

A Ouagadougou, 61,6% des chefs d'UPI ignorent s'il y a un intérêt à se faire enregistrer ou affirment qu'il n'y a aucun avantage lié à l'enregistrement de leur entreprise. Dans cette localité, seulement 23,2% des chefs d'UPI pensent que l'enregistrement de leur activité facilite l'accès au crédit.

A Bobo-Dioulasso, 49,5% des chefs d'UPI ignorent l'intérêt qu'il y a à se faire enregistrer, 7,8% affirment qu'il n'y a aucun intérêt à se faire enregistrer. Seulement 27,4% mentionnent la facilité d'accès au crédit comme avantage lié à l'enregistrement de leur activité.

En milieu rural, 60% des chefs d'UPI ignorent l'intérêt qu'il y a à se faire enregistrer tandis que 25,4% estiment que l'enregistrement facilite l'accès au crédit.

Tableau 13.8: Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principal intérêt de se faire enregistrer							Total	Effectif
	Accès au crédit	Accès au meilleur emplacement sur le marché	Vente de produits aux grandes sociétés	Publicité	Aucun intérêt	Autre	Ne sait pas		
Ouagadougou									
Industrie	25	8	3	2	8	3	51	100	101 199
Commerce	22	5	7	2	8	2	55	100	176 201
Service	25	4	2	3	3	3	60	100	67 257
Ensemble	**23**	**6**	**5**	**2**	**7**	**3**	**55**	**100**	**344 657**
Bobo-Dioulasso									
Industrie	26	8	7	0	7	3	49	100	43 590
Commerce	28	8	6	2	6	1	49	100	73 458
Service	28	4	1	2	14	0	50	100	27 070
Ensemble	**27**	**7**	**5**	**2**	**8**	**1**	**49**	**100**	**144 118**
Autres urbains									
Industrie	30	8	5	3	6	1	47	100	83 241
Commerce	31	9	4	3	5	1	47	100	120 042
Service	31	13	2	2	5	1	46	100	40 776
Ensemble	**31**	**9**	**4**	**3**	**5**	**1**	**47**	**100**	**244 060**
Rural									
Industrie	21	5	2	1	5	0	65	100	633 996
Commerce	28	5	3	1	5	0	57	100	730 093
Service	27	8	2	1	5	1	56	100	193 495
Ensemble	**25**	**5**	**3**	**1**	**5**	**0**	**60**	**100**	**1 557 584**
Burkina Faso									
Industrie	23	6	3	1	6	1	61	100	862 026
Commerce	28	6	4	1	5	1	55	100	1 099 794
Service	27	7	2	2	6	1	55	100	328 599
Ensemble	**26**	**6**	**3**	**1**	**6**	**1**	**57**	**100**	**2 290 418**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

13.3.4. Opinions générales par rapport à l'impôt

La gestion de l'impôt unique incombe aux communes (59,1%) et devrait être affecté à l'éducation et à la santé (85,1%) selon les promoteurs d'UPI.

En matière de simplification des procédures d'enregistrement des entreprises, 43,7 % sont favorables au principe du guichet unique et 29,3% n'ont aucune idée sur ce principe. Par contre, 27% des chefs d'UPI ne sont pas du tout favorables au principe du guichet unique.

A Ouagadougou 42,6% des chefs d'UPI affirment être favorables au principe du guichet unique et 36,9% n'ont aucune connaissance de ce principe contre 20,5% qui marquent un rejet. A Bobo Dioulasso, 45,3% des chefs d'UPI n'ont aucune idée du principe du guichet unique et 33,3% marquent un avis favorable à ce principe. Par contre, 21,5% des chefs d'UPI affichent un désintérêt vis-à-vis du principe du guichet unique.

Dans les autres zones urbaines, 43,3% des chefs d'UPI sont favorables au principe du guichet unique et 29,1% sont contre ce principe. Toutefois, 27,6% des chefs d'UPI n'ont aucune idée du principe du guichet unique. En milieu rural, 44,9% des chefs d'UPI sont favorables au principe du guichet unique, contre 28,7% qui sont contre ce principe. Dans ce milieu, 26,4% des chefs d'UPI n'ont pas connaissance du principe du guichet unique.

En ce qui concerne la mise en place d'un impôt unique, 47,8% des opinions sont contre cette proposition et 25,3% sont favorables. Par ailleurs, 26,9% des chefs d'UPI restent indécis sur la mise en place d'un impôt unique. Pour ceux qui sont favorables, 66,5% des voix sont pour le paiement annuel de l'impôt, contre 25,5% pour le paiement mensuel. Les autres périodicités (journalier, hebdomadaire et trimestriel) ne représentent que 7,9% des opinions.

Tableau 13.9: Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Êtes-vous favorable au principe du guichet unique				Favorable à la mise en place d'un impôt unique				Effectif	L'impôt doit être payé par :					Total
	Oui	Non	Ne sait pas	Total	Oui	Non	Ne sait pas	Total		Jour	Semaine	Mois	Trimestre	An	
Ouagadougou															
Industrie	43,1	20,0	36,9	100	27,4	44,6	28,0	100	72 875	0,9	2,0	35,6	16,2	45,3	100
Commerce	44,6	21,1	34,3	100	20,8	47,8	31,4	100	120 814	0,8	0,8	39,1	4,7	54,6	100
Service	36,4	19,9	43,7	100	24,3	40,5	35,3	100	43 548	0,0	0,0	39,3	6,8	53,9	100
Ensemble	**42,6**	**20,5**	**36,9**	**100**	**23,4**	**45,4**	**31,2**	**100**	**237 238**	**0,7**	**1,1**	**37,9**	**9,1**	**51,3**	**100**
Bobo-Dioulasso															
Industrie	28,6	19,6	51,8	100	24,2	53,3	22,5	100	33 784	8,9	1,1	14,1	5,0	70,9	100
Commerce	37,9	21,3	40,8	100	35,0	49,3	15,6	100	61 967	11,5	0,0	27,4	5,0	56,2	100
Service	28,3	24,8	47,0	100	26,1	67,5	6,3	100	25 355	0,0	0,0	35,8	5,4	58,8	100
Ensemble	**33,3**	**21,5**	**45,3**	**100**	**30,1**	**54,0**	**16,0**	**100**	**121 106**	**9,0**	**0,3**	**25,5**	**5,0**	**60,1**	**100**
Autres urbains															
Industrie	40,9	29,6	29,5	100	29,8	44,3	25,9	100	61 706	3,0	0,2	26,1	11,0	59,6	100
Commerce	44,2	29,2	26,6	100	29,2	49,0	21,8	100	93 896	4,7	1,4	23,4	7,5	63,0	100
Service	45,7	27,4	26,8	100	29,4	48,4	22,2	100	31 718	5,9	0,0	23,9	7,9	62,3	100
Ensemble	**43,3**	**29,1**	**27,6**	**100**	**29,5**	**47,3**	**23,2**	**100**	**187 321**	**4,3**	**0,8**	**24,4**	**8,7**	**61,7**	**100**
Rural															
Industrie	40,8	29,6	29,6	100	22,4	48,2	29,4	100	447 495	1,6	0,9	22,0	0,3	75,2	100
Commerce	47,7	28,0	24,3	100	25,3	48,2	26,4	100	537 145	3,0	2,3	23,1	2,9	68,7	100
Service	47,9	28,3	23,8	100	28,9	45,7	25,4	100	144 274	0,8	0,0	25,3	3,2	70,7	100
Ensemble	**44,9**	**28,7**	**26,4**	**100**	**24,6**	**47,9**	**27,5**	**100**	**1 128 914**	**2,2**	**1,4**	**23,0**	**2,0**	**71,4**	**100**
Burkina Faso															
Industrie	40,4	28,0	31,6	100	23,8	47,7	28,6	100	615 860	2,1	1,0	24,0	4,0	68,9	100
Commerce	46,2	26,6	27,3	100	25,7	48,3	26,0	100	813 822	3,7	1,8	25,7	3,9	65,0	100
Service	43,7	26,2	30,1	100	27,8	46,7	25,5	100	244 896	1,3	0,0	28,4	4,6	65,7	100
Ensemble	**43,7**	**27,0**	**29,3**	**100**	**25,3**	**47,8**	**26,9**	**100**	**1 674 578**	**2,7**	**1,2**	**25,5**	**4,0**	**66,5**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

En ce qui concerne les dispositions à payer l'impôt sur les activités, 60,9% des chefs d'UPI affirment ne pas être favorables à une imposition de leur activité et 31,9% des opinions en sont favorables. Certains chefs d'UPI affirment déjà être assujettis à l'impôt sur les activités (7,2%).

Tableau 13.10: Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	G35 Seriez-vous prêt à payer des impôts sur votre activité ?				Effectif
	Je paie déjà	Oui	Non	Total	
Ouagadougou					
Industrie	10,4	36,6	52,9	100	101 199
Commerce	10,6	35,6	53,8	100	176 201
Service	12,7	32,3	54,9	100	67 257
Ensemble	**11,0**	**35,3**	**53,8**	**100**	**344 657**
Bobo-Dioulasso					
Industrie	6,3	14,0	79,7	100	43 590
Commerce	11,5	26,3	62,3	100	73 458
Service	17,1	15,5	67,4	100	27 070
Ensemble	**11,0**	**20,6**	**68,5**	**100**	**144 118**
Autres urbains					
Industrie	12,1	33,8	54,1	100	83 241
Commerce	15,3	32,3	52,4	100	120 042
Service	13,7	33,4	52,9	100	40 776
Ensemble	**13,9**	**33,0**	**53,1**	**100**	**244 060**
Rural					
Industrie	1,6	31,3	67,1	100	633 996
Commerce	7,6	33,2	59,2	100	730 093
Service	5,4	30,2	64,3	100	193 495
Ensemble	**4,9**	**32,1**	**63,0**	**100**	**1 557 584**
Burkina Faso					
Industrie	3,9	31,3	64,8	100	862 026
Commerce	9,2	33,0	57,8	100	1 099 794
Service	8,9	29,8	61,2	100	328 599
Ensemble	**7,2**	**31,9**	**60,9**	**100**	**2 290 418**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

En matière d'administration de l'impôt, 59,1% des responsables des unités de production informelles pensent que l'impôt perçu devrait revenir à la commune contre 21,1% qui estiment que l'impôt prélevé devrait revenir à l'administration centrale.

Tableau 13.11: Gestion administrative de l'impôt de l'impôt selon les UPI, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	A quelle institution doit revenir l'impôt						Effectif
	Administration centrale	Région	Province	Commune	Ne sait pas	Total	
Ouagadougou							
Industrie	36,1	5,8	1,7	51,9	4,5	100	45 523
Commerce	31,0	2,3	0,9	59,7	6,1	100	75 220
Service	25,3	9,2	0,0	56,5	9,1	100	27 363
Ensemble	**31,5**	**4,7**	**1,0**	**56,7**	**6,2**	**100**	**148 106**
Bobo-Dioulasso							
Industrie	52,9	4,4	2,4	31,4	8,9	100	11 762
Commerce	52,0	11,1	0,0	36,2	0,8	100	28 625
Service	44,3	8,4	3,2	38,7	5,3	100	7 745
Ensemble	**51,0**	**9,0**	**1,1**	**35,4**	**3,5**	**100**	**48 132**
Autres urbains							
Industrie	18,8	15,0	5,8	56,7	3,7	100	37 323
Commerce	19,5	14,0	4,3	59,4	2,8	100	53 416
Service	19,9	16,0	4,6	57,2	2,2	100	17 635
Ensemble	**19,3**	**14,7**	**4,9**	**58,1**	**3,0**	**100**	**108 374**
Rural							
Industrie	15,7	11,0	6,1	60,9	6,2	100	227 626
Commerce	15,2	12,8	4,8	64,3	2,9	100	294 373
Service	22,9	12,2	3,6	54,3	6,9	100	74 351
Ensemble	**16,4**	**12,0**	**5,2**	**61,8**	**4,7**	**100**	**596 351**
Burkina Faso							
Industrie	20,3	10,5	5,3	58,1	5,8	100	322 234
Commerce	20,7	11,1	3,8	61,2	3,3	100	451 635
Service	24,3	11,9	2,9	54,2	6,6	100	127 094
Ensemble	**21,1**	**11,0**	**4,2**	**59,1**	**4,7**	**100**	**900 963**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La majorité (85,1%) des chefs d'UPI se prononcent en faveur de l'affectation de l'impôt collecté dans le développement de l'éducation et des progrès dans le domaine sanitaire contre 9,6% qui sont plutôt favorables à l'affectation de l'impôt à des investissements en infrastructures.

Quel que soit le milieu, l'éducation et la santé sont évoquées comme domaines prioritaires d'affectation de l'impôt collecté.

Tableau 13.12:Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI (en %)

Milieu de résidence et secteur d'activité	Domaines dans lesquels l'impôt doit être dépensé								Effectif
	Education, santé	Infrastructures (routes, marchés, etc.)	Salaire des fonctionnaires	Autres dépenses de fonctionnement de l'Etat	Alimentation d'un fonds d'appui micro-entreprises	Autre	Ne sait pas	Total	
Ouagadougou									
Industrie	83,6	10,9	1,1	0,5	0	1,6	2,3	100	45 523
Commerce	90,6	3,3	1,3	0,4	2,1	1,1	1,3	100	75 220
Service	89,1	2,4	0	0	5,3	0	3,1	100	27 363
Ensemble	**88,2**	**5,5**	**1**	**0,3**	**2**	**1**	**2**	**100**	**148 106**
Bobo-Dioulasso									
Industrie	85,1	10,3	0	1,9	2,8	0	0	100	11 762
Commerce	68,2	24,7	0	2,7	3,3	0,8	0,4	100	28 625
Service	87,7	5,4	0	4,1	1,1	0	1,7	100	7 745
Ensemble	**75,4**	**18,1**	**0**	**2,7**	**2,8**	**0,5**	**0,5**	**100**	**48 132**
Autres urbains									
Industrie	80,4	11,2	0,5	1	3,7	2,7	0,5	100	37 323
Commerce	81,3	10,7	1,1	1	2,2	2,7	0,9	100	53 416
Service	84,8	9,1	1,8	0,3	3,1	0,9	0	100	17 635
Ensemble	**81,6**	**10,7**	**1**	**0,9**	**2,8**	**2,4**	**0,6**	**100**	**108 374**
Rural									
Industrie	88,4	7,6	0	0,5	1,3	1,3	0,9	100	227 626
Commerce	84,1	11,5	0,2	0	2,1	2	0	100	294 373
Service	83,6	10	0,5	0	5	0,9	0	100	74 351
Ensemble	**85,7**	**9,8**	**0,2**	**0,2**	**2,2**	**1,6**	**0,3**	**100**	**596 351**
Burkina Faso									
Industrie	86,7	8,6	0,2	0,6	1,4	1,4	1	100	322 234
Commerce	83,9	10,9	0,5	0,4	2,2	1,9	0,3	100	451 635
Service	85,2	8	0,5	0,3	4,6	0,7	0,8	100	127 094
Ensemble	**85,1**	**9,6**	**0,4**	**0,4**	**2,3**	**1,5**	**0,6**	**100**	**900 963**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 14: Problèmes et perspectives

Résultats clés
• *Plus de la moitié des UPI sont confrontées à des problèmes de débouchés (54,2%). L'accès au crédit, le manque de local ou de place adapté (42,3%) et la cherté du crédit bancaire sont aussi des difficultés rencontrées par les UPI, surtout dans les autres milieux urbains (hors Ouagadougou et Bobo-Dioulasso).* • *L'analyse de la considération d'ordre technique montre que trois UPI sur cinq sont sous-équipées mais la lourdeur de la réglementation et de la fiscalité n'est pas au centre des préoccupations des chefs d'UPI. Un chef d'UPI sur cinq, fait face à une difficulté d'ordre managérial ou de sécurité.* • *Au niveau des appuis souhaités par les chefs d'UPI, la plupart d'entre eux (90,3%) désirent un accès à des grosses commandes. La formalisation de leur activité est au cœur de l'aide souhaitée par les UPI. L'aide à la modernisation des équipements et à la formation ne sont pas en reste.* • *Dans la perspective d'utilisation d'un crédit bancaire potentiel, l'accroissement du stock de matières premières est le plus souhaité par les chefs d'UPI, suivi de l'embauche d'un supplément d'employés.* • *Le secteur primaire (49,5%) constitue une véritable attraction pour les chefs d'UPI désirant diversifier leurs activités surtout dans le milieu rural.*

Les éventuels problèmes que les UPI peuvent rencontrer et les perspectives qui s'offrent à elles sont au cœur de l'analyse de l'environnement économique. C'est à cela que ce chapitre s'attèle. Ainsi, la première section analyse les problèmes sur le plan économique, technique, légal, managérial, etc. La seconde section traite des appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale et sur le plan technique, légal et divers. Pour finir, les perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel sont explorées dans la dernière section.

14.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI

14.1.1. Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique

Plus de la moitié des UPI sont confrontées à des problèmes de débouchés (54,2%). L'accès au crédit, le manque de local ou de places adaptées (42,3%) et la cherté du crédit bancaire sont aussi des difficultés rencontrées par les UPI, surtout dans les autres milieux urbains (hors Ouagadougou et Bobo-Dioulasso).

Le manque de clientèle représente une difficulté majeure pour les UPI. En effet, un peu plus de la moitié d'entre elles ont du mal à écouler leur production surtout dans le secteur du commerce où le chiffre remonte à 59,3%. Une répartition selon le milieu de résidence montre que le manque de clientèle est plus marqué dans les autres milieux urbains (56,7%). L'écoulement des produits de l'industrie est plus difficile dans ce milieu que partout ailleurs. Au-delà de la forte contrainte de débouchés dans le secteur informel,

l'accès au crédit (44,9%), le manque de local ou de place adapté (42,3%) et la cherté du crédit bancaire (30,8%) sont aussi au centre des préoccupations des chefs d'UPI. Ces difficultés sont les plus récurrentes dans les autres milieux urbains.

Tableau 14.1: Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique, Burkina Faso, 2018 (en %)

Milieu de résidence et secteur d'activité	Manque de clientèle	Manque de place, de local adapté	Difficultés d'accès au crédit	Crédit trop cher
Ouagadougou				
Industrie	43,6	45,4	37,9	27,2
Commerce	60	45,9	45,6	34,3
Service	49,8	45,4	44,4	31,3
Ensemble	**53,2**	**45,6**	**43,1**	**31,7**
Bobo-Dioulasso				
Industrie	51,7	43	54,1	38,6
Commerce	56,9	38,1	29,3	21,8
Service	46,1	32,6	31,3	13,5
Ensemble	**53,3**	**38,5**	**36,9**	**25**
Autres urbains				
Industrie	53	47	49,9	37,6
Commerce	59	49,5	46,3	33,1
Service	57,2	54,7	43,7	32,9
Ensemble	**56,7**	**49,5**	**47,1**	**34,6**
Rural				
Industrie	46,1	36,4	45,3	30,7
Commerce	59,4	43,7	46,9	30,6
Service	61	43,8	43,4	30,2
Ensemble	**54,2**	**40,7**	**45,8**	**30,6**
Burkina Faso				
Industrie	46,8	38,9	45,4	31,4
Commerce	59,3	44,3	45,3	30,9
Service	57	44,5	42,5	29,1
Ensemble	**54,2**	**42,3**	**44,9**	**30,8**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

14.1.2. Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal

De nombreuses UPI sont confrontées au problème de sous-équipement de leur structure de production. En effet, 60,0% d'entre elles manquent d'équipements ou de machines. Ce chiffre s'élève à 65,4% dans le secteur des services et à 56,6% dans le secteur du commerce. En revanche, peu de chefs d'UPI font face à des difficultés techniques de fabrication (16,2%) et à la lourdeur de la réglementation, des impôts et des taxes (5,5%).

Dans le secteur industriel, c'est en milieu rural et dans les autres milieux urbains que le manque de machines ou d'équipements se fait le plus sentir respectivement 63,1% et 63,9%.

En ce qui concerne le secteur du commerce, les autres milieux urbains se classent en tête de liste des milieux les plus confrontés au manque d'équipement (61,2%).

Quant au secteur des services, il ressort que plus de sept UPI sur dix localisées à Bobo-Dioulasso font face au manque d'équipements ou de machines. Ce chiffre est d'ailleurs le plus élevé dans le secteur des services, comparativement aux autres milieux. Le manque d'équipement est plus présent dans les autres milieux urbains (62,9%).

Tableau 14.2: Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Difficultés techniques de fabrication	Manque de machine, d'équipements	Obsolescence des équipements	Problèmes d'énergie	Approvisionnement en matières premières	Trop de réglementation, d'impôts et de taxes
Ouagadougou						
Industrie	18,2	61,0	21,8	24,4	28,9	5,2
Commerce	8,9	55,2	17,8	13,2	31,5	6,1
Service	8,7	65,3	22,9	17,8	24,9	8,1
Ensemble	**11,6**	**58,9**	**20,0**	**17,4**	**29,5**	**6,2**
Bobo-Dioulasso						
Industrie	3,2	54,4	14,3	5,7	13,6	0,7
Commerce	1,6	51,4	3,9	7,0	28,9	1,3
Service	8,2	74,5	13,9	7,0	19,8	2,2
Ensemble	**3,3**	**56,7**	**8,9**	**6,6**	**22,6**	**1,3**
Autres urbains						
Industrie	19,7	63,9	30,0	20,3	34,3	6,6
Commerce	12,3	61,2	21,6	14,2	35,8	7,7
Service	14,1	65,8	31,8	18,6	24,4	9,6
Ensemble	**15,1**	**62,9**	**26,2**	**17,0**	**33,4**	**7,7**
Rural						
Industrie	22,1	63,1	35,5	22,9	40,7	5,2
Commerce	14,9	56,6	24,9	22,2	43,8	5,9
Service	21,9	64,0	32,8	27,3	36,9	4,0
Ensemble	**18,6**	**60,2**	**30,2**	**23,1**	**41,7**	**5,4**
Burkina Faso						
Industrie	20,4	62,5	32,2	21,9	37,4	5,1
Commerce	12,7	56,6	22,0	18,9	40,0	5,8
Service	17,1	65,4	29,0	22,6	31,5	5,3
Ensemble	**16,2**	**60,0**	**26,8**	**20,5**	**37,8**	**5,5**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

14.1.3. Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et divers

Dans l'ensemble, peu d'UPI rencontrent des difficultés d'ordre managérial. En effet, le manque de compétence en gestion est évoqué par 21,6% des chefs d'UPI. Ce chiffre est de 23% dans le secteur de l'industrie.

Une distribution selon le milieu de résidence montre que 15,7% des UPI de Ouagadougou évoquent le manque de compétence en gestion alors que ce chiffre est de 9,6% à Bobo-Dioulasso. Seulement 17,3% des chefs d'UPI ont des difficultés d'organisation ou de gestion de leur activité.

On note aussi une faible instabilité du personnel (5,3%) particulièrement dans le secteur du commerce (3,4%). Au-delà de la stabilité du personnel, les chefs d'UPI expriment une réelle satisfaction par rapport à la qualification de leur personnel. Ce constat est plus marqué dans le secteur du commerce.

Tableau 14.3: Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et divers, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Manque de personnel qualifié	Instabilité du personnel	Difficultés d'organisation, de gestion	Manque de compétence en gestion	Préoccupations diverses problème de sécurité
Ouagadougou					
Industrie	12,2	10,2	12,4	18,2	10,2
Commerce	7,1	3,6	10,9	14,5	11,4
Service	8,8	6,6	9,2	15,3	9,3
Ensemble	**8,9**	**6,1**	**11,0**	**15,7**	**10,7**
Bobo-Dioulasso					
Industrie	12,2	1,6	2,2	2,8	6,5
Commerce	1,3	0,6	7,5	12,0	5,6
Service	4,5	8,5	13,4	13,8	2,0
Ensemble	5,2	2,4	7,0	9,6	5,2
Autres urbains					
Industrie	14,8	7,4	19,3	23,9	8,9
Commerce	9,8	2,5	18,3	25,1	8,0
Service	14,4	9,2	22,9	22,7	13,4
Ensemble	12,3	5,3	19,4	24,3	9,2
Rural					
Industrie	14,7	7,1	21,5	25,1	10,9
Commerce	11,2	3,7	17,4	22,1	9,8
Service	14,1	5,7	19,6	23,9	12,3
Ensemble	13,0	5,3	19,3	23,5	10,6
Burkina Faso					
Industrie	14,3	7,2	19,2	23,0	10,4
Commerce	9,7	3,4	15,8	20,5	9,6
Service	12,2	6,6	17,4	21,2	11,0
Ensemble	11,8	5,3	17,3	21,6	10,1

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

14.2. Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine

14.2.1. Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale

La plupart des chefs d'UPI (90,3%) désirent un accès à des grosses commandes.

Trois chefs d'UPI sur cinq souhaitent un appui dans les domaines de la gestion et la stratégie commerciale.

L'accès à de grosses commandes est un souhait très largement partagé au niveau des chefs d'UPI. En effet, neuf chefs d'UPI sur dix souhaitent une aide à ce niveau. Ce résultat est conforme au fait que le manque de débouchés constitue la principale difficulté des UPI.

Un fait marquant est la forte demande d'informations sur le marché (85,7%) particulièrement de la part des UPI évoluant dans le secteur du commerce (87,4%). La demande de formation à l'organisation et à la gestion comptable est la plus faible mais elle reste importante (59,3%).

Tableau 14.4: Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation à l'organisation et aux comptes	Assistance pour l'approvisionnement	Accès au crédit	Accès aux informations sur le marché	Accès à de grosses commandes	Publicité pour vos nouveaux produits
Ouagadougou						
Industrie	56,5	64,9	78,7	82,8	91,4	75,3
Commerce	50,8	65,7	81,1	81,9	88,3	77,4
Service	54,5	56,1	80,0	78,7	81,9	69,3
Ensemble	**53,2**	**63,6**	**80,2**	**81,6**	**88,0**	**75,3**
Bobo-Dioulasso						
Industrie	46,9	50,6	83,4	83,6	93,6	68,1
Commerce	50,6	75,6	84,8	88,5	90,2	72,0
Service	60,7	59,2	91,0	69,5	86,0	62,4
Ensemble	**51,4**	**65,0**	**85,6**	**83,4**	**90,4**	**69,0**
Autres urbains						
Industrie	58,0	72,2	84,3	87,7	91,3	76,7
Commerce	56,0	74,0	80,7	87,7	93,7	78,9
Service	56,2	62,6	80,3	84,2	83,9	76,5
Ensemble	**56,8**	**71,5**	**81,9**	**87,2**	**91,3**	**77,7**
Rural						
Industrie	61,9	72,0	83,6	85,4	89,5	76,0
Commerce	62,0	77,2	84,3	88,5	93,1	80,6
Service	60,2	68,0	81,0	83,1	85,4	72,2
Ensemble	**61,7**	**74,0**	**83,6**	**86,5**	**90,7**	**77,7**
Burkina Faso						
Industrie	60,1	70,1	83,1	85,2	90,1	75,6
Commerce	58,8	74,9	83,5	87,4	92,2	79,3
Service	58,6	64,2	81,6	81,2	84,6	71,2
Ensemble	**59,3**	**71,6**	**83,1**	**85,7**	**90,3**	**76,8**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

14.2.2. Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers

La formalisation de leur activité est au cœur de l'aide souhaitée par les UPI. Les aides à la modernisation des équipements et à la formation ne sont pas en reste.

Nombreuses sont les UPI qui souhaitent formaliser leurs activités. En effet, plus de sept UPI sur dix souhaitent un appui pour l'enregistrement de leur activité. L'expression d'un appui pour l'enregistrement de leur activité est plus forte dans le secteur du commerce (73,8%).

La modernisation du mode de production est aussi au centre des préoccupations des chefs d'UPI. En effet 69,1% d'entre eux pensent qu'un accès à des machines modernes leur est nécessaire.

La forte demande en matière de modernisation est tirée par le secteur industriel avec 77,6% alors que le secteur du commerce est le moins sensible à cette réforme (61,5%). Bien que sa demande soit la plus faible, la formation technique n'est pas en marge. Elle est le souhait d'environ trois chefs d'UPI sur cinq particulièrement dans le secteur industriel (61,2%).

Tableau 14.5: Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation technique	Accès à des Machines modernes	Enregistrement de votre activité
Ouagadougou			
Industrie	62,3	79,8	71,6
Commerce	48,1	48,8	68,9
Service	64,3	62,6	74,7
Ensemble	55,5	60,8	70,8
Bobo-Dioulasso			
Industrie	34,2	69,3	55,8
Commerce	46,0	46,1	72,3
Service	40,8	63,0	74,6
Ensemble	41,4	56,3	68,1
Autres urbains			
Industrie	61,9	80,1	73,0
Commerce	50,6	55,9	72,1
Service	58,6	71,3	74,0
Ensemble	55,8	66,8	72,7
Rural			
Industrie	61,5	77,5	68,9
Commerce	58,9	67,1	75,4
Service	61,0	75,9	68,6
Ensemble	60,2	72,5	72,0
Burkina Faso			
Industrie	60,2	77,6	69,0
Commerce	55,4	61,5	73,8
Service	59,6	71,5	71,0
Ensemble	57,9	69,1	71,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

14.2.3. Perspectives d'utilisation d'un crédit bancaire potentiel par les UPI

14.2.4. Perspectives d'utilisation d'un crédit bancaire potentiel par les UPI

La principale utilisation d'un crédit bancaire potentiel est l'accroissement du stock de matières premières, l'embauche d'un supplément d'employés vient en dernière position.

L'approvisionnent en matières premières étant un souci majeur pour les chefs d'UPI, 46,6% d'entre eux désirent allouer un crédit bancaire potentiel, prioritairement, à l'accroissement du stock de matières premières.

L'utilisation d'un crédit bancaire potentiel porte sur la modernisation de la structure de production de l'UPI à travers l'amélioration des équipements techniques et le mobilier (13,6%), suivi du désir de diversification des activités (12,7%).

Une analyse selon le milieu de résidence montre les mêmes tendances. Il faut noter que très peu de chefs d'UPI désirent allouer un crédit potentiel à l'augmentation de leur personnel (0,9%). La proportion de ces chefs d'UPI favorables à l'allocation d'un crédit bancaire potentiel à l'embauche de nouveaux employés est de 0,4% dans le secteur du commerce, 1,1% dans le secteur industriel et 1,8% au niveau des services.

Tableau 14.6:Perspectives d'utilisation d'un crédit bancaire potentiel par les UPI, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Utilisation d'un crédit bancaire potentiel par les chefs d'UPI									Effectif
	Accroître votre stock de matières premières	Améliorer le local, emplacement	Améliorer vos machines, mobilier, outils	Embaucher	Engager des dépenses en dehors de l'établissement	Ouvrir autre établissement dans la même activité	Ouvrir un autre établissement dans autre activité	Autre à préciser	Total	
Ouagadougou										
Industrie	32,1	21,2	23,7	4,8	2,6	4,8	3,9	7	100	95 423
Commerce	50,7	18,3	3,7	0,9	1,7	9,6	8	7,1	100	162 128
Service	22,9	28,7	12,4	3,4	0,9	14,1	7,2	10,4	100	62 457
Ensemble	**39,7**	**21,2**	**11,3**	**2,6**	**1,8**	**9,1**	**6,6**	**7,7**	**100**	**320 008**
Bobo-Dioulasso										
Industrie	22,3	24,9	10	1,5	3,7	9,8	21,1	6,6	100	41 549
Commerce	58,7	11,4	1,2	0,9	3,3	10,6	11	2,9	100	70 115
Service	4,9	11,1	8	13,2	9,4	11,4	31,8	10,2	100	26 048
Ensemble	**37,5**	**15,4**	**5,1**	**3,4**	**4,6**	**10,5**	**18**	**5,4**	**100**	**137 711**
Autres urbains										
Industrie	37,7	11,6	24,4	0,9	3,1	4,5	12	5,7	100	79 731
Commerce	56,3	14,2	7,1	0,1	3,2	6,7	8,5	3,8	100	114 583
Service	27,7	25,9	19,5	0,2	3,3	8,2	9,8	5,3	100	37 832
Ensemble	**45,3**	**15,2**	**15,1**	**0,4**	**3,2**	**6,2**	**9,9**	**4,7**	**100**	**232 146**
Rural										
Industrie	41,3	4,1	19,1	0,5	5,7	4,8	19,3	5	100	606 933
Commerce	59,8	7,6	8,5	0,3	3,3	6,7	9,9	3,8	100	696 003
Service	33,6	16,2	23,9	0	4	5,3	11,2	5,8	100	181 577
Ensemble	**49,1**	**7,3**	**14,7**	**0,3**	**4,4**	**5,8**	**13,9**	**4,5**	**100**	**1 484 513**
Burkina Faso										
Industrie	39	7,9	19,7	1,1	5	5	16,9	5,4	100	823 635
Commerce	58	10,3	7,1	0,4	3,1	7,4	9,6	4,3	100	1 042 828
Service	28,3	19,5	19,7	1,8	3,7	7,9	12	7,1	100	307 915
Ensemble	**46,6**	**10,7**	**13,6**	**0,9**	**3,9**	**6,6**	**12,7**	**5,1**	**100**	**2 174 378**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

14.2.5. Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement si elle bénéficiait d'un crédit bancaire potentiel

*Le secteur primaire constitue une véritable attraction pour les chefs d'UPI désirant diversifier leurs activités (*49,5%) *surtout dans le milieu rural.*

Les chefs d'UPI qui désirent étendre leurs activités sont fortement attirées par le secteur primaire. En effet, 49,5% d'entre elles alloueraient prioritairement un crédit bancaire potentiel à la création d'un établissement dans ce secteur. C'est surtout dans le milieu rural que le secteur primaire attire le plus (57%).

L'analyse selon le secteur d'activité montre que 52,7% des UPI évoluant dans le secteur de l'industrie sont plus disposées à investir dans le secteur primaire. Ce chiffre est de 34,2% pour les UPI évoluant dans le secteur des services. Une répartition selon le milieu de résidence montre qu'à Bobo-Dioulasso,

c'est le commerce qui attire le plus les chefs d'UPI (49,5%) suivi du secteur industriel (26,8%) tandis qu'à Ouagadougou, ce dernier secteur l'emporte (34,8%).

Tableau 14.7: Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement si elle bénéficiait d'un crédit potentiel, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Secteurs d'activité					Effectif
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	
Ouagadougou						
Industrie	0	43,5	48,3	8,2	100	95 423
Commerce	36	43	15,2	5,8	100	162 128
Service	26	0	46,5	27,5	100	62 457
Ensemble	28	34,8	26,8	10,4	100	320 008
Bobo-Dioulasso						
Industrie	7,2	63,5	29,2	0	100	41 549
Commerce	29,6	16,2	48,7	5,4	100	70 115
Service	4,8	5,7	65,9	23,7	100	26 048
Ensemble	12,6	26,8	49,5	11,1	100	137 711
Autres urbains						
Industrie	39	16,6	32,6	11,8	100	79 731
Commerce	55,3	13,5	27,4	3,9	100	114 583
Service	41,7	21,6	32,1	4,6	100	37 832
Ensemble	46,5	16	30,3	7,2	100	232 146
Rural						
Industrie	58,8	15,2	21,3	4,7	100	606 933
Commerce	55,8	19,1	23,1	2	100	696 003
Service	50,8	22,4	21,5	5,4	100	181 577
Ensemble	57	17,3	21,9	3,9	100	1 484 513
Burkina Faso						
Industrie	52,7	19,2	23,2	5	100	823 635
Commerce	51,1	21,3	24,6	2,9	100	1 042 828
Service	34,2	15,3	37,7	12,7	100	307 915
Ensemble	49,5	19,4	25,8	5,3	100	2 174 378

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Conclusion

Les résultats de la phase 2 ont permis d'apprécier la situation de main-d'œuvre et de l'emploi dans le secteur informel en 2018. A la lumière des résultats, près de sept personnes sur dix (7/10) sont des travailleurs pour compte propre. Le taux de salarisation est de 12,3%. Parmi ces travailleurs du secteur informel, les femmes sont représentées (52,2%), et 55,3% sont des jeunes de moins de 35 ans avec un niveau d'études relativement bas (2 ans).

L'analyse suivant les caractéristiques des emplois indique que la quasi-totalité des travailleurs du secteur informel ne bénéficient pas de protection, avec seulement 1,9% d'entre eux bénéficiant de contrat écrit et seulement 1,7% bénéficient d'un Contrat à durée indéterminé (CDI). Le statut de l'emploi indique que 71,7% des employés sont des apprentis stagiaires, ou bénévoles non payés à emplois permanents. En outre, le mode de rémunération le plus utilisé pour le paiement des salaires dans le secteur informel est le « salaire fixe » (31,3%), suivi de la rémunération en nature (30,3%).

Le secteur informel au Burkina Faso est caractérisé principalement par le non enregistrement des unités de production informelles dans des registres administratifs. La quasi-totalité des chefs d'UPI n'ont jamais entamé des démarches pour enregistrer leur entreprise au guichet unique car ils ne voient aucun intérêt à se faire enregistrer ou estiment que les démarches administratives sont trop complexes. En ce qui concerne l'intégration du secteur informel, les chefs d'UPI sont favorables au principe du guichet unique sans toutefois accepter la mise en place d'un impôt unique sur leur activité. Ils affirment par contre que la gestion de l'impôt unique incombe aux communes et devrait être affecté à l'éducation et la santé. Selon les modalités indiquées de fixation des prix, une grande partie des chefs d'PUI préfèrent que les prix soient fixés selon la loi de l'offre et de la demande. Ainsi, même si le secteur informel occupe une part importante dans le PIB, il n'en demeure pas moins qu'il contribue faiblement à la recette fiscale.

Les perspectives d'intégration du secteur informel s'annoncent difficiles face à une réticence des chefs d'UPI de se faire enregistrer. L'analyse fait ressortir que plus de la moitié des UPI rencontrent des problèmes de débouchés surtout dans le secteur du commerce. Sur le plan technique, le sous-équipement des unités est aussi au centre des préoccupations alors que sur le plan managérial, les chefs d'UPI s'en sortent assez bien. Pour pallier ces difficultés, les chefs d'UPI souhaitent principalement un plus grand accès à de grosses commandes. La principale utilisation que les UPI feraient d'un crédit bancaire potentiel est l'accroissement des matières premières. Toutefois, le secteur primaire constitue une véritable attraction pour les chefs d'UPI désirant diversifier leurs activités. Il convient de noter malgré les multiples difficultés citées par les chefs d'UPI, que le secteur informel prend de plus en plus d'importance dans le tissu économique du Burkina Faso. La période 2015-2018 a connu un assez fort taux de création d'UPI avec un nombre moyen annuel de création d'UPI de 222 667. Ceci impact sur l'importance économique du secteur informel dans l'économie avec un chiffre d'affaires qui s'est accrue sur la même période. Ce dynamisme en matière de création d'UPI est une réponse à la problématique de l'emploi des jeunes, mais l'on ne doit pas cependant occulter la précarité de l'emploi dans ce secteur. En termes de répartition de la richesse créée, 11,9% seulement revient aux employés et moins de 1% à l'Etat.

Au vu de son importance, ce secteur mérite d'être mieux encadré par l'Etat qui à terme pourrait tirer meilleure partie de l'activité informelle en matière d'imposition. Plus de la moitié des UPI créées sont dans le secteur du commerce. Les UPI commerciales prennent de plus en plus de l'ampleur au détriment des UPI de la transformation. L'accompagnement des autorités devraient aller dans le sens de la création des unités de transformation qui constituent le socle du développement économique.

SITUATION DE LA GOUVERNANCE DE LA PAIX ET DE LA SECURITE

En septembre 2015, les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'Organisation des Nations Unies, réunis à New York ont adopté l'Agenda de développement 2030 qui fixe 17 objectifs dits Objectifs de Développement Durable (ODD) afin d'éradiquer l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et préserver la planète. Parmi ces objectifs figure l'objectif 16 encore appelé ODD16 qui évoque l'importance de la qualité des institutions, de la gouvernance et de la sécurité. C'est ainsi que le passage des OMD aux ODD ont focalisé l'attention sur la qualité des institutions, la Gouvernance, la paix et la sécurité (GPS). Il constitue une opportunité pour le pays dans la mesure où il devient un référentiel pour guider les grandes orientations de son développement à l'horizon 2030. Pour réaliser ses objectifs, le Burkina Faso doit relever un certain nombre de défis notamment ceux liés à l'internalisation des ODD dans les politiques publiques, au suivi-évaluation des indicateurs y relatifs.

Cet intérêt renouvelé a alimenté un besoin crucial de mesurer, de suivre et d'évaluer, non seulement dans les pays en développement mais aussi dans les pays riches les politiques allant dans le respect de l'agenda 2030. C'est aussi ce à quoi s'attachent l'ODD16 au niveau global et l'Agenda 2063 (Aspirations 3 et 4) en Afrique. La démocratie et la parité, l'intégration, la solidarité des peuples africains et le développement durable sont à l'ordre du jour. Il s'agit d'un domaine relativement nouveau dans l'agenda international du développement, où l'Afrique a pris une longueur d'avance. Ainsi, en 2012, la Commission de l'Union africaine (CUA), en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD), a lancé une initiative en matière d'élaboration de statistiques GPS à l'échelle du continent dans le cadre de sa Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA). Des instruments ont été élaborés, adoptés et testés sur le terrain dans plusieurs pays pour répondre à ce défi.

Un module spécifique sur la gouvernance paix et sécurité a été inséré dans l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel. La particularité de cette enquête est son envergure nationale. Elle s'adresse à la population à la base. Elle s'oppose aux dires d'experts sur les faits et informe les décideurs sur les préoccupations des populations de diverses couches sociales du pays sur la gouvernance, la paix, et la sécurité. Aussi elle établit des chiffres en termes de proportion, de moyenne, de pourcentage, qui nous informent sur l'ampleur ou le degré des préoccupations, des opinions de la population sur la gouvernance l'insécurité et les conflits.

Chapitre 15: Démocratie et droit de l'homme

Résultats clés

- **Adhésion à la démocratie** : le système démocratique mis en place recueille un sentiment favorable d'environ deux personnes sur trois. 81,7% adhère à la démocratie. Un peu plus de deux tiers de la population est satisfait du fonctionnement de la démocratie. Plus le niveau d'instruction des individus est élevé, plus les individus jugent que les principes démocratiques sont essentiels. La tendance est inversée quand il s'agit du respect des principes démocratiques.

- **Opinion sur l'importance et le respect des principes démocratiques:** plus le niveau d'instruction des individus est élevé, plus les individus jugent que les principes démocratiques sont essentiels. La tendance est inversée quand il s'agit du respect des principes démocratiques**.**
  - Un peu plus de 8 personnes sur dix pensent que la liberté de la presse et la liberté d'expression sont essentielles et 7 personnes sur 10 estiment qu'elles sont respectées.
  - Les libertés de religion, de voyage et d'association sont essentielles et respectées selon la grande majorité de la population.
  - Neuf personnes sur dix affirment que la liberté politique est essentielle et 82,5% estiment qu'il est respecté.
  - L'égalité devant la loi, l'absence de discrimination sont les deux principes les moins respectés selon la population. Près d'une personne sur trois pense qu'ils ne sont pas respectés.

- **« Respect de la démocratie » : «** Moins de 10% de la population pensent qu'aucun principe démocratique n'est respecté. Les droits de l'hommes sont respectés pour la majorité de la population ».

- **« Forme de discrimination** » Sur le plan national, la situation économique est la première forme de discrimination au sein de la population. La discrimination selon le genre est la deuxième forme qui existe mais à une proportion de 15,7%. Les formes de discriminations sont plus accentuées en milieu urbain qu'en milieu rural .

Les droits humains au Burkina Faso trouvent leur principale base juridique dans la Constitution du 2 juin 1991 révisée en 1997, 2000, 2002 et 2004, première référence juridique nationale en matière de protection et de promotion des droits humains. Fondée sur les valeurs cardinales de l'Etat de droit et de la démocratie libérale, cette Constitution affirme, dans son préambule, l'engagement du Peuple burkinabè à préserver et à garantir l'exercice des droits collectifs et individuels, ainsi que sa souscription à la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 et aux instruments internationaux traitant des problèmes de droits de l'Homme

Il est donc difficile de séparer l'évolution de la société burkinabè de celle des droits de l'Homme dans la mesure où l'histoire récente de cette nation est mouvementée d'exemples, de crises sociales et politiques et de mutations profondes en la matière.

L'Enquête ERI-ESI s'est proposée d'aller au contact de la population pour appréhender la manière dont elle vit et apprécie la démocratie et son avis sur le respect des principes démocratiques ? Dans ce chapitre nous allons dresser un état des lieux relatif au respect des principes, normes et instruments de

la démocratie et des droits de l'Homme dans notre pays. Il s'agit ici d'une analyse descriptive qui s'inspire d'une enquête nationale qui sert à faire connaître la situation des droits de l'Homme. Pour ce faire, les droits humains ont été abordés sur la base des principes fondamentaux.

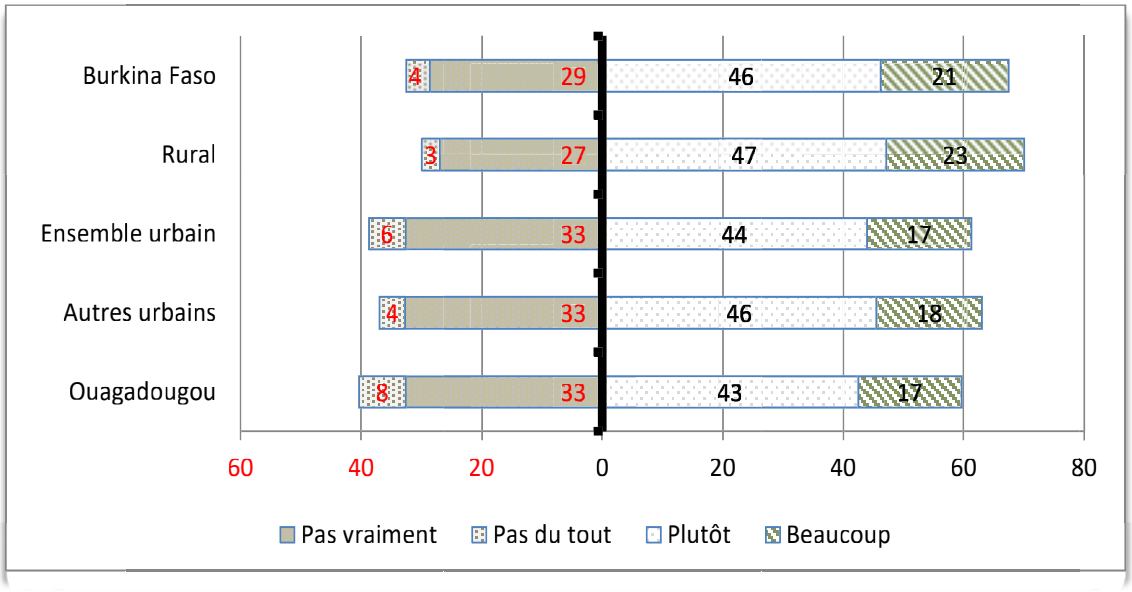
15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs

Dans cette partie, il sera surtout question d'évaluer le degré d'adhésion des citoyens à la démocratie dans le pays en recueillant leur point de vue quant à la qualification qu'ils vont donner à la démocratie burkinabè. Il s'agira aussi de voir leurs attitudes envers les différents types de régimes politiques en les confrontant à certaines situations.

En général, la population est en majorité satisfaite de la démocratie burkinabè. En effet, 67,5% des individus interrogés sont satisfaits de cette démocratie dont 21% en sont très satisfaits. Toutefois, une partie non négligeable des individus (32,5%) se sont montrés pessimistes et ont déclaré ne pas être satisfaits de la démocratie qui leur est offerte.

Une analyse selon le milieu de résidence montre que les avis sont partagés. Les personnes résidantes en milieu rural sont moins pessimistes que celles résidantes en milieu urbain. En milieu rural, environ une personne sur trois a donné une opinion défavorable sur le fonctionnement de ce système contre deux personnes sur cinq en milieu urbain.

Graphique 15.1: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur satisfaction sur le fonctionnement de la démocratie.



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Au regard de la situation qui prévaut au Burkina Faso, quel type de régime est souhaité par la population ? La population adhère-t-elle en majorité à la démocratie ? La population souhaite-t-elle une dictature militaire ou une dictature qui consiste à avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections ou un régime de technocrates. Plus de huit personnes sur dix pensent qu'avoir un système politique démocratique pour gouverner le pays est souhaitable. Cette vision de la démocratie par la population varie faiblement selon le sexe. Au sein de la population masculine, 80,4% des personnes pensent que ce type de système politique est souhaitable Ce taux est de 82,8% pour la population féminine.

Plus de la moitié des individus pensent qu'avoir des technocrates et non des hommes politiques, qui décident de ce qui est bon pour le pays est le système politique souhaitable. Les personnes qui partagent cet avis représentent 53,6% de la population.

Environ un tiers des individus pensent que le système démocratique souhaitable pour gouverner le pays est d'avoir à la tête du pays un homme fort qui n'a à se préoccuper ni du parlement ni des élections ou avoir l'armée au pouvoir. La proportion des personnes qui pensent qu'avoir à la tête du pays un homme fort qui n'a à se préoccuper ni du parlement ni des élections est de 29,8% et 29,5% pour celles qui souhaitent que l'armée dirige le pays.

Sur le plan national, 67,5% de la population est satisfaite du fonctionnement de la démocratie. Ce taux est un peu plus élevé en milieu rural (70,0%) qu'en milieu urbain (61,3%). Il diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction est élevé. Les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction sont plus satisfaits de la démocratie (69,8%) que celles ayant un niveau supérieur. Près de 7 femmes sur 10 sont satisfaites du fonctionnement du système démocratique. Cette proportion est un peu plus faible chez les hommes (65,5%). Les adultes sont plus satisfaits du système que les jeunes. Deux tiers des jeunes dont la tranche d'âge est comprise entre de 18 ans et 34 ans adhèrent positivement à la démocratie un peu moins que les adultes (68,4%).

Tableau 15.1: Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques au Burkina Faso, 2018

		Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les systèmes suivants sont satisfaisants,				
Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfaits du fonctionnement de la démocratie	Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections	Que ce soit des technocrates, et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays	Que l'armée dirige le pays	Avoir un système politique démocratique	Effectif
Sexe						
Homme	65,5	29,4	52,5	30,9	80,4	3 690 410
Femme	69,3	30,2	54,6	28,2	82,8	4 095 177
Groupe d'âges						
18-24 ans	64,7	32,4	51,2	28,0	79,6	1 579 532
25-34 ans	67,9	27,8	53,3	29,2	82,5	2 338 637
18 - 34 ans	66,6	29,6	52,4	28,7	81,3	3 918 169
35-44 ans	67,7	29,6	54,9	30,6	82,7	1 684 679
45-54 ans	68,8	30,8	54,6	29,2	81,8	1 032 194
55 ans et Plus	69,1	29,8	54,7	30,7	81,5	1 150 546
35 ans et plus	68,4	30,0	54,8	30,3	82,1	3 867 418
Niveau d'instruction						
Aucun	69,8	30,0	53,9	30,1	81,8	5 313 615
Primaire	66,5	30,4	55,5	31,2	81,1	988 324
Secondaire	60,7	29,8	51,4	27,1	81,5	1 235 921
Supérieur	56,9	24,1	50,5	21,8	81,9	247 726
Milieu de résidence						
Ouagadougou	59,7	29,9	52,5	27,1	79,6	1 193 124
Autres urbains	63,1	34,3	54,2	27,9	82,3	1 102 540
Ens. urbain	61,3	32,0	53,4	27,5	80,9	2 295 664
Rural	70,1	28,9	53,7	30,3	82,0	5 489 923
Burkina Faso	**67,5**	**29,8**	**53,6**	**29,5**	**81,7**	**7 785 587**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Neuf domaines des droits de l'homme relevant des droits civils et politiques ont fait l'objet d'analyse : la liberté d'expression, la liberté de la presse (média), l'égalité devant la loi, la liberté politique (choix de son parti), les élections libres et transparentes, la liberté de voyager, la liberté de religion et l'absence de discrimination.

L'ensemble des domaines cibles couvrent des droits fondamentaux inaliénables garantis et protégés par les dispositions de la loi fondamentale du Burkina Faso et les instruments internationaux auxquels le Burkina a souscrit. Etant donné que leur remise en cause n'est point tolérable et constitue une entrave à la démocratie, ces principes méritent d'être analysés. En général, plus le niveau d'instruction de l'individu est élevé, plus les individus jugent que les principes démocratiques sont essentiels. La tendance est inversée quand il s'agit du respect des principes démocratiques. En effet, les plus instruits estiment que les principes démocratiques (sauf la liberté de presse, la liberté de religion et la liberté d'association) ne sont pas respectés contrairement à ce que laissent penser les personnes les moins instruites.

Qu'en est-il de la liberté d'expression et de la liberté de presse ? Dans la Constitution burkinabè (article 8), la liberté d'expression est un droit imprescriptible qui stipule que chaque individu, du fait de sa qualité de citoyen, puisse exprimer librement et sans crainte son opinion. En tant que liberté publique, elle est l'une des pierres angulaires de la démocratie. La question de la liberté d'expression est posée de manière cruciale quand il y a des menaces et des intimidations des leaders d'opinion toutes tendances confondues et des défenseurs des droits de l'homme, des activistes ou des cyber-activistes.

Au regard du tableau 2, on constate que la liberté d'expression est considérée comme essentielle et respectée par la majorité de la population. En effet, 83,8% des individus déclarent l'importance de ce principe et 74,5% pensent que ces principes sont respectés.

La liberté de la presse est rarement séparée de la liberté d'expression. On réserve ce principe de droit au seul cadre d'expression des hommes de média. En effet, le classement mondial sur la liberté de la presse, édition 2018, rendu public par Reporters sans frontières, place notre pays au 41ème rang sur un total de 180 pays, 5ème en Afrique et 1er en Afrique francophone. Les chiffres de l'enquête d'opinion viennent confirmer que la liberté de la presse est une réalité au Burkina Faso. Sur le plan national, 86,9% de la population pensent que la liberté de la presse est essentielle et 78,6% estiment qu'elle est respectée (cf. tableau 2).

Qu'en est-il de la liberté politique (choix de son parti) ? La liberté politique est intimement liée à la sécurité des acteurs politiques et celle des citoyens étant ou voulant être membres d'un parti. Ce principe est mis à mal lorsque des autorités, aux mobiles inavoués, conçoivent et dirigent des campagnes de violence contre des acteurs politiques et les citoyens. On note également la répression des différentes formes de manifestation de la liberté de choix politique. Neuf personnes sur dix (90,5%) affirment que ce principe est essentiel et 82,5% estiment qu'il est respecté. Ce taux varie très peu selon le groupe d'âge, le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe.

Qu'en est-il des élections libres et transparentes ? Les élections constituent une étape importante dans le processus de démocratisation d'un pays. C'est le moment pour un pays de choisir en toute transparence et en toute liberté ses dirigeants ou représentants du peuple. Sur le plan national, neuf personnes sur dix estiment qu'elles sont essentielles et environ un quart des personnes pensent que ce principe est respecté. L'opinion des individus sur le respect de la transparence et de la liberté des élections de Ouagadougou et des autres milieux urbains se démarque de celle de la population en milieu rural. En effet, environ un tiers des populations de Ouagadougou et des autres centres urbains estime que ce principe n'est pas respecté tandis qu'en milieu rural, cette proportion n'est que de 19,6%.

Le niveau d'instruction d'un individu semble avoir une influence négative sur son appréciation de la transparence et de la liberté des élections. En effet, 35,0% des personnes du niveau supérieur, 30,5%

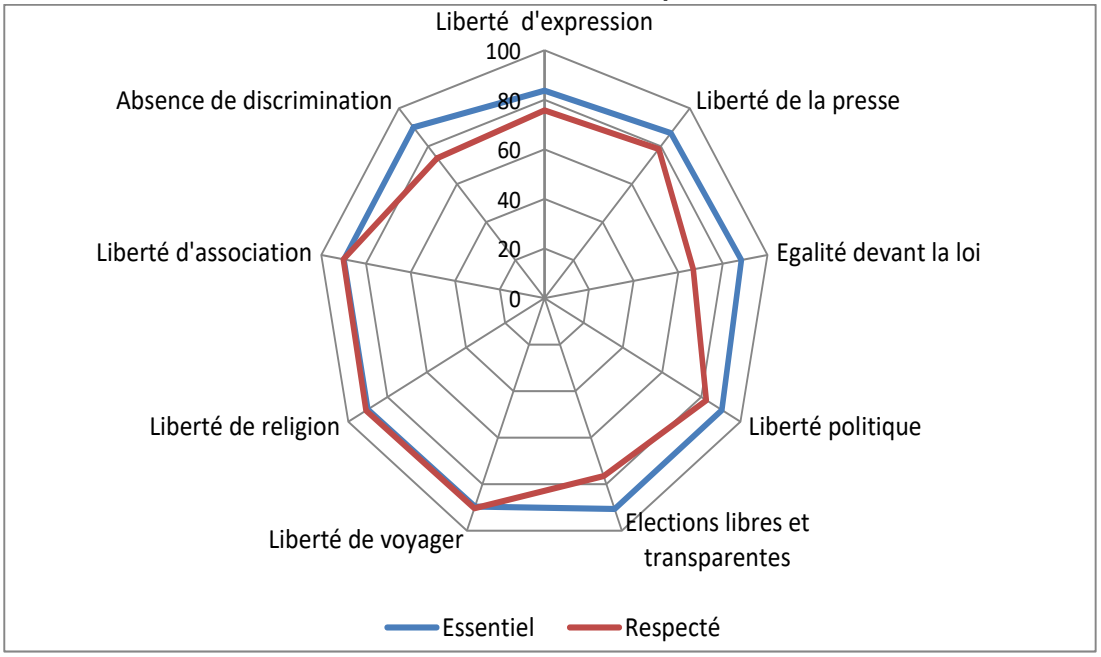
des personnes du niveau secondaire, 24,6% des personnes du niveau primaire et 21,0% des personnes sans aucun niveau estiment que les élections ne sont pas libres et transparentes.

Le sentiment de respect de l'égalité devant la loi et de l'absence de discrimination est mitigé. Selon l'article 1 de la constitution du Burkina Faso, « *tous les citoyens naissent libres et égaux en droit. Tous ont une égale vocation à jouir de tous les droits et de toutes les libertés garanties par la présente constitution. Les discriminations de toutes sortes, notamment celles fondées sur la race, l'ethnie, la région, la couleur, le sexe, la langue, la religion, la caste, les opinions politiques, la fortune et la naissance, sont prohibées.* ». Cependant la réalité est tout autre. Ces deux principes sont les seuls qui recueillent sur leur respect une opinion peu favorable par rapport aux autres principes. Le non respect des deux principes recueille une proportion de plus en plus grande au fur et à mesure que le niveau d'instruction est moins élevé. Une personne sur quatre sans niveau d'instruction estime que l'absence de discrimination n'est pas respectée contre 38 % des personnes de niveau supérieur. Parmi les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction 30% estiment que l'égalité devant la loi n'est pas respectée contre 40% de niveau supérieur.

Ces proportions varient en fonction du milieu de résidence. En milieu urbain, quatre personnes sur dix estiment que ces deux principes ne sont pas respectés contre un peu plus de sept personnes sur dix en milieu rural. Par rapport aux femmes, les hommes estiment que ces deux principes sont moins respectés.

Les libertés de religion, de voyage et d'association sont essentielles et respectées selon la majorité de la population. Le Burkina est un Etat laïc. La Constitution affirme la liberté de croyance et de religion. De ce fait, chaque confession religieuse est soumise aux mêmes règles légales d'existence. Environ neuf personnes sur dix pensent que ce principe est essentiel et respecté. Ces proportions ne varient presque pas selon les caractéristiques sociodémographiques de la population (milieu de résidence, le sexe, etc.).

Graphique 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, au Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 15.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Liberté expression		Liberté de la presse		Egalité devant la loi		Liberté politique (choix de son parti)		Elections libres et transparentes		Liberté de voyager		Liberté de religion		Liberté d'association		Absence de discrimination		Effectif
	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	
Sexe																			
Homme	83,8	75,3	87,0	77,8	88,5	65,2	90,8	82,6	90,8	74,8	89,5	89,8	90,1	90,5	90,0	89,9	89,8	72,3	3 657 210
Femme	83,8	76,2	86,7	79,3	88,2	68,3	90,2	82,5	90,6	78,1	89,8	90,8	90,0	91,4	89,9	90,3	90,3	75,1	4 184 070
Groupe d'âges																			
18-24 ans	82,6	74,2	85,6	76,2	86,8	65,8	89,3	80,5	89,3	74,2	87,1	88,3	87,5	89,3	87,9	88,5	87,7	72,0	1 591 743
25-34 ans	85,0	75,6	88,0	79,6	89,9	66,3	91,5	83,5	91,8	76,1	91,0	90,3	91,2	91,3	90,7	90,4	91,6	73,2	2 387 221
18 - 34 ans	84,0	75,0	87,0	78,3	88,7	66,1	90,6	82,3	90,8	75,3	89,4	89,5	89,7	90,5	89,6	89,6	90,1	72,8	3 978 964
35-44 ans	83,7	76,1	87,4	78,4	88,4	66,3	90,4	82,6	90,7	76,6	89,9	90,7	90,3	91,6	90,4	90,6	89,7	73,7	1 677 003
45-54 ans	83,7	76,5	86,7	79,3	88,4	68,3	90,7	82,3	91,0	78,3	90,1	91,3	90,5	91,5	90,8	91,2	90,6	76,0	1 029 465
55 ans et Plus	83,2	77,2	85,6	79,2	87,0	68,8	89,8	83,4	89,8	79,4	89,7	91,7	90,5	91,2	90,0	90,1	89,9	75,3	1 155 847
35 ans et plus	83,5	76,5	86,7	78,9	88,0	67,6	90,3	82,8	90,5	77,9	89,9	91,2	90,4	91,5	90,4	90,6	90,0	74,8	3 862 315
Niveau d'instruction																			
Aucun	82,4	76,6	85,5	79,8	87,5	70,0	89,8	82,7	90,0	79,0	89,1	90,3	89,6	90,7	89,4	89,8	89,5	76,1	5 321 362
Primaire	84,9	76,2	88,8	77,9	89,3	64,9	90,8	84,6	92,2	75,4	91,0	90,9	91,1	92,2	91,3	91,5	91,2	72,3	996 381
Secondaire	87,4	72,7	89,8	74,7	89,9	58,1	91,8	80,5	91,3	69,5	90,4	89,6	90,3	91,1	90,8	90,0	91,0	67,1	1 268 613
Supérieur	90,7	72,6	92,6	75,5	94,2	51,7	96,3	81,5	95,6	65,6	92,3	91,6	94,4	92,0	91,9	91,3	92,3	62,4	254 923
Milieu de résidence																			
Ouagadougou	89,2	73,8	91,6	75,8	91,9	51,5	93,0	81,1	94,2	66,6	91,8	90,8	92,7	92,0	92,5	90,9	92,4	62,5	1 216 434
Autres urbains	81,9	71,3	84,6	73,6	85,9	60,6	87,9	78,9	87,9	68,4	87,8	87,5	87,7	87,9	87,3	86,5	87,0	65,6	1 109 918
Ens. Urbain	85,7	72,6	88,2	74,7	89,0	55,9	90,6	80,0	91,2	67,5	89,9	89,2	90,3	90,1	90,0	88,8	89,8	64,0	2 326 352
Rural	83,0	77,1	86,3	80,3	88,0	71,5	90,4	83,6	90,5	80,4	89,5	90,8	89,9	91,4	89,9	90,7	90,1	77,8	5 514 928
Burkina Faso	83,8	75,8	86,9	78,6	88,3	66,8	90,5	82,5	90,7	76,6	89,6	90,3	90,0	91,0	90,0	90,1	90,0	73,8	7 841 280
Quintile de niveau de vie																			
Le plus pauvre	84,2	74,2	87,4	78,7	89,3	68,9	91,0	82,3	92,4	77,8	91,8	91,0	92,1	91,6	92,0	91,0	92,7	75,0	1 300 530
Second	84,0	75,4	87,9	78,8	89,5	67,5	91,3	82,3	91,5	76,7	90,8	90,6	90,9	90,8	91,1	90,5	92,0	74,0	1 339 578
Moyen	86,1	77,2	88,7	79,0	89,8	68,0	91,9	82,7	91,9	77,8	91,0	91,0	91,9	92,1	91,9	91,4	91,3	75,2	1 556 840
Quatrième	83,0	77,4	86,4	79,4	88,0	68,0	90,4	84,7	90,4	78,4	89,5	90,4	89,7	91,3	89,3	90,3	89,3	75,1	1 648 433
Le plus riche	82,2	74,5	84,6	77,3	86,1	63,1	88,5	80,9	88,2	73,2	86,5	89,2	87,0	89,5	86,8	88,1	86,6	70,5	1 995 899

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Plus de 8 personnes sur 10 pensent que les principes démocratiques sont essentiels. Ce taux passe à plus de 90% pour les principes tels que « la liberté de voyager », « la liberté de religion » et « la liberté d'association ». Plus de 90% pensent que ces trois principes sont respectés. Hormis ces trois principes, les autres principes tels que « absence de discrimination », « la liberté d'expression », « l'égalité devant la loi », « la liberté politique », « les élections libres et transparentes » sont moins respectés avec des proportions d'opinions favorables avoisinant 60%.

La grande majorité de la population de tout âge et de tout milieu de résidence pense que la liberté politique, la liberté d'expression et la liberté de presse sont les trois principes les plus respectés.

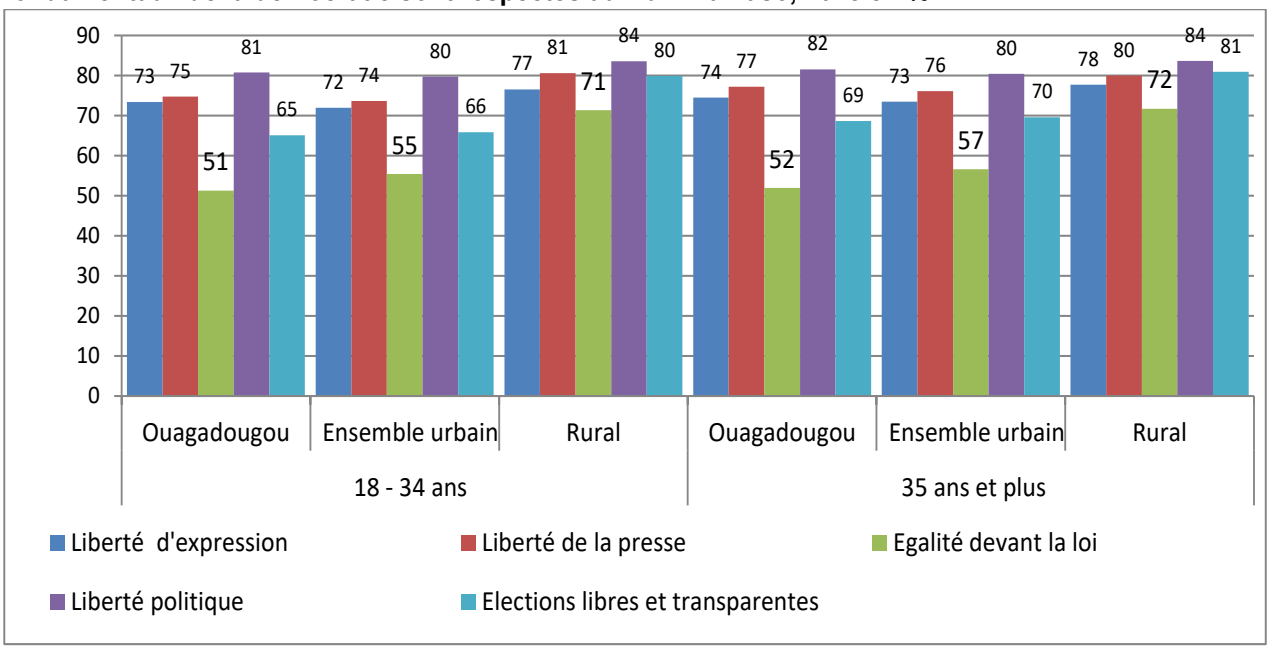
Les adultes en milieu rural ont un sentiment globalement favorable quant au respect de la démocratie. En effet d'après le graphique 15.3 ci-dessus, près de huit adultes en milieu rural sur 10, pensent que les principes démocratiques sont respectés.

Quels que soient le groupe d'âges et le milieu de résidence, la population a presque la même opinion face à « la liberté d'expression », « la liberté de presse », et « la liberté politique ». Près de 80% pensent que ces principes sont respectés.

Les adultes en milieu rural se démarquent des autres catégories d'âge et de milieu au regard de leur opinion sur « l'égalité devant la loi », « les élections libres et transparentes » et « l'absence de discrimination ». Près de huit personnes sur dix adultes en milieu rural pensent que les citoyens sont égaux devant la loi, que les élections sont libres et transparentes et que l'absence de discrimination est une réalité.

Six personnes sur dix d'autres catégories ont juste une opinion favorable quant aux respects de ces dits principes.

Graphique 15.3: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont respectés au Burkina Faso, 2018 en %



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Quels que soient le groupe d'âges et le milieu de résidence c'est le respect de la liberté politique qui recueille le plus de sentiment favorable un peu plus de 80% suivi de la liberté de presse et de la liberté d'expression (7 personnes sur 10).

En milieu rural, un peu plus de 7 personnes sur 10 pensent que l'égalité devant la loi est respectée. Ce principe est à la traine en milieu urbain où près de la moitié n'accepte pas la réalité du respect de l'égalité devant la loi.

Tableau 15.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre de principes respectés											Effectif
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total	
Sexe												
Homme	7,9	1,6	2,8	4,6	5,8	5,9	7,3	8,8	10,3	44,8	100	3 789 566
Femme	8,2	1,9	2,8	5,2	5,3	5,0	6,6	8,1	10,1	46,7	100	4 371 946
Groupe d'âges												
18-24 ans	9,9	2,1	2,7	4,8	5,7	5,9	6,4	8,1	10,4	44,0	100	1 664 093
25-34 ans	7,4	1,6	2,9	4,7	5,6	5,6	7,5	8,8	10,2	45,8	100	2 469 839
35-44 ans	7,4	1,7	2,8	5,1	5,6	5,5	7,4	7,8	10,5	46,3	100	1 743 200
45-54 ans	7,2	2,0	2,8	5,5	5,0	5,1	7,0	7,8	10,5	47,0	100	1 074 556
55 ans et Plus	8,8	1,7	2,9	4,8	5,4	4,8	5,8	9,7	9,3	46,7	100	1 209 826
Niveau d'instruction												
Aucun	8,7	1,8	2,9	4,8	5,1	5,1	6,0	7,7	9,6	48,2	100	5 580 797
Primaire	6,7	1,5	3,0	4,8	6,0	5,0	8,7	8,9	10,4	45,1	100	1 031 244
Secondaire	6,8	2,0	2,6	5,7	6,9	6,6	8,5	10,2	12,1	38,7	100	1 294 294
Supérieur	5,8	1,4	1,7	4,6	6,5	9,7	11,4	13,5	12,1	33,4	100	255 177
Milieu de résidence												
Ouagadougou	5,7	1,9	3,6	6,5	7,3	9,0	11,1	12,4	11,1	31,2	100	1 282 127
Autres urbains	9,8	2,1	3,2	5,3	6,2	5,8	7,2	9,3	12,6	38,5	100	1 147 356
Ens. urbain	7,7	2,0	3,4	6,0	6,8	7,5	9,3	10,9	11,8	34,6	100	2 429 483
Rural	8,2	1,7	2,6	4,5	5,0	4,6	5,9	7,4	9,5	50,6	100	5 732 029
Burkina Faso	**8,1**	**1,8**	**2,8**	**4,9**	**5,5**	**5,5**	**6,9**	**8,4**	**10,2**	**45,8**	**100**	**8 161 512**

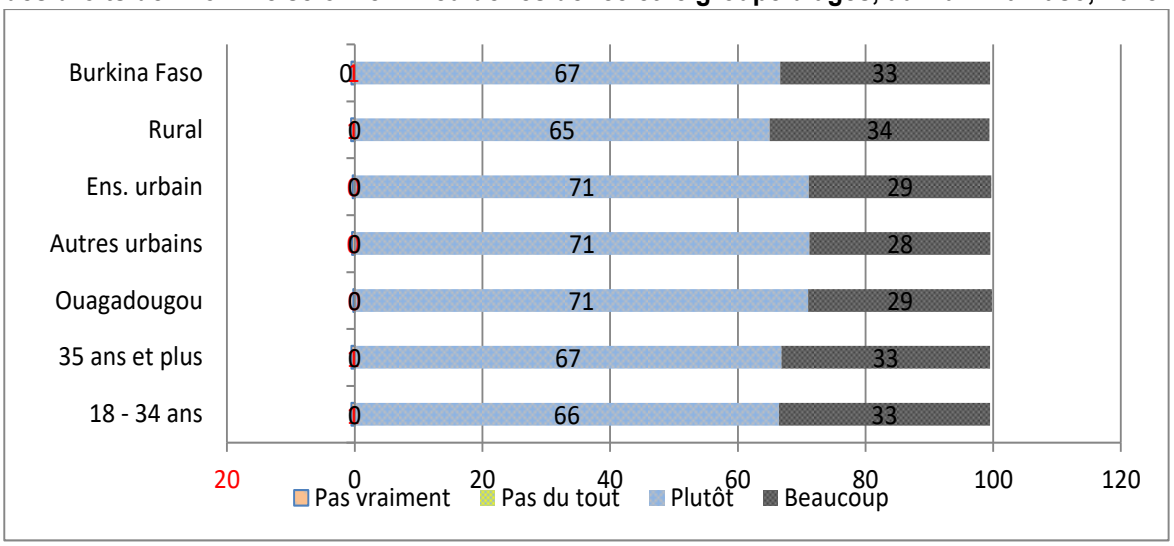
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Moins de 10% de la population pensent qu'aucun principe démocratique n'est respecté. Aussi, les proportions de personnes augmentent selon le nombre de principes fondamentaux respectés. 45,8% des personnes pensent que tous les principes démocratiques sont respectés. Le sentiment de respect de tous les principes démocratiques diminue selon le niveau d'instruction. Près de la moitié de ceux qui sont sans niveau pensent que tous les principes sont respectés tandis que chez les personnes de niveau supérieur, il représente le tiers.

15.2. Droit de l'homme

Les droits de l'homme sont respectés pour la majorité de la population. En effet, près de 99% de la population pensent que les droits de l'homme sont respectés dont un tiers estime qu'ils sont beaucoup respectés. Ce taux varie très rarement en très faible proportion selon le sexe, le milieu de résidence et le groupe d'âges.

Graphique 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon le milieu de résidence et le groupe d'âges, au Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques Sociodémographiques	Opinion des individus de 18 ans et plus sur le respect des droits de l'homme					
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif
Sexe						
Homme	32,8	66,6	0,6	0,0	100,0	2 371 008
Femme	32,9	66,6	0,5	0,0	100,0	2 714 065
Groupe d'âge						
18-24 ans	31,5	67,8	0,7	0,0	100,0	1 018 169
25-34 ans	34,1	65,5	0,4	0,0	100,0	1 526 461
35-44 ans	32,4	67,1	0,6	0,0	100,0	1 108 631
45-54 ans	32,0	67,5	0,5	0,0	100,0	671 009
55 ans et Plus	33,7	65,9	0,4	0,0	100,0	760 803
Niveau d'instruction						
Aucun	33,4	66,2	0,5	0,0	100,0	3 496 630
Primaire	32,2	66,9	0,9	0,0	100,0	658 033
Secondaire	31,7	67,8	0,5	0,0	100,0	785 459
Supérieur	29,3	70,6	0,1	0,0	100,0	144 951
Milieu de résidence						
Ouagadougou	28,8	71,0	0,2	0,0	100,0	709 609
Autres urbains	28,4	71,2	0,4	0,0	100,0	674 567
Ens. urbain	28,6	71,1	0,3	0,0	100,0	1 384 176
Rural	34,5	65,0	0,6	0,0	100,0	3 700 897
Burkina Faso	**32,9**	**66,6**	**0,5**	**0,0**	**100,0**	**5 085 073**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Dans la société burkinabè, on a répertorié six formes de discrimination. Il s'agit de l'ethnicité, de l'origine régionale, la religion, la situation économique, le genre/sexe, le handicap.

Selon le graphique 15.5, il existe une plus forte disparité entre ceux qui déclarent la présence d'une quelconque discrimination et ceux qui déclarent en être victimes. Cet écart peut être dû à un effet de médiatisation ; Ces formes de discrimination sont très sensiblement pourfendues par les médias et les

autorités. Ce qui engendre un écart entre ceux qui disent que ces discriminations existent et ce qui en sont victimes.

C'est dans le milieu urbain et plus particulièrement à Ouagadougou que les discriminations sont plus présentes. L'opinion selon laquelle une forme de discrimination existe et varie sensiblement avec le niveau d'instruction ; les personnes de niveau supérieur ont tendance à dire qu'il existe ces formes de discrimination ; il représente 36,1% pour la discrimination basée sur la situation économique ; 25,5% pour celle basée sur le genre ; 21,6% pour celle basée sur le handicap. Ces proportions diminuent avec le niveau d'instruction.

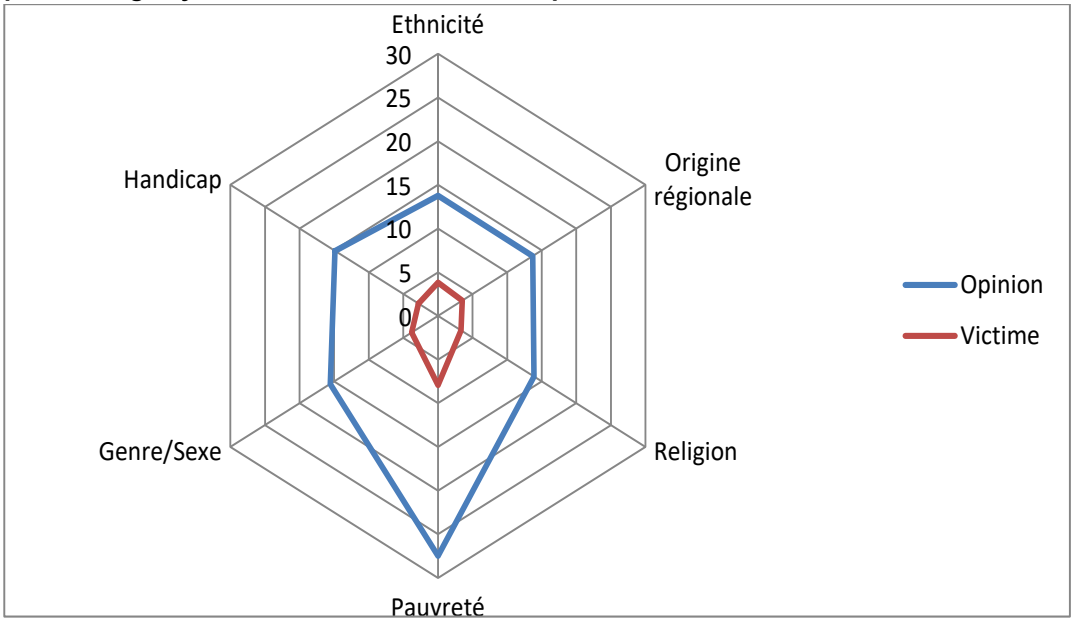
Sur le plan national, la situation économique est la première forme de discrimination au sein de la population. En effet, parmi les formes de discrimination, la pauvreté ou la situation économique est l'un des facteurs les plus discriminants au sein de la population. Plus d'un quart de la population estime qu'il y a une discrimination selon la situation économique. Près de 15% de la population affirme la présence des discriminations selon l'ethnicité, l'origine régionale, la religion, le handicap et le genre.

Seules les victimes de discrimination selon la situation économique atteignent une proportion de 7,9% ; les victimes d'autres formes de discrimination ne dépassent pas 5%.

La discrimination selon le genre est la deuxième forme qui existe selon les 15,6% de la population. Bien que la discrimination selon le genre existe, sa proportion ne se démarque pas des autres formes de discrimination. 15,7% des femmes déclarent l'existence de discrimination selon le genre ; 4,0% estiment en être victimes. Elle varie selon le niveau d'instruction ; un quart des personnes de niveau supérieur affirment l'existence d'une discrimination selon le sexe ; 5,6% affirment en être victime. Tandis que 15,2% des personnes n'ayant aucun niveau d'éducation pensent à la présence de ce type de discrimination et parmi ce lot 3,7% déclarent en être victimes.

La discrimination selon le handicap est la troisième forme de discrimination au Burkina Faso. Près de 15% atteste l'existence d'une telle forme de discrimination.

Graphique 15.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination, au Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Graphique 15.6 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Ethnicité		Origine régionale		Religion		Situation économique		Genre/Sexe		Handicap		Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme [1]	Effectif
	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime		
Sexe														
Homme	14,4	4,1	14,0	3,9	14,4	3,8	29,1	9,1	15,4	3,5	15,3	3,1	14,5	3 784 814
Femme	13,2	3,5	13,5	3,2	13,4	2,9	26,0	7,0	15,7	4,0	14,5	2,6	12,1	4 345 842
Groupe d'âges														
18-24 ans	14,0	4,2	13,5	3,2	13,5	3,3	27,5	6,9	15,9	3,7	14,6	2,5	12,9	1 624 208
25-34 ans	13,8	3,8	14,1	3,9	13,8	3,6	28,0	8,6	15,7	4,3	15,2	2,9	14,0	2 448 745
35-44 ans	14,1	3,7	14,0	3,4	14,6	3,8	28,4	8,3	15,4	4,0	14,8	3,2	13,4	1 750 021
45-54 ans	14,0	3,4	14,4	3,5	14,7	2,9	26,9	8,4	16,2	3,3	15,3	2,7	13,2	1 093 688
55 ans et Plus	12,6	3,7	12,3	3,2	13,0	2,8	25,6	7,0	14,6	3,1	14,3	2,6	11,7	1 213 995
Niveau d'instruction														
Aucun	12,8	3,8	13,4	3,5	13,6	3,2	25,9	7,5	15,2	3,7	14,4	3,0	12,4	5 597 413
Primaire	14,0	3,3	13,8	3,5	14,5	3,5	29,7	9,4	14,8	3,9	15,4	2,6	15,2	1 012 211
Secondaire	16,6	4,1	14,5	3,2	14,2	3,5	30,8	8,2	16,1	3,9	15,6	2,2	14,2	1 273 587
Supérieur	18,8	4,3	17,5	4,9	16,9	4,9	36,1	10,1	25,5	5,6	21,6	2,7	17,9	247 447
Milieu de résidence														
Ouagadougou	17,1	3,9	15,0	2,7	16,5	3,1	36,1	8,9	21,0	4,1	19,8	2,1	15,7	1 217 857
Autres urbains	15,3	4,2	16,3	4,2	13,7	4,4	29,5	9,2	15,6	4,6	15,1	3,2	15,3	1 123 018
Ens. urbain	16,2	4,0	15,6	3,5	15,2	3,7	32,9	9,0	18,4	4,3	17,6	2,6	15,5	2 340 875
Rural	12,7	3,7	12,9	3,5	13,4	3,2	25,2	7,5	14,4	3,6	13,8	2,9	12,2	5 789 781
Burkina Faso	13,8	3,8	13,7	3,5	13,9	3,3	27,5	7,9	15,6	3,8	14,9	2,8	13,2	8 130 656
Quintile de niveau de vie														
Le plus pauvre	12,4	2,9	13,2	3,1	13,0	3,2	25,4	7,0	14,4	3,4	13,7	2,9	12,4	1 334 338
Second	14,9	3,9	15,0	3,6	14,5	3,1	28,3	7,5	15,9	3,3	15,4	2,3	13,0	1 385 558
Moyen	13,6	4,1	13,3	3,6	12,9	3,1	25,9	8,3	14,7	4,1	14,2	3,1	12,8	1 617 201
Quatrième	12,7	3,8	12,7	3,3	14,5	3,4	28,3	8,6	16,4	3,8	15,1	2,6	13,5	1 722 607
Le plus riche	14,8	4,2	14,4	3,8	14,3	3,7	28,8	8,1	16,1	4,2	15,6	3,0	13,9	2 070 953

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] Indicateur ODD 10.3.1

Les formes de discriminations sont plus accentuées en milieu urbain qu'en milieu rural ; de l'avis de la population, la discrimination sous toutes ses formes est plus accentuée à Ouagadougou par rapport aux autres milieux de résidence. Comme pour l'ensemble du pays, la situation économique est la première forme de discrimination à Ouagadougou ; 36,1% des personnes affirment l'existence d'une forme de discrimination qu'est la situation économique.

En deuxième lieu vient la discrimination selon le genre avec 21,0% de réponses favorables sur l'existence d'une telle forme de discrimination. Puis suivent les discriminations selon l'ethnicité (17,1%), l'origine régionale (15,0%), la religion (16,5%).

Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité

L'objectif est de construire un indice gouvernance, paix et sécurité dont les valeurs sont comprises entre 0 et 1, les valeurs élevées indiquant une bonne perception de la gouvernance, paix et sécurité.

La méthodologie de création de l'indice gouvernance, paix et sécurité (I_{GPS}) et des indices de ses composantes est inspirée de l'approche adoptée pour le calcul de l'Indice de Gouvernance Mondiale (2009) et de l'approche de Alkire et Foster (2015) pour l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle. L'indice GPS est composé de 3 indicateurs :

- Droit de l'homme et participation composé sous-indicateurs et 9 index ;
- Etat de droit composé 2 sous-indicateurs et 3 index ;
- Paix et sécurité composé 2 sous-indicateurs et 7 index.

Dans le cadre de la création de l'indice gouvernance, paix et sécurité, nous considérons comme :

- Unité d'observation : les personnes de 18 ans et plus ;
- Unité d'analyse : les ménages.

Le passage de l'unité d'observation à l'unité d'analyse (ménage) se fait par la moyenne des réponses fournies par toutes les personnes interrogées dans le ménage et par normalisation avec les notations suivantes:

- Variables (l= 1 à L) ; Index (k=1 à K) ; Sous-indicateur (j=1 à J) et Indicateur (i=1 à N)
- $L_{ijk} = nombre\ de\ variables\ de\ l'index\ k\ du\ sous-indicateur\ j\ de\ la\ composante\ i$
- $I_{ijk} = valeur\ de\ l'index\ k\ du\ sous-indicateur\ j\ de\ la\ composante\ i$

Soit $\boldsymbol{S_{ij}}$ la moyenne des valeurs de la variable *i* obtenue sur toutes les personnes interrogées dans le ménage *j*, la normalisation de la variable *i* au niveau du ménages *j* notée $\boldsymbol{I_{ij}}$ est donnée par :

- $I_{ij} = \frac{S_{ij} - \min_k\{S_{ik}\}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}$ si la variable a un impact positif sur l'indice ou le sous-indice.
- $I_{ij} = \frac{\max_k\{S_{ik}\} - S_{ij}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}$ si la variable a un impact négatif sur l'indice ou le sous-indice.

Avec $\boldsymbol{\min_k\{S_{ik}\}}$ la valeur minimale de $\boldsymbol{S_{ij}}$ obtenue sur l'ensemble des ménages et $\boldsymbol{\max_k\{S_{ik}\}}$ la valeur maximale de $\boldsymbol{S_{ij}}$ obtenue sur l'ensemble des ménage pour la variable *i*.

L'indice gouvernance, paix et sécurité noté I_{GPS} est la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les indicateurs qui le composent.

$$\boldsymbol{I_{GPS} = \sum_{i=1}^{3} \frac{P_i}{\sum_i P_i} I_i}$$

Avec chaque indicateur comme la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les sous-indicateurs qui le composent.

$$\boldsymbol{I_i = \frac{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij} I_{ij}}{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij}}\ avec\ L_{ij} = \sum_{k=1}^{K_{ij}} L_{ijk}}$$

Liste des variables utilisées pour le calcul de l'indice gouvernance, paix et sécurité

Composantes (i)	Sous-indicateur (j)	Index (nombre de variables) (k)	Questions
1- Droit de l'homme et participation (14 variables)	Droits civils et politiques (5 variables)		G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ?
		Violences contre les médias (1)	A. Liberté d'expression
		Liberté de la presse (1)	B. Liberté de la presse (média)
		Respect des droits civils (1)	C. Egalité devant la loi
		Liberté politique (1)	D. Liberté politique (choix de son parti)
		Liberté de religion (1)	G. Liberté de religion
	Participation (9 variables)	Participation à la vie politique (4)	G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de …: A. De dire ce que vous pensez B. D'adhérer à l'organisation politique de votre choix
			G20.Etes-vous membre (dirigeant ou non) d'une association? F. Parti politique
			G16a. Avez-vous voté aux dernières élections présidentielles?
		Processus électoral et pluralisme (2)	G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de …: C. De choisir pour qui voter sans pression
			G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ? E. Elections libres et transparentes
		Culture politique (3)	F. Liberté d'association
			G22. Etes-vous intéressé par la politique?
			G23. Vous arrive-t-il souvent de parler de politique avec vos proches (famille, amis, relations)?
	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe (2)	Droits sociaux des femmes (2)	G5a_E Pensez-vous qu'il y a discrimination liée au genre/sexe ?
			G6b. Selon vous, les femmes devraient-elles avoir les mêmes chances que les hommes ?
2- Etat de droit (12 variables)	Système judiciaire (2 variables)	Indépendance (1)	G7. b) Leur faites-vous confiance ? (B. La justice)
		Efficacité (1)	G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)
	Absence de corruption (10 variables)	Indice de perception de la corruption (10)	G12. Pensez-vous que la corruption constitue un problème pour le pays ?
			G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (Sauf D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)
3- Paix et sécurité (41 variables)	Sécurité nationale (2 variables)	Conflits (3)	P9a. De nos jours, pensez-vous que le degré de tension ou de violence qui existe-entre les différents groupes vivant dans votre localité est important?
			P9c. Si vous considérez votre localité, au cours des 12 derniers mois, le risque de violence entre les différents groupes a-t-il augmenté ?
			P9d. A votre avis, pensez-vous que la situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois?

Composantes (i)	Sous-indicateur (j)	Index (nombre de variables) (k)	Questions
	Sécurité publique (38 variables)	Degré de confiance à l'Etat (1)	P11. Faites-vous confiance à l'Etat pour assurer votre protection, celle de votre ménage et de vos biens contre la criminalité et la violence?
		Degré de confiance entre citoyens (14)	P12a. Dans votre pays, êtes-vous capables de faire confiance à la plupart des gens qui vous entourent?
			P12b. De manière spécifique, avez-vous confiance à … :
			P2. Vous sentez-vous en sécurité dans les situations suivantes ?
		Criminalité violente (7)	P4a. Au cours des 12 derniers mois, vous a-t-on menacé avec une arme à feu?
			P4b. Vous a-t-on menacé avec un autre type d'arme (ex. couteau, machette)?
			P3a. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vécu les situations suivantes (A-E ci-dessous)?
		Discrimination par les forces de l'ordre (12)	P6a. Pensez-vous que les forces de l'ordre de ce pays font de la discrimination sur la base de ...?
			P6b. Avez-vous déjà été victime de discrimination du fait de votre...?
		Efficacité des Forces de l'ordre face au problème de sécurité (3)	P7. Dans l'ensemble, diriez-vous que les forces de l'ordre dans ce pays sont efficaces dans la résolution des problèmes de sécurité?
		Appréciation globale par rapport à la sécurité (1)	P13. Tout compte fait, diriez-vous que vous vous sentez: A. En sécurité?

15.3. Indice des droits de l'homme et participation

Selon le graphique 6 parmi toutes les composantes des droits de l'homme, la liberté de religion est la plus appréciée (0,896) suivie de la liberté politique (0,809) de la culture politique (0.770), de la liberté de la presse, la participation à la vie active est moins priorisée et moins appréciée (0,5).

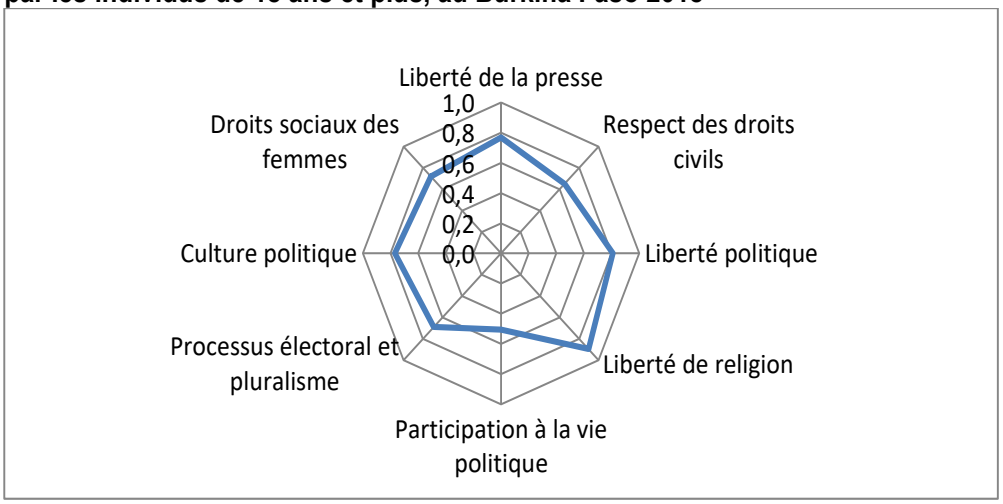
Tableau 15.5: indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation
Sexe				
Homme	0,735	0,616	0,719	0,655
Femme	0,732	0,590	0,750	0,633
Groupe d'âges				
18 - 34 ans	0,736	0,604	0,729	0,649
35 - 59 ans	0,733	0,618	0,729	0,655
60 ans et plus	0,734	0,598	0,711	0,636
Niveau d'instruction				
Aucun	0,732	0,603	0,711	0,640
Primaire	0,750	0,629	0,735	0,670
Secondaire	0,733	0,614	0,759	0,661
Supérieur	0,716	0,626	0,764	0,668
Milieu de résidence				
Ouagadougou	0,708	0,597	0,716	0,635
Autres urbains	0,731	0,607	0,732	0,651
Ens. urbain	0,726	0,605	0,728	0,647
Rural	0,745	0,616	0,724	0,653
Burkina Faso	**0,734**	**0,610**	**0,726**	**0,650**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Indices droits de l'homme et participation (Sous-indice : Droits civils et politiques (G2B, G3, G1) et Sous-indice : Participation (G17)

Graphique 15.7: Niveau d'appréciation des composantes des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus, au Burkina Faso 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Au terme de cette analyse, il ressort que le fonctionnement de la démocratie et les droits de l'homme au Burkina semble être respecté. Dans une perspective comparative à d'autres types de systèmes, la démocratie, considérée sur un plan comme un processus politique de désignation des dirigeants par les

urnes, est considérée comme le meilleur système de gouvernement. Plus de 80% de la population pensent que ces principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels. Néanmoins, le respect effectif de ces principes ne recueille pas l'assentiment général ; il varie d'un principe à l'autre, d'un niveau d'instruction à l'autre, et d'un milieu de résidence à l'autre. En d'autres termes, le respect de la liberté de voyager, de la liberté de religion et de la liberté d'association sont les trois premiers principes qui sont reconnus par la population en majorité. Les plus instruits ont tendance à être plus pessimistes que les moins instruits quant au respect de ces principes démocratiques. L'accent doit être mis sur la promotion de l'égalité devant la loi et la lutte contre toute forme de discrimination surtout celle basée sur la situation économique.

La pauvreté ou la situation économique est l'un des facteurs les plus discriminants au sein de la population. Plus d'un quart de la population estime qu'il y a une discrimination selon la situation économique. Même si le paysage démocratique encadré par ces principes fondateurs ne semble pas être mauvais il est donc nécessaire de reconnaître que l'effectivité des droits de l'Homme est un véritable problème qui est posé avec acuité au Burkina Faso. Elle reste un processus progressif dont l'atteinte dépend de l'implication et la détermination de l'Etat, des sociétés civiles, des ONG, des citoyens, etc.

Chapitre 16: Qualité des institutions et corruption

Résultats clés

- « **Accès aux institutions** » : « moins de la moitié des individus ont eu accès aux institutions ; Les hommes ont plus accès aux institutions que les femmes. Les individus en milieu urbain ont plus accès aux institutions que ceux du milieu rural. L'accessibilité semble être une fonction croissante du niveau d'instruction »

- « **Confiance aux institutions** » : « Plus de la moitié des individus font confiance aux institutions. Ces proportions peuvent varier cependant de 55,9% à 85,8% selon les institutions. Elles sont par ailleurs plus importantes chez les femmes, les individus les moins instruits et les individus des zones rurales. La plupart des individus ont confiance à certaines institutions telles que le système de santé publique (85,8%) et le système public d'éducation (84,8%) lorsqu'ils sont déjà rentrés en contact avec ces dernières. Cependant, ils sont beaucoup plus méfiants avec la justice et l'administration fiscale. »
- « **Corruption** » : « plus de la moitié des individus affirment que la corruption est un problème pour le pays. Cependant la proportion des individus déclarant la corruption comme problème semble bien plus importante chez les hommes, chez les individus ayant un niveau d'instruction plus important et chez ceux résidant dans les zones urbaines. Parmi les agents publics, ceux de la justice occupent la première place d'agents corrompus selon la population (58,2%) tandis que les autorités religieuses sont les moins corrompues (20,5%) ».

- « **Connaissance des structures anti-corruption** » : « Un peu plus de la moitié des individus (53,1%) disent avoir connaissance de l'existence des structures anti-corruption. La proportion d'individus affirmant connaître l'existence de ces structures semble plus importante chez les hommes, les individus plus instruits et les résidents du milieu urbain. »

- « **Effort et efficacité du gouvernement contre la corruption**» : « Environ 4 individus sur 10 estiment que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption. Seulement 1 individu sur 10 affirme disposer d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption.

Certaines institutions, de par leur mission sont au contact des populations pour l'offre des services de proximité. Dans les faits, l'offre de service se fait avec de nombreuses difficultés, des pratiques illégales s'établissent au point d'entraver les missions assignées à ces services. La corruption prend de l'ampleur au point que la lutte contre ce phénomène est inscrite dans les ODD. Cette lutte fait l'objet de la cible 16.5 à savoir réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

La qualité des institutions intervenant dans la GPS se mesure par l'accès des populations aux services délivrés, par la réactivité, la perception et la confiance des citoyens par rapports aux institutions. Dans ce chapitre, les résultats de l'enquête sur ces différents aspects sont présentés.

Au Burkina Faso, le fonctionnement des institutions est de plus en plus au cœur des débats publics menés par les populations de toutes les couches sociodémographiques. La qualité des institutions semble de plus en plus être pointée du doigt par les populations, les organisations de la société civile et des structures de lutte anti-corruption telles que le REN-LAC. Ainsi à travers des sondages d'opinion, des rapports annuels sont publiés par le REN-LAC sur l'état de la corruption des institutions depuis 2000.

Pour connaître l'état de la gouvernance démocratique, l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel s'intéresse donc à la qualité des institutions et à la corruption des agents de l'administration publique. L'objectif donc recherché dans ce chapitre est de faire ressortir la perception que les différentes couches de la population ont de l'état de la qualité des institutions publiques et de la corruption au Burkina Faso.

16.1. Accès et confiance dans les institutions

De façon générale, l'accès aux institutions est d'abord une question de proximité géographique, de la connaissance des services qui y sont offerts, de la simplicité du langage utilisé, etc.

Cette section fait donc ressortir les pourcentages d'individus âgés de 18 ans et plus par catégorie socioprofessionnelle ayant accès et faisant confiance aux institutions.

16.1.1. Accès et confiance aux institutions

D'après le tableau 16.1, au Burkina Faso, les institutions les plus accessibles par les populations sont le système public de santé (41,2%) et le système public d'éducation (32,9%). Il est ressorti par contre une faible proportion des individus ayant eu accès à la justice et à l'administration fiscale (impôt et douane) avec respectivement 7,8% et 9,3%. Cette relative faiblesse pourrait être expliquée par la particularité du fonctionnement des administrations fiscales qui se limitent à une certaine catégorie de population, d'une part, et de la faible couverture du pays en juridictions, d'autre part.

La plupart des individus font confiance en la présidence (83,4%), suivi du système public d'éducation (83,3%). Il y a, par contre, moins d'individus faisant confiance en l'administration fiscale (69,4%) et en la justice (70,8%).

Selon le genre, on constate que les hommes ont été plus en contact avec les différentes institutions comparativement aux femmes. Cependant, en termes de proportion, plus de femmes font confiance à ces institutions que les hommes. Les hommes et les femmes ont été moins en contact avec la justice comparativement aux autres institutions (9,4% pour les hommes et 6,4% pour les femmes), suivi de l'administration fiscale (10,9% pour les hommes et 7,9% pour les femmes). Les hommes et les femmes ont été plus en contact avec le système de santé public avec respectivement 41,7% et 40,8%. Les femmes sont plus nombreuses à avoir confiance aux institutions. Cependant, il y a plus d'hommes et de femmes faisant confiance en la présidence par rapport aux autres institutions (82,2% pour les hommes et 84,5% pour les femmes), suivi du système public d'éducation (82% pour les hommes et 84,4% pour les femmes).

L'analyse selon les classes d'âges montrent que les individus de toutes les tranches d'âges ont été plus en contact avec le système de santé public (38,5% pour les 18-24 ans, 42,3% pour les 25-34 ans, 43,2% pour les 35-44 ans, 42% pour les 45-54 ans et 39,2% pour les 55 ans et Plus). La justice reste la moins contactée parmi les institutions (7,4% pour les 18-24 ans, 7,1% pour les 25-34 ans, 8,2% pour les 35-44 ans, 8,4% pour les 45-54 ans et 8,3% pour les 55 ans et plus).

Les individus de la tranche d'âges de 18-24 ans ont plus confiance en la présidence (82,2%), suivi du système public d'éducation (81, 2%). Les individus de la tranche d'âge de 25-34 ans ont plus confiance au système public d'éducation (83,9%), suivi du système de santé publique (83,8%). Les individus âgés de 35 à 44 ans ont plus confiance au système public d'éducation (84%), suivi de la présidence (83,6%). Les individus de la fourchette d'âge de 45-54ans ont plus confiance en la présidence (85,2%), suivi du système de santé public (84,2%) et les individus âgés de 55 ans et plus ont plus confiance en la présidence (84,3%), suivi du système public d'éducation (83,6%).

Suivant le niveau d'éducation, on constate que le fait d'être en contact avec les institutions serait en lien avec le niveau d'instruction de la population. Ainsi, les individus ayant atteint le supérieur ont plus été en contact avec toutes les institutions, suivi de ceux qui ont un niveau secondaire et ensuite ceux qui ont un niveau primaire. Les individus qui n'ont aucun niveau d'instruction ont le moins été en contact avec ces institutions. A l'exception de ceux ayant un niveau supérieur, le système de santé public reste l'institution la plus contactée par les individus (38,7% pour les sans niveau, 44,1% pour le niveau primaire, 47,1% pour le niveau secondaire) suivi du système public d'éducation avec 28,7% pour les sans niveau, 36,2% pour ceux ayant un niveau primaire et 44,7% pour ceux ayant un niveau secondaire. Pour les individus ayant un niveau supérieur, le système public d'éducation reste la plus contactée parmi les institutions (56,3%), suivi du système de santé public avec un pourcentage de 55,7%.

La confiance aux institutions serait aussi en lien avec le niveau d'instruction. En effet, on constate que plus le niveau d'instruction des individus est élevé, moins la proportion des individus faisant confiance aux institutions est importante. Ainsi, les individus sans niveau d'instruction, ont plus confiance en la présidence (85,4%) suivi du système public d'éducation (84,8%). Les individus ayant un niveau primaire, ont plus confiance au système de santé public (82,8%), suivi du système public d'éducation (82,4%) et les individus ayant un niveau secondaire ont plus confiance au système public d'éducation (79,4%), suivi de la présidence (78,7%). Pour ceux ayant un niveau supérieur, l'armée reste l'institution à laquelle ils font plus confiance (76,0%) suivi du système de santé public (74,7%). Les individus n'ayant pas atteint le supérieur ont moins confiance en l'administration fiscale comparativement aux autres institutions (73,5% pour les sans niveau, 64,1% pour ceux du primaire et 58,0 % pour ceux du secondaire), suivi de la justice (74,5% pour les sans niveau, 67,0% pour ceux du primaire et 60,8% pour ceux du secondaire). Ceux du supérieur font plutôt moins confiance en la justice (52,9%) suivi de l'administration fiscale avec 54%.

Être en contact avec les institutions serait en lien avec le milieu de résidence. Ainsi, toutes les institutions sont plus fréquentées par les individus âgés de 18 ans et plus et résidant à Ouagadougou, suivi de ceux résidents dans les autres milieux urbains. Les individus résidant en milieu rural ont moins fréquenté les institutions.

Dans tous les milieux de résidence, le système de santé public est l'institution la plus fréquentée par les populations (49,1% pour Ouagadougou, 42,7% pour autres urbains et 39,2% pour le rural), suivi du système public d'éducation (43,1% à Ouagadougou, 35,9% dans autres urbains et 30,1% en milieu rural).

Quel que soit le milieu de résidence, la justice a été l'institution la moins fréquentée par les populations (11,1% à Ouagadougou, 8,8% dans les autres zones urbaines et 6,8% pour rural), suivi de l'administration fiscale (13% à Ouagadougou, 11,9% dans autres zones urbaines et 8% pour le rural).

Le milieu de résidence serait en lien avec la proportion d'individus faisant confiance aux différentes institutions. Ainsi, ceux de Ouagadougou ont toujours moins confiance aux institutions, suivi de ceux des autres villes urbaines. Les populations du milieu rural font plus confiance aux institutions. A Ouagadougou, la population fait plus confiance en la présidence (76,6%), suivi du système public d'éducation (75,8%). Dans les autres zones urbaines, la présidence reste l'institution dont la population a plus confiance (81,1%), suivi de l'armée (80,9%). Les populations du milieu rural font plus confiance au système public d'éducation (85,8%), suivi du système de santé public (85,4%).

L'administration fiscale reste l'institution à laquelle les individus font moins confiance (53% à Ouagadougou, 62,5% dans les autres villes urbaines et 74,3% en milieu rural), suivi de la justice avec 54,9% à Ouagadougou, 63,8% dans les autres zones urbaines et 75,6% en rural.

Tableau 16.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république et pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance dans les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques (G7)

	L'administration (en général)		La justice		La police		Le système de santé public		Le système public d'éducation		Le fisc (impôt, douanes)		Le système de sécurité sociale		Information / Média officiels					
Caractéristiques sociodémographiques	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Confiance à l'armée	Confiance au parlement	Confiance au président	Effectif
Sexe																				
Homme	22,4	74,1	9,4	68,0	16,6	73,3	41,7	81,7	35,7	82,0	10,9	66,5	12,5	76,7	14,5	79,2	81,1	77,3	82,2	3 918 060
Femme	15,4	77,5	6,4	73,2	10,0	77,7	40,8	83,7	30,6	84,4	7,9	71,8	10,3	79,3	12,4	81,5	81,7	80,8	84,5	4 642 826
Groupe d'âges																				
18-24 ans	18,3	73,7	7,4	68,5	12,1	74,3	38,5	80,9	30,6	81,2	8,5	65,4	11,2	74,6	13,5	77,6	79,0	76,5	82,2	1 732 094
25-34 ans	19,0	76,2	7,1	70,2	13,6	74,7	42,3	83,8	31,6	83,9	8,8	69,4	11,2	79,1	13,4	81,1	82,3	78,7	82,9	2 574 189
35-44 ans	20,1	77,1	8,2	70,8	14,1	75,6	43,2	81,9	37,2	84,0	10,2	69,1	11,9	78,7	14,4	80,7	81,2	80,1	83,6	1 828 949
45-54 ans	18,3	76,6	8,4	73,3	12,9	77,6	42,0	84,2	35,9	83,3	10,0	72,3	10,8	79,8	12,5	82,4	83,1	81,9	85,2	1 131 932
55 ans et Plus	16,6	75,9	8,3	72,7	11,8	77,6	39,2	83,1	30,0	83,6	9,4	72,5	11,5	78,2	12,2	80,5	81,8	79,9	84,3	1 293 721
Niveau d'instruction																				
Aucun	14,1	77,3	6,6	74,5	11,0	78,1	38,7	84,1	28,7	84,8	8,3	73,5	9,9	79,9	12,0	82,4	82,9	83,0	85,4	5 913 880
Primaire	20,0	74,6	7,7	67,0	13,5	72,5	44,1	82,8	36,2	82,4	10,7	64,1	12,3	76,1	15,4	77,9	80,2	75,0	80,5	1 065 225
Secondaire	30,8	72,0	10,8	60,8	18,5	69,7	47,1	78,5	44,7	79,4	10,8	58,3	15,1	72,9	15,7	75,0	76,6	69,4	78,7	1 323 186
Supérieur	53,4	68,4	18,7	52,9	28,9	64,9	55,7	74,7	56,3	72,6	17,9	54,0	20,5	72,7	23,8	73,8	76,0	60,0	73,4	258 595
Milieu de résidence																				
Ouagadougou	27,7	67,5	11,1	54,9	18,7	64,0	49,1	75,0	43,1	75,8	13,0	53,0	16,3	68,5	17,4	73,2	72,6	62,2	76,6	1 331 286
Autres urbains	23,0	72,0	8,8	63,8	15,3	70,9	42,7	78,0	35,9	78,6	11,9	62,5	13,2	73,6	16,0	75,5	80,9	76,5	81,1	1 176 375
Ens. urbain	25,5	69,6	10,0	59,1	17,1	67,3	46,1	76,4	39,7	77,1	12,5	57,5	14,8	70,9	16,7	74,3	76,5	69,1	78,8	2 507 661
Rural	15,7	78,5	6,8	75,6	11,3	79,1	39,2	85,4	30,1	85,8	8,0	74,3	9,9	81,1	12,0	83,0	83,5	83,3	85,3	6 053 225
Burkina Faso	**18,6**	**75,9**	**7,8**	**70,8**	**13,0**	**75,6**	**41,2**	**82,8**	**32,9**	**83,3**	**9,3**	**69,4**	**11,3**	**78,1**	**13,4**	**80,4**	**81,4**	**79,2**	**83,4**	**8 560 886**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

16.2. Confiance aux institutions chez les expérimentés

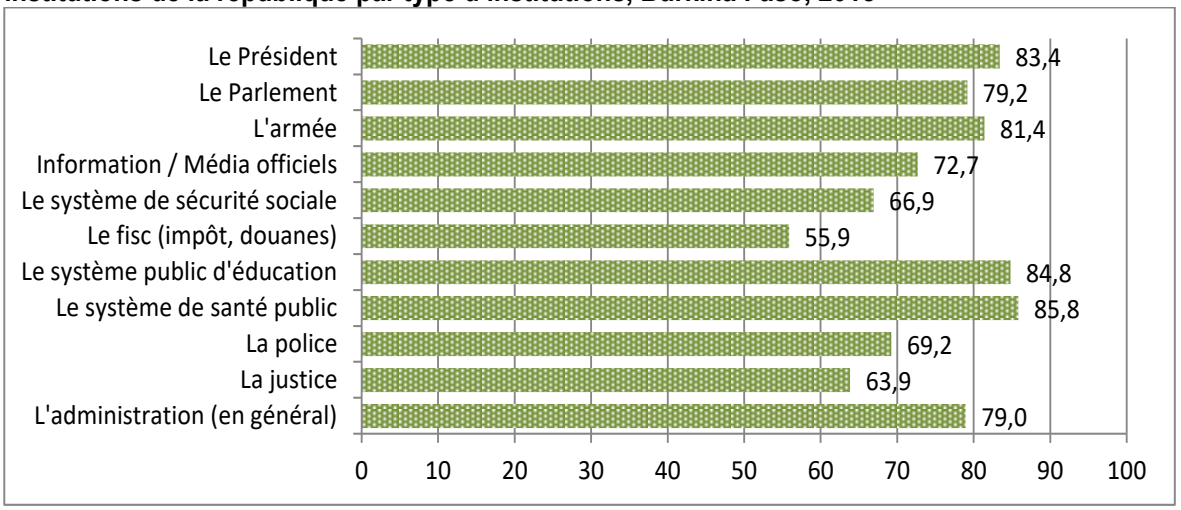
Les perceptions de certains individus sur le fonctionnement de certaines institutions peuvent être erronées du simple fait que ces derniers n'ont pas connaissance de celles-ci. Cette sous-section s'intéresse donc à la confiance aux institutions que font le groupe de population ayant eu au moins une fois accès aux institutions publiques.

La présidence, le système de santé public et le système public d'éducation restent les institutions dont plus d'expérimentés font confiance dans des proportions respectives de 83,4%, 85,8% et 84,8% (Graphique 16.1). Les proportions d'expérimentés faisant confiance en la justice et en l'administration fiscale restent les moins importants avec respectivement 64,3% et 55,1% (Tableau 16.2).

Plus d'individus ayant été en contact avec l'administration (en général), le système de santé public et le système public d'éducation font confiance en ces institutions que ceux n'ayant pas été en contact avec elles. En effet, 79% de ceux qui ont été en contact avec l'administration générale font confiance en l'institution contre 75,9% de l'ensemble de la population, 85,8% qui ont contacté le service de santé font confiance en l'institution contre 82,8% de la population en générale et 84,8% ayant contacté le service public d'éducation font confiance en l'institution contre 83,3% de la population en générale.

En revanche, ceux qui ont eu accès à certaines institutions comme la justice, la police, l'administration fiscale, le système de sécurité sociale, les médias officiels semblent avoir moins confiance que ceux qui n'ont pas contacté ces institutions. En effet, 63,9% de ceux ayant contacté la justice font confiance en l'institution contre 70,8% de la population en général, 69,2% de ceux qui ont contacté la police font confiance en cette institution contre 75,6% de l'ensemble de la population. Seulement 55,9% de la population entrée en contact avec l'administration fiscale font confiance en l'institution contre 69,4% de l'ensemble de la population, 66,9% de ceux ayant été en contact avec le système de sécurité sociale font confiance en l'institution contre 78,1% de l'ensemble de la population et 72,7% ayant été en contact avec les médias officiels font confiance en l'institution contre 80,4% de la population générale.

Graphique 16.1 : Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD.

Tableau 16.2 : Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	L'administration (en général)	La justice	La police	Le système de santé public	Le système public d'éducation	Le fisc (impôt, douanes)	Le système de sécurité sociale	Information / Média officiels
Sexe								
Homme	77,4	62,7	69,1	84,7	84,2	57,4	70,5	75,6
Femme	80,9	65,2	69,5	86,9	85,4	54,1	63,2	69,8
Groupe d'âges								
18-24 ans	79,7	58,6	69,6	84,7	82,0	50,6	60,3	70,0
25-34 ans	79,4	66,6	70,0	86,6	86,0	59,7	68,9	73,7
35-44 ans	79,3	61,0	67,8	85,5	85,7	56,9	69,4	73,9
45-54 ans	80,2	69,0	68,0	86,4	85,1	58,8	68,7	75,5
55 ans et Plus	75,2	64,5	70,8	85,6	84,1	50,8	66,3	69,9
Niveau d'instruction								
Aucun	79,0	63,3	69,7	87,4	86,0	55,0	63,4	70,7
Primaire	80,0	68,6	67,0	86,5	84,8	56,2	65,8	74,2
Secondaire	79,2	61,3	70,2	81,5	83,3	56,4	74,3	76,3
Supérieur	76,6	67,1	66,6	77,5	76,7	62,1	79,1	78,9
Milieu de résidence								
Ouagadougou	74,0	59,8	66,1	79,8	82,0	55,3	77,6	79,3
Autres urbains	79,3	64,9	67,7	83,3	83,1	58,6	68,8	74,3
Ens. urbain	76,3	61,9	66,8	81,3	82,5	56,7	73,9	77,1
Rural	80,7	65,1	70,8	88,1	86,1	55,3	62,4	70,1
Burkina Faso	79,0	63,9	69,2	85,8	84,8	55,9	66,9	72,7
Quintile de niveau de vie								
Le plus pauvre	79,2	67,9	71,3	86,8	84,6	63,2	72,7	73,7
Second	79,1	63,9	72,4	87,5	87,6	60,4	69,2	73,2
Moyen	80,8	59,6	71,5	87,4	86,2	53,3	65,3	76,7
Quatrième	80,7	64,0	66,3	86,4	85,8	51,1	66,5	71,8
Le plus riche	76,5	64,3	67,3	82,7	81,9	55,1	64,5	69,8

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

16.3. Situation de la corruption

16.3.1. Perception de la corruption et incidence sur le pays

L'analyse selon le genre montre que les hommes ont légèrement plus tendance à penser que la corruption pose un problème par rapport aux femmes. En effet, 71,3% des hommes pensent que la corruption pose un problème au Burkina Faso dont 44,3% affirment qu'elle est beaucoup plus importante contre 69,9% des femmes qui pensent qu'elle pose également un problème dont 42,1% affirment qu'elle est beaucoup importante. En effet, 3,6% des hommes ayant été au contact d'un agent public affirment avoir versé un pot de vin contre seulement 0,9% des femmes.

Se référant aux classes d'âges, l'on constate que l'âge ne semble pas être une variable discriminante de la proportion des individus ayant confiance aux institutions. Le système de santé public, le système public

d'éducation restent les institutions dont plus d'individus font confiance. L'administration fiscale et la justice restent les institutions dont moins d'individus font confiance

L'examen des résultats montre que la perception de la corruption comme un problème au Burkina Faso semble avoir un lien avec le niveau d'instruction des individus. En effet, plus l'individu est instruit, plus il pense que la corruption pose un problème. Ainsi, 67,8% de ceux ayant aucun niveau d'éducation pensent que la corruption est un problème dont 39,1% pensent que c'est beaucoup important. En plus, 73,7% des individus ayant un niveau primaire disent que la corruption est un problème pour le pays dont 47,9% pensent que ce problème est plus important, 76,7% de ceux ayant un niveau secondaire affirment que la corruption pose un problème dont 52% croient que celui-ci est important et 83,5% de ceux du niveau supérieur pensent qu'elle pose un problème dont 63,8% pensent qu'il est beaucoup important. Le fait d'avoir eu affaire à un agent public à qui on a versé un pot de vin semble être également en lien avec le niveau d'éducation. En effet, plus l'individu est instruit, plus il affirme avoir eu au moins une fois affaire à un agent public à qui il a versé un pot de vin ou qui lui a demandé un pot de vin. Ainsi, ont déjà été dans cette situation1,3% de ceux n'ayant aucun niveau, 3,8% de ceux ayant un niveau primaire, également 3,8% de ceux ayant un niveau secondaire et 5,2% de ceux ayant un niveau supérieur.

Suivant l'état de travail, on constate que les chômeurs (au sens du BIT) pensent plus que la corruption pose un problème au pays et même jusqu'à 5,9% de ces derniers affirment avoir eu affaire à un agent public à qui ils ont versé un pot de vin.

L'analyse suivant la migration prouve que les migrants internes pensent beaucoup plus que la corruption constitue un problème pour le pays par rapport aux natifs de la région. En effet, 79,3% des migrants internes pensent que la corruption est un problème contre 69,1% des natifs qui partagent cet avis. De plus, 4,1% des migrants internes affirment avoir eu affaire à un agent public à qui ils ont versé un pot de vin contre 1,9% chez les natifs.

Le milieu de résidence semble être un facteur déterminant du pourcentage des individus âgés de 18 ans et plus qui pensent que la corruption pose un problème au Burkina Faso et du pourcentage des individus ayant eu affaire, au moins une fois, à un agent public à qui ils ont versé un pot de vin. En effet, 78,6% des individus âgés de 18 ans et plus pensent que la corruption pose un problème et 4,2% affirment avoir eu affaire à un agent public à qui ils ont versé un pot de vin. Parmi les individus âgés de 18 ans et plus vivant dans les autres milieux urbains, 70,4% d'entre eux pensent que la corruption pose un problème au Burkina Faso et 3,4% d'entre eux affirment avoir eu affaire à un agent public à qui ils ont versé un pot de vin. En milieu rural, 68,7% pensent que la corruption pose un problème et seulement 1,4% affirme avoir eu affaire à un agent public à qui ils ont versé un pot de vin.

La proportion des individus faisant confiance aux institutions ne semble pas différer selon le niveau de vie. Cependant, quel que soit le niveau de vie, les individus font toujours plus confiance au système de santé public, au système public d'éducation et font moins confiance en la justice et au fisc comparativement aux autres institutions.

Tableau 16.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays (G12) et incidence de la petite corruption (G13a et G13d) selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018.

	Perception de la corruption comme un problème pour le pays						Effectif	Individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents						Effectif
Caractéristiques sociodémographiques	Beaucoup	Plutôt	% des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Pas vraiment	Pas du tout	Total		Souvent	Parfois	Rarement	% des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin [1]	Jamais	Total	
Sexe														
Homme	44,3	27,0	71,3	21,8	6,9	100	3 687 919	0,9	1,1	1,7	3,6	96,4	100	2 781 998
Femme	42,1	27,7	69,9	22,9	7,2	100	4 090 953	0,2	0,2	0,6	0,9	99,1	100	3 169 239
Groupe d'âges														
18-24 ans	42,3	27,0	69,3	22,7	7,9	100	1 579 552	0,5	0,7	1,1	2,2	97,8	100	1 233 515
25-34 ans	44,0	27,7	71,7	21,7	6,7	100	2 341 505	0,7	0,5	1,2	2,4	97,6	100	1 800 219
35-44 ans	43,7	27,4	71,1	22,5	6,4	100	1 679 980	0,6	0,6	1,1	2,4	97,6	100	1 256 613
45-54 ans	41,6	27,9	69,5	23,2	7,4	100	1 037 696	0,3	1,0	1,3	2,5	97,5	100	773 127
55 ans et Plus	43,3	26,9	70,2	22,6	7,3	100	1 140 140	0,1	0,4	0,7	1,2	98,8	100	887 763
Niveau d'instruction														
Aucun	39,1	28,8	67,8	24,7	7,4	100	5 235 991	0,2	0,4	0,6	1,3	98,7	100	3 957 437
Primaire	47,9	25,8	73,7	19,9	6,4	100	1 016 140	1,0	0,8	2,0	3,8	96,2	100	784 181
Secondaire	52,0	24,6	76,7	16,6	6,7	100	1 274 044	0,9	1,1	1,8	3,8	96,2	100	999 492
Supérieur	63,8	19,7	83,5	12,9	3,6	100	252 698	1,5	1,1	2,7	5,2	94,8	100	210 128

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] Indicateur ODD 16.5.1

Tableau 16.3 : (suite) : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays (G12) et incidence de la petite corruption (G13a et G13d) selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018.

	Perception de la corruption comme un problème pour le pays						Effectif	Individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents						Effectif
Caractéristiques sociodémographiques	Beaucoup	Plutôt	% des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Pas vraiment	Pas du tout	Total		Souvent	Parfois	Rarement	% des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin [1]	Jamais	Total	
Situation d'activité														
Actif occupé	45,6	27,2	72,8	21,4	5,8	100	3 778 098	0,7	0,9	1,4	3,0	97,0	100	2 920 904
Chômeur BIT	53,6	24,5	78,1	15,8	6,1	100	173 552	1,8	1,2	2,8	5,9	94,1	100	150 502
Inactif	37,4	27,7	65,1	26,0	8,9	100	2 944 593	0,3	0,3	0,6	1,2	98,8	100	2 178 777
Cherche du travail mais pas disponible	47,4	27,1	74,5	14,5	11,0	100	44 091	0,0	0,0	2,0	2,0	98,0	100	26 510
Pas chercher du travail mais disponible	52,2	25,4	77,6	14,6	7,8	100	498 090	0,1	0,3	0,9	1,3	98,7	100	411 127
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	46,7	31,3	78,0	17,7	4,3	100	340 449	0,4	0,1	1,1	1,5	98,5	100	263 416
Profil migratoire														
Natif	41,5	27,6	69,1	23,6	7,3	100	6 559 780	0,4	0,5	0,9	1,9	98,1	100	4 992 012
Migration interne	51,8	25,5	77,4	16,1	6,6	100	907 955	1,0	0,9	1,8	3,7	96,3	100	716 514
Migration internationale	51,9	28,7	80,6	15,6	3,8	100	311 137	0,5	2,1	2,0	4,6	95,4	100	242 712

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] Indicateur ODD 16.5.1

Tableau 16.3 : (suite) : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays (G12) et incidence de la petite corruption (G13a et G13d) selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018.

	Perception de la corruption comme un problème pour le pays							Individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents						
Caractéristiques sociodémographiques	Beaucoup	Plutôt	% des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif	Souvent	Parfois	Rarement	% des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin [1]	Jamais	Total	Effectif
Milieu de résidence														
Ouagadougou	59,0	19,5	78,6	16,4	5,1	100	1 265 188	1,0	1,1	2,1	4,2	95,8	100	1 091 183
Autres urbains	41,4	29,0	70,4	21,9	7,7	100	1 105 684	0,4	0,9	2,1	3,4	96,6	100	867 515
Ens. urbain	50,8	23,9	74,8	18,9	6,3	100	2 370 872	0,7	1,0	2,1	3,9	96,1	100	1 958 698
Rural	39,8	28,9	68,7	23,9	7,4	100	5 408 001	0,4	0,4	0,6	1,4	98,6	100	3 992 539
Burkina Faso	43,2	27,4	70,6	22,4	7,1	100	7 778 873	0,5	0,6	1,1	2,2	97,8	100	5 951 237
Quintile de niveau de vie														
Le plus pauvre	40,3	31,1	71,4	21,8	6,9	100	1 274 018	0,3	0,4	1,1	1,8	98,2	100	989 568
Second	42,7	29,4	72,1	21,4	6,5	100	1 309 530	0,5	0,8	0,8	2,1	97,9	100	1 004 958
Moyen	42,8	27,6	70,4	23,6	6,0	100	1 526 887	0,7	0,4	0,6	1,7	98,3	100	1 144 976
Quatrième	43,4	26,7	70,0	23,2	6,8	100	1 651 762	0,4	0,8	1,3	2,5	97,5	100	1 229 224
Le plus riche	45,4	24,2	69,6	21,9	8,6	100	2 016 676	0,5	0,7	1,4	2,6	97,4	100	1 582 512

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] Indicateur ODD 16.5.1

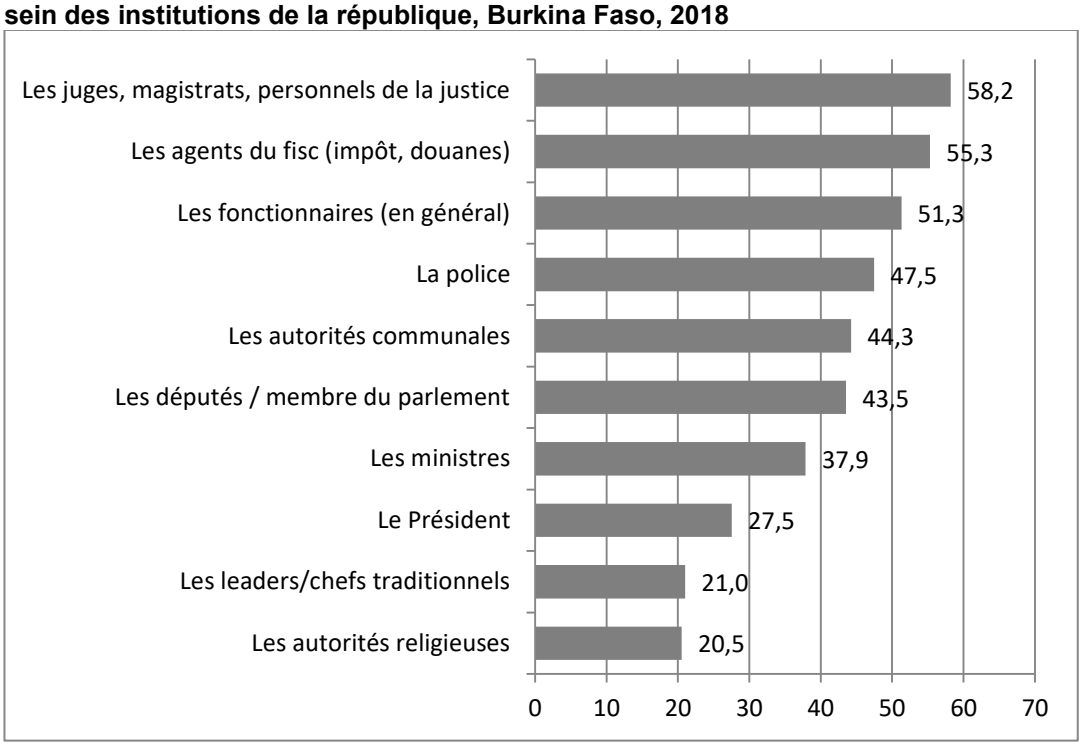
16.4. Opinion sur la corruption des agents publics

Au Burkina Faso, les individus âgés de 18 ans et plus de toutes les catégories sociodémographiques affirment dans une plus grande proportion que les juges, magistrats, personnels de la justice suivis des agents de l'administration fiscale (impôts et douanes) sont les institutions de la république que la population pense les plus corrompues du pays.

L'idée donc selon laquelle la justice et l'appareil des finances publiques sont les plus corrompus est bien confirmée par toutes les couches de la population. Par contre, une faible proportion des individus âgés de 18 ans et plus affirment qu'il y a la corruption au niveau des autorités religieuses et au niveau des chefs traditionnels.

Parmi les individus âgés de 18 ans et plus, 51,3% affirment qu'il y a la corruption chez les fonctionnaires (en général), 47,5% chez la police, 55,3% chez les agents des fiscs, 58,2% chez les juges, magistrats et personnels de justice, 27,5% chez le président, 37,9% chez les ministres, 43,5% chez les députés, 44,3% chez les autorités communales, 20,5% chez les autorités religieuses et 21% chez les chefs traditionnels.

Graphique 16.2 : Opinion de la population de 18 ans et plus sur le niveau de la corruption au sein des institutions de la république, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD.

L'analyse du tableau 16.4 fait ressortir :

- Selon le genre

Toutes les institutions sont beaucoup plus citées corrompues par les hommes que par les femmes, en termes de proportion. Toutefois, il y a plus d'hommes et de femmes affirmant que les juges, magistrats et personnel de justice, suivis des agents des fiscs sont des institutions corrompues. En effet, 60,4% des hommes et 57,8% des femmes sont de l'avis que les juges, magistrats, personnels de la justice sont corrompus et 57,8% des hommes et 53,1% des femmes disent que c'est aussi le cas chez les agents de l'administration fiscale (impôt et douanes). Par ailleurs, les autorités religieuses sont l'institution la moins citée comme corrompue par les hommes (21,3%) et les femmes (19,8%), suivies des chefs traditionnels avec 22,1% des hommes et 20,1% des femmes.

- Selon le niveau d'éducation

La proportion des individus âgés de 18 ans et plus jugeant les institutions corrompues semblent toujours avoir un lien avec le niveau d'éducation. En effet, plus le niveau d'éducation est important plus ces individus ont tendance à affirmer que les institutions sont corrompues. Ainsi, les agents de l'administration fiscale (impôt et douanes) sont jugés corrompus par 77,8% du niveau supérieur, 68,9% du niveau secondaire, 59,1% du primaire et 50% des sans niveau. Les juges, magistrats et personnel de la justice sont qualifiés de corrompus par 76,1% du niveau supérieur, 68,9% du niveau secondaire, 61,6% du niveau primaire et 53,9% de ceux ayant aucun niveau.

- Selon la situation de travail

Le fait de juger les institutions corrompues par les individus âgés de 18 ans et plus semble aussi avoir un lien avec la situation du travail. En effet les chômeurs au sens du BIT citent toujours plus les institutions comme étant corrompues, suivis des actifs occupés. Ainsi, les agents du fisc (impôt et douanes) sont jugés corrompus par 65,3% des chômeurs BIT, 57% des actifs occupés et 52,1% des inactifs. Les juges, magistrats et personnels de la justice sont cités corrompus par 64,6% des chômeurs BIT, 59,6% des actifs occupés et 56,1% des inactifs.

- Selon la migration

Les migrants internes citent beaucoup plus les institutions comme corrompues par rapport aux natifs. Ainsi, les agents de l'administration fiscale (impôt et douanes) sont jugés corrompus par 69,1% des migrants internes contre 52,9% des natifs et les juges, magistrats, personnels de justice sont qualifiés de corrompus par 68,7% des migrants internes contre 56,4% des natifs.

- Selon le milieu de résidence

Qualifier les institutions de corrompues semble bien dépendre du milieu de résidence des individus. En effet, les individus des zones urbaines ont toujours plus tendance à affirmer que les institutions sont corrompues par rapport aux ruraux. Plus particulièrement, Ouagadougou est le milieu dont les résidents ont plus tendance à affirmer que les institutions sont corrompues. En exemple, les juges, magistrats, personnel de la justice sont jugés corrompus par 73,4% de ceux de Ouagadougou, 62,1% des autres villes urbaines contre 53,7% des ruraux. Les agents de l'administration fiscale (impôt et douanes) sont jugés corrompus par 72,8% des individus de Ouagadougou et 61,3% de ceux des autres villes urbaines contre 49,8% des ruraux.

Tableau 16.4 : Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Les fonctionnaires (en général)	La police	Les agents du fisc (impôt, douanes)	Les juges, magistrats, personnels de la justice	Le Président	Les ministres	Les députés / membre du parlement	Les autorités communales	Les autorités religieuses	Les leaders/chefs traditionnels	Effectif
Sexe											
Homme	53,9	50,1	57,8	60,4	28,8	39,8	45,3	46,1	21,3	53,9	3 431 974
Femme	49,0	45,1	53,1	56,2	26,4	36,2	42,0	42,6	19,8	49,0	3 775 274
Groupe d'âges											
18-24 ans	51,2	48,5	56,8	59,5	27,7	39,1	45,1	46,1	22,5	51,2	1 485 852
25-34 ans	52,6	49,2	56,6	59,4	29,1	39,4	44,9	45,2	19,8	52,6	2 168 362
35-44 ans	51,6	48,0	55,4	58,7	28,2	37,7	43,3	44,5	20,8	51,6	1 550 066
45-54 ans	50,1	45,0	53,3	55,5	25,0	35,7	41,7	42,0	20,1	50,1	956 925
55 ans et Plus	49,4	43,8	52,4	55,5	25,5	35,2	40,6	41,5	19,3	49,4	1 046 043
Niveau d'instruction											
Aucun	46,9	42,1	50,0	53,9	24,5	33,1	39,2	39,0	18,2	46,9	4 826 245
Primaire	55,4	52,3	59,1	61,6	30,2	43,0	47,3	49,4	22,0	55,4	921 735
Secondaire	61,3	60,9	68,9	68,9	35,9	48,9	54,7	57,3	27,8	61,3	1 214 265
Supérieur	72,2	69,9	77,8	76,1	38,4	58,6	59,7	66,2	27,8	72,2	245 003
Situation d'activité											
Actif occupé	53,0	49,2	57,0	59,6	28,3	39,8	45,1	46,2	21,0	53,0	3 527 670
Chômeur BIT	57,3	55,5	65,3	64,6	31,5	45,5	52,3	52,1	24,5	57,3	167 544
Inactif	48,5	44,7	52,1	56,1	25,8	34,5	40,9	41,3	20,2	48,5	2 731 868
Population de moins de 15 ans											
Cherche du travail mais pas disponible	50,7	38,7	50,5	59,1	17,7	33,1	33,6	37,9	8,9	50,7	38 907
Pas chercher du travail mais disponible	51,7	46,8	56,1	55,6	30,9	39,3	44,3	42,2	20,0	51,7	439 220
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	52,5	50,1	58,7	60,0	28,6	41,1	44,9	47,2	18,2	52,5	302 038
Profil migratoire											
Natif	49,8	44,7	52,9	56,4	26,5	36,1	41,9	42,3	20,0	49,8	6 070 241
Migration interne	59,6	61,3	67,8	67,2	33,7	47,8	52,1	54,9	23,6	59,6	849 650
Migration internationale	58,9	63,9	70,1	69,9	33,5	46,9	53,3	55,8	23,7	58,9	287 357
Milieu de résidence											
Ouagadougou	65,0	66,1	72,8	73,4	33,0	51,1	57,4	62,1	26,2	65,0	1 189 600
Autres urbains	54,0	51,8	61,3	62,1	31,6	41,2	46,3	47,9	24,1	54,0	1 055 404
Ens. urbain	59,8	59,4	67,4	68,1	32,3	46,4	52,1	55,4	25,2	59,8	2 245 004
Rural	47,5	42,1	49,8	53,7	25,5	34,1	39,7	39,3	18,5	47,5	4 962 244
Burkina Faso	51,3	47,5	55,3	58,2	27,5	37,9	43,5	44,3	20,5	51,3	7 207 248
Quintile de niveau de vie											
Le plus pauvre	48,2	45,4	52,3	55,7	26,1	35,9	41,6	41,8	18,0	48,2	1 157 767
Second	49,8	45,3	53,0	55,3	26,7	35,7	40,7	42,0	19,1	49,8	1 194 767
Moyen	52,1	47,4	55,7	59,0	28,3	38,2	44,0	45,6	21,5	52,1	1 404 929
Quatrième	52,0	47,5	55,7	58,7	27,7	38,3	44,1	44,9	21,1	52,0	1 568 033
Le plus riche	53,0	50,2	57,9	60,5	28,2	39,8	45,7	45,6	21,8	53,0	1 881 753

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

16.4.1. Connaissance des institutions de lutte anti-corruption

Un peu plus de la moitié des individus (53,1%) disent avoir connaissance de l'existence des structures anti-corruption. La proportion d'individus affirmant connaître l'existence de ces structures semble plus importante chez les hommes, les individus plus instruits et les résidents du milieu urbain.

Avec une proportion de 56%, les hommes semblent avoir plus de connaissance sur l'existence de ces structures que les femmes. En effet, un peu moins de la moitié des femmes, soit 49,8%, ont connaissance des structures anti-corruption.

Suivant la classe d'âge, les individus âgés de plus de 45 ans, semblent moins connaître l'existence des structures anti-corruption comparativement aux classes d'âge relativement plus jeune. En effet, l'existence des structures anti-corruption est connue par 53,9% des individus de 18-24 ans, 53,5% de ceux de 25-34ans et 54,6% des 35-44 ans contre 51,1% des classes d'âge de 45-54 ans et 55 ans et plus.

Le niveau d'éducation semble bien être un indicateur de la proportion des individus ayant connaissance de l'existence des structures anti-corruption. En effet, plus l'individu est instruit, plus il y a des chances qu'il connaisse l'existence de ces structures. Ainsi ces structures sont connues par 89,1% de ceux du supérieur, 74,3% de ceux du secondaire, 55% de ceux du primaire et seulement 3,5% des individus ayant un niveau primaire.

Le milieu de résidence des individus semble aussi avoir un lien avec la proportion des individus connaissant l'existence des structures anti-corruption. En effet, ceux des zones urbaines connaissent mieux l'existence de ces structures avec un pourcentage particulièrement plus important à Ouagadougou, soit 76,4%. Les autres zones urbaines connaissent l'existence de ces structures dans une proportion de 60,3% contre seulement 45,1% chez les ruraux.

Opinion sur l'efficacité du gouvernement dans la lutte contre la corruption

Environ 4 individus sur 10 estiment que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption. Cette proportion varie bien selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Les femmes sont plus optimistes avec une proportion de 44,7% estimant que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption contre 42,9% des hommes.

L'âge des individus semble être en lien avec la proportion des individus estimant que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption. En effet, plus l'âge des individus est important, plus ils estiment que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption. Ainsi, le gouvernement est estimé efficace par 41,3% des individus de 18-24 ans, 42,9% de ceux de 25-34 ans, 44,3% de ceux de 35-44 ans, 47,9% de ceux de 45-54 ans et 44,8% de ceux de 55 ans et plus.

Le niveau d'instruction serait un facteur déterminant du pourcentage d'individus estimant que le gouvernement est efficace dans la lutte la corruption. En effet, plus les individus sont instruits, moins ils estiment que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption. Ainsi, 45,9% des individus sans niveau estiment que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption contre 42,2% de ceux du niveau primaire, 38,8% de ceux du secondaire et 36,4% de ceux du supérieur.

Le milieu de résidence serait aussi un indicateur du pourcentage d'individus estimant que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption. En effet, ceux des zones urbaines et surtout Ouagadougou estiment dans une plus faible proportion que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption. Ainsi le gouvernement est estimé efficace dans la lutte contre la corruption par 37% des individus de Ouagadougou, 41,8% de ceux des autres zones urbaines contre 46% des ruraux.

Disposition d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption

Seulement 1 individu sur 10 affirme disposer d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption. Par ailleurs, la proportion d'individus disposant de ces informations varie bien

selon certaines caractéristiques sociodémographiques telles que le sexe, le niveau d'instruction et le milieu de résidence.

Ainsi, en termes de proportion, il y a plus d'hommes disposant d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption que les femmes. En effet, ces informations sont disposées par 12,6% des hommes contre 7,5% des femmes.

La proportion d'individus disposant d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte contre la corruption semble aussi bien être en lien avec le niveau d'instruction de ces derniers. En effet, les individus les plus instruits semblent disposer d'informations par rapport aux moins instruits. Ainsi ces informations sont disposées par 37,4% des individus ayant un niveau supérieur, 19,9% de ceux ayant un niveau secondaire, et seulement 9,8% et 6,3% pour respectivement ceux du niveau primaire et ceux n'ayant aucun niveau d'instruction.

Le milieu de résidence semble aussi être en lien avec la proportion d'individus de 18 ans et plus disposant d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption. En effet, les individus des zones urbaines semblent plus disposer d'informations par rapport à ceux des zones rurales. Ainsi, ces informations sont disposées par 16,7% des individus des zones urbaines contre 7,1% de ceux des zones rurales.

Tableau 16.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Ayant connaissance de l'existence de structures anti-corruption	Estimant que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption	Disposant d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption	Effectif
Sexe				
Homme	56,0	42,9	12,6	1 915 807
Femme	49,8	44,7	7,5	1 679 886
Groupe d'âges				
18-24 ans	53,9	41,3	10,1	530 433
25-34 ans	53,5	42,9	9,8	1 135 657
35-44 ans	54,6	44,3	10,7	855 696
45-54 ans	51,1	47,9	9,2	540 705
55 ans et Plus	51,1	44,8	9,2	533 202
Niveau d'instruction				
Aucun	43,5	45,9	6,3	2 257 611
Primaire	55,0	42,2	9,8	490 604
Secondaire	74,3	38,9	19,9	648 764
Supérieur	89,1	36,4	37,4	198 713
Milieu de résidence				
Ouagadougou	76,4	37,0	16,8	664 646
Autres urbains	60,3	41,8	16,6	530 644
Ens. urbain	69,2	39,2	16,7	1 195 290
Rural	45,1	46,0	7,1	2 400 403
Burkina Faso	53,1	43,8	9,9	3 595 693

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 17: Etat de la gouvernance

Résultats clés

- **« Être à l'écoute de la population »** : « Les individus qui estiment que les chefs traditionnels font mieux pour être à l'écoute de la population sont relativement plus nombreux. Les chefs traditionnels sont plus appréciés par les adultes de 35 à 54 ans que par les jeunes avec une proportion de 67,0%. Le niveau d'appréciation des autorités par la population diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction est élevé Sur le plan national, six individus sur dix sont satisfaits de la gestion des chefs traditionnels.»
- **« Consultation dans la prise de décision »** : « La moitié des hommes et des femmes sont satisfaits sur le fait de les informer sur les programmes. Par contre, environ 6 individus sur 10 chez les hommes comme chez les femmes pensent qu'ils ne sont pas consultés dans la prise de décision. »
- **« Motif d'abstention à la dernière élection»** : « Sept individus sur dix évoquent la non inscription sur la liste électorale comme motif d'abstention à la dernière élection.»
- **« Prise en compte des préoccupations de la population »** : « Au Burkina, 45,4% des individus estiment que l'autorité centrale prend en compte les préoccupations de la population.»
- « **Degré de politisation** de la société » : « 13,9% des individus s'intéressent à la politique et 1,5% sont membre d'un parti politique. Près de deux hommes sur 10 s'intéressent à la politique contre une femme sur 10.

De nombreux pays ont entrepris des reformes en vue de la consolidation de l'état de droit. Dans ce processus, il est nécessaire de procéder à l'évaluation de l'état de gouvernance. C'est l'objectif de ce chapitre qui présente les résultats relatifs à l'appréciation des citoyens sur les thématiques de l'état de la gouvernance : i) la gouvernance administrative par l'écoute des aspirations de la population notamment celles des minorités par les autorités et l'opinion des populations sur la gouvernance locale, ii) la participation citoyenne et politisation ainsi que iii) la perception de l'état de droit.

Ce chapitre permet d'apprécier l'état de la gouvernance au Burkina Faso. Concept multidimensionnel, la gouvernance peut être appréhendée par certaines caractéristiques principales telles que la gestion efficace des ressources, l'accès à l'information, l'implication des individus à la citoyenneté et à la vie politique. L'analyse porte sur l'opinion des individus en matière de gouvernance administrative à travers un certain nombre de critères et permet d'apprécier l'Etat de droit et la participation des citoyens à la vie politique.

17.1. Gouvernance administrative

Globalement selon le genre, le tableau 17.1 montre que les hommes et les femmes ont pratiquement les mêmes opinions sur la gestion administrative des autorités. En ce qui concerne les députés à l'Assemblée nationale, ils pensent en majorité (53% pour les hommes et 51 % pour les femmes) que ces derniers ne font pas vraiment de leur mieux pour être à l'écoute de la population. Par ailleurs, ils estiment que les conseillers (élus) communaux font plutôt de leur mieux pour être à l'écoute de la population. Il en est de même pour les chefs traditionnels où 64% des hommes et 75% des femmes estiment qu'ils font plutôt ou beaucoup de leur mieux pour être à l'écoute de la population.

Par rapport aux groupes d'âges, les jeunes de 18-24 ans apprécient plus la collaboration des chefs traditionnels que celle des députés à l'Assemblée nationale/Parlement et les conseillers (élus) communaux. En effet, pour les chefs traditionnels, la majorité (43,8%) pense qu'ils font plutôt de leur

mieux pour être à l'écoute de la population et 17,7% estime qu'ils font beaucoup de leur mieux pour être à l'écoute de la population. Soit 61,5 % d'individus qui apprécient leur collaboration. Par contre, pour les députés à l'Assemblée nationale et les conseillers (élus) communaux, ils pensent en majorité (43,8%) qu'ils ne font pas vraiment de leur mieux pour être à l'écoute de la population. Ce point de vue est partagé par les tranches d'âges de 25-34 ans et 35-44 ans où respectivement 63,6% et 67% des individus apprécient également les chefs traditionnels. Par contre, les tranches d'âges de 45-54 ans et de 55 ans et plus estiment que les députés à l'Assemblée nationale et les conseillers (élus) communaux tout comme les chefs traditionnels font plutôt de leur mieux pour être à l'écoute de la population.

Les résultats font aussi ressortir que le niveau d'appréciation des autorités par la population diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction est élevé. En ce qui concerne les chefs traditionnels tous les niveaux d'instruction estiment en majorité qu'ils font plutôt de leur mieux pour être à l'écoute de la population. 41,8% pour le niveau supérieur, 43,9% pour le niveau secondaire, 46,9% pour le niveau primaire et 45, 7% pour les individus n'ayant aucun niveau. Ces derniers apprécient beaucoup (20%) la collaboration des chefs traditionnels.

Pour chaque niveau d'instruction la majeure partie des individus estiment que les conseillers communaux et les députés à l'Assemblée nationale/Parlement ne font pas vraiment de leur mieux pour être à l'écoute de la population. Les individus de niveau supérieur ont les proportions les plus élevées (16%) d'individus qui n'appréciant pas du tout la collaboration des députés à l'Assemblée nationale/Parlement par rapport à ceux n'ayant aucun niveau (8,9%). On note également que les individus n'ayant aucun niveau ont les proportions les plus élevées (12%) d'individus qui font beaucoup confiance aux députés à l'Assemblée Nationale/Parlement.

Selon le quintile de niveau de vie, les résultats indiquent que les riches et les plus pauvres ont pratiquement les mêmes opinions sur la collaboration des autorités. Ils sont plus nombreux à apprécier les chefs traditionnels que les députés et les conseillers communaux. Les individus du quintile inférieur tout comme les individus du quintile supérieur estiment que les députés à l'Assemblée nationale/Parlement et les conseillers communaux ne font pas vraiment de leur mieux pour être à l'écoute de la population. Ils pensent plutôt que les chefs coutumiers collaborent avec la population. Environ 6 individus sur dix des riches comme des pauvres affirment que les chefs traditionnels font plutôt beaucoup de leur mieux pour être à l'écoute de la population.

Selon le milieu de résidence, globalement six individus sur dix sont satisfaits de la gestion des chefs traditionnels. Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence les individus estiment en majorité que les chefs traditionnels font plutôt de leur mieux pour être à l'écoute de la population. Au Burkina Faso en général, 64,8 % des individus sont satisfaits de la gestion des chefs traditionnels.

La moitié des burkinabè (50,3%) pensent que les conseillers communaux ne font pas du tout ou pas vraiment de leur mieux pour être à l'écoute de la population. Ce point de vue est partagé par 58% des individus en milieu urbain et atteint 62,5% à Ouagadougou. En milieu rural il est de 47,1%.

Comme pour les conseillers communaux, la moitié de la population (51,8%) n'apprécie pas vraiment ou pas du tout la collaboration des députés dans la gestion de l'administration.

Tableau 17.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	G8 A. Les députés à l'Assemblée Nationale/Parlement				G8 B. Les conseillers (élus) communaux				G8 C Les chefs traditionnels					
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif
Sexe														
Homme	11,9	35,1	42,2	10,9	11,7	36,7	40,7	11,0	19,8	44,4	29,8	6,0	100,0	3 739 484
Femme	12,2	36,9	41,9	8,9	11,2	39,8	39,8	9,3	18,8	46,4	29,1	5,7	100,0	4 231 201
Groupe d'âges														
18-24 ans	11,6	35,5	43,2	9,7	9,3	36,7	43,8	10,2	17,7	43,8	32,5	6,1	100,0	1 608 290
25-34 ans	12,1	34,4	42,7	10,8	11,4	37,4	40,1	11,1	18,5	45,1	29,7	6,6	100,0	2 390 295
35-44 ans	12,0	37,6	40,4	10,0	11,8	39,1	39,3	9,8	20,1	46,9	27,6	5,4	100,0	1 723 592
45-54 ans	12,1	38,9	40,4	8,6	12,8	39,8	38,3	9,2	20,2	47,1	28,0	4,7	100,0	1 065 461
55 ans et Plus	12,7	35,3	42,9	9,1	12,5	39,8	38,5	9,3	20,9	45,0	28,5	5,6	100,0	1 183 045
Niveau d'instruction														
Aucun	12,1	36,4	42,6	8,9	12,0	39,6	40,0	8,3	20,0	45,7	29,3	5,0	100,0	5 445 420
Primaire	11,7	36,7	41,2	10,4	10,0	39,0	39,8	11,2	18,2	46,9	28,5	6,5	100,0	1 014 695
Secondaire	12,4	34,6	40,9	12,1	10,1	33,7	41,3	14,9	17,6	43,9	30,1	8,4	100,0	1 262 026
Supérieur	10,9	32,8	40,3	16,0	9,4	29,8	40,0	20,8	16,7	41,8	32,6	8,8	100,0	248 542
Milieu de résidence														
Ouagadougou	11,3	33,2	41,6	13,9	7,9	29,6	42,1	20,4	18,2	42,7	30,7	8,5	100,0	1 223 711
Autres urbains	12,8	37,7	40,6	8,8	10,6	36,4	42,6	10,4	14,5	45,4	33,6	6,6	100,0	1 132 918
Ens. urbain	12,0	35,3	41,1	11,5	9,2	32,8	42,4	15,6	16,4	44,0	32,1	7,5	100,0	2 356 629
Rural	12,1	36,4	42,4	9,1	12,3	40,6	39,3	7,8	20,5	46,1	28,3	5,1	100,0	5 614 055
Burkina Faso	12,1	36,1	42,0	9,8	11,4	38,3	40,2	10,1	19,3	45,5	29,4	5,8	100,0	7 970 684
Quintile de niveau de vie														
Le plus pauvre	11,3	33,1	45,4	10,3	12,2	36,6	42,5	8,8	19,2	45,5	29,5	5,8	100,0	1 306 840
Second	11,3	35,6	43,4	9,7	11,3	37,8	40,9	10,0	19,9	44,9	29,3	5,9	100,0	1 346 757
Moyen	11,8	37,0	42,1	9,0	11,1	39,6	39,9	9,3	20,9	44,6	29,6	4,8	100,0	1 573 021
Quatrième	12,4	38,3	40,0	9,3	11,7	40,4	38,5	9,5	19,7	46,6	28,1	5,7	100,0	1 713 452
Le plus riche	12,9	35,7	40,7	10,7	10,9	37,0	39,8	12,2	17,4	45,6	30,3	6,7	100,0	2 030 614

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Gouvernance participative

Selon le genre : les hommes et les femmes ont quasiment les mêmes opinions des autorités sur le fait de les informer sur les programmes d'action et les budgets. Environ la moitié des hommes et des femmes pensent que les conseillers locaux/communaux informent les citoyens sur les programmes d'action et les budgets. Quant à la consultation dans la prise de décision, environ 6 individus sur 10 chez les hommes comme chez les femmes pensent qu'ils ne consultent pas les citoyens dans la prise de décision.

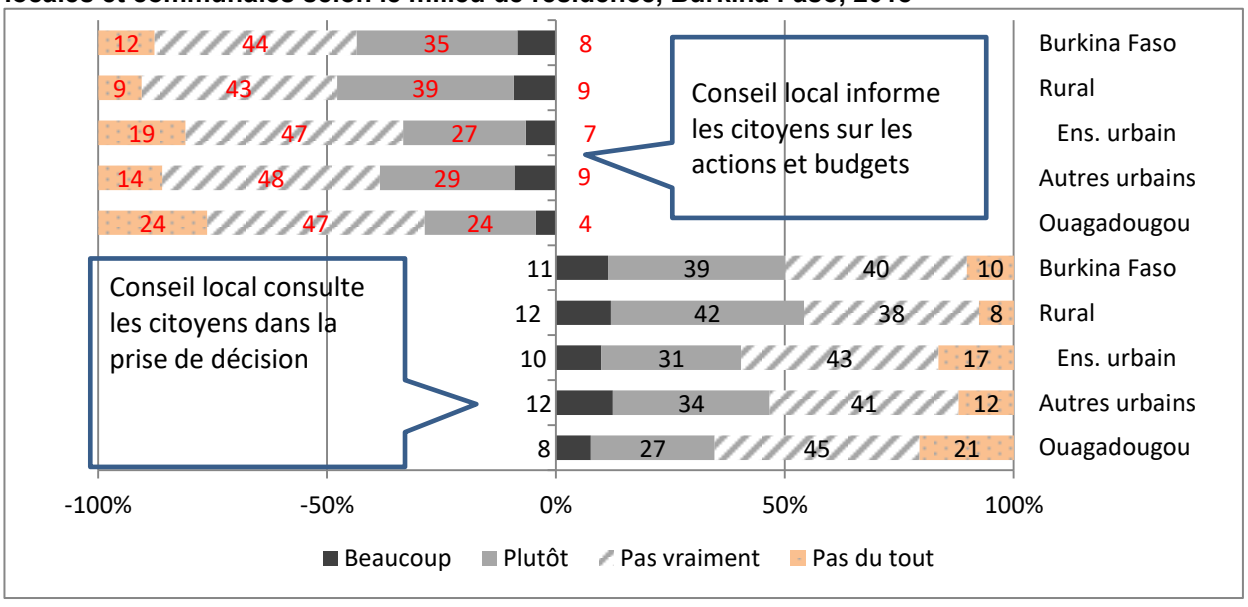
Par groupe d'âges : en analysant l'opinion des individus sur la collaboration des autorités notamment le fait d'informer les citoyens sur les programmes d'action et les budgets, on note que ce sont les adultes dont l'âge est compris entre 45-54 ans qui estiment le plus (52,6%) que les autorités informent les citoyens sur les programmes d'action et les budgets. Les jeunes de 18-24 ans quant à eux, estiment en majorité (50,3%) qu'ils n'informent pas du tout ou pas vraiment la population sur les programmes d'action et les budgets.

Quant au fait de les consulter dans la prise de décision, toutes les tranches d'âges estiment qu'ils ne le font pas du tout pas ou vraiment notamment la tranche d'âge des jeunes de 18-34 ans qui atteignent les 58%.

Selon le niveau d'instruction : pour tous les niveaux d'instruction en majorité les autorités ne les informent pas du tout ou pas vraiment sur les programmes d'action et les budgets. Cette opinion évolue avec le niveau d'instruction. De 53,7% des individus n'ayant aucun niveau elle est de 71,7% pour les individus de niveau supérieur. Le même constat est fait quant à la prise de décision. Environ 6 individus de niveau supérieur sur 10 estiment qu'on ne les consulte pas vraiment ou pas du tout dans la prise de décision.

Selon le milieu de résidence : Au Burkina Faso, environ la moitié de la population pense qu'on ne consulte pas les citoyens sur les programmes d'actions et les budgets notamment à Ouagadougou où environ 6 individus sur dix affirment que les autorités locales ne les consultent pas vraiment ou pas du tout.

Graphique 17.1 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales selon le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Graphique 17.2 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Informer les citoyens sur les programmes d'action & les budgets				Consulter les citoyens dans la prise de décision						
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	% estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision [1]	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif
Sexe											
Homme	11,6	37,8	39,6	11,0	9,0	34,7	43,6	43,3	13,1	100,0	3 639 405
Femme	11,1	39,6	39,6	9,7	8,1	35,6	43,6	44,8	11,6	100,0	4 074 352
Groupe d'âge											
18-24 ans	10,6	39,1	39,4	10,9	7,3	34,7	42,0	45,5	12,5	100,0	1 545 014
25-34 ans	11,2	37,1	41,0	10,6	8,6	33,8	42,4	44,9	12,7	100,0	2 301 345
35-44 ans	11,6	39,7	39,1	9,6	8,4	35,9	44,2	44,0	11,7	100,0	1 667 473
45-54 ans	11,7	40,9	37,8	9,7	10,1	36,1	46,2	41,9	11,9	100,0	1 048 845
55 ans et Plus	11,7	38,2	39,9	10,3	8,6	36,5	45,1	42,6	12,3	100,0	1 151 079
Niveau d'instruction											
Aucun	11,5	41,3	38,8	8,3	9,0	37,4	46,3	43,3	10,4	100,0	5 266 754
Primaire	10,7	36,6	41,3	11,4	7,3	33,5	40,8	45,9	13,2	100,0	979 676
Secondaire	11,8	31,5	41,5	15,2	8,2	29,1	37,3	45,5	17,2	100,0	1 225 610
Supérieur	7,8	28,2	41,1	22,9	4,7	23,6	28,3	46,5	25,2	100,0	241 717
Milieu de résidence											
Ouagadougou	7,6	27,1	44,7	20,6	4,4	24,3	28,7	47,5	23,8	100,0	1 189 161
Autres urbains	12,4	34,2	41,3	12,1	9,1	29,4	38,5	47,5	14,0	100,0	1 106 801
Ens. urbain	9,9	30,5	43,1	16,5	6,7	26,8	33,4	47,5	19,1	100,0	2 295 961
Rural	11,9	42,2	38,2	7,6	9,3	38,6	47,9	42,7	9,4	100,0	5 417 795
Burkina Faso	11,3	38,7	39,6	10,3	8,5	35,1	43,6	44,1	12,3	100,0	7 713 757
Quintile de niveau de vie											
Le plus pauvre	10,4	38,1	41,3	10,2	8,2	35,1	43,3	44,5	12,2	100,0	1 261 481
Second	12,0	36,9	40,7	10,4	9,2	32,8	42,0	44,6	13,4	100,0	1 283 638
Moyen	11,7	37,3	41,3	9,8	9,4	34,5	43,9	45,0	11,1	100,0	1 520 941
Quatrième	10,9	41,2	38,7	9,2	7,4	38,5	45,9	43,1	11,0	100,0	1 668 395
Le plus riche	11,7	39,4	37,3	11,6	8,3	34,5	42,8	43,6	13,6	100,0	1 979 301

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD
[1] Proxy ODD 16.7.2

17.2. Participation citoyenne et politisation

Le taux de participations aux dernières élections présidentielles est estimé à 70,4%. Les hommes s'intéressent plus à la politique (19,8 %) que les femmes (9%). Selon le niveau d'instruction, environ 8 individus de niveau supérieur sur 10 ont pris part aux votes.

La majorité des hommes (74,7%) et des femmes (66,7%) de 18 ans et plus ont participé aux dernières élections. Les hommes s'intéressent plus à la politique (19,8 %) que les femmes (9%). De même, ils adhèrent aux partis politiques (2,5%) plus que les femmes (0,7%).

Les adultes de 45-54 ans sont les plus nombreux (82,0%) à voter aux dernières élections. On note une relative faible participation des jeunes, aux dernières élections (46,4%), ils s'intéressent peu à la politique (12,2%) et surtout ils adhèrent très faiblement aux partis politiques (0,5%).

Les individus de 18 ans et plus ayant le plus voté aux dernières élections sont ceux qui ont atteint un niveau instruction supérieur. Environ 8 individus de niveau supérieur sur 10 ont voté. Ils sont également les plus nombreux à s'intéresser à la politique (23,7%). Les analphabètes (aucun niveau) quant à eux adhèrent très peu aux partis politiques (1,3%).

Le taux de participations aux dernières élections est de 70,4% et est plus élevé en milieu rural (64,3%) qu'en milieu urbain (67,5%). La région du Sahel enregistre le plus fort taux de votant (80,6%). Elle a également le plus fort taux d'individus qui s'intéressent à la politique (25,2%) et qui sont dans des partis politiques (3,9%).

Les riches s'intéressent le plus à la politique (15,3%) et sont les plus nombreux dans les partis politiques (1,9%). Les individus du quatrième quintile de niveau de vie, suivis des plus riches sont ceux qui ont le plus voté lors des dernières élections avec respectivement 73,1% et 72,5% de votants.

Sept individus sur dix évoquent la non inscription sur la liste électorale comme motif d'abstention à la dernière élection.

Le principal motif d'abstentions aux élections est la non inscription sur la liste électorale. En effet, 75,8% des individus de 18 ans et plus n'ayant pas pu voter évoquent comme raison leur non inscription sur la liste électorale.

Graphique 17.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections	Effectif	Consulter les chefs traditionnels/de la communauté					Pourcentage des individus de 18 ans et plus intéressés par la politique	Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique	Effectif1
			Pas de candidat représentant vos demandes	Voter ne sert à rien	Pas enregistré sur les listes électorales	Autre raison à préciser	Total			
Sexe										
Homme	74,7	3 856 179	5,5	8,1	71,1	15,3	100,0	19,8	2,5	3 944 259
Femme	66,7	4 594 649	3,9	7,1	78,9	10,1	100,0	9,0	0,7	4 684 323
Groupe d'âges										
18-24 ans	46,4	1 698 123	3,7	4,3	82,8	9,2	100,0	12,2	0,5	1 729 035
25-34 ans	73,4	2 542 249	5,7	9,7	71,5	13,1	100,0	13,9	1,3	2 589 218
35-44 ans	79,6	1 799 903	4,5	8,8	71,6	15,2	100,0	15,7	2,3	1 847 411
45-54 ans	82,4	1 122 205	4,7	10,8	72,1	12,4	100,0	15,2	1,8	1 146 764
55 ans et Plus	72,7	1 288 348	4,5	8,3	72,7	14,5	100,0	12,5	1,9	1 316 154
Niveau d'instruction										
Aucun	71,5	5 846 698	3,2	7,4	78,5	10,9	100,0	12,2	1,3	5 971 104
Primaire	72,7	1 052 441	5,1	10,2	70,1	14,7	100,0	15,3	2,4	1 074 933
Secondaire	61,6	1 298 749	7,6	5,3	73,2	13,9	100,0	18,6	1,5	1 329 196
Supérieur	79,7	252 939	13,2	18,3	49,9	18,7	100,0	23,7	2,1	253 349
Milieu de résidence										
Ouagadougou	68,7	1 301 714	8,9	13,2	59,8	18,2	100,0	13,4	1,0	1 328 444
Autres urbains	66,1	1 152 236	7,7	9,8	71,2	11,3	100,0	13,7	1,3	1 183 356
Ens. urbain	67,5	2 453 949	8,3	11,5	65,4	14,8	100,0	13,5	1,1	2 511 799
Rural	71,6	5 996 879	2,8	5,6	80,7	10,9	100,0	14,1	1,7	6 116 782
Boucle du Mouhoun	64,3	836 254	1,5	4,3	84,7	9,5	100,0	9,3	1,3	831 063
Cascades	68,2	346 206	1,3	4,0	82,6	12,1	100,0	11,0	1,3	337 641
Centre	70,4	1 476 582	8,6	12,4	61,2	17,8	100,0	14,3	1,2	1 503 312
Centre-Est	71,9	663 692	8,8	1,7	75,5	13,9	100,0	10,0	0,8	668 885
Centre-Nord	79,7	666 058	1,7	8,7	71,3	18,3	100,0	15,3	0,3	676 222
Centre-Ouest	69,8	552 152	1,7	5,7	82,0	10,6	100,0	11,4	0,6	640 883
Centre-Sud	71,6	303 108	6,4	5,5	78,9	9,2	100,0	7,0	0,8	356 028
Est	66,0	759 350	3,6	6,1	82,9	7,3	100,0	21,7	1,7	728 401
Hauts-Bassins	63,8	994 599	5,8	10,0	73,1	11,1	100,0	11,1	2,2	1 020 766
Nord	72,8	582 309	1,2	9,8	80,4	8,6	100,0	15,6	3,6	575 335
Plateau Central	77,8	411 051	4,7	3,6	83,2	8,5	100,0	17,4	0,7	429 764
Sahel	80,6	460 303	1,9	4,0	70,4	23,6	100,0	25,2	3,9	466 931

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections	Effectif	Consulter les chefs traditionnels/de la communauté					Pourcentage des individus de 18 ans et plus intéressés par la politique	Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique	Effectif1
			Pas de candidat représentant vos demandes	Voter ne sert à rien	Pas enregistré sur les listes électorales	Autre raison à préciser	Total			
Sud-Ouest	68,7	399 165	4,0	10,4	80,6	5,0	100,0	12,6	1,7	393 350
Quintile de niveau de vie										
Le plus pauvre	67,6	1 429 398	3,5	6,0	77,1	13,4	100,0	12,9	1,7	1 423 902
Second	67,5	1 465 710	2,9	7,1	79,0	11,0	100,0	12,6	1,4	1 476 643
Moyen	69,8	1 685 121	5,6	9,1	73,3	12,0	100,0	12,9	1,3	1 714 553
Quatrième	73,1	1 785 904	3,6	7,3	78,9	10,2	100,0	15,1	1,2	1 828 611
Le plus riche	72,5	2 084 695	6,6	7,8	71,8	13,8	100,0	15,3	1,9	2 184 873
Burkina Faso	**70,4**	**8 450 828**	**4,5**	**7,5**	**75,8**	**12,1**	**100,0**	**13,9**	**1,5**	**8 628 582**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Au Burkina, 45,4% des individus estiment que l'autorité centrale prend en compte les préoccupations de la population.

Suivant le sexe, les hommes et les femmes ont pratiquement les mêmes opinions sur l'autorité centrale dans la prise en compte de leurs préoccupations. Sur 10 personnes, seulement 4 personnes chez les hommes comme chez les femmes pensent que les autorités prennent en compte leurs préoccupations.

Selon les groupes d'âges, celui des 35-44 ans a la proportion d'individus la plus élevée (47,3%) à penser que les autorités prennent en compte les préoccupations de la population. Les adultes de 55 ans et plus sont les moins nombreux à accepter cette opinion. En effet, seulement 43,3% des adultes de 55 ans et plus affirment que les autorités prennent en compte leurs préoccupations.

En analysant les opinions des citoyens selon le niveau d'inscription, on constate que les individus n'ayant aucun niveau d'instruction sont les plus nombreux (46%), à dire que les autorités prennent en compte les préoccupations de la population tandis que les moins nombreux (40,1%) sont les individus de niveau supérieur.

Suivant le milieu de résidence, on constate qu'au Burkina, seulement quatre personnes sur dix estiment que l'autorité centrale prend en compte les préoccupations de la population. Cette opinion est mieux partagée en milieu rural (46%) qu'en milieu urbain (43,9%).

L'analyse selon le quintile de niveau de vie montre que les individus du quatrième quintile sont les plus nombreux à penser que les autorités prennent en compte les préoccupations des citoyens avec environ 47,6% de cette population. Les riches sont les moins nombreux à apprécier les autorités dans ce sens.

Environ la moitié des femmes ainsi que des hommes estiment que les autorités prennent en compte les préoccupations des parties politiques d'oppositions. En ce qui concerne les préoccupations des groupes minoritaires, on a pratiquement le même pourcentage chez les hommes que chez les femmes qui pensent qu'elles sont prises en compte avec respectivement 43,4% et 43,5%.

Selon la tranche d'âge, les adultes de 45-44 ans sont les plus nombreux (55,8%) à estimer que les autorités prennent en compte les préoccupations des partis politiques d'opposition. Quant à la prise en compte des préoccupations des groupes minoritaires, seulement quatre individus sur dix de chaque groupe y croient.

Les individus n'ayant aucun niveau d'instruction estiment le plus que les préoccupations des minorités ainsi que des partis politiques d'opposition sont prises en compte. Par contre, les plus instruits c'est-à-dire les individus de niveau supérieurs pensent le contraire.

Par ailleurs, au Burkina la moitié des individus (51,7%) estiment que les préoccupations des partis politiques d'opposition sont prises en compte.

Tous les quintiles de la distribution des niveaux de vie estiment en majorité que les autorités prennent en compte les préoccupations des partis d'opposition ce qui n'est pas le cas des préoccupations des minorités.

Tableau 17.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018

	G18. Pensez-vous que les politiciens prennent en compte les préoccupations/demandes de la population ?								
Caractéristiques sociodémographiques	Beaucoup	Plutôt	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Les partis politiques d'opposition	Les groupes minoritaires	Effectif
Sexe									
Homme	12,5	33,3	45,8	39,7	14,5	100,0	51,5	43,4	3 828 051
Femme	12,7	32,4	45,1	41,4	13,5	100,0	51,9	43,5	4 401 429
Groupe d'âges									
18-24 ans	12,9	32,2	45,1	42,2	12,7	100,0	50,7	42,5	1 659 527
25-34 ans	12,5	32,8	45,3	40,3	14,4	100,0	50,6	42,7	2 465 698
35-44 ans	12,9	34,4	47,3	39,1	13,6	100,0	52,5	43,8	1 772 578
45-54 ans	12,2	32,8	45,0	39,9	15,1	100,0	55,8	45,8	1 101 238
55 ans et Plus	12,4	31,4	43,8	42,0	14,2	100,0	50,5	43,7	1 230 439
Niveau d'instruction									
Aucun	12,1	33,9	46,0	41,1	12,8	100,0	53,1	45,0	5 626 859
Primaire	12,5	30,8	43,3	41,2	15,5	100,0	51,3	42,2	1 050 933
Secondaire	14,6	30,8	45,4	37,9	16,6	100,0	48,0	39,9	1 298 870
Supérieur	13,0	27,1	40,1	41,0	18,9	100,0	43,5	35,2	252 818
Milieu de résidence									
Ouagadougou	14,4	27,3	41,7	39,9	18,4	100,0	44,6	36,1	1 274 479
Autres urbains	12,1	34,3	46,4	41,5	12,1	100,0	49,4	42,5	1 149 297
Ens. urbain	13,3	30,6	43,9	40,7	15,4	100,0	46,9	39,1	2 423 776
Rural	12,3	33,7	46,0	40,6	13,4	100,0	53,8	45,4	5 805 704
Burkina Faso	12,6	32,8	45,4	40,6	14,0	100,0	51,7	43,5	8 229 480
Quintile de niveau de vie									
Le plus pauvre	12,3	33,3	45,6	40,3	14,1	100,0	52,0	43,4	1 367 066
Second	13,4	33,0	46,4	39,7	13,9	100,0	52,7	43,7	1 407 600
Moyen	14,0	31,8	45,8	40,5	13,7	100,0	51,4	42,4	1 620 266
Quatrième	12,5	35,1	47,6	40,2	12,2	100,0	52,5	44,6	1 760 318
Le plus riche	11,3	31,2	42,5	41,8	15,7	100,0	50,4	43,1	2 074 230

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

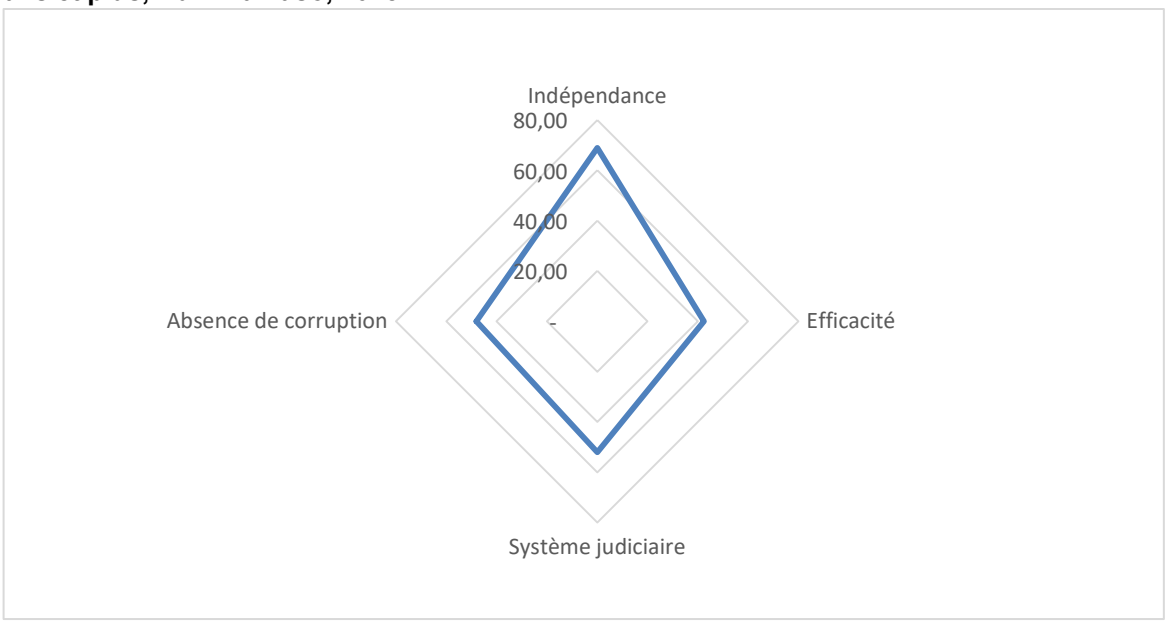
17.3. Indice de perception de l'Etat de droit

La perception de l'état de droit s'est évaluée par la qualité du système judiciaire et l'absence de corruption. Le Graphique 17.4 présente l'indice d'appréciation de l'état de droit mesuré par les index d'appréciation du système judicaire et de l'absence de corruption.

Bien que la justice apparaisse, la plus corrompue des institutions, environ sept individus sur dix estiment qu'elle est indépendante.

Le principe de l'État de droit suppose l'existence de juridictions indépendantes. Parmi les composantes de l'Etat de droit au Burkina, c'est l'indépendance qui est la plus appréciée. Environ 7 individus sur dix apprécient l'indépendance de la justice. Le système judiciaire dans son ensemble est apprécié par 52% des individus de 18 ans et plus. Quant à l'efficacité, elle n'est appréciée que par 42,4%. L'absence de corruption n'est partagée que par 48,0% des individus.

Graphique 17.4 : niveau d'appréciation des composantes de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Quant à l'indice de perception de l'état de droit, il apparait dans l'ensemble un indice plus performant (0,520) observé dans le système judiciaire, dans l'absence de corruption et dans l'état de droit. Plus ce chiffre est proche de 1 plus l'état de droit est efficace. Un indice de perception est autour de 0,52 quel que le soit le sexe du chef de ménage et aussi dans les différents groupes d'âges.

Tableau 17.5 : Niveau d'appréciation de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit
Homme	0,518	0,487	0,482
Femme	0,526	0,459	0,443
18 - 34 ans	0,515	0,474	0,466
35 - 59 ans	0,521	0,481	0,475
60 ans et plus	0,528	0,496	0,479
Aucun	0,545	0,495	0,484
Primaire	0,509	0,473	0,468
Secondaire	0,474	0,456	0,453
Supérieur	0,415	0,420	0,418
Ouagadougou	0,412	0,431	0,422
Autres urbains	0,506	0,472	0,466
Ens. urbain	0,485	0,463	0,456
Rural	0,564	0,503	0,494
Burkina Faso	**0,520**	**0,480**	**0,473**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 18: Paix et sécurité

Résultats clés
• « **Type de menace** » : « La pauvreté est la première menace qui inquiète le plus la population avec une proportion de 73,5%. » • « **Le sentiment d'insécurité** » : « ce sentiment *est plus ressenti dans des situations où les personnes sont seules à la maison au cours de la journée. La proportion des personnes qui sont dans cette situation est estimée à 58,5%. D'une façon générale, la proportion de la population féminine qui se sent en situation d'insécurité est plus importante que la population masculine* » • **« La Criminalité »** : « Les cas d'actes de criminalité concernent plus des personnes qui ont déclaré qu'au cours des 12 derniers mois, des individus non autorisés se sont introduits dans leur résidence et ont volé ou essayé de voler un bien. La proportion des personnes victimes de ce type d'acte est de 4,7% ; 50,3% des victimes de violences ont été rapportées aux autorités compétentes ou a eu recours à d'autres mécanismes de règlement des conflits officiellement reconnus par l'autorité compétente.» • « **Capacité des forces de l'ordre** » : « *72,1% de la population pense que les forces de l'ordre sont incapables de faire face à la criminalité sous toutes ses formes. Cette opinion est de 72,9% au sein de la population féminine et de 71,2% pour la population masculine* ». • **« Violence entre groupes socio-économiques »** : « Le degré de tension ou de violence qui existe entre ces différents groupes est important selon l'avis de plusieurs individus. Les facteurs politiques constituent la source la plus citée avec 30,9% de la population qui y croit. Un individu sur dix estime que le degré de tension entre les différents groupes n'est pas satisfaisant. » • **« La sécurité National » : «** Dans le Centre-Ouest, le Centre, le Sahel, le Nord et les Cascades, environ trois personnes sur dix estiment qu'ils ne sont pas en sécurité. Un indice de sécurité nationale de 0,462.

La paix et la sécurité participent à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. L'ODD 16 porte sur la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques.

La paix et la sécurité, la démocratie, le respect des droits de l'homme et de manière générale la gouvernance sont indissociables. La paix et la sécurité participent *per se* à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. D'un point de vue concret, les principes démocratiques ne peuvent véritablement être respectés et les institutions auront du mal à être performantes dans un environnement où la paix et la sécurité ne sont pas assurées. Inversement, les insatisfactions concernant le fonctionnement de la démocratie, le respect des droits de l'homme ou la qualité de la gouvernance sont susceptibles de générer des fractures sociales productrices à terme de violences ou de conflits et de criminalités.

Depuis 2015, le Burkina fait face à une situation d'insécurité ponctuée de plusieurs attaques ciblées dans la capitale. Son contexte sécuritaire est aussi marqué par une recrudescence des attaques terroristes croissantes au Nord et à l'Est du pays accompagné d'une amplification des conflits intercommunautaires. Cette situation d'insécurité a incité l'Etat à renforcer les contrôles sécuritaires sur les axes routiers et à réaliser un forum national sur la sécurité en 2017.

Ce chapitre analyse les différents types de menaces qui inquiètent la population, informe sur l'opinion de la population sur leur insécurité face aux actes de criminalité. Il fait ressortir des incidents rapportés en termes de proportion et de niveau de satisfaction de la population selon les caractéristiques sociodémographiques des individus. Aussi, les conflits intercommunautaires et leurs modes de résolution sont évoqués. Une étude comparative inter-régionale est faite sur la gouvernance, la paix et la sécurité

18.1. Menace générale et sentiment d'insécurité

18.1.1. Menace générale

Les principaux types de menaces ressenties par les burkinabés sont d'ordre économique (Tableau 18.1) : la pauvreté, le terrorisme, la faim et le chômage, pour lesquels plus de 65% % sont inquiets dans leur vie quotidienne, ou encore les risques pour la santé (62,7 %).

Au sein de la population du Burkina Faso, plusieurs types de menaces inquiètent la population. En effet, une proportion non négligeable de personnes a déclaré être inquiète à cause des menaces dans des proportions variant selon le type de menaces. Ainsi, la proportion des personnes âgées de 18 ans et plus qui sont inquiètes du fait des violences d'ordre criminel est estimée à 42,7% de la population. Cette proportion est de 39,3% pour les personnes qui sont inquiètent à cause des violences entre communauté, 39,2% pour les violences contre les femmes, 45,6% pour les conflits armés ou les guerres, 67,9% pour le terrorisme, 49,3% pour des raisons de morts ou blessures dues à des catastrophes naturelles, 62,7% pour des raisons de risques pour la santé, 73,5% pour la pauvreté, 66,9% pour le chômage, 68,5% pour la faim, 31,9% pour des raisons d'expulsion de leurs lieux de résidence ou de leurs terres.

La pauvreté des ménages est le type de menace qui inquiète le plus la population. La population féminine est la plus touchée avec une proportion de 74,3% de femmes qui ont déclaré être inquiètes contre 72,5% pour les hommes. La population résidant en milieu rural est aussi plus inquiète du fléau que celle résidant en milieu urbain. La proportion de personnes inquiètes résidant en milieu rural est ressortie à 75,0% et celles résidant en milieu urbain à 69,8%. Les personnes résidant dans la zone urbaine de Ouagadougou sont plus inquiètes (avec une proportion de 70,0%) que celles résidant dans les autres milieux urbains du pays (avec une proportion de 69,5%). La pauvreté sème plus d'inquiétude chez les personnes dont le niveau de vie est relativement faible. Au sein de la population la plus pauvre, 79,4% des personnes ont déclaré qu'elles sont inquiètes alors que la proportion des personnes inquiètes dans la couche de la population la plus riche est de 65,7%.

L'inquiétude de la population à cause de la menace de faim concerne plus de la majorité de la population. La proportion des femmes qui ont déclaré être inquiètes est de 69,3% contre 67,6% pour les hommes. La population la plus pauvre est aussi plus inquiétée par la menace avec une proportion de 77,2% contre 58,5% pour les plus riches.

La menace de terrorisme inquiète une proportion élevée de la population avec des disparités selon le sexe, le niveau de vie et le milieu de résidence. La proportion des personnes inquiètes est plus importante chez les hommes (68,6%) que chez les femmes (67,2%). Au sein de la population la plus pauvre, 68,9% des personnes ont déclaré qu'elles sont inquiètes à cause de la menace de terrorisme contre 66,2% pour la population la plus riche. En milieu urbain, 77,8% des personnes sont inquiètes contre 63,7% en milieu rural.

Le phénomène de chômage sévit dans la population avec des disparités selon le sexe, le niveau de vie et le milieu de résidence. Les femmes sont plus inquiétées que les hommes avec une proportion de 67,4% de femmes qui ont déclaré être inquiètes contre 66,3% d'hommes. Au sein de la population la plus pauvre, 73,2% des personnes ont déclaré être inquiètes à cause du chômage contre 59,9% pour la population la plus riche. Les personnes résidant en milieu rural sont plus inquiètes (67,3%) que celles qui résident en milieu urbain (66,1%).

Le risque pour la santé est aussi une menace majeure qui a inquiété la population. Les femmes sont les plus concernées par cette situation avec une proportion de 63,5% contre 61,7% pour les hommes. Tout comme le chômage, la tranche de la population la plus pauvre est la plus touchée par le phénomène avec une proportion de 66,5% des personnes qui sont inquiétées contre 57,8% au sein de la population des personnes les plus riches. Le sentiment d'inquiétude est le même pour les personnes résidant en milieu urbain et en milieu rural où la proportion des personnes qui ont déclaré être inquiètes est estimée à 62,7%. La proportion de personnes inquiètes pour le risque de santé est plus élevée à Ouagadougou (64,5%) que dans le reste du pays.

Les violences d'ordre criminel, entre communauté, contre les femmes, les conflits armés et les guerres, la mort ou les blessures dues à des catastrophes naturelles, l'expulsion des personnes de leurs lieux de résidence ou de leurs terres sont des types de menaces qui inquiètent moins la moitié de la population. Les proportions des personnes concernées varient entre 31,9% et 49,3%. Des disparités sont aussi à noter selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie. En général, les sous-groupes des femmes, la tranche de la population la plus pauvre, et le sous-groupe des populations vivant en milieu rural ont déclaré être plus inquiètes du fait de ces menaces.

Le sentiment d'inquiétude présente de fortes disparités selon la région de résidence de la population. La menace du terrorisme inquiète plus les personnes vivant dans les zones qui ont le plus subi des actes de terrorisme. En effet, la proportion des personnes qui ont déclaré être inquiètes du fait de cette menace est de 82,2% pour la région du Centre, 75,9% pour le Sahel, 75,4% pour les Cascades, 73,9% pour le Nord et 73,6% pour la Boucle du Mouhoun. La menace de la pauvreté sévit plus dans les régions de l'Est (avec 90,6% de la population qui est concernée), de la Boucle du Mouhoun (avec 83,5% de la population qui est concernée) et le Plateau Central (avec 78,1% de la population qui est concernée). Les menaces de faim et de chômage présentent la même situation que celle de la pauvreté.

Tableau 18.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Violence d'ordre criminel	Violence entre communautés	Violence contre les femmes	Conflit armé ou guerre	Terrorisme	Mort ou blessures dues à des catastrophes naturelles	Risques pour la santé	Pauvreté	Chômage	Faim	Expulsion (de votre lieu de résidence / votre terre)	Effectif
Sexe												
Homme	42,6	38,9	36,9	44,9	68,6	48,3	61,7	72,5	66,3	67,6	31,5	3 978 352
Femme	42,8	39,7	41,1	46,2	67,2	50,2	63,5	74,3	67,4	69,3	32,3	4 721 256
Quintile de niveau de vie												
Le plus pauvre	44,1	40,4	40,4	46,6	68,9	54,2	66,5	79,4	73,2	77,2	32,7	1 439 978
Second	42,7	38,8	39,4	45,7	69,1	51,3	64,2	76,1	68,6	70,9	34,4	1 495 477
Moyen	41,8	39,1	38,9	46,4	67,3	50,0	64,9	76,9	69,5	72,4	33,1	1 734 298
Quatrième	42,9	39,7	39,5	45,9	68,5	47,9	62,3	72,8	66,7	68,0	31,9	1 847 573
Le plus riche	42,2	38,8	38,2	43,9	66,2	45,4	57,8	65,7	59,9	58,5	28,8	2 182 282
Milieu de résidence												
Ouagadougou	55,4	47,7	51,7	56,8	83,6	51,9	64,5	70,0	68,4	60,8	33,8	1 330 749
Autres urbains	45,7	43,4	43,7	48,7	71,4	51,6	60,7	69,5	63,5	60,2	36,1	1 198 355
Ens. urbain	50,8	45,7	47,9	53,0	77,8	51,7	62,7	69,8	66,1	60,5	34,9	2 529 104
Rural	39,3	36,7	35,6	42,5	63,7	48,3	62,7	75,0	67,3	71,8	30,7	6 170 504
Région												
Boucle du Mouhoun	48,5	46,1	44,4	54,7	73,6	63,0	69,8	83,5	71,9	80,1	38,9	817 888
Cascades	46,4	48,6	46,7	56,4	75,4	57,0	61,1	72,6	62,0	62,0	36,1	349 562
Centre	54,3	45,0	48,5	55,7	82,2	51,4	66,5	72,8	70,6	64,7	33,9	1 505 617
Centre-Est	31,9	28,8	31,8	43,3	51,6	44,3	51,5	53,8	49,7	50,8	16,6	659 188
Centre-Nord	31,7	33,3	30,8	35,4	57,0	48,1	58,7	73,8	68,6	74,7	26,8	680 224
Centre-Ouest	36,7	37,5	35,3	38,4	61,4	42,5	60,2	70,4	63,2	66,9	34,6	645 193
Centre-Sud	38,0	36,2	33,0	38,9	57,1	53,4	58,4	67,2	63,8	63,4	30,2	347 211
Est	41,5	40,9	38,4	40,8	67,7	48,4	73,8	90,6	90,1	92,2	34,5	777 946
Hauts-Bassins	40,5	37,2	34,6	42,8	66,4	47,3	58,3	69,8	55,4	61,1	35,9	1 040 505
Nord	47,0	44,6	43,3	47,6	73,9	53,9	64,7	74,1	72,9	71,9	32,0	574 130
Plateau Central	25,0	28,3	28,3	34,8	54,9	46,0	60,7	78,1	68,0	77,4	30,7	433 110
Sahel	55,1	44,4	48,0	47,4	75,9	36,7	54,7	69,6	62,8	63,3	23,6	470 431
Sud-Ouest	39,6	29,9	34,7	40,8	60,1	43,4	67,3	74,6	61,6	55,6	33,9	398 602
Burkina Faso	**42,7**	**39,3**	**39,2**	**45,6**	**67,9**	**49,3**	**62,7**	**73,5**	**66,9**	**68,5**	**31,9**	**8 699 607**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD.

18.1.2. Sentiment d'insécurité

Le sentiment d'insécurité est ressenti par une proportion importante de la population. La proportion des personnes qui ont déclaré être en situation d'insécurité varie selon les situations dans lesquelles ces personnes se trouvent.

Une proportion de 58,5% des personnes ont déclaré qu'elles se sentent en insécurité lorsqu'elles sont seules à la maison le jour. La proportion de la population féminine se trouvant dans cette situation est de 59,1% contre 57,7% pour la population masculine. Des disparités de répartition des personnes se sentant en insécurité varient selon le niveau de vie de la population. Au sein de la population la plus pauvre 59,4% se sentent en situation d'insécurité contre 54,2% au sein de celle la plus riche. La situation d'insécurité est plus ressentie par les personnes résidant en milieu rural (61,1%) que celles résidant en milieu urbain (52,0%).

Plus de la moitié des personnes ont déclaré qu'elles se sentent en insécurité lorsqu'elles attendent ou lorsqu'elles sont dans un transport public dans leur localité. La proportion des personnes concernées par cette situation est de 57,7%. La prévalence de ce sentiment est plus élevée au sein de la population féminine (58,5% des femmes sont concernés) que celle masculine (56,9% de la population est concernée). Une analyse de cette situation d'insécurité selon le niveau de vie montre que, plus le sous-groupe de la population est pauvre, plus la proportion des personnes qui se sentent en insécurité est élevée. Au sein de la population la plus pauvre, il ressort que 56,3% des personnes ont déclaré avoir le sentiment d'insécurité contre 55,5% au sein de la population la plus riche.

Une proportion de 57,2% des personnes ont déclaré qu'elles se sentent en insécurité lorsqu'elles sont seules dans leur domicile pendant la nuit. La proportion de la population féminine se trouvant dans cette situation est de 57,8% contre 56,5% pour la population masculine. Des disparités de répartition des personnes se sentant en insécurité varient selon le niveau de vie de la population. Au sein de la population la plus pauvre 57,0% des individus se sentent en situation d'insécurité contre 52,3% au sein de celle la plus riche. La situation d'insécurité est plus ressentie par les personnes résidant en milieu rural (59,2%) que celles résidant en milieu urbain (52,3%).

La proportion des personnes qui ont déclaré qu'elles se sentent en insécurité lorsqu'elles marchent seules dans leur quartier pendant le jour est de 56,4%. La prévalence de ce sentiment est plus élevée au sein de la population féminine (57,0%) que celle masculine pour laquelle cette proportion est de 55,7% de la population. Au sein de la population la plus pauvre, 57,2% des personnes ont déclaré avoir le sentiment d'insécurité contre 51,9% pour la population la plus riche.

La proportion des personnes qui ont déclaré qu'elles se sentent en insécurité lorsqu'elles marchent seules dans leur quartier pendant la nuit est de 55,6%. La prévalence de ce sentiment varie selon le sexe, le niveau de vie et le milieu de résidence. La proportion des femmes qui ont déclaré avoir un sentiment d'insécurité lorsqu'elles sont dans cette situation est de 55,8% contre 55,4% pour les hommes. La proportion de la population résidant en milieu rural ayant ce sentiment est de 57,8% plus importante que celle de la population masculine estimée à 50,4%.

La proportion des personnes âgées de 18 ans et plus qui considèrent qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seul à pied dans leur zone de résidence est de 37,9%. Cette proportion est faible comparativement aux autres situations, et présente des disparités selon le sexe, le niveau de vie et le milieu de résidence. Les hommes sont plus confiants que les femmes face à la situation d'insécurité. La proportion d'hommes ayant déclaré qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seul à pied dans leur zone de résidence est de 39,7% contre 36,4% pour les femmes. Les personnes du sous-groupe le plus riche confiantes face à la situation ont une proportion de 41,9% contre 38,3% pour le sous-groupe de la population la plus pauvre.

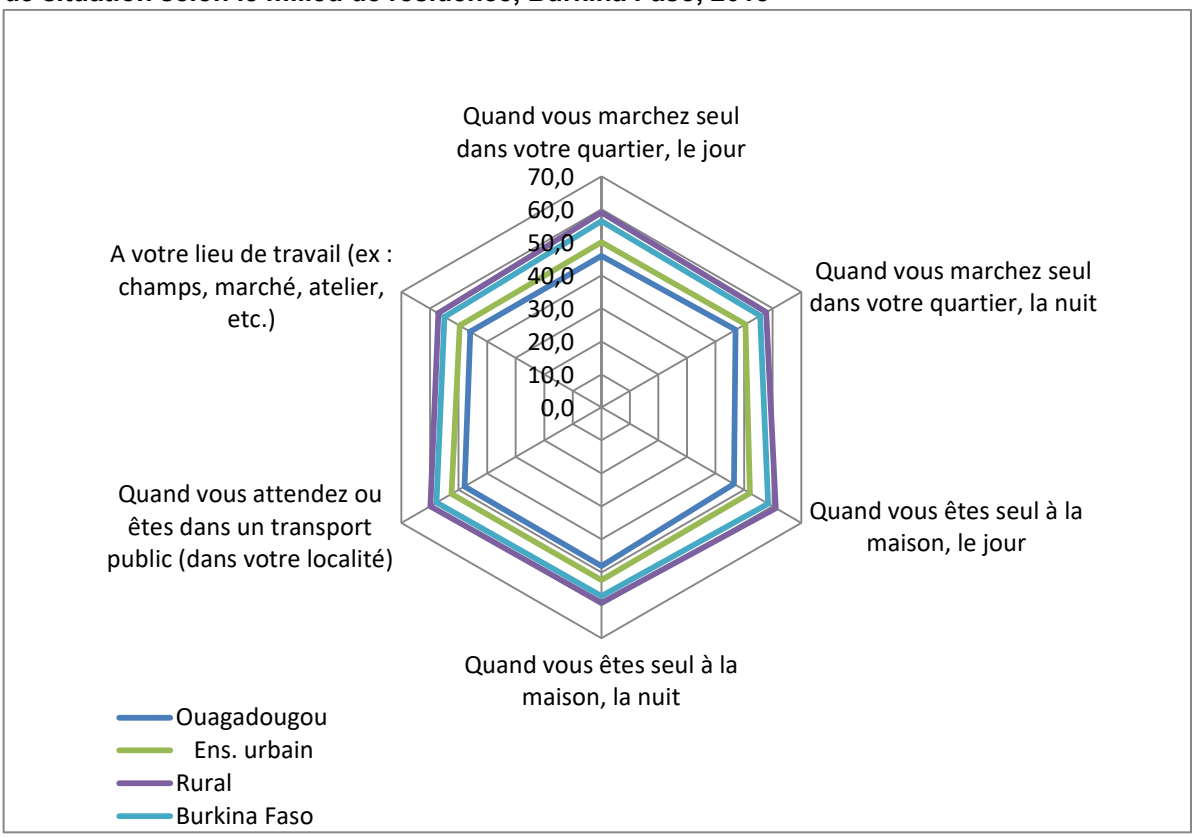
Le sentiment d'insécurité présente de fortes disparités selon la région de résidence de la population. Il est ressenti presque dans toutes les régions du Burkina. Des disparités existent entre les différentes régions mais avec une faible ampleur.

Tableau 18.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ne se sentant pas en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Quand vous marchez seul dans votre quartier, le jour	Quand vous marchez seul dans votre quartier, la nuit	Quand vous êtes seul à la maison, le jour	Quand vous êtes seul à la maison, la nuit	Quand vous attendez ou êtes dans un transport public (dans votre localité)	A votre lieu de travail (ex : champs, marché, atelier, etc.)	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence [1]	Effectif
Sexe								
Homme	55,7	55,4	57,7	56,5	56,9	54,9	39,7	3 981 763
Femme	57,0	55,8	59,1	57,8	58,5	54,9	36,4	4 742 277
Quintile de niveau de vie								
Le plus pauvre	57,2	55,0	59,4	57,0	56,3	54,8	38,3	1 444 121
Second	59,1	57,0	60,4	59,1	59,2	57,0	35,1	1 498 200
Moyen	58,5	58,4	59,8	60,4	59,5	57,0	35,3	1 732 077
Quatrième	57,2	57,0	59,9	58,7	58,6	56,4	37,4	1 847 403
Le plus riche	51,9	51,7	54,2	52,3	55,5	50,7	41,9	2 202 240
Milieu de résidence								
Ouagadougou	45,9	47,1	46,5	48,1	47,9	45,9	46,2	1 346 218
Autres urbains	54,6	54,2	58,2	57,0	57,7	53,6	37,7	1 201 806
Ens. urbain	50,0	50,4	52,0	52,3	52,5	49,6	42,2	2 548 024
Rural	59,1	57,8	61,1	59,2	59,9	57,1	36,1	6 176 016
Région								
Boucle du Mouhoun	60,5	55,7	62,4	55,1	66,2	56,1	33,6	825 767
Cascades	69,6	65,1	70,4	64,2	61,4	65,3	25,7	349 128
Centre	49,0	49,6	49,5	50,6	51,6	49,5	44,0	1 521 086
Centre-Est	67,7	67,6	68,6	68,6	55,9	61,9	29,5	669 233
Centre-Nord	57,9	59,2	61,0	60,2	55,5	57,4	35,9	676 300
Centre-Ouest	60,4	51,8	62,8	57,9	64,0	57,9	35,8	644 828
Centre-Sud	48,4	48,3	50,3	50,7	50,8	46,5	47,4	352 809
Est	64,2	61,7	65,5	62,3	58,1	56,0	33,6	771 715
Hauts-Bassins	54,8	56,3	58,9	59,4	65,2	56,0	37,6	1 039 030
Nord	42,6	42,7	46,1	44,1	48,6	42,8	50,9	576 591
Plateau Central	59,6	59,8	63,2	63,6	58,3	56,8	36,6	433 120
Sahel	46,0	53,1	48,4	52,4	51,4	53,9	42,5	468 709
Sud-Ouest	62,2	60,2	63,0	63,4	63,6	61,1	32,9	395 722
Burkina Faso	**56,4**	**55,6**	**58,5**	**57,2**	**57,7**	**54,9**	**37,9**	**8 724 040**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD
[1] ODD 16.1.4

Graphique 18.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ne se sentant pas en sécurité par type de situation selon le milieu de résidence, Burkina Faso, 2018

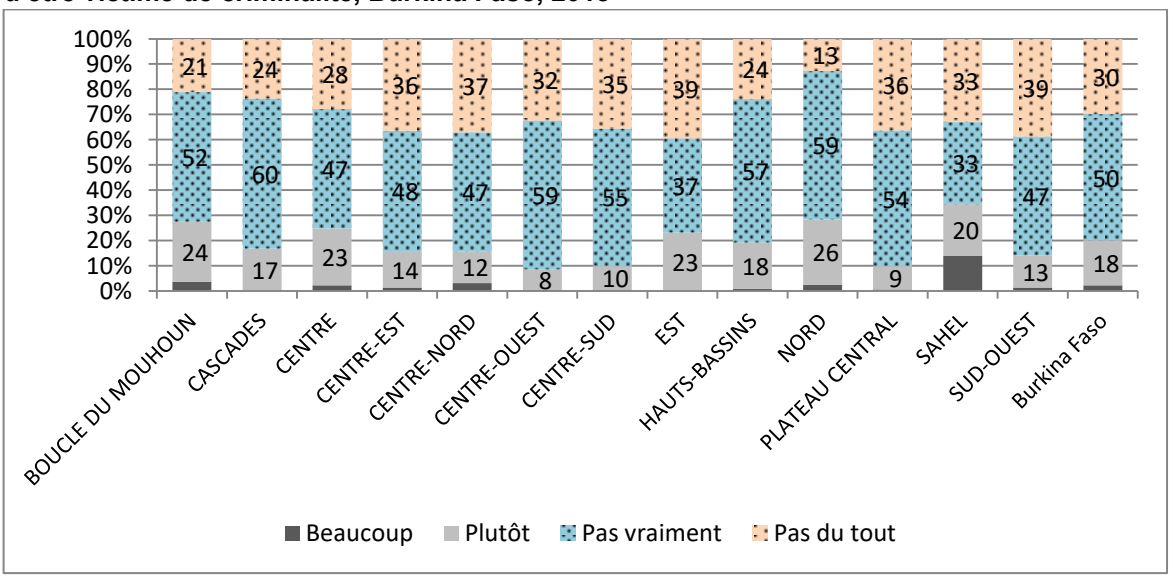


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

18.2. Criminalité

18.2.1. Situation des actes de criminalité

Graphique 18.2 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Les personnes victimes d'actes de criminalité constituent une proportion non négligeable de la population. Celles qui ont déclaré qu'au cours des 12 derniers mois, des individus non autorisés se sont introduits dans

leur résidence et ont volé ou essayé de voler un bien représentent 4,7% de la population. Elles représentent 5,2% dans la population masculine et 4,3% dans celle féminine. La prévalence de ce type de criminalité est plus importante à Ouagadougou (10,7%) que dans les autres milieux urbains du pays (7,5%). D'une façon générale, la proportion des personnes victimes en milieu urbain est de 9,2% contre 2,8% pour le milieu rural. La proportion des personnes victimes de cette criminalité varie en fonction du niveau de vie de la population. Le phénomène sévit plus au sein de la population de niveau de vie élevé. Il concerne 3,0% de la population la plus pauvre et 5,8% de la population la plus riche.

Des individus ont déclaré être victimes de situations dans lesquelles une personne a délibérément détruit ou endommagé leur maison, leur boutique, ou d'autres biens leur appartenant ou appartenant à leur ménage. La proportion des personnes victimes de ce type d'actes est de 2,1%. Les hommes ont plus subi ce type de situation (avec une proportion de 2,4%) que les femmes (avec une proportion de 1,8%). En milieu urbain, la proportion des victimes est de 2,4% contre 1,8% en milieu rural. La prévalence du phénomène est faible au sein des sous-groupes de faible niveau de vie (1,5% dans la population la plus pauvre) et plus importante au sein de la population de niveau de vie élevé (3,0% dans la population la plus riche).

La proportion des personnes victimes de vols à l'extérieur de leur résidence est de 1,7%. Les hommes sont plus victimes de ce type de situation avec une proportion de 2,1% de personnes concernées contre une proportion de 1,4% pour les femmes. En milieu urbain, la proportion des personnes victimes est de 3,9% contre 0,8% en milieu rural. La prévalence de cette situation est faible au sein de la population de niveau de vie faible pour laquelle une proportion de 1,3% de la population est concernée. La proportion des personnes concernées est importante au sein de la population de niveau de vie élevé et est estimée à 2,1%.

Les personnes victimes d'agressions telles que des blessures, des coups de gifles ou de poings, de bousculades sont nombreuses. La proportion des personnes victimes de cette situation est de 1,1%. La proportion des hommes concernés par cette situation est de 1,6%, plus élevée que celle des femmes et est ressortie à 0,7%. La situation de ce type d'agression est plus répandue en milieu urbain (1,7%) qu'en milieu rural (0,8%).

La proportion des personnes victimes d'agression sexuelle est estimée à 0,8% de la population. Cette situation concerne aussi bien les femmes (0,9% ont déclaré être victimes) que les hommes (avec une proportion de victimes de 0,7%). Ce phénomène sévit plus en milieu urbain (1,0%) qu'en milieu rural (0,7%). Il est plus présent dans la population la plus riche (1,0%) que celle la plus pauvre (0,3%).

La proportion des individus de 18 ans et plus victimes de violences qui ont été rapportées aux autorités compétentes ou ayant recouru à d'autres mécanismes de règlement des conflits officiellement reconnus par l'autorité compétente est importante. Elle est estimée à 50,3% de la population. La proportion des femmes concernée (53,5%) est plus importante que celle des hommes (47,5%). La proportion des personnes victimes résidant en milieu rural (57,3%) est plus élevée que celle des personnes résidant en milieu urbain (43,6%). Cette situation est plus observée au sein des populations dont le niveau de vie est le plus élevé avec une proportion de 54,7% contre une proportion de 43,9% pour la population la plus pauvre.

Tableau 18.3 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques

Type de criminalité	Homme	Femme	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	5,2	4,3	10,7	7,5	9,2	2,8	4,7	3,0	3,5	5,2	5,3	5,8
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	2,4	1,8	2,6	3,1	2,8	1,8	2,1	1,5	1,0	1,9	2,4	3,0
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	2,1	1,4	5,2	2,4	3,9	0,8	1,7	1,3	1,2	1,7	2,0	2,1
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	1,6	0,7	2,2	1,2	1,7	0,8	1,1	0,8	1,0	1,4	1,1	1,1
Vous avez été victime de harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes de harcèlement)	0,7	0,9	0,8	1,3	1,0	0,7	0,8	0,3	0,5	0,8	1,1	1,0
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel [1]	2,2	1,5	2,8	2,1	2,5	1,5	1,8	1,1	1,4	2,0	2,2	2,0
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques o u sexuelles au cours des 12 mois précédents [2]	9,1	6,7	15,8	11,4	13,7	5,4	7,8	5,4	5,7	8,2	8,8	9,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus [3]	47,5	53,5	37,4	53,5	43,6	57,3	50,3	43,9	47,5	42,4	55,9	54,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,5	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,3	0,1
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	0,8	0,3	0,8	0,4	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4	0,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD
[1] ODD 11.7.2
[2] ODD 16.1.3
[3] ODD 16.3.1, des individus ayant été victimes et ont rapporté au moins une fois les faits

18.2.2. Situation des incidents rapportés et niveau de satisfaction de la population

Les incidents pour lesquels des individus ne se plaignent de personnes qui se sont introduites dans leurs résidences sans leur permission pour voler ou essayer de voler des biens concernent toutes les couches sociales. La proportion de ces incidents qui ont été déclarés aux structures officiellement reconnues est de 41,7% dont 38,2% déclarés aux forces de l'ordre et 3,5% aux structures communautaires. La proportion des incidents déclarés à la milice reste élevée (8,5%) mais la majorité n'a pas été déclarée (49,8%).

La proportion des incidents pour lesquels un individu a délibérément détruit ou endommagé la maison, la boutique, ou tout autre bien appartenant à autrui ou à son ménage et qui ont été déclarés aux structures officiellement reconnues est de 65,6% ; elle est de 60,1% pour ceux qui ont été déclarés aux forces de l'ordre et 5,5% pour ceux déclarés aux structures communautaires. La proportion des incidents déclarés à la milice est estimée à 14,5% contre 19,9% d'incidents non déclarés.

Ceux pour lesquels un individu a volé une personne à l'extérieur de sa résidence ont été en majorité non déclarés aux structures officiellement reconnues. La proportion de ceux déclarés à des structures officielles est de 31,5% dont 24,9% aux forces de l'ordre et 6,7% aux structures communautaires. La proportion des incidents déclarés à la milice est estimée à 7,3% et 61,1% d'incidents ont été non déclarés.

Les incidents au cours desquels un individu a été victime d'agression ont été en majorité non déclarés aux structures officiellement reconnues. La proportion de ceux déclarés aux structures officiellement reconnues est de 43,2% dont 37,3% aux forces de l'ordre et 5,9% aux structures communautaires. La proportion des incidents déclarés à la milice est estimée à 11,4% contre 45,4% d'incidents non déclarés.

Les incidents pour lesquels un individu a été victime de harcèlement sexuel ont été en majorité déclarés aux structures officiellement reconnues. La proportion des incidents déclarés est de 61,7% dont 58,9% aux forces de l'ordre et 2,7% aux structures communautaires. La proportion des incidents déclarés à la milice est estimée à 22,8% contre 15,5% d'incidents non déclarés.

Tableau 18.4 : Pourcentage d'incidents rapportés et taux de satisfaction des incidents rapports selon les types d'incidents, Burkina Faso, 2018

	Structures de règlement des différends						Pourcentage d'incidents rapportés à des structures officiellement reconnues			
	Aux forces de l'ordre	Aux structures communautaires	Total structures officiellement reconnues	A la milice	Pas rapporté	Total	Homme	Femme	Total	Taux de satisfaction
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	38,2	3,5	41,7	8,5	49,8	100,0	50,0	50,4	50,2	73,3
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	60,1	5,5	65,6	14,5	19,9	100,0	82,1	78,0	80,1	87,1
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	24,9	6,7	31,5	7,3	61,1	100,0	38,8	38,9	38,9	62,1
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	37,3	5,9	43,2	11,4	45,4	100,0	52,5	57,0	54,6	68,5
Vous avez été victime de harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes de harcèlement)	58,9	2,7	61,7	22,8	15,5	100,0	84,5	84,5	84,5	92,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

18.2.3. Sentiment d'incapacité des forces de l'ordre

Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les forces de l'ordre n'ont pas la capacité de faire face aux problèmes sécuritaires.

Les individus âgés de 18 ans et plus qui pensent qu'il est probable qu'ils soient victimes de criminalité représentent 20,1% de la population. Les hommes sont les plus nombreux à avoir ce sentiment. La proportion de la population masculine estimant être victime de criminalité est de 20,9% contre 19,4% pour la population féminine.

La prévalence de ce sentiment est plus importante au sein de la population résidente dans le centre urbain de Ouagadougou que dans les autres centres urbains du pays. La proportion des personnes qui pensent qu'elles sont probablement victimes de criminalité dans le centre urbain de Ouagadougou est de 25,0% contre 20,7% pour les autres centres urbains. De façon générale, en milieu urbain la prévalence du phénomène est de 23,0% contre 18,9% en milieu rural.

La situation des personnes ayant le sentiment d'être victimes de criminalité varie selon le niveau de vie de la population. Au sein de la population la plus pauvre, la proportion est de 21,0% contre 19,2% pour la population la plus riche.

Le sentiment d'être victime de criminalité touche plus les zones qui ont été le plus frappées par des actes terroristes. La Proportion des personnes concernée est de 34,4% dans la région du Sahel, 28,3% dans la région du Nord, 27,4% dans la région de la Boucle du Mouhoun, 24,8% dans la région du Centre et 23,1% dans la région de l'Est.

72,1% de la population pense que les forces de l'ordre sont incapables de faire face à la criminalité sous toutes ses formes et varie faiblement selon le niveau de vie de la population. Cette opinion est de 72,9% au sein de la population féminine et de 71,2% pour la population masculine. Le sentiment d'incapacité de ces forces de l'ordre présente de fortes disparités selon le milieu de résidence. Il est moins élevé dans le centre urbain de Ouagadougou (68,6%) que dans les autres centres urbains du pays (72,4%). D'une façon générale, ce sentiment d'incapacité des forces de l'ordre face à tous les crimes sous toutes ses formes est faiblement plus élevé en milieu rural (72,8%) qu'en milieu urbain (70,4%).

Cette opinion d'incapacité varie faiblement selon le niveau de vie de la population. Dans la population la plus pauvre elle est estimée à 70,2% de la population contre 70,6% pour la population la plus riche. Ses niveaux les plus élevés sont constatés dans les régions du Sahel (84,4%), de la Boucle du Mouhoun (78,1%), et des Hauts-Bassins (78,0%).

Le sentiment d'incapacité des forces de l'ordre face aux violences contre les femmes et les enfants présentent les mêmes tendances que celui de l'incapacité face à la criminalité sous toutes ses formes. Ce sentiment présente de faibles disparités selon le milieu de résidence. En milieu rural, la proportion des personnes estimant qu'il y a violence contre les femmes ou les enfants est de 74,2% contre 69,8% pour le milieu urbain.

Tableau 18.5 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018

	Pourcentage de la population de 18 ans et plus victime de discrimination de la part des forces de l'ordre							Effectif	% des individus de 18 ans et plus estimant que les forces de l'ordre n'ont pas la capacité de faire face aux problèmes sécuritaires			Effectif
	% des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'il soit victime de criminalité	Ethnicité	Origine régionale	Religion	Situation économique (pauvreté)	Genre/ Sexe	Handicap		Toutes les formes de crime	Violence contre les femmes	Violence contre les enfants	
Sexe												
Homme	20,9	1,2	1,3	1,2	4,0	1,5	1,1	3 781 976	71,2	72,0	71,7	3 863 125
Femme	19,4	1,3	1,1	1,1	3,1	1,8	1,2	4 468 763	72,9	73,7	73,9	4 467 195
Milieu de résidence												
Ouagadougou	25,0	1,7	1,2	1,4	5,2	2,3	1,0	1 282 222	68,6	67,7	67,1	1 294 956
Autres urbains	20,7	1,9	1,6	1,9	4,5	2,3	1,7	1 120 160	72,4	72,3	72,5	1 159 351
Ens. urbain	23,0	1,8	1,4	1,6	4,9	2,3	1,3	2 402 381	70,4	69,8	69,7	2 454 306
Rural	18,9	1,0	1,1	0,9	2,9	1,4	1,1	5 848 358	72,8	74,2	74,2	5 876 014
Région												
Boucle du Mouhoun	27,4	2,7	2,9	2,3	5,3	3,2	2,4	811 221	78,1	79,1	79,4	778 217
Cascades	16,8	0,2	0,4	0,2	1,0	0,2	0,6	344 991	68,3	66,3	66,7	338 237
Centre	24,8	1,8	1,3	1,4	5,8	2,3	1,0	1 457 090	71,0	70,4	70,1	1 463 958
Centre-Est	15,8	0,7	0,5	0,8	1,7	1,0	0,8	660 345	71,8	77,2	77,6	631 893
Centre-Nord	15,7	0,5	0,3	0,6	0,8	0,6	0,8	639 089	76,0	71,3	71,5	659 424
Centre-Ouest	8,6	0,4	0,3	0,5	3,6	1,3	0,6	545 112	63,0	68,5	66,8	621 703
Centre-Sud	9,9	0,3	0,3	0,2	2,5	0,9	0,0	284 598	72,8	72,2	68,1	340 422
Est	23,1	0,9	1,1	1,0	2,2	1,3	0,8	761 091	73,2	75,0	75,8	720 426
Hauts-Bassins	19,2	1,9	1,8	1,6	3,9	2,2	2,0	950 371	78,0	77,6	77,1	1 019 046
Nord	28,3	1,4	1,7	0,6	4,0	2,2	1,2	537 992	64,0	64,1	66,2	501 864
Plateau Central	9,8	0,6	0,9	0,8	4,4	1,0	1,0	405 906	60,2	67,4	67,9	415 845
Sahel	34,4	0,9	1,1	1,2	1,8	1,1	0,8	457 699	84,4	83,4	84,7	455 568
Sud-Ouest	14,0	1,2	1,4	1,8	2,9	1,4	1,1	395 234	66,9	68,4	69,1	383 717
Quintile de niveau de vie												
Le plus pauvre	21,0	0,8	0,9	0,9	2,1	1,2	1,0	1 376 475	70,2	72,1	71,8	1 355 343
Second	19,7	1,2	1,3	0,9	3,4	1,6	1,1	1 430 067	74,0	73,8	74,4	1 419 392
Moyen	21,6	1,3	1,3	1,1	4,2	2,2	1,4	1 653 060	73,2	73,5	73,8	1 648 380
Quatrième	19,4	1,1	1,3	1,2	3,4	1,4	0,9	1 743 978	72,9	73,6	74,0	1 774 986
Le plus riche	19,2	1,6	1,3	1,5	4,0	1,8	1,3	2 047 160	70,6	71,9	71,0	2 132 218
Burkina Faso	**20,1**	**1,2**	**1,2**	**1,1**	**3,5**	**1,7**	**1,1**	**8 250 739**	**72,1**	**72,9**	**72,9**	**8 330 320**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

18.3. Conflits et mode de résolution

Le degré de tension ou de violence qui existe entre les différents groupes socio-économiques est important selon l'avis de plusieurs individus. Le tableau 18.6 décrit cette situation. Il ressort de l'examen des résultats que la proportion des individus âgés de 18 ans et plus qui sont de cet avis est estimée à 11,9%. Au sein de la population masculine, 12,6% des personnes ont ce sentiment contre 11,2% chez les femmes. Ce sentiment varie faiblement selon la tranche d'âge et présente de fortes disparités selon le milieu de résidence. En milieu urbain, la prévalence du sentiment est plus importante (14,7%) qu'en milieu rural (10,8%). Elle est plus importante dans le sous-groupe de la population la plus riche (12,3%) que celle la plus pauvre (11,5%).

Selon l'avis de la population, 30,9% des personnes pensent que les facteurs politiques constituent une source de tension, ainsi que la compétition économique (20,9%), les différences linguistiques (15,2%) et les disputes territoriales (12,8%). Le sous-groupe des personnes qui pensent que la rareté des ressources naturelles est une source de tension représente 11,7% de la population. De faibles disparités existent dans la répartition de ces sous-groupes selon le sexe, le milieu de résidence, le groupe d'âge, le niveau de vie et la région de résidence.

La proportion des individus qui pensent que le risque de violence a augmenté au cours des 12 derniers mois est de 16,5%. La proportion des femmes ayant ce sentiment est de 17,4% contre 15,7% pour les hommes. En milieu urbain, 18,4% des individus pensent que le risque de violence augmente avec seulement 15,7% pour ceux qui résident en milieu rural. Au sein de la population la plus riche 16,9% des individus croient en son augmentation contre 15,6% pour la population la plus pauvre.

La proportion des individus qui pensent que le risque de violence va s'améliorer au cours des 12 prochains mois est de 56,6%. La proportion des femmes ayant ce sentiment est de 56,1% contre 57,1% pour les hommes. En milieu urbain, 56,4% des individus croient en l'augmentation du risque avec seulement 56,7% pour ceux qui résident en milieu rural. Au sein de la population la plus riche 57,9% y croient contre 62,6% pour la population la plus pauvre.

Le tableau 18.7 présente le pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits. L'examen des résultats fait ressortir qu'une proportion importante de la population ignore encore l'existence d'un comité local chargé de résoudre les conflits. La proportion des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits est de 53,3%. Cette situation présente de faibles disparités selon le sexe et la région de résidence. Les personnes résidant dans le milieu rural sont plus informées de l'existence de tels comités que celles résidant dans le milieu urbain. La proportion des individus ayant connaissance de ces comités dans le milieu rural est de 61,8% contre 29,5% pour ceux résidant en milieu urbain.

Une faible proportion des personnes pense que les comités locaux de résolution des conflits sont efficaces. En effet, la proportion des individus de 18 ans et plus qui estiment que les mécanismes mis en place par les comités locaux pour résoudre les conflits est de 16,5%. Ce sentiment de la population varie en fonction du sexe des individus, du milieu de résidence et de la région de résidence mais avec de faibles disparités.

Pour résoudre les conflits, la population fait recours à plusieurs types de modes d'assistance. Une proportion de 45,4% de la population fait recours aux forces de l'ordre, 19,2% aux comités locaux, 9,4% à la milice, 2,9% aux leaders politiques, 19,4% aux leaders traditionnels et 3% aux leaders religieux.

Une frange importante de la population fait confiance en l'Etat pour assurer sa protection, celle de leurs ménages et de leurs biens contre la criminalité et la violence. Il est estimé à 71,7% de la population la proportion des personnes qui fait confiance en l'Etat pour assurer leur protection. Les individus font confiance aussi à d'autres types d'organisations pour assurer leur sécurité. Parmi ces organisations c'est la famille qui est la plus citée.

Tableau 18.6 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, répartition selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté et pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la situation va améliorer selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important	Sources de tensions							Effectif	Le risque de violence a augmenté au cours des 12 derniers mois	La situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois
		Compétition économique	Rareté des ressources naturelles	linguistiques/religieuses/ethniques	Facteurs politiques	Disputes territoriales	Sans objet	Autre (spécifier)			
Sexe											
Homme	12,6	21,6	12,2	15,0	31,5	12,4	6,1	1,0	3 773 796	17,4	57,1
Femme	11,2	20,1	11,2	15,3	30,3	13,1	9,6	0,4	4 379 960	15,7	56,1
Groupe d'âges											
18-24 ans	12,1	21,3	8,8	19,0	29,5	11,5	9,3	0,5	1 632 369	17,3	54,0
25-34 ans	12,0	19,4	10,1	14,3	32,7	14,5	8,0	0,8	2 421 277	16,9	55,8
35-44 ans	13,0	19,4	12,1	15,5	31,6	13,3	7,1	1,0	1 762 684	17,0	61,0
45-54 ans	11,8	22,3	16,1	12,6	31,1	10,4	6,7	0,8	1 090 432	16,3	55,5
55 ans et Plus	9,9	24,7	14,5	13,3	27,2	11,9	8,0	0,4	1 246 995	14,1	56,2
Milieu de résidence											
Ouagadougou	16,5	27,1	12,5	8,3	30,4	12,5	8,4	0,9	1 159 510	20,2	58,2
Autres urbains	12,8	15,9	18,7	18,0	29,6	4,9	12,6	0,3	1 093 814	16,4	54,1
Ens. urbain	14,7	22,2	15,2	12,5	30,1	9,1	10,2	0,6	2 253 324	18,4	56,4
Rural	10,8	20,3	10,1	16,3	31,3	14,3	6,8	0,8	5 900 432	15,7	56,7
Quintile de niveau de vie											
Le plus pauvre	11,5	28,4	10,8	11,0	28,2	13,9	7,3	0,3	1 371 352	15,6	62,6
Second	10,5	23,2	10,4	14,8	31,2	12,8	7,1	0,6	1 397 892	14,2	57,1
Moyen	11,7	22,9	11,9	14,9	27,7	11,4	9,7	1,6	1 620 675	16,9	54,3
Quatrième	12,9	13,1	12,1	16,7	36,4	14,2	7,1	0,4	1 740 573	18,3	52,9
Le plus riche	12,3	20,2	12,4	16,9	29,8	11,7	8,1	0,8	2 023 265	16,9	57,9
Burkina Faso	**11,9**	**20,9**	**11,7**	**15,2**	**30,9**	**12,8**	**7,9**	**0,7**	**8 153 756**	**16,5**	**56,6**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 18.7 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits	Pourcentage des individus de 18 ans et plus qui estiment que le mécanisme est efficace	Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur connaissance du mode d'assistance pour résoudre les conflits								
			Forces de l'ordre	Comité local	Milice	Leaders politiques	Leaders traditionnels	Leaders religieux	Autre	Total	Effectif
Sexe											
Homme	52,2	17,4	46,2	19,4	9,0	2,9	18,8	2,8	0,8	100,0	3 529 880
Femme	54,2	15,7	44,7	19,1	9,7	2,9	19,8	3,2	0,7	100,0	4 048 190
Milieu de résidence											
Ouagadougou	21,3	20,2	81,9	4,2	4,3	1,6	5,9	1,6	0,4	100,0	988 003
Autres urbains	37,5	16,4	74,0	9,0	5,2	2,1	6,9	2,6	0,2	100,0	1 023 930
Ens. urbain	29,5	18,4	78,1	6,5	4,8	1,8	6,4	2,1	0,3	100,0	2 011 934
Rural	61,8	15,7	32,2	24,3	11,3	3,3	24,6	3,4	0,9	100,0	5 566 136
Région											
Boucle du Mouhoun	55,4	15,2	35,9	29,1	1,2	2,3	23,0	7,7	0,9	100,0	802 589
Cascades	47,7	4,4	27,3	26,9	0,1	8,8	33,5	2,3	1,2	100,0	314 522
Centre	27,9	19,7	74,8	9,0	4,7	1,5	7,4	2,3	0,4	100,0	1 157 106
Centre-Est	75,3	8,3	32,9	32,1	24,2	0,0	9,3	1,5	0,0	100,0	635 899
Centre-Nord	65,0	14,7	40,2	12,7	5,8	2,9	31,3	4,6	2,5	100,0	613 652
Centre-Ouest	50,0	17,0	35,3	20,2	13,0	5,8	24,6	1,0	0,1	100,0	490 314
Centre-Sud	68,9	11,6	36,0	30,7	19,0	2,7	11,3	0,3	0,0	100,0	261 364
Est	63,4	21,0	38,1	13,1	17,4	1,3	27,2	2,2	0,7	100,0	706 727
Hauts-Bassins	44,6	15,0	48,1	23,1	4,4	2,1	18,5	3,8	0,0	100,0	868 483
Nord	54,2	20,4	49,9	15,8	5,5	2,7	19,9	4,6	1,6	100,0	540 441
Plateau Central	78,4	17,8	23,6	26,4	30,3	0,9	13,1	3,0	2,7	100,0	399 189
Sahel	47,1	33,4	62,2	17,2	9,4	6,7	2,8	1,4	0,2	100,0	407 856
Sud-Ouest	47,6	10,2	30,4	9,4	0,2	7,2	50,7	1,4	0,7	100,0	379 927
Burkina Faso	**53,3**	**16,5**	**45,4**	**19,2**	**9,4**	**2,9**	**19,4**	**3,0**	**0,8**	**100,0**	**7 578 070**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 18.8 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance en l'Etat pour assurer la sécurité et en son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	L'Etat pour assurer la sécurité	Son entourage	Votre famille	Vos voisins	Personnes de religion autre que la vôtre	Personnes d'une ethnie autre que la vôtre	Personnes d'une nationalité autre que la vôtre	Personnes ayant une affiliation politique autre que la vôtre	Personnes parlant une langue autre que la vôtre	Effectif
Sexe										
Homme	71,4	76,7	86,4	80,1	76,9	76,7	71,8	72,4	69,4	3 921 241
Femme	71,9	76,9	86,0	80,4	77,4	77,1	72,6	73,9	70,4	4 606 956
Milieu de résidence										
Ouagadougou	69,5	67,7	87,3	74,2	73,9	73,9	66,5	67,9	66,9	1 307 050
Autres urbains	73,1	72,9	82,3	75,4	74,2	74,4	69,7	70,5	67,5	1 180 592
Ens. urbain	71,2	70,1	84,9	74,8	74,0	74,2	68,0	69,1	67,2	2 487 642
Rural	71,9	79,5	86,7	82,6	78,5	78,0	74,0	74,9	71,1	6 040 555
Région										
Boucle du Mouhoun	78,2	82,9	85,5	84,0	83,7	82,2	75,8	74,3	77,3	822 067
Cascades	63,3	71,9	73,4	71,9	69,6	72,0	67,9	66,4	62,4	338 155
Centre	72,0	70,7	88,5	76,6	75,9	76,0	69,1	69,9	69,6	1 480 129
Centre-Est	79,1	86,1	95,2	92,0	86,9	85,3	77,6	82,3	76,1	649 845
Centre-Nord	77,8	84,4	90,8	83,6	79,5	79,9	78,0	76,1	63,8	673 275
Centre-Ouest	58,0	68,4	74,9	67,5	65,6	67,8	68,4	70,1	63,8	617 317
Centre-Sud	65,0	75,3	75,5	72,7	69,0	70,0	71,0	73,2	61,2	343 309
Est	69,6	77,3	93,8	82,3	75,7	74,4	69,5	71,6	71,3	743 596
Hauts-Bassins	72,8	80,2	83,3	81,2	81,0	81,3	79,0	76,5	75,7	1 026 097
Nord	66,5	74,7	84,1	79,9	74,5	73,9	68,4	71,6	68,8	553 197
Plateau Central	61,2	74,4	87,7	83,0	78,6	78,8	71,5	73,0	65,9	429 765
Sahel	87,5	76,7	88,7	83,5	77,3	73,9	67,3	71,0	68,1	461 831
Sud-Ouest	70,1	73,6	85,2	83,4	75,4	74,5	69,0	73,9	70,7	389 614
Burkina Faso	**71,7**	**76,8**	**86,2**	**80,3**	**77,2**	**76,9**	**72,2**	**73,2**	**69,9**	**8 528 197**

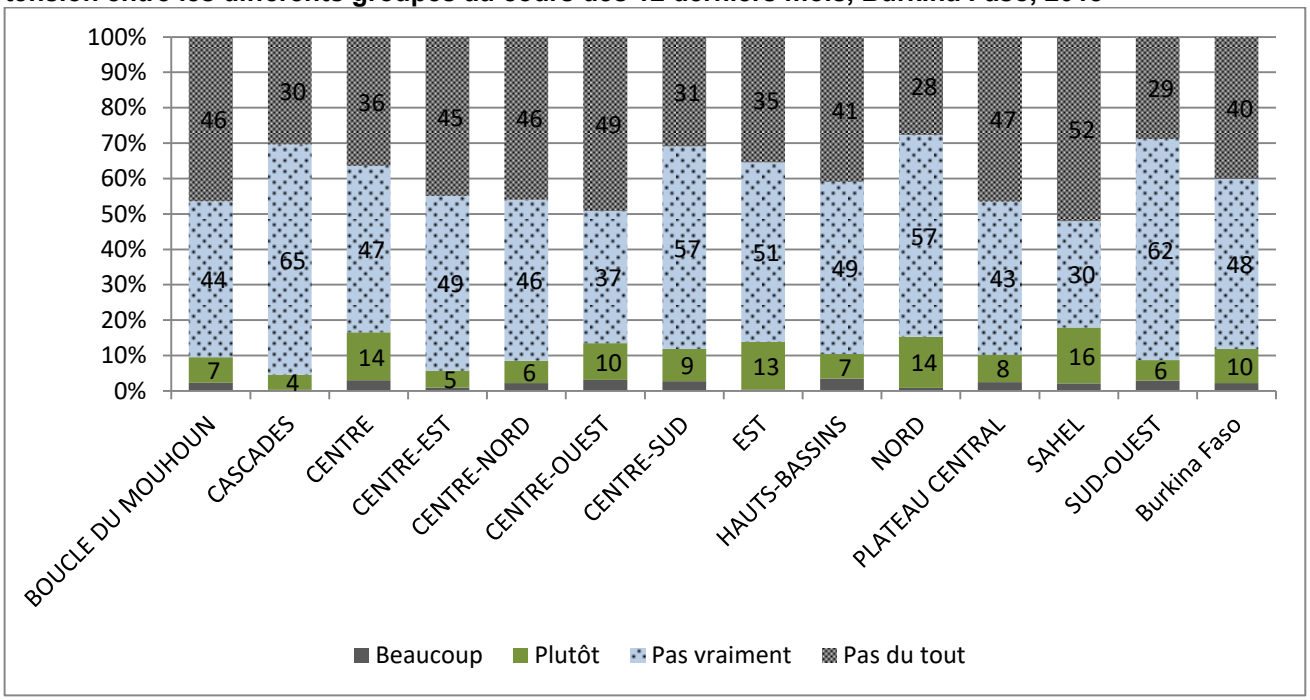
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité

Pour terminer ce chapitre, un indice d'appréciation de la situation de la paix et sécurité a été créé. La perception de la paix et de la sécurité est appréhendée à travers son indice d'appréciation qui est compris entre 0 et 1.

La proportion de la population qui pense que le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois n'est pas satisfaisant est de 12%. Cependant il faut noter quelques soubresauts selon les régions. En effet, dans les régions du sahel et du centre, près 2 personnes sur 10 pensent que le degré de tensions n'est pas satisfaisant. Viennent les régions du Nord et de l'Est avec des proportions respectives de 15% et de 14% d'opinion négative.

Graphique 18.3: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD.

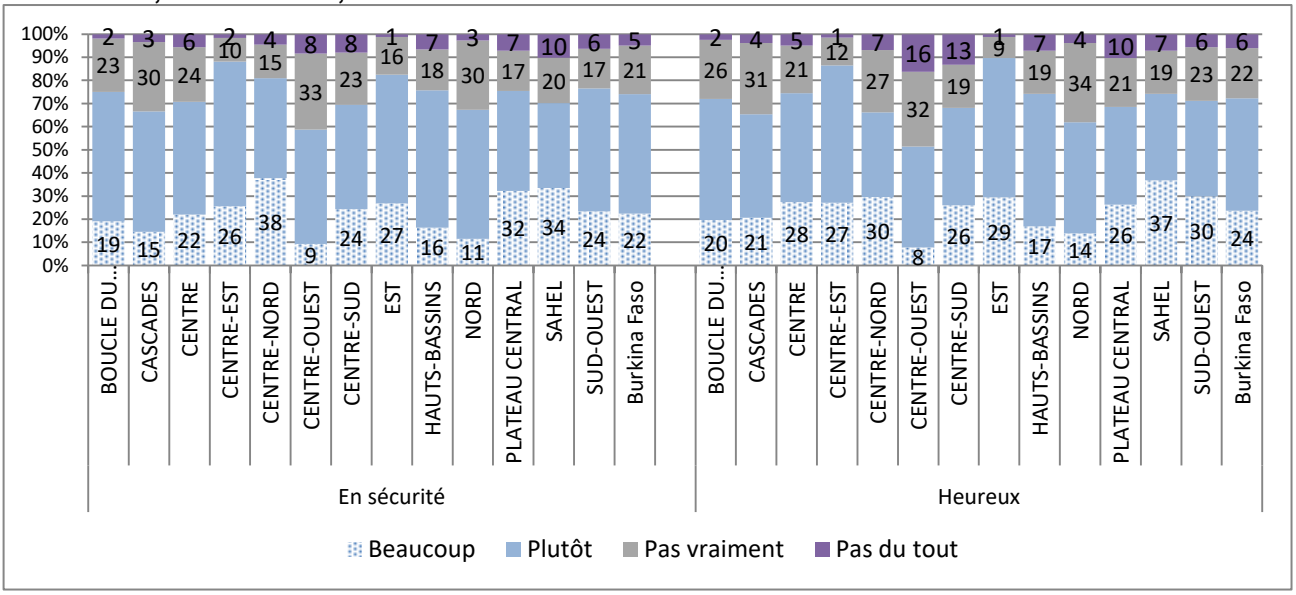
Sur le plan national un quart des individus estiment qu'ils ne sont pas en sécurité et 28% disent qu'ils ne sont pas heureux.

Six régions sont au-dessus de la moyenne nationale en matière d'insécurité. Dans le Centre et le Sahel, 30% des habitants estiment qu'ils sont en insécurité. Dans le Nord et dans les Cascades un tiers de la population le sont ; le Centre Ouest est la région qui culmine en termes d'insécurité et de mal être. En effet, la région du Centre Ouest reste la région la moins optimiste en matière de sécurité avec un pourcentage d'individus de 33% déclarant qu'il n' y a pas du tout la sécurité et 8% affirmant qu'elle n'existe pas du tout.

Dans le Centre-Ouest, le Centre-Sud et dans le Sahel, ceux qui disent ne pas se sentir du tout en sécurité sont les plus nombreux parmi les autres régions. Ils sont de l'ordre de 8% pour le centre-ouest, le centre-sud et de 10% pour le Sahel. Les régions qui abritent le plus de personnes ne se sentant pas vraiment en sécurité sont Le Nord (30%) les Cascades (30%) et le Centre-Ouest (33%).

Une corrélation semble bien existée entre le fait d'être en sécurité et le fait d'être heureux. En effet plus dans la région il y a des individus déclarant qu'il n'y a pas la sécurité, plus ils sont nombreux aussi à déclarer qu'ils sont heureux.

Graphique 18.4: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Deux formes de sécurité sont mises en évidence dans le tableau 18.9. il s'agit de la sécurité publique et la sécurité nationale. La sécurité publique désigne généralement les différents aspects d'ordre public et de sécurité visant à protéger la population d'un Etat contre les menaces internes et la sécurité nationale renvoie à d'autres aspect d'ordre national qui consiste à mettre en œuvre des ressources d'un État pour protéger sa population, son territoire et ses intérêts vitaux. A cet effet, une combinaison des deux formes garantit la paix et la sécurité individuelle et collective. Le tableau ci-dessous montre que l'inquiétude de la population sur la sécuritaire nationale est plus grande que celle sur la sécurité publique.

Tableau 18.9 : Indice d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, au Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité
Sexe			
Homme	0,469	0,780	0,756
Femme	0,442	0,772	0,745
Groupe d'âge			
18 - 34 ans	0,454	0,779	0,753
35 - 59 ans	0,466	0,778	0,754
60 ans et plus	0,470	0,775	0,751
Niveau d'instruction			
Aucun	0,463	0,778	0,754
Primaire	0,462	0,780	0,755
Secondaire	0,460	0,776	0,751
Supérieur	0,459	0,771	0,746
Milieu de résidence			
Ouagadougou	0,470	0,753	0,729
Autres urbains	0,464	0,775	0,750
Ens. urbain	0,465	0,770	0,745
Rural	0,459	0,788	0,763
Burkina Faso	**0,462**	**0,778**	**0,753**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La situation sécuritaire est alarmante au Burkina Faso, selon la population quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques. Les indices de sécurité nationale varient entre 0,462 et 0,44. L'indice

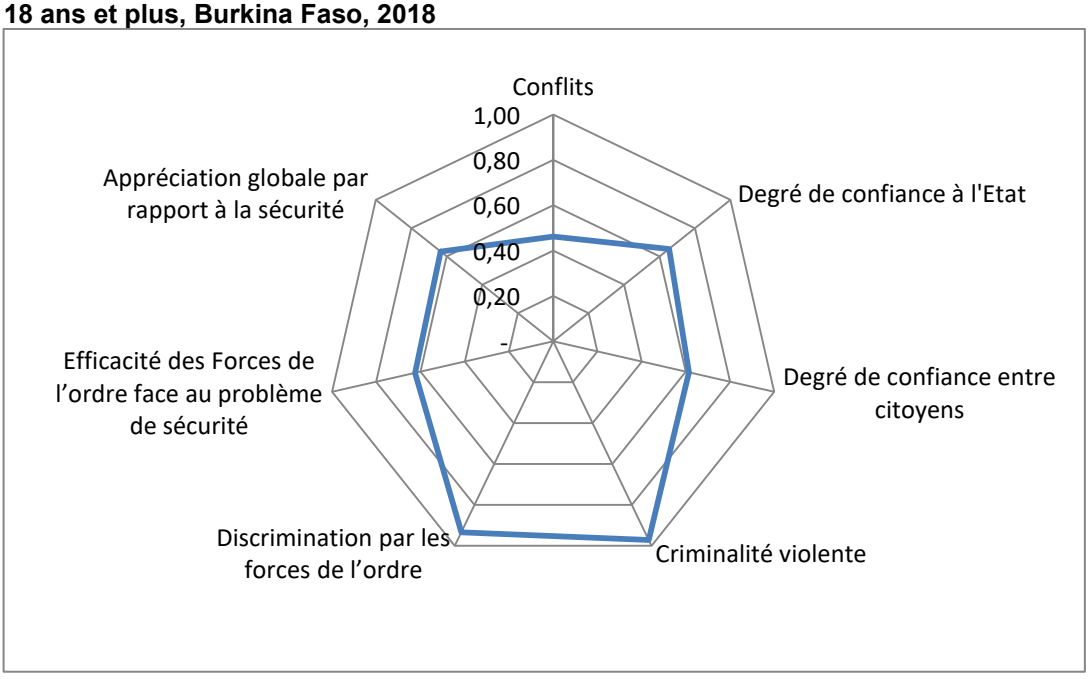
national de sécurité nationale est de 0,462. Les femmes pensent que la sécurité nationale est beaucoup plus menacée par rapport à l'opinion des hommes.

L'indice global de la paix et de la sécurité semble ne pas refléter la situation déplorable de l'insécurité nationale. Ceci se justifie par la contribution moins élevée de la composante sécurité nationale par rapport à la sécurité nationale dans la formation de l'indicateur paix et sécurité (tableau 28). Cet indice varie entre son point le plus faible à 0,72 à Ouagadougou et 0,76 en milieu rural. Même si la population est inquiète face à la sécurité nationale, il n'en reste pas moins qu'elle se sente en paix même si ce sentiment pour elle semble précaire.

Les jeunes de moins 35 ans sont plus pessimistes que leurs aînés quant à la situation nationale. L'inquiétude grandit avec le niveau d'instruction. En matière de sécurité publique, la situation semble être presque harmonisée selon les caractéristiques sociodémographiques avec un indice de 0,77.

Les niveaux d'appréciation des composantes de la paix et de la sécurité décrits dans le graphique 15 sont entre 0 et 1. Plus le niveau d'appréciation d'une composante tend vers un, plus la population pense que cette dernière est plus appréciée. Elle est de plus en plus dépréciée si l'indice tend vers 0.

Graphique 18.5 : Niveau d'appréciation des composantes de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 19: Lien entre niveau de vie et les perceptions de la population sur la gouvernance, paix et sécurité

Résultats clés

- « **Indice GPS »** : « à l'échelle nationale, l'indice de gouvernance paix et sécurité est de 0.679 ; la région des Hauts -Bassins, du Centre, le Nord, le Centre-Ouest et le Centre-Sud ont un indice GPS en dessous de la moyenne.
- **« Composantes de l'indice GPS » : «** l'ampleur de la corruption, la situation de l'Etat de droit, de la sécurité nationale et la transparence du système judiciaire sont inquiétantes avec des indices respectifs de 0,480, de l'Etat de droit 0,473 et la sécurité nationale 0,462 et la transparence du système judiciaire 0,520 ; Seuls le système judiciaire, l'absence de corruption, l'Etat de droit et la sécurité nationale sont vraiment dépréciés par les plus pauvres comparativement aux plus riches»
- « **L'indice GPS et le niveau de vie** » : « Les individus de niveau de vie intermédiaire semblent plus apprécier la situation de gouvernance, de paix et de sécurité que les individus les plus riches et les plus pauvres».

Au regard de la situation sécuritaire qui prévaut, des violences intercommunautaires qui émergent, dans certaines régions, de l'état de gouvernance gangréné par une corruption non négligeable, il est nécessaire de mettre en place un indicateur synthétique de paix de gouvernance et sécurité. Cet indicateur prendra en compte les principes tels que les droits de l'homme et la participation à la vie citoyenne, l'Etat de droit, la paix et la sécurité. La perception de la gouvernance, de la paix et de la sécurité varie-t-elle en fonction du niveau de vie ?

19.1. Perception de la gouvernance paix et sécurité selon la région

Plus l'indice tend vers 1, plus les individus ont une bonne appréciation de la gouvernance, de la paix et de la sécurité.

Bien que l'indice GPS ne soit pas alarmant dans toutes les régions, pour certaines régions ces indices sont en-dessous de la moyenne nationale. Il s'agit notamment de la région des Hauts -Bassins (0,667), du Centre (0,663), le Nord (0,651), le Centre-Ouest (0,651) et le Centre-Sud où l'indice est le plus faible (0,636). La région du Centre-Nord enregistre le niveau de l'indice le plus élevé suivi de la région du Sahel.

La raison qui justifie la valeur assez élevée de l'indicateur GPS dans la région du Sahel se trouve dans le tableau 19.1 ci-dessous. En effet, cette raison s'explique par le fait que la sécurité publique a une forte contribution à hauteur de 95,6% à la formation de l'indice paix et sécurité par rapport à la sécurité nationale. Cette dernière participe à la formation de l'indicateur GPS à hauteur de 65,6%.

En analysant les composantes de l'indice GPS, on constate que la sécurité publique est la plus appréciée par la population (0,77) suivie de la composante sécurité et paix (0,753), la composante moins appréciée est la sécurité nationale (0,462).

L'ampleur de la corruption, la situation de l'Etat de droit, de la sécurité nationale et la transparence du système judiciaire sont inquiétantes. En effet, parmi les composantes de l'indice de gouvernance paix et sécurité au Burkina Faso, l'absence de corruption (0,480), de l'Etat de droit (0,473) et la sécurité nationale (0,462) et la transparence du système judiciaire (0,520) sont les plus faibles (tableau 26) ; ces indices

traduisent la situation qui prévaut dans le pays. Près d'un tiers de la population burkinabè estime être en insécurité. La corruption demeure une réalité évoquée dans le chapitre 3. Cette situation est généralisée dans toutes les régions et atteint son point culminant dans le Centre et le Centre-Est où les indices d'absence de corruption et de l'Etat de droit sont de l'ordre de 0,43. L'insécurité est de plus en plus grandissante dans le Centre-Ouest et le Sahel avec un indice de sécurité nationale de 0,42, le Plateau-Central est la région qui suit avec un indice de sécurité de 0.44.

Le Centre, le Centre-Ouest et les Hauts-Bassins regroupe les régions où l'indice de transparence du système judiciaire est en dessous de la moyenne nationale (0,520). En effet il est de 0,420 pour le Centre-Ouest, 0,433 pour le Centre et 0,480 pour les Hauts-Bassins.

Ces 4 principes tels que l'absence de corruption, l'Etat de droit, la sécurité nationale la transparence du système judiciaire (0,520) sont les moins respectés selon l'avis de la population ; ils n'améliorent pas l'indicateur national GPS égal à 0,679.

Tableau 19.1: Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes, au Burkina Faso, 2018

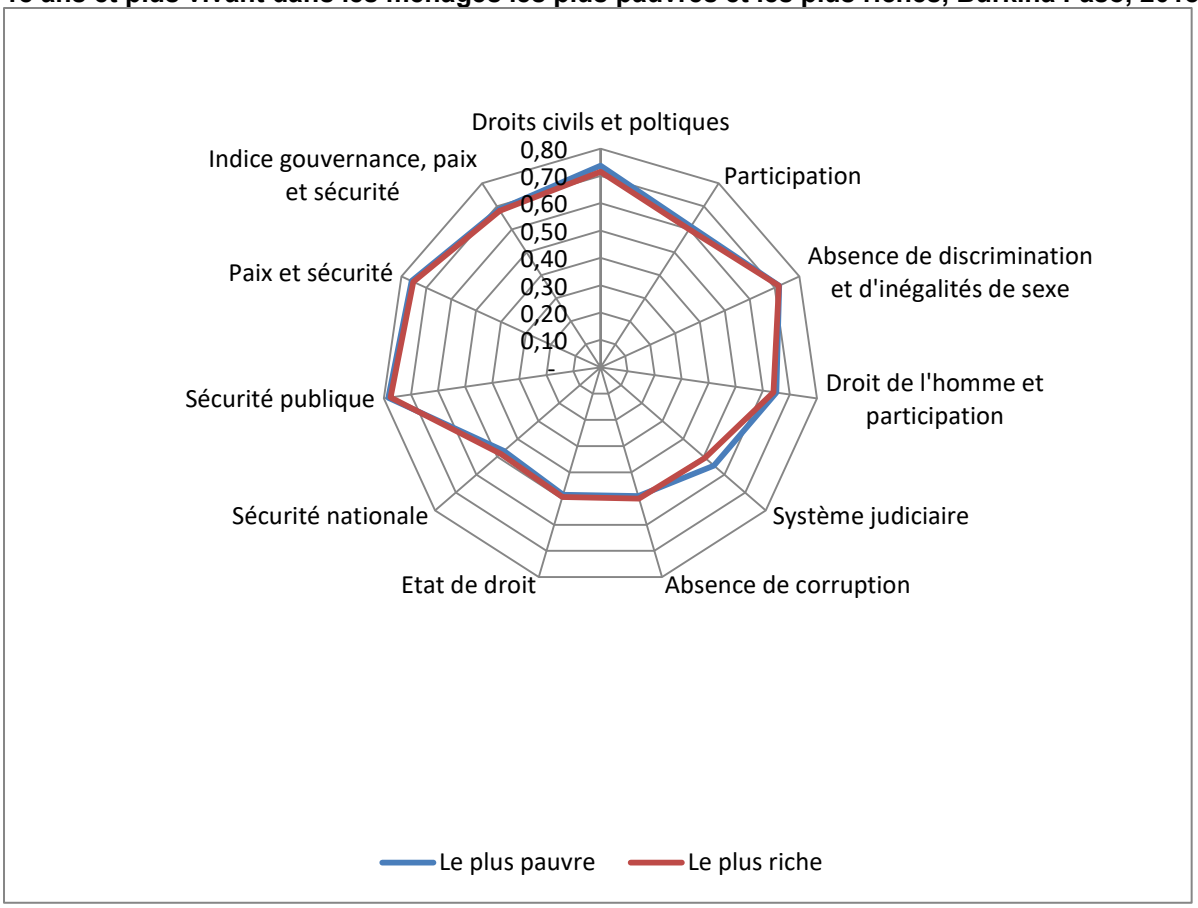
Région	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité	Indice gouvernance, paix et sécurité
Boucle du Mouhoun	0,775	0,623	0,737	0,667	0,591	0,506	0,509	0,459	0,801	0,774	0,701
Cascades	0,684	0,569	0,704	0,615	0,521	0,522	0,513	0,495	0,795	0,771	0,690
Centre	0,726	0,610	0,723	0,649	0,433	0,438	0,432	0,467	0,761	0,737	0,663
Centre-Est	0,819	0,651	0,737	0,699	0,553	0,434	0,433	0,454	0,788	0,762	0,688
Centre-Nord	0,783	0,699	0,721	0,726	0,595	0,551	0,545	0,460	0,814	0,788	0,731
Centre-Ouest	0,677	0,559	0,747	0,602	0,420	0,457	0,431	0,427	0,749	0,724	0,644
Centre-Sud	0,707	0,541	0,721	0,584	0,506	0,478	0,443	0,461	0,739	0,718	0,636
Est	0,751	0,617	0,754	0,666	0,573	0,445	0,437	0,480	0,800	0,775	0,690
Hauts-Bassins	0,681	0,569	0,714	0,611	0,480	0,483	0,476	0,472	0,770	0,746	0,667
Nord	0,691	0,572	0,680	0,598	0,529	0,496	0,489	0,482	0,744	0,723	0,651
Plateau Central	0,777	0,660	0,747	0,699	0,511	0,491	0,484	0,449	0,787	0,761	0,698
Sahel	0,757	0,672	0,706	0,691	0,586	0,489	0,497	0,428	0,795	0,766	0,701
Sud-Ouest	0,751	0,617	0,762	0,671	0,572	0,488	0,493	0,460	0,798	0,771	0,699
Burkina Faso	**0,734**	**0,610**	**0,726**	**0,650**	**0,520**	**0,480**	**0,473**	**0,462**	**0,778**	**0,753**	**0,679**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

19.2. Perception de la gouvernance, paix et sécurité selon le niveau de vie

Du graphique 19.1 ci-dessous, il ressort que le plus riche et le plus pauvre présentent presque le même comportement en matière d'appréciation de l'état de la gouvernance, de la paix et de la sécurité. Seul le système judiciaire semble presque discriminer ces deux groupes. Les plus pauvres apprécient un peu plus l'indépendance du système judiciaire que les plus riches.

Graphique 19.1: Appréciation de l'état de la gouvernance, paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus vivant dans les ménages les plus pauvres et les plus riches, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Une analyse plus poussée grâce au tableau 19.2 montre que les plus pauvres apprécient moins la situation des Droits civils et politiques (la participation, l'absence de discrimination et d'inégalité de sexe, les droits de l'homme et la participation, l'Etat de droit, l'état de Sécurité publique et nationale) que les plus riches.

Le système judiciaire, l'absence de corruption, l'Etat de droit et la sécurité nationale sont dépréciés par les plus pauvres comparativement aux plus riches. Ce sont aussi les seuls principes de la GPS qui sont les moins appréciés dans la population.

Les individus de niveau de vie intermédiaire (autour de 0,69) semblent plus apprécier la situation de gouvernance, de paix et de sécurité que les individus les plus riches et les plus pauvres (autour de 0,68).

Tableau 19.2 : Niveau de vie et de perception de la gouvernance, paix et sécurité, au Burkina Faso, 2018

Indicateurs de gouvernance, paix et sécurité	Indicateur de niveau de vie non monétaire					
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche	Burkina Faso
Droits civils et politiques	0,738	0,741	0,750	0,745	0,715	0,736
Participation	0,612	0,613	0,626	0,626	0,600	0,615
Absence de discrimination et d'inégalité de sexe	0,719	0,711	0,725	0,728	0,718	0,720
Droit de l'homme et participation	0,650	0,651	0,665	0,665	0,639	0,654
Système judiciaire	0,549	0,563	0,530	0,539	0,506	0,534
Absence de corruption	0,491	0,497	0,483	0,500	0,500	0,495
Etat de droit	0,486	0,490	0,478	0,495	0,495	0,489
Sécurité nationale	0,467	0,468	0,467	0,470	0,483	0,472
Sécurité publique	0,784	0,790	0,789	0,791	0,775	0,785
Paix et sécurité	0,759	0,765	0,764	0,767	0,752	0,761
Indice gouvernance, paix et sécurité	0,685	0,690	0,691	0,695	0,681	0,688

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Tableau 19.3: Contributions des composantes à la gouvernance, paix et sécurité, Burkina Faso, 2018

Région	Contribution (%) des sous-indices à la composante "Droit de l'homme et participation"			Contribution des sous-indices à la composante "Etat de droit"		Contribution des sous-indices à la composante "Paix et sécurité"		Contribution des composantes à l'indice gouvernance, paix et sécurité		
	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Système judiciaire	Absence de corruption	Sécurité nationale	Sécurité publique	Droit de l'homme et participation	Etat de droit	Paix et sécurité
Boucle du Mouhoun	36,3	52,6	13,8	19,3	82,8	4,3	95,8	22,0	12,6	65,6
Cascades	34,7	52,1	14,3	17,0	84,9	4,7	95,5	20,7	12,9	66,4
Centre	35,0	52,8	13,9	16,7	84,6	4,6	95,7	22,7	11,3	66,0
Centre-Est	36,6	52,3	13,2	21,3	83,5	4,4	95,9	23,6	11,0	65,8
Centre-Nord	33,7	54,2	12,4	18,2	84,2	4,3	95,8	23,0	13,0	64,0
Centre-Ouest	35,1	52,3	15,5	16,2	88,4	4,3	95,9	21,7	11,6	66,8
Centre-Sud	37,8	52,1	15,4	19,0	89,8	4,7	95,5	21,3	12,1	67,0
Est	35,3	52,1	14,2	21,9	84,8	4,5	95,6	22,4	11,0	66,7
Hauts-Bassins	34,8	52,3	14,6	16,8	84,5	4,6	95,7	21,3	12,4	66,4
Nord	36,1	53,8	14,2	18,0	84,6	4,9	95,4	21,3	13,1	66,1
Plateau Central	34,7	53,1	13,4	17,6	84,6	4,3	95,8	23,2	12,1	64,8
Sahel	34,2	54,7	12,8	19,6	82,0	4,1	96,1	22,9	12,3	64,9
Sud-Ouest	35,0	51,7	14,2	19,3	82,5	4,4	96,0	22,3	12,3	65,5
Burkina Faso	**35,3**	**52,8**	**14,0**	**18,3**	**84,7**	**4,5**	**95,7**	**22,2**	**12,1**	**65,9**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Conclusion

L'analyse de la gouvernance, de la paix et de la sécurité au Burkina Faso en 2018 fait ressortir un certain nombre d'indices et d'indicateurs qui permettent le suivi de l'ODD16 (œuvrer pour la paix, la stabilité, les droits humains et une gouvernance efficace fondée sur l'Etat de droit) et de l'agenda 2063 de CUA. En effet, il ressort que la plupart des burkinabè pensent que le fonctionnement de la Démocratie et les droits de l'homme au Burkina est satisfaisante. Ce système est considéré comme le meilleur système de gouvernement.

Plus de 80% de la population pense que ces principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels. Néanmoins le respect effectif de ces principes ne recueille pas l'assentiment général ; il varie d'un principe à l'autre, d'un niveau d'instruction à l'autre, et d'un milieu de résidence à l'autre. Le respect de la liberté de voyager, de la liberté de religion et de la liberté d'association sont les trois premiers principes qui sont reconnus par la population en majorité. Les plus instruits ont tendance à être plus pessimistes que les moins instruits quant au respect de ces principes démocratiques. L'accent doit être mis sur la promotion de l'égalité devant la loi et la lutte contre toute forme de discrimination surtout celle basée sur la situation économique.

La pauvreté ou la situation économique est l'un facteur les plus discriminants au sein de la population. Plus d'un quart de la population estime qu'il y a une discrimination selon la situation économique. Même si le paysage démocratique encadré par ces principes fondateurs ne semble pas être mauvais, il est donc nécessaire de reconnaître que l'effectivité des droits de l'Homme est un véritable problème qui est posé avec acuité au Burkina. Elle reste un processus progressif dont l'atteinte dépend de l'implication et de la détermination de l'Etat, des sociétés civiles, des ONG, des citoyens etc.

Les femmes ont moins accès aux institutions et connaissent moins l'existence des structures anti-corruption comparativement aux hommes. Cependant, elles sont plus optimistes que les hommes en termes de confiance aux institutions et du niveau de corruption des agents publics. D'une part, les individus ayant un niveau d'éducation plus élevé semblent mieux avoir accès aux institutions et connaitre l'existence des structures anti-corruption. D'autre part, ils ont moins confiance aux institutions et qualifient plus les agents publics de corrompus. Les populations des zones urbaines ont plus accès aux institutions et connaissent mieux l'existence des structures anti-corruption que ceux vivant dans le milieu rural. Ils sont par contre plus nombreux, en termes de pourcentage, à ne pas avoir confiance aux institutions et à qualifier les agents publics de corrompus.

Par ailleurs de façon générale, le système de santé public et le système public d'éducation sont les institutions les plus accessibles par les individus. Ces deux institutions et la présidence sont les trois premières auxquelles la plupart des individus font confiance. Les juges, les magistrats et les personnels de la justice, les agents des fiscs sont les agents à qui les individus font le moins confiance et sont plus perçus comme étant corrompus. L'accès, la confiance aux institutions et la corruption semblent bien être corrélés. La corruption étant source de dysfonctionnement des institutions, instaure donc une méfiance des populations et limite l'accessibilité. Une décentralisation complète des institutions publiques pourrait pallier ces discriminations. La sensibilisation des populations au fonctionnement des institutions comme les fiscs et la justice pourrait bien aussi réduire la complexité de ces organisations.

Bibliographie

INSD. (2008). Projections démographiques. Ouagadougou, Burkina Faso

INSD. (2010). Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples. Ouagadougou, Burkina Faso

INSD. (2015). Enquête Nationale sur l'emploi et le secteur informel. Ouagadougou, Burkina Faso

INSD. (2006). Recensement Général de la population et de l'Habitat. Ouagadougou, Burkina Faso

PNDES. (2016). Plan National de Développement Economique et Social .

PNE. (2008). Document de Politique nationale de l'emploi.

PNUD. (2017). Rapport sur le developpement humain.

BIT. (2018). Directives concernant la mesure de l'inadéquation des qualifications et des compétences des personnes en emploi, 20ème Conférence internationale des statisticiens du travail Genève, 10-19 octobre 2018.

BIT. (2013). Résolution I concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre, 19ème conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 2-11 octobre 2013.

BIT. (2012). Les indicateurs du travail décent en Afrique : une première évaluation à partir des sources nationales. Bureau international du Travail. Genève, Suisse.

BIT. (1998). Résolution concernant la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquat, adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 6-15 octobre 1998.

Christel Gilles. (2007). Réduire la segmentation du marché du travail selon le genre et accroître les taux d'emploi féminin : à court terme, est-ce compatible ?. La note de veille N°72. Centre d'analyse stratégique.

Commission Economique pour l'Afrique (CEA). (2016). Rapport sur la gouvernance en Afrique IV. Mesurer la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale. Addis-Abeba, Éthiopie.

Conseil économique et social. (2017). Commission de statistique. Quarante-huitième session 7-10 mars 2017. Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire. Questions soumises à la Commission pour examen et décision : données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Nations Unies.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES). (2015). Ségrégation professionnelle et écarts de salaires femmes-hommes. Dares Analyses. Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Paris, France.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Situation de l'emploi à Djibouti en 2015. Djibouti, Djibouti.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Analyse du secteur informel. Djibouti, Djibouti.

Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale. (2011). L'indice de gouvernance mondiale, IGM. Pourquoi évaluer la gouvernance mondiale et pour quoi faire ?. version 2.0 Rapport 2011. Série Cahiers de propositions.

Institut de statistique de l'UNESCO. (2013). Classification Internationale Type de l'Éducation CITE 2011. Montréal, Québec H3C 3J7, Canada.

Joseph Deutsch, Yves Flückiger et Jacques Silber. (2005). Recensement fédéral de la population 2000. Les ségrégations sur le marché Suisse du Travail : Analyse des inégalités selon le sexe, la nationalité et l'âge, de 1970 à 2000. Office fédéral de la statistique. Neuchâtel, Suisse.

Pôle de Dakar. (2017). Recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations Education/formation & emploi. IIPE Pôle de Dakar - Unesco, 2017.

Sabina Alkire and James Foster. (2011). Understandings and Misunderstandings of Multidimensional Poverty Measurement. OPHI WORKING PAPER NO. 43. University of Oxford 3 Mansfield Road, Oxford OX1 3TB, UK.

Annexe A : Plan de sondage

1.1 Plan de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage concernent la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacun des 13 régions du pays, à savoir : Boucle du Mouhoun, Cascade Centre, Centre-est, Centre-nord, Centre-ouest, Centre-sud, Est, Hauts-bassins, Nord Plateau-central, Sahel et Sud-ouest.

1.1.1 Base de sondage et domaine d'étude

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2006. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient 13718 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque région est traitée comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Les différentes strates sont obtenues en combinant les 13 régions ou domaines d'étude avec les deux milieux de résidence (urbain, rural). Au total, 27 strates d'enquête ont été définies parmi lesquelles Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ont été chacune définie comme domaine d'étude.

Tableau 1: Structure de la base de sondage au RGPH-2006

Région	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Boucle du Mouhoun	112	1 325	1 437	19 311	223 022	242 333
Cascades	93	410	503	14 874	64 918	79 792
Centre	1 276	268	1 544	162 217	43 848	206 065
Centre Est	174	1 050	1 224	35 158	149 820	184 978
Centre Nord	88	1 201	1 289	16 091	162 192	178 283
Centre Ouest	140	1 035	1 175	25 254	139 595	164 849
Centre Sud	62	628	690	12 716	92 508	105 224
Est	72	1 110	1 182	14 984	175 830	190 814
Hauts Bassins	589	889	1 478	56 569	151 327	207 896
Nord	127	1 120	1 247	23 580	157 260	180 840
Plateau Central	45	667	712	9 550	95 859	105 409
Sahel	59	885	944	12 168	169 605	181 773
Sud-Ouest	70	617	687	13 708	92 621	106 329
Burkina Faso	2 907	11 196	14 103	416 180	1 718 405	2 134 585

Pour des raisons de sécurité, quatorze (14) communes dont neuf (09) de la région du Sahel et cinq (05) de la région du Nord ont été exclues de la base de sondage. (Cf :Tableau)

Tableau 2: Communes initialement exclues de l'enquête

Région	Province	Commune	Projection 2018
Nord	Loroum	Banh	43 333
Nord	Loroum	Sollé	25 145
Nord	Yatenga	Kain	16 498
Nord	Yatenga	Tangaye	44 585
Nord	Yatenga	Thiou	64 870
Sahel	Oudalan	Déou	37 881
Sahel	Oudalan	Markoye	37 946
Sahel	Oudalan	Oursi	22 292
Sahel	Oudalan	Tin-akoff	29 026
Sahel	Soum	Baraboulé	42 291
Sahel	Soum	Diguel	12 487
Sahel	Soum	Koutougou	27 003
Sahel	Soum	Nassoumbou	28 414
Sahel	Soum	Tongomayel	104 111
Total			535 881

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

1.1.2 Echantillonnage

Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 1075 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de douze (12) ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 12 900 ménages.

Tableau 3: Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

Région ou département ou domaine d'étude	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	43	32	75	7100	5590	12690
CASCADES	23	52	75	3818	8020	11838
CENTRE	12	136	148	1442	17459	18901
CENTRE-EST	33	41	74	5167	8147	13314
CENTRE-NORD	48	28	76	6684	5570	12254
CENTRE-OUEST	37	38	75	4581	7193	11774
CENTRE-SUD	43	32	75	6111	6203	12314
EST	50	25	75	8353	5139	13492
HAUTS-BASSINS	18	83	101	3162	8282	11444
NORD	50	41	91	6746	7320	14066
PLATEAU CENTRAL	45	30	75	6090	6688	12778
SAHEL	39	21	60	11304	6008	17312
SUD-OUEST	39	36	75	5409	6620	12029
Burkina Faso	480	595	1075	75967	98239	174206

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Mode de tirage

Le tirage des unités primaires ou des grappes sont tirées selon le mode de tirage systématique avec des probabilités proportionnelles aux tailles des unités et de façon indépendante dans chaque strate de sondage (région ou département croisé avec le milieu de résidence). Soient :

- m_h le nombre de grappes à sélectionner dans la strate h
- X_{ih} le nombre de ménages ou l'effectif de population de la grappe i dans la strate h
- X_h le nombre total de ménages ou l'effectif de population de la strate h

Avant de procéder au tirage de l'échantillon des grappes, il faudra s'assurer que la propriété suivante est vérifiée pour toute grappe i : $X_{ih} \leq \frac{X_h}{m_h}$

Dans le cas où les effectifs de ménages dans certaines grappes sont supérieurs à ce rapport, on sera amené à procéder à une segmentation à priori de ces grappes avant le tirage.
Les grappes sélectionnées ont été dénombrés et l'opération de dénombrement a été réalisée en sur questionnaire papier.

Pour les tirages du deuxième degré, c'est-à-dire les tirages des ménages, il est fait appel à un sondage aléatoire simple sans remise ou à un tirage systématique avec probabilités égales. Un nombre constant de ménages, soit 12 ménages, est tiré dans chaque ZD tirée au premier degré.

Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'ERI-ESI est le fichier du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2006. Ce fichier comprend en général une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence.
L'analyse de la qualité de la base de sondage a été réalisée et a permis d'identifier des ZD de petites tailles qu'il faudra regrouper, de grandes tailles à segmenter et d'autres susceptibles de sous dénombrement lors des enquêtes post censitaires dont il faudra suivre particulièrement le déroulement de l'opération d'énumération au cas où elles sont sélectionnées. Toutefois, le travail ne consistera pas à refaire toute la cartographie mais à étudier les possibilités d'une révision à la marge. La priorité a été donnée à la mise à jour cartographique en milieu urbain.

1.1.3 Probabilité d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Cette section rappelle brièvement la méthodologie de calcul des différents types de coefficients de pondération pour les différents modules du questionnaire.

Pondérations appliquées aux données sur les ménages et les populations

Les probabilités de sondage brutes sont calculées pour chaque degré de tirage et dans chaque strate. Pour chaque strate *h*, les notations sont les suivantes :

*P*1*hi* : probabilité de sondage au premier degré de la ZD *i* de la strate h.
*P*2*hi* : probabilité de sondage au deuxième degré des ménages i dans la ZD *i* de la strate h.

Soient les notations suivantes :

a_h le nombre de grappes tirées dans la strate *h* ;
M_{hi} le nombre de ménages de la ZD *i* ;
M_h le nombre total de ménages de la strate *h*.

Au premier degré, la probabilité d'inclusion de cette grappe *i* dans l'échantillon est donnée par **:**

$$\boldsymbol{P_{1hi} = \frac{a_h \times M_{hi}}{M_h}}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages sont initialement tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés dans la grappe *i* de la strate *h* lors de l'opération de mise à jour de la liste des ménages dans cette unité primaire. Donc :

$$\boldsymbol{P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}}$$

Mais à la suite de l'enquête à proprement dite, on constate que seulement b'_{hi} (avec $b'_{hi} <= b_{hi}$) ont effectivement répondu à l'enquête. Il convient donc de tenir compte de cette non-réponse partielle afin de corriger les coefficients de pondération bruts avec le ratio C_{hi} suivant :

$$C_{hi} = \frac{b'_{hi}}{b_{hi}}$$

Finalement la probabilité P_{hi} de tirer effectivement un ménage i dans une strate h s'exprime comme suit :

$$P_{hi} = C_{hi} \times (P_{1hi} \times P_{2hi})$$

On en déduit la valeur du coefficient de pondération final (Pond) W_{hi} comme suit :

$$W_{hi} = Pond_{hi} = \frac{1}{P_{hi}}$$

Pondérations appliquées aux données du volet Emploi

S'agissant spécifiquement du questionnaire sur l'emploi, il devra être administré à tous les individus membres des ménages, âgés de 10 ans et plus. Mais la population en âge de travailler définie pour l'analyse des résultats sera restreinte aux personnes âgées de 15 ans et plus, conformément aux recommandations du BIT. Dans le cas où dans certains ménages, des individus en âge de travailler ne seraient pas enquêtés sur le volet emploi (pour une raison ou une autre), il est nécessaire de recalculer des coefficients de pondération corrigés pour le module « emploi », en prenant en compte le facteur de correction de la non réponse partielle.

Cela justifie d'appliquer au coefficient de pondération Pond un coefficient de redressement ki appliqué à chaque grappe et correspondant au ratio suivant :

$$\textbf{ki} = \frac{\textbf{Effectif des individus de 15 ans et plus dans le fichier individus dans la grappe i}}{\textbf{Effectif des individus de 15 ans et plus dans le module Emploi dans la grappe i}}$$

Le coefficient de pondération appliqué au module Emploi (Pondemp), pour une grappe i donné est donc estimé comme suit :

$$Pondemp_{hi} = Pond_{hi} \times k_i$$

Pondérations appliquées aux données du module GPS

Dans la même logique que pour le module Emploi, le module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) cible tous les individus de 18 ans et plus dans le ménage. De même, le coefficient de pondération appliqué à ce module (Pondgps) est estimé comme suit :

$$\textbf{ci} = \frac{\textbf{Effectif des individus de 18 ans et plus dans le fichier individus dans la grappe i}}{\textbf{Effectif des individus de 18 ans et plus dans le module GPS dans la grappe i}}$$

$$Pondgps_i = Pond_i \times c_i$$

Pondérations appliquées aux données du secteur informel (Pondupi)

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel sont des enquêtes intégrées. Les informations sur le secteur informel et les chefs d'unité de production informelle (CUPI) proviennent du module Emploi. Il ne serait donc pas concevable que l'effectif des CUPI identifiés en phase 2 ne corresponde pas à celui identifié dans le module Emploi. Il est donc essentiel de tenir compte du respect de la structure par branche d'activité et par statut dans l'emploi (patron, travailleur pour compte propre) de ces CUPI entre les deux phases (Emploi, Secteur informel), mais aussi de l'effectif total extrapolé de ces chefs d'Upi provenant du module Emploi. En réalité, ces informations peuvent varier légèrement pour diverses raisons (erreur de déclaration au niveau du module Emploi, soit de la part de l'enquêteur, soit de la part de l'enquêté qui par exemple n'aurait compris la différence entre le Patron et le Travailleur pour compte propre, non réponse totale au niveau du CUPI lors de l'enquête sur le secteur informel, etc.).

Il est donc essentiel de redresser la structure finale des CUPI identifiés en phase 2 (par branche d'activité, par statut dans l'emploi) en la calant sur l'effectif total extrapolé des CUPI tels qu'identifiés dans le module Emploi.

1.2 Questionnaires de l'enquête

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale et couvre deux volets : le premier volet collecte des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population et le second volet est relatif à la collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du premier volet.
Afin d'atteindre les objectifs fixés à l'enquête, quatre types de questionnaires ont été utilisés :

- un questionnaire ménage qui a servi à recueillir des informations sur tous les membres du ménage, le ménage et l'habitation ;
- un questionnaire emploi administré dans chaque ménage à tous les individus âgés de 10 ans et plus ;
- un module gouvernance, paix et sécurité greffé au questionnaire emploi et administré aux individus de 18 ans et plus dans tous les ménages ;
- un questionnaire secteur informel administré aux chefs d'unités de production informelles (UPI) non agricoles identifiés pendant l'administration du questionnaire emploi.

Ainsi, la collecte des données s'est faite par deux catégories d'équipes sur le terrain. La première équipe est chargée du volet emploi, tandis que la seconde s'occupera du volet secteur informel.

En plus des questionnaires, divers manuels et documents techniques ont été élaborés. Le questionnaire ménage comporte les modules suivants :

- Identification du ménage
- Caractéristiques du logement des ménages
- Possession des biens du ménage
- Composition des ménages et caractéristiques des membres
- Formation professionnelle de base
- Migration internationale de la main d'œuvre

Les caractéristiques du logement ne concernent que le logement principal, le plus souvent celui occupé par le Chef de ménage.
Le module sur la composition des ménages et caractéristiques des membres, permet de lister les membres du ménage y compris les visiteurs. Le chef de ménage représente la personne centrale autour de laquelle s'organise le ménage.

Au sens de la présente enquête, il est mesuré la dernière formation professionnelle de base reçue par les individus avant d'avoir accès au marché du travail. La formation professionnelle est le moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue d'exercer un métier ou une profession.

La migration internationale de la main d'œuvre est une préoccupation de nombreux pays, qu'ils soient d'origine ou de destination. Les principaux facteurs décisifs sont l'attraction des pays de destination, la répulsion que représentent la poussée démographique, le chômage et la crise dans les pays d'origine et les réseaux transnationaux établis, qui se nourrissent des liens familiaux et culturels et des relations historiques entre les pays.

Le questionnaire individuel emploi est administré à chaque membre du ménage ayant au moins 10 ans (sans les visiteurs). Il comprend les modules ci-après :

- *la situation dans l'emploi*

- *l'activité principale*
- *la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activité principale*
- *les activités secondaires*
- *la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activités secondaires*
- *la protection sociale*
- *la formation professionnelle et stage de perfectionnement*
- *les problèmes rencontrés sur le lieu de travail*
- *la recherche d'emploi par les actifs occupés*
- *le chômage*
- *la trajectoire et perspectives*
- *les revenus hors emploi*
- *la paix et la sécurité*
- *la gouvernance démocratique*

Les deux derniers modules (paix et sécurité et gouvernance démocratique) sont administrés aux personnes âgées de 18 ans et plus. Par ailleurs, à la fin de l'interview de chaque actif, les critères d'éligibilité des chefs d'unités de production informelles sont automatiquement vérifiés par le programme informatique.

Le questionnaire secteur informel sera utilisé pour collecter des données auprès des unités de production informelles non agricoles. Il comprend les modules suivants :

- *les caractéristiques de l'unité de production*
- *la main d'œuvre*
- *la production et la vente*
- *les dépenses et les charges,*
- *les clients, les fournisseurs et les concurrents,*
- *les équipements, l'investissement, le financement et l'endettement*
- *les problèmes et les perspectives*
- *la sécurité sociale,*
- *la protection de l'environnement.*

En matière de production, on distingue : i) les produits vendus après transformation, les produits ii) vendus en l'état sans transformation et iii) les services fournis.

AFRISTAT a introduit pour la première fois dans ce genre d'enquête, un module qui permettra de mesurer la connaissance et l'attitude des unités de production informelles en matière d'environnement. La fiche de collecte permet de collecter les informations ci-après :

- la connaissance de l'existence des problèmes environnementaux ;
- la connaissance de la contribution des activités des UPI aux problèmes de l'environnement ;
- l'impact des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre les problèmes de l'environnement
- la connaissance des différentes solutions proposées pour faire aux problèmes de l'environnement.

Les questionnaires ont été testés en juin 2017 et les observations ont permis d'améliorer le questionnaire standard au niveau d'AFRISTAT.

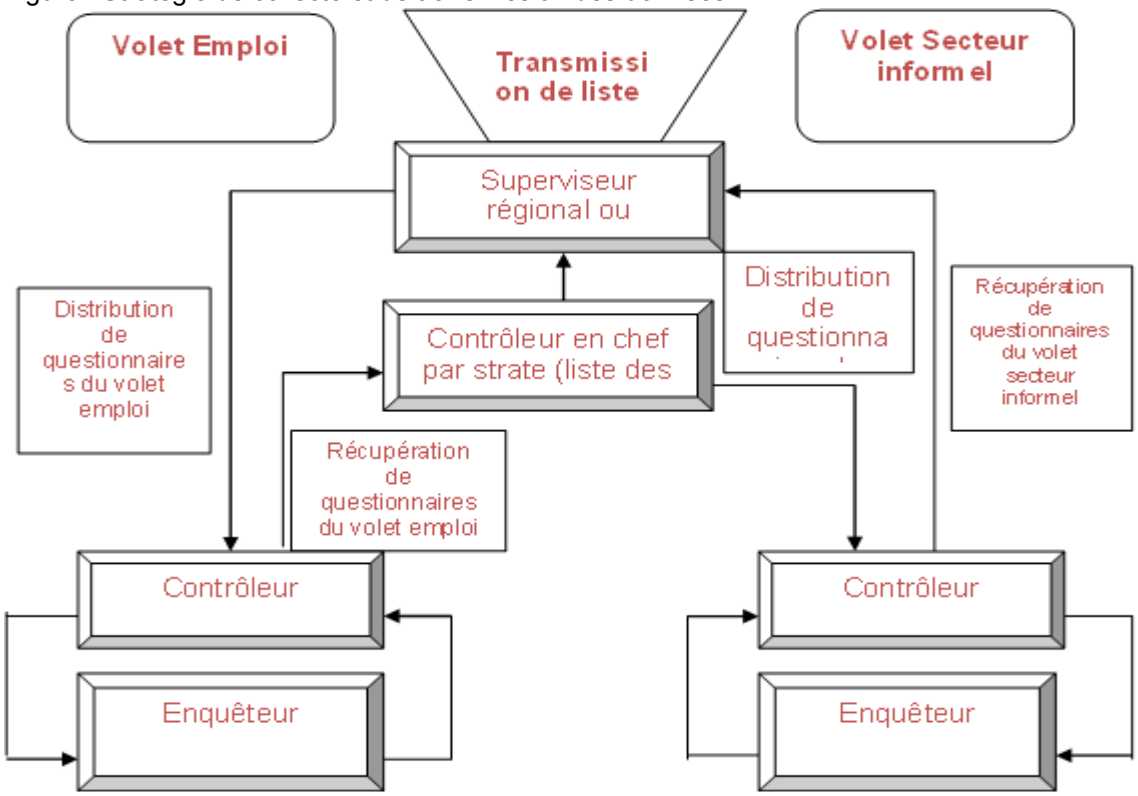
La collecte des données a été réalisée par CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen de « tablettes ou smartphones ». Les questionnaires ont été programmés en CSPRo et saisis en temps réel sur le terrain sur les « tablettes ou smartphones » au cours des entretiens. Les variables

d'identification des ménages à enquêter sont pré-chargées sur le masque de saisie avant d'entrer dans les ménages. Il s'agit des variables sur la strate, la grappe, le numéro de la grappe, le numéro du ménage, le nom et prénoms du chef de ménage. Les individus éligibles au questionnaire secteur informel sont transmis à l'équipe en charge du secteur informel.

1.3 Formation et travail sur le terrain

La formation pour la phase de terrain s'est déroulée sur 12 jours du 18 au 30 décembre 2017 et a réuni 180 agents de collecte. Elle a consisté en une formation théorique et pratique en salle (techniques d'interview et compréhension des questions, utilisation des tablettes PC et simulation).
De plus, 7 jours de pratique de terrain ont été effectués pour tous les agents dans 12 zones de dénombrement (ZD) non sélectionnées pour l'enquête principale.
À la fin de la formation, 180 personnes ont été sélectionnés pour l'enquête principale sur la base des résultats des tests théoriques et de la pratique sur le terrain et répartis en 60 équipes de terrain dont 40 équipes pour la phase 1 (caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population) et 20 équipes pour la phase 2 (secteur informel).

Figure : Stratégie de collecte et de transmission des données



1.4 Traitement des données

La collecte des données a été réalisée au moyen des tablettes PC ou smartphones. Les informations collectées par chaque enquêteur sur sa tablette PC ou smartphone étaient transférées chaque jour sur la tablette du chef d'équipe qui, à son tour, transmettait le fichier complet des données collectées aux superviseurs lors de leur visite. Ces fichiers des données ont ensuite été compilés et traités sur un ordinateur central. Les données de chaque grappe étaient vérifiées et un fichier unique de données apurées a été créé lorsque les fichiers de toutes les grappes ont été validées.
A la fin de la collecte, une analyse de la structure de l'échantillon et des vérifications préliminaires ont été réalisées au niveau de l'INSD.
Trois ateliers de traitement et d'apurement ont été organisés :

- un atelier national de traitement et d'apurement des données a été réalisé du 28 mai au 9 juin 2018 et a regroupé les cadres de l'INSD. Cet atelier a permis de procéder aux premières

vérifications et imputations des données collectées sur la base d'une liste d'incohérences harmonisées figurant en annexe 3 du manuel de référence de l'enquête. Cette liste d'incohérences a permis au pays de disposer d'une base de données apurée ;

- un atelier régional de traitement des données organisé par AFRISTAT à Bamako (Mali) du 11 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INSD. Cet atelier s'est focalisé sur le traitement des données ménage, emploi et secteur informel et a permis d'harmoniser les travaux de traitement, d'imputation et de création des variables d'intérêt sur la base des programmes élaborés par AFRISTAT.
- Un atelier régional de traitement des données du module gouvernance, paix et sécurité organisé par AFRISTAT Bamako (Mali) du 18 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INSD. Cet atelier a permis de d'harmoniser le traitement des données et la construction de l'indicateur de niveau de vie et de l'indice gouvernance, paix et sécurité et ses composantes.

Des programmes de tabulation standard ont été développés par AFRISTAT et transmis aux équipes-pays pour la production des tableaux des rapports du volet emploi, secteur informel et gouvernance, paix et sécurité.

Les données ont été analysées à l'aide du programme Statistical Package for Social Sciences (SPSS). Le plan de tabulation et les syntaxes élaborés par AFRISTAT ont été utilisés à cette fin. Un rapport de synthèse, élaboré au cours de l'atelier régional de finalisation des rapports pays organisé par AFRISTAT du 13 au 24 mai 2019, fait la synthèse des analyses.

Le présent rapport final, fruit des différents travaux au niveau national, présente les résultats définitifs et détaillés de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel au Burkina Faso.

Annexe B : Taux de réponse et coefficients de variation

Taux de réponse des enquêtes

Parmi les 12900 ménages sélectionnés pour l'échantillon, 12900 ont été trouvés occupés par un ménage. Parmi ceux-ci, 12860 ont été interrogés avec succès, soit un taux de réponse des ménages de 99,7%.
Dans les ménages interrogés, 58156 individus de 10 ans et plus et 31223 individus de 15 ans et plus ont été enregistrées. Parmi les individus de 15 ans et plus, 30812 ont été interrogées avec succès, soit un taux de réponse de 98,7% au sein des ménages interrogés.
L'enquête a également enquêté les individus de 18 ans et plus à partir du module GPS intégré au questionnaire emploi. Dans les ménages interrogés, l'enquête ménage a identifié 27523 individus de 18 ans et plus et 12723 enquêtés avec succès, ce qui correspond à un taux de réponse de 46,2%.
En ce qui concerne le questionnaire secteur informel, les chefs d'unités de production informelles ont été identifiés à partir du questionnaire secteur informel. L'algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle a permis d'identifié 7025 chefs d'unités de production informel (CUPI). Parmi les CUPI identifiés, 6171 ont été interviewés avec succès soit un taux de réponse de 87,8%.

Tableau : Résultats des enquêtes auprès des ménages, des individus et des chefs d'unités de production informelle, Burkina Faso, 2018

	Milieu			Département ou région ou domaine d'étude												
	Total	Urbain	Rural	Boucle Du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud-Ouest
Ménages																
Echantillonnés	12900	5736	7164	900	900	1776	888	912	900	900	900	1212	1092	900	720	900
Enquêtés	12860	5733	7127	890	900	1769	886	911	900	900	900	1209	1092	888	720	895
Taux de réponse des ménages	99,7%	99,9%	99,5%	98,9%	100,0%	99,6%	99,8%	99,9%	100,0%	100,0%	100,0 %	99,8%	100,0 %	98,7%	100,0%	99,4%
Module emploi																
Eligibles de 15 ans et plus	31323	18006	13317	2108	2457	5064	1814	2051	2249	2357	2096	3091	2570	2053	1579	1834
Enquêtés de 15 ans et plus	30812	17716	13096	2081	2440	4976	1766	1999	2187	2329	2068	3071	2545	2000	1549	1801
Taux de réponse pour le module emploi	98,4%	98,4%	98,3%	98,7%	99,3%	98,3%	97,4%	97,5%	97,2%	98,8%	98,7%	99,4%	99,0%	97,4%	98,1%	98,2%
Module GPS																
Eligibles	27523	15873	11650	1809	2075	4563	1623	1795	1930	2048	1871	2770	2217	1763	1413	1646
Enquêtés	12723	7040	5683	883	890	1760	879	897	888	896	897	1192	1076	877	718	870
Taux de réponse pour le module GPS	46,2%	44,4%	48,8%	48,8%	42,9%	38,6%	54,2%	50,0%	46,0%	43,8%	47,9%	43,0%	48,5%	49,7%	50,8%	52,9%
Secteur informel																
CUPI identifiés	7025	4292	2733	436	488	1073	525	465	589	586	421	724	574	553	267	324
CUPI enquêtés	6171	3757	2414	365	410	925	497	413	530	525	402	632	520	460	209	283
Taux de réponse du secteur informel	87,8%	87,5%	88,3%	83,7%	84,0%	86,2%	94,7%	88,8%	90,0%	89,6%	95,5%	87,3%	90,6%	83,2%	78,3%	87,3%

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Précisions des résultats

Le sondage aléatoire entraine une marge d'incertitude sur les résultats statistiques, mesurée, pour une variable donnée, par le coefficient de variation noté CV. Il renseigne sur l'écart relatif possible entre la valeur donnée par l'enquête et la vraie valeur. En termes statistiques, il correspond au rapport de l'écart-type d'un paramètre K à la valeur de ce paramètre. Le paramètre K peut être une moyenne, un total ou une proportion. En considérant β l'estimateur du paramètre K, la vraie valeur de K sera comprise dans 95% des cas dans la l'intervalle : [β (1 – 2CV) ; β (1 + 2 CV)]. D'après statistique Canada, les appréciations suivantes sont données au coefficient de variation :

0%	à	4.9%	:	Excellent
5.0%	à	9.9%	:	Très bien
10.0%	à	14.9%	:	Bon
15.0%	à	24.9%	:	Acceptable
Supérieur à 25 %			:	Faible

Dans le cadre de l'ERI-ESI, le coefficient de variation a été calculé pour le nombre d'emplois estimés et pour le taux de chômage qui constituent les variables d'intérêt essentielles de cette enquête. Ce coefficient de variation global est de 2,0% pour le nombre d'emplois estimés et de 6,0% pour le taux de chômage. On peut conclure donc que les estimations au niveau national sont très bien. L'analyse selon les régions relève que les estimations du taux de chômage dans la région de Centre (7,8%) est bonne et sont acceptable dans les régions de Nord (21,0%), du Plateau Centrale (22,0%) et dans la Boucle du Mouhoun (23,0%).

Tableau : Estimation et coefficient de variation du taux de chômage et du nombre d'emplois

Régions ou département ou domaine d'étude	Nombre d'emplois		Taux de chômage au sens du BIT	
	Estimation	Coefficient de variation	Estimation	Coefficient de variation
Boucle du Mouhoun	417693	0,07	5,1	0,23
Cascades	222014	0,09	0,4	0,32
Centre	924236	0,04	8,6	0,08
Centre-Est	339351	0,07	3,1	0,30
Centre-Nord	244186	0,10	5,5	0,25
Centre-Ouest	365797	0,08	1,8	0,33
Centre-Sud	184300	0,07	2,5	0,34
Est	272986	0,08	4,5	0,29
Hauts-Bassins	587136	0,10	3,4	0,26
Nord	271042	0,09	5,8	0,21
Plateau Central	223581	0,07	3,4	0,22
Sahel	182199	0,08	4,7	0,26
Sud-Ouest	152656	0,09	1,6	0,50
Burkina Faso	4387178	0,02	4,7	0,06

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Annexe C : Mesure des principaux agrégats du secteur informel

a) La production totale des unités de production informelles

La détermination de la production permet de mettre en lumière un problème conceptuel qui est bien souvent passé sous silence alors que ses conséquences sur les agrégats estimés sont très importantes. Il est important de raisonner en terme de production totale au lieu de production marchande (valeur de la production totale excluant l'autoconsommation) afin d'assurer la cohérence globale de la structure des comptes avec les charges effectivement supportées par l'UPI (collectées auprès des UPI) ainsi que la production totale qui leurs sont associées.

Production Totale = Valeur totale du chiffre d'affaires des produits vendus après transformation (y compris autoconsommation) + (Valeur totale du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état (y compris autoconsommation) - Coût des produits vendus en l'état) + Valeur totale du chiffre d'affaires pour les services fournis (y compris autoconsommation)

En principe, on devrait prendre en compte la variation des stocks dans l'estimation de la production totale. Mais dans les activités du secteur informel, il est très difficile voire quasiment impossible de saisir de façon rigoureuse cette variable. En omettant de prendre en compte cette information, nous conviendrons donc que la variation de stock est nulle.

b) La consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire représente la valeur des produits qui sont détruits lors du processus de production. C'est une consommation productive. Seuls les biens et services marchands peuvent être enregistrés en consommation intermédiaires car par convention, les services non marchands ne peuvent faire l'objet de consommation intermédiaire.

A propos de la prime d'assurance, en réalité, il s'agit de la valeur de la prestation de services qui est en réalité incluse dans la dépense totale des frais d'assurance. Vu que cette prestation n'est généralement pas mise en évidence dans le paiement du total de la dépense d'assurance, l'équipe d'analyste du pays peut se rapprocher du taux indicatif que représente cette dépense par rapport à la dépense totale d'assurance. Seule cette fraction des dépenses d'assurance figurera au titre des consommations intermédiaires de l'UPI.

Consommation intermédiaire = $\sum_{i=4}^{15} \text{Dépense}_i$

Avec :

$Depenses_4$ = Valeurs totales des achats de matières premières

$Depenses_5$ = Dépenses de loyer

$Depenses_6$= Dépenses de loyer des non locataires du lieu de travail

$Depenses_7$ = Dépenses d'eau

$Depenses_8$ = Dépenses en gaz

$Depenses_9$ = Dépenses en électricité

$Depenses_{10}$ = Dépenses en téléphone, Internet

$Depenses_{11}$ = Dépenses en combustibles, carburant, éclairage

$Depenses_{12}$ = Dépenses en petits outillages et fournitures

$Depenses_{13}$ = Dépenses de transport/manutention, assurances

$Depenses_{14}$ = Dépenses de réparations

$Depenses_{15}$ = Dépenses autres services

En principe, l'estimation de la consommation intermédiaire devrait tenir compte de la déduction de la variation des stocks des matières premières, du traitement de la formation de capital fixe (*est-il systématiquement entièrement utilisé au cours d'une même période comptable ?*) ainsi que du traitement qui est fait de la rémunération des salariés (les biens et services fournis aux salariés sont-ils destinés à leur consommation propre ou à être utilisé dans le processus de production. En omettant involontairement (techniquement difficilement mesurable) de prendre en compte tous ces aspects, on crée un biais dans l'estimation de la consommation intermédiaire par rapport à celle fournie par la comptabilité nationale.

c) **La masse salariale**

Masse salariale	=	Valeur totale des rémunérations des travailleurs (dépendants, indépendants)	+	Valeur totale des primes et avantages perçus par ces Travailleurs (y compris cotisations sociales)

L'estimation de la masse salariale ne concerne en effet que les travailleurs dépendants. Même si les travailleurs indépendants (patrons, comptes propres, associés) sont rémunérés par leur revenu mixte, ils peuvent souvent déclarer être aussi rémunérés.

d) **La valeur ajoutée brute**

La mesure directe des agrégats du secteur informel permet en effet d'estimer la valeur ajoutée brute. Cette valeur ajoutée ne prend en effet pas en compte la consommation de capital fixe dont dispose les UPI. Cette dernière mesure en réalité la valeur de la dépréciation de ce capital. En l'absence de toute information sur le taux de dépréciation des différentes composantes du capital des UPI, cet aspect n'est pas pris en compte dans le traitement. Lors du traitement des données de l'enquête, on suppose donc que la consommation de capital fixe est nulle.

Valeur ajoutée brute	=	Production totale	-	Consommation intermédiaire

e) **Les impôts**

$$\textbf{\textit{Impôts}} = \sum_{i=18}^{21} X_i$$

Avec :

X_{18} = Impôts (patentes, impôt libératoire)

X_{19} = Taxes (impôts locaux, ticket, etc.)

X_{20} = Droit d'enregistrement et de bail

X_{21} = Autres impôts et taxes

f) **Revenu mixte**

Revenu mixte	=	Valeur ajoutée brute	-	Masse salariale (rémunération des salariés et travailleurs dépendants)	-	Autres impôts sur la production	-	Autres subventions sur la production

g) **Rémunération mensuelle des actifs du secteur informel**

Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des Patrons et associés / Nombre total des travailleurs indépendants	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un patron ou d'associés
Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des comptes propres / Nombre total des travailleurs indépendants	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un travailleur pour compte propre
Rémunération mensuelle	=	Masse salariale					S'il s'agit des travailleurs dépendants rémunérés
Rémunération mensuelle	=	0					S'il s'agit des travailleurs dépendants non rémunérés

h) **Annualisation des agrégats mensuels estimés**

1. **Le chiffre d'affaires**

Après s'être assuré de la cohérence des déclarations fournies dans le module DC6 (DC6A, DC6B, DC5C et DC6D), l'annualisation du chiffre d'affaires est obtenue comme suit :

$$\textbf{\textit{Ca_an}} = \sum_{i=1}^{11} X_i + \mathrm{Pvtot}$$

Où Pvtot est le chiffre d'affaires du mois de référence, Xi le chiffre d'affaires des différents mois rétrospectif antérieurs au mois de référence et Ca_an, le chiffre d'affaires annuel.

2. **La valeur totale annuelle des achats de matières premières**

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat de matières premières (DC1ATOT) dans le chiffre d'affaires total (PVTOT). Soit k0 cette valeur.

k0 = DC1ATOT/PVTOT

La valeur annuelle de la dépense en matières premières de l'UPI (DC1ATOT_an) est alors estimée comme suit :

DC1ATOT_an = k0*CA_an

3. **La valeur totale annuelle des achats de produits vendus en l'état**

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat en produits revendus en l'état (DC1BTOT) dans le chiffre d'affaires total (PVTOT). Soit x0 cette valeur.

x0 = DC1BTOT/PVTOT

La valeur annuelle des dépenses en produits revendus en l'état de l'UPI (DC1BTOT_an) est alors estimée comme suit :

DC1BTOT_an = x0*CA_an

4. **La valeur totale annuelle de la production des UPI**

La valeur de la production annuelle totale (Prod_an) est obtenue en déduisant du chiffre d'affaires annuel la valeur des achats annuels des produits revendus en l'état. Soit comme suit :

Prod_an = Sum(Ca_an, -DC1BTOT_an)

5. **La valeur totale annuelle des consommations intermédiaires**

Lors du traitement des données des UPI, il convient de s'assurer de la cohérence globale des données, notamment entre les déclarations des consommations intermédiaires et les valeurs fournies sur les niveaux de production. Par UPI, il est ainsi possible pour les données du mois de référence, d'estimer la part globale des consommations intermédiaires dans le total de la production de l'UPI pour le mois de référence. Soit Ctx cette constance. La consommation intermédiaire annuelle totale de l'UPI (CI_an) est alors estimée comme suit :

CI_an = Ctx*PROD_an = (CIMENS/PRODMENS)*Prod_an

6. **La valeur totale annuelle de la masse salariale de l'UPI**

La valeur annuelle de la masse salariale (MS_an) correspond au produit de la masse salariale du mois de référence (MSMENS) par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI (nbmoisact), soit :

MS_an = MSMENS * nbmoisact

7. **La valeur totale annuelle des impôts et taxes de l'UPI**

Vu que pour le mois de référence le montant de l'impôt mensuel a été ramenée au mois (Impmens), l'annualisation des impôts et taxes (imp_an) revient tout simplement à multiplier cette valeur mensuelle par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI, soit :

Imp_an = impmens* nbmoisact

8. **La valeur ajoutée totale annuelle de l'UPI**

Cet agrégat est estimé comme suit :

Va_an=sum(Prod_an,- Ci_an);

9. **La valeur totale annuelle de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) de l'UPI**

Cet agrégat est estimé comme suit :

Revenu mixte=sum(Va_an, - Ms_an, - imp_an);

Annexe D : Personnel de l'ERI-ESI

1. **Personnel du cadre institutionnel national**

Coordonnateur national :

BAYA Baza

Coordonnateur national adjoint

SANE/CONGO Aissata

Coordonnateur Technique du volet informel

RAMDE B. François

Coordonnateur Technique adjoint du volet informel

SAWADOGO P. DIeudonné

Coordonnateur Technique du volet emploi

BELEMKOABGA Lucien

Coordonnateur Technique adjoint du volet emploi

NIGNAN Gafarou

Responsable informatique

NAKELSE Pascal

Responsable cartographie

OUOBA Pagari

Gestionnaire

DIALLO Ahmed

Gestionnaire adjoint

SALOUKA Yacouba

Membre du cadre institutionnel

SOME Placide

ZOURE Fati

SEREME Dramane

Niangao Issaka

GUENE Hervé

KABORE Wendéyidé

TRAORE Moussa

KAMBOU Didier

NEYA B. Ferdinand

BAWOMO Nezien

Equipe d'experts d'AFRISTAT

Djabar ADECHIAN	Siriki COULIBALY
Madior FALL	Ousmane KORIKO
Sansan KAMBOU	Bruno NOUATIN

Equipe de consultants internationaux pour la revue des rapports

Bruno NOUATIN	Oumarou MALAM SOULE

2. **Equipe de terrain**

Superviseur

RAMDE B. François	KABORE Wendéyidé
BELEMKOBGA Lucien	TRAORE Moussa
SAWADOGO P. Dieudonné	KAMBOU Didier
SOME Placide	ZOUNGRANA Daouda
ZOURE Fati	SIGUENAM Rahmani
SEREME Dramane	NEYA B. Ferdinand
Niangao Issaka	BAWOMO Nezien
GUENE Hervé	

Equipe de contrôle du volet emploi

DRABO Kalidou	SONTIE Rokia
DRABO Goutiri	ZONO Bibata
BORO Lakanapin Jean Yves	KABORE Dieudonné
TAPSOBA Wendinmi Narcisse	NIKIEMA Joseph
YAMEOGO S. Mathias	ILBOUDO Lazare
LALLE Karim	KIEMTORE Ali
KABORE Ali	DIABATE Hamadou
YELBI Oumar	KONE Dramane
ZIDA Pingdwendé	SOULI Zacharia
OUEDRAOGO Sayouba	SARA Karim
NABI Arsène	COULIBALY Amidou
KABORE Elysée	SOULAMA Tiakoumbié
SAWADOGO Israël	SIRIBIE Missa
BASSOLE Bazilou	HEBIE Mahamadou
ZARE Mohamed	MALO Irlibié
BOUNDAOGO Ousmane	MIEN Imbé Achille
OUEDRAOGO Moumouni	KOINDA Ousmane
OUEDRAOGO T.Issoufou	OUEDRAOGO Maktoume
TIENDREBEOGO G.Roland	BOGNINI Souleymane
ZONGO F. Michael	TRAORE Lozanga

Equipe de contrôle du volet informel

TRAORE Yacouba	SAWADOGO Daouda
KOEFI Yacouba	LANKOANDE Joël
ZERBO Drissa	BOURGOU Talata Hervé
KOURAOGO Dieudonné	ZOMODO Vincent
NANA Souleymane	KOLOGO Abdoulaye
OUOBA Pascaline	ZERBO Zoumana
SAWADOGO Marguerite	TRAORE Ibrahima
KABORE/KOUDOUGOU Edith	TRAORE Fousseini
SEGUEDA P.N. Théophile	PODA Ansonibè
TIENDREBEOGO Harouna	OUEDRAOGO Marcel

3. **Equipe de traitement et d'analyse et de rédaction du rapport**

Contrôleur de l'apurement de la tabulation et de l'analyse :

ZOURE Fati	TRAORE Moussa

Membre de l'équipe de tabulation et de l'analyse et de rédaction du rapport :

RAMDE B. François	TRAORE Moussa

BELEMKOBGA Lucien SAWADOGO P. Dieudonné SOME Placide ZOURE Fati NIGNAN Gafarou SEREME Dramane NIANGAO Issaka GUENE Hervé KABORE Wendéyidé	KAMBOU Didier NEYA B. Ferdinand BAWOMO Nezien OUEDRAOGO Aboul Aziz SARA Karim SAWADOGO Israel NABI Arsène OUEDRAOGO Alizéta BAKO Babou SANGARE Seydou